http://cnum.cnam.fr
Conservatoire numérique des Arts & Métiers

Titre : Exposition internationale de Saint Louis(U.S.A) 1904. Rapport général. Tome second
Auteur : Exposition universelle. 1904. Saint Louis

Mots-clés : Exposition internationale (1904 ; Saint Louis, Mo.)
Description : 596 p. ; 27 cm
Adresse : Paris : Comité français des expositions à l'étranger, 1904
Cote de l'exemplaire : 8 XAE 622.2

URL permanente : http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE622.2

La reproduction de tout ou partie des documents pour un usage personnel ou d'enseignement est autorisée, à condition que la mention complète de la source (*Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*) soit indiquée clairement. Toutes les utilisations à d'autres fins, notamment commerciales, sont soumises à autorisation, et/ou au règlement d'un droit de reproduction.

You may make digital or hard copies of this document for personal or classroom use, as long as the copies indicate *Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*. You may assemble and distribute links that point to other *CNUM* documents. Please do not republish these PDFs, or post them on other servers, or redistribute them to lists, without first getting explicit permission from *CNUM*.

PDF créé le 4/9/2010

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITION INTERNATIONALE
DE SAINT-LOUIS 1904

TOME SECOND

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

8° Xae 622

Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes

EXPOSITION INTERNATIONALE

DE

SAINT-LOUIS U.S.A.

SECTION 1904 FRANÇAISE

RAPPORT GÉNÉRAL

HENRY HAMELLE
RAPPORTEUR GÉNÉRAL

P.-H. REMON
Rapporteur général adjoint

J.-M. GANNE
Rapporteur général adjoint

TOME SECOND

8° Xae-5
10 f.
12 Obre 1911.

PARIS
COMITÉ FRANÇAIS des EXPOSITIONS à L'ÉTRANGER

M. VERMOT, ÉDITEUR

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITION DE SAINT-LOUIS 1904

RAPPORT GÉNÉRAL

TROISIÈME PARTIE (SUITE)

Analyse des Rapports de Groupes

Pour compléter cette étude descriptive de l'Exposition internationale de Saint-Louis, nous donnons, ci-après, une analyse sommaire des divers rapports de Groupes de la Section française.

Nous publions *in extenso* :

Le rapport de M. HORTELOUP, Commissaire suppléant des Beaux-Arts à l'Exposition de Saint-Louis, concernant le Département des Beaux-Arts, Groupes 9 à 14 (1) et le Rapport de M. Léopold MABILLEAU, concernant le Département de l'Economie sociale.

(1) M. Paul Adam, Rapporteur pour le Département des Beaux-Arts, a remis à M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, une très remarquable étude sur l'Exposition internationale de Saint-Louis considérée au point de vue de l'effort artistique des diverses nations qui y ont participé.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. BUISSON

GROUPE 1

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'Exposition de Saint-Louis pour le Groupe 1 a été en somme comparable à celle de 1900. Si la France n'y occupait pas tout à fait le premier rang comme superficie pour l'ensemble de l'exposition d'Education on peut affirmer que pour l'enseignement primaire, c'est-à-dire pour le Groupe 1 proprement dit, elle était sans rivale ; elle avait l'exposition la plus méthodiquement organisée. L'Allemagne ne paraissait avoir une exposition plus complète que parce qu'elle avait mêlé au Groupe 1 (Enseignement primaire) comme au Groupe 2 et 3 (Enseignement secondaire et supérieur) la librairie scolaire, le matériel et le mobilier d'enseignement.

L'architecture de notre section scolaire due à M. Eugène Bliault, architecte du Musée social à Paris, a été très remarquée. Les jurys des Groupes 1 et 2 lui ont décerné une Médaille d'or et Miss Tolman Smith, membre du Jury du Groupe 1, en a fait dans l'Educational Review en décembre 1904 une description détaillée très élogieuse.

Le Palais de l'Education était un immense corps de bâtiment couvrant près de 3 hectares.

Comme à Paris en 1900, l'Exposition était traitée avec les plus grands honneurs. Elle avait son palais spécial qu'elle ne partageait qu'avec l'Economie sociale et ce Palais occupait la partie centrale, le cœur même de l'Exposition.

Il est difficile de calculer au juste l'espace réservé spécialement au Groupe 1 (Enseignement primaire) dans le Palais de l'Education ; mais on peut estimer approximativement que l'enseignement primaire proprement dit occupait le quart du Palais total et plus du double de l'espace qui lui était réservé à Paris en 1900.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Comme en 1900, l'exposition du Groupe 1 a été préparée pour la France sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et en particulier de l'éminent directeur de l'enseignement primaire, M. Gasquet, par un grand Comité d'admission (président M. René Leblanc) composé de 41 membres où siégeaient les inspecteurs généraux de l'enseignement primaire, plusieurs membres du Parlement et toutes les plus hautes compétences en la matière. Ce Comité s'est subdivisé en plusieurs sous-commissions qui se sont réunies pour ainsi dire tous les jours depuis le 10 décembre 1903 jusqu'à la fin de mars 1904. L'installation à Saint-Louis a été dirigée magistralement par M. l'Inspecteur général Gilles.

Budget du Groupe I

Malgré le grand nombre d'exposants et les frais considérables qu'il y avait à prévoir, le crédit attribué à l'enseignement primaire pour l'Exposition de Saint-Louis a été limité à la modique somme de 12.000 francs. On devine quels tours de force d'économie il a fallu accomplir au Ministère de l'Instruction publique pour ne pas dépasser les bornes d'un budget aussi restreint.

Le Ministère de l'Instruction publique avait adopté comme principe de présenter individuellement tous les exposants groupés sous sa tutelle. Il en est résulté dans le catalogue un nombre très considérable d'adhérents: 1.250 pour l'enseignement primaire seul. Ce système avait sans doute son bon côté, celui de nous donner droit à une plus large représentation dans le Jury, mais il avait aussi ses inconvénients. Il était difficile de récompenser tant d'exposants, plus difficile de faire entre eux un triage équitable.

Le Jury du Groupe 1 dont les travaux devaient être achevés en moins d'un mois, exactement 20 jours, a été effrayé naturellement de cette multiplicité d'exposants et surtout de nos travaux de maîtres qui fourmillaient, aussi, il les a laissés au Jury du Groupe 8 qui a essayé de les examiner.

Le Jury du Groupe 1 avait à examiner les travaux exposés par 44 Etats américains et seize pays étrangers. Le nombre des jurés était de 17 et 4 suppléants ou suppléantes. Comme dans tous les groupes, d'après le règlement, le président devait être américain, il fut élu à la première séance, ce fut M. le Docteur Lyte, principal de

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

la First normal school de l'Etat de Pensylvanie ; la vice-présidence fut donnée à la France, à M. Buisson, rapporteur du Groupe 1 à l'Exposition de 1889, qui représentait aussi la Tunisie ; le secrétaire élu fut M. Moralès de Los Rios, de la Havane, commissaire cubain pour l'Education à l'Exposition de Saint-Louis. Les autres membres du Jury comprenaient 9 représentants de l'Amérique et 5 étrangers pour l'Allemagne, la Belgique, la Suède, la République Argentine et Porto-Rico.

Le président ne pouvant assister au commencement des travaux du Jury, ce fut le président Buisson, juré pour la France, qui dut conduire les travaux du Jury pendant la première semaine.

La France doit des remerciements particuliers au Docteur Lyte, Président du Groupe 1, aux Jurés de Belgique et d'Argentine et à Miss Anna Tolman Smith de Washington, l'éminente collaboratrice du Docteur Harris au Bureau national d'éducation, déjà très remarquée par sa haute compétence des organisations scolaires de tous les pays au Jury de l'Exposition Universelle de Paris en 1900.

Plusieurs pays avaient adopté un classement différent du nôtre et ne demandaient pour l'ensemble de leur exposition scolaire présentée collectivement qu'une seule et unique récompense. C'était le cas de trois pays importants par leur exposition scolaire dans le Groupe 1 : l'Angleterre, la Belgique et le Japon qui se sont contentés de solliciter un Grand prix unique.

Pour le Groupe 1, la France a obtenu 12 Grands prix, 55 Médailles d'or et 47 médailles d'argent.

Malheureusement la distinction entre exposants proprement dits et collaborateurs n'a pas été observée par les rédacteurs américains du catalogue officiel des récompenses qui ont fait figurer comme collaborateurs de notre Ministère de l'Instruction publique nombre d'exposants que l'on avait présentés au Jury et fait récompenser comme exposants individuels.

On peut dire qu'un des traits les plus saillants de l'Exposition d'enseignement primaire à Saint-Louis a été le soin apporté dans l'installation des choses scolaires. Il y avait encore progrès réel à ce point de vue sur l'Exposition de Chicago, pourtant si luxueuse déjà et si bien aménagée. Jamais encore la photographie et surtout la photographie animée et mouvante n'avait joué un aussi grand rôle dans le domaine primaire. Les expositions des écoles publiques de la ville de Saint-Louis et de l'Etat de Missouri, avec leurs classes en action et leurs mutoscopes étaient surtout une preuve de ce progrès

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

et de ce désir croissant de présenter l'école du peuple sous le jour le plus attrayant. On y sentait un sincère et touchant amour de l'enfance qu'on ne trouve au même degré nulle part ailleurs, excepté peut-être dans cet extraordinaire Japon qui exposait à Saint-Louis autant et plus que jamais, malgré sa guerre absorbante.

La Grande-Bretagne qui montrait surtout les types caractéristiques de ses différentes espèces d'écoles était remarquable par les envois des comités scolaires de Londres, de Birmingham, Sheffield, etc...

L'Allemagne, par les écoles de Berlin, Munich, Breslau, Dresde, Stuttgart, Leipzig.

La Suède, par son célèbre travail manuel de Slodj, de Stockholm.

Le Japon, par ses jolis travaux de filles et de tout jeunes enfants et par les documents du bureau d'éducation de Tokio.

La République Argentine, comme toujours, éclipsait tous les pays par ses Palais scolaires.

La Belgique avait une exposition très méthodique où l'on a surtout apprécié l'organisation pratique de l'enseignement primaire élémentaire en vue d'éveiller et d'encourager le goût pour les industries locales, et aussi son système de mutualité scolaire.

Au Brésil, il faut mentionner les envois de l'Association promotrice de l'Instruction de Rio de Janeiro.

Le Jury a été heureux de reconnaître et de récompenser les preuves d'un merveilleux éveil scolaire sous la direction américaine de Cuba.

On ne peut que signaler au monde entier l'inlassable rivalité et concurrence pour le progrès scolaire à tous les points de vue des Grands Etats de New-York et Massachussets, surtout et aussi de Pensylvanie, Connecticut, Wisconsin, Missouri, Californie, Minnesota, Illinois et des villes de New-York, Boston, Philadelphie, Saint-Louis, Chicago, San Francisco. Les efforts de la ville de New-York pour organiser des écoles de vacances attrayantes et empêcher le vagabondage, constituent une œuvre de progrès social du plus haut intérêt, un grand exemple à méditer pour les démocraties. Il en est de même de l'organisation qui commence à se généraliser d'écoles de district perfectionnées où l'on transporte gratuitement en voiture les enfants des villages voisins au lieu de multiplier les petites écoles rurales relativement mal outillées et mal installées.

Les envois de notre Musée pédagogique qui correspond au bureau d'Education Fédéral de Washington ont été aussi très appréciés de même que les grands et éloquents graphiques montrant l'œuvre scolaire de la troisième République préparés par la Commission de statistique,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

président M. Levasseur. Les envois de nos écoles normales primaires, les travaux manuels et les dessins de notre enseignement primaire supérieur ont paru dignes de tous éloges, et quant aux Ecoles primaires supérieures de la Ville de Paris et aux dessins de ses Cours d'adultes le Jury comme le public en a hautement reconnu l'excellence incomparable.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. CORDIER

GROUPE 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Jury du Groupe 2 avait une province difficile à délimiter. Comme l'avait déjà fait remarquer l'éminent M. Gabriel Compayré dans son rapport de la Délégation française à l'Exposition de Chicago, le terme ENSEIGNEMENT SECONDAIRE n'est pas compris de la même manière des deux côtés de l'Atlantique : chez nous, il s'applique surtout aux lycées et collèges communaux, établissements non gratuits, comprenant de tout jeunes enfants et des philosophes barbus ; en Amérique, l'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE signifie généralement celui qui suit le PRIMAIRE c'est-à-dire celui que reçoivent, public ou privé, gratuit ou payant, classique, moderne ou commercial, les élèves au-dessus de quatorze ans jusqu'à leur admission aux Universités. Par suite, High Schools de tous genres, Ecoles normales, collèges préparatoires aux Universités, pensionnats et externats privés appelés en Amérique ACADÉMIES, étaient du ressort du Groupe 2.

Pour les Ecoles normales primaires, une question préliminaire se posa. Devait-on charger le Groupe 2 de les juger toutes, ce qui menaçait de l'entraîner loin ? On décida qu'il jugerait surtout les Ecoles normales supérieures et celles où les cours durent plus de trois années ou qui ont des chaires de pédagogie et le droit de conférer des diplômes de pédagogie, et qu'on demanderait au Jury du Groupe 1 son aide pour juger les cours normaux et Écoles normales où les études ne durent pas plus de trois années.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Composé de 11 membres dont deux ALTERNATES (Suppléants) le Jury du Groupe 2 avait pour président, M. le Dr H. L. Taylor, un des hauts fonctionnaires du Département de l'Education de l'Etat de New-York très au courant de l'enseignement en France et qui a plaidé chaleureusement lui-même dans le Jury les mérites de notre système d'enseignement secondaire centralisé, avec lequel, exceptionnellement, celui de l'Etat de New-York a, comme on sait, une grande analogie. C'est dire qu'il a facilité considérablement la tâche du Juré français, M. B. Buisson, qui en l'absence de son collègue, M. Cordier, le distingué sinologue retenu au Congrès de Géographie de Washington, a dû suivre à la fois les travaux de deux Jurys, celui du Groupe 2, et celui du Groupe 1 dont il était vice-président. Le vice-président du Groupe 2, le Docteur G. P. Albrecht de Strasbourg, s'est montré aussi animé des plus courtoises dispositions pour la France (1). Le secrétaire était M. le professeur W. G. S. Bryan, principal de la Central High School de Saint-Louis, une des trois grandes écoles secondaires dont la Ville est si justement fière, comptant plus de 1600 élèves des deux sexes chacune, entièrement gratuites, livres, instruments, atlas et fournitures compris. Le Jury, conduit en AUTOBUS par M. Bryan, a visité et admiré cette magnifique école, ses collections, ses laboratoires de manipulations, ses ateliers, sa cantine pour le luncheon de midi, une cantine à bas-prix et qui fait ses frais, SELF-SUPPORTING ! ! Plus originale encore la dernière réunion du Jury, pour la révision des récompenses, qui eut lieu en gondole sur le grand bassin de l'Exposition.

RÉSUMÉ DES RÉCOMPENSES

Sur 35 Grands prix décernés par le Groupe 2, les États-Unis en ont reçu 13, la France 7, l'Allemagne 6, le Japon et la Suède 3, la Grande-Bretagne 1, la Belgique 1.

(1 Il y a lieu encore de remercier particulièrement dans ce Jury, pour leur bienveillance vis-à-vis de la France: Madame Henrotin, femme du Consul général de Belgique à Chicago; M. de Motta, commissaire de l'Education pour le Brésil et M. W. S. Munroe, professeur de psychologie à la Grande Ecole Normale de Wesfield Massachussetts.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Sur 79 Médailles d'or, les États-Unis en ont reçu 65, l'Allemagne 5, la France 3 (mais avec 9 Médailles d'or de collaborateurs), etc...

Comme pour le Groupe 1, la Belgique et la Grande-Bretagne n'ont demandé qu'une récompense collective unique.

A signaler, parmi les expositions primées, les plus intéressantes :

En Argentine, les belles constructions des Hautes Écoles et Ecoles Normales ; au Brésil, les envois de l'Ecole Normale de Rio de Janeiro ; en Allemagne, le Joachim Gymnasium de Berlin, le Goethe Gymnasium de Francfort sur le Mein, l'Ecole Royale Augusta de Berlin pour les jeunes filles et son Ecole Normale (Lehrerinnen-Seminar) et l'exposition collective de Real-schule et des Mittelschule ; les modèles en relief et en couleurs de dessin et peinture (objets usuels et animaux) des écoles secondaires et les documents statistiques bilingues distribués aux visiteurs ; en Grande-Bretagne, les types divers d'écoles secondaires et notamment les célèbres Public Schools' ou grands collèges de fondation ancienne : Eton Harrow, Rugby, Westminster, Saint-Paul, Chaterhouse, Winchester, etc... et la Grande Ecole des Blue Coat boys (Chrit's Hospital), transportée récemment de Londres dans le Comté d'Essex, avec de très curieux renseignements sur la vie scolaire anglaise, si originale ; Sociétés de sports, jeux athlétiques, Sociétés de discussion (débating societies), journaux publiés par les élèves, photographies des parcs, pelouses, installations de bain, de natation, de tennis, de jeux de paume, etc., tout ce que, dans ces derniers temps, on cherche à importer chez nous et à imiter de loin.

Dans la Section de la France, le Jury a hautement apprécié la précieuse collection de documents envoyés par la Direction de l'Enseignement secondaire et destinés à renseigner d'une façon absolument complète et sincère, non seulement sur les programmes et résultats d'études de nos lycées parisiens et provinciaux de garçons et de jeunes filles, mais aussi sur la formation de notre personnel enseignant secondaire, si universellement renommé, et le Jury a désiré remercier tout particulièrement le Ministère de l'Instruction publique de l'envoi des copies mêmes des candidats aux concours d'admission aux grandes Ecoles Normales supérieures, et aux concours de l'agrégation des lycées, ainsi que des documents relatifs à l'inspection académique et à l'inspection générale et au rôle si utilement développé du Musée pédagogique pour aider élèves et professeurs dans la préparation de leurs examens.

Pour le Japon et les Etats-Unis, nous avons un rapport spécial pré-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

paré par M. Cordier, nommé rapporteur à son retour en France, bien qu'il n'eût pu suivre les travaux du Jury du Groupe 2. Il s'est borné, comme il le dit lui-même, à résumer les documents officiels publiés à l'occasion de l'Exposition de Saint-Louis, savoir pour le Japon, le rapport du Département japonais de l'Education et pour les Etats-Unis, celui de l'éminent Dr W. T. Harris, alors commissaire fédéral de l'Education de Washington, complété par un travail récent de M. le professeur Elsmere Elsworth Brown, de l'Université de Chicago.

La première partie du rapport de M. Cordier met en relief le rapide essor qu'ont pris au Japon, malgré la guerre sinojaponaise les établissements d'enseignement secondaire. Des tableaux détaillés de statistiques, des horaires et programmes de la distribution des matières enseignées montrent la ressemblance frappante, et qui n'est pas fortuite, des Ecoles moyennes et normales du Japon avec les établissements similaires en France et tout particulièrement en ce qui concerne les deux grandes écoles normales supérieures de Tokio, imitées des nôtres de Sèvres, Fontenay, Saint-Cloud. D'autres graphiques font voir les nombreux échelons successifs (quatorze) que les professeurs ont à franchir pour arriver au traitement maximum. On voit aussi le nombre considérable de demandes d'admission aux écoles moyennes encore insuffisantes pour recevoir tous les postulants.

Dans la deuxième partie de son travail, M. Cordier résume d'après le Docteur Harris, l'intéressante histoire de l'enseignement secondaire aux Etats-Unis, où l'on voit les vieilles écoles primitives et académies classiques et un peu bourgeoises du début de l'Indépendance, disparaître peu à peu pour faire place à la conception moderne, essentiellement démocratique et républicaine de la High School publique, entretenue et contrôlée par l'Etat, comme l'Ecole primaire offrant à tous les enfants un complément d'études classiques ou modernes, souvent assez superficielles — comme l'ont reconnu eux-mêmes plusieurs grands éducateurs américains — mais en somme pratiques et servant à fusionner races, nationalités et classes, à former une jeunesse d'élite fervente pour les libres institutions américaines, pour les progrès scientifiques, et capable de coopérer activement au développement industriel, commercial et même artistique du pays. D'intéressants tableaux statistiques terminent ce travail et permettent de voir le nombre des maîtres et des élèves de l'enseignement secondaire de diverses natures aux Etats-Unis, où, sur une popula-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

tion de 78 millions d'habitants, plus de 700.000 élèves poursuivent des études secondaires ; plus de 300.000 étudient le latin et plus de 24.000 le grec (1902).

ANALYSE DU RAPPORT DE M. GAUTIER

GROUPE 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Quelques mots d'abord sur l'organisation et l'installation :

L'Exposition de l'Enseignement supérieur, comprenant les Collèges et Universités (Classe 7), les Institutions scientifiques et techniques, les Ecoles d'Ingénieurs (Classe 8), les Ecoles professionnelles (Classe 9), les Bibliothèques (Classe 10), les Musées (Classe 11), relevait du Département et logeait dans le Palais de l'Education. La Section des Etats-Unis y occupait une surface de 4.000 mètres ; celle de l'Allemagne une surface de 500 mètres ; la nôtre ne couvrait que 285 mètres environ ; elle n'en retiendra pas moins une grande part de notre attention.

Au Comité d'admission français présidé par M. Berthelot, professeur au Collège de France, figuraient beaucoup de noms éminents dans notre monde des sciences et des lettres.

Les exposants admis au Groupe 3 se répartissaient eux-mêmes en 2 groupes d'inégale importance, celui des exposants officiels ou établissements publics de l'Etat et celui des exposants libres.

Notons en passant une divergence dans les modes de classements américain et français.

Notre Comité d'admission en désaccord sur ce point avec le règlement américain, avait décidé que les objets provenant de la direction des Archives ou destinés au Groupe 8 du Département de l'Education, seraient réunis à ceux de l'enseignement supérieur ; ce rattachement ne fut pas reconnu par l'administration américaine qui renvoya à l'examen des jurés du Groupe 8, tout ce qui en avait été distrait par nous.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Une première installation de notre Exposition s'effectua sous la surveillance de M. Bliault, le compétent architecte des groupes de l'Education qui se trouvait sur les lieux, installation nécessairement un peu sommaire que dut compléter et remanier plus tard, pour l'agrément des yeux et la clarté de l'ordonnance générale, le distingué rapporteur du Groupe.

Nous avons dit que le Groupe 3 se subdivisait lui-même en deux sous-groupes : exposants officiels, exposants libres. Parmi les premiers, ressortissant du Ministère de l'Instruction publique, nous signalerons surtout la Direction de l'Enseignement supérieur ; l'Université de Paris et les diverses Universités de France, le Muséum d'histoire naturelle, le Musée Guimet, etc...

Quant aux exposants libres, ils étaient représentés par des associations scientifiques, des sociétés savantes dont les publications furent, en vertu de la classification américaine, renvoyées au Jury du Groupe 8.

Le Jury des récompenses commença ses opérations le 1er septembre en s'inspirant des principes suivants :

Tout exposant ayant déjà pris part à une Exposition, tout vétéran, doit, pour obtenir la même récompense, faire montre d'un certain progrès ; et pour obtenir une récompense supérieure, témoigner d'une supériorité réelle sur les institutions similaires de création récente ; un exposant nouveau doit justifier ses prétentions à une récompense par comparaison avec d'autres institutions du même ordre. Enfin, la valeur notoire des exposants constitue un des principaux éléments d'appréciation du Jury.

Une visite générale préluda à l'examen de détail qui porta d'abord sur la Section américaine, mais nous devons appeler brièvement l'attention sur le sens du terme « université » en Amérique. De ce côté-ci de l'eau — nous ne disons pas seulement en France, mais en Allemagne, en Angleterre, en Europe — il désigne quelque chose de bien défini ; là-bas non, si bien qu'on peut dire, sans paradoxe, que le caractère de l'Université américaine est de n'en point avoir. Encore aujourd'hui l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire y voisinent presque toujours, et elle ne se distingue plus du collège. Parmi les institutions qualifiées « Universités », il en est qui ne sont même que de simples collèges, ou tout au plus, de bonnes écoles supérieures ; et par contre, il en est qui de l'université ont tout, moins le nom ; tel est le Bryn Mawr Collège qui ne s'intitule pas « Université », et dont certains de ses cours en font une

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

véritable « Faculté de Philosophie » selon la formule allemande, telle encore cette institution « Columbia » qui n'était hier encore que le Columbian Collège en dépit du haut enseignement qu'on y recevait (1).

Et voilà qui explique pourquoi la Section américaine de l'Enseignement secondaire (Groupe 2) était si peu développée par rapport à celle de l'enseignement supérieur (Groupe 3).

Une remarque encore avant d'aborder les résultats, et qui nous vise spécialement. Nombre d'établissements n'étaient représentés que par une plaquette indiquant la division des études et le titre des cours : procédé doublement fâcheux, illogique et froissant : si la mention d'un nom, la production d'une carte de visite suffit, le Jury n'a plus rien à faire et l'Exposition plus de raison d'être. Exposer, n'est-ce pas en effet, montrer ?

Une liste des récompenses avec justification à l'appui, nous mènerait trop loin ; nous ne pouvons que signaler quelques-unes des Expositions les plus marquantes, et celles-là même choisies dans les Sections américaine et française.

Le Jury a accordé des Grands prix :

A l'Université de l'Etat de New-York qui n'est pas elle-même une institution enseignante mais une corporation exerçant son contrôle sur tous les collèges, universités et établissements d'instruction ; elle avait exposé d'intéressants documents, rapports, statistiques, etc...

A l'Université John Hopkins fondée et dotée d'un capital de 18 millions par un citoyen de ce nom, ouverte en 1876 seulement et qui par ses encouragements aux recherches originales (20 bourses offertes chaque année à des étudiants méritants sans distinction d'universités) a exercé une grande influence sur le développement de l'enseignement supérieur dans le pays ;

A l'Université Harward, la plus ancienne des universités d'outremer — elle date de 1638 — l'une des plus riches, elle dispose d'un revenu de 4 millions, l'une des plus complètes et aussi des plus complexes, elle comprend 9 départements, école des gradués, ou faculté mixte des lettres et des sciences, école d'agriculture, école dentaire, etc...

A l'Université Columbia, très ancienne également, mais où l'ensei-

(1) A l'heure actuelle il n'existe aux Etats-Unis que deux établissements d'enseignement supérieur pur, l'Université Worcester Man et l'Université Catholique d'Amérique à Washington, vieilles toutes deux d'une vingtaine d'années à peine.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

gnement secondaire occupe une moindre place que l'enseignement supérieur représenté par 6 facultés ou écoles très florissantes;

A l'Université de Chicago, créée en 1886, par la générosité de quelques Crésus américains, M. Rockefeller entre autres; d'organisation assez compliquée et d'action très étendue, qui justifie ce que disait M. Compayré sur l'enseignement supérieur aux Etats-Unis: « l'Université en Amérique tend de plus en plus à devenir autre chose qu'une maison d'études fermées. Elle aspire à agir sur le milieu par le livre, le journal, la parole, comme les Communautés religieuses, et à vrai dire, l'Université de Chicago en est une, elle exerce une propagande, elle a ses missionnaires »;

A l'Université d'Yale fondée en 1701, aujourd'hui un centre d'études très actif;

A l'Université Cornell, où, selon le vœu de son éclectique fondateur « tout individu peut s'instruire dans toutes les branches du savoir humain », et dont l'enseignement, très divers dans ses objets, s'adressant aussi bien aux femmes qu'aux hommes, est très distinctif, de tendances nettement pratiques et techniques;

A l'Université de Californie, type de l'Université de l'Etat où l'instruction, par l'organe de trois établissements situés en des points différents du territoire, est donnée presque gratuitement;

Au Collège Bryn Mawr, destiné aux femmes et dont les diplômes sont fort recherchés;

Enfin à l'Institut polytechnique Rensselaer de Troy, école d'Ingénieurs réputée.

Dans la Section française, bien moins brillante matériellement que la Section américaine, on avait réuni les institutions similaires. C'est ainsi que toutes les institutions provinciales, moins Lyon et Nancy, ne formaient qu'une collectivité. Dans ces conditions, nous avons obtenu 7 Grands prix, 5 Médailles d'or et 1 Médaille de bronze; sans compter 7 autres Grands prix et 12 Médailles d'or et d'argent décernés à ceux de nos exposants que l'administration américaine avait envoyés du Groupe 3 au Groupe 8.

Les Grands prix du Groupe 3 ont été attribués:

A la Direction de l'Enseignement supérieur du Ministère de l'Instruction publique:

A la Collectivité de l'Université de Paris et de l'École des Hautes-Etudes:

Au Collège de France, au Muséum d'histoire naturelle;

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

A la Collectivité de l'Observatoire de Paris, du Bureau des longitudes et du Bureau central de météorologie ;

A la Collectivité de l'Université de Lyon et de l'Université de Nancy ;

Enfin, à l'Ecole libre des sciences politiques.

Une revue des récompenses attribuées aux Sections étrangères dépasserait le cadre d'un simple résumé. Constatons seulement pour finir que le Groupe de l'Enseignement supérieur très visité par le public de l'Exposition n'a pas médiocrement contribué au succès de cette fête du Travail et de l'Intelligence.

GROUPE 4

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL ARTISTIQUE

Ce Groupe ne comprenait pas d'exposants et il n'y a pas eu de rapport.

(Voir le rapport de M. Horteloup, pages 26 à 45 concernant les Groupes 9 à 14.) (Département des Beaux-Arts.)

GROUPE 5

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL AGRICOLE

Ce Groupe ne comprenait pas d'exposants, il n'a pas été fait de rapport.

(Voir le rapport spécial de M. de Vilmorin, Groupes 81 à 85. Agriculture, pages 247 à 259.)

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. WELLHOFF

GROUPE 6

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT (Enseignement technique, commercial et industriel.)

Suivant l'exemple donné par la France en 1900, les Américains avaient réservé une grande place aux Groupes de l'enseignement et de l'éducation, et à tout ce qui les concerne : Législation, organisation, statistique, locaux, plans et modèles, méthodes, résultats.

La Direction de l'enseignement technique du Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes a pris part officiellement à l'Exposition de Saint-Louis.

Nous étions représentés :

1° Par nos établissements nationaux (Conservatoire des Arts et Métiers, Ecole centrale des Arts et Manufactures, Ecoles nationales d'Arts et Métiers, d'Horlogerie, Ecoles nationales professionnelles) ;

2° Par les établissements administrés par l'État, avec le concours des départements et des communes (Ecoles professionnelles de la ville de Paris, Ecoles pratiques de Commerce et d'Industrie) ;

3° Par les établissements reconnus et contrôlés par l'Etat (Ecoles supérieures de Commerce) ;

4° Par certains établissements jouissant d'une certaine autonomie, mais publics et relevant de l'Etat, des départements ou des communes ;

5° Par les établissements privés, organisés et administrés par des associations ou des groupements corporatifs, patronaux ou ouvriers : Ecole commerciale, Ecole Supérieure pratique du Commerce et de l'Industrie, Ecoles des Hautes études commerciales de Paris ; et par les établissements privés proprement dits, tels que l'Ecole dentaire, les Instituts sténographiques, les Cours professionnels de Marseille.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

de Reims, de Bordeaux, etc., les Ecoles Berlitz, l'Ecole Pigier, l'Ecole spéciale des travaux publics, etc...

Très restreinte par suite du manque de place et des frais considérables d'installation, l'Exposition du Groupe offrait néanmoins un ensemble complet, avec des spécimens caractéristiques de tous les genres d'enseignement technique : tableaux, statistiques, travaux d'élèves (bien qu'il soit entendu que nos écoles ne soient pas des ateliers de production), dessins, modelages, croquis, graphiques, photographies, cartes, méthodes, programmes d'enseignement théorique et pratique, etc...

Les Colonies françaises étaient représentées par l'Ecole professionnelle de Tananarive qui avait envoyé des dessins, des échantillons de cuir et de soie.

L'Allemagne, où l'enseignement professionnel est si puissamment organisé et où abondent les cours de perfectionnement réservés aux apprentis, n'était représentée que par l'Ecole des Hautes Études Commerciales de Cologne.

L'Autriche, qui possède aussi un grand nombre d'écoles d'enseignement industriel et commercial dépendant du Ministère de l'Instruction publique, Ecoles supérieures et Ecoles ouvrières dont l'influence se fait chaque jour sentir davantage sur le développement de l'industrie nationale, avait une Exposition très remarquable de meubles d'art, de dentelles, de dessins originaux du meilleur goût et d'une exécution très artistique.

La Belgique était représentée par des établissements nationaux d'enseignement professionnel pour jeunes filles et pour garçons.

La Bulgarie figurait avec son Ecole de Commerce de Sistow.

L'Angleterre où l'enseignement général et l'enseignement technique se pénètrent réciproquement de la façon la plus étroite, avait envoyé de nombreux spécimens provenant de ses quelques écoles spéciales d'enseignement industriel et commercial.

L'Italie se faisait remarquer par ses Ecoles d'art appliqué et de dessin industriel.

Le Japon était représenté par ses Ecoles complémentaires professionnelles ou cours postscolaires et les Ecoles d'apprentis (degré inférieur), par ses Ecoles industrielles et commerciales du premier et du deuxième degré (degré moyen) et par ses Ecoles du Génie civil et Ecoles supérieures de Commerce (degré supérieur).

Le Mexique par ses Ecoles d'enseignement technique privé et par ses établissements officiels : Ecoles d'arts et métiers pour hommes,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

pour femmes. Ecoles supérieures de Commerce et d'Administration, Ecole des Ingénieurs de Mexico, etc...

L'Exposition suédoise comprenait un certain nombre de travaux artistiques de l'Ecole technique de Stockholm et de l'Ecole technique élémentaire de Boras.

Les Expositions de la Principauté de Monaco, du Portugal, du Canada, du Brésil et de la Chine montraient quelques travaux exécutés par les élèves de leurs écoles, mais sans grand intérêt.

Les États-Unis enfin présentaient leurs Ecoles industrielles particulièrement en honneur chez eux, presque toutes relevant de l'initiative privée : 1° Ecoles d'enseignement manuel (constituant le degré inférieur) ; 2° Ecoles de métiers et d'apprentissage ; 3° Ecoles techniques et de continuation ; 4° Ecoles de dessin industriel ; 5° Instituts de technologie et d'enseignement supérieur.

Les Écoles commerciales font partie de l'enseignement général ; l'enseignement supérieur commercial est donné dans les Universités et Collèges, l'enseignement moyen et inférieur dans les Écoles primaires.

Figuraient là aussi les Ecoles de Nègres : Institut normal et agricole de Hampton, Institut normal et industriel de Tuskegee, les Ecoles techniques d'Indiens, fondées à côté des autres Ecoles pour amener la race indienne à vivre de la vie nationale.

L'Exposition française a été particulièrement remarquée et appréciée : 13 Grands prix, 14 Médailles d'or et 10 Médailles d'argent ont récompensé les efforts des exposants. C'est peu, si l'on se reporte au palmarès 1900, c'est beaucoup si l'on songe que l'éloignement et les frais d'installation avaient considérablement restreint le nombre des participants.

Quoi qu'il en soit, le copieux rapport que M. Ed. Wellhoff a consacré à l'enseignement technique met fort bien en lumière que si les pays étrangers ont fait dans ces dernières années de sérieux efforts en faveur de l'instruction commerciale et industrielle, la France n'est pas restée en arrière du mouvement. La Direction de l'enseignement technique dont M. Wellhoff étudie longuement l'œuvre si méritoire peut s'enorgueillir à juste titre de l'impulsion qu'elle a donnée à l'enseignement technique français et des superbes résultats que le rapporteur a su mettre en lumière.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

RAPPORT DU DOCTEUR LÉON MEUNIER

GROUPE 7

ENSEIGNEMENT POUR LES INFIRMES. ÉTABLISSEMENTS POUR LES AVEUGLES. — ÉTABLISSEMENTS POUR LES SOURDS-MUETS. — ÉTABLISSEMENTS POUR LES PAUVRES D'ESPRIT

Les œuvres qui participèrent à cette Exposition furent groupées dans le Palais de l'Economie sociale. Elles obtinrent les récompenses suivantes :

Médaille d'or.

Association Valentin-Haüy pour le bien des aveugles, 31, avenue de Breteuil.

Et l'Institut départemental des sourds-muets et sourdes-muettes de la Seine, à Asnières.

Médaille d'argent.

Mlle L. Mulot, directrice de l'École maternelle d'aveugles d'Angers.

ASSOCIATION VALENTIN-HAÜY POUR LE BIEN DES AVEUGLES

Cette association date du 28 janvier 1889, mais ce ne fut que le 1er décembre 1891 qu'elle fut reconnue d'utilité publique.

Son siège est à Paris, 31, avenue de Breteuil.

Cette société, véritable centralisation de tout ce qui a trait aux

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

aveugles, s'occupe non seulement des aveugles français mais encore de ceux de l'étranger.

L'association présente un immense champ d'action et voici les principales œuvres qu'elle embrasse :

a) Dans les grands centres, elle fait distribuer par milliers, les *Conseils aux mères pour éviter l'ophtalmie des nouveau-nés.*

b) Elle prépare ou soutient les publications ou périodiques destinés aux aveugles : *Le Valentin Haüy*, *La Louis Braille*, *La Revue Braille.*

Ces journaux sont rédigés en points en relief; entre le service régulier de ces périodiques, l'association les distribue gratuitement en deuxième ou troisième lecture à un grand nombre d'aveugles pauvres.

La bibliothèque Braille, fondée en 1884, ouverte plusieurs fois par semaine, fournit aux aveugles, des livres en lecture, moyennant un cautionnement de 5 francs. Elle possède environ 15.000 volumes qui sont également mis à la disposition des aveugles de province.

L'œuvre s'occupe non seulement de la partie intellectuelle, mais aussi de la vie matérielle des aveugles.

L'association paie avec ses bourses les frais d'instruction et d'apprentissage des enfants. Elle procure à l'aveugle un métier et des commandes. Elle a créé un atelier d'apprentissage pour les femmes, un atelier pour la fabrication des sacs en papier.

Enfin, à Chilly-Mazarin (Seine-et-Oise) l'association a fondé une école pour les jeunes filles aveugles et arriérées physiquement et intellectuellement, la seule école de ce genre qui existe en France.

Le chiffre des patronnés de l'association atteint 5.200.

L'année dernière (1904) le chiffre des dépenses fut de francs : 150.780,85 et celui des recettes de francs : 146.476,75.

Le capital social est de francs : 881.473,50.

Tous ces chiffres ainsi que les graphiques exposés à Saint-Louis font nettement ressortir l'évolution ascendante de l'association Valentin-Haüy.

INSTITUT DÉPARTEMENTAL DES SOURDS-MUETS ET SOURDES-MUETTES DE LA SEINE, A ASNIÈRES PRÈS PARIS

Fondé en 1893 par le Conseil général de la Seine, l'Institut départemental des sourds-muets et sourdes-muettes admet gratuitement, dès l'âge de quatre ans, les enfants sourds-muets de nationalité fran-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

çaise, dont les familles sont domiciliées dans le département de la Seine (Paris et Banlieue).

Sous l'active impulsion de son organisateur et directeur, M. G. Baguer, l'Institut d'Asnières a rapidement progressé comme l'indique la statistique suivante :

	Élèves présents.
1894	80
1895	109
1897	170
1899	200
1900	220
1905	320

L'Établissement comprend donc actuellement 320 élèves dont 180 garçons et 140 filles.

Il comporte trois sections distinctes formant cinq quartiers :

1° Garçons et filles de 4 à 7 ans (Ecole maternelle) ;

2° Garçons de 7 à 13 ans (Ecole primaire) ;

Garçons de plus de 13 ans (Ecole primaire et professionnelle) ;

3° Filles de 7 à 13 ans (Ecole primaire) ;

Filles de plus de 13 ans (Ecole primaire, ménagère et professionnelle).

L'enseignement donné par la méthode orale pure, comprend :

1° La parole articulée et la lecture sur les lèvres ;

2° L'instruction primaire ;

3° L'apprentissage d'une profession.

Un comité de patronage, présidé par M. Léon Bourgeois, s'occupe de faciliter le placement des élèves à leur sortie de l'Etablissement.

Chaque année, depuis 1897, six à huit élèves obtiennent le certificat d'études primaires après examens écrits et oraux subis dans les mêmes conditions que les élèves entendants-parlants des écoles publiques.

Il eût été intéressant d'envoyer à Saint-Louis des cahiers scolaires permettant de montrer la marche des études et le développement intellectuel que les jeunes sourds-muets peuvent acquérir.

Le peu de place dont on disposait ne l'a pas permis.

A plus forte raison, a-t-on dû renoncer à présenter des objets fabriqués par les garçons ou par les filles, soit comme travail manuel, éducatif, soit comme exercices méthodiques d'apprentissage.

La moitié de la surface murale était recouverte par un tableau de 1 m. 40 sur 1 mètre, fixant par de superbes photographies les élé-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ments de l'art subtil de la lecture sur les lèvres. A l'institut d'Asnières, comme du reste dans la plupart des grandes écoles de sourds-muets, les élèves sont instruits par la parole et pour la parole, c'est-à-dire que tout l'effort des professeurs a pour but de rendre au muet l'usage de la parole et d'apprendre au sourd à lire la parole sur les lèvres de ses interlocuteurs.

Ce tableau où l'on retrouve l'aspect de la physionomie pour chacune des voyelles et pour chacune des consonnes de la langue française a été longuement admiré.

En dessous, un panneau de huit photographies, dont quatre pour les classes et quatre pour les ateliers d'apprentissage initiait le visiteur à la vie habituelle des élèves.

Enfin, un pupitre supportait un exemplaire de chacun des principaux ouvrages publiés par l'Établissement, soit pour l'instruction des sourds-muets, soit pour la vulgarisation des connaissances physiologiques ou pédagogiques qui permettent d'entreprendre utilement l'éducation des enfants anormaux.

MADEMOISELLE MULOT, FONDATRICE-DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DES JEUNES AVEUGLES D'ANGERS

Mlle Mulot, après avoir passé 25 ans de son existence à enseigner des enfants voyants, a fondé et dirigé depuis 15 ans, à Angers, une école de jeunes aveugles.

De cette double existence, Mlle Mulot a déduit une méthode d'instruction et d'éducation pour les aveugles tendant à se rapprocher de celle des voyants. C'est ainsi qu'elle repousse l'écriture en points, qui isole des voyants l'aveugle tant isolé déjà. Dans son école, elle enseigne l'écriture normale : pour arriver à ce résultat, elle emploie un guide stylographique qui permet aux aveugles d'être lus de leurs amis, tout en leur laissant la possibilité de se lire entre eux. Il leur permet aussi de se présenter aux examens publics communs aux voyants, sans besoin d'intermédiaire.

Nous devons ajouter que pour la correspondance directe, entre parents et amis, il donne également l'avantage aux aveugles de lire eux-mêmes les lettres qu'on leur adresse et que les parents peuvent écrire eux-mêmes. Il suffit qu'ils écrivent droit comme notre ronde et de la grosseur de 0 m. 004 avec un crayon, en plaçant leur feuille blanche sur un papier buvard : en appuyant un peu, ils feront sur le papier

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

buvard une dépression qui se traduira en relief sur la feuille blanche relief que l'aveugle lira facilement.

Toute l'éducation et l'enseignement de l'enfant aveugle, par Mlle Mulot, tend donc à ce double but :

1° Education de l'enfant par des moyens pratiques et attrayants (géographie par la sphère, arithmétique par des figures, etc...);

2° Permettre à l'aveugle de se mêler le plus possible à la vie des voyants, en leur donnant une même culture intellectuelle.

GROUPE 8

FORMES SPÉCIALES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION. LIVRES D'ÉTUDES. — MOBILIER SCOLAIRE ET MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT.

Ce Groupe ne comprenait pas d'exposants, il n'a pas été fait de rapport.

(Voir le rapport de M. Léopold Mabilleau, pages 306 à 313 concernant les Groupes 129 à 141, Économie sociale.)

RAPPORT DE M. HORTELOUP, Commissaire suppléant des Beaux-Arts, à l'Exposition de Saint-Louis.

DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS : GROUPES 9 à 14

En décembre 1902, un projet de loi adopté par les deux Chambres autorisait le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à engager pour la participation des Services des Beaux-Arts à l'Expo-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

sition universelle et internationale de Saint-Louis, la somme de cinq cent soixante-neuf mille francs 569.000 francs) se décomposant comme suit :

Emballage.	55.000	francs.
Transports.	70.000	—
Installation	50.000	—
Impression, habillement des gardiens, autres frais de matériel	5.000	—
Assurances	40.000	—
Manufactures nationales	60.000	—
Mobilier national	50.000	—
Subvention pour la construction du Pavillon national	150.000	—
Séjour du commissariat à Saint-Louis	20.000	—
Attachés à Paris	4.000	—
Séjour de deux brigadiers	10.000	—
Gardiens.	20.000	—
Voyages de délégations et indemnités.	35.000	—
Total.	569.000	francs.

La somme de 150.000 francs, subvention pour la construction du Pavillon national, fut portée en fait à 163.000 francs par l'acceptation gracieuse de M. le Directeur des Beaux-Arts d'ajouter à la subvention primitive :

10.000 francs pour la décoration artistique du plafond du Pavillon national.

3.000 francs pour la décoration des jardins du Pavillon, sommes qu'il convenait d'économiser sur les autres chapitres.

En conséquence, le commissariat des Expositions des Beaux-Arts se trouvait officiellement chargé d'assurer avec 406.000 francs l'exposition de l'ensemble suivant :

1° Manufacture nationale de Sèvres ;

2° Manufacture nationale de Beauvais ;

3° Manufacture nationale des Gobelins ;

4° Garde-Meuble national ;

5° Les œuvres des artistes peintres, sculpteurs, graveurs, architectes et artistes décorateurs, en conformité du règlement élaboré pour la Section des Beaux-Arts.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

A cette participation officiellement prévue vinrent s'ajouter celles des établissements suivants :

Union centrale des Arts Décoratifs ;
Chalcographie du Louvre ;
Administration des Monnaies et Médailles.

Le Commissaire des Expositions n'hésita pas à prendre à sa charge les frais que comportaient l'emballage et le transport des ouvrages exposés par ces trois administrations pour donner encore plus d'importance et d'éclat à la participation des Beaux-Arts.

Exposition de la Manufacture nationale de Sèvres.

L'Exposition de la Manufacture nationale de Sèvres était réunie dans un salon et dans un vestibule de l'aile droite du Pavillon national, décorés sous la direction de M. Sandier, directeur des travaux d'art de la manufacture. Ces deux pièces étaient tendues d'une étoffe de soie moirée bleu pâle, en haut de laquelle courait une frise peinte décorée d'un feuillage gris et rehaussée de médailles en grès rose cristallisé. Toutes les pièces exposées, environ 350, tant biscuits reproduisant les œuvres célèbres de nos sculpteurs, que plats, vases, coupes, bols, services en porcelaine dure, en porcelaine tendre ou en grès, furent spécialement choisis pour former un ensemble décoratif complet.

Garde-Meuble national.

La décoration de la grande galerie d'honneur du Pavillon français fut confiée à l'administration du Garde-Meuble national. Tendue de damas gris bleu à ramages Louis XIV, cette salle contenait trois grandes tapisseries des Gobelins représentant les épisodes suivants du règne de Louis XIV :

1° Audience du Cardinal Chigi ;
2° Entrée du Roi à Dunkerque ;
3° Siège de la Ville de Douai ;

pièces anciennes exécutées toutes trois d'après les cartons de Van der Meulen et Lebrun, de 1667 à 1672.

Une quatrième tapisserie des Gobelins également de la série des

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

« Portières du Char de Triomphe » aux armes de France et de Navarre, d'après les dessins de Charles Le Brun, des consoles d'applique en bois doré portant des reproductions de bustes anciens, des banquettes recouvertes de savonneries et de somptueux bras de lumières en bronze de style Louis XIV, complétaient la décoration de cette galerie d'honneur.

Manufacture nationale des Gobelins et Manufacture nationale de Beauvais.

C'est au Palais des Beaux-Arts, dans la grande salle de la Section française réservée aux objets d'arts décoratifs que furent exposées les trois tapisseries modernes de la Manufacture nationale des Gobelins :

1° Les armes de la République Française, d'après Blanc ;
2° La France en Afrique, d'après Rochegrosse ;
3° Cérès, copie d'ancien d'après Claude Audran.

C'est également là que furent réunies les 20 pièces exposées par la Manufacture nationale de Beauvais comprenant :

1° Quatre panneaux décoratifs ;
2° Quatre feuillets de paravent ;
3° Quatre dessus de porte (Fleurs et Oiseaux) ;
4° Cinq écrans dont deux études d'élèves ;
5° Un canapé et une causeuse à décoration florale.

Administration des Monnaies et Médailles.

Au centre de cette même salle dans des vitrines spécialement aménagées à cet effet, figurait la collection des pièces envoyées à l'Exposition de Saint-Louis par l'Administration des monnaies et médailles : au nombre de 270 environ, elles permettaient de suivre sur les plus beaux spécimens l'histoire de la gravure française depuis le règne de Louis XII jusqu'à nos jours.

Union centrale des Arts décoratifs.

Dans l'aile gauche du Pavillon national un salon et un vestibule faisant pendant à ceux occupés dans l'aile droite par la Manufacture

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

de Sèvres, réunissaient l'ensemble des objets d'art exposés par le Musée de l'Union centrale des Arts décoratifs.

Quatre grandes vitrines, meubles de coin à trois corps enchâssés dans l'architecture de la salle, le panneau décoratif d'Albert Besnard, « L'Ile Heureuse », une grande table et quatre fauteuils en bois sculpté du même style moderne que celui des vitrines, composaient la décoration du grand salon exécuté d'après les dessins de M. Georges Hoentschel.

Dans les vitrines étaient présentées une centaine de pièces du Musée choisies parmi les plus précieux ouvrages dus au talent de nos grands céramistes, verriers, orfèvres et bijoutiers d'art contemporains.

Chalcographie du Louvre.

Terminant la série des services spéciaux des Beaux-Arts ayant participé à l'Exposition de Saint-Louis, la chalcographie était représentée en Amérique par une série de quatre-vingts estampes signées de nos maîtres graveurs du XIX^e^ siècle, exposées dans les autres salons du Pavillon national.

Salons dits des artistes décorateurs.

A côté des salons de l'Union centrale des Arts décoratifs, deux autres salons sans détermination spéciale furent installés par M. G. Dubufe et par la Société des artistes décorateurs.

Le premier salon était décoré d'une série de compositions dues au pinceau de M. G. Dubufe et, comme le second, était dessiné par l'architecte Pierre Selmersheim qui sut harmoniser dans le style moderne les travaux des différents collaborateurs qu'il s'était adjoints.

C'est dans ce dernier salon cité pour mémoire, comme le premier, puisque les Services des Beaux-Arts restèrent étrangers à leur organisation décidée par le Commissaire général et réalisée par la Société des artistes décorateurs et son président, que furent exposées les œuvres de seize membres de cette société.

Il convenait de mentionner ici cet ensemble de cuirs repoussés, coffrets, pendules, vases en cuivre, cristaux, étains, émaux, etc... qui

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

avaient été préalablement soumis au Jury d'admission au même titre que toutes les œuvres exposées dans la Section des Beaux-Arts proprement dite.

Dans le département B de la classification du règlement général les Beaux-Arts se répartissaient en cinq groupes :

Peinture et dessin.	Groupe	9
Gravure et lithographie.	—	10
Sculpture	—	11
Architecture.	—	12
Art décoratif	—	14

La Section était réglementée par l'arrêté suivant en date du 28 février 1903.

Paris, le 28 février 1903.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu le règlement général de l'Exposition internationale qui doit être organisée à Saint-Louis (Etat de Missouri), selon le décret du Sénat et de la Chambre des représentants des Etats-Unis assemblés en Congrès.

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — La Section française des Beaux-Arts de l'Exposition universelle de Saint-Louis sera ouverte le 1er mai 1904 et close le 1er décembre de la même année. Elle comprendra des œuvres produites depuis l'année 1892.

ART. 2. — Seront admis à cette Exposition les ouvrages rentrant dans les catégories suivantes :

1. Peinture.
2. Aquarelle, dessin, miniature, émail, peinture sur céramique.
3. Sculpture, gravure, en médailles ou sur pierre fine, ciselure.
4. Architecture.
5. Gravure et lithographie.
6. Objets d'art (verres, céramiques, émaux, vitraux, mosaïques, métal, cuir, bois, tissus, etc...)

ART. 3. — Les copies seront exclues.

ART. 4. — Les artistes français devront adresser au Commissariat des Expositions de Beaux-Arts — Grand Palais, avenue d'Antin, Porte C —

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

avant le 1er octobre 1903, la notice signée des œuvres qu'ils désirent exposer. Cette notice contiendra les nom, prénoms et adresse de l'artiste, le lieu de sa naissance, le nom de ses maitres, le sujet, le genre et les dimensions de ses ouvrages, l'indication des propriétaires, le prix de vente en toutes lettres.

Chacun des genres devra faire l'objet d'une notice spéciale. Le maximum des ouvrages que chaque artiste pourra exposer est limité à six.

ART. 5. — L'Administration désignera ultérieurement le local où seront remis les ouvrages destinés à l'Exposition. Ces ouvrages devront être déposés ou expédiés franco de port du 2 au 14 novembre 1903 de 10 heures à 4 heures, sauf le dimanche.

ART. 6. — L'admission des ouvrages présentés sera prononcée par un Jury constitué par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et par le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes.

ART. 7. — L'Etat prend à sa charge les frais d'emballage et de transport.

ART. 8. — L'installation de la Section française sera faite par les soins du Commissariat des Expositions des Beaux-Arts.

L'Administration américaine aura la surveillance et la garde des salles et prendra les mesures nécessaires pour garantir du vol ou de tout autre dommage les œuvres exposées.

Une surveillance sera exercée d'autre part par les agents du Commissariat français.

ART. 9. — Le prix des œuvres à vendre sera communiqué par le Commissariat français à tous les visiteurs qui en feraient la demande. Aucun droit sur le prix d'une œuvre vendue ne sera perçu, il sera remis intégralement à l'artiste bénéficiaire avec la seule diminution des frais de banque.

ART. 10. — Aucun ouvrage ne sera reproduit sans autorisation écrite de l'auteur contresignée par le Chef du Département des Beaux-Arts de l'Administration Américaine.

ART. 11. — La Section française des Beaux-Arts est hors concours pour les récompenses.

ART. 12. — Le Directeur des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent règlement.

CHAUMIÉ.

JURY D'ADMISSION

Le Jury d'admission de 176 membres nommé dans les mêmes formes que celui de l'Exposition universelle de 1900 fonctionna sous les présidences suivantes :

Groupe 9 . . . . . MM. Bonnat.
— 10 . . . . . L. Flameng.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Groupe	11	MM. Thomas.
—	12	Vaudremer.
—	14	Guiffrey.

Le Jury fut réuni au milieu du mois de novembre 1903, ses opérations prirent fin le 10 décembre suivant, après l'acceptation de :

577 Peintures ;
100 Aquarelles, dessins et miniatures ;
242 Gravures et lithographies ;
310 Pièces de sculpture ;
38 Cadres de gravures en médaille ;
350 Objets d'art, pièces de bijouterie, orfèvrerie, céramique, émaux, ivoires, dentelle, meubles, etc...

Soit un total de près de 1.700 ouvrages retenus par le Jury sur 2.850 soumis à son appréciation se décomposant comme suit :

1.261 Peintures ;
276 Dessins, aquarelles et miniatures ;
344 Gravures et lithographies ;
417 Sculptures ;
76 Projets d'agriculture ;
42 Gravures en médaille ;
430 Objets d'art.

Comme l'énonçait l'article 11 de l'arrêté réglementant la participation des Beaux-Arts à l'Exposition de Saint-Louis, la Section française était Hors concours pour les récompenses, il ne s'agissait pas d'une situation privilégiée mais seulement de s'abstenir de concourir pour les récompenses.

Sans s'étendre ici sur les raisons d'ordre général et sur celles plus spéciales qui, dans la circonstance avaient dicté les décisions du Ministre à cet égard, contentons-nous de signaler combien cette mesure fut sage et souhaitons qu'elle devienne pour l'avenir une règle presque constante en matière d'Exposition internationale à l'étranger.

Quoi de plus injuste, en effet, pour les artistes que cette obligation d'affronter les aléas d'un tel concours. Souvent sollicités d'exposer alors qu'ils ne disposent pas toujours d'une œuvre donnant la pleine mesure de leur talent, digne de leur situation acquise, ils se trouvent menacés de ne pas recevoir la récompense à laquelle ils ont tous les droits. Nous ne signalons pas là une exception, mais au

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

contraire une règle générale qui s'impose, plus l'artiste a de vogue, c'est-à-dire plus il est difficile pour lui de se faire prêter des œuvres déjà classées, et communément pour chaque artiste consciencieux, poursuivant ses travaux d'après ses inspirations et par conséquent incapable de fournir à jour fixe, pour une manifestation donnée, une œuvre d'art à la fois digne de cette manifestation et bien représentative de son talent.

D'ailleurs, le fait de se soustraire volontairement aux décisions d'un Jury implique avant tout pour la Section demandant ce régime d'exception, l'obligation impérative de ne pas prêter le flanc à des critiques sérieuses, autrement dit contenu et contenant c'est-à-dire les œuvres d'art et le cadre dans lequel elles seront présentées devront s'imposer d'eux-mêmes comme honorant à la fois et le pays qui invite et la nation conviée : de cette responsabilité plus lourde incombant au Jury d'admission et aux organisateurs ne peuvent sortir que des résultats heureux.

Et en élargissant le débat, en l'envisageant à un point de vue plus philosophique et partant plus élevé, il semble que le principe des récompenses en matière d'Exposition de Beaux-Arts à l'étranger doive complètement être abandonné.

A notre idée, une Section de Beaux-Arts n'a pas d'autre but que celui d'être avant tout, l'attraction agréable et récréative, à la fois plaisir des yeux et de l'esprit, manifestation qu'on voudrait savoir dégagée de toute préoccupation spéculative, uniquement chargée sous la forme plastique et picturale de résumer l'état des esprits et des mœurs, de préciser les aspirations, les tendances et la température morale de la nation exposante. A ce titre, sa seule mission n'est-elle pas de s'inscrire en marge du compartiment commercial et industriel que comme la signature fleuronnée de ce pays ?

Et d'ailleurs, les Expositions universelles ne donnent-elles pas lieu de plus en plus à des expositions orales, conférences littéraires, sur la poésie, le théâtre, le roman, la musique, venant dans cet ordre d'idées élargir et appuyer parallèlement le rôle des Sections de Beaux-Arts certainement incomplet, quand il s'agit de résumer intégralement tous les aspects de la pensée nationale d'un pays ? Or, viendrait-il à l'idée des organisateurs de faire *concourir* pour des diplômes et des médailles et les conférenciers et ceux dont les travaux auraient été analysés au cours de ces conférences ? Pourquoi donc vouloir imposer aux artistes un autre traitement que celui réservé à cette catégorie spéciale d'exposants dont ils ne sauraient être séparés ?

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Emballage.

L'emballage des œuvres d'art fut confié à M. Ferret, emballeur de l'administration des Beaux-Arts. Commencé dans le milieu de décembre 1904, il était terminé le 20 janvier suivant, date à laquelle commença l'enlèvement des 223 colis des Beaux-Arts, représentant un poids net de 140.000 kilogrammes et un cubage de 800 mètres cubes. Tous les tableaux, gravures, cadres d'architecture et de gravures en médailles, pour éviter la multiplicité des petits colis difficiles à surveiller pendant les transbordements à Paris, au Havre et à New-York, furent emballés dans 16 grands cadres mesurant de 3 m 30 à 4 m 30 de long sur 2 m 15 de hauteur et 2 m 15 de largeur.

Vu le poids important de chacun de ces cadres, la nécessité de faire emploi de la grue pour les mouvoir était une garantie de plus pour éviter les funestes à-coups des chargements et déchargements :

116 caisses renfermaient la sculpture et les objets d'art ;

61 caisses représentaient l'ensemble de l'Exposition de la Manufacture Nationale de Sèvres et les 18 dernières contenaient les pièces exposées par le Garde-Meuble National.

Tous ces colis furent ouverts à Saint-Louis sous la surveillance de deux des emballeurs ayant fait l'emballage au Grand Palais. En fin d'exposition, quatre d'entre eux revinrent en Amérique pour réemballer, mesure qui ne contribua pas pour peu à éviter des avaries plus sérieuses que celles dues à une très mauvaise traversée comme en fait foi le rapport du représentant des Assureurs Maritimes dont nous parlerons plus loin.

Transport.

La question du transport des œuvres d'art à Saint-Louis fut une des plus complexes qu'eut à résoudre le Commissaire des Beaux-Arts.

En effet, dès que cette question fut mise à l'étude, les Compagnies de chemins de fer américaines émirent la prétention de percevoir pour les objets d'art un tarif spécial dit tarif express de 400 fr. par 1.000 kilos, de New-York à Saint-Louis, avec retour payant.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

L'acceptation de ces conditions léonines pour nos 140 tonnes d'œuvres d'art aurait porté les frais de transport à environ 150.000 francs, ce qui rendait impossible toute participation des Services des Beaux-Arts à l'Exposition de Saint-Louis. Le trust des Compagnies d'Express américaines semblant à un moment vouloir maintenir ses prétentions une note spéciale fut adressée au Ministre pour le mettre au courant de la situation dans laquelle se trouvait une Nation officiellement invitée que les tarifs exorbitants des Sociétés particulières monopolisant les transports, allaient mettre dans l'obligation de renoncer à sa participation promise. Entre temps cependant le représentant et le correspondant au Havre de la « Morris Express C° Ltd », MM. Massonneau et C^ie^, proposaient un contrat de transport à forfait tout à fait raisonnable.

Les 140.000 kilos et 800 mètres cubes que représentait l'ensemble des colis des Beaux-Arts pris au Grand Palais, dirigés sur le Havre par la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, chargés sur les vapeurs de la Compagnie Générale Transatlantique, emmenés de New-York à East Saint-Louis sur le terrain même de l'Exposition par la Compagnie Baltimore And Ohio Railroald C° et retour à Paris par les mêmes voies, étaient transportés pour la somme forfaitaire de 68.200 francs. Ce prix acceptable était le résultat de l'application par la C^ie^ Baltimore and Ohio du tarif régulier de 120 francs par 1.000 kilos de New-York à East Saint-Louis avec retour gratuit que ne consentait aucune autre Compagnie. Le Commissariat des Beaux-Arts n'a eu qu'à se féliciter d'avoir été autorisé à traiter avec la maison Massonneau qui a mené à bien la lourde tâche de transporter à 8.000 milles de Paris et retour des objets d'art représentant une valeur de 4 millions de francs après avoir rempli avec conscience et intelligence toutes les clauses de son contrat.

Assurances.

L'ensemble des œuvres d'art devant figurer à Saint-Louis fut assuré contre les risques de transport avec le maximum d'avantages obtenus jusqu'à cette époque pour les Expositions de Beaux-Arts au taux de 0,50 % de la valeur des objets (aller et retour). Le contrat d'assurance rédigé par M. Audra, courtier juré d'assurances, engageait 37 Compagnies, pour une somme globale de 4 millions de francs

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

contre versement d'une prime atteignant 20.000 francs. En fait la valeur marchande des objets d'art calculée sur le prix de vente demandé par chaque artiste portait la valeur globale des œuvres d'art à 6 millions. Le Commissaire des Beaux-Arts jugea qu'il y avait lieu de ne pas contracter d'assurance sur le prix correspondant surtout à l'espérance qu'avaient les artistes de vendre leurs œuvres à des prix relativement élevés, en conséquence, les exposants furent invités à consigner sur une feuille spéciale le prix minimum auquel ils consen-

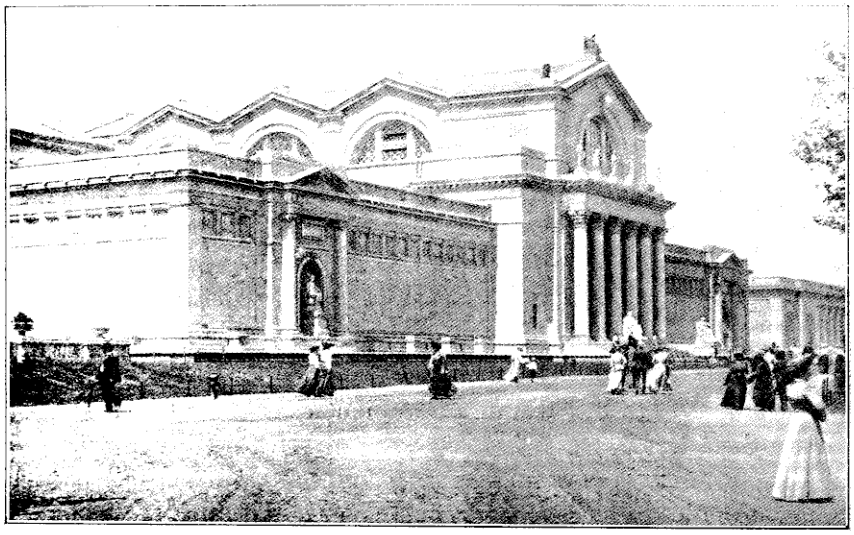

Le Palais des Beaux-Arts.

tiraient à se défaire de leurs œuvres, prix qui devait servir de base à la déclaration d'entrée exigée par la douane américaine et au calcul des droits à percevoir en cas de vente des œuvres en Amérique.

De ce fait, l'économie réalisée sur les 40.000 francs prévus à ce chapitre se trouva portée à 20.000 francs et il était implicitement admis que ce reliquat devait constituer une réserve destinée à indemniser les artistes pour tous les accidents non couverts par l'assurance au cours du transport, tel que bris de sculptures et casse des objets fragiles.

Toute assurance plus étendue concernant les risques d'incendie pendant le séjour aurait nécessité le paiement d'une prime qui atteignait 2 % de la valeur des objets, environ 18 mois avant l'ouverture de l'Exposition et 3 à 4 % de cette valeur à la fin de l'année 1903.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

La question des assurances pour les œuvres d'art à exposer à Saint-Louis, qui fut sur le point d'être portée à la tribune de la Chambre sous forme de question adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ne pouvait être résolue dans les limites du budget voté qu'en écartant l'assurance séjour qui aurait nécessité un crédit de 150.000 francs. Les artistes furent d'ailleurs avertis de cette situation par la déclaration formelle qui en fut faite sur les reçus délivrés au moment de la réception des œuvres.

Dans le prix de 4 millions, valeur globale des objets assurés, selon l'usage constant suivi jusqu'à ce jour et à juste titre, n'était comprise aucune des œuvres d'art appartenant à l'Etat : envois de Sèvres, du Mobilier national et Garde-Meuble.

Emplacement.

Le Palais des Beaux-Arts, situé derrière le monumental château d'eau dressé sur la colline qui dominait l'Exposition, se trouvait dans de parfaites conditions d'isolement sans pour cela être par trop éloigné du centre de la World's Fair.

Le Palais se composait d'un monument central destiné à subsister après l'Exposition comme Musée de la ville de Saint-Louis, réservé à la Section américaine et à la « Loan Collection ». Encadrant ce bâtiment deux ailes annexes indépendantes n'ayant qu'un rez-de-chaussée abritaient les Sections étrangères.

La Section française occupait dans l'aile droite 18 grandes salles bien éclairées par des plafonds verriers et prenant accès sur l'entrée principale en façade du bâtiment.

Les autres nations occupaient respectivement les emplacements suivants :

Allemagne	18	salles.
correspondant dans l'aile gauche, à celles occupées par la France dans l'aile droite.		
Grande-Bretagne.	14	—
Belgique	9	—
Hollande	9	—
Italie.	8	—
Suède et Norvège	6	—
Japon	5	—

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Canada	4 salles.
Hongrie	3 —
Autriche	2 —
Ces deux nations avaient encore des œuvres d'art dans leur Pavillon national.	
République Argentine	2 —
Brésil	2 —
Portugal	1 —
Bulgarie	1 —
Mexique	1 —
Cuba	1 —
Russie	2 —
(non officiellement représentée.)	
Section internationale	1 —

Etant données les différentes dimensions des salles, il importe de faire remarquer que la superficie concédée à la France représentait environ 45 % de l'emplacement global concédé dans le même pavillon aux nations exposantes qui se partageaient entre elles les 34 salles restant disponibles.

C'est dans le grand Salon central, d'une superficie égale à celle de trois salles moyennes, que fut installée l'exposition de nos objets d'art ; ce salon dont la description fut donnée dans maintes revues, installé comme un jardin d'hiver verdoyant de palmiers, de lauriers et d'hortensias constituait une véritable innovation pour une Exposition universelle, son arrangement d'une originalité assez imprévue fut, pendant toute la durée de l'Exposition, la principale attraction du public visitant la Section des Beaux-Arts.

Deux salles étaient réservées aux gravures, deux aux aquarelles et dessins et une longue galerie tout particulièrement bien éclairée, à l'architecture.

Derrière le Palais des Beaux-Arts un pavillon construit spécialement à la demande de la France, contenait les sculptures des quelques Nations que n'avait pas effrayées le transport de pièces souvent fragiles et coûteuses à une pareille distance et sur un trajet nécessitant de si nombreux transbordements. La France occupait à elle seule la moitié de ce pavillon dont le caractère décoratif fut complètement gâté par un parquetage auquel il eût été préférable de substituer un sol sablé, où des allées et des buissons de verdure auraient donné à la sculpture un cadre approprié à ses besoins. Quelques importantes

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

figures en marbre et en pierre ornaient encore les jardins qui entouraient notre Pavillon national.

Décoration.

La décoration des salles de peinture était à la fois somptueuse et sobre et d'un caractère distingué digne des traditions du goût français. La tenture d'un brun chaudron très chaud avec motif Louis XV ton sur ton, d'un aspect particulièrement soyeux, fut composée tout exprès dans les tissages du Nord. La tonalité de cette étoffe et celle d'un tapis vert olive avec dessin noir posé dans toute la section, servirent de base au ton de la frise commandée à MM. Albert et Robert Besnard. Cette frise qui ornait toutes les salles représentait une succession de femmes, symbolisant l'Art et l'Industrie, assises de face une palme dans chaque main se silhouettant sur un fond oranger or. Soixante-dix dessus de portes en plâtre, reproductions de deux charmants modèles spécialement exécutés par le sculpteur Emile Derré complétaient la décoration très harmonieuse et très moderne de la Section.

Installation et Gardiennage.

Le premier mai, jour fixé par le Congrès américain pour l'ouverture de l'Exposition, la Section française des Beaux-Arts fut ouverte au public, elle était la seule prête avec la Section belge et une partie de la Section anglaise.

En six semaines, en dépit du froid et de la neige qui durèrent tout le mois de mars, le Commissaire des Beaux-Arts assura, avec les sept gardiens des Beaux-Arts amenés de Paris, aidés par quelques nègres et manœuvres, l'installation complète de tous les services des Beaux-Arts participant à l'Exposition (1).

L'installation terminée, trois gardiens furent constamment affectés à la garde des services des Beaux-Arts exposant au Pavillon national tandis que les quatre autres restèrent au Palais des Beaux-Arts.

L'Exposition était à peine ouverte qu'il fut jugé impossible d'aban-

(1) L'installation de l'Exposition de la Manufacture nationale de Sèvres fut dirigée par M. Sandier, directeur des travaux d'art de la Manufacture.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

donner la nuit le Pavillon national et la Section installée au Palais des Beaux-Arts, à la seule surveillance des « Jefferson guards » gardes de l'Administration américaine. En conséquence, moyennant une indemnité spéciale pour chaque nuit de veille, deux de nos gardiens français assurèrent une surveillance constante, tant au palais des Beaux-Arts qu'au Pavillon national ; chaque nuit de garde était toujours suivie d'une journée de repos. C'est d'ailleurs grâce à ce jour de congé revenant régulièrement et au dimanche, également jour de repos, puisque l'Exposition restait fermée par décision du Congrès, qu'il fut possible d'exiger un service consciencieux du personnel qui eut à supporter pendant quatre mois de tout à fait pénibles chaleurs dans un pays très humide où régnait la malaria. L'habitation en commun dans la maison louée pour le Commissariat des Beaux-Arts, et la cuisine française que cet arrangement permit de servir au personnel contribuèrent aussi pour beaucoup à empêcher la démoralisation de ces gardiens éloignés de leur foyer et retenus dans un pays dont ils ignoraient complètement la langue.

Retour.

L'Exposition ferma le 2 décembre, et le réemballage commença de suite à l'aide de quatre emballeurs venus de Paris. Malgré le froid intense qui sévit à Saint-Louis dès le 15 décembre rendant le travail très pénible, toutes les caisses étaient fermées le 15 janvier et le personnel du Commissariat quittait Saint-Louis le 16 après avoir remis entre les mains des représentants de Massonneau et Cie l'ensemble des colis des services des Beaux-Arts.

Dès le 15 mars les caisses arrivaient au Grand Palais, ayant attendu plus de 3 semaines à New-York le *Bordeaux* seul cargot boat de la Compagnie Générale Transatlantique, retardé dans la marche de ses passages par des avaries qu'il eut à faire réparer au Havre dans le courant de janvier. Malgré ce retard la France dont l'Exposition des Beaux-Arts était de beaucoup la plus importante entre toutes celles des autres nations exposantes fut la première à recevoir en Europe ses œuvres d'art. La traversée du *Bordeaux* fut très pénible, comme en fait foi le rapport de mer déposé par le commandant de ce vapeur le 12 mars, jour de son arrivée au Havre, au greffe du tribunal de ce port : la mer fut démontée pendant six jours consécutifs, le navire

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

avait de très violents roulis, fatiguant énormément. Des avaries ayant été signalées dans la cargaison de ce vapeur l'expert du Comité des assureurs maritimes assista à l'ouverture des 120 colis contenant les tableaux, statues, etc. Il estima que les avaries constatées ne pouvaient être attribuées à un emballage insuffisant mais bien aux violentes tempêtes qui avaient assailli sans discontinuer le *Bordeaux* du 5 au 11 mars.

38 œuvres d'art sérieusement avariées donnèrent lieu, après entente amiable avec les artistes au paiement d'une indemnité de frs : 15.570 et la remise en état des cadres et de certains meubles de la section des objets d'art au débours d'une somme de frs : 1.189.

Quelques plâtres et statues qui avaient subi certains accidents non couverts par l'assurance, furent remis en état pour la somme de francs: 1.200.

Budget.

En résumé, malgré les charges non prévues au budget qui augmentèrent les dépenses des sommes suivantes :

Francs :	15.000	Création du poste de Délégué du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à l'Exposition de Saint-Louis.
—	13.000	Somme abandonnée au Commissaire général à titre de contribution supplémentaire pour la construction du Pavillon national et l'organisation des jardins.
—	2.500	Paiement des gardes de nuit au Pavillon national et au Palais des Beaux-Arts pendant la durée de l'Exposition.
		Soit une somme ronde de
Francs :	30.500	

le Commissaire des Beaux-Arts ayant terminé sa liquidation en laissant un reliquat disponible de francs : 20.000 environ, c'est en fait une économie de 50.500 francs qui fut réalisée sur les 419.000 francs prévus au budget et mis à la disposition des Services des Beaux-Arts, pour leur participation à l'Exposition de Saint-Louis.

Par comparaison avec l'Exposition universelle de Chicago en 1893

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

l'Exposition de Saint-Louis ne présentait pas un budget supérieur à celui voté lors de la manifestation Colombienne pour la participation des Services des Beaux-Arts, avec un excédent de ressources qui ne dépassa guère 40.000 francs; l'ensemble des œuvres d'art exposées à Saint-Louis se présentait comme suit par rapport à celui de Chicago :

Saint-Louis.	Unités.	Chicago.	Unités.
Exposition des Beaux-Arts proprement dite	1.600	Exposition de Beaux-Arts, proprement dite	1.050
Manufactures de : Sèvres, Gobelins et Beauvais. Garde-Meuble.		Manufactures de : Sèvres, Gobelins et Beauvais.	
Union centrale des Arts décoratifs.	900	Musée des Arts décoratifs.	600
Chalcographie. Monnaies, médailles.		Moulages de sculpture française du XIe au XIXe siècle.	
Total. . . .	2.500	Total. . . .	1.650

Si l'on tient compte que les 40.000 francs d'excédent représentant pour une part les frais de gardiennage de la Section et pour l'autre la prime payée pour l'assurance transport alors qu'à Chicago le gardiennage fut confié aux marins français sans charge pour la Section des Beaux-Arts et que les frais d'assurances ne dépassèrent pas 4.000 fr. il reste acquis qu'avec une somme budgétaire égale l'Exposition de la World's Fair l'emporta de beaucoup sur l'importance de son aînée. En fait, l'Exposition de Saint-Louis reste la plus grande Exposition de Beaux-Arts entreprise *jusqu'à ce jour à l'étranger*.

Après cette constatation il ne restera qu'à justifier les raisons pour lesquelles la ville de Saint-Louis eut le grand honneur de cette faveur exceptionnelle. Cette cité fut-elle bien le centre où il convenait d'entreprendre une aussi importante manifestation? L'effort tenté fut-il sinon utile tout au moins apprécié comme il convenait par la population du centre, du sud et de l'ouest américains, qui visita surtout cette Exposition un peu négligée par le nord et l'est, c'est-à-dire par la partie de la population la mieux préparée pour donner à cette entreprise un résultat profitable? Telles sont les questions qui se posent impérativement et auxquelles répondra certainement M. le Rapporteur général seul qualifié pour établir, documents en mains, le véritable bilan d'une Exposition universelle.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Avant de terminer ce bref résumé, rappelons qu'un rapporteur très autorisé, M. Paul Adam, l'homme de lettres que son goût très sûr, sa puissante imagination évocatrice d'idées et ses réelles qualités d'observation critique, désignaient justement pour une pareille mission du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a remis entre les mains du Commissaire général un long rapport sur la participation des Services des Beaux-Arts à l'Exposition de Saint-Louis.

Après le dépôt de ce document tout à fait captivant, d'une rare élévation de pensée et d'une portée aussi philosophique que pratique, où la Section était étudiée consciencieusement et analysée aussi bien dans le détail de ses œuvres principales que dans ses résultats par comparaison avec les Sections étrangères, la demande d'un autre rapport adressée au collaborateur du Commissaire organisateur de la Section française ne pouvait comporter qu'un simple compte rendu de l'évolution administrative des travaux d'organisation, d'installation sur place et de liquidation.

Si cependant il nous était permis d'émettre un vœu, après le gros effort qui fut tenté à Saint-Louis, où d'importantes sommes furent mises à la disposition de l'art français pour le faire triompher à la World's Fair, et après l'énergie et l'activité vraiment très grandes, dépensées avec entrain pour mener à bien cette entreprise, souhaitons :

1° Que dorénavant il ne soit plus fait à l'étranger d'Exposition ouverte à d'aussi nombreux exposants, nécessitant une organisation matérielle aussi considérable et entraînant autant de frais et de si lourdes responsabilités ;

2° Que dans l'avenir un Jury d'admission restreint, le seul vraiment responsable de ses jugements, limite sévèrement le nombre des admis à ces exportations temporaires en respectant, bien entendu, toutes les manifestations d'art, celles qui affirment nos liens avec le passé et celles plus hardies qui fraient des voies nouvelles à notre école.

En matière artistique les victoires ne se gagnent pas sur les plus grandes superficies couvertes ou par le plus grand nombre d'exposants, contrairement au principe admis dans les Sections industrielles et commerciales où par leur nombre même les exposants peuvent souligner nettement l'importance plus ou moins grande de la production nationale.

Malgré les très grands progrès réalisés en ces dernières années par l'étranger, malgré l'activité artistique déployée en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Amérique et dans d'autres pays de moindre importance comme la Suède et la Norvège, où la formation d'écoles

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

nationales avec leurs défauts mais aussi avec leurs qualités indigènes très originales est déjà en pleine fermentation, la France et Paris, restent néanmoins le grand centre attractif de tous les élèves artistes où les apprentis de tous pays viennent demander à nos maîtres la base de l'enseignement qui leur fait souvent défaut chez eux. Et puisque nul n'en ignore, puisque cette suprématie ne nous est pas contestée, pourquoi ne pas bannir cette tyrannique et dangereuse manifestation du plus grand nombre, pour soigner jalousement la qualité de nos envois en les limitant à l'ensemble strictement suffisant pour assurer la représentation normale de toutes les tendances de notre école dont quatre siècles d'une évolution continue, marquée à chaque étape par des noms glorieux affirment la vitalité? La France n'y perdra rien, ni en prestige, ni en renommée et nos artistes consolideront encore davantage, s'il est possible, la situation prépondérante dont ils jouissent à juste titre à l'étranger.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. RÉGINALD EMANUEL

GROUPE 15

TYPOGRAPHIE. — PROCÉDÉS DIVERS D'IMPRESSION
(Matériel, Procédés et Produits.)

La Section de l'Imprimerie à l'Exposition internationale de Saint-Louis a été moins importante qu'il était à prévoir dans un pays où la réclame joue un aussi grand rôle. Des rivalités d'Etats américains en ont sans doute été la cause. Nombre d'imprimeries parmi les plus renommées des Etats-Unis n'avaient point exposé. Les Expositions étrangères qui auraient pu profiter de cette situation, ont elles aussi été réduites, au moins pour la plupart.

Seules les Sections française, allemande et peut-être autrichienne formaient des ensembles intéressants à visiter.

Encore, devons-nous ajouter que l'Exposition de la Section fran-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

çaise ne correspondait point à l'importance de cette industrie dans notre pays dont la réputation n'est plus à faire à l'étranger pour ses « belles impressions ». L'éloignement, les tarifs prohibitifs nord-américains, la crainte des copies et contrefaçons et la cherté de cette exposition ont été les motifs qui ont éloigné quelques-uns de nos maîtres-imprimeurs français. De ces 4 points le dernier est indéniablement le moins discutable.

Pour résumer ici le rapport de l'imprimerie à l'Exposition de Saint-Louis, nous donnerons les indications suivantes :

I. — NOMBRE DES EXPOSANTS POUR CHAQUE PAYS ET CELUI DES RÉCOMPENSES ATTRIBUÉES

	Exposants.	Récompenses.	
États-Unis	59	9	
Allemagne	41	15	
Argentine	4	3	
Autriche	15	2	
Belgique	11	3	
Brésil	13	4	
Ceylan	8	2	
Cuba	5	2	
Chine	2	0	
Danemark	2	1	
France	43	33	(dont 5 mises H C)
Grande-Bretagne	6	4	
Italie	9	5	
Japon	5	3	
Mexique	14	3	
Nouvelle-Zélande	1	0	
Portugal	7	2	
Russie	?	(caisses non encore ouvertes au moment des opérations du Jury).	
Siam	1	1	

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

II. — QUALITÉS DE CES EXPOSITIONS

L'Allemagne a, sans aucune hésitation possible, donné au public la meilleure *impression d'ensemble*. L'agencement et la « présentation » de ses produits étaient bien supérieurs à ceux de toutes les autres sections. Mais à comparer spécialement ses impressions avec celles des exposants français, on constatait que la moyenne en était inférieure en qualité.

Par contre, dans l'impression trichrome elle est presque au moment de nous surpasser. Ses progrès depuis 1900 ont été très grands.

La France a présenté au public le plus grand et le plus bel ensemble, sans nul doute, au point de vue professionnel technique. Malheureusement, sa Section a été mal distribuée, mal agencée. Cela est d'une très grande importance au regard du public. Le cadre fait toujours valoir une œuvre, même aux yeux des connaisseurs. Les progrès des imprimeurs français étaient d'apparence insensible depuis 1900. Seul, le goût de la clientèle des imprimeurs semble en progrès. C'est en grande partie à ces derniers qu'en revient le mérite.

États-Unis. — Le plus grand nombre des exposants étaient les fabricants de machines à écrire. Quant aux imprimeurs proprement dits, ils n'ont réellement surpassé les autres nations que dans un genre : impression des papiers fiduciaires. Mais en cette branche du moins sont-ils incontestablement très supérieurs, *en moyenne*, aux autres pays.

L'**Autriche** en une Section bien organisée nous a montré différentes applications ingénieuses de procédés connus.

Le **Japon** nous a fait montre d'un progrès réel. A noter comme nouveauté dans ce pays des impressions sur métaux fort bien exécutées.

Quant aux autres Sections elles ne présentaient aucun procédé nouveau à noter.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

III. — CONCLUSION

Pour nous résumer : au point de vue professionnel, l'Exposition de Saint-Louis ne nous a guère fait voir que nous n'eussions déjà vu en 1900. — Néanmoins, il est un procédé dont les progrès sont chaque jour plus grands, une vue d'ensemble sur les stands à Saint-Louis a suffi pour le constater. Nous voulons parler de l'impression en trois couleurs : l'Allemagne, les Etats-Unis y ont réellement beaucoup progressé. D'autres pays y excellent et la France est heureusement parmi ces derniers.

L'impression générale qui se dégage de la visite à l'Exposition de Saint-Louis est qu'un grand nombre d'imprimeurs à l'étranger voient dans l'impression trichrome, le procédé de l'avenir. Est-ce à raison, est-ce à tort ? Nous n'osons nous prononcer, mais nous croyons devoir indiquer cette tendance manifeste que nous avons constatée.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. DEMARIA

GROUPE 16

PHOTOGRAPHIE. (Matériel, Procédés et Produits.)

Les Américains séparent complètement les fabricants des photographes professionnels et des amateurs. Aussi le Groupe était-il divisé en deux Classes : la Classe 54, matériel, instruments, et la Classe 55, pellicules, épreuves, émaux, photogravure, photographie artistique, portraits, etc...

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

21 nations concouraient dans le Groupe: 11 avaient exposé dans d'autres Sections. En réalité, la photographie régnait partout: elle apportait son aide à la présentation des objets, elle embellissait les surfaces murales.

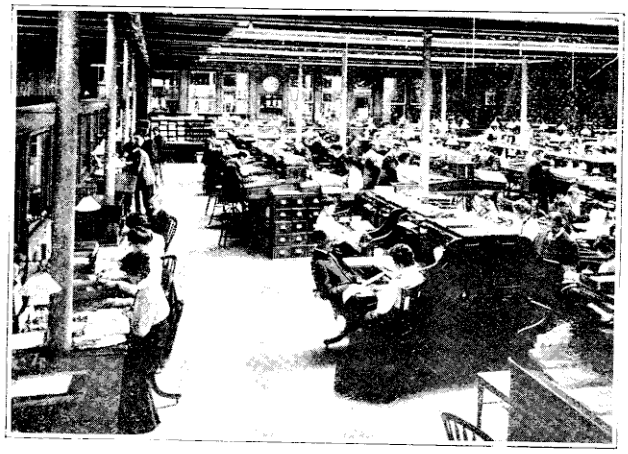

Atelier de la Eastman Kodak Company.

Dans l'enceinte de l'Exposition une Compagnie avait obtenu le monopole de la prise des clichés et elle exigeait des photographes professionnels appelés à opérer dans l'Exposition une redevance importante; quant aux amateurs, ils pouvaient opérer en toute liberté, à la condition de ne pas utiliser de pied avec leurs appareils.

L'Exposition photographique était installée dans le grandiose Palais des Arts Libéraux. Malheureusement, les ouvertures fort rares rendaient cet emplacement peu favorable pour une exposition de cette nature.

Atelier de la Eastman Kodak Company.

La France avec 28 exposants, a remporté 11 grands prix et 12 Médailles d'or, alors que 7 Grands prix et 12 Médailles d'or ont été décernés aux 47 exposants américains: 10 Grands prix et 15 Médailles d'or aux 63 exposants allemands: 7 Grands prix et 26 Mé-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

dailles d'or aux 87 anglais. Ce fut donc un véritable succès pour nous.

La photographie professionnelle française était représentée par la collectivité de la Chambre syndicale des photographes professionnels et par les Expositions particulières des premières maisons de Paris et de la province.

La photographie scientifique avait une collection assez importante d'épreuves radiographiques.

Le « Photo-Club » de Paris représentait en majeure partie les amateurs français par une Exposition où les plus habiles de ses membres avaient pris une large part.

Les appareils et instruments d'optique photographique exposés offraient le plus grand intérêt ; outre que nos modèles diffèrent totalement des modèles américains, la qualité de notre construction qui repose bien plus sur des données scientifiques et sur une exécution précise que sur une production intensive, retenait l'attention.

L'Exposition des Etats-Unis était tout à fait restreinte pour un pays qui compte tant de professionnels et d'amateurs émérites. De plus, elle n'était pas ordonnée, les cadres et les épreuves de chaque exposant étant éparpillés dans diverses salles.

La photographie scientifique était surtout représentée par des épreuves astronomiques provenant des grands observatoires.

Dans le Pavillon national américain une place importante avait été réservée à des applications photographiques, mais c'était plutôt à titre d'attraction : le cinématographe et les mutoscopes en faisaient les frais.

La succursale à New-York d'une maison de Berlin représentait à elle seule les constructeurs d'appareils dans la section américaine, et une grande maison américaine, universellement connue, au lieu d'exposer ses produits avait édifié dans l'enceinte de l'Exposition un grand pavillon destiné à la vente.

Ici, une parenthèse : la France, où les appareils photographiques entrent en franchise, a été un moment envahie par les produits américains avec une impétuosité telle que nos constructeurs ont été longtemps à se remettre du choc. Le Bill Mac Kinley ferme le marché des Etats-Unis à la concurrence étrangère. Ne serait-il pas bon de penser à nos constructeurs qui ont fait preuve depuis si longtemps de tant d'intelligence et d'initiative ?

Les fabricants de plaques, industrie très importante aux Etats-Unis, n'avaient qu'un exposant.

Si la France a eu la Section la plus complète et l'Allemagne la

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

plus belle Exposition au point de vue de la photogravure et de la photographie trichrome, ce sont les anglais qui ont mis sous les yeux des visiteurs le plus grand nombre d'épreuves : portraits, groupes, scènes historiques et de genre, etc...

Plusieurs grands observatoires anglais avaient envoyé de belles collections de positifs scientifiques sur verre.

Les constructeurs anglais d'appareils ne s'étaient pas dérangés. A quoi bon ? Ils avaient pesé les avantages commerciaux. Or les droits d'entrée aux Etats-Unis constituent vis-à-vis des appareils étrangers une véritable prohibition.

Les exposants allemands étaient répartis en trois palais : Palais des Arts Libéraux, Palais de l'Enseignement et Pavillon national. C'est ici qu'ils présentaient leurs plus beaux spécimens de photographie trichrome.

La photographie scientifique avait d'importants envois ayant spécialement trait aux hôpitaux de Berlin.

Les fabricants allemands faisaient complètement défaut. On remarquait au Palais de l'Enseignement un nouveau modèle de lanterne pour la projection en couleurs.

Les envois de l'Autriche, de la Belgique, du Portugal n'avaient rien d'intéressant. — Un exposant danois présentait une belle série de portraits d'intérieurs. L'Italie, des épreuves au charbon grand format, des reproductions d'œuvres d'art connues, des appareils dits « détectives » et la Suisse de jolies épreuves en couleurs représentant des paysages locaux.

Les Expositions des Etats du centre et du sud de l'Amérique étaient plutôt inférieures, sauf celles du Mexique et du Brésil.

Les Etats de l'Asie et de l'Océanie n'offraient rien qui retînt particulièrement l'attention.

Le Japon avait exposé une belle série de grands agrandissements, mais ses appareils copiés lourdement sur des modèles classiques européens étaient loin d'être parfaits.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. LE SOUDIER

GROUPE 17

LIVRES ET PUBLICATIONS. — RELIURE (Matériel et Produits.)

GROUPE 18

CARTES ET APPAREILS DE GÉOGRAPHIE ET DE COSMOGRAPHIE TOPOGRAPHIE

Tout le monde à Saint-Louis a été unanime à constater le grand succès remporté par la France, tant par le nombre que par la qualité des produits exposés. La librairie française particulièrement a donné dans toutes ses branches des marques telles de sa supériorité que les plus hautes récompenses lui ont été décernées. Leur nombre a dépassé celui accordé aux autres nations.

Nos éditeurs de livres et de périodiques ont montré qu'ils progressaient d'une manière continue, et que leurs beaux livres de bibliophiles à gravures ne pouvaient être égalés nulle part.

Nos relieurs ont été particulièrement favorisés, et il est rare de voir un nombre aussi restreint de concurrents cueillir autant de lauriers. Cela tient au degré de perfection qu'ils ont atteint de tout temps.

Nos éditeurs géographes et cartographes exposants étaient trop peu nombreux pour que le Jury du Groupe 18, où nous n'avions pas de jurés français, ait pu juger de l'ensemble des progrès réalisés dans cette branche de notre industrie. Il serait à désirer qu'à une prochaine Exposition cette spécialité fût réunie aux autres de la librairie.

Il serait cependant injuste de déduire de ce qui précède, que les

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

autres nations étrangères n'aient pas eu leur part de succès. L'Allemagne a fait pour l'Exposition de Saint-Louis un effort qu'on ne retrouve pas dans le passé, car elle a dépensé pour sa participation officielle en 1904, quatre millions de marks ou cinq millions de francs, soit un million de marks de plus que les prévisions. Elle était incitée à cet effort par sa clientèle qui, aux Etats-Unis est nombreuse, eu égard à l'émigration allemande plus florissante là qu'en aucun pays du monde, et principalement à Saint-Louis. Le nombre de ses exposants était de 151 pour la librairie et de 32 pour la géographie.

Le rapporteur a pensé qu'il était très intéressant et surtout très utile pour nous, Français, d'étudier non pas tant les procédés de fabrication de nos concurrents immédiats, les Allemands, avec lesquels nous rivalisons très avantageusement, que l'ensemble de leur production et de leurs échanges, comme aussi les méthodes et les moyens employés par eux, pour répandre au loin cette production. Elle peut paraître, au premier abord, bien supérieure à la nôtre, mais c'est par l'effet d'un malentendu que le rapporteur a essayé d'éclaircir en rendant à une statistique obscure sa véritable signification.

Dans le cours de l'année 1903 la France a produit 12.264 ouvrages, l'Allemagne 27.606. Le nombre des libraires était en France de 5.174 et en Allemagne de 10.259 se répartissant ainsi pour ce dernier pays : Allemagne 7.875 — Autriche 919 — Suisse 293 — Autres pays d'Europe 922 — Amérique 180 — Afrique 19 — Asie 31 — Australie 10. Les journaux ont été en France de 8.220 organes et en Allemagne de 5.717.

Les importations se sont élevées en France à 12.827.906 francs et en Allemagne à 36.135.000 francs.

Enfin les exportations se sont chiffrées pour la France à 38.863.309 fr. et pour l'Allemagne à 105.008.750 francs.

A titre de comparaison les chiffres de production pour les autres pays ont été dans cette même année 1903 :

Etats-Unis 7.865 ouvrages — Grande-Bretagne 8.381 — Italie 6.155 — Suisse 7.816 — Hollande 3.005 — Belgique 2.639 — Danemark 1.544 — Norvège 712.

Le chiffre formidable de plus de 27.000 ouvrages par an n'est pas atteint par l'Allemagne par sa seule production. On ignore généralement qu'il est obtenu avec le concours de plusieurs pays, on pourrait dire de tous les pays. En effet, la statistique allemande présente en bloc la production de tout ce qui se publie en langue allemande un peu partout : dans l'empire d'Allemagne d'abord, puis

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

en Autriche-Hongrie, dans la Suisse allemande et enfin dans tous les autres pays, même en France. Considérons le chiffre de la population d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Suisse, pour ne parler que des pays qui fournissent le plus fort contingent dans la production des livres en langue allemande :

Empire d'Allemagne.	56.367,000	habitants.
Autriche.	47.143.000	—
Suisse	3.330.000	—

soit pour les pays de langue allemande en Europe seulement, un total minimum de près de 107 millions d'habitants.

Or, la statistique donnée pour la France ne comporte que les livres publiés dans notre pays même, et de plus le nombre de ses habitants n'atteint guère que 39 millions. Par conséquent, en produisant annuellement plus de 12.000 ouvrages, la France, en raison de l'étendue moindre de son territoire et du chiffre moins élevé de sa population, fait un effort supérieur à ceux réunis de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la Suisse avec leurs 27.000 ouvrages, à la publication desquels contribuent aussi les autres pays qui publient plus ou moins des livres en langue allemande.

Si on ajoute, et ceci a une grande importance puisqu'on parle de chiffres, qu'en France la statistique des imprimés ne peut se faire qu'au moyen du dépôt légal, c'est-à-dire sur les ouvrages déposés au Ministère de l'Intérieur à Paris par les imprimeurs, on verra que le chiffre annoncé de 12.000 ouvrages est au-dessous de la réalité, une foule d'imprimés n'étant pas déposés au Ministère pour Paris ou dans les Préfectures pour la province.

Il en résulte qu'on ne s'éloignerait certainement pas de la vérité en estimant au bas mot la production annuelle de la France à 15 ou 18.000 ouvrages, si ce n'est plus.

On peut donc, sans crainte d'être démenti, affirmer que le chiffre de 27.000 ouvrages que l'Allemagne déclare publier ne représente pas la production réelle de ce pays pris isolément, que d'autre part celui de 12.000 ouvrages indiqué pour la France, par la seule statistique du dépôt légal, est notoirement incomplet et fort au-dessous de la réalité.

Si de la production on passe à la consommation, on verra que les chiffres qu'elle accuse (importation en France 13 millions environ, importation en Allemagne un peu plus de 36 millions, exportations hors de France 39 millions environ, exportations hors d'Allemagne

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

105 millions de francs ont besoin d'être commentés et expliqués si l'on doit en tirer une conclusion.

Ainsi on n'ignore pas qu'un nombre considérable de livres et de périodiques français sont expédiés aux Etats-Unis par la voie anglaise et la voie allemande. Groupés soit à Londres, soit à Leipzig ou Hambourg, ils sortent ainsi des ports anglais ou allemands et sont considérés en Angleterre et en Allemagne comme importés dans ces deux pays, adressés qu'ils sont à un intermédiaire anglais ou allemand. A notre connaissance, de grosses librairies à New-York font expédier leurs achats de livres français à Londres pour y être groupés avec les livres anglais et être acheminés vers l'Amérique par Liverpool ou d'autres ports où le fret est avantageux. D'autre part, d'importantes maisons de commission de Leipzig ou de Hambourg joignent à leurs envois de livres allemands des livres français qui partent ainsi sur des navires battant pavillon allemand.

Le Rapporteur s'est étendu longuement sur l'Allemagne et il a bien fait, car ayant eu le mérite de découvrir une vérité qui n'avait encore été traduite par personne avant lui, il a su en tirer à la fois un enseignement et un sérieux motif d'encouragement dans l'avenir.

Parmi les autres pays, l'Angleterre nous offrait des éditions remarquables à plus d'un point de vue. Il faut regretter toutefois qu'en 1904 la participation des éditeurs anglais se soit bornée à l'envoi de quelques spécimens seulement ; leur trop petit nombre, bien qu'ils fussent judicieusement choisis, n'a pu que nous faire regretter cette demi-abstention.

Les Etats-Unis plus encore que l'Angleterre, nous ont causé une véritable déception par le petit nombre de leurs exposants dans la Section de librairie ! Nous avons d'autant plus déploré cette quasi-abstention que les exposants présents nous ont montré des éditions remarquables, imprimées soigneusement sur des papiers d'une beauté incomparable.

Quant aux autres pays, bien que l'Italie ait envoyé quelques beaux spécimens, mais en trop petit nombre, et que le Japon nous ait montré des illustrations originales, ils n'ont pu se placer qu'au second plan, la plupart de leurs publications ne pouvant être comparées, même de loin, avec celles des pays énumérés plus haut.

Il est incontestable que l'effort de la librairie française est considérable, mais il n'est pas douteux qu'elle peut mieux faire encore dans la voie de la propagation et arriver à disputer à ses concurrents les marchés si riches de l'étranger. Sur ce point, le doute

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

n'est pas possible, et le succès ne pourrait que couronner nos efforts si les questions suivantes étaient mises à l'étude et si le programme, qui serait la conséquence naturelle de cet examen, se réalisait à bref délai.

L'apprentissage des commis-libraires est un desideratum exprimé depuis longtemps par la plupart des chefs de maison. Il devrait durer au moins deux années.

La création d'une école de commis-libraires s'impose également. La question a été agitée dans les congrès d'éditeurs, mais jusqu'ici n'a pas abouti. Des cours spéciaux faits par des spécialistes sur un programme peu étendu, mais bien déterminé, seraient le corollaire de l'apprentissage. L'étude des langues étrangères y aurait une large place, car leur connaissance faciliterait aux jeunes libraires français leur placement à l'étranger; ils pourraient ainsi y faire un séjour profitable, d'une durée plus ou moins longue. Ils y trouveraient l'occasion d'étudier, sans frais appréciables, les méthodes employées hors de France.

Les envois d'office et en dépôt ou à condition devraient être faits par nos confrères sur une plus large échelle et pour une longue durée, sans la parcimonie qu'y apportent encore trop d'éditeurs français.

L'ouverture des comptes sur bonnes références devrait être plus large, et les crédits accordés suffisamment étendus comme durée pour inciter les libraires de détail à s'approvisionner plus complètement qu'ils ne le font et à tenir toujours en magasin les ouvrages les plus courants et surtout les nouveautés.

L'ensemble de nos éditeurs ne devrait pas laisser à quelques grandes maisons seulement le monopole de la publicité mais s'attacher tous à faire des annonces de leurs livres dans les journaux français et étrangers — pour ces derniers, l'envoi d'exemplaires suffit généralement — à envoyer des prospectus bien faits et clairs, titre avec analyse succincte et surtout table des matières complète; enfin à en faire des expéditions très nombreuses, sur un choix trié d'adresses, à des spécialistes et surtout aux bibliothèques et aux professionnels.

Pour ne pas nuire à l'ensemble de la littérature française, quelques maisons d'édition devraient restreindre autant que possible leur production dans ce genre que par euphémisme nous appellerons « corsé ». Nous savons que ce genre de littérature s'adresse surtout à l'étranger où il est, quand il s'y édite, officieusement sinon officiellement proscrit, ou ne se débite que sous le manteau.

On serait surpris à l'étranger de voir combien ces livres se vendent

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

peu en France. Ils suffisent cependant à nous faire au delà de nos frontières, une réputation imméritée d'immoralité, qu'exploitent savamment à notre détriment ceux-là mêmes qui les ont acquis dans leur pays, sinon dans le nôtre.

Une autre question essentielle à examiner, est celle du dépôt légal, qui ne devrait plus être fait uniquement par l'imprimeur, mais aussi par les premiers intéressés, l'éditeur ou l'auteur. Outre les avantages que présente le dépôt légal pour nos collections nationales qu'il vient enrichir, pour la propriété littéraire et artistique des œuvres de l'esprit qu'il garantit puisque les poursuites en contrefaçon ne peuvent s'exercer au profit de l'auteur que du jour où l'ouvrage est entré à la Bibliothèque nationale, enfin pour les mesures de police et d'ordre public à l'application desquelles tout citoyen est intéressé, il y en a un autre qui touche tout spécialement la librairie d'édition : c'est celui de contribuer à compléter notre bibliographie nationale qui, nous l'avons vu plus haut, n'enregistre que les deux tiers à peine de notre production.

Si les conditions multiples indiquées ci-dessus se trouvaient une fois remplies par le commerce français de l'édition, ce dernier ne tarderait pas à en subir les influences heureuses, au point de vue du développement de la production et de la vente des livres.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. GERIN-LAJOIE

GROUPE 19

INSTRUMENTS DE PRÉCISION. — APPAREILS DE PHYSIQUE
(Monnaies et Médailles, Matériel, Procédés et Produits.)

GROUPE 20

MÉDECINE ET CHIRURGIE

Le Groupe 19 comprenait les instruments de précision, les appareils de physique, d'optique, etc... La France y était représentée par onze exposants qui, avec leur 30 compatriotes du Groupe 20 occupaient dans le Palais des Arts Libéraux une surface de 120 mètres carrés.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Nous ne parlerons pas ici des opérations préalables : recrutement des exposants, travaux du Comité d'admission transformé en Comité d'installation, composition du Jury international, et nous nous bornerons à signaler quelques-unes des expositions, tant françaises qu'étrangères.

Chez nous d'abord, celle de M. Baille-Lemaire, hors concours, membre du Jury, qui nous présentait entre autres objets remarquables, un télémètre Souchier adopté par l'armée française, une jumelle à réticule, qui, solution d'un problème longtemps cherché, fixe l'axe d'optique dans un appareil de Galilée ordinaire à foyer virtuel, avec oculaires concaves ; de M. Bellieni dont les instruments de nivellement, les appareils photographiques ont remporté le plus légitime succès ; de M. Collot, héritier d'un nom connu qui présentait, entre autres appareils de précision remarquables, des balances à amortisseurs à air ou à liquide, des balances pour l'étalonnage des poids tout à fait dignes de la Médaille d'or décernée à cette maison ; de MM. Guillaume, Pellin, etc...

Nous arrêterons ici cette liste qui n'a rien de limitatif... et nous passerons à l'étranger.

L'Allemagne avait disséminé son Exposition du Groupe 19 dans une demi-douzaine de Palais, ce qui rendait tout jugement d'ensemble difficile. Il est cependant permis de dire que l'abondance s'y alliait à l'indigence : abondance de choses bien encadrée du reste : thermomètres, baromètres, électromètres, etc... indigence d'idées, d'inventions. L'Allemagne du Groupe 19 n'a guère fait que répéter à Saint-Louis en 1904, son effort de 1900 à Paris.

Les Etats-Unis copieusement représentés au Groupe 19, ont envoyé surtout des machines à calculer et des machines à caisses, peu d'instruments de précision : balances, télescopes. La National Cash Register avait l'Exposition la plus complète et la plus curieuse. Etablie dans l'Ohio, elle a construit plus de 38.000 machines-caisses à calculer. Annexé à la manufacture, un gymnase est à la disposition des travailleurs de la National Cash Register ; essai de philanthropie qui valut à la C^ie^ déjà dotée d'un Grand prix, les félicitations du Jury ; l'American Arithmometer C^o^, la Computing Scale C^o^, etc...

Dans les autres Sections étrangères, rien qui appelle particulièrement l'attention. En somme, de tous les exposants du Groupe 19, seuls nos compatriotes ont tenté de nous montrer du nouveau. Et le Jury leur en a su gré, puisque avec 11 exposants seulement, la France a remporté 6 grands prix et 5 médailles de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 20

Le Groupe 20 intéressant la médecine, la chirurgie et l'art dentaire, était dispersé dans les divers palais, et cette dispersion ne rendait pas plus facile l'examen par les membres du Jury, des expositions concurrentes.

La France comptait 23 exposants, tous, à des titres divers, plus ou moins dignes d'attention ; nous en nommerons seulement quelques-uns : M. Gerin-Lajoie, membre du Jury, hors concours — le docteur Calot, de Berck-sur-Mer — le docteur Paul Hamonic et bien d'autres, qui présentaient des instruments très variés de médecine ou de chirurgie par eux inventés ou perfectionnés.

Pour l'Allemagne, nous renouvelons la remarque que nous avons faite tout à l'heure : beaucoup d'exposants, tant individuels que collectifs ; peu de choses nouvelles. Beaucoup de confusion aussi ; les Universités allemandes qui ont obtenu un Grand prix, offraient un mélange d'objets d'un classement particulièrement difficile, effort méritoire tout de même, au moins par la masse. Nommons en passant, l'Exposition de la maison Louis et H. Lœwenstein, celles des docteurs Lencksmann, Strauss, Bockenheimer...

Sur l'Exposition des Etats-Unis et des autres nations étrangères, nous n'insisterons pas autrement, tout examen devant nous entraîner à des précisions de détail incompatibles avec le caractère d'une analyse aussi réduite. Faisons seulement cette constatation d'autant plus flatteuse pour nous qu'elle émane des visiteurs et des membres du Jury mêmes, à savoir « que les Français sont toujours les premiers constructeurs du monde pour les instruments de précision et de chirurgie ». Ce jugement n'est pas un simple hommage platonique ; il a trouvé son expression officielle dans le verdict du Jury international qui nous attribua, dans le Groupe 20, où nous ne comptions que 23 exposants : 9 Grands prix, 7 Médailles d'or, 4 Médailles d'argent, 2 Médailles de bronze, soit, 22 récompenses sur 23 exposants, le 23e était hors concours.

Notons pour mémoire et comparaison que les autres nations ont obtenu : les Etats-Unis, avec 37 exposants : 7 Grands prix, 7 médailles d'or, 10 Médailles d'argent, 8 Médailles de bronze, en tout 32 récompenses. — L'Allemagne avec 101 exposants : 17 Grands prix, 23 Médailles d'or, 20 Médailles d'argent, 7 Médailles de bronze, soit 67 récompenses. — L'Angleterre, avec 7 exposants : 3 Grands prix, 1 Médaille d'argent, 2 Médailles de bronze, soit 6 récompenses, etc...

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. MUSTEL

GROUPE 21

INSTRUMENTS DE MUSIQUE (Matériel, Procédés et Produits.)

COMITÉ D'ADMISSION

Le Comité d'admission fut constitué et installé dans ses fonctions, le 13 mars 1903.

Les décisions les plus importantes prises par ce Comité ont été les suivantes :

Constitution d'une Collectivité semblable à celles qui avaient fonctionné dans diverses Expositions précédentes.

Cette collectivité bien qu'exclusivement composée de facteurs, admettrait des marchands, à la condition expresse que ces derniers soient éditeurs des instruments destinés à leur Exposition.

Le Comité prit une heureuse initiative en ce qui concerne la question des assurances. A l'époque où il s'en occupa, en septembre 1903, les Compagnies d'assurances qui avaient primitivement établi un tarif acceptable, eu égard aux conditions mêmes de cette Exposition venaient subitement d'élever la prime.

Peu de temps après, elle fut presque doublée. Il était à craindre que ce taux ne subît encore une majoration. Le Comité d'admission s'émut de cette situation et décida, en groupant la totalité des instruments exposés, de faire une proposition en bloc. Aussi, il obtint un forfait avantageux qui ramena la prime à un taux acceptable pour tous.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

COMITÉ D'INSTALLATION

A la suite de la circulaire du 7 juillet 1903, le Comité d'admission du Groupe 21 s'érigea simplement en Comité d'installation sans apporter aucun changement à sa constitution.

Le Comité d'installation étudia d'abord la somme des frais généraux qui allaient incomber à chaque exposant.

Il s'occupa ensuite du mode d'installation qu'il convenait d'adopter et fixa un modèle uniforme de vitrines, de même ton, de même architecture, de mêmes dimensions générales, pour tous les exposants.

Le Comité divisa ensuite les exposants en deux groupes.

Les exposants ayant recours aux vitrines placées sur murs ou sur planchers, sans pianos ou harmoniums ou instruments pouvant être classés parmi ces derniers, firent l'objet du premier groupe ; les exposants en pianos ou harmoniums composèrent le second groupe.

JURY

Le Jury se divisa en deux sous-commissions, l'une ayant à s'occuper des instruments à vent, cuivre, bois, ou à cordes ; l'autre des pianos, orgues et harmoniums.

Cette division fut adoptée pour avancer les opérations.

Le Jury des instruments de musique se réunit pour la première fois le 1er septembre et, de suite après sa formation, commença ses travaux. Le 22 septembre, ayant terminé, il remit ses décisions entre les mains du Jury départemental qui acheva sa revision vers la fin du même mois.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

En thèse générale et particulièrement en ce qui concerne les instruments de musique, on peut affirmer que l'Exposition de Saint-Louis n'aura rien enseigné de nouveau. L'intérêt y fut très médiocre presque négatif, et si nous n'avions conservé le souvenir des Expositions antérieures, notamment l'Exposition Universelle de Paris 1900, nous aurions cru à une reculade, tant ce qui nous aura été montré à Saint-Louis aura fait preuve d'une absence à peu près absolue de progrès et d'art.

Nous avions pensé, eu égard à la participation des Etats-Unis d'Amérique que nous avions supposée être considérable, nous trouver au milieu d'une Exposition mondiale, brillante par le nombre autant que par la nouveauté, et nous n'y avons vu que quelques installations éparses, clairsemées par-ci par-là, en très petit nombre, et qui plus est, des objets dénués de caractère à deux ou trois exceptions près,

Telle est notre opinion générale sur l'Exposition américaine proprement dite, et le jugement peu agréable qu'elle nous suggère ne saurait être atténué par quoi que ce soit.

Les expositions des nations étrangères ont été, il est vrai, presque toutes aussi pauvres, mais cela se conçoit mieux si l'on considère que le désir d'exposer pour ces dernières a dû être joliment tempéré par la barrière souvent infranchissable des tarifs douaniers, qui interdit, ou peu s'en faut, toute importation aux Etats-Unis.

Une seule nation aura fait une véritable démonstration dans le domaine des instruments de musique, autant que dans beaucoup d'autres, d'ailleurs, et si, pour nous qui en connaissons toutes les forces, elle n'a pas envoyé à Saint-Louis une représentation plus réellement effective de cette branche de son industrie nationale, elle n'en aura pas moins occupé la place la plus prépondérante. Cette nation est la France sur l'exposition de laquelle nous aurons lieu de revenir.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

CONCLUSIONS

En définitive, l'Exposition Internationale de Saint-Louis laissera peu de traces dans l'histoire générale de l'Instrumentologie.

On n'y constate pas un progrès réel, on n'y voit aucune invention notoire, mais on y aura rencontré bien des instruments médiocres, trop souvent dénués de qualités artistiques, sauf peut-être pour quelques maisons d'un nombre très réduit.

C'est le pays où tout se fabrique à la machine. A l'aide d'outillages perfectionnés, on arrive à faire tout mécaniquement. Ainsi, je citerai une grande maison, manufacture d'orgues à anches libres, où des instruments, petits comme grands, sortent entièrement finis, ou peu s'en faut, non pas des mains de l'ouvrier, mais bien des machines.

On conçoit que dans de telles conditions, les qualités qui font de l'ouvrier français une main habile et soigneuse, soient assez complètement refusées à l'ouvrier américain. On sait ce que c'est que la main-d'œuvre en ce pays et l'ouvrier est plus souvent un mécanicien habile, il est vrai, chargé de conduire la machine qui fait l'ouvrage, que d'en établir lui-même la parfaite exécution. Il faut dire qu'en ceci l'Amérique a fait des merveilles. Toujours est-il qu'avec de tels procédés on touche difficilement au résultat artistique. L'Exposition américaine nous aura montré cela entre autres choses. Elle aura aussi abrité une quantité considérable, je dirai presque qu'elle était en majorité sur l'ensemble, de phonographes, boîtes à musique, instruments automatiques de toutes sortes, de toutes espèces.

Telles sont nos impressions. L'Exposition de Saint-Louis n'aura été pour nous qu'une véritable désillusion, un désenchantement à peu près complet et si nous n'avions eu à constater le rôle prépondérant tenu par la France, ce qui nous fut l'occasion d'une grande joie vive et durable, si nous n'avions fait cette constatation bienfaisante que la Section française une fois de plus, s'était montrée à la hauteur de sa mission, et plus digne à ce point de vue qu'aucune autre nation représentée, nous n'aurions rapporté de Saint-Louis aucune compensation, aucune satisfaction qui nous laissât un souvenir appréciable.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 22

MATÉRIEL DE L'ART THÉATRAL

Ce Groupe ne comportait pas d'exposants.
Il n'a pas été établi de rapport.

GROUPE 23

ARTS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES (Matériel, Procédés et Produits.)

Ce Groupe comportait 147 exposants pour la France et 7 pour la colonie de la Réunion.
Il n'a pas été établi de rapport.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. ABADIE

GROUPE 24

FABRICATION DU PAPIER (Matières premières, Matériel, Procédés et Produits.)

Nombreux ont été nos fabricants de papiers dont les produits si divers furent représentés à l'Exposition Internationale de Saint-Louis : papiers fins et papiers à cigarettes, papiers pour impression, pour journaux, de couleur et de fantaisie, cartons, disposés en d'élégantes vitrines.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ADMISSION ET INSTALLATION

Le Comité d'admission nommé par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, fut transformé par lui, un peu plus tard, le 29 juin 1903, en Comité d'installation avec les mêmes membres et le même bureau.

Bureau :

MM. G. Putois, président. MM. Landrin, secrétaire.
H. Chauvin, vice-président. Germain, trésorier.

Le Comité réunit 17 adhésions pour le Groupe 24.

Il fut décidé que le Groupe 24 se joindrait au Groupe 28 pour exposer en commun.

Au moyen de versements proportionnés à l'espace et l'emplacement occupés, le Groupe 24 constitua son budget. Il choisit comme architecte M. Bugeon.

Les Groupes 24 et 28 versèrent au Comité français 6.000 francs pour la décoration générale et dépensèrent 2.500 francs pour leur décoration spéciale.

La superficie affectée aux emplacements des Groupes 24 et 28 dans le Palais des Arts Libéraux, était de 295 mètres carrés ; ils étaient mitoyens d'un côté avec le Groupe 23 et de l'autre avec les Groupes 25 et 26.

Il est à remarquer que l'emplacement occupé par le Groupe 24 français était plus important que celui de l'Allemagne pour le même Groupe.

Les Etats-Unis avaient réparti leurs exposants, pour le Groupe 24, dans le Palais des Arts Libéraux, des machines et des forêts, et les surfaces occupées par eux équivalaient au total à un peu plus du double de celles réservées à nos nationaux.

Nos 17 exposants qui se partageaient les emplacements variant de 1 m. 98 à 10 mètres, étaient :

MM. Bardou et Cie, Braunstein, Hatterer, la Société Anonyme des Papiers Abadie : vitrine isolée centrale.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MM. Darblay père et fils, de Montgolfier, Lucquet et Cie, Fredet et Cie, Kestner : vitrines isolées.

MM. Putois, Pépin fils et Brouant, Tochon, Lepage, Evette et Germain : vitrines murales.

Le tonnage des produits à exposer dans le Groupe 24 était relativement faible.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EXPOSITION

Les Groupes 24 et 28 occupaient une superficie de 295 mètres carrés dans le Palais des Arts Libéraux. Les vitrines du Groupe 24, style moderne en tulipier et sycomore, étaient du meilleur effet. La vitrine centrale, en forme d'ailes de moulin, contenait l'exposition de quatre fabricants de papiers à cigarettes.

Dans le même Palais, l'Allemagne avait 2 exposants. La Reichsdruckerei de Berlin, avec deux vitrines, présentait les papiers à la forme et filigranés, dont on voyait les détails par transparence.

Le second montrait diverses machines en fonctionnement pour façonner les boîtes de carton, coller les étiquettes et couper le papier.

Peu d'exposants américains étaient réunis au Palais des Arts Libéraux, ils étaient disséminés. On remarquait surtout au Palais des Industries, un joli pavillon de la maison Bird et Co, de Boston, recouvert d'un papier imperméable pour toiture, de sa fabrication. Les autres, sauf deux ou trois maisons, nous montrant des papiers fins, ne soumettaient que des sortes non exposées par l'industrie française.

Le Japon présentait ses papiers à la forme et à la mécanique. Ses papiers à la forme sont fabriqués généralement dans de petits ateliers par les membres d'une même famille. Quelques usines mécaniques produisent des papiers d'emballage. (Pour la description des papiers employés au Japon, consulter le remarquable rapport de M. Auguste Blanchet, rapporteur de la Classe 88 à l'Exposition de 1900.)

Les papiers japonais, par leur originalité et leurs nombreuses applications, ont captivé l'attention du Jury international.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Quant à notre industrie papetière française, elle était dignement représentée à Saint-Louis et aucune nation n'a développé un effort pareil au nôtre.

JURY DES RÉCOMPENSES

Le Jury du Groupe 24 était composé de 7 membres :

MM. Geo.-W. Knowlston, président de l'Association américaine des papiers, New-York. — Président.

Addison Weeks, Saint-Louis. — Secrétaire.

Jos. Wallace, expert de papiers et installateur de fabriques de papiers. — New-York.

Michel Abadie, administrateur-délégué de la Société anonyme des Papiers Abadie. — Paris.

H. Pettoff, Berlin.

Genzayemon Ota, Shidzuoka — Ken (Japon).

Guiseppe Ponzio, professeur à l'Institut technique supérieur. — Milan.

RÉCOMPENSES

Le Groupe 24 comprenait pour les Etats-Unis, la France et les différents pays étrangers : 100 exposants.

Les récompenses dont l'énumération complète se trouve dans le rapport qui a été fait sur ce Groupe, ont été au nombre de 74, dont un Grand prix spécial au membre du Jury français, qui, en raison de ses fonctions était hors concours.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Ces récompenses se résument et se répartissent par nation, comme on le verra dans le tableau ci-après :

Nations	Exposants	Grands prix	Médailles			Diplômes	Totaux
			Or	Argent	Bronze		
Allemagne . . .	4	2	»	»	1	»	3
Belgique	4	»	2	1	1	»	4
Brésil	4	»	»	3	1	»	4
Chine.	1	»	1	»	»	»	1
Cuba	1	»	»	»	»	1	1
Etats-Unis . . .	8	3	1	1	»	»	5
France	17	9	3	4	1	»	17
Italie	3	2	»	1	»	»	3
Japon	53	5	8	6	12	»	31
Mexique	3	»	»	2	1	»	3
Portugal	1	»	»	»	»	1	1
Siam	1	»	»	1	»	»	1
Totaux	100	21	15	19	17	2	74

CONCLUSION

Le tableau synoptique ci-dessus démontre surabondamment que la France a soutenu à Saint-Louis sa bonne réputation et nous pouvons dire que les produits qu'elle a mis sous les yeux du public lui ont valu comparativement le nombre le plus élevé des Grands prix qui ont été décernés à l'ensemble des exposants.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. MATHIS

GROUPES 25-26-46

GÉNIE CIVIL (Modèles, Plans et Dessins de Travaux publics.)

COMITÉ D'ADMISSION

Président. . . .	MM.	Bénard.	*Membres* . . .	MM.	Favaron.
Secrétaire . . .		Dubrujeaud.	—		Savey.
Trésorier. . . .		Mathis.	—		Daydé.

Ce Comité fut transformé en Comité d'installation le 7 juillet 1903.

La Section française comprenait, pour ces 3 Groupes, 13 exposants.

Furent exposés dans le même emplacement les envois de la Ville de Paris et du Service des Travaux publics de Madagascar.

Les Groupes 25, 26 et 46 (Section française) occupaient une surface de 140 mètres carrés.

Les ressources du Comité se composèrent des cotisations des exposants suivant la surface occupée par chacun d'eux.

Sol	28 m. 50	à 225 fr.	=	6.412 fr. 50
Surface murale. . .	39 615	à 275 fr.	=	10.894 35
Total.				17.306 fr. 85

Les 3 Groupes étaient situés dans l'aile droite du Palais des Arts Libéraux avec voie d'accès sur l'allée transversale.

Il n'y avait pas de décoration spéciale et d'ailleurs il n'y avait que très peu de modèles ou échantillons exposés.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

La plupart des exposants n'avaient envoyé que des dessins, plans ou photographies qui servaient presque seuls à l'ornementation des cloisons. Seule la maison Barbier, Bénard et Turenne qui occupait

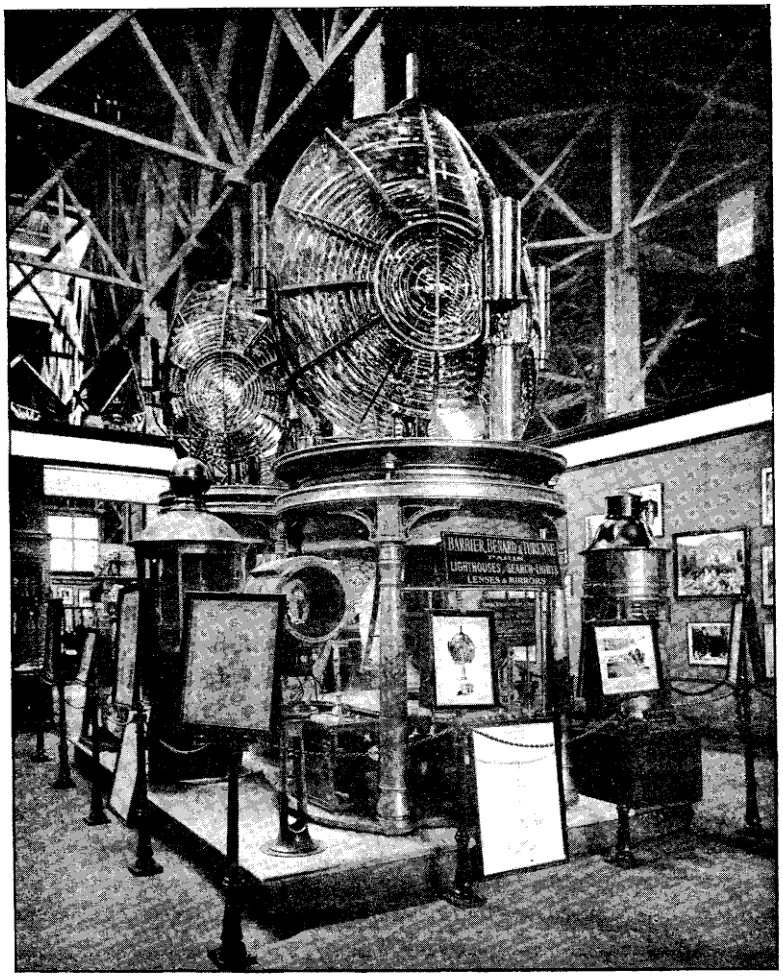

Ensemble de l'Exposition de la maison Barbier, Bénard et Turenne.

un vaste emplacement au centre de la Section française, avait fait un réel effort et obtenu un effet vraiment artistique.

Cette maison avait exposé une série d'appareils de feu-éclair avec les perfectionnements les plus nouveaux pour l'éclairage par l'électricité ou par incandescence, grâce à la vapeur du pétrole.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Daydé et Pillé. — Dessins et photographies relatifs aux travaux les plus importants exécutés dans ces dernières années.

Moisant, Laurent et Savey. — Dessins et photographies de nombreux travaux publics ou particuliers.

Maison J. Le Cœur. — Plans du Pavillon national de France (Tria-

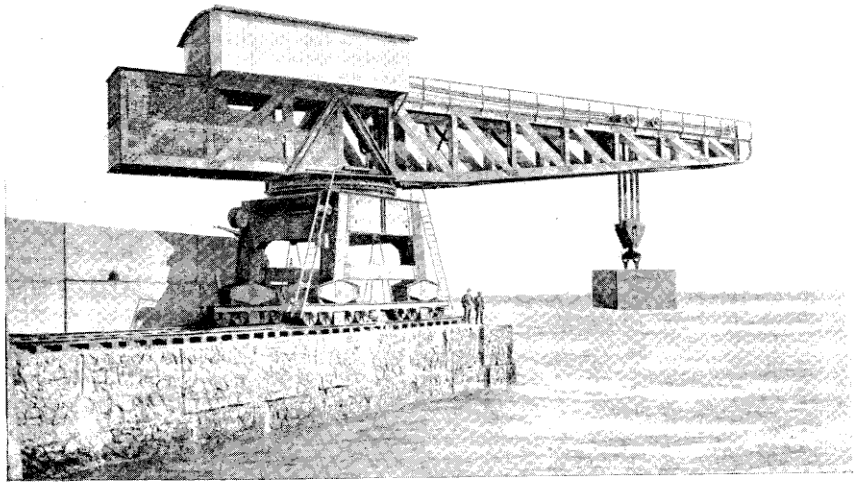

Grue « Titan » électrique de 80 tonnes.

non) exécuté en entreprise générale sous la direction de MM. G. Umbdenstock et R. Bouvard, architectes.

J. Le Blanc. — Modèles, plans et dessins de travaux publics, ports maritimes et outillage d'exploitation.

Très remarqués : 1 modèle de grue « Titan » de 100 tonnes avec 25 mètres de portée, 1 modèle de grue « Goliath » de 20 tonnes.

A. Tellier (Société des Ocres boulonnaises). — Spécimens d'ocres brutes et d'ocres lavées, broyées et blutées (rouge, jaune et violet).

N.-B. — Cette maison fut classée par le Jury au Groupe 23.

Compagnie générale de l'Union des Entrepreneurs. — Spécimens de plâtres, chaux et ciments, de briques pleines et creuses.

C'était la seule maison représentant à l'Exposition de Saint-Louis l'industrie du bâtiment. — Hors Concours.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Dumesnil. — Dessins et photographies de travaux spéciaux en ciment armé et de toutes les applications du ciment : à noter les travaux en simili-marbre pour la Ville de Paris.

Redont (architecte paysagiste). — Très importante collection de plans et dessins de parcs, ponts, viaducs, boulevards, plantations, promenades et avenues ; de travaux de grande voirie exécutés dans toute l'Europe.

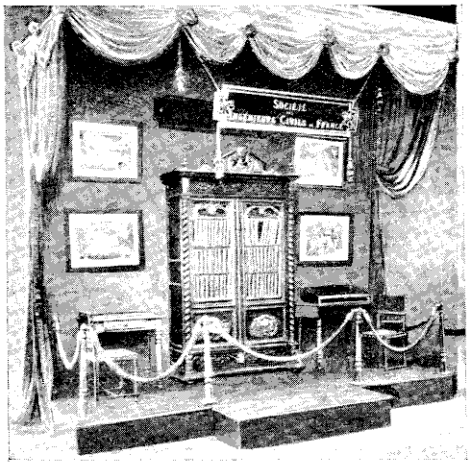

Société des Ingénieurs civils.

Société des Ingénieurs civils. — Cette Société avait fait faire à Paris (1900) une installation assez complète qui fut remontée à Saint-Louis :

Une grande bibliothèque contenant les mémoires et comptes rendus de la Société depuis 1848 (sa fondation) jusqu'au 31 décembre 1903. 210 volumes.

Durey et Sohy. — Spécimens des appareils les plus perfectionnés pour travaux de voirie et pour l'amélioration de l'hygiène.

Ministère des Travaux Publics. — Service du nivellement, etc...

Ville de Paris. — *Direction administrative des travaux.*

1° Service de la voie publique et de l'éclairage (M. Boreux, ingénieur en chef).

Plans, dessins et brochures destinés à donner une idée des progrès réalisés dans ce service pendant les dernières années.

Description de l'usine de fabrication des pavés de bois et du laboratoire d'essai des matériaux. (Classé au Groupe 25.)

2° Service des Eaux et de l'Assainissement. (M. Bechmann, ingénieur en chef.)

Plans, dessins et graphiques montrant les dernières améliorations apportées dans les différentes branches de ce service.

3° Service technique du Métropolitain. (M. Bienvenu, ingénieur en chef).

Plan général au $\frac{1}{10\,000}$ des 8 grandes lignes.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Deux plans de détails avec coupes en travers des travaux les plus importants. (Place de la Nation, place de l'Opéra.)

Service des Travaux publics de Madagascar. — (Colonel Roques, directeur.)

Photographies de la région traversée par la route nouvelle de la mer à Tananarive et des travaux en cours d'exécution.

Cette exposition fut réunie par le Jury, sur la proposition de M. Bénard et avec l'approbation du Commissaire général de France, à des dessins des ports d'Alger et d'Oran et à des vues de ponts construits à la Réunion qui figuraient dans d'autres Groupes, et valut un Grand prix collectif à la direction des Travaux publics des Colonies.

GROUPE 46

PLOMBERIE ET MATÉRIEL SANITAIRE

MM. Mathis et Fombaron. — Modèle très ingénieux de couvertures avec chéneaux à l'anglaise, etc...

RÉCOMPENSES

Nations	H. C.	Grands Prix		Médailles d'or	
		G. 25	G. 26	G. 25	G. 26
Etats-Unis	»	»	10	13	14
France	1	2	9	1	2
Allemagne	»	»	18	2	3
Angleterre	»	»	11	»	11
Mexique	»	»	2	3	2

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

Dans les Groupes 25, 26 et 46, l'exposition faite par les industriels français était, nous osons le dire, notoirement supérieure à celle de leurs concurrents étrangers. Mais il faut reconnaître que l'initiative privée n'avait exercé son libre cours qu'aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France. Les autres puissances avaient organisé à grands frais des expositions officielles ou d'Etat, qui étaient d'un intérêt de premier ordre, notamment celles de l'Allemagne et de l'Autriche, tant par la perfection des modèles que par la nouveauté des travaux exécutés.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. BESDEL

GROUPE 27

GÉNIE ARCHITECTURAL

L'installation du Groupe 27 a eu lieu au Palais des Arts Libéraux, dans la partie réservée à la Section française, la surface en plan occupée par ce Groupe était de 150 mètres carrés.

La Section française formait un ensemble séparé et bien limité.

Les emplacements occupés par les exposants français au Groupe 27 étaient plus considérables que les surfaces occupées en sol et sur murs par toutes les autres nations réunies.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

DESCRIPTION DES EXPOSITIONS

Parmi les expositions les plus remarquables, nous citerons :

1° Architectes.

M. Arnaud qui exposait des photographies de maisons et ateliers construits en ciment armé.

M. Bartaumieux exposait 6 albums de photographies de maisons de toutes natures construites par lui.

M. Bertrand exposait un projet comprenant les plans, la façade et la coupe d'un Palmarium, à Pau.

L'Exposition de M. Besdel comprenait des grilles d'ascenseurs, des façades de maisons de rapport construites dans différents quartiers de Paris et des photographies de vestibule avec décorations intérieures.

M. Louis Bonnier, architecte du Gouvernement et de la Ville de Paris, exposait les plans, façades et coupes du Dispensaire antituberculeux, fondation « Jouve-Rouve-Taniès ».

M. Champion avait exposé le projet d'une villa construite à Orgeval, (Seine-et-Oise).

M. Constant-Bernard exposait les photographies des Grands Magasins « A Réaumur » qu'il a construits à Paris.

D'après l'une de ces photographies, nous voyons ce grand magasin en construction avec tous les échafaudages intérieurs et extérieurs.

M. Décron Léopold exposait, avec une résidence d'été, le projet, plans, façades et coupes du Sanatorium régional pour l'Administration des Postes et Télégraphes.

M. Dupard avait envoyé plusieurs cadres.

L'un de ces cadres contenait un projet de chapelle funéraire exécutée à Saint-Quentin.

M. Ernest Gaston exposait les plans d'une maison moderne dans

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

laquelle existent deux hôtels particuliers et dont les étages comprennent des appartements avec tout le confort moderne.

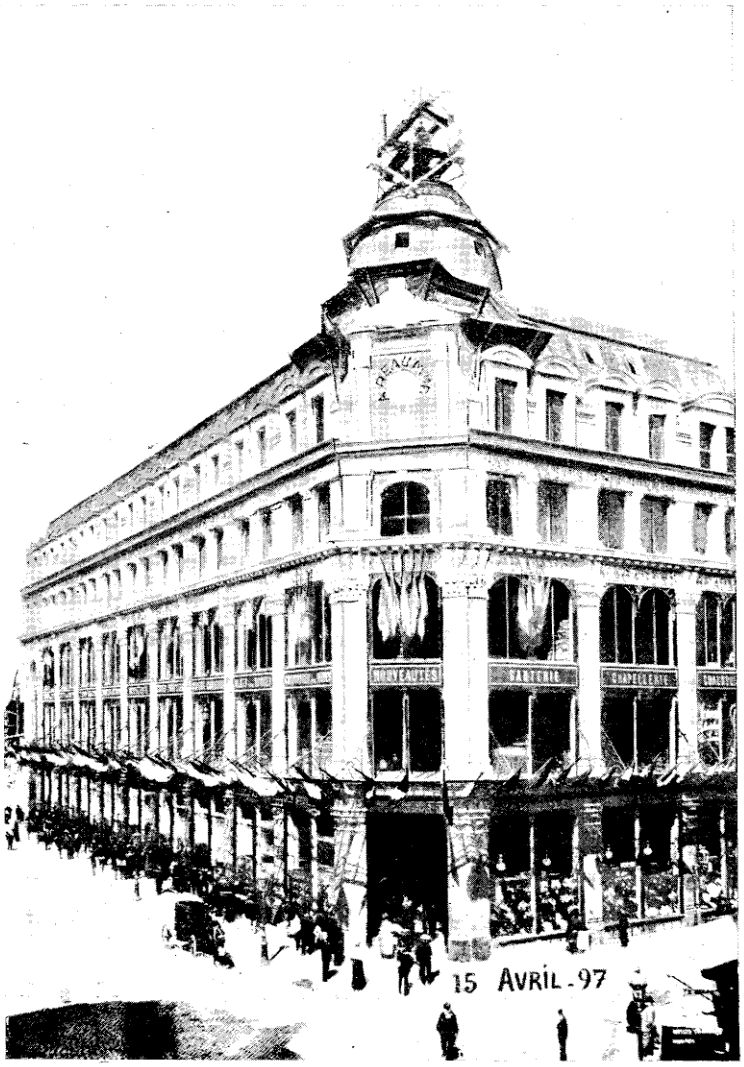

Magasins « A Réaumur ».

Nous remarquons la perspective très artistement rendue d'une villa construite en briques et pierres par M. Guillaume.

M. de Montarnal exposait une vue perspective de l'Institut orthopédique qu'il a construit à Berck-sur-Mer.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

M. Morin-Goustiaux avait exposé la vue perspective représentant le cinquième asile d'aliénés du département de la Seine, asile de la Maison-Blanche (Ville-Evrard).

2° Sculpteurs.

M. Raynaud, Léon-Pierre, exposait avec un fronton très décoratif, une aquarelle représentant le plafond de la Salle des Fêtes de Neuilly-

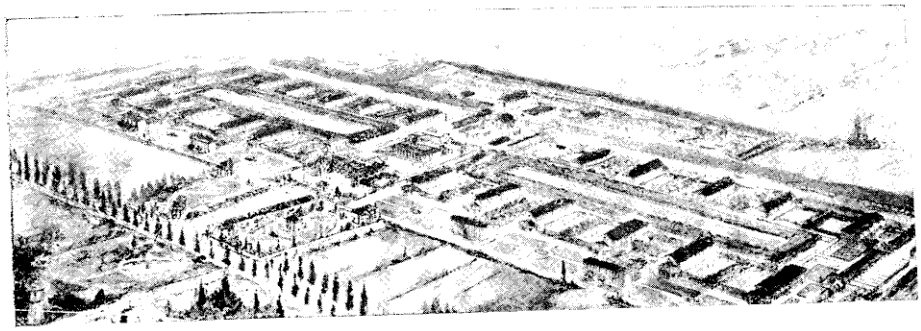

Asile de la Maison-Blanche (Ville-Evrard).

sur-Marne : ce plafond dont la décoration est due à l'exposant est une œuvre artistique et son exécution mérite tous les éloges.

M. Kulikowski Florian, exposait un modelage en plâtre décoratif; ce modelage de composition très artistique était d'une exécution soignée.

3° Peintre-décorateur.

M. Georges Cornil avait exposé trois panneaux décoratifs peints très artistement; les jeux de fonds avec draperies et rinceaux sont exécutés dans la perfection.

4° Ferronniers.

M. Dubois Albert, exposait un groupe de photographies représentant des travaux de charpentes métalliques appliquées à l'industrie architecturale, au Génie civil et militaire.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

L'exposition de M. Quantin comprenait une grille de vestibule, une rampe d'ascenseur, une marquise et des panneaux de porte : tous ces travaux, qui nous sont représentés par des photographies, sont en fer forgé.

RÉCOMPENSES

Pour tous les exposants de ce Groupe, le Jury a décerné un Grand prix collectif.

Un Grand prix a été attribué au Gouvernement français pour le Pavillon national, qui est la reproduction de Trianon. Ce monument si connu, du style purement français et si apprécié, qui se dressait avec toute son élégance sur cette terre qui fut française, était d'un effet merveilleux.

Un Grand prix a été alloué à MM. Roger Bouvard et Umbdenstock, architectes à Paris, qui ont été chargés de l'édification de ce Pavillon.

L'Administration des Services d'architecture de la Ville de Paris avait, sous l'habile direction de M. J. Bouvard, exposé dans le Pavillon national et au nom de la Ville de Paris, des plans, façades, photographies de palais, casernes, écoles, monuments et autres.

Un Grand prix a été décerné à la Ville de Paris.

En résumé, le Groupe 27 a été représenté à cette Exposition par vingt-cinq exposants français, la nation qui comptait le plus d'exposants après nous, le Mexique n'avait que neuf exposants ; cinq américains avaient répondu à l'appel du Groupe 27.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. JOHN F. JONES

GROUPE 28

PAPETERIE

Par l'intérêt général qu'elle offrait, l'exposition française de la Papeterie était la plus complète, la plus variée, la mieux représentée (exception faite naturellement des Etats-Unis d'Amérique) de toutes celles des autres pays qui figuraient dans ce Groupe. Aussi, nos exposants ont-ils obtenu 14 récompenses, alors que l'Allemagne venait ensuite avec 10 seulement.

Le Jury international a décerné au Groupe 28 : 3 Grands prix, 8 Médailles d'or et 2 Médailles d'argent. Un Grand prix, hautement mérité, eût en outre été décerné à l'Ecole Professionnelle de la Chambre Syndicale du Papier et des Industries qui le transforment, si déjà cette Ecole n'avait obtenu pareille distinction dans un autre Groupe.

L'emplacement attribué au Groupe 28, dans le Palais des Arts Libéraux, était compris entre les Groupes 23 (Industries Chimiques) et 26 (Photographie) ; on y accédait par l'entrée principale, face au Palais des Manufactures.

Nommé par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, sur la proposition de M. le Commissaire général et sur la présentation du Comité français des Expositions à l'Étranger, le Comité d'admission pour le Groupe 28 se composait de MM. Conza, Plateau, Baignol, Bellamy, Butin, Chapuis et Landrin.

Le Groupe 24 s'étant joint au Groupe 28, en vue d'une exposition d'ensemble, les Membres des deux Comités d'admission nommèrent un bureau commun ainsi constitué :

Président	MM.	G. Putois.
Vice-Président		Chauvin.
Secrétaire		Landrin.
Trésorier		Germain.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

M. John F. Jones fut nommé par M. le Commissaire général du Gouvernement français rapporteur du Groupe 28, et M. Abadie rapporteur du Groupe 24.

Les deux Groupes ayant choisi pour architecte M. Bugeon, 28, rue des Archives, à Paris, occupaient ensemble une superficie totale de 450 mètres carrés et leur installation attirait l'intérêt du visiteur par sa décoration simple, mais d'un goût heureux et habilement traitée dans la note moderne.

Plumes métalliques, Porte-Plume, Porte-Mines, Portecrayons.

L'outillage français dans cette branche est admirablement perfectionné et notre fabrication fort cotée à juste titre. Aussi, 2 Grands prix furent-ils décernés : le 1° à MM. Baignol et Farjon, à Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.), maison à Paris, 13, rue du Faubourg-Poissonnière (fondée en 1850 par M. Lebeau) ; le 2°, à la Manufacture française de porte-plume, plumes et oeillets métalliques (Ancienne Maison G. Bac) fondée en 1836.

Cartes à Jouer.

Grand prix décerné à MM. Chartier, Marteau frères et Boudin, cartes à jouer, cartes et cartons pour la photographie, 54, rue de Lancry, à Paris, maison fondée en 1851 par M. B.-P. Grimaud, la première qui appliqua l'innovation des coins dorés dans l'industrie des cartes à jouer.

Cartonnages.

Médailles d'or à MM. Clément, 13, rue Saint-Merri, à Paris, maison fondée en 1847, cartonnages en tous genres ; Conza (Antoine-Michel), 59, rue Meslay, à Paris, maison fondée en 1866, cartonnages et fournitures pour confiseurs, chocolatiers, etc... ; Seguin (Henri), 3, passage du Désir, à Paris, maison fondée en 1856, cartonnages de

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

luxe, maroquinerie, etc... ; MARGUEROUD (Auguste), cartonnages en tous genres, spécialement boîte pliante pour pâtes alimentaires, ateliers et bureaux, 40, rue Mathis, 6, 8, 10, passage Desyrais, à Paris, Maison fondée en 1865.

Articles de Bureaux et Divers.

Médailles d'or à MM. : Etablissements BACHOLLET, 13, 14, 15, rue Morand, à Paris, fondés en 1841, première maison de France pour la fabrication des tableaux réclames émail relief, avec incrustations lithographiques ; L. CARPENTIER et Cie, 9, rue Morand, à Paris, première et seule maison en France ayant entrepris la fabrication directe des produits et accessoires pour machines à écrire ; CHEVALIER (Charles), graveur, 7, rue Gomboust, à Paris, maison fondée en 1850 ; JOURDAN (Adolphe), place du Gouvernement, à Alger, typographie, lithographie, imprimerie, etc..., maison fondée en 1883, par M. BASTIDE, tout spécialement attachée à l'édition des ouvrages arabes.

Médaille d'argent à MM. CATEL et FARCY, transformateurs de papiers, maison fondée en 1887, usine à Vincennes, 44, 46, rue des Minimes, vente à Paris, 40, rue Saint-Merri.

Toiles à Peindre.

La maison BINANT, 70, rue Rochechouart, à Paris, créatrice des toiles imitations de tapisserie se voit décerner une Médaille d'or.

Registres.

Gênée jusqu'en 1791 par le privilège de la corporation des relieurs qui se réservaient la reliure à dos rond, la fabrication des registres n'a pu se développer et prendre de l'extension qu'à partir de la Révolution. Par suite des progrès de l'outillage et des modifications de notre système économique, nous avons eu à lutter contre la concurrence étrangère, en développant les connaissances professionnelles et l'habileté manuelle des ouvriers et ouvrières de cette branche spéciale de la papeterie. Aussi, est-ce dans ce but que nous avons fondé en France l'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DU

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Papier et des Industries qui le transforment, dont le siège social est 10, rue de Lancry. Fondée en 1868 par la Chambre Syndicale du Papier, et reconnue d'utilité publique par décret du 11 décembre 1894, cette œuvre a pour but :

1° D'encourager chez les apprentis et jeunes employés des deux sexes l'amour de l'étude et du travail, l'assiduité et la bonne conduite à l'atelier, au magasin et dans la famille ;

2° D'élever le niveau de leurs connaissances professionnelles, tout en complétant leur instruction générale ;

3° D'exciter leur émulation, de développer leur habileté manuelle afin de former des apprentis habiles, aptes à devenir des ouvriers d'élite.

L'enseignement professionnel, organisé en 1881, est à la fois théorique et pratique ; les cours entièrement gratuits ont lieu le soir, 5 fois par semaine, et groupent en deux divisions les apprentis de 1re, 2e, 3e et 4e. Une « Association Amicale » a été fondée entre les anciens élèves. Depuis 36 ans que l'œuvre a été créée, plus de 3.500 apprentis et jeunes employés ont suivi les cours et pris part aux concours annuels qui sanctionnent les études. Le chiffre des récompenses décernées atteint 100.000 francs et 170.000 francs ont été consacrés au fonctionnement de l'Ecole.

Dans le Groupe 28, l'Ecole avait une exposition de tous points remarquable et, de l'avis unanime du Jury, elle eût obtenu un Grand prix si déjà cette haute distinction ne lui avait été accordée dans le Groupe 6 (Enseignement professionnel) où elle exposait également.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. HENRY

GROUPE 29

COUTELLERIE (Matériel, Procédés et Produits.)

Une seule maison représentait cette industrie si française, la maison Pagé de Châtellerault, avec les types les plus variés de couteaux de luxe et d'articles de vente courante.

Les Etats-Unis fabriquent surtout la coutellerie usuelle. Le travail

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

manuel est chez eux réduit à l'indispensable, tout se fait à la machine. C'est ce qui explique le manque de grâce, la gaucherie de leur coutellerie de luxe. On remarquait leurs rasoirs de sûreté ou rasoirs mécaniques, leurs tondeuses dont ils inondent nos marchés. La qualité des aciers leur donnait ici un certain avantage. Ils avaient, en outre, une exposition d'outillage pour la coutellerie, meules et matériel divers des plus complets.

L'industrie de la coutellerie allemande, presque exclusivement concentrée à Solingen, près Dusseldorf, possède l'outillage le plus perfectionné. Elle emploie les aciers de Suède. Le montage est d'une exécution parfaite, les lames sont renommées, et elle arrive à vendre à des prix extraordinaires de bon marché. La célèbre marque Henckel était seule représentée au Palais de l'Industrie. Une autre maison installée au Palais des Arts Libéraux et qui fabrique plus spécialement les rasoirs, obtint un Grand prix.

Le Japon avait une exposition intéressante surtout par son originalité et le bon marché surprenant. On y voyait des ciseaux aux branches très curieusement ornées.

L'Angleterre et la Suède s'étaient abstenues.

Bien que notre coutellerie ait pu soutenir toutes les comparaisons et ait même dénoté plus de supériorité, elle ne trouve que peu de débouchés aux Etats-Unis, qui arrivent aujourd'hui à fabriquer des articles courants, et aussi des articles de luxe copiés sur les modèles européens et qui sont suffisants pour leur consommation. D'autre part, les droits de douane ferment à peu près l'entrée à notre fabrication.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. HENRY

GROUPE 30

ORFÈVRERIE (Matériel, Procédés et Produits.)

Les difficultés de toutes sortes rencontrées auprès de l'Administration et de la douane américaines n'avaient pas encouragé les exposants. Les nations étrangères n'avaient envoyé que de rares produits,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

n'offrant rien de particulièrement intéressant tant pour l'invention que pour la fabrication. Les exposants français n'étaient que 5. Mais leurs efforts furent couronnés de succès et ils firent hautement reconnaître la supériorité de la France. L'Exposition de Saint-Louis en outre des succès remportés par nos industriels français, aura rendu un grand service à notre industrie d'art, en ce sens qu'à l'occasion de l'envoi de nos produits en Amérique, la question de la protection de nos modèles ayant vivement été agitée, nous obtenions du Copyright Office, certaines garanties qui nous avaient toujours été refusées pour nos créations de l'art appliqué à l'industrie.

Les Sections de l'Orfèvrerie, de la Bijouterie et de l'Horlogerie réunies dans un même point du Palais des Arts et Manufactures, offraient malgré la défectuosité de la lumière, par le décor de l'installation et le luxe des objets exposés, un coup d'œil des plus agréables.

Nos 5 exposants français, dont 1 Hors Concours, obtinrent 3 Grands prix et 1 Médaille d'or.

Parmi les pièces les plus remarquables, il convient de citer un surtout de table en argent, *l'Air et l'Eau*, composition symbolique d'une haute conception artistique et traitée avec une science profonde (maison Christofle : statuaire, M. Rozet). — 1 service à thé et guéridon de style Empire en vermeil, œuvre hardie et du bon goût le plus délicat qui fait honneur à l'art français (maison Aucoc). — 1 surtout Louis XIV en vermeil, inspiration du délicieux bosquet du Parc de Versailles dit « La Colonnade » et d'autres pièces inspirées des belles époques des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles présentées par la maison Henry frères. — 1 service de table complet d'un style Louis XV modernisé, de la maison Risler et Carré. — La maison Harleux avait exposé ses produits exécutés avec son métal « Gallia Métal » composé à base d'étain et traité par un procédé spécial à la maison. Ces pièces d'étain rendues dans le style moderne remettent en honneur un genre autrefois très apprécié en France.

Les Etats-Unis n'étaient représentés que par deux maisons. Les Américains mélangeant les différents styles classiques européens : la Renaissance, le Louis XIV, le Louis XV, etc..., veulent faire croire à un style national et dans leur désir de paraître originaux tombent dans l'erreur artistique, surtout dans leurs énormes pièces faites au marteau qu'ils font valoir sous la dénomination de « travail entièrement fait à la main ». Leur orfèvrerie nous frappe par l'abus de l'ornementation, le manque d'architecture et d'harmonie dans les

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Service à thé et guéridon, style Empire, en vermeil, exécutés par la maison André Aucoc.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

décors. Ils ont fait néanmoins de grands progrès et il faut admirer sans réserve leur fabrication courante ; leurs pièces d'usage journalier, d'exécution mécanique sont très intéressantes.

La maison Gorham de New-York avait fait une exposition remarquable.

La Section allemande occupait une grande place. La plupart des objets exposés sont inspirés du gothique et de la Renaissance et dénotent peut-être plus de connaissances, de science d'école, que de talent personnel. On remarquait une belle collection d'objets religieux avec émaux, des objets en ambre, en ivoire, les étains et argents estampés au moyen de la force hydraulique (procédé d'ailleurs employé depuis longtemps chez nous et qui a le grand avantage de ne pas exiger de soudures aux pièces). Les Américains que l'outillage mécanique passionne apprécièrent hautement ces derniers produits.

L'Autriche qui fait tant de sacrifices à l'enseignement industriel et artistique et compte de nombreuses écoles des arts appliqués n'était représentée au Palais des Industries que par quelques pièces en émail.

Les orfèvres belges, installés dans leur Palais national, avaient un surtout de table en argent, des reliquaires de style gothique, des croix rehaussées d'émaux très remarquables.

La Bulgarie, Ceylan, l'Inde avaient des Expositions plus intéressantes au point de vue ethnologique qu'artistique.

La Hongrie avait de jolies reproductions et des émaux sur cuivre imitant les flammes.

L'exposition du Japon était une des plus considérables. Ce peuple artiste, d'une si extraordinaire habileté d'exécution, devait également figurer avec honneur dans cette branche. Aussi, nombreuses furent les récompenses pour les deux industries : orfèvrerie et émail.

La Norvège était bien représentée par les coupes et les vases en émail translucide de M. Andersen d'un dessin si correct et d'un si harmonieux coloris.

Les autres nations, l'Italie elle-même, n'avaient rien d'intéressant.

En résumé, la comparaison de nos produits avec ceux de l'étranger, les hautes récompenses accordées à notre industrie, prouvent une fois de plus que la France a gardé ses traditions de bon goût et de conscience artistique.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Aiguière et son plateau, exécutés par la maison GORHAM et Cie, de New-York.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. ELIE WEILL

GROUPE 31

JOAILLERIE-BIJOUTERIE (Matériel, Procédés et Produits.)

Le Groupe comptait 252 exposants ; parmi eux 50 français, 61 italiens et 47 allemands. Les Etats-Unis, qui possèdent cependant de bonnes maisons, s'étaient abstenus. L'emplacement réservé à la Section française, au Palais des Manufactures, laissait à désirer. Il ne recevait la lumière que de biais, par des baies étroites et insuffisantes. Le manque de clarté était encore accru par l'apposition d'un vélum qui était indispensable pour masquer les énormes poutres de la charpente et tous les fils électriques qui se croisaient dans l'air. Les chefs-d'œuvre eussent mérité un cadre plus brillant.

La joaillerie et la bijouterie d'or tendent de plus en plus à se confondre, à se juxtaposer. Parmi les exposants qui paraissent être demeurés à peu près joailliers, il faut mentionner M. L.-E. Aucoc qui avait présenté une exposition tout à fait remarquable : collection de bijoux de la plus grande variété, diadèmes en brillants de la plus belle eau, à côté de broches de vente courante. Citons aussi M. Templier qui, tout en demeurant dans la note commerciale, atteint à l'élégance et à la délicatesse la plus pure dans sa fabrication courante où il a remplacé l'argent par le platine afin d'obvier aux inconvénients de l'oxydation ; citons également le bon goût déployé dans l'exposition de M. Gustave-Roger Sandoz, enfin signalons MM. Durand, Leriche, Vaguer avec leurs bijoux. La merveilleuse exposition de M. L. Chaumet attirait particulièrement les visiteurs, avec son chef-d'œuvre représentant au moins 15 à 20 ans de travail, la « Via Vitæ » sorte de Passion en or, argent et ivoire.

Dans la bijouterie or, la maison Gros, Langoulant et Cie avait exposé toute une série de chaînes sautoirs si à la mode aujourd'hui,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

de même que MM. Léopold, L. Tailleur et G. Lemaître. La bijouterie a gardé elle aussi sa vieille réputation avec MM. Gaillard, Blum, dont on regrette la modestie. Le mérite industriel et artistique de leurs bijoux n'était pas douteux, mais ils eussent dû en envoyer davantage.

L'exposition spéciale des émaux religieux, des médailles et plaquettes de M. Chalin a été très remarquée ; de même que les manches de cannes, de parapluies et d'ombrelles de la maison Nussbaum et Hérold.

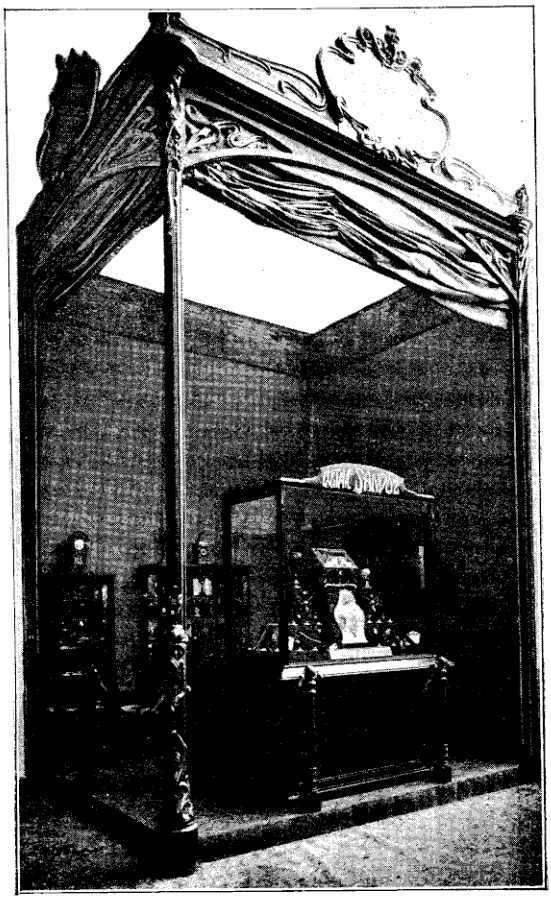

Une vitrine de la Joaillerie française.

Lapidaires.

Les exposants avaient tenu, semble-t-il, à présenter des spécimens de tailles variées, de formes originales, représentant toute la gamme des difficultés d'exécution. Il faut citer la collection de diamants et brillants envoyée par M. Eknayan, qui peut soutenir la comparaison avec les plus belles collections d'Anvers, d'Amsterdam et même de Londres et qui a dû exiger pour être rassemblée des années de recherches. — Les pierres de MM. Gauthier fils, Roger, David, etc. ; les « rubis scientifiques » c'est-à-dire artificiels de M. Pasquier, ressortissant plus du chimiste que du lapidaire.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Perles.

M. Falco avait une magnifique collection d'huîtres perlières.

Bijouterie imitation.

Un grand progrès a été réalisé et il y a là de véritables œuvres

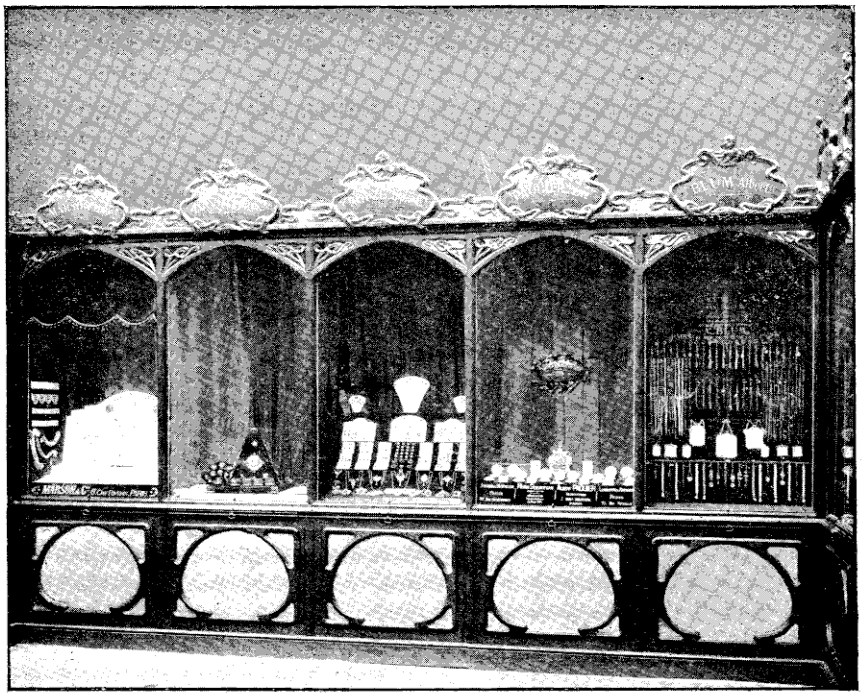

Collectivité de la Bijouterie.

artistiques. Les bijoux ciselés et émaillés en argent et en cuivre de MM. Piel sont comparables aux plus belles pièces de haute joaillerie ; les aciers taillés de M. Sordoillet ; les chaînes en doublé, les boutons de manchettes, boucles de ceintures de diverses maisons, les aciers noirs pour les bijoux de deuil de M. Chargueraud qui a battu

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

sur ce terrain les allemands dont nous étions tributaires, etc... tous ces produits proclament le bon goût français et ne craignent aucune comparaison pour le dessin et le fini de la monture.

Perles imitées.

Encore une spécialité arrivée à une perfection telle qu'on se

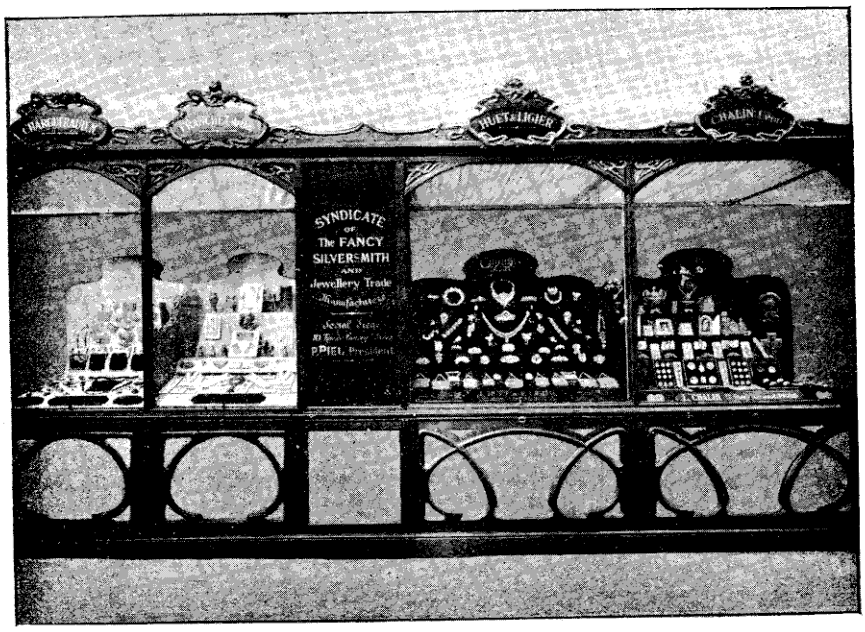

Quelques vitrines de la Bijouterie française.

demande ce que l'avenir réserve au vrai puisqu'à ce jour le faux est aussi beau que lui. A signaler la collection de M. L. Ruteau, et l'exposition de M. Léon Henry dont les vases en porcelaine peinte auraient dû être rangés dans une autre catégorie.

Il est vrai que par une anomalie inexplicable; M. Lalique, le véritable créateur de ce moderne-style qui a du jour au lendemain, révolutionné la plupart des arts plastiques et produit tant de chefs-d'œuvre, figurait autre part. Son disciple, M. Gaillard, a fait admirer de beaux joyaux très personnels.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

Les Etats-Unis avaient quelques pièces d'un bon dessin, très riches en brillants et grosses perles, mais un peu lourdes en général. Leurs meilleures maisons emploient des dessinateurs et des praticiens français.

De toutes les expositions étrangères du Groupe, c'est de beaucoup celle de l'Allemagne qui a été la plus remarquable et qui doit être pour nous la plus fertile en enseignements. A côté de leurs belles pièces d'un classique artistique, les allemands doivent attirer tout spécialement l'attention de nos fabricants sur les produits plus communs et aussi plus commerciaux auxquels ils ont donné une si grande impulsion grâce à leurs Ecoles professionnelles où l'on s'occupe presque exclusivement d'art nouveau, à la manière de Lalique. Tandis que nous nous confinons encore dans la fabrication en chambre, ils se sont délibérément orientés vers la fabrication en usines qui a pour conséquence l'augmentation de la production et la diminution du prix de revient. Aussi, s'il reste à nos nationaux la fourniture indisputée de la très belle bijouterie, l'importation allemande en Amérique des produits courants est-elle beaucoup plus considérable.

De même que l'Allemagne, l'Autriche possède des Ecoles professionnelles mais ses envois étaient insignifiants.

Les joailliers et bijoutiers italiens s'adonnent à un genre très spécial, national presque, à la fabrication de bijoux filigranés, de mosaïques, ou de copies de joyaux anciens toujours en vogue. Mais l'art nouveau faisant prime en ce moment, leurs magnifiques reproductions de célèbres bijoux romains ou étrusques n'ont pas été prisées à leur juste valeur.

Le Japon avait 18 exposants. Grâce à leurs qualités d'assimilation et à leur merveilleuse dextérité, les Japonais pourront peut-être devenir des concurrents dangereux dans une industrie encore au berceau chez eux.

Les coffrets en ivoire sculpté de Ceylan, d'admirables bijoux hin-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

dous en or et argent méritent une mention. L'outillage cynghalais est très rudimentaire et tout est fait à la main.

On regrettait l'absence de la Russie.

De l'examen de ces manifestations extérieures de la production (les méthodes et procédés nouveaux sont cachés), il ressort que la dorure américaine, l'argenture et le nickelage allemands ont une réelle supériorité qu'il importe de signaler aux patientes investigations de nos chimistes.

Bien que la France ait montré sur les autres pays une supériorité écrasante, qu'elle ait obtenu 32 % des récompenses (17 Grands prix sur 22 attribués) nous ne devons rien négliger pour garder le premier rang sur tous les points.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. HEBERT

GROUPE 32

HORLOGERIE (Matériel, Procédés et Produits.)

Malgré son caractère international, l'Exposition de Saint-Louis n'a été concluante au point de vue de l'horlogerie que pour la France. Si l'on excepte l'Allemagne qui a été assez représentée, la plupart des autres pays ont répondu à l'appel des Américains par des expositions trop restreintes, pour qu'il soit permis de les tenir comme le reflet fidèle de l'état de leurs industries.

L'Angleterre s'était complètement abstenue et la Suisse, notre principale concurrente avec laquelle nous avons beaucoup à lutter sur le terrain de l'exportation, n'avait qu'un seul exposant.

La plupart des grandes maisons européennes et particulièrement beaucoup de maisons françaises s'étaient abstenues en raison de l'élévation des tarifs de douane et surtout de la rigueur apportée par les Américains à leur application.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Le groupe de l'horlogerie ne comptait pas un grand nombre d'exposants, à peine 60, répartis entre 11 nations comme suit :

France	13
Allemagne	8
Allemagne en collectivité	13
Etats-Unis	10
Autriche	3
Japon	2
Chine	1
République Argentine	1
Brésil	1
Mexique	1
Suisse	1
Danemark	1

Il est bien regrettable que nous ayons eu à constater l'absence complète des grandes manufactures de montres américaines, telles que la Waltham Watch C°, l'Elgin Watch C°, the Waterbury C°, the Ansonia Clock C°, etc... ; qui peuvent être classées parmi les plus importantes fabriques du monde, eu égard à la quantité de pièces que ces usines fabriquent annuellement.

Le Groupe 32 se trouvait relégué, avec les Groupes 30 et 31 dans un angle au sud du Palais des Manufactures.

Cette Section de la joaillerie, bijouterie, orfèvrerie et horlogerie réunies, n'avait pas l'emplacement que l'on est habitué à lui voir occuper dans les autres Expositions.

Elle qui d'habitude est placée bien en vue et qui attire le visiteur par l'esthétique de sa décoration d'ensemble, se trouvait dans un endroit retiré, sans le moindre effet de perspective et sans accès sur les voies principales.

Si l'on ajoute à cela un éclairage défectueux, diminué encore par l'établissement d'un vélum que l'on fut obligé de mettre pour cacher tout un enchevêtrement de poutres, on est obligé de constater que les objets, malgré les grands sacrifices faits par les exposants, étaient on ne peut plus désavantageusement présentés.

Néanmoins, malgré la disposition défectueuse de l'emplacement commun réservé aux Groupes 30, 31 et 32, on peut dire que si cette Section n'a pas eu un succès d'affaires, elle eut du moins un succès d'admiration. Aussi, devons-nous rendre hommage à ceux qui n'ont

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

pas hésité à faire de gros sacrifices pour aller porter et maintenir au delà des mers le bon renom de nos industries nationales.

La Section française de l'horlogerie fut supérieure à celle des autres pays par la qualité, l'élégance de ses produits exposés : et l'examen des diverses vitrines des fabricants de montres nous amène à constater que l'activité française s'accroît de plus en plus dans la fabrication de l'ébauche et de la montre terminée. De l'ensemble de l'exposition se dégage cette impression, que nous poursuivons un idéal de perfection plutôt que de chercher une production rapide et à bas prix.

Parmi les maisons qui conservent les bonnes traditions de travail consciencieux sous tous les rapports, nous citerons en première ligne, la maison Louis Leroy et Cie de Paris (Grand prix), qui n'est plus à compter les lauriers qu'elle a remportés.

Les vitrines de cette maison renfermaient le plus bel assortiment de montres et de chronomètres qu'on pût voir comme qualité, variété et beauté de décoration.

M. Paul Lévy, de Besançon (Grand prix), avait une exposition très intéressante par la variété de petites montres, or ciselé, à ancre dont il s'est fait une spécialité.

MM. Golay fils et Sthal de Paris (Grand prix) avaient exposé des montres d'une très belle exécution. Leur fabrication comprend depuis la montre simple jusqu'à la plus compliquée et toujours dans des qualités extrêmement soignées.

M. Loiseau, de Besançon (Grand prix), expose un grand nombre de montres fines dans tous les genres, depuis la montre simple jusqu'à la montre compliquée.

M. Auricoste, de Paris (Médaille d'or), fournisseur de chronomètres à la marine de l'Etat, présentait un choix de chronomètres de marine, montres et pendulettes en tous genres dont plusieurs modèles sont une spécialité de sa maison.

M. Carry, fabricant d'horlogerie à Paris (Médaille d'or), exposait des pendules et des régulateurs de sa création.

La Société des Etablissements Lepaute, à Paris (Médaille d'or), exposait des enregistreurs et des compteurs de plusieurs genres, quelques régulateurs de précision dont un distributeur avec remise à l'heure et relié à une horloge monumentale à carillon.

M. Galibert, horloger au Havre (Médaille d'or), ancien élève de l'école d'horlogerie de Paris, exposait un chronomètre de marine et quelques montres compliquées terminées et réglées par lui.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

M. Vachet, à Paris (Médaille d'argent), avait une fabrication très variée en pendules de voyage, pendulettes de fantaisie, montres boulets montées sur des sujets de tous styles.

MM. Picard frères, fabricants de fournitures à Paris (Médaille d'argent), exposaient une grande variété de fournitures et d'outils pour l'horlogerie parmi lesquels un grand nombre de modèles spéciaux de leur fabrication.

M. A. Nojaski, de Sancey-le-Long (Médaille d'argent), exposait un assortiment de spécialités en fournitures d'horlogerie.

L'exposition de M. F. Rannaz (Hors concours, membre du Jury) était disposée pour permettre de suivre les différentes phases par lesquelles doit passer la matière première avant d'arriver au mouvement fini.

Sa fabrique d'ébauches et de finissages est installée à Cluses, centre d'une industrie horlogère des plus importantes et figure parmi les premières de ce genre. Ses calibres sont aujourd'hui employés par un grand nombre de fabricants d'horlogerie soignée.

M. Sidney à Dieppe (Hors concours), rapporteur du Jury, constructeur de chronomètres pour la marine de l'Etat, exposait une variété de pendules de voyage, quelques mouvements spéciaux de chronomètres, de régulateurs et d'habitacles de précision ; ainsi que différents types d'échappement, de démonstration avec le balancier simple et compensateur à l'usage des horlogers.

Une revue des expositions étrangères dépasserait le cadre restreint de ce résumé, aussi nous contentons-nous de reproduire les conclusions du rapporteur du Groupe 32.

CONCLUSIONS

Nous ne pouvons qu'exprimer le regret de n'avoir pu établir une comparaison entre l'horlogerie française et l'horlogerie américaine, basée sur l'examen des produits exposés, les fabriques américaines capables de concourir avec nous ayant refusé de paraître. Nous croyons que ces abstentions sont dues à plusieurs causes. D'abord nous constatons, comme les Américains ont pu le constater eux-mêmes dans

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

les diverses expositions européennes de ces vingt dernières années, que tous les efforts des maisons du continent ont tendu vers l'amélioration et la bien facture, alors que l'Amérique, malgré le perfectionnement de ses machines ne cherchait qu'à augmenter sa production dans les conditions les plus économiques possibles, et cela au détriment de la qualité. La comparaison eût donc été toute à notre avantage.

Aujourd'hui les grossistes, les horlogers et une bonne partie du public en Amérique ne l'ignorent point, aussi croyons-nous qu'il est plus que jamais nécessaire de redoubler d'efforts pour maintenir la bonne réputation de notre fabrication aux Etats-Unis.

Il faut reconnaître que l'horlogerie suisse est très en faveur et ce ne sera qu'à force de sacrifices que nous arriverons à nous imposer.

Nous avons pu constater, par une enquête faite chez un certain nombre de détaillants des Etats-Unis, qu'ils avaient une préférence marquée pour les montres européennes: les modèles en sont plus variés, les prix de revient moins connus du public, ce qui permet aux revendeurs une marge de bénéfice plus grande.

Les droits d'entrée sont un obstacle à l'introduction des qualités inférieures, aussi devons-nous chercher à concurrencer les Américains chez eux par la belle qualité et la variété de nos mouvements et de nos décors. Sur ce terrain de même que sur celui de la pièce compliquée, dont ils durent abandonner la fabrication après de nombreux et infructueux essais, nous sommes certains du succès.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. MILLET

GROUPE 33

REPRODUCTIONS EN MARBRE, BRONZE, FONTE ET FERRONNERIE D'ART, MÉTAUX REPOUSSÉS (Matériel, Procédés et Produits.)

Malgré les entraves des lois protectionnistes américaines, 27 exposants ont voulu montrer à Saint-Louis que, par son originalité et sa grâce exquise, l'art français aussi bien l'art appliqué à l'industrie que le grand, grand art, a toujours su conserver sa suprématie.

Le Groupe 33, bronzes d'art et d'ameublement, bronzes d'éclairage

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

et marbres, était installé au Palais des manufactures, dans des stands formant salon, de lignes très simples et sobrement décorés d'ornements floraux. L'œuvre célèbre de Peynot « La lutte pour la Vie », occupait le centre. La forme du terrain était défectueuse, la lumière venait mal ; la place manquait en général et, les pièces étant trop resserrées, beaucoup de leurs qualités passaient inaperçues.

Parmi tant de sujets qui s'imposaient à l'admiration, il convient de citer les torchères Louis XV à électricité, un cartel « Les Enfants aux Nuages », « les Oursons », une « Bacchante et Faune » (exposition de MM. Raingo frères), le « César traversant le Rubicon » de Jérôme, « le Potier » de Hugues, etc..., exposés par M. Siot-Decauville, œuvres dans lesquelles le traducteur égalait l'artiste ; les reproductions des œuvres de Chéret, et surtout les appareils d'éclairage à l'électricité de la maison Soleau (une applique électrique « L'enfant au Collier » était très digne de remarque) ; les lustres de MM. Mottheau et Guinier ; une statuette équestre de Napoléon, la « Course Romaine », le « Torrent », le « Sauveteur », le « Mousse siffleur », « Le Temps et la Sagesse », « La Fable et la Vérité », etc..., toutes reproductions d'œuvres d'art connues captaient les suffrages des visiteurs. A citer aussi une remarquable collection de chenets de tous styles. M. Louchet avait une très belle Exposition des produits les plus originaux et les plus délicats, traités selon l'art moderne. Ses bijoux ciselés, où les matières et les procédés divers s'unissent en une originalité charmante, méritent une mention toute particulière. A mentionner aussi les serrures et les marteaux de portes de MM. Bricard frères, exécutés selon la tradition d'autrefois, variés et d'un beau caractère décoratif. La maison Goldscheider, plus connue par ses céramiques, exposait des marbres et des bronzes, « La chevauchée », « La Valkyrie », le « Vampire ». Les maisons Jourdan et Etflinger se faisaient remarquer par leurs imitations de bronze. L'exposition de l'ancienne maison Millet était des plus importantes. Sa fabrication s'étend à toutes les branches de la décoration où le bronze peut être appliqué avantageusement : meubles d'art, copies de meubles de nos musées, pendules, etc... On remarquait d'abord la grande vitrine du centre avec dôme et pieds ornés ; une pendule monumentale en marbre et bronze, représentant une femme garnissant de fleurs une lyre du grand artiste Piat ; une autre pendule monumentale d'après Caffieri, aussi curieuse comme horlogerie que comme bronze, le tout de la plus grande richesse, et ne pouvant entrer dans le commerce courant.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

La Section américaine comptait 17 exposants ; l'Allemagne 80, avec de grands bronzes, de qualité médiocre ; l'Italie 38, avec des bronzes à cire perdue d'une réelle valeur artistique et d'une grande difficulté de moulage. Le Japon avait quelques bronzes curieux. L'Exposition comptait 287 exposants, dont 28 français. Parmi les 233 récompenses qui ont été décernées, 61 sont allées à la France, 27 récompenses aux exposants et 34 à leurs collaborateurs, dont 7 Grands prix.

La supériorité de l'art français a été ici reconnue sans conteste.

Au point de vue affaires, l'Exposition de Saint-Louis n'a pas donné de brillants résultats ; les articles courants seuls se sont vendus et ont couvert une partie des frais. Mais nous avons obtenu d'importantes réformes à la loi américaine qui règle la protection des produits d'art étrangers, et nous pensons que si des comptoirs étaient installés dans les principales villes d'Amérique, la contrefaçon qui s'attaque tant à nos œuvres se trouverait enrayée dès que le public serait à même d'apprécier la différence entre nos artistes et leurs copistes.

ANALYSE du RAPPORT de M. SAINT-ANDRÉ de LIGNEREUX

GROUPE 34

BROSSERIE, MAROQUINERIE, TABLETTERIE, VANNERIE

(Matériel, Procédés et Produits.)

Le Groupe était situé au centre du Palais des Manufactures. L'ensemble des installations était sobre et élégant. Les objets étaient exposés dans des vitrines d'un style Louis XVI modernisé, peintes

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

en couleur acajou, avec appliques de bronze doré et cadres d'acier. Nos exposants n'avaient là que l'habituelle production de leurs maisons, des échantillons de commerce sans maquillage. Ils ne prétendaient point éblouir le visiteur, mais le convaincre de leur sincérité. La bourse démocratique voisinait avec le sac de dame luxueux, et tout portait la marque du bon goût et de l'art français, du lent perfectionnement de générations successives. Faire beau et bon marché, il n'y a guère que le génie traditionnel de la race française qui puisse y prétendre.

La brosserie était représentée par nos plus fameuses maisons de Beauvais, de Paris et du Havre, parmi lesquelles il convient de signaler plus particulièrement la maison Emile Dupont de Beauvais qui avait fait une exposition des plus complètes. On remarquait un bel assortiment de pinceaux pour bâtiments ou pour artistes, des plumeaux multicolores, des blaireaux et un ensemble très complet de matières premières pour brosses et pinceaux. La Section française obtint 3 Grands prix, 4 Médailles d'or et une Médaille d'argent (2 exposants étaient hors concours).

La maroquinerie figurait brillamment. Tous les objets faits de matériaux éprouvés étaient d'une rare perfection comme estampage, nickelure, dorure, gainage; on admirait les porte-cartes, les buvards, les petits meubles en maroquin écrasé avec ornements de bronze doré, d'une technique merveilleuse et d'un goût impeccable; de délicieux sacs de dames aux fermoirs ciselés et enrichis de pierres fines; des bourses, des blagues en veau fauve, des cadres photographiques aux formes les plus coquettes, des écrins et des boîtes pour la bijouterie mettant en valeur le joyau lui-même.

Le cuir d'art était représenté par la production d'un artiste isolé, M. Saint-André de Lignereux, qui rénova cette industrie en France. Il y avait là des coffrets Moyen âge et Renaissance, dessinés et exécutés en cuir repoussé et martelé, entre autres œuvres originales et uniquement produites à un seul exemplaire qui valurent à leur auteur un Grand prix.

Venait ensuite la tabletterie en écaille, nacre, avec une innombrable collection de miroirs, boîtes, peignes, articles pour fumeurs; les ivoires, ivoires anciens (1), ivoires sculptés, statuettes, christs,

(1) Ces ivoires anciens n'étaient exposés à la Classe du Groupe 44 qu'à titre de collection, afin de prouver que les ivoires modernes français n'ont démérité de rien, ni comme art, ni comme technique.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

panneaux, reliquaires, etc..., qui retinrent grandement l'admiration des connaisseurs et celle du Jury. Les petits bronzes, jardinières, pendules, vide-poches, encriers, petits articles de fantaisie, en cristal taillé ou uni, en cristal vert émeraude, avec montures en bronze, en cuivre ou zinc, dorés, vernis, reconstitutions de style Directoire, Empire et Restauration. Puis la bimbeloterie avec la collection de ces multiples petites nouveautés en bronze, en métal doré, argenté, nickelé; petite miroiterie à cadres en métal, boîtes à houppes, porte-parfums, presse-papiers. Ces quatre dernières expositions obtinrent 3 Grands prix, 4 Médailles d'or et 5 Médailles d'argent.

Les Expositions étrangères n'offraient ni l'ensemble ni l'importance de l'Exposition française. Beaucoup de nations s'étaient abstenues, aussi est-il difficile d'établir des comparaisons avec nos produits.

L'Allemagne néanmoins a présenté des échantillons de premier ordre, un très complet assortiment de toutes les utilisations du cuir estampé à la machine ou travaillé à la main : maroquinerie, gainerie, petits meubles; de beaux albums d'un style gothique très pur, des pipes, des tabatières, des articles en ambre. Les ivoires de Hanau, statuettes sculptées et décorées, d'une très grande richesse, méritent d'être notés.

L'Autriche n'avait qu'une exposition infime, les grands maroquiniers de Vienne avaient jugé inutile de se déranger.

Le Brésil avait deux expositions de brosserie très complètes.

La Bulgarie des porte-monnaie, porte-cartes.

La Chine des petits bronzes, des bibelots en jade porcelaine; la vannerie chinoise éveillait la curiosité autant par la variété infinie des modèles que par la souplesse de la main-d'œuvre.

Les Etats-Unis présentaient quelques balayeuses automatiques pour appartements, des brosses sorte d'époussettes à paille de riz, des articles de maroquinerie et gainerie, les uns du plus grand luxe, les autres des plus vulgaires. Les Américains imitent avec fureur la peau de crocodile, mais ils lui donnent des protubérances invraisemblables. Les articles en peau chamoisée dans le genre de celle appelée *peau velours*, de toutes couleurs, pyrogravée, enluminée, ornée de verroterie l'emportaient en quantité tout au moins.

La Californie offrait un vague essai de cuir d'art, d'origine de technique et de dessin mexicains (on trouve un travail analogue dans la sellerie de luxe). La tabletterie, la bimbeloterie sont inférieures. En revanche, la vannerie montrait les spécimens les plus curieux. C'est un des rares arts autochtones de l'Amérique, presque exclusivement

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

pratiqué par les quelques tribus indiennes encore existantes. La forme des objets, leurs dessins polychromes d'un symbolisme sacré ou profane, leur variété, leurs ornements en plumes ou en pendeloques constituent une vannerie qu'aucune autre n'a dépassée.

L'Angleterre qui possède des marques de premier ordre dans la brosserie, la tabletterie et la maroquinerie s'était abstenue. Elle n'avait qu'une seule exposition de peignes.

La Hongrie avait apporté quelques jolis articles de maroquinerie en cuir de bœuf incisé et teinté, de tendance moderne.

L'Italie de nombreux articles de tabletterie, des petits objets en cuir de Venise, attirants et chatoyants.

Le Japon avait une Exposition très complète. Tous les articles sont traités avec élégance et prouvent l'indéniable sentiment artistique de cette nation où l'ornement se trouve jusque sur les manches à balai. A signaler un lot de brosses et pinceaux, des peignes, des éventails copiés sur les modèles européens, une innombrable collection d'ivoires sculptés, d'aspect plus industriel qu'artistique ; des articles de petite vannerie d'un style et d'un cachet très personnels ; des nattes merveilleuses de finesse et de coloris. Quant aux petits bronzes, au *petit bibelot japonais*, il continue à séduire le public.

Quelques travaux en cuir découpé et incisé, de beaux échantillons de vannerie indienne pour le Mexique ; des pipes, des cannes, des manches d'ombrelles, des couvertures de livres en cuir d'art pour la Russie ; de la belle vannerie pour le Siam complétaient le Groupe.

Les produits français y tinrent le premier rang. Sur 30 exposants français, 3 étaient hors concours, 27 obtinrent des récompenses : 8 Grands prix, 13 Médailles d'or, etc.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. VUITTON

GROUPE 35

ARTICLES POUR LE VOYAGE ET LE CAMPEMENT. — INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DE LA GUTTA-PERCHA

Le Groupe comprenait 6 Classes : 1° malles, valises, sacs, courroies ; 2° équipement portatif adapté aux voyages et expéditions scientifiques ;

Un des nombreux modèles du « Wardrobe Trunk ».

3° tentes et accessoires ; 4° tentes et fournitures spécialement militaires ; 5° matériel et méthodes employés dans la fabrication des caoutchoucs ; 6° produits généraux des industries du caoutchouc et de la gutta-percha, vêtements, chaussures imperméables, etc.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les exposants français étaient peu nombreux et mal installés au Palais des Manufactures, dans un endroit totalement privé de lumière : pour le caoutchouc et la gutta, 3 maisons de Paris montraient une série d'articles divers ; les tentes et parasols n'étaient représentés

Un des nombreux modèles du « Wardrobe Trunk ».

que par un seul exposant. Quant à l'article de voyage qui semblait absent à l'Exposition de Saint-Louis, une seule maison de Paris, la maison Vuitton y figurait : son stand montrait de fort beaux échantillons de valises, malles cabines, malles à tiroirs, malles-lits, etc. Toutes furent hautement appréciées par les visiteurs et par le Jury.

L'Allemagne ne montrait qu'une tente africaine, très simple, très belle, qui valut un Grand prix au fabricant.

L'Angleterre avait une maison, dont l'Exposition de pharmacie de voyage reçut aussi un Grand prix.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

La Belgique figurait avec des articles d'équipement, des malles métal dites « congolaises », des courroies en cuir ou en tissus.

Le Brésil avec des hamacs qui tiennent dans ce pays une place si considérable, beaucoup de familles n'ayant d'autre mode de couchage.

La Bulgarie offrait des malles en cuir sur carton ; la Chine des malles de bois recouvertes de cuir corroyé et fermant au moyen d'un cadenas très ingénieux, un coffret mariage peint et incrusté de métal doré. Le Japon des articles de voyage en grand progrès.

Le Portugal, le Mexique avaient des choses plus curieuses par quelques détails que par l'ensemble et plutôt fantaisistes.

Les Etats-Unis n'étaient pas représentés dans cette industrie pourtant très développée chez eux.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. HENRY-RENÉ D'ALLEMAGNE

GROUPE 36

BIMBELOTERIE

Dans une préface à son remarquable rapport, M. Henry-René d'Allemagne présente d'intéressantes considérations sur les caractères du jouet français, objet d'art ; sur le rôle du jouet dans l'éducation physique, mentale et morale de l'enfant ; sur l'importance commerciale du jouet, etc...

Le Groupe 36, dit des « jouets et jeux » était situé vers le milieu du Palais des Manufactures. Des différentes nations, formant autant de Sections qui le composaient, la première à laquelle nous nous arrêterons sera naturellement la France.

Notre Exposition occupait un espace de 103 mètres environ, à peine le quart de la surface couverte par l'Allemagne dont les exposants recevaient de leur gouvernement un appui très précieux.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Le décor général de notre Section était sévère et de bon goût ; 26 maisons y étaient représentées. Nous citerons entre autres les expositions de M. Kratz-Boussac bien connu par son tir « Eureka » ; de M. Jost avec son fameux « billard Nicolas » ; son jeu des « chevaliers vivants » ; l'Exposition des voitures de la maison Garnier ; l'Exposition de Mme Ve Blanchard ; les animaux en peau, de M. Lenoble ; les papeteries et trousses scolaires de Mme Pierrugues ; les appareils de gymnastique très remarqués de M. Carue ; les jouets variés de la maison de Lunéville, MM. Allard et Weill ; les modèles et documents relatifs aux jouets de M. Henry-René d'Allemagne ; les jouets en laine tricotée de Mme Marcat ; les ballons en peau et articles de sports de la maison H. Gravelle, etc... ; les jouets automatiques à musique de M. Lambert, tous témoignant d'autant d'ingéniosité dans l'invention que de joliesse dans l'exécution.

En guise de commentaire à la description de notre Section, M. Henry-René d'Allemagne retrace l'histoire très curieuse du jouet parisien qui fut longtemps l'objet d'un monopole réservé à la seule communauté du métier des bimbelotiers, miroitiers, doreurs sur cuir, garnisseurs et enjoliveurs de la ville, faubourg, vicomté et prévôté de Paris.

Les jouets en bois, linge ou étoffe relevaient de la corporation des merciers.

La corporation était plutôt pauvre et son commerce peu florissant. En somme, la grande prospérité de l'industrie du jouet date de notre époque, c'est une industrie moderne, très complexe aussi et qui en raison de cette complexité est coûteuse et sujette à des variations de prix, comme les matières mêmes desquelles dépend sa fabrication : bois, métal, caoutchouc, céramique, etc.

L'Allemagne.

Des diverses Sections du Groupe 36, celle de l'Allemagne était la plus importante par l'étendue, la plus belle par la présentation. La collectivité de Sonneberg avait requis les talents d'un peintre connu pour orner son exposition d'une étude décorative et allégorique. Nous mentionnerons, parmi les expositions les plus remarquables celles de la collectivité de Sonneberg (Saxe) justement célèbre pour ses objets en carton moulé, ses poupées en pâte, vendues sur le marché à 60 pfen-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

nigs la douzaine. (Un Grand prix l'a récompensée à Saint-Louis comme elle l'avait été à Paris) ; de Mme Steiff Margaretha de Giengenbrenz dont les animaux de feutre enlevèrent aussi un Grand prix ; de M. Fischer à Oberseiffenbach (boîtes de construction en bois) ; de MM. F. Ad. Richter et Cie de Rudolstadt, hors concours dont la Maison occupe 1.200 ouvriers et qui fabriquent des blocs de pierre factice d'un assemblage facile permettant d'édifier en quelques minutes une cathédrale gothique.

A sa description de la Section allemande, notre rapporteur a joint une fort intéressante étude sur l'industrie du jouet en Allemagne, sur ses grands centres de fabrication : Nuremberg et Furth qui comptent 300 fabriques mais seulement 5.000 ouvriers depuis la substitution de la machine au travail manuel et produisent principalement des jouets de métal (étain et plomb), de bois, de carton ; Sonnenberg en Saxe, Meiningen, ainsi que toute la région avoisinante qui, à l'inverse de Nuremberg s'adresse surtout à la clientèle féminine, avec ses jouets en carton moulé, en terre, en porcelaine, ses poupées, etc... Une école industrielle du jouet s'est fondée à Sonnenberg, Olbernhau, Grunhainichen, Waldkirchen dans l'Erzebirge Saxon où l'on travaille surtout en vue de l'exportation.

États-Unis.

Exposition médiocre dans l'ensemble et qui ne brillait ni par l'abondance, ni par l'ingéniosité. Cette pénurie d'exposants s'explique par l'indifférence, sinon par l'hostilité régionale de nombreux fabricants américains envers une entreprise qui avait pour siège Saint-Louis. Citons pourtant entre autres Expositions intéressantes, celles de la maison de Brunswick, Balke, Collender Co de Chicago, dont les billards, les queues de billard, les jeux de quille ont obtenu tous les suffrages et un Grand prix. Même distinction est allée à la Société U. S. Playing Card Co, de Cincinnati pour ses jeux de cartes instructifs. Notée encore, l'Exposition de MM. Parker Brothers qui ont modernisé le jeu d'oie, celles des maisons Scorer Co, Austin et Craw, etc...

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Expositions diverses.

L'exposition hongroise nous montre surtout des jeux, hommes ou bébés découpés dans des planches en bois, dans l'attitude du mouvement, d'intention éducatrice et d'éducation artistique.

Peu de choses à dire de l'Exposition canadienne, de l'Exposition siamoise où figuraient pourtant de jolies imitations de la nature : serpents, lézards articulés, d'un bon marché invraisemblable.

Par contre, la Section japonaise vaut qu'on s'arrête ; elle a été la révélation du Groupe. L'ingéniosité, la patience de l'ouvrier en jouets au Japon, sans parler du bon marché de la main-d'œuvre, en font dès aujourd'hui pour nos européens en général et pour nous Français en particulier, le plus redoutable concurrent.

La Section japonaise comprenait 32 exposants, le nombre et la diversité des articles exposés défient toute description. Signalons entre autres fabricants : Murai-Kiyemon, représentant de la grande association des fabricants de poupées à Osaka, poupées à l'image de personnages célèbres, en costume national, richement habillées et qui sont plutôt des figurines d'art que des jouets ; Takenouchi-Takizo, fabricant de boîtes, menus meubles couverts en paille d'une rare perfection ; Taniguchi-Tokugiro, qui fait des animaux en coton ; Murase-Schichisaburo, qui nous offrait entre autres curiosités une poupée adossée à un rosier, représentation symbolique, et nombre d'autres fabricants dont les produits rivalisaient pour nous d'imprévu.

En somme, grand succès de la Section japonaise et qui n'est pas seulement fait de curiosité, mais d'admiration et, pourrait-on dire, d'inquiétude. On sentait que là, tout au moins, le péril jaune n'est pas un vain mot.

Pour clore cette revue, les expositions bien intéressantes du gouvernement chinois où les cerfs-volants abondent, ainsi que les sifflets, harpes éoliennes bizarres ; et de l'Inde dont les chariots en bois sculpté, les éléphants porteurs de tours sont moins des jouets que des bibelots d'art.

Le verdict du Jury appelé à statuer sur la valeur des divers concurrents a consacré une fois de plus la supériorité de notre fabrication. La France en effet, avec 26 exposants dont un hors concours n'a pas emporté moins de 5 Grands prix, 4 Médailles d'or, 5 Médailles

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

d'argent et 3 Médailles de bronze ; alors que l'Allemagne n'obtenait que 2 Grands prix, 1 Médaille d'or et 1 Médaille de bronze ; les Etats-Unis 2 Grands prix, 1 Médaille d'or, 1 Médaille d'argent et 1 Médaille de bronze, et le Japon, le mieux partagé après nous, 1 Grand prix, 4 Médailles d'or, 15 Médailles d'argent et 5 Médailles de bronze.

Ces chiffres, si flatteurs pour notre amour-propre, donneraient d'ailleurs une idée assez fausse de la position relative des divers concurrents sur le marché du monde et sur le marché américain. Là, il faut reconnaître que nous triomphons moins. Sur le terrain de la lutte réelle c'est, en attendant le Japonais, l'Allemand, battu par nous sur les champs de bataille fictifs des Expositions, qui l'emporte.

Presque partout il nous distance ; aux Etats-Unis où notre fabrication jouissait jadis d'une préférence il accapare le commerce du jouet. A quoi doit-il ses succès ?

A lui-même d'abord, à ses méthodes souples, insinuantes, qui vont chercher le client chez lui, qui consultent ses goûts au lieu de lui imposer celui du fabricant, à sa persévérance que n'a pas rebutée le droit protecteur mais non prohibitif.

A d'autres causes encore : au régime de faveur qu'il a su conquérir chez lui ; aux tarifs réduits dont jouissent les exportations allemandes sur les chemins de fer et les lignes de navigation.

Ces méthodes, nous pouvons les appliquer, ces faveurs, nous pouvons les provoquer. En attendant, il dépend de nous, en partie, de nous donner ce qui nous manque : au dedans, de perfectionner nos modèles pour produire à meilleur marché ; au dehors, d'organiser un corps de fonctionnaires chargés de représenter et de défendre nos intérêts laissés aujourd'hui à l'abandon ; d'encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes, en créant des bourses de commerce ; de fonder des comptoirs ; en un mot de nous pourvoir de l'outillage moderne de protection et d'expansion nécessaire à la bataille économique moderne.

Ce qu'ont les autres, nous pouvons l'avoir et il nous reste en propre ces qualités qu'un mot résume : le goût, et qui ont été officiellement proclamées à Saint-Louis par le Jury du Groupe 36. Elles peuvent encore nous rendre, s'il nous plaît, notre place : la première.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. HOENTSCHEL

GROUPE 37

DÉCORATION ET MOBILIERS DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS

(Décoration fixe des édifices publics et des habitations.)

Le rapport débute par la publication de la liste des membres du Comité d'admission et par des considérations générales, sur les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles se présentait l'organisation du Groupe 37 ; suit une analyse des travaux préliminaires en vue de cette organisation et l'énumération des différents exposants, groupement important par la valeur des éléments dont il était composé, éléments les plus divers formés des représentants les plus qualifiés de la menuiserie d'art, du fer forgé, de la décoration murale, de la statuaire, de la peinture décorative, de la dorure, des dessins et de la photographie, les considérations générales présentées et les considérations spéciales qui en résultaient en étant déduites, le rapporteur donne une description très étendue des différentes parties de l'Exposition divisée comme il suit :

1° Emplacement concédé au Groupe 37 dans le Palais des Arts Libéraux ; aperçu des idées et nécessités qui ont guidé l'architecte dans l'aménagement du plan général, grandes divisions et subdivisions de cet aménagement :

2° Différentes Expositions présentant un grand intérêt artistique, installées dans la salle principale et dans les salons latéraux ; description de ces Expositions :

3° Description générale de l'Exposition au point de vue spécial du Groupe 37.

Ici, prenant successivement chaque nation exposante, le rapporteur s'étend longuement sur les qualités des productions exposées, et en

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

étudiant la matière première, les transformations successives apportées par la mise en œuvre, la conception artistique et les conditions du travail, il en apprécie consciencieusement les caractères généraux et particuliers, comparant la production étrangère aux produits similaires présentés par nos nationaux, de manière à dégager de cette comparaison impartiale une ligne de conduite et un enseignement dont notre industrie artistique puisse, lorsqu'il y aura lieu, tirer les avantages qui conviennent.

C'est ainsi que tout d'abord l'Exposition des Etats-Unis dans ce même Groupe 37 est longuement discutée, non pas tant au point de vue des objets exposés, d'ailleurs en nombre restreint et dans un classement plutôt arbitraire, qu'à celui des rapports futurs de la production américaine avec notre production nationale, et le rapporteur ne néglige pas de signaler ici le grave danger d'une concurrence longuement et savamment préparée aux Etats-Unis pour lutter avantageusement en nous empruntant parfois nos propres armes contre l'importation de nos florissantes industries artistiques, notamment celle des soieries, et dans un avenir qui n'est certainement pas éloigné, réussir à nous en fermer le marché.

Ayant parlé des Etats-Unis, placés en première ligne comme il n'était que juste puisque nous y recevions l'hospitalité, le rapporteur prenant moins l'ordre alphabétique que celui des différents pays dans le plan de l'Exposition, passait à l'étude des productions de l'Autriche dont l'effort, dans le sens de l'art décoratif est cité comme des plus intéressants, en même temps que le mouvement qui pousse ce pays à la rénovation de ses industries artistiques était expliqué par la réunion, sous le drapeau autrichien, des nationalités les plus diverses apportant chacune à l'œuvre commune les richesses de leurs traditions nationales et l'originalité de leurs conceptions personnelles. Le présent et l'avenir des écoles d'art si remarquablement organisées en ce pays, sont particulièrement signalés ici par le rapporteur.

La Belgique vient ensuite, indiquée comme n'ayant donné à cette Exposition qu'un effort très inférieur à la grandeur de son passé artistique et même au succès, parfois excessif, qu'en ces dernières années avaient obtenu ses artistes en donnant le signal d'une renaissance des arts appliqués à l'industrie. Quelques envois sont cités néanmoins avec les éloges qu'ils méritent.

Le Brésil, la Bulgarie, la Chine, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et le Portugal n'ayant envoyé que de rares productions ne sont notés que pour mémoire.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Le Japon occupe une place plus importante, celle que lui assignent son activité merveilleuse et des dons traditionnels dont le secret va se perpétuant avec soin ; l'excellence des envois de ce pays, particulièrement dans le domaine de la broderie et de la tapisserie, est indiquée avec insistance, indication dont il doit être tenu compte, sans que le très réel mérite, toujours supérieur de nos manufactures nationales de Beauvais et des Gobelins en puisse être atteint, mais en ce qu'elle montre cette supériorité de nos brodeurs et tapissiers de haute et basse lisse directement convoitée par nos concurrents.

Par contre, l'Italie n'est pas notée comme ayant spécialement brillé par la quantité et surtout par la qualité de ses envois; se référant à leur passé glorieux qu'ils se contentent de répéter sans aucun souci de renouvellement, les artistes italiens se contentent d'une adresse manuelle indéniable dont le rapporteur signale la remarquable virtuosité, en regrettant que l'emploi n'en soit pas aussi justifié qu'il conviendrait.

La Hongrie, au contraire, se signale à l'attention par la diversité de ses efforts et le bon goût de ses différentes productions : la décoration de ses cuirs, la peinture décorative et l'art du mobilier y sont particulièrement florissants.

Si la Grande-Bretagne toujours rebelle aux Expositions a fait peu pour montrer des produits dont elle pourrait certes se glorifier fréquemment mais dont elle préfère garder jalousement le secret, en revanche l'Allemagne apparaît avec la puissance qu'elle avait tenu à montrer. Voulant éblouir et disposant de capitaux considérables, ce pays se faisait remarquer autant par le nombre très élevé de ses exposants, que par la qualité souvent supérieure des produits exposés. Le rapporteur insiste sur le côté utilitaire de ces productions qui en explique le succès ; il appuie sur l'élan donné aux industries d'art par la multiplicité des grands centres industriels et par la création de nombreuses écoles d'art vivant d'une vie intense, qu'elles propagent intelligemment autour d'elles.

En concluant, c'est dans ce même sens de la diffusion de l'enseignement et dans le retour aux traditions nationales renouvelées par une observation passionnée de la nature que le rapporteur voit un avenir productif pour nos artistes et une fortune heureuse pour nos industries d'art, certes toujours remarquablement inspirées dans leurs envois aux Expositions étrangères et particulièrement à Saint-Louis, mais dont les représentants, aidés par les pouvoirs publics, ont le devoir rigoureux, possédant des qualités éminentes et des facultés supérieures, de les développer en beauté.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

L'Ameublement français.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. SOUBRIER

GROUPE 38

AMEUBLEMENT DE BUREAUX ET D'HABITATIONS

Le rapporteur du Groupe 38 « ameublement de bureaux et d'habitations » après un résumé des travaux des Comités d'admission et d'installation, fait une description de la Section française au Palais des Industries diverses et constate l'excellent résultat obtenu par une décoration Louis XVI, sobre et de bon goût; passant ensuite à l'examen détaillé des salons exposés par nos compatriotes, il indique et apprécie les principaux meubles qui figuraient dans chacun d'eux et mentionne spécialement ceux de MM. Linke, Damon et Colin et Jemont.

Puis, avant d'aborder la revue des Expositions étrangères, il donne un aperçu de la Section allemande considérée dans son ensemble, et fait remarquer combien légitime était le succès remporté par cette collectivité, si étudiée, si bien comprise, et si parfaitement exécutée par la collaboration d'architectes, de décorateurs et d'ébénistes de premier ordre.

L'examen des Expositions étrangères débute par celle des États-Unis avec appréciation détaillée de la collectivité de Grand Rapids, la plus importante de toutes, le rapport étudie les différents styles en usage, la forme, les proportions particulières de certains meubles ainsi que les procédés spéciaux de fabrication : principalement, ceux qui concernent le vernissage des bois et qu'il reconnaît supérieurs aux nôtres.

En ce qui concerne l'Allemagne, tout en tenant compte de l'intérêt que les différents meubles exposés offraient par leur recherche de nouveauté, le rapporteur critique la conception générale de ces ameublements rigides dont l'aspect froid et austère n'est pas fait pour nous plaire.

La Section anglaise qui ne comptait qu'un très petit nombre d'exposants, donne lieu cependant à une intéressante description de la luxueuse installation de MM. Waring et Gillow.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les autres Expositions étrangères sont passées en revue.

Pour terminer, le rapporteur établit un parallèle entre la Section allemande et la Section française et après avoir constaté que la première était supérieure au point de vue d'ensemble, n'hésite pas à conclure que les meubles que nous exposons étaient infiniment plus artistiques et que nous sommes toujours restés les maîtres dans l'art de l'ébénisterie; enfin, il défend notre industrie contre le reproche qui lui a été fait de ne pas rechercher une voie nouvelle, attendu, dit-il, que faute de mieux, et tout au moins vis-à-vis des étrangers, il est préférable que nous continuions à nous affirmer comme les dignes interprètes des chefs-d'œuvre légués par nos ancêtres; théorie finalement appréciée par le Jury, puisque avec quatorze exposants le Groupe 38 remportait huit Grands prix et quatre Médailles d'or.

Le rapporteur donne ensuite le résumé d'une étude sur les importations et exportations du meuble aux Etats-Unis et fait remarquer que c'est la France qui tient la tête pour les importations.

Mettant à profit son séjour aux Etats-Unis, M. Soubrier a tenu à visiter les principales usines de meubles et notamment celles si réputées de Grands Rapids; il a donc annexé à la suite de son rapport, une étude sur la fabrication locale qui ne peut manquer d'intéresser les professionnels.

La description de ces usines gigantesques dont l'importance, l'activité, la production sont si supérieures aux autres, est certainement pour nous un sujet d'enseignement précieux.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. DE LUZE

GROUPE 39

VITRAUX

Les vitraux ont été, à l'Exposition de Saint-Louis 1904, comme à l'Exposition universelle de Paris 1900, constitués en Groupe spécial.

La Section française du Comité français des Expositions à l'étranger, avait rattaché ce Groupe au Groupe 37.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les vitraux, constituant un ornement décoratif par excellence, ont contribué à la décoration du groupe des fils et tissus.

Un seul exposant français s'était inscrit pour les vitraux, M. Félix Gaudin, successeur de M. Eugène Oudinot, le peintre verrier bien connu.

L'Exposition du Groupe était répartie entre les palais des manufactures et des industries variées et les pavillons de quelques puissances, où les vitraux contribuaient à leur ornementation.

Les vitraux français étaient exposés dans les deux vestibules accédant à l'exposition des fils et tissus (Palais des manufactures) et il était impossible de leur fournir un jour plus égal et plus heureux.

France.

Dans la Section française, M. Fromont exposait de fines gravures à la roue, M. Félix Gaudin, ses verrières très admirées des connaisseurs. La cession de la Louisiane (Carton de Grasset), le roi saint Louis faisant l'aumône dans son palais (carton de Luc-Olivier Merson), des vitraux d'église, Jeanne d'Arc et saint Michel ; dessin et exécution admirables, adaptation exacte des verres à l'effet visé : telles étaient les caractéristiques de cette exposition magistrale.

Etats-Unis.

Cette Exposition était tout entière dans la rotonde de la Cour du Palais des industries variées.

Neuf exposants avaient envoyé leurs œuvres. Presque tous n'avaient exposé que des copies d'anciens, et bien que présentant une valeur réelle, l'exposition américaine du Groupe 39 aurait pu être plus complète.

The Bent Glass Novelly Cº de New-York. — Calvert et Kimberley de New-York. — Flanagare et Biendenwerg Cº de Chicago. — Emil Frei Glass Cº de Saint-Louis. — Kerwin Ornemental Glass Cº. — Van Gerichten Art Glass Cº, pour ne citer que les principaux, ont exposé de beaux vitraux caractérisés surtout par l'emploi du verre opalescent dit américain.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Autriche.

N'a pas, à proprement parler, fait d'Exposition de vitraux, mais ses manufactures et maîtres ès vitraux ont contribué par leurs œuvres à la décoration du Pavillon du Gouvernement. Leur œuvre est importante mais rentre plutôt dans le genre décoratif. Citons l'école impériale et royale d'art appliqué, Vienne, Kolo Moser, Max Freisher von Spaun, etc...

Belgique.

MM. Boes de Bruxelles et H. Thys de Contini et M. Evaldre ont chacun exposé des vitraux décorant les baies du Pavillon de Belgique. Leurs effets très doux donnent beaucoup de luminosité.

Italie.

Un seul exposant, Toso Borelle Francesco, à Murano, sujets classiques et médaillons.

Mexique.

Vitraux colorés de Pellandini Claudio.

Allemagne.

L'Exposition allemande était très importante et contribuait à la décoration de la Section allemande dans le Palais des Industries variées. Citons : Baranck Joseph, de Berlin, — Bens et Rast de Darmstadt, — Commissat August et Braunaguel de Strasbourg, travail artistique et très soigné, professeur Christiansen de Darmstadt et Henrich Hanh de Francfort, etc...

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Certains exposants allemands se sont exclusivement bornés à exécuter des vitraux en verre opalescent.

Le Jury des récompenses du Groupe 39 rattaché au Groupe 6 des Manufactures, comprenant: 39, Vitraux. — 45, Céramiques. — 47, Verreries, fut présidé par M. Francis Drew ayant pour vice-présidents :

Groupe 39. . . .	Professeur Von Thiersh	(Allemagne)
— 45. . . .	Docteur Pukall	—
— 47. . . .	M. E. Fisher	(Autriche)

Secrétaires : M. Chas, F. Binns Alfred, de New-York.

Le Jury comprenait :

16 membres américains.
14 — étrangers titulaires.
3 suppléants étrangers.

Nations.	Nombre d'exposants.	Grands prix.	Médailles Or.	Argent.	Bronze.
France	2	1	»	1	»
Etats-Unis	9	5	1	3	»
Autriche	4	1	»	3	»
Belgique	4	»	2	1	1
Italie	2	»	»	2	»
Mexique	1 s'est fait juger par le Groupe 47.				
Allemagne	17	3	6	7	»
	39	10	9	17	1

Aucune mention spéciale ne fut votée. Des médailles de collaborateurs furent votées jusqu'à concurrence de cinq par maison.

Le rapport se termine par un résumé de l'histoire du vitrail aux Etats-Unis qui souligne les différences de technique qu'y ont créées, d'avec les peuples européens, des différences essentielles de goût et par des conclusions pratiques en vue de l'exportation française des vitraux aux Etats-Unis d'Amérique.

Le rapport constate le gros effort fait par les Etats-Unis, l'Allemagne, la Belgique et la France.

Il étudie le côté économique de l'industrie du vitrail où malheureusement la France n'a pas tout l'avantage, si elle l'a au point de vue artistique. Quoique la France fabrique tous les verres antiques et

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

opalescents, son organisation commerciale peu importante, le goût presque abandonné du vitrail en France, le coût de transport et de douane des vitraux mis en plomb, ont jusqu'ici rendu difficile aux maîtres verriers français la lutte sur le marché des Etats-Unis.

GROUPE 40

MONUMENTS MORTUAIRES ET MATÉRIEL FUNÉRAIRE

Ce Groupe ne comportait pas d'exposants. Il n'a pas été établi de rapport.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. LOUIS MAISON

GROUPE 41

QUINCAILLERIE (Matériel, Procédés et Produits.)

Dans ce Groupe étaient réunis les objets manufacturés de toute nature, en cuivre, fer, aluminium, à l'usage des industries mécaniques de la construction et de l'économie domestique, en un mot, tout ce que l'on appelle la petite métallurgie. Celle-ci comprend des produits très variés, fonderie, boulonnerie, visserie, chaînerie, tréfilerie, taillanderie, quincaillerie, etc...

Ce Groupe était installé dans le vaste Palais des Manufactures ; le nombre total de ses exposants s'élevait à 200 environ dont 11 Français, 112 Américains, 22 Belges, 17 Allemands, 1 Anglais, 7 Russes, 9 Siamois, etc...

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

La petite métallurgie est l'auxiliaire précieux d'un assez grand nombre d'industries dont les noms sont comme les têtes des chapitres du très clair et très substantiel rapport de M. Louis Maison.

Nous le suivrons d'un pas rapide en donnant par-ci par-là, à titre d'exemple, quelques détails justificatifs.

Industrie mécanique.

Les grandes machines comme les petits moteurs à explosion, très utilisés dans la traction mécanique et dans l'automobilisme, lui empruntent la plupart de leurs organes accessoires : boulons, vis, tuyaux...

Dans la Section française, nous remarquons les Expositions de M. Gustave Bergerot, vétéran des concours internationaux, hors concours à Saint-Louis comme à Paris : plans et dessins de travaux de constructions en fer et de serrurerie d'art, de la maison Marcadet fils : boulons, écrous, clavettes, etc...

Dans la Section des Etats-Unis, l'American Iron and Steel Co de Lebanon : rivets, boulons, etc... — la Brohard Co de Philadelphie : ressorts, douilles extensibles, etc... — la Lead Lines Iron Pipe Co : tuyaux en fer, etc... — la Broderick Bascom Co de Saint-Louis : fils d'acier et de cuivre, etc...

Rien de particulièrement saillant dans les autres Sections étrangères.

Industrie du bâtiment.

Elle fait aussi de nombreux emprunts à la petite métallurgie. Pour diminuer les chances d'incendie on a de plus en plus recours aux fermetures métalliques, portes automatiques, plafond d'acier, etc...

Noté dans la Section américaine : la Allith Mfg Co de Chicago : portes mobiles, échelles mobiles. — La Welman H. P. de Saint-Louis : portes légères en fil de fer, etc...

La Taillanderie.

Qui comprend tous les outils à taillant ou à pointe, et aussi des outils tranchants, couteaux, ciseaux, rabots, etc...

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Noté dans la Section française, la maison H. Lapipe et Ch. Wittmann à Paris : outils à découper, pièces embouties.

Dans la section américaine : la Stanley Rule et Stevel C° : beaucoup d'outils nouveaux et pratiques. — La Millers Fall C° : machines-outils légères, etc...

Dans la Section brésilienne : les limes en acier de la maison Borgmann G.

Coffres-forts. — Serrurerie.

Noté, MM. Pinot, Rozier et C^ie^ de Paris : importante et élégante Exposition de coffres-forts.

Manganese Steel Safe C° de New-York City : coffres-forts ronds en acier au manganèse, etc...

Ameublement.

Par mesure d'hgyiène et de sécurité on fait de plus en plus entrer le métal dans la fabrication des objets mobiliers.

Citons, dans la Section française, la maison Lucien Bourdillat : roulettes, bagues en cuivre, poignées et garnitures en cuivre.

Dans la Section américaine, la Groschen Mfg C° de Groschen (Indiana) : chaises et bancs-balançoires, etc... — La Hutchino Roller Surny C° : bancs-balançoires et hamacs métalliques.

Dans la Section allemande, les maisons Amsberg Adolph d'Aix-la-Chapelle : boutons en bronze. — Becker Eall de Magdebourg : candélabres électriques, etc...

Pour couper court à cette revue qui deviendrait vite monotone, nous mentionnerons seulement les trois derniers chapitres visant les « Ustensiles de cuisine » infiniment variés et d'un travail fort minutieux ; la « Ferronnerie d'art » d'une importance sans cesse croissante ; les « objets divers » qui échappent par leur diversité même à toute nomenclature comme à toute appréciation d'ensemble ; et nous terminerons cette analyse en résumant les conclusions pour nous très encourageantes de notre rapporteur : « Si dans le Groupe 41 les exposants français étaient moins nombreux que les exposants améri-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

cains, il faut s'en prendre à l'éloignement et au peu de débouchés qu'offre l'Amérique aux produits exposés dans le Groupe. En revanche, par le fini du travail, par leur bon goût, nos produits à Saint-Louis comme ailleurs défiaient toute concurrence. Nous n'en voulons pour preuve que le classement fait par le Jury qui sur six membres comptait quatre américains : sur sept Grands prix décernés au Groupe 41, nous n'en avons pas obtenu moins de quatre. Ajoutez à cela quatre Médailles d'or sur quarante-huit, deux Médailles de bronze sur cinquante-neuf, point de Médaille d'argent sur soixante-douze : en tout dix récompenses sur onze exposants dont un hors concours. Voilà des chiffres qui dispensent de tout commentaire.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. DESFOSSÉ

GROUPE 42

PAPIERS PEINTS (Matières premières, Matériel, Procédés et Produits.)

L'industrie du papier peint est toute française.

Son origine est un peu confuse : de timides essais d'enluminures sur papiers en feuilles, des motifs décoratifs plus ou moins naïfs apparaissent dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Dans un article dû à la plume de M. Auguste Luchet, paru en 1862, nous lisons sur l'industrie du papier peint que :

« A ses commencements connus, des dates historiques sont attachées, larges, terribles :

» L'incendie de la manufacture de papiers peints des Réveillon, au faubourg Saint-Antoine, fut le signal de la prise de la Bastille et d'une profonde misère dans les ateliers déjà pauvres... Depuis lors, notre papier peint a grandi aux lieux mêmes où il était né, chassant devant lui, comme une institution démocratique, la seigneuriale boiserie peinte et les étoffes brochées aux armes de la finance. Aujour-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

d'hui, par retour ironique des humaines choses, il imite et reproduit ce qu'il avait renversé : mais où il était né, il est resté. »

Après la Révolution des fabricants s'installent, s'outillent et procèdent aux tâtonnements inhérents à toute industrie nouvelle. Des progrès se réalisent, mais lentement : cette industrie n'est pas lancée !

Il fallait une occasion, elle se présente :

En 1851, conviés à une première Exposition internationale, stimulés par ce grand événement, quelques industriels s'efforcèrent et réussirent à ressusciter le travail : Cinq ou six maisons françaises se rendent à Londres et grâce à elles, le papier peint français arriva à éclipser tous les produits étrangers : l'Angleterre n'avait à opposer que des papiers mécaniques, l'Allemagne et les autres pays n'apportaient que des copies qui rougissaient ou pâlissaient devant les originaux.

En 1855, à Paris, même triomphe pour la France : citons encore une critique de l'époque :

« On était en France d'ailleurs, et le Français, chose singulière, ne saurait être nulle part aussi bien que chez lui : les dernières limites de la reproduction de l'art par l'industrie furent atteintes : on ne vit plus seulement du papier peint, on vit de la peinture sur papier : la planche à imprimer rendit la nature et la vie, comme le pinceau. »

Les Expositions suivantes : 1862 à Londres — 1878-1889-1900 à Paris, consacrèrent toutes la supériorité de la France : celle-ci triomphe presque sans concurrence.

Cependant, peu à peu l'étranger accapare les débouchés ; le papier peint à la machine se développe en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, aux Etats-Unis et la production de ces pays dépasse aujourd'hui de beaucoup la production française. Mais, hâtons-nous de le dire, presque exclusivement dans le seul travail d'impression par les machines et dans les articles à bas prix. En dehors de ce travail mécanique, pour l'article de luxe et de goût, la France a su conserver une supériorité telle qu'on peut dire que ses productions se distinguent entre toutes par le choix des dessins, par l'harmonie des couleurs, en même temps que par le fini de l'exécution.

Les maisons françaises, jalouses de conserver leur supériorité n'hésitent pas à s'adresser à des artistes de grand mérite pour la composition de leurs modèles : elles ne reculent devant aucun sacrifice pour surmonter les difficultés d'exécution, toujours préoccupées par une idée dominante : maintenir leur industrie dans la voie artistique.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

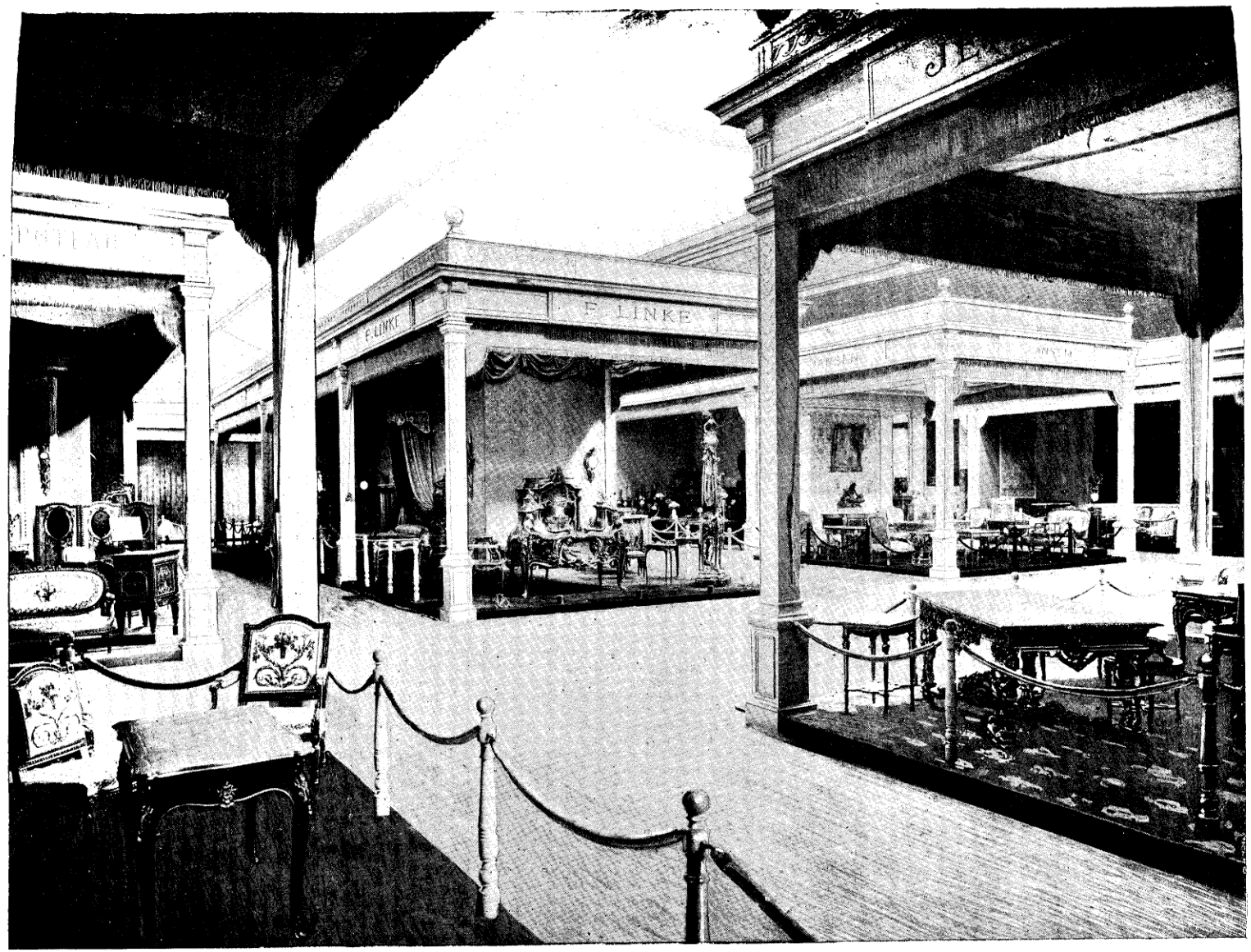

Dans la Section française.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

A Saint-Louis, nous retrouvons, de la part des fabricants français, les mêmes efforts, les mêmes recherches : un Grand prix est attribué à l'Allemagne, c'est vrai, mais c'est une maison d'Alsace que nous sommes habitués à considérer comme française, qui date de l'enfance de l'industrie et qui a lutté pour la France dans toutes les Expositions tant que les événements le lui ont permis. Nous n'en sommes pas jaloux, c'est une des nôtres !

En résumé, cette industrie reste bien française en tant qu'industrie de luxe et de goût. Elle est fortement battue en brèche par la fabrication étrangère courante, ordinaire et à bas prix. Nos fabricants auront quand même leur place marquée sur les marchés étrangers s'ils savent conserver leurs positions : le beau et la bonne qualité sont encore heureusement appréciés partout. Il faut néanmoins prendre garde, travailler courageusement et développer chez nos collaborateurs ouvriers le goût du bien et du beau. Cette tâche est ardue, mais honorable à entreprendre. Elle est d'ailleurs facilitée par les circonstances.

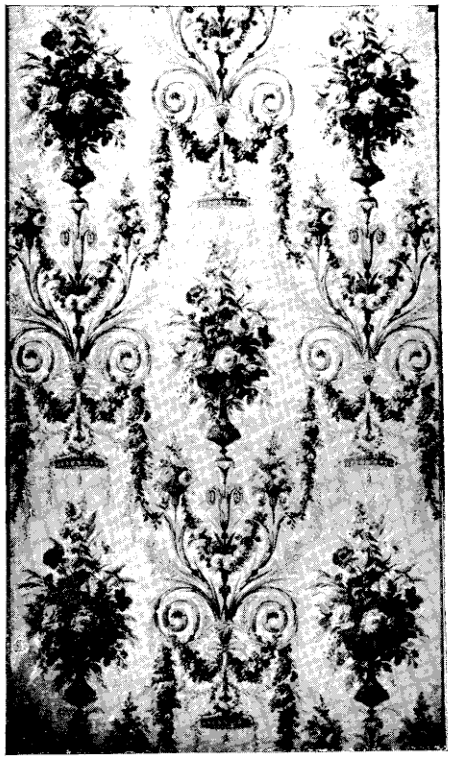

Panneau Louis XVI, ornements, fleurs.
(Anciens établissements Desfossé et Karth.)

Nous habitons un pays dont un étranger a pu dire qu'il n'y en a pas de plus beau sous le ciel, où chaque monument est une leçon et un exemple. Nos musées mettent à notre disposition les chefs-d'œuvre des maîtres, les jouissances de l'art sont à la portée de tous : partout, autour de nous, nous pouvons apprendre, former notre jugement, développer notre intelligence. La nation possède des richesses incomparables, ces richesses livrent à tous les citoyens de notre démocratie le secret de leur beauté. C'est une force que nous avons sur l'étranger, sachons en profiter !

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. P. CORNILLE

GROUPE 43

TAPIS, TAPISSERIES ET AUTRES TISSUS D'AMEUBLEMENT
(Matériel, Procédés, Méthodes et Produits.)

COLLECTIVITÉ

Grâce à l'organisation d'une Collectivité des Groupes 38, 42, 43, 44, les « Industries qui concourent au décor de l'habitation » présentaient à Saint-Louis un intéressant et harmonieux ensemble, qui eût été plus remarquable encore sans la défection des Groupes 37 et 39, et qui eût été un triomphe, si l'idée d'une grande Collectivité des industries décoratives, sorte « d'Union des Arts appliqués » avait pu être réalisée : c'est une conception à reprendre pour une future Exposition.

CLASSEMENT

Nous exprimons le vœu qu'à l'avenir le classement soit établi en vue de grouper les produits suivant leur destination, de manière à faciliter la comparaison, aussi bien pour le public que pour les Jurés. Toutes les étoffes d'ameublement devraient figurer dans le même Groupe quelle que soit leur provenance.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

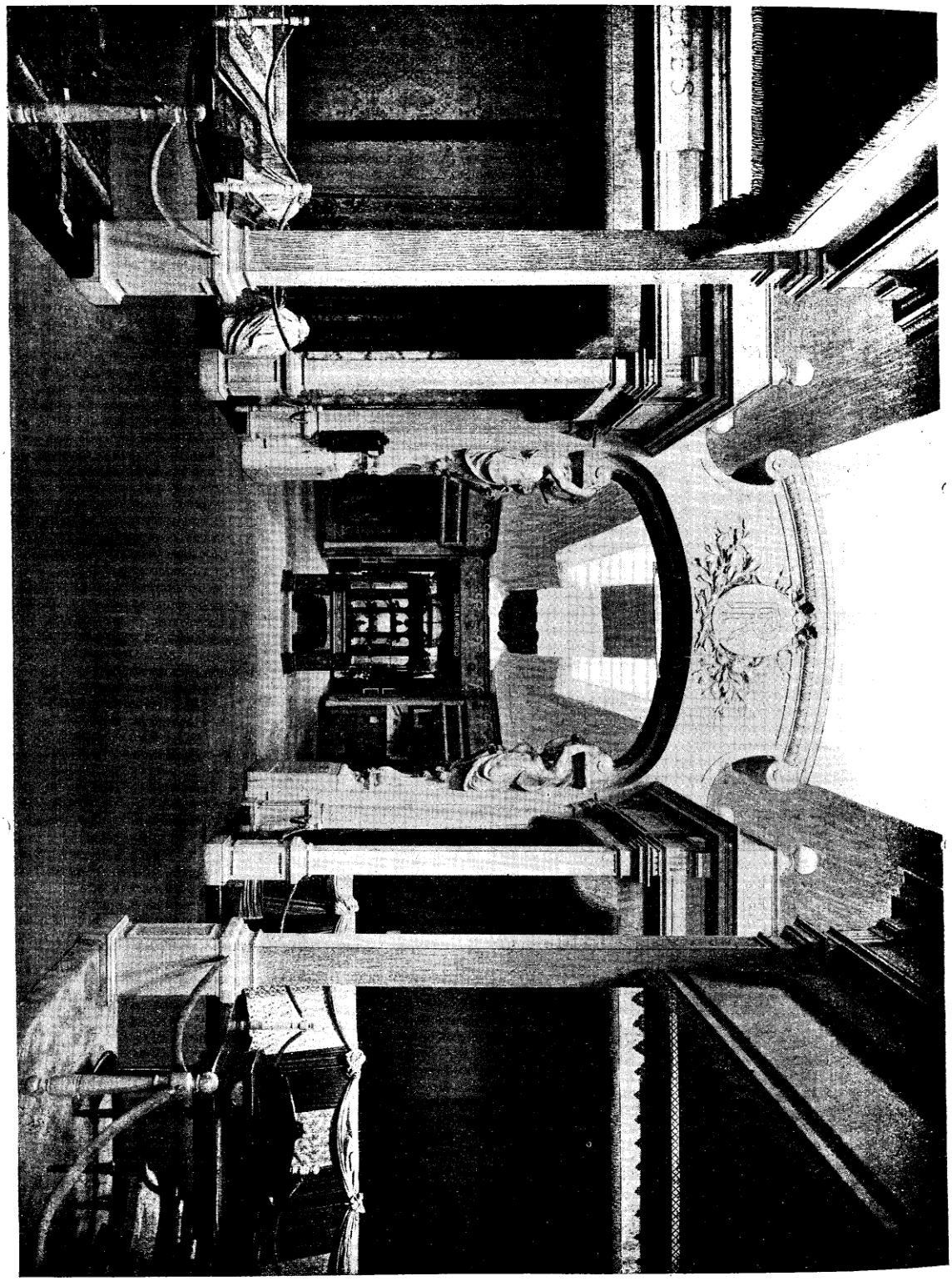

La Section française.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Nous insistons également pour que la Section des Beaux-Arts ne donne accès qu'aux œuvres types exécutées par les artistes, laissant aux différentes Classes le soin d'exposer les reproductions exécutées par les industriels.

L'Exposition collective allemande des Arts du Mobilier a prouvé à tout visiteur impartial qu'une très longue préparation avait permis aux exposants, groupés sous une direction habile, d'exécuter un plan longuement étudié, sur des données qui laissaient peu de place à l'aléa et dont les résultats ont été surprenants. C'est un exemple à méditer et à suivre, sans avoir rien à sacrifier de nos sentiments d'indépendance et sans gêner nos initiatives.

L'Exposition allemande à Saint-Louis comme bien d'autres Expositions étrangères, d'ailleurs, n'a presque rien coûté à ses exposants. L'Exposition française a coûté des sommes considérables à chacun des siens, qui ont dû payer jusqu'aux passages, et cela pour des résultats presque nuls comme affaires. L'Etat qui escompte leurs succès devrait mieux seconder leurs efforts.

Usurpation du nom de Gobelins. — Un des dangers les plus graves des Expositions est d'offrir à nos concurrents étrangers la tentation et la facilité de prendre nos marques les plus réputées et de copier nos meilleurs modèles. Nous avons été particulièrement émus de l'audace de MM. Ziech et Cie, de Berlin, qui n'ont pas craint d'appeler « Real Gobelins » les tapisseries qu'ils avaient envoyées à Saint-Louis. Les membres du Jury français ont protesté énergiquement et ils ont prié le Commissaire général de vouloir bien intervenir auprès du Jury supérieur pour donner satisfaction à leurs justes réclamations. C'est ce que fit M. Géo Gérald qui fut assez heureux pour obtenir gain de cause ainsi qu'on a pu le voir dans la troisième partie « Opérations du Jury ».

Loi protectrice du Copyright. — Nous devons toutefois reconnaître que notre Gouvernement a agi en ce qui concerne les vins et cognacs et que, dans un autre ordre d'idées, il a su prévenir, à Saint-Louis, le mal qui devait résulter de la contrefaçon de nos dessins et modèles. Il a, en secondant l'initiative prise par la Chambre de Commerce de Paris, et avec le concours de M. Bœufvé, chancelier de l'Ambassade de France et de M. Th. Solberg, directeur du Copyright Office à Washington, fait accepter et voter par le Congrès, à la veille de l'Exposition de Saint-Louis, un bill spécial édictant « que les objets exposés seraient admis » au bénéfice de la loi protectrice dite « du

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Copyright, même s'ils avaient été précédemment publiés « ou mis en vente ». Ce fut là un progrès considérable, et cette loi temporaire permit, non seulement de mettre en ordre, à l'occasion de l'Exposition, certains dessins ou modèles reconnus de bonne vente, mais aussi d'établir des précédents susceptibles d'être utilement invoqués après la fermeture de l'Exposition, pour garantir nos créations futures aux Etats-Unis. Il n'est que trop équitable de rendre ici justice à tous ces intelligents et généreux efforts et d'engager tous les industriels à les seconder. C'est là une tentative hardie qui devra servir de leçon à la veille de nouvelles Expositions.

CONCLUSIONS

Si les résultats matériels, directs et immédiats obtenus par les exposants ont été à peu près nuls, il faut reconnaître que l'effort moral a été considérable et qu'il y a lieu d'espérer leur en voir tirer quelque profit dans l'avenir.

Pour ce qui concerne l'ameublement et particulièrement les étoffes pour meubles, il y a encore beaucoup à faire aux Etats-Unis, malgré la production locale et malgré les droits exorbitants. Les articles riches et spéciaux surtout ont une large place dans la consommation et ils la conserveront longtemps encore, les fabriques américaines ne touchant que les articles les plus courants et d'un débit considérable. Ce que nous ne saurions trop répéter, c'est qu'il faut aller nous-mêmes faire la connaissance de nos clients et nous faire connaître d'eux. C'est une grave erreur de croire que nos articles, parce qu'ils sont beaux et bien faits doivent fatalement leur plaire. Nous devons travailler en vue de leur climat, de leurs constructions, de leurs habitudes, de leurs besoins et de leur propre goût, tout en les éclairant et en leur faisant apprécier ce que nous employons nous-mêmes. C'est ce que les Allemands et les Italiens ont compris depuis longtemps et c'est pour cela qu'ils ont pris aux Etats-Unis une place de premier ordre dont nous aurons peine à les déloger.

Ce que la plupart des anciens n'ont pas su faire, il appartient aux

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

L'Ameublement français.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

jeunes de l'entreprendre et nous ne saurions trop conseiller à nos confrères d'envoyer sans retard aux Etats-Unis leurs fils, leurs protégés, leurs jeunes collaborateurs, en un mot, leurs futurs successeurs, pour le plus grand bien de leur industrie et du commerce national.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. VINET

GROUPE 44

DÉCORATION DU TAPISSIER

Classe 255. — Décoration pour fêtes publiques et privées, pour services religieux, etc..., oriflammes, drapeaux.

Classe 256. — Literie, chaises garnies ; tentures ; rideaux, étoffes d'ameublement ; cadres ; miroirs encadrés, etc...

Le Comité d'admission et d'installation du Groupe 44 (décoration du tapissier) comprenant les Classes 255 et 256 de la classification américaine se composait de sept membres : MM. Rémon, président ; Jansen, vice-président ; Brot, secrétaire ; Fournier, trésorier ; Chausson, Codoni et Vinet, membres.

Les 12 exposants de ce Groupe furent tous recrutés à Paris. C'étaient :

L'Association des ouvriers doreurs ;

MM. Bay, miroitier ; Brot, doreur-miroitier ; Codoni, miroitier ; Fournier, doreur-ébéniste ; Jansen, tapissier-décorateur ; Poteau, décorateur ; Remlinger et Vinet, miroitiers ; Rémon, tapissier-décorateur ; la Société française des baguettes, encadrements.

L'Association coopérative des ouvriers tapissiers et la Société *La Renaissance* (biseautage de glaces) avaient exposé en participant à la décoration du Pavillon national ; ces deux coopératives ouvrières exposaient pour la première fois.

Les dix Expositions ci-dessus mentionnées couvraient une surface exacte de 154 mètres carrés plus 2 mq 16 de surface murale repré-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

sentant environ 500 mètres carrés de surface brute pour le Groupe ; la difficulté de suivre pas à pas la classification américaine trop détaillée avait amené la réunion des trois Groupes 38 (ameublement des bureaux et des habitations), 42 (papiers peints) et 43 (tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement) avec le Groupe 44 en une même surface, ayant même budget, même architecte et même décoration, M. Soubrier, rapporteur du Groupe 38, s'est chargé de donner les chiffres et les renseignements communs à ces industries si voisines.

Cet enchevêtrement de la classification a rendu la tâche des jurés français fort difficile, car ils se sont souvent trouvés arrêtés dans leur étude des Sections étrangères par cette confusion des différentes Classes et des divers Groupes de la tapisserie et de la décoration.

Notre genre français était remarquable par la tenue, la richesse et le bon goût de chacune de ses installations. Nos maisons ont toutes fait grand honneur à l'industrie française et l'on doit les féliciter hautement d'être allées porter à Saint-Louis, où l'industrie allemande tient le haut du pavé, les leçons de notre élégance et de notre probité commerciale. Il y a mérite incontestable à se risquer dans un pays où les marques ne sont pas protégées, où la main-d'œuvre est hors de prix et où les syndicats ouvriers « boycottent » les entrepreneurs qui tenteraient de se fournir à l'étranger, il y a mérite à venir braver la fortune et rappeler que la France reste toujours maîtresse incontestée dans les œuvres de luxe et d'élégance.

La Section allemande était après la nôtre la plus importante, mais elle avait disposé son Exposition d'une façon absolument différente de la nôtre. Nos maisons avaient donné un spécimen de chacun des articles produits par elles, sans se soucier, à part de très honorables exceptions, de créer des *ensembles*. Au contraire, les Allemands avaient pris comme thème d'Exposition la constitution de pièces meublées par les soins de différents exposants.

Si le public trouvait son agrément à ce genre d'organisation, il n'en était pas de même du Jury obligé de passer pour ainsi dire « au crible » tous ces ensembles et de prendre garde de juger un exposant d'un groupe différent ou d'oublier telle autre maison appartenant à sa Section. Ceci dit, l'ensemble de l'Exposition allemande était loin de valoir notre section ; le mobilier allemand aux tons trop sombres ou trop crus, aux lignes sans grâce ou sans simplicité, n'a pas remporté auprès du Jury le succès escompté par les industriels et le Gouvernement qui les avait aidés de ses subsides. Le public, au contraire,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

s'arrêtait volontiers à cette forme d'exposition plus compréhensible et plus attrayante pour lui que les mobiliers français « de style » mais sans cohésion.

La Section anglaise ne comptait que quatre exposants, tous très honorables, mais n'apportant rien de nouveau à cette Exposition. Le style anglais a naturellement beaucoup d'adeptes en Amérique, encore qu'il soit souvent trop riche et trop fini pour la rude simplicité de la majorité du public américain qui se contente facilement du meuble estampé et bon marché.

L'Autriche n'avait guère exposé que des tentures fort intéressantes par elles-mêmes, mais qui ne suffisaient pas à donner une idée exacte de la décoration et de la tapisserie viennoises.

Les États-Unis d'Amérique n'étaient pas brillamment representés et les grandes maisons d'ameublement semblaient avoir boudé l'Exposition de Saint-Louis : nous n'avons eu à examiner que des industries accessoires, machines à coudre, cuirs estampés, matelas, literie, etc..., qui étaient sans doute fort intéressantes par elles-mêmes, mais qui n'avaient pas, au point de vue général de l'Etat de l'industrie aux Etats-Unis une importance bien considérable.

Le meuble américain est en général fabriqué mécaniquement et sur un petit nombre de modèles; il y a fort peu d'encadrements séparés et la miroiterie consiste en particulier à enchâsser les glaces dans les boiseries des murs, des cheminées ou des meubles. Il n'y avait pas d'ailleurs d'Exposition de miroiterie dans la Section américaine.

A part l'Exposition japonaise, dont nous avons admiré les stores, lanternes et paravents, nous ne dirons rien dans ce résumé des autres nations que nous avons eues à examiner.

JURY

Le Jury comprenait douze membres : Six Américains (dont le président et le secrétaire général), deux Français (MM. Rémon, vice-président du Jury, et Vinet, rapporteur), un Allemand, un Autrichien, un Anglais et un Japonais.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Ces jurés eurent à examiner 80 exposants et distribuèrent 69 récompenses qui se répartirent ainsi :

6 Grands prix (dont 4 à la France) ;
28 Médailles d'or (dont 3 à la France) ;
22 Médailles d'argent (dont 3 à la France) ;
13 Médailles de bronze.

Les collaborateurs reçurent 36 récompenses ainsi réparties :

5 Médailles d'or (dont une à la France) ;
17 Médailles d'argent (dont 7 à la France) ;
14 Médailles de bronze (dont 13 à la France).

Il y eut trois maisons Hors concours : 2 en France, une aux Etats-Unis.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. SACHOT

GROUPE 45

CÉRAMIQUE (Matières premières, Matériel, Procédés et Produits chimiques.)

Les cent dix mètres occupés par le Groupe 45 prouvent le bon résultat obtenu par l'Exposition de la Céramique, malgré la grande distance qui nous séparait de Saint-Louis ; d'autant plus que la Manufacture de Sèvres qui se joint habituellement à nous, exposait dans le Pavillon français.

Notre Groupe 45, installé dans le Palais des Manufactures, à gauche de l'entrée principale, a bénéficié d'une situation très fréquentée et fut très visité.

En céramique, les exposants des nations européennes firent de gros efforts, entre autres, ceux de l'Allemagne, l'Angleterre, le Danemark, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, etc...

Nos rapports avec tous les jurés de ces puissances furent très courtois, bien que les Grands prix fussent disputés.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

La valeur des produits exposés et le renom des maisons dont ils provenaient étant indiscutables, il fut plus facile pour les deux jurés, M. de Luze et M. Sachot, d'obtenir pour les fabricants français les hautes récompenses qu'ils méritaient. Nous citerons :

1° Théodore Haviland, de Limoges. Hors concours, membre du Jury ;
2° Metz, de Paris. Superbe envoi, mais n'ayant pas concouru, ses produits ayant été fracturés en cours de route ;
3° Société des produits réfractaires de Boulogne-sur-Mer ;
4° Charles Ahrenfelt, de Limoges ;
5° Jules Loebnitz, de Paris ;
6° Jeanneney, château de Saint-Amand (Nièvre) ;
7° Etablissements Poulenc frères, etc...

Les visites minutieuses et nombreuses que nous avons faites aux différentes Expositions nous amènent à conclure que la céramique à Saint-Louis a été extrêmement intéressante à étudier.

Des recherches savantes et des tentatives considérables ont été faites depuis 1900 et ont amené les résultats suivants :

1° La fabrication des produits de grand feu a trouvé de multiples applications, ce qui a assuré son développement d'une façon considérable ;
2° La porcelaine entre dans une voie qui tend à la transformer avec les décorations brillantes et profondes ;
3° Les faïences continuent à être décorées merveilleusement par la chromolithographie ;
4° Les plus grands progrès nous viennent des procédés mécaniques.

GROUPE 46

PLOMBERIE ET MATÉRIEL SANITAIRE

Voir l'analyse du rapport de M. Mathis (Groupes 25-26-46), pages 69 à 74.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. LÉOPOLD APPERT

GROUPE 47

VERRES ET CRISTAUX (Matières premières, Matériel et Produits.)

Les 16 Expositions de cristallerie et de verrerie constituant le Groupe 47 étaient disséminées dans différents Palais. La nôtre qui comptait 13 représentants seulement, sur un total de 81 exposants, était fort joliment installée dans le Palais des Manufactures, où elle couvrait une surface de 45 mètres carrés, un peu moins que la Section américaine, à peu près autant que les Sections allemande et autrichienne. C'est elle qui nous retiendra d'abord.

Exposition Française.

La décoration générale en était très réussie et l'affluence du public y a toujours été grande. Entre autres Expositions particulières, nous mentionnerons celles de la Société Stumpf, Touvier, Viollet et C^ie^, logée dans un élégant pavillon et qui présentait, parmi beaucoup de grands vases Louis XVI faits d'une pièce, un lustre reproduisant celui de l'œil de bœuf du Musée de Versailles, des services de table de style, des réflecteurs d'un coloris incomparable, des cristaux de fantaisie, etc...; de MM. Daum frères, de Nancy, qui avaient une belle collection de vases fantaisie de tons variés en verre et cristal, un grand pichet avec cabochons, etc...; de MM. Harant et Guignard : beaux spécimens de cristaux gravés ; de M. Claude Boucher, de Cognac : nombreux modèles de bouteilles, carafes, nouveaux procédés de fabrication. Chacun de ces 4 exposants a obtenu un Grand prix.

Nommons encore : MM. Ch. Barrez, d'Arques (P.-de-C.) ; A. Lacroix

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

et Cie; Georges Despret; sans oublier M. Léon Appert, connu par ses travaux variés sur le verre (Hors concours).

On ne saurait clore cet exposé sans parler de M. Gallé, de Nancy, qui avait obtenu la faveur, en raison du caractère artistique de ses œuvres, d'exposer dans la Section des Beaux-Arts, où l'on pouvait en effet admirer : un vase orné d'une salamandre, une jardinière en jade vert nuancé, un bol en cristal blanc d'un très beau travail, et maintes autres merveilles qui auraient jeté sur le Groupe 47 le plus vif éclat.

États-Unis.

Huit exposants seulement représentaient dans cette Section les 400 verreries ou cristalleries américaines dont beaucoup, il est vrai, ne fabriquent que l'article courant sans intérêt pour le public d'une Exposition. A cette abstention, on peut encore trouver une autre raison, toujours la même, la séparation qui existe commercialement entre les Etats de l'Est — où sont situées maintes fabriques — et Saint-Louis, et les Etats de l'Ouest.

Les huit importantes maisons présentées se divisaient en deux groupes : celui de la Cristallerie et celui de la Verrerie.

1er Groupe.

La fabrication des cristaux comporte deux opérations, l'une qui consiste à faire avec la masse de cristal la pièce brute comparable au bloc de marbre ébauché avant de recevoir le travail de la ciselure, l'autre à pratiquer sur cette pièce brute la taille ; à la différence de la pièce brute, la pièce taillée paie de forts droits de douane.

Dans le premier groupe : Cristallerie, citons d'abord : la Libbey Glass Co, qui fait les pièces brutes et les taille ; elle exposait, dans le Palais des Industries variées, de superbes vases en cristal ; puis, la Quaker City cut Glass Co, qui est simplement une taillerie : les Expositions de MM. E.-J.-J. Berkley (Saint-Louis) et la Holophane Glass Co, de New-York, célèbre par ses holophanes Globes adoptés par des grandes Sociétés d'éclairage ; enfin, la Bent Glass Novelty, de New-York : lampes, globes, abat-jour de couleurs brillantes.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

2e Groupe

Là, deux exposants seulement : l'Appert Glass Co et la Mississipi Glass Co de New-York, actuellement réunies et qui occupaient à Saint-Louis un même pavillon où le verre tenait naturellement une grande place : on y voyait des verres de toitures, laminés, unis, striés; des verres imprimés en relief de dessins variés, des verres laminés avec prismes réflecteurs, des glaces brutes et polies en verre armé (Wire Glass), des baies en verre qui en s'illuminant le soir donnaient au pavillon l'aspect d'un palais enchanté. A l'intérieur, citons surtout les Wire Glass bruts et polis d'un grand emploi aux États-Unis comme moyen préventif contre l'incendie.

Allemagne.

La Section allemande installée au Palais des industries variées, dans un bel édifice élevé aux frais du Gouvernement allemand lui-même, réunissait une dizaine d'exposants dont MM. Puil et Wagner, dessins en mosaïque; M. Désiré Christian, verres pour décoration à plusieurs couches, etc...

Angleterre.

Deux exposants : MM. John Moncrieff, de Perth : tubes de niveau d'eau de chaudières en verre; The Cloissonné Mosaïc Co de Londres : mosaïques.

Autriche.

Cette nation avait deux Expositions à Saint-Louis, l'une présentée par le Gouvernement dans son pavillon : l'autre présentée par les fabricants et commerçants d'Autriche, et installée dans les palais des Manufactures et des Industries variées.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Chez le Gouvernement, les quatre écoles royales de Steinschonau, Haida, Vienne et Prague exposaient des pièces de verrerie d'art. Dans le même pavillon officiel, la fabrique de M. Max Freiherr, montrait de jolis verres opalins.

L'Exposition des fabricants autrichiens comprenait les produits des fameuses verreries de Bohème, notamment, celle du comte Harrach, les produits de la maison Moser, Ludwig et Sohn. En somme, belles expositions sans grandes nouveautés.

Belgique.

La Belgique n'avait pas moins de 19 exposants au Groupe 47 comptant parmi les principales fabriques de glaces, verres à vitres et bouteilles. Citons : la Compagnie de Floreffe. — Jules Francq. — Compagnie des Glaceries d'Auvelais, etc... Les 19 exposants ont obtenu une Médaille d'or en collectivité.

Brésil.

Exposition intéressante témoignant des progrès accomplis par ce pays.

Chine.

Quatre exposants seulement, mais remarquables, dont : le Gouvernement Impérial de Chine qui montrait des imitations de pierres précieuses et de corail. — L'Institut industriel : ornements de cristal, récompensés d'un Grand prix, etc...

Pour éviter les longueurs, nous mentionnerons seulement les Expositions de la Hongrie, de l'Italie, du Japon (qui avait un peu négligé le Groupe 47), du Mexique et de la Suède, qui toutes pourtant, mériteraient un commentaire, et nous aborderons le chapitre des sanctions, nous voulons dire des récompenses.

Le Jury du Groupe 47 a su rendre justice à la France, il ne lui a pas accordé moins de 4 Grands prix, 4 Médailles d'or, 2 Médailles d'argent, soit 10 récompenses sur 13 exposants dont 3 hors concours,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

alors que l'Allemagne avec 10 exposants obtenait 1 Grand prix, 1 Médaille d'or, 1 Médaille d'argent. — L'Autriche-Gouvernement, avec 4 exposants, 4 Médailles d'or, l'Autriche-Exposition-Industrielle avec 5 exposants: 2 Grands prix, 2 Médailles d'or, 1 Médaille d'argent, etc...

Voilà certes des résultats qui doivent encourager nos industriels à de nouveaux efforts pour conquérir sur le marché américain la place qui est à prendre. L'Industrie américaine, en effet, se propose surtout pour objet la fabrication intensive des objets de vente courante. Sur ce terrain, elle défie toute concurrence, par sa masse d'abord, grâce aussi à une ceinture de tarifs qui frappent de droits d'entrée allant jusqu'aux 65 % de leur valeur, les produits étrangers, grâce aux facilités de toutes sortes que leur offrent l'abondance et le bon marché des matières premières, la générosité des villes qui souvent mettent le sol à la disposition gratuite de la fabrique grâce enfin à l'esprit commercial de l'Américain toujours prêt à engager ses capitaux dans des entreprises nouvelles. Toutes ces causes expliquent et l'essor considérable pris récemment par l'industrie verrière aux Etats-Unis — leur production globale représentait en 1900 une valeur de 56.539.712 dollars dont une partie absorbée par l'exportation — et le peu de chances de succès qu'y rencontreraient des fabricants européens d'articles similaires. Aussi, bien qu'un abaissement plus ou moins prochain des droits d'entrée soit probable, il n'est pas à conseiller à l'industrie française d'entrer directement en lutte avec l'industrie indigène. L'effort doit tendre ailleurs : vers une fabrication de plus en plus active aux fins d'exportation, de ces articles où la France excelle, des bouteilles par exemple, des verres pour optique, surtout des verres de fantaisie, et de tous ces objets qui exigent le goût et les qualités artistiques du Français.

Ces qualités, le verdict du Jury de Saint-Louis, en majorité américain, a montré qu'elles gardaient tout leur prix de l'autre côté de l'Atlantique.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. FOURCHOTTE

GROUPE 48

APPAREILS ET PROCÉDÉS DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION

GROUPE 49

APPAREILS ET PROCÉDÉS D'ÉCLAIRAGE NON ÉLECTRIQUE

Les Groupes 48 et 49 comprennent :

Groupe 48 : Les appareils et procédés de Chauffage et de Ventilation.

Groupe 49 : Les appareils et procédés d'Éclairage non électrique.

Le fonctionnement de ces deux Groupes fut simultané et ils eurent, tant pour le Comité d'admission que pour le Comité d'installation, un bureau unique composé de :

Président	MM.	Hamelle (H.)
Vice-président.		Godillot (A.)
Secrétaire		Fourchotte (M.)
Trésorier.		Le Garrec (R. M.)

Les autres Membres du Comité furent :

MM. David, Drouet, Grodet, Grouvelle, pour le Groupe 48, et MM. Besnard, Javal et de Seynes pour le Groupe 49.

Les maisons qui demandèrent à participer à l'Exposition de Saint-Louis furent relativement peu nombreuses et les Comités n'eurent à examiner et à admettre, pour le Groupe 48 que 14 demandes qui ont fourni 9 exposants seulement ; et pour le Groupe 49, 19 demandes qui n'ont donné que 15 exposants.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les produits de ces deux Groupes furent exposés au Palais des Manufactures où ils occupèrent une surface nette de 101 m² 60, correspondant à une surface brute de 200 mètres carrés.

GROUPE 48

APPAREILS ET PROCÉDÉS DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION

En ce qui concerne les appareils de chauffage et surtout les petits appareils portatifs, l'industrie américaine était représentée d'une façon très complète.

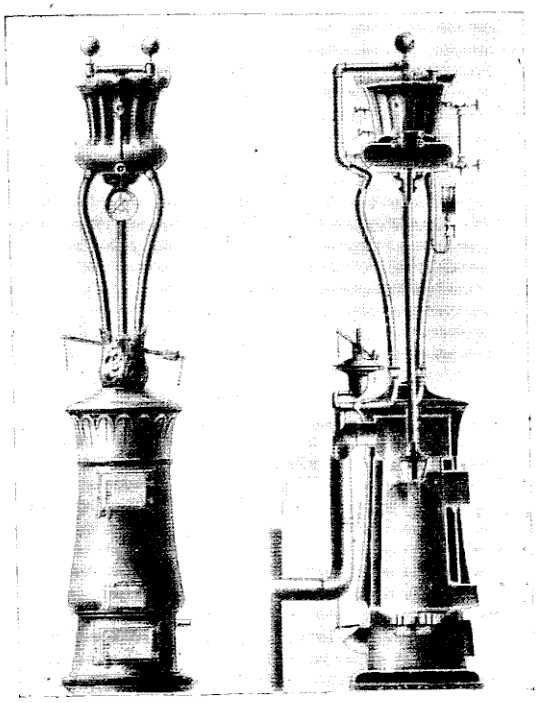

Chauffage à eau, système Henry Hamelle.

Il est regrettable, toutefois que les grands installateurs américains se soient abstenus et n'aient pas exposé leurs procédés de production et de distribution de vapeur et d'eau chaude.

Parmi les nombreux constructeurs et fondeurs de chaudières et radiateurs, trois seulement avaient exposé, et encore l'*American Radiator C°* de Chicago mérite seule une mention spéciale.

Le *Johnson Service C°* de Milwaukee présentait un intéressant régulateur de température pour les locaux à chauffer par la vapeur, l'eau ou l'air chaud.

Les petits appareils de chauffage domestique, les poêles mobiles, dont l'industrie est très développée aux États-Unis étaient tous à feu continu, à combustion lente et à magasin de combustible.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Saint-Louis étant un centre de production pour les fourneaux de cuisine, cette industrie se trouvait largement représentée. Nous devons du reste reconnaître qu'aux États-Unis la fabrication du fourneau de cuisine est bien traitée et très prospère.

Les particularités qui distinguent les fourneaux américains de ceux construits en France sont :

1° La grille réversible des foyers permettant d'employer indifféremment le bois ou le charbon comme combustible ;

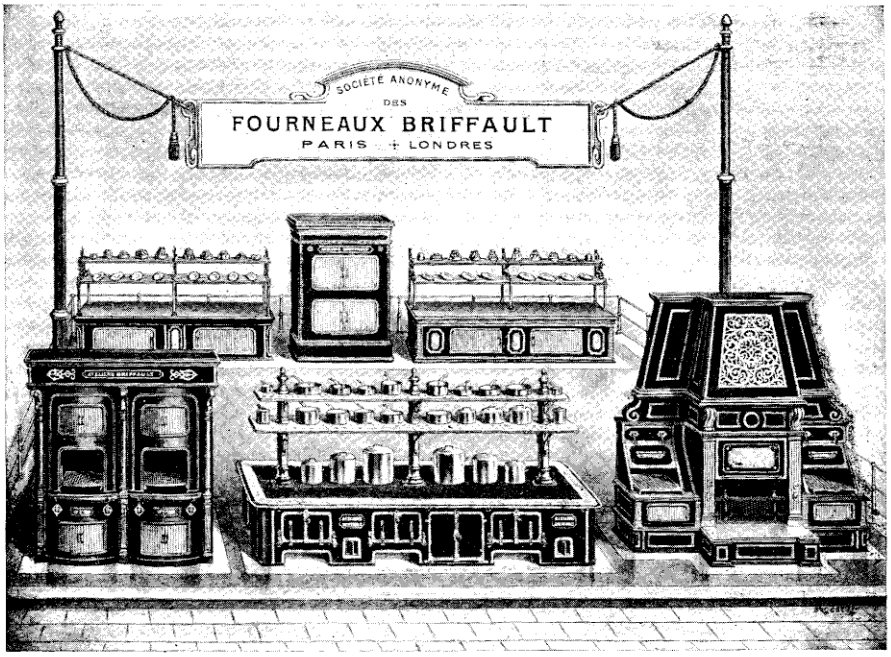

Exposition de la Société Anonyme des Fourneaux Briffault.

2° Le bouilleur placé dans tous ou presque tous les foyers ;

3° L'emploi de l'amiante remplaçant la terre réfractaire utilisée en France comme isolant.

En dehors des États-Unis, la France seule a exposé des produits similaires qui méritent de retenir l'attention. Les autres puissances n'ont fait que de très timides manifestations.

Parmi les exposants français, nous citerons, pour le chauffage, les maisons : Henry Hamelle, Grouvelle et Arquembourg, Godillot, Champesme, Émile Grodet, Leroy André et Cie.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Pour les fourneaux de cuisine, nous devons une mention toute spéciale à la Société des Fourneaux Briffault dont l'Exposition, au-dessus de tout éloge, laissait loin derrière elle celles similaires de toutes les autres puissances participantes aussi bien pour l'importance que pour le fini du travail de tous les objets exposés.

Les Usines de Rosières avaient fourni également un remarquable ensemble de fourneaux et poteries de fonte.

Les appareils sanitaires étaient représentés par la maison Le Garrec qui donna de très beaux specimens de baignoires, toilettes, etc...

Les Membres du Jury international des récompenses pour le Groupe 48 étaient :

Président	MM.	Hamelle Henry (français).
Vice-président		Hitchcock (américain).
Secrétaire		Hanrahan —
Membres		Archer —
—		Beck —
—		Drouet (français).

Des neufs exposants français, quatre avaient demandé à ne pas concourir, ce sont : les maisons Godillot, Grodet, Grouvelle et Arquembourg, Leroy et Cie.

M. Henry Hamelle était hors concours comme Président du Jury.

Les autres exposants français ont obtenu :

La Société Anonyme des Fourneaux Briffault, 1 Grand prix ;
La Société des Usines de Rosières, 1 Médaille d'or ;
M. Le Garrec, 1 Médaille d'or ;
M. Champesme, 1 Médaille de bronze.
Il a été, en outre, décerné aux collaborateurs français :
3 Médailles d'or et 3 Médailles d'argent.

GROUPE 49

APPAREILS ET PROCÉDÉS D'ÉCLAIRAGE NON ÉLECTRIQUE

L'industrie du Gaz très prospère aux États-Unis, était magistralement représentée par la Western Gas Construction Co de Saint-Louis qui exposa un ensemble complet de tous les appareils servant à la production du gaz de houille et du gaz à l'eau.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Laclede Fire Brick Manufacturing Co de Saint-Louis mérite également une mention spéciale pour ses briques appareillées pour la construction des fours et ses cornues en terre réfractaire.

L'Exposition de The Safety Gas Heating & Lighting Co donnait tous les appareils de production du gaz riche par le procédé Pintch et des

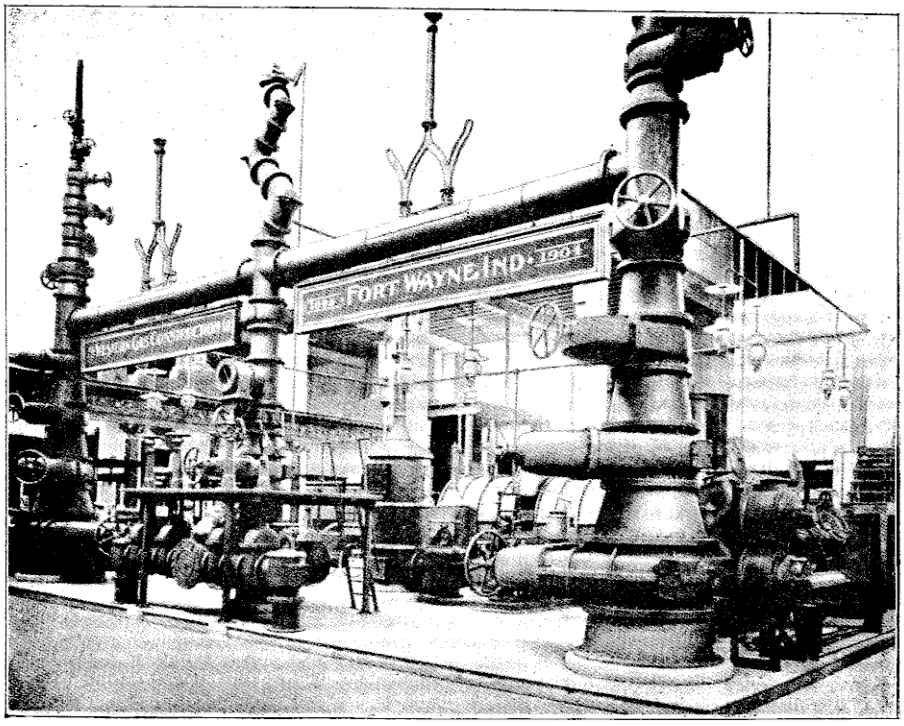

Exposition de la Western Gas Construction Co. — Vue générale.

installations complètes de ce gaz dans des trains entiers de diverses Compagnies de Chemins de fer.

La fabrication du carbure de calcium était repésentée par une collectivité, La Société Commerciale de Carbure de Calcium de Paris, comprenant :

La Compagnie française des Carbures de Calcium de Séchilienne ;
La Compagnie générale d'Électro-Chimie ;
La Société d'Électro-Chimie ;
— des Carbures métalliques ;
— des Usines Électriques de la Lonza ;
— des Usines Électriques de Crampagna ;

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

La Société des Usines Electro-chimiques de Crampagna ;
— Électro-Chimique de Giffre ;
— Électro-Métallurgique de Saint-Béron ;
— Française d'entreprises et d'exploitations électriques ;
— Hydro-Électrique des Pyrénées ;
M. Bullier.

Cette collectivité exposa, avec une rampe portant les becs à acétylène des différents types du système Bullier, un tableau des puissances productives, de la consommation, etc., des photographies nombreuses montrant l'ensemble et les différents services de chaque fabrique de carbure de calcium.

Peu d'exposants ont présenté des appareils de production d'acétylène.

Parmi les Américains, nous ne citerons que l'appareil de la Davis Acetylène C°, dans lequel le carbure, grossièrement concassé, est projeté dans le gazogène par un mouvement d'horlogerie qui se met en marche quand le gazomètre est presque vide.

Nous mentionnerons également la lampe à acétylène de la Britelite Lamp C°, ingénieusement combinée.

Parmi les exposants français, on remarquait le gazogène Javal à chute de carbure concassé et à vidange automatique du gazogène à chaque chute de carbure ;

Puis les dessins de l'Invictus, également à chute de carbure grossièrement concassé de M. Fourchotte ;

Les lampes, brûleurs et becs pour le gaz de houille étaient groupés dans un ensemble harmonieux par toutes les maisons américaines.

Deux maisons françaises exposèrent des lampes pour l'éclairage au pétrole, ce sont :

La maison Pigeon avec la lampe à essence de pétrole qui porte le même nom ;

Et la maison Meneveau et C^ie^ (Société générale des ouvriers ferblantiers) qui présente une série très variée de lampes et lanternes pour les Compagnies de chemins de fer et les sémaphores, pour les omnibus, le service d'artillerie, les équipages militaires, etc...

Les maisons américaines :

The Mississipi Glass C° ;
The Holophane Glass C° ;
Illuminating Appliance C°,

donnèrent des types très variés de verrerie pour l'éclairage : verres

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

holophanes de toutes sortes, verres taillés et coulés, unis et décorés, présentés avec beaucoup de goût.

Le Gouvernement impérial chinois et de nombreuses maisons japonaises faisaient admirer une profusion de lanternes de fantaisie et abat-jour en soie et en papier.

Le Jury international des récompenses pour le Groupe 49 se composait de :

Président	MM.	Doty Paul (américain).
Secrétaire		Morchead —
Membres		Muller —
—		Thwing —
—		Behr —
—		Fourchotte (M.) (français).
—		Fukuchi (japonais).
—		Redgrow (anglais).

M. Fourchotte était hors concours comme membre du Jury.

Les récompenses décernées aux autres exposants français furent :

A la Collectivité de la Société commerciale de carbure de calcium, Grand prix ;

A M. Javal, Médaille d'or ;

A M. Meneveau et Cie, Médaille d'or ;

A M. Pigeon, Médaille d'or.

En outre, 4 Médailles d'or, 6 d'argent et 2 de bronze ont été décernées à divers collaborateurs français.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. RICBOURG

DÉPARTEMENT D. — GROUPES 50, 51, 52 et 53

Section des Manufactures

Ces Groupes étaient installés au Palais des Machines (Palace of Machinery).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 50

TEXTILES (Matériel et Procédés de la filature et de la corderie.)

Modeste a été, par rapport à leur importance réelle, la part prise à l'Exposition de Saint-Louis par les industries diverses dans le Groupe 50, et aucun visiteur incompétent n'aurait certes pu apprécier l'effort représenté par cette mise en scène restreinte.

C'est dans la Grande-Bretagne que l'industrie cotonnière a pris naissance et c'est là qu'elle s'est le plus perfectionnée.

L'Exposition la plus importante était celle de :

Platt Brothers et Cº à Oldham. — Cette maison possède depuis plus d'un siècle une situation exceptionnelle et prépondérante. Elle présentait une grande variété de machines à égrener, carder, peigner et filer le coton, soit toutes les machines nécessaires pour transformer la matière brute en étoffe telle qu'elle sort du métier à tisser.

La Belgique ne figurait que par des spécimens photographiques exposés en collectivité, de métiers continus à filer et de garnitures de cordes.

L'Allemagne présentait par la Vereinigte Glanszstoff Fabriken A.-G. à Elberfeld, des spécimens de soie artificielle.

La France, la machine à filets de pêche de M. Zang, à Paris.

GROUPE 51

(Matériel et Procédés de la fabrication des Tissus.)

Les exposants de ce Groupe étaient, par nationalités, représentés comme suit :

Etats-Unis	6	exposants.
France	3	—
Belgique	4	—
Chine	1	—
Japon	1	—
Siam (en collectivité)	9	—
	24	—

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les Expositions les plus importantes du Groupe étaient représentées par la machine à lainer de MM. Grosselin père et fils à Sedan, la machine à apprêter les feutres sans fin de M. F. Dehaître, à Paris, et par la Cie Singer (The Singer Mfg Co) qui exposait également dans le Groupe 53.

GROUPE 52

(Matériel et Procédés du blanchiment, de la teinture, de l'impression et de l'apprêt des matières textiles à leurs divers états.)

Les principaux exposants du Groupe étaient :

MM. Denis et A. Benoist, à Roubaix (Nord) ;
Motte (Albert et Eugène) ;
Haunart frères (M. Ribaucourt Édouard), directeur ;
Roussel (Emile) ;
Guillaumet (Les fils de A.) et Cie, à Suresnes (Seine) ;
Lederlin (Paul), blanchisserie de Thaon (Vosges).

Ces importantes maisons ont obtenu chacune un Grand prix (les 4 premières en collectivité).

Les États-Unis étaient représentés notamment par « The Washer Co », à Binghamton (New-York) présentant un laveur ou machine à laver très ingénieuse, et par la Newton et Kreuter Co, à Chicago (Illinois), qui exposait une série de machines fort intéressantes à calandrer, repasser et sécher le linge.

MM. Détré (Léon), rue de Mesle, à Reims (Marne),
G. Dun et Cie, rue de l'Industrie, à Courbevoie (Seine),
Motte-Delcluze frères, à Roubaix (Nord),

reçurent une Médaille de bronze.

M. de Villete (Frédéric), à Saint-Gilles-les-Hauts-Saint-Paul, à la Réunion eut une Médaille de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 53

(Matériel et Procédés de la Couture et de la fabrication de l'Habillement.)

Les spécialités de ce Groupe se répartissaient ainsi :

Bustes et mannequins	4
Calibres, conformateurs, journaux de mode, méthodes de coupe, patrons découpés . . .	7
Machines à attacher les boutons	1
Machines à coudre	3
Machines (couso-brodeurs).	2
Modèles en réduction	2
	19

A l'exception de l'Allemagne représentée par la Berliner Stickmaschinen Fabrik et la maison Lintz et Eckardt, toutes deux de Berlin qui chacune présentaient des couso-brodeurs dérivés des modèles français : Bonnaz et Cornely ; de la Compagnie Singer (The Singer Mfg C°) qui seule représentait pour l'Angleterre et les Etats-Unis l'industrie des machines à coudre, la maison E. Diligeon et C^ie^ était la seule également représentant cette industrie pour les pays étrangers.

La collection la plus complète des divers modèles était incontestablement celle de The Singer Mfg (Company, à New-York City qui en raison de ses usines de Kilbovie (Ecosse), d'Elisabethport (New Jersey), de South Bend (Indiana), du Caire (Illinois) et de diverses autres, exposait simultanément dans la Section anglaise et dans la Section américaine.

On y trouvait des machines qui tout en étant d'un grand nombre de types, étaient en outre très variées dans leur forme, leurs dimensions, leur emploi et la disposition des organes accessoires, de manière à satisfaire tous les besoins de la couture.

L'Exposition de cette colossale fabrique de machines à coudre « Le Block Singer » comme on l'appelait à Saint-Louis, constituait l'un des « Clous » de la Section américaine. Les machines pour la

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

lingerie, la confection, la ganterie, la chaussure, les articles de sellerie, les tabliers de voiture, étaient pour la plupart actionnées électriquement et des ouvrières, naturellement choisies parmi les plus adroites exécutaient les travaux les plus variés.

LISTE DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX EXPOSANTS DE LA SECTION FRANÇAISE

Groupe 50

M. Zang (Charles), 51, rue de la Santé, Paris. — Grand prix.

Groupe 51

Grands prix.

M. Dehaître (Fernand), 6, rue d'Oran, Paris.
MM. Grosselin père et fils, à Sedan (Ardennes).

Médaille d'or.

M. Pinatel (C.) aîné, 35, rue Neyron, à Saint-Etienne (Loire).

CONCLUSIONS

Dans la période relativement courte qui s'étend depuis l'Exposition Universelle de 1900 jusqu'à l'Exposition de Saint-Louis en 1904, il est difficile de dégager une impression un peu générale des transformations et des progrès accomplis.

Le principe qui préside à ces manifestations internationales constituant de merveilleuses leçons de choses, contribue certes à parfaire l'éducation des visiteurs et en même temps que le bon goût, développe à tous les points de vue l'émulation indispensable au perfectionnement de tous les produits.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Mais quelles leçons y a-t-il à tirer d'une Exposition où beaucoup de provinces des Etats-Unis mêmes ont fait défaut ?

Comment ne pas déplorer, comme dans le Groupe 53, l'absence de maisons célèbres et importantes telles, par exemple : The Wheeler Wilson Mfg Cº. — The New Home S.-U. Cº. — The Standard S.-U. Cº. — The White S.-U. Cº. — Wilcox et Gibbs, etc... ?

Qui n'admet l'envergure, les proportions qu'aurait prises ce tournoi, quel retentissement aurait été le sien, si tant de redoutables concurrents étaient venus prendre part à l'Exposition internationale de Saint-Louis.

Bien que tous les Etats aient souscrit des subventions importantes, ce n'était pas une Exposition nationale, c'était avant tout l'Exposition de l'Etat de Missouri et plus spécialement de la Ville de Saint-Louis voulant disputer à Chicago le sceptre de la Souveraineté commerciale sur l'Ouest et le Sud américains.

Cette distinction est nécessaire pour expliquer l'abstention et une indifférence non exempte d'hostilité de la majorité des États de l'Est et par suite de leurs industries.

Le succès de l'Exposition de Saint-Louis n'en a pas été moins éclatant car les ressources de ce pays sont telles que l'importance et le luxe déployés dans leurs « stands » par diverses maisons américaines participant à l'Exposition ont, dans certaines branches, compensé des abstentions qui, dans tout autre pays n'auraient pu passer inaperçues.

L'Exposition de Saint-Louis a été aussi, pour un certain nombre d'entre nous, l'occasion de visiter les Etats-Unis, ce que beaucoup n'eussent jamais fait sans cela. Outre l'intérêt, pour chaque industrie, d'une étude spéciale et technique du marché américain, nous avons pu, *de visu*, juger les causes auxquelles ce grand pays doit sa prospérité et cette progression inouïe, unique dans l'histoire du monde. On en pourrait résumer beaucoup en deux mots : « l'esprit pratique » : il existe là-bas et domine partout, chacun peut y trouver des enseignements. Tout est simplifié, peu ou pas de rouages administratifs ralentissant l'action ; l'activité humaine poussée à son maximum d'intensité ; le travail en honneur partout ; si on ajoute à cela le développement de l'initiative privée, l'énergie des caractères, l'ampleur des vues, la hardiesse, la témérité même des conceptions et, surtout, la décision rapide dans l'exécution de la chose entreprise, on connaîtra les raisons qui font croître sans cesse la richesse et la puissance américaines.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Certes, ajoute le Rapporteur, les Expositions Universelles ont été parfois sévèrement critiquées, leur fréquence lasse certainement un peu les industriels qui y participent ordinairement mais il est indéniable qu'elles ont plus d'avantages que d'inconvénients. Elles ont ceci d'admirable qu'elles suscitent chez les peuples industrieux et artistes des émulations intensives et fécondes. Il n'est point inutile de faire observer une fois de plus qu'elles provoquent dans le monde entier d'énormes mouvements financiers et d'extraordinaires transactions commerciales, et que par là, elles favorisent le développement de la fortune publique.

Les Expositions servent en outre, à créer un mouvement de population et de produits très profitable aux affaires, mais elles ont aussi un but plus élevé et plus louable : celui de faire connaître les progrès accomplis dans toutes les branches de l'activité humaine et de répandre ces connaissances chez tous les peuples.

En même temps qu'elles stimulent l'activité du commerce mondial, elles contribuent avec efficacité aux œuvres de paix, puisqu'elles constituent par excellence pour les diverses nations un moyen facile et sûr de se mieux connaître, de s'entr'aider.

Nous souhaitons, dit-il encore, avec M. le Commissaire général, « qu'on ne se batte plus pour des territoires, mais pour des clientèles » et nous ajouterons, pour conclure, que si les Expositions y aident, elles ne suffisent pas. De notre trop court passage aux Etats-Unis, nous rapportons cette assurance qu'il y a mieux à faire que d'aller exposer à Chicago ou à Saint-Louis. Le commerce français a encore une belle place non seulement à conserver, mais à conquérir aux Etats-Unis, à la condition que les Industriels aillent eux-mêmes s'enquérir des moyens à employer pour y réussir et des produits qui s'y peuvent écouler. Ils se rendront compte qu'il faut se passer d'intermédiaires, qu'il faut installer des offices, des magasins, comme l'ont fait plusieurs de nos intelligents compatriotes et, à ces conditions, ils réussiront pour leur plus grand profit et pour la prospérité du commerce français.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE MM. PERRIN ET ANCEL

GROUPE 54

FILS ET TISSUS DE COTON

Le Palais des Manufactures et le Palais des Industries variées abritaient les produits du Groupe. Les dispositions intérieures des édifices ne répondaient malheureusement pas à l'aspect extérieur ; l'enchevêtrement des poutres en bois, grossièrement badigeonnées de jaune, rompait le charme.

Le Groupe était divisé en 4 Classes et comptait 226 exposants. Les promoteurs de l'Exposition avaient eu l'idée féconde de montrer la manufacture en fonction et non le produit manufacturé seulement, l'atelier en travail aussi bien que la chose toute faite. Ils ne purent mener à bien leur conception, l'atelier, à deux ou trois exceptions près, n'existait pas.

Vingt et une Expositions (dont 5 collectivités comprenant 127 membres) représentaient la France. De belles et hautes vitrines renfermaient les spécimens ; aux murs, des cartouches peints rappelaient les noms de nos principaux centres textiles ; au plafond, un vélum tamisait la lumière. Bien que les grosses ventes d'articles courants (nous avons conservé le monopole du luxe) n'aient plus d'écoulement en Amérique, nos industriels avaient tenu à montrer, une fois de plus que la fabrication française est toujours au premier rang. Nos grandes maisons de filature, tissage, blanchisserie et teinturerie de la Seine-Inférieure, des Vosges et Paris avaient envoyé leurs plus beaux échantillons.

Parmi nos 21 exposants il y avait un hors concours, les 20 autres figurent en tête de la liste des récompenses avec 13 Grands prix, 6 Médailles d'or et 1 d'argent.

L'Allemagne, malgré ses étroites relations commerciales avec les

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Etats-Unis où elle écoule des quantités prodigieuses de couvertures en coton, et bien que l'Amérique occupe sur la place de Brême, le premier rang tant à l'importation qu'à l'exportation, n'avait qu'un exposant, installé au Palais des Arts Libéraux, avec des couvertures mi-lin, mi-coton, des serviettes et du nappage. Celui-ci ne reçut qu'une Médaille d'argent.

Deux exposants seulement pour l'Angleterre, le premier pays consommateur de coton du monde entier, avec des tissus d'ameublement et du calicot imprimé pour tentures et rideaux ; onze pour la Belgique, avec des échantillons de toutes sortes, sans grand éclat.

Dans des vitrines en fer forgé et bronzé d'un style riche et élégant, l'Italie avait groupé les produits les plus intéressants comme les plus luxueux de son industrie textile. Devant chaque étalage, pendait, accrochée au plafond de la vitrine, une plaque de verre sur laquelle étaient inscrits les principaux renseignements relatifs à l'usine qui exposait : nombre de broches, de métiers, d'ouvriers, etc... Le Jury eut à examiner 12 exposants et décerna 5 Grands prix, 5 Médailles d'or et 2 Médailles d'argent. Les tissus italiens tout coton à l'aspect de soie, les tissus imprimés pour tentures aux tons chauds et de dessins inattendus méritaient l'admiration.

Le Brésil, pays producteur de coton, avait un grand nombre d'exposants, 24 : il ne put donner une idée favorable de son industrie textile. On constata que la filature laissait fort à désirer et que le coton était mal nettoyé. Il y avait quelques bons tissus, très forts et sans défaut, pour la classe ouvrière.

Rien à dire de l'Exposition chinoise, toute simple et présentée dans le cadre d'un vaste bazar, au Palais des Arts Libéraux.

Le Japon produit peu de coton brut, encore celui-ci est-il de qualité très inférieure. Mais grâce au bon marché de sa main-d'œuvre et à l'activité qui le jette en avant, ses exportations ne font qu'augmenter, surtout pour les filés. 55 exposants s'étaient réunis à Saint-Louis pour représenter l'industrie cotonnière japonaise. L'emplacement concédé était trop étroit pour les produits qui s'entassaient sans ordre, sans coup d'œil. Ils n'avaient d'ailleurs rien qui s'imposât.

Le Mexique qui donne tous ses efforts au développement de cette branche de l'Industrie et possède les machines les plus perfectionnées, mues souvent par l'électricité, avait ses plus belles qualités de percales, de shirtings et de linge de toilette.

L'Exposition des Etats-Unis était la plus complète. Elle occupait un vaste emplacement ; la décoration générale visait à la grandeur

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

mais restait lourde. On remarquait de belles collections de shirtings, de coutils, de tissus imprimés aux nuances délicates et vives ; linons, velours frappés, tissus mercerisés du plus grand luxe ; des toiles à moustiquaires et à hamacs, des toiles de tente, des cordages, des fils, etc... La grande curiosité allait aux quelques métiers qui fonctionnaient dans certaines Expositions. 5 Grands prix, 10 Médailles d'or, 6 Médailles d'argent et 1 de bronze récompensèrent les 25 exposants des Etats-Unis.

La République Argentine avec un exposant, la République de Nicaragua avec 4, le Pérou avec 5, Porto-Rico avec 2 et le Siam avec 10, firent acte de présence ; rien à signaler.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. ÉTIENNE MASCRÉ

GROUPE 55

FILS DE TISSUS DE LIN, DE CHANVRE, ETC... PRODUITS DE LA CORDERIE

Le Groupe 55 de l'Exposition Internationale de Saint-Louis comprenait les produits du lin, du chanvre, du jute, de la ramie, de l'amiante et de la corderie.

Le Comité d'Admission transformé ensuite avec même composition et même bureau en Comité d'installation, recruta 17 exposants français qui remportèrent un succès complet.

En effet 17 récompenses furent décernées à la Section française. Citer le nom des lauréats, c'est donc rappeler les noms de tous les industriels français qui prirent part dans ce Groupe, à l'Exposition de Saint-Louis.

Ce sont, avec Grands prix et félicitations du Jury :

M. Guillemaud aîné, spécialisé dans la production des fils de lin supérieurs pour les toiles de grand blanc, unies ou damassées ;

MM. Martel, Guérin et Cie, maison dont l'activité embrasse la filature, le tissage et le négoce des fils et tissus de lin, chanvre, etc...

Avec Grands prix :

MM. Chedville, dont on sait les remarquables utilisations de

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

l'amiante. — Cousin frères. — La Société la Jamague. — La Société Anonyme des filatures, corderies et tissages d'Angers.

Avec Médailles d'or : MM. Defretin. — Veraeghe-Vandenoynckele. — Salmon et la Société Anonyme des usines de la Ramie Française.

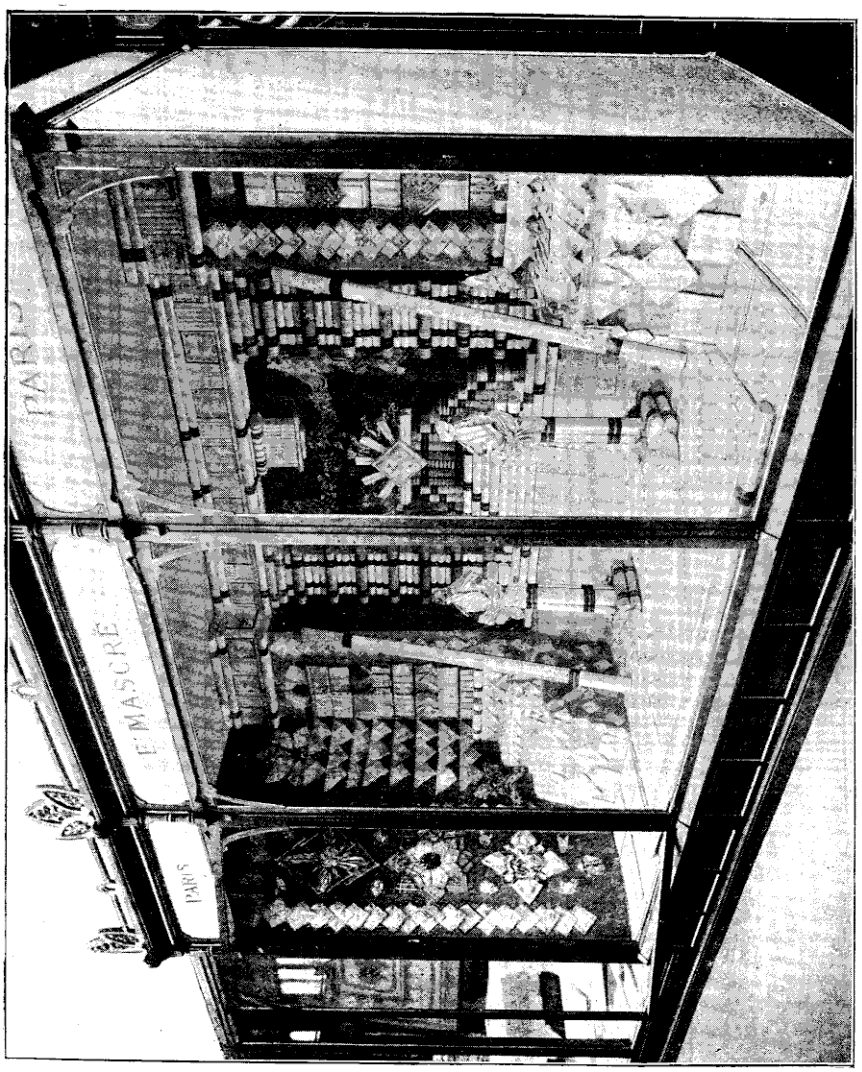

Vitrine de la maison Mascré.

Avec Médailles d'argent : MM. Aublin-Glacet. — Huet. — Ovigneur frères. — Scrive et fils. — Van den Bosch et Cie.

Avec Médaille de bronze : M. Emile Bouquet, de Madagascar.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

M. Etienne Mascré, vice-président du Jury, se trouvait hors concours. Il présentait une remarquable Exposition pour laquelle le Jury international des récompenses lui décerna des félicitations.

Cette Exposition comprenait un assortiment important de batistes et de linons, de mouchoirs blancs unis ou brodés, de broderies exécutées sur des batistes et des linons. On remarquait surtout une pièce de batiste de 3 mètres de largeur, dont la chaîne se composait de 14.300 fils.

M. Etienne Mascré avait en outre brodé spécialement pour la Manufacture Nationale de Sèvres, 4 napperons qui figuraient dans l'exposition de la Manufacture Nationale au Palais de Trianon.

La très intéressante Exposition de la maison Chedville, de Saint-Pierre-les-Elbeuf, faisait ressortir d'une façon particulière les nombreux usages industriels du seul textile connu appartenant au règne minéral : l'amiante.

Nous donnons ci-dessous un tableau des récompenses par nations :

Pays	Nombre d'exp.	Hors conc.	Grands prix	Médailles			Exposants non classés ou non visités
				Or	argent	bronze	
Etats-Unis .	2	»	»	2	»	»	»
Argentine .	1	»	»	»	»	1	»
Belgique . .	3	»	3	»	»	»	»
Brésil . . .	12	»	»	5	2	3	2
Ceylan . . .	1	»	»	»	»	»	»
Chine . . .	5	»	1	2	1	1	»
Cuba	1	»	»	»	»	»	»
Egypte . . .	2	»	»	»	»	»	2
France . . .	17	1	6	5	4	1	»
Allemagne .	4	»	»	2	»	»	2
G.-Bretagne	4	»	»	»	1	1	»
Japon . . .	13	»	2	1	4	4	»
Italie . . .	3	»	»	2	1	»	»
Indes . . .	1	»	»	»	1	»	»
Louisiane .	1	»	»	1	»	»	»
Mexique . .	17	»	»	1	1	9	»
Nicaragua .	5	»	»	»	»	»	5
Porto-Rico .	5	»	»	»	»	»	5
Siam	1	»	»	»	»	»	1
Vénézuéla .	1	»	»	»	»	»	1
	99	1	12	21	14	20	18

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Bien que n'ayant qu'un nombre d'exposants égal à celui du Mexique, la Section française du Groupe 55 occupait indiscutablement à Saint-Louis, la première place, quant à l'importance et à la valeur de ses Expositions.

Le Rapporteur consacre la deuxième partie de son ouvrage à l'étude du lin, du chanvre et des autres fibres végétales.

Nous reproduisons ci-dessous quelques chiffres sommaires résumant les tableaux nombreux du rapport de M. Mascré :

CULTURE DU LIN Nombre d'hectares.			CULTURE DU CHANVRE Nombre d'hectares.		
France	en 1903. .	23.640	France	en 1903. .	22.672
Italie	1902. .	52.518	Allemagne	1900. .	33.641
Irlande	1904. .	17.920	Aut.-Hong.	1904. .	91.427
Belgique	1903. .	19.611	Russie	1902. .	1.532.704
Russie	1903. .	1.332.704	Italie	1895. .	104.791

Nombre de broches.			Nombre de métiers mécaniques.		
Gr.-Bretag. et Irlande	en 1902.	1.128.000	Belgique	en 1900. .	3.400
France	» . .	448.000	Irlande	1904. .	1.174
Allemagne	» . .	295.000	Allemagne	1897. .	8.473
Autriche	» . .	277.000	Italie	1902. .	3.500
Belgique	» . .	280.000	Aut. Hong.	1895. .	3.357
Russie	» . .	300.000	France	1900. .	22.000

M. Mascré étudie ensuite de très intéressante façon pourquoi et comment l'industrie du lin et du chanvre a pu disparaître des Etats-Unis d'une façon si complète que les Américains eux-mêmes ignorent, pour la plupart, son ancienne existence, et n'a plus, malgré le désir de quelques-uns, aucune chance de renaître.

CONCLUSIONS

Sans s'émouvoir du cri d'alarme jeté en Allemagne et en Angleterre contre le péril américain, par quelques prophètes apeurés, on peut certainement, avec le rapporteur du Groupe 55, constater que

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

la puissance créatrice de la nation dont nous étions les hôtes à Saint-Louis, est énorme. Favorisée par un strict et rigide régime protectionniste, la production américaine a engendré la surproduction ; aussi les Etats-Unis ont-ils pu inonder le marché international de leurs produits et concurrencer sérieusement les industries européennes.

Mais, de cette extension, il ne faut point augurer de trop sombre façon. Bien mieux, il faut s'efforcer de conquérir ce marché américain dont les tarifs protectionnistes tendent à vouloir limiter l'accès de plus en plus. Il appartient notamment à notre industrie linière d'accentuer le mouvement des échanges avec les Etats-Unis. La situation est privilégiée : les Etats-Unis, en effet, ne fabriqueront vraisemblablement jamais nos articles de lin et devront toujours importer les articles de fabrication française dont on connaît les qualités spéciales.

En vendant principalement aux Etats-Unis des sortes tenant un juste milieu entre l'article de luxe et l'article ordinaire, en étudiant soigneusement le marché, nous pourrons assurer à notre industrie linière une fort belle et large place aux Etats-Unis.

Plus généralement, si nous voulons maintenir et développer la prospérité de l'une de nos industries nationales les plus renommées et les plus anciennes, il importe, comme le fait ressortir M. E. Mascré dans les onze propositions qui terminent son rapport, d'abaisser les prix de revient, de tendre à grouper les centres industriels et de les réunir par des voies de communication de plus en plus nombreuses, de renouveler sans hésiter l'outillage vieilli ; en outre, de maintenir un contact plus fréquent avec la clientèle étrangère. Il est en même temps indispensable de développer l'enseignement professionnel, et surtout, il nous faut chercher chaque jour davantage à coordonner les efforts individuels par l'association : « Les Irlandais nous ont » révélé comment ils comprenaient le *Self Help;* montrons à notre » tour que nous, Français, n'avons pas moins d'initiative, de cou- » rage et de ténacité. »

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE MM. MASSE ET BONNIER

GROUPE 56

FILS ET TISSUS DE LAINE

Le Groupe comptait 137 exposants dont 35 français.

Les trois Groupes 54, 55 et 56 (coton, lin et laine) étaient réunis dans un même emplacement au centre du Palais des Manufactures, derrière des vitrines d'un même modèle, de style moderne, en noyer teinté et ciré, avec des motifs sculptés d'ornements empruntés à la plante. La beauté et la richesse des Expositions textiles françaises, l'élégance et le fini des articles, le goût et l'ordonnance des installations captivaient l'attention du visiteur et annonçaient à un premier coup d'œil les récompenses que le Jury leur décerna.

Roubaix avait organisé une Exposition magistrale. La laine et le coton étaient présentés dans leurs transformations successives. Les fabricants de tissus avaient apporté tous les genres connus : belles draperies unies en peigné et en cardé, satins de Chine, articles pour robes, moires, peluches, satins Liberty, mousselines teintes en nuances ombrées et dégradées. Les teinturiers et les peigneurs qui exposaient également les potasses, huiles, savons et tous autres sous-produits qu'ils savent tirer du suint, méritent une mention particulière. La filature de laine peignée s'était abstenue : par contre, la filature du cardé figurait très avantageusement. Les 17 exposants roubaisiens obtinrent 12 Grands prix, 1 Médaille d'or et 2 Médailles d'argent. Trois étaient hors concours.

L'industrie de Tourcoing qui embrasse plus particulièrement les diverses branches de l'industrie textile et notamment la transformation de la laine et du coton bruts en produits manufacturés à tous les degrés, n'était représentée que par une seule maison. Mais cette unique Exposition offrait un ensemble de presque tous les articles fabriqués à Tourcoing sauf les articles à bas prix. Elle obtint un Grand prix.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les fils divers, fils de laine, fils laine et coton, fils de fantaisie, de Glageon (Nord) et de Corbie (Somme) avaient chacun un exposant. Les premiers reçurent un Grand prix, les seconds qui se trouvaient hors concours reçurent les félicitations du Jury.

Quatre exposants de Paris avaient envoyé les plus beaux spécimens de leurs spécialités : tissus, astrakans, peluches et tresses balayeuses, lainages haute nouvauté, laine coton et soie, damassés double tissu, grenadines unies et brochées, cachemire de l'Inde, broderies pour robes sur tissus de laine et coton, tulles, dentelles, etc... Ils obtinrent 1 Grand prix, 2 Médailles d'or et 1 Médaille d'argent.

La collectivité d'Elbeuf groupait huit des plus importants fabricants et filateurs de la place. L'Exposition de la filature embrassait une grande variété, aux gammes de toutes nuances du plus bel effet, de fils unis, mélangés, retors et fantaisie. Celle de la draperie présentait un ensemble de presque tous les tissus cardés et dénotait un degré de perfection tel qu'il ne semble point possible qu'il puisse être dépassé. Les beaux draps noirs, les moskovas et taupelines, les cheviottes, les draps pour ameublement, billards et voitures, les tissus cardés de la dernière nouveauté, les draps militaires surtout, les draps amazones et pour manteaux de dames s'imposaient à l'admiration et défiaient toute comparaison. Leur Exposition valut aux fabricants elbeuviens, avec le Grand prix, les félicitations unanimes du Jury.

Sedan n'avait qu'un seul exposant. Ses remarquables articles, amazones et zibelines, ses draperies unies et nouveautés et ses feutres divers lui méritèrent un Grand prix.

Vienne n'avait aussi qu'un seul exposant. Ses magnifiques articles pour dames en cuirs mélangés, ses molletons si réputés pour la confection des vareuses et pèlerines, ses articles teints, ses draps imprimés montraient une supériorité telle que cette Exposition fut déclarée hors concours avec félicitations du Jury.

Un exposant de la Bastide, Rouairoux, représentait la région du Tarn et de l'Hérault. Un Grand prix lui fut décerné pour ses draperies fantaisies, ses doublures tartan, ses plaids, tous articles très appréciés pour leur qualité et le fini de leur apprêt.

Les Sections étrangères du Groupe 56 étaient les suivantes :

Belgique.	8	exposants.
Portugal.	14	—
Italie.	2	—

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Bulgarie	3	exposants.
Mexique	20	—
Nicaragua	1	—
Chine	1	—
Japon	5	—
Nouvelle-Zélande	1	—
Brésil	4	—
Etats-Unis	43	—

L'Exposition de la Section des Etats-Unis était des plus importantes et des plus intéressantes. Elle témoignait en effet, des prodigieux progrès et des transformations remarquables effectués ces dernières années dans l'industrie lainière de ce pays.

Parmi ces transformations il faut citer l'importance considérable prise par les articles en laine renaissance et surtout les pas de géant qu'a faits la branche du peigné sous l'action des nouvelles méthodes de fabrication empruntées à nos industries européennes et dont les fabricants américains ont très bien su s'assimiler les avantages.

Les progrès dans l'ensemble de l'industrie lainière des Etats-Unis ressortent nettement de l'augmentation des quantités de matières premières employées, de l'augmentation de l'outillage, ainsi que de l'augmentation de la valeur de la production.

L'industrie lainière des Etats-Unis jouit de conditions particulièrement avantageuses :

1° Au point de vue des matières premières, grâce à une vaste source lainière et cotonnière nationale.

2° Au point de vue de l'outillage, grâce au système du travail intensif consistant à rechercher continuellement des machines plus perfectionnées qui, tout en augmentant la production, l'améliorent et la rendent plus facile à surveiller, qui, partant, permettent aux fabricants de réaliser une économie considérable en confiant le maximum de machines au même ouvrier.

3° Au point de vue de la main-d'œuvre, grâce à une législation ouvrière assez souple et qui est loin d'imposer aux industriels américains les charges de notre législation ouvrière française, grâce aussi à des écoles d'enseignement textile très bien organisées et puissamment aidées par l'Etat, les municipalités et les initiatives privées.

4° Au point de vue de l'écoulement des produits, grâce à une étroite protection douanière réservant à peu près aux seuls fabricants des

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Etats-Unis un vaste marché intérieur qui s'accroît constamment de nouvelles puissances consommatrices par suite du développement de la population et d'un courant continu d'immigration — protection douanière qui paraît devoir être acquise encore longtemps à l'industrie lainière.

A tous ces avantages, il faut encore ajouter l'abondance des capitaux mis au service de cette industrie par les associations d'actionnaires. La société anonyme est une forme d'exploitation de plus en plus adoptée dans les entreprises textiles des Etats-Unis.

Actuellement, les fabricants américains de l'industrie lainière, satisfaits de leur marché national, ne paraissent avoir que très peu de visées ambitieuses sur le marché européen et professent presque de l'insouciance concernant le commerce d'exportation. Pourtant le marché des Etats-Unis pourra bien ne pas être toujours suffisant et les fabricants textiles de ce pays seront vraisemblablement obligés, plus ou moins tard, d'aller chercher au loin des débouchés. C'est pour cette raison que les fabricants français doivent s'intéresser aux progrès de ces rivaux probables qui ont sur eux des avantages nombreux.

C'est aussi en raison de ces avantages qu'on doit assez facilement se résigner à voir le marché des Etats-Unis fermé aux textiles européens, car l'industrie lainière américaine, une fois jetée dans la lutte pour les débouchés et stimulée par la concurrence extérieure, pourrait réserver plus d'une surprise aux fabricants du vieux monde.

En tous cas, dans l'état actuel des choses, l'industrie lainière française n'a rien à redouter ; ses exposants à Saint-Louis ont montré qu'elle tenait encore le premier rang pour le fini, le goût et même la science de la fabrication. La part vraiment importante attribuée, dans les récompenses, à la Section française du Groupe 56, prouve d'une façon irréfutable cette supériorité que nous devons maintenir à tout prix.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE MM. CHARBIN ET CARRIÈRE

GROUPE 57

SOIES ET TISSUS DE SOIE

La Section française des soies et soieries comptait de nombreux exposants, un certain nombre réunis en collectivité, entre autres les

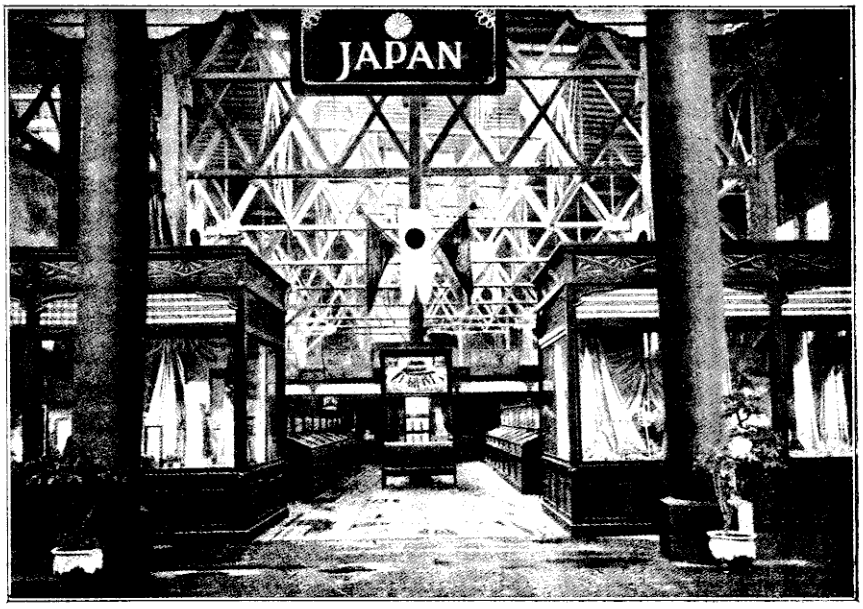

Vue d'ensemble de l'Exposition des Soies du Japon.

filateurs et mouliniers de la région de Valence. Elle était installée dans le Palais des Manufactures — les produits de cellulose dits soie artificielle figuraient au Groupe des produits chimiques.

Les soies et soieries des Sections étrangères se trouvaient éparpillées un peu partout, mais les deux principales, celles de l'Italie et du

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Japon étaient à proximité des nôtres. Malgré la défectuosité de l'emplacement, notre Exposition était la plus brillante, la plus complète et la plus variée. Les splendeurs des tissus lyonnais et les magnifiques étalages des rubans de Saint-Etienne attiraient tous les suffrages et marquaient une supériorité évidente.

Les Italiens avaient présenté leurs produits avec un art consommé. Sans pouvoir rivaliser avec nos exposants lyonnais et stéphanois, ils avaient plusieurs vitrines intéressantes.

Le Japon avait fait grand. Toute la gamme des blancs, rien que des blancs, miroitent dans les vitrines où sont symétriquement disposées, en paquets, les soies grèges aux marques fantastiques de l'Empire du Soleil Levant. Le Japon, qui fournit l'Amérique avait envoyé plus de 150 exposants.

L'Allemagne n'avait qu'une seule Exposition, celle de la soie artificielle. La Chine ne présentait que des spécimens insignifiants.

En ce qui concerne spécialement les tissus de soie notre Section comptait 54 exposants : 25 fabricants lyonnais, 20 filateurs et mouliniers et quelques autres maisons d'exportation. Au tableau des récompenses ils figuraient avec 23 Grands prix, 6 Médailles d'or et 6 d'argent, les Médailles de bronze mises à part.

Les Etats-Unis qui ont plus de 450 fabricants n'avaient que 22 exposants. On remarquait une grande variété de tissus noirs.

La Bulgarie avait une très curieuse exposition de ses industries soyeuses représentées par une collectivité de 25 fabricants, ou mieux, groupement de 25 familles faisant chez elles, à demeure, toutes les manipulations.

La Chine avait 7 exposants avec leurs étoffes bien connues aux nuances éclatantes, où le jaune, le vert, le violet et le rouge dominent.

L'Allemagne s'était abstenue. Les seuls exposants étaient les fournisseurs des tentures et des ameublements du Pavillon allemand.

L'Angleterre n'avait que 6 exposants. La maison Liberty et C°, par la variété de ses coloris et ses initiatives originales, se tenait à la hauteur de sa réputation.

L'Italie avait une très importante et très belle Exposition. On y remarquait une splendide vitrine de broderies, chasubles, bannières et autres ornements d'église.

Le Japon avait l'exposition la plus considérable : 131 exposants pour les tissus de soie. Toujours les mêmes pièces où domine l'article national, le pongée. Tous ces produits d'un prix incroyable de bon mar-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ché trouvent un écoulement facile. On remarquait les châles, écharpes et mantilles de soie exposés par le Mexique ; les tissus indigènes du Siam, avec une collection de l'outillage des plus primitifs qui sert encore aujourd'hui à la fabrication.

En résumé, notre fabrique de Lyon a su démontrer une supériorité si éclatante dans les dessins et les façonnés que, malgré l'accroissement de la production nationale et des droits de douane de plus en plus prohibitifs, notre exportation aux Etats-Unis ne paraît pas devoir se ralentir. De longtemps encore, ils nous demanderont la mousseline et les tulles que la fabrique américaine s'est en vain, jusqu'ici, efforcée de produire et les tissus fantaisie et nouveautés que la mode fait créer chaque année.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. SINS

GROUPE 58

DENTELLES, BRODERIES, PASSEMENTERIES

Le Bureau du Groupe 58 était composé de :

Président. . . .	MM.	Henri Boquet.
Secrétaire. . . .		Edmond Deltème.
Trésorier. . . .		Emile Sins.

M. de Montarnal, architecte diplômé du Gouvernement, et M. Cheminais, entrepreneur, furent nommés architecte et entrepreneur des travaux.

Dans ce Groupe dont l'ensemble était très intéressant, la France tenait la plus grande place, occupant une superficie de 382 mètres carrés et donnait, avec l'Allemagne, l'idée la plus exacte et la plus complète de sa production.

L'Angleterre qui venait immédiatement après la France comme grandeur d'emplacement (150 mètres carrés) avait envoyé des

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

richesses en dentelles mais n'était pas représentée industriellement.

L'Exposition de l'Allemagne, au contraire, était entièrement industrielle.

Les Etats-Unis n'exposaient, en dehors de leurs articles d'ameublement (rideaux) que des travaux d'école et des ouvrages de dames.

L'Italie était représentée de façon assez complète par de beaux travaux à la main, depuis l'ameublement jusqu'à la robe.

La Belgique avait une Exposition qui, bien que petite, était bien comprise.

Le Japon ne donnait rien de nouveau, toujours de jolies choses, mais toujours pareilles.

L'Autriche avait envoyé quelques travaux particuliers et des travaux d'école.

Le Mexique présentait quelques ouvrages de dames peu importants.

La France a obtenu comme récompenses :

3 Hors concours.
12 Grands prix.
1 Grand prix (Collectivité de Calais).
8 Médailles d'or.
5 Médailles d'argent.
4 Médailles de bronze.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. HUBERT DE VAUTIER

GROUPE 59

INDUSTRIE DE LA CONFECTION ET DE LA COUTURE POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

Le Groupe 59 comprenait les industries de la confection et de la couture pour hommes, femmes et enfants ainsi que diverses spécialités s'y rattachant.

Son comité d'admission, composé de 16 membres, a tenu quatre réunions : au cours de la première qui eut lieu le 6 mars 1903, il

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

constitua son bureau dont la présidence fut dévolue à M. Perdoux. Après la formation d'un fonds de caisse pour parer aux premières dépenses, il eut tout d'abord à s'occuper du recrutement des exposants qui aboutit à l'adhésion de 44 maisons des plus importantes.

Il convient de signaler immédiatement que, parmi celles-ci, plus de la moitié adhérèrent à la « Collectivité de la Couture » qui fut incontestablement le clou de cette Section.

En définitive la liste des exposants publiée par le catalogue officiel comprenait 52 maisons.

Le Comité d'installation ne fit, selon l'usage, que se substituer au comité d'admission en conservant la même composition. Pendant cinq mois, jusqu'au 26 février 1904, il se réunit 16 fois pour discuter la question des emplacements (répartition, prix), le modèle des vitrines, la question des transports, d'assurances, des droits de douane, etc..., et pour approuver le budget établi par M. de Montarnal, architecte du Groupe.

L'emplacement occupé par la Section française du Groupe 59 a été de 930 mètres carrés pour un développement linéaire de vitrines de 225 mètres environ. Les dépenses ont atteint le total de 123.000 francs permettant une ristourne de 12 p. 100 sur le montant de la redevance souscrite. Mais il y a lieu d'ajouter à ce chiffre la somme de 40.000 francs environ, dépensée par la « Collectivité de la Couture » qui a fait l'objet d'un budget distinct du précédent.

La France était, en général, représentée d'une façon très satisfaisante par les maisons les plus justement réputées de la couture : il faut cependant remarquer que quelques couturières et grands tailleurs s'étaient cette fois encore, abstenus de figurer à l'étranger. Les maisons de couture et de nouveautés, par les produits de premier ordre spécialement préparés en vue de figurer à l'Exposition de Saint-Louis, les fabricants de vêtements confectionnés, par les articles parfaitement travaillés, bien qu'à très bas prix, qu'ils avaient envoyés, les maisons de spécialités, elles aussi, ont montré que notre fabrication s'est encore améliorée très sensiblement. A ces perfectionnements correspond pourtant, pour certains articles, une diminution de prix assez appréciable.

D'autre part, le « Salon de Lumière » comprenant, groupés dans un cadre unique les produits les plus élégants, les plus luxueux et les plus artistement exécutés, prouvait surabondamment à quel degré de perfection se maintiennent les maisons parisiennes de couture dont la réputation aux Etats-Unis est indiscutablement établie.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Il est bon d'insister sur le fait que les Expositions collectives exigent le concours de bonnes volontés fort louables, une sorte d'abdication momentanée de toutes rivalités entre maisons concurrentes et qu'elles ne peuvent réussir qu'à cette seule condition qui est très caractéristique et mérite de retenir l'attention. Il s'agit, entre champions, d'une trêve patriotique volontairement consentie pour faire, aux yeux de l'étranger, une éclatante manifestation de notre talent national si ingénieux, si personnel et si artistique.

Si la France occupait dignement sa place dans le Groupe 59, les autres nations y figuraient avec bien peu d'éclat et nous n'avons rencontré à Saint-Louis aucun adversaire capable de se mesurer avec nous, qui étions représentés, sur un total de 74 exposants, par 27 maisons des plus en renom.

Le Japon semblait bien atteindre approximativement ce chiffre; mais à y regarder d'un peu près, on découvrait que sur 23 exposants, la plupart figuraient aussi dans le Groupe 58 (broderies et garnitures) avec les mêmes articles qui comprenaient à peine une ou deux robes brodées.

Pour les États-Unis, on n'a compté que 10 exposants, bien que le catalogue en ait indiqué 14. D'importantes maisons de New-York, Chicago et Saint-Louis avaient bien répondu à l'appel du Comité d'organisation, mais il est indéniable que les Américains ont boudé l'Exposition de Saint-Louis. Dans ce Groupe, comme dans quelques autres, sur 10 exposants figuraient 7 maisons de couture, 1 tailleur pour hommes, 1 grande maison de confection et l'Office de patrons et journaux de modes.

Les produits présentés ne manquaient pas d'un certain interêt; les vêtements de dames paraissaient d'assez bonnes copies de modèles parisiens et les confections par leur exécution soignée, témoignaient de leur provenance de maisons bien outillées.

Ces éléments étaient évidemment insuffisants pour pouvoir juger de l'immense production des Etats-Unis en ce qui concerne surtout les vêtements confectionnés. Il existe, en effet, une multitude de ces « Usines à Vêtements » d'une énorme importance, qui fabriquent mécaniquement et par milliers journellement (d'ailleurs aux Etats-Unis le tailleur existe peu) et par des moyens identiques à ceux employés en France.

Pour la confection pour dames, c'est toujours la mode parisienne qui prime en Amérique et, chaque saison, les modèles achetés à Paris sont recopiés avec un succès persistant. Les maisons améri-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

caines sont organisées à peu près comme en France avec les mêmes éléments féminins et les mêmes procédés de fabrication.

Il aurait été fort intéressant de pouvoir établir une étude comparative de la confection américaine avec les produits correspondants. La même difficulté, provenant de l'insuffisance des données, avait été signalée en 1893 par M. Simon, rapporteur de l'Exposition de Chicago.

Il faut reconnaître toutefois que si nous ne possédons pas d'aussi puissantes fabriques qu'aux Etats-Unis, il n'en est pas qui arrivent à se rapprocher, comme les nôtres, du vêtement sur mesures, par le fini et l'élégance. Les droits protecteurs (50 à 60 % de la valeur) prohibitifs pour l'importation, aux Etats-Unis, des vêtements confectionnés à bon marché, ont peu d'influence sur les transactions, le tissu entrant pour une part assez minime dans le prix de revient et la clientèle étant habituée à payer assez cher.

La Chine avait exposé une série de mannequins avec les costumes actuels de toutes les provinces de l'Empire.

La Bulgarie de même figurait avec un ensemble de costumes nationaux brodés et le Siam avec des vêtements religieux.

Nous n'avons retenu pour l'Angleterre que 4 maisons exposant des toilettes de soirées brodées (figurant au Groupe 58) et pour la Belgique qu'une exposition d'uniformes de l'armée belge.

Le Mexique, le Brésil et le Portugal n'offraient rien de particulier.

Regrettons que le Canada qui avait envoyé en 1893 des confections généralement supérieures aux produits américains similaires, n'ait pas été représenté, de même que l'Allemagne.

Regrettons aussi qu'un plus grand concours de nations étrangères ne nous ait pas permis d'établir des comparaisons fort instructives et dont notre amour-propre n'aurait sans doute pas eu à s'alarmer.

De l'impression que donnaient les produits français figurant à l'Exposition de Saint-Louis, il se dégage que notre supériorité artistique continue à s'affirmer ; mais il ne faut pas nous dissimuler que nos concurrents, copiant à peu de frais ce qui nous a souvent coûté fort cher, après de multiples recherches, s'ingénient aussi à s'assimiler nos qualités. Au point de vue commercial, chaque fois que les questions de goût ne sont pas essentielles, ils arrivent à nous devancer. Ainsi, nous avons pu constater, par les statistiques, la supériorité de l'importation allemande aux Etats-Unis pour les articles à bon marché, en laine et en coton : par contre, pour les articles de luxe complètement en soie, c'est-à-dire ceux qui concernent spécialement le vêtement de femmes, notre avance ressort très nettement de chiffres

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

qui établissent une proportion du simple au double. Ces résultats proviennent de ce que les fabricants étrangers — les Allemands en particulier — ont pour préoccupation dominante la question commerciale, tandis qu'on a pu dire avec raison que si le Français est un excellent créateur, c'est un commerçant médiocre qui ne va pas assez à l'étranger se rendre compte des besoins des autres.

Les quelques succès que nous avons déjà remportés dans cette lutte nationale doivent nous être un encouragement d'autant plus précieux qu'il est plus difficile à nos rivaux de s'approprier notre talent, qu'à nous d'acquérir leurs qualités.

Nos fabricants doivent surtout s'attacher à faire constamment mieux en puisant aux sources mêmes de notre génie national si abondantes. Une esthétique raisonnée nous conduira de la sorte à une incomparable sûreté de goût et nous arriverons ainsi à maintenir à notre industrie — industrie d'art avant tout — la suprématie qu'on n'a jamais cessé de lui envier et de lui disputer sans réussir à la lui ravir.

GROUPE 60

CUIRS, BOTTES, BOTTINES ET SOULIERS, FOURRURES ET PEAUX, VÊTEMENTS DE FOURRURES

La France était dignement représentée à l'Exposition de Saint-Louis par 38 exposants dans le Groupe 60, divisé en 4 Classes : cuirs, chaussures, ganterie, pelleterie.

Nous ne nous arrêterons pas à faire une description détaillée des divers produits sortant de nos manufactures ; ils ont été appréciés à leur juste valeur et les Américains eux-mêmes ne sont plus à en reconnaître tous les mérites, nous devons examiner cependant très rapidement chaque Classe du Groupe au point de vue des relations qui pourraient être établies avec le Nouveau Continent.

Classe des Cuirs.

En **Cuirs à semelles** nous n'hésitons pas à déclarer que nos produits n'ont rien à faire dans l'Amérique du Nord où les cuirs tannés à l'hemlock sont établis à des prix défiant toute concurrence.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les consommateurs américains ayant délaissé en grande partie la corroierie aux corps gras, les **Cuirs à dessus** français n'ont plus aucune chance de placement, nos veaux de Milhau, Paris, Lyon, Nantes, ne seront bientôt plus qu'à l'état de souvenir et tous nos efforts doivent se borner à tenter d'implanter quelques bonnes marques de peaux chromées, l'emploi de cet article ayant un débouché considérable aux Etats-Unis où la production locale arrive à peine à suffire aux besoins.

Nous ne pouvons plus soutenir la concurrence des maisons de Boston, Milwaukee, etc..., pour les **Cuirs à harnais**, pas plus que nous ne devons chercher à lutter contre la fabrication indigène des **Cuirs à courroies.**

Classe de la Chaussure.

Les vitrines de nos exposants ont été très admirées par les connaisseurs américains, malheureusement notre chiffre d'exportation est tombé presque complètement devant la concurrence locale.

Classe de la Ganterie et Classe de la Fourrure.

Nous tenons une place honorable sur le marché américain avec nos gants fins et nos fourrures, dont la préparation et l'élégante présentation sont des plus appréciées.

SECTION AMÉRICAINE

L'ensemble des maisons ou grandes Compagnies américaines qui exposaient à Saint-Louis était représenté par 14 exposants pour les cuirs et 17 exposants pour les peaux et les chaussures.

En raison de l'importance de l'industrie des cuirs aux Etats-Unis, il semble y avoir eu là une défection de la part de bien des fabricants ; il ne nous appartient pas d'en rechercher les causes, et les produits que nous avons pu voir exposés nous permettaient suffisam-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ment de nous rendre compte du mode de fabrication des cuirs et peaux de cette grande nation, étude d'un profond intérêt pour nous.

Cuirs tannés.

Dans la Section américaine, les cuirs tannés se présentent à nous sous trois aspects de tannage.

1° Cuirs tannés à l'hemlock ou écorce de sapin.

2° Cuirs « Union » tannés avec un mélange d'écorce d'hemlock et d'extrait de chêne.

3° Cuirs tannés au chêne ou plus souvent à l'extrait de chêne.

Les procédés de fabrication se rapprochent sensiblement des nôtres, quoique le tannage soit fait, la plupart du temps, à la flotte ; la durée varie de 3 à 5 mois.

La qualité de ces cuirs n'est pas aussi mauvaise qu'on semblerait le croire en France ; elle n'atteint pas celle de nos beaux cuirs au chêne, mais l'article est assez durable.

Le bon marché de l'hemlock si riche en tannin, le rendement important obtenu en tannerie par le défaut complet d'écharnage sont les raisons qui permettent aux Américains de produire des cuirs à un prix normal très bas, malgré des cours du cuir brut souvent plus élevés que les nôtres.

Cuirs et peaux chromés.

Il serait inutile de s'arrêter bien longtemps sur cette fabrication maintenant universellement connue. Qu'il nous suffise de rappeler que les Etats-Unis furent le berceau du chrome. Là, cette fabrication est arrivée à la perfection.

Chaussures.

La fabrication des chaussures a fait des progrès considérables aux Etats-Unis ; depuis quelques années, cette industrie est maîtresse absolue du marché indigène et est en mesure de lancer, avec des succès de plus en plus grands, ses produits à l'étranger.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les causes de cette prospérité sont à notre avis les suivantes :

Outillage perfectionné, abondance de matières premières, organisation rationnelle de la distribution du travail dans les usines.

Les chaussures ont une très belle apparence, malgré l'allure un peu lourde de la forme américaine, le pied y est admirablement à l'aise, les prix de vente sont peu élevés et à la portée de toutes les bourses.

JAPON

20 exposants de Tokio et d'Osaka étaient venus à Saint-Louis montrer les progrès considérables qu'avait faits l'industrie des cuirs dans leur pays.

La fabrication des cuirs à semelle se rapproche de celle des Etats-Unis, les cuirs lissés sont rouges et d'une fermeté relative.

Mais où cette nation excelle, c'est dans la peausserie et la teinture des cuirs. Les fabricants japonais sont arrivés là à des résultats surprenants. La souplesse de la peau, la fixité des couleurs, la vivacité des tons et les impressions quasi-artistiques qui ornent les fleurs (1) témoignent en faveur du bon goût et de l'ingéniosité des spécialistes nippons.

Ces articles sont devenus très populaires en Amérique.

La France était représentée par 39 exposants dont : 15 exposants, Classe 377; 10 exposants, Classe 378 ; 5 exposants, Classe 379 ; 7 exposants, Classe 380 ; 1 exposant, machines pour tanneries ; 1 exposant, extraits tannants, qui ont obtenu 23 Grands prix, 12 Médailles d'or et 1 Médaille d'argent.

(1) La fleur d'une peau est la partie à laquelle adhère le poil, c'est-à-dire la partie la plus fine.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. MERMILLIOD

GROUPE 61

INDUSTRIES DIVERSES DU VÊTEMENT

Le Groupe 61 comprenait les Classes représentant les diverses industries qui produisent les accessoires du vêtement, toutes exclusivement dépendantes de la mode. C'est dire l'importance et la variété de cette exposition.

Elle comprenait 10 Classes : Chapellerie, mode-cheveux, lingerie, bonneterie, corsets, tissus élastiques, cannes et parapluies, boutons, boucles, éventails. Les gants et chaussures étaient classés avec les cuirs et peaux. Elle avait son installation au Palais des Manufactures, le décor en était d'une richesse discrète et d'un goût bien français, dans un cadre élégant et de grande distinction. D'ailleurs, cette Exposition embrassant plus spécialement les accessoires de la toilette féminine, demandait une présentation séduisante.

La Classe 384 comprenant les fleurs artificielles pour la coiffure, les plumes et les articles de mode, comptait 35 exposants, les uns ayant fait des Expositions particulières, le plus grand nombre des Expositions d'ensemble, tels les fabricants de fleurs et plumes de Paris, les fabricants de fantaisies pour modes, les fabricants de coiffures et postiches. On remarquait les produits de l'industrie relativement récente de la fourrure en plumes : la teinturerie des plumes, l'industrie de la paillette, robes pailletées qui semblent tissées de rayons, paravents décorés de motifs entièrement faits de paillettes, véritables objets d'art, montrant ce que la magie des couleurs peut produire sous le jeu changeant de la lumière. Les vitrines des fleurs et plumes, des fantaisies pour modes, des cheveux et coiffures, retenaient aussi les visiteurs par leur cachet artistique. Venait ensuite, selon le plan, la Classe de lingerie pour hommes, femmes et enfants, avec 10 expo-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

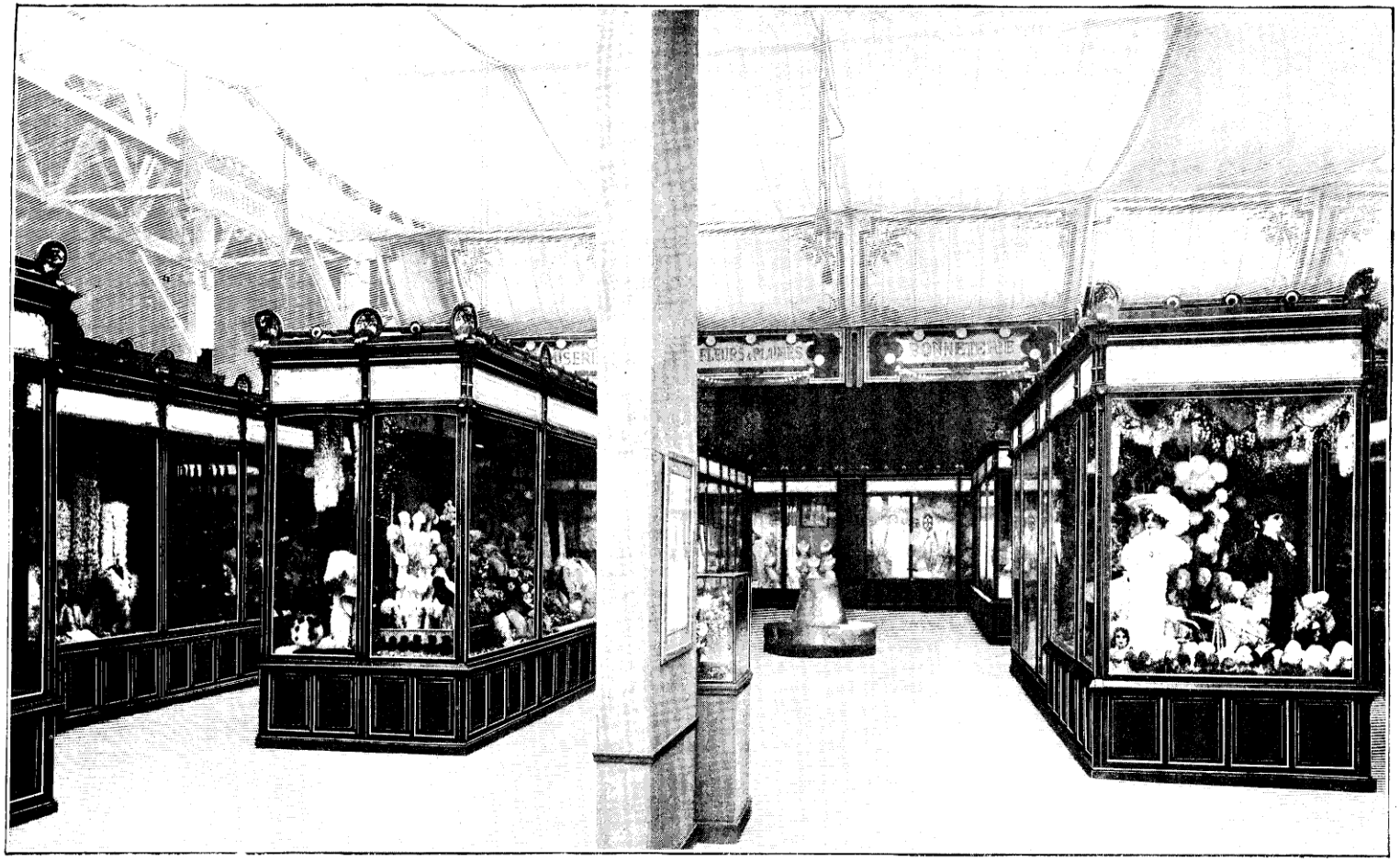

Section française. — Exposition des fleurs et plumes.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

sants. Lingerie de flanelle, robes, blouses, dentelles authentiques du plus grand prix, broderies, lingerie de luxe et lingerie ordinaire, le tout joignait à l'élégance de la forme, le fini du travail. L'Exposition

Section française. — Exposition de la lingerie.

des tissus élastiques, bretelles, jarretières était remarquablement variée et richement présentée, sans banalité.

La bonneterie avait 21 exposants. La bonneterie de Troyes, qui fait beaucoup d'affaires en Amérique, exposait avec goût et dans un heureux arrangement de nuances, des bas, gilets, caleçons en fil, laine et coton, des articles irrétrécissables. La bonneterie de luxe de Paris, soie et fil, groupait dans une même vitrine ses trois plus éminents représentants. A signaler, à côté des Expositions de gilets

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

de chasse et d'articles jerseys, des collets, matinées, sorties de bal en tissus des Pyrénées, des châles et fichus de laine au métier.

Cinq maisons représentaient l'importante industrie des boutons et boucles, une seule maison les éventails et écrans. L'abstention de nos industriels, qui font pourtant des affaires avec l'Amérique où la fabrication de l'éventail n'existe pas encore, est regrettable.

21 Expositions individuelles représentaient la chapellerie : chapeaux de feutre, de laine, de paille, de soie, casquettes, fournitures pour chapellerie. Clairs chapeaux de paille, tons plus sombres des chapeaux de feutre, casquettes d'automobiles, formes capricieuses et variées des chapeaux de dames et classiques hauts de forme d'hommes, coiffures militaires de tous grades et même des armées étrangères, képis, casques offraient à l'œil un ensemble du plus heureux effet. Trois maisons, par une heureuse coïncidence, représentaient les trois principales fournitures qui composent la garniture de chapellerie : cuir, coiffe et galon.

Les cannes, fouets, cravaches, ombrelles, parapluies offraient la collection la plus riche et la plus élégante.

Les exposants de la Classe des corsets obtinrent un légitime succès avec une Exposition où l'harmonie des nuances ne le cédait en rien au fini de l'exécution.

Le Groupe qui comptait 117 exposants a obtenu 111 nominations, entre autres : 39 Grands prix, 42 Médailles d'or.

A part les Etats-Unis et le Japon, les pays étrangers étaient peu représentés.

Le Brésil avait une Exposition bien originale de fleurs en plumes ; la Chine, des chapeaux, des fleurs artificielles, des éventails ; le Mexique, des chapeaux ; l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, rien ou presque rien. Par contre, le Japon avait un grand nombre d'exposants : 155. On admirait surtout leurs tresses pour chapellerie et pour vannerie. Les Etats-Unis ne comptaient que 30 exposants, mais chacun d'eux avait fait grand au gré de sa fantaisie. Ils sont arrivés à une bonne place pour la chapellerie, les plumes, les corsets, les tissus élastiques, la bonneterie. Leur lingerie très belle, surtout concernant les articles pour hommes et enfants, tenait une place honorable, mais néanmoins l'effet avait été loin de donner une idée de l'importance de cette très belle industrie.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DES RAPPORTS DE MM. COMPÈRE, SOSNOWSKI, PIAUD, SAVY ET CHOUANARD

DÉPARTEMENT DES MACHINES

Aux termes de la Classification officielle, le Département des Machines dénommé E, comportait les Groupes suivants :

Groupe 62 : Machines à vapeur ;
— 63 : Machines motrices diverses ;
— 64 : Appareils divers de la mécanique générale ;
— 65 : Machines-outils ;
— 66 : Outillage des arsenaux.

En présence de la difficulté de réunir les exposants par Groupes, en raison de leur nombre restreint, il fut décidé que le Département des machines ferait une Exposition collective sans division en Groupes.

L'admission et l'installation des exposants furent donc l'objet de travaux d'ensemble confiés, à Paris, à M. Compère, secrétaire général du Département des Machines, et à Saint-Louis, à M. Savy, délégué général du Département et à M. Piaud, ingénieur du Comité d'installation.

Malgré ces travaux d'ensemble, des rapporteurs spéciaux furent désignés pour les divers Groupes du Département ; ce furent :

Groupe 62.	MM. Sosnowski	(machines à vapeur).
	Piaud	(chaudières à vapeur).
— 63.	Piaud.	
— 64.	Savy.	
— 65-66	Chouanard.	

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

OPÉRATIONS D'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

Admission des exposants. — M. le Ministre du Commerce constitua le bureau du Département des Machines comme il suit :

Président : M. Delaunay-Belleville, président honoraire de la Chambre de Commerce de Paris, président d'honneur de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs, directeur général de l'Exploitation à l'Exposition Universelle de 1900.

Vice-présidents : M. F. Dehaître, président de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs, vice-président des Comités et membre du Jury de la Classe 78 à l'Exposition de 1900.

M. L. Le Blanc, président des Comités et du Jury de la Classe 20, à l'Exposition de 1900.

Secrétaire général : M. Compère, ingénieur-directeur de l'Association parisienne des Propriétaires d'appareils à vapeur, secrétaire des Comités et du Jury de la Classe 19, secrétaire du Comité du Groupe 4, membre du Jury supérieur à l'Exposition de 1900.

Les exposants admis définitivement se répartissaient comme il suit :

Groupe	62. . .	13 exposants.
—	63. . .	4 —
—	64. . .	9 —
—	65. . .	4 —
—	66. . .	1 —

La dissémination des exposants ne donna pas lieu à l'étude d'une décoration d'ensemble de l'Exposition française de la mécanique.

Pavillon d'honneur de la Mécanique Française.

Un emplacement spécial dans le Palais des Machines avait été mis par l'Administration américaine de l'Exposition à la disposition de la France pour y constituer une sorte de Salon d'honneur de la Mécanique française.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Cet emplacement était adossé contre un des quatre trumeaux que laissaient entre elles les portes d'entrée du Palais ; les trois autres étaient attribués aux Etats-Unis, à l'Allemagne et à l'Angleterre.

Pour utiliser l'emplacement ainsi attribué à la France le Comité décida d'adosser contre le trumeau qui avait 5 m. 30 de large, un pavillon s'étendant en avant sur 9 mètres de longueur. En plan, ce pavillon occupait une surface rectangulaire terminée par un demi-cercle ; en avant l'ensemble comprenait une terrasse en hémicycle à balustres surélevée de trois marches circulaires, puis le pavillon proprement dit était terminé en avant par deux panneaux à 45°. A l'intérieur et au fond, deux autres panneaux faisaient pendant à ceux de l'avant ; le pavillon affectait ainsi une forme octogonale.

La décoration générale de ce Salon d'honneur de la Mécanique française a été étudiée en vue de marquer les grandes étapes, en France, de la mécanique et de ses applications ; ces étapes devaient être synthétisées par les noms et les portraits des mécaniciens, savants et inventeurs qui ont permis de les franchir et qui sont aussi les pionniers de la mécanique actuelle.

Sur les panneaux de facade étaient inscrits, sous le titre *La Mécanique Française*, les noms des savants et des mécaniciens qui ont contribué depuis 200 ans, par leurs études et leurs travaux au développement de la mécanique française.

Sur les panneaux latéraux étaient inscrits d'un côté les noms des membres du Bureau du Comité d'installation du Département des Machines, de l'autre, les noms des anciens présidents et des membres du Bureau de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs de Paris.

A l'intérieur, au fond, en face de l'entrée, était une grande photographie de Denis Papin, reproduction de la statue d'Aimé Millet qui est au Conservatoire National des Arts et Métiers, à Paris.

Sur les panneaux latéraux, à l'intérieur, étaient des portraits de grands mécaniciens français : Marc Séguin, Julien Belleville, Marie-Joseph Denis Farcot, Eugène Bourdon, Frédéric Sauvage, Henri Giffard avec, au-dessous, les dessins de leurs œuvres principales.

Ces portraits et ces dessins ont été reproduits dans le rapport du Département des Machines.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

RÉCOMPENSES ATTRIBUÉES AU DÉPARTEMENT DES MACHINES

Les Jurés français du Département des Machines furent :

Groupe 62 : M. Piaud, ancien ingénieur de la marine, ingénieur du Comité d'installation du Département des Machines, représentant à l'Exposition de la Société des établissements Delaunay-Belleville.

Groupe 63 : M. Sosnowski, administrateur-délégué de la Société de Laval.

Groupe 64 : M. Savy, de la maison Savy, Jeanjean et Cie.

Groupe 65 et 66 : M. Chouanard, ingénieur-constructeur.

M. Piaud fut élu vice-président du Jury du Groupe 62 et M. Savy, vice-président du Jury du Groupe 64.

Quelques exposants installés par le Comité furent renvoyés, pour l'examen par le Jury, à d'autres Groupes auxquels leurs produits paraissaient plutôt se rattacher.

Les Expositions ne comportant que des photographies ne furent pas examinées par le Jury.

Finalement, les récompenses attribuées au Département des Machines furent les suivantes :

Groupe 62 : 2 Hors concours (maisons Delaunay-Belleville et Niclausse, fournisseurs de force motrice).
— 2 Grands prix.
— 2 Médailles d'or.
— 4 Médailles d'argent.
— 63 : 1 Grand prix.
— 1 Médaille d'or.
— 64 : 1 Hors concours (M. Henry Hamelle, membre du Jury).
— 1 Grand prix.
— 3 Médailles d'or.
— 2 Médailles d'argent.
— 65 : 1 Hors concours (M. Chouanard, membre du Jury).
— 1 Grand prix.
— 66 : 1 Médaille d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 62

DIVISION GÉNÉRALE DU GROUPE 62

Le Groupe 62 était subdivisé en 6 Classes de 393 à 398 comprenant les chaudières à vapeur, les machines à vapeur et les accessoires de ces deux types d'appareils.

Le Groupe 62 était représenté par :

96	exposants	américains.
13	—	français.
6	—	allemands.
1	—	anglais.
1	—	japonais.
4	—	belges.
1	—	brésilien.
1	—	mexicain.
123	exposants.	

Ces 123 exposants peuvent se répartir en quatre grandes catégories :

Chaudières : 11, dont 4 Français.

Machines à vapeur et turbines : 27 dont 3 Français.

Condenseurs et accessoires de machines et chaudières, valves, séparateurs, filtres, appareils d'alimentation, manomètres, etc... : 85, dont 5 Français.

Chaudières à vapeur.

La vapeur nécessaire à la marche des machines motrices était fournie par 52 chaudières pouvant vaporiser 350.000 litres d'eau à l'heure. En dehors de cinq chaudières françaises et de deux allemandes toutes les autres étaient de construction américaine. Cet ensemble présentait une puissance totale de 21.300 chevaux.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Chaudières américaines.

Babcock et Wilcox : type bien connu.

Cahal : type vertical constitué par deux réservoirs reliés par des tubes verticaux.

Cahal : type horizontal analogue au type Babcock et Wilcox.

Heine : deux lames d'eau entretoisées réunies par des tubes horizontaux.

Chaudières françaises.

Delaunay-Belleville et Niclausse. — Les générateurs Belleville étaient timbrés à 21 kgs.

Chaudières allemandes.

Durr : 2 lames d'eau entretoisées réunies par des tubes genre Niclausse.

Schutte : Type marin.

Les chaudières étrangères n'avaient pas de chargeurs automatiques mais toutes les chaudières américaines en étaient pourvues. Ces appareils sont d'un usage presque universel aux Etats-Unis. Deux systèmes étaient en service à l'Exposition :

1° La grille horizontale à chaîne sans fin introduite par la maison Babcock et Wilcox et construite par la Green Engineering C° ;

2° La grille Roney inclinée à 45° avec barreaux parallèles à la façade et animée d'un mouvement de bascule intermittent.

MACHINES A VAPEUR

APERÇU GÉNÉRAL

Excepté quelques machines isolées et celles qui figuraient au pavillon de la Steam Turbine de Laval, de New-York, les machines à

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

vapeur ont été logées presque entièrement dans le Hall des Machines, de 300 mètres de longueur sur 160 mètres de largeur, divisé en 53 blocs.

Au point de vue des machines, de même qu'à celui des chaudières, l'Exposition de Saint-Louis n'avait pas de caractère international, mais presque *exclusivement américain*.

Il n'y avait que trois exposants étrangers : les établissements Delaunay-Belleville, de Saint-Denis ; la Société Alsacienne de constructions mécaniques de Belfort-Mulhouse et la Société de Laval, de Paris.

Puissance. — La puissance totale des machines en mouvement dépassait 35.000 chevaux avec un maximum unitaire de 5.000 chevaux et une puissance moyenne de 1.200 chevaux.

La comparaison ci-après, avec les Expositions précédentes, fait ressortir l'accroissement considérable des unités.

Alors qu'en 1867, la puissance totale des machines en fonctionnement, soit 867 chevaux, était fournie par 52 unités, ce qui donnait une moyenne de 16 chevaux par machine ; en 1878, on a 2.533 chevaux avec 41 machines, soit 62 chevaux par machine ; en 1889, 5.320 chevaux avec 32 machines, soit 166 chevaux par machine ; en 1893, à Chicago, 36.380 chevaux avec 85 machines, soit 428 chevaux par machine ; en 1900, 36.000 chevaux avec 37 machines, soit 975 chevaux par machine ; on trouve à Saint-Louis en 1904, 35.500 chevaux avec 30 machines, soit une moyenne de 1.180 chevaux et 1.300 chevaux, si l'on tient compte des groupes électrogènes seuls.

Alors que les groupes électrogènes de la Cie Westinghouse, à l'Exposition de Chicago, en 1893, étaient de 750 kilowatts au maximum, ceux de l'Exposition de Saint-Louis sont de 2.000 kilowatts.

CONCLUSION

En somme, en fait de moteurs à piston, il n'y a pas eu, à proprement parler, depuis l'Exposition de 1900, de type entièrement nouveau.

Tout se borne au perfectionnement des détails pour assurer un

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

bon fonctionnement malgré leur allure de plus en plus rapide. On voit la préoccupation de rendre les machines peu encombrantes, légères, moins coûteuses, mais la question de rendement n'a pas la même importance que chez nous.

La **Turbine à vapeur** tend à prendre complétement la place des moteurs à piston dans toutes les grandes installations et surtout dans toutes les applications électriques.

C'est là certainement la note dominante de l'état actuel de la question et le fait le plus saillant révélé par l'Exposition de Saint-Louis dans l'ordre mécanique.

Alors qu'en 1900, à l'Exposition Universelle de Paris, il n'y a eu que deux types de turbines représentés, turbine de Laval et Parsons et sur plus de 30.000 chevaux de machines en mouvement de la Station centrale génératrice, il y a eu seulement 700 chevaux en turbines (deux turbines de 350 chevaux chacune), l'Exposition de Saint-Louis comporte plus de 5.000 chevaux de turbines en marche.

La visite des grandes usines des Etats-Unis confirme d'ailleurs plus que l'Exposition même le grand mouvement qui se dessine.

Il y a actuellement aux Etats-Unis une Société pour la construction exclusive des turbines à vapeur : Steam Turbine de Laval Company, à Trenton. La Compagnie Westinghouse, à Pittsburg, construit la turbine Westinghouse-Parsons ; la Compagnie General Electric, à Schenectady, construit la turbine Curtis ; la Compagnie Hooven-Owens-Rentschler, de Hamilton, construit la turbine Holzwart, genre Rateau ; Allis Chalmers, de Chicago, turbine Fullagar ; Harisburg Foundry and Machine Works, et d'autres constructeurs se préoccupent de la création de types plus ou moins nouveaux.

Toutes ces machines procèdent de deux types connus : turbine à action, genre de Laval, ou turbine à réaction, genre Parsons.

Si les Etats-Unis, après beaucoup d'autres pays, se dirigent actuellement, et à pas très rapides, dans cette nouvelle voie, on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que la France a été la première à donner le signal de cette révolution industrielle.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

CONDENSEURS ET ACCESSOIRES DE MACHINES ET CHAUDIÈRES

Condenseurs.

On emploie, en Amérique, comme partout, les deux systèmes de condensation connus : condenseurs par injection et condenseurs par surface. Ces derniers n'offrent aucune particularité intéressante, si ce n'est l'emploi très fréquent des pompes à air sec qui, puisant dans le haut du condenseur de l'air et de la vapeur non condensés, ne laissent à la pompe principale que l'eau à refouler à la bâche. Cette complication d'organes a un avantage, c'est qu'elle évite les désamorçages et améliore le vide.

Plusieurs des machines du « Power Plant » étaient munies de condenseurs à surface dont la plupart avaient été construits par la « Stillwell Bierce et Smith-Vaile Co ».

Accessoires de Chaudières et de Machines.

Cette catégorie comprenait la grande majorité des exposants américains et seulement 4 exposants français : M. Georges-Alexis Godillot avec un modèle de foyer pour brûler des combustibles pauvres, M. Grangé avec des tubes de niveau, MM. Nicou et Demarigny avec des dessins de cheminées et maçonneries, M. Lachery avec un produit désincrustant.

OPÉRATIONS DU JURY DU GROUPE 62
RÉCOMPENSES DÉCERNÉES

Section américaine. — Les chaudières Babcock et Wilcox qui appartenaient au Service Plant de même que les machines Westinghouse n'étaient pas soumises au concours.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Des Grands prix ont été attribués aux maisons suivantes :

Chaudières : Aultman et Taylor Machinery Cº (chaudières Cahal), Continental Iron Works (foyers en acier soudé).

Machines à vapeur : Allis-Chalmers Cº, General Electric Cº (turbine Curtis).

Condenseurs : Alberger Cº.

Accessoires : Schaeffer et Budenberg (maison américaine).

Dans la Section allemande, la Société alsacienne de Constructions mécaniques de Mulhouse, a obtenu un Grand prix pour sa machine, ainsi que la maison allemande Schaeffer et Budenberg.

La chaudière Durr a eu une Médaille d'or.

Le seul exposant anglais du Groupe, John Fowler et Cº Ltd qui exposait une machine de traction sur route a reçu un Grand prix.

La chaudière japonaise de l'amiral Miyabara, bien que présentée sous forme de modèle réduit, a reçu une Médaille d'or.

GROUPE 63

MACHINES MOTRICES DIVERSES

Le Groupe 63 était subdivisé en quatre Classes 399 à 402, Classes englobant les moteurs à air chaud, gaz, pétrole, alcool, les moteurs hydrauliques, les moulins à vent et autres moteurs divers.

L'Amérique seule était représentée dans ce Groupe par 23 exposants. Les 2 exposants français qui y avaient été rattachés ont été transférés pour l'examen du Jury à d'autres Groupes : M. le professeur Ribourt, au Groupe 64 qui lui a décerné une Médaille d'or, et M. Douane au Département de l'Agriculture qui lui a décerné un Grand prix.

Le catalogue donne aussi les exposants belges avec des plans et des photographies.

Nous ne mentionnerons, dans la Section américaine, que les exposants les plus importants.

Compagnie Westinghouse. — La Compagnie Westinghouse avait deux types de machines à gaz en fonctionnement, fournissant du courant électrique à plusieurs de ses installations. L'une était verti-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

cale, avec trois manivelles à 120°, l'autre horizontale avec deux cylindres en tandem et manivelle unique.

Weber Gas et Gasoline Engine C°. — Cet exposant est le seul qui ait pris part à la fourniture de la force motrice générale avec une installation complète comprenant un gazogène et un moteur à gaz vertical à trois cylindres de 125 chevaux.

Turbines hydrauliques. — Une seule turbine hydraulique était en fonctionnement, celle de l' « Abner Doble C° », de San Francisco qui jouit en Amérique d'une grande réputation.

OPÉRATIONS DU JURY DU GROUPE 63

Trois Grands prix ont été affectés au Groupe 63 :

Compagnie Westinghouse, à la fois pour ses moteurs à gaz et pour la turbine Westinghouse-Parsons qu'elle exposait et qui appartenait au Groupe 62.

R.-D. Wood et C°, de New-York, pour leur gazogène.

Abner Doble C°, de San Francisco, pour sa turbine hydraulique.

Six autres exposants ont reçu des Médailles d'or, trois des Médailles d'argent et trois des Médailles de bronze.

GROUPE 64

APPAREILS DIVERS DE LA MÉCANIQUE GÉNÉRALE

La liste des exposants du Groupe 64 comprenait :

Américains	125
Belges.	11
Français.	9
Anglais	3
Allemands	5
Japonais.	5
	158

Le Groupe 64 comprenait 16 Classes n° 403 à 418.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

OPÉRATIONS DU JURY DU GROUPE 64
RÉCOMPENSES DÉCERNÉES

Aux exposants :

Grands prix.	19	
Médailles d'or	24	
Médailles d'argent . .	28	
Médailles de bronze .	28	
	99	récompenses.

Aux collaborateurs :

Grand prix	1	
Médailles d'or	7	
Médaille d'argent. . .	1	
	9	récompenses.

CONCLUSIONS

Le Groupe 64 ne comportait que des organes divers et accessoires de machines qui font l'objet d'un commerce local et pour lesquels les Américains se suffisent largement à eux-mêmes, comme à peu près chaque pays.

Il ne nous est donc pas possible de nous livrer à des considérations de statistiques ou autres qui n'auraient aucun intérêt pour ce genre de travaux.

La note générale est qu'il n'y a à signaler aucune invention nouvelle qui retienne l'attention et marque un progrès hors pair, parmi les objets exposés dans le Groupe 64.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPES 65-66

MACHINES-OUTILS. — OUTILLAGE DES ARSENAUX

Le Groupe 65 « Machines-Outils » était subdivisé en 8 Classes comprenant les machines, les procédés et les outils à travailler les métaux et le bois et des machines-outils diverses.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Depuis plus de quinze ans, l'Amérique tient incontestablement la tête du progrès en ce qui concerne les machines-outils. Quelles sont les causes qui lui ont valu cette suprématie et quel en est l'avenir ?

L'Amérique, pays neuf, a profité de la vieille expérience européenne et n'ayant pas nos préjugés, elle n'a eu qu'à perfectionner les créations que nous avons mis des siècles à réaliser.

L'immigration amenant chaque année 800.000 étrangers, producteurs et consommateurs, l'agriculture prenant des proportions inconnues en Europe, les richesses naturelles du sol et du sous-sol exploitées de toutes parts, l'immense développement des chemins de fer, la création de nombreuses sociétés, dans lesquelles les capitaux affluaient aisément ont fait de l'Amérique, en quelques années, le pays le plus industriel du monde.

Toutes les industries, quelles qu'elles soient, ont besoin de machines-outils, soit pour construire leurs propres machines, leur matériel, ou pour les entretenir.

Si l'on prend en considération que l'Amérique est 17 fois et demie plus grande que la France, que les machines y sont créées pour être amorties en cinq ou six ans afin d'être remplacées par des types plus perfectionnés ; que la main-d'œuvre étant élevée, les réparations qui se font à la main y sont à peu près inconnues, l'on arrive à consta-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ter que l'Amérique consomme, pour son propre usage, environ 20 à 30 fois plus de machines-outils que notre pays.

Là où nos usines fabriquent péniblement 50 machines d'un même type, et ne s'alimentent de travail qu'en usinant un grand nombre de modèles, les ateliers américains exécutent 1.000 machines semblables.

Le prix de revient est réduit à son minimum, chaque pièce détachée est usinée par une machine spéciale où la main-d'œuvre est des plus limitées ; malgré les droits protecteurs et les frais de transport, les bas prix de revient permettent encore d'augmenter la vente par une exportation importante.

Grâce à cette production intensive et surtout si spécialisée, les constructeurs peuvent concentrer leurs efforts sur un seul point, et le perfectionner à l'infini ; joignez à cet avantage, l'esprit réellement pratique de l'ouvrier américain qui par goût naturel, aime la mécanique — comme le cocher anglais aime son cheval — qu'il cherche constamment à perfectionner la partie sur laquelle il s'est spécialisé, et vous comprendrez pourquoi, depuis quinze ans, les machines-outils américaines ont obtenu un tel succès.

Vers 1900, les machines-outils américaines construites en prévision d'un rapide amortissement étaient de construction trop légère et s'usèrent rapidement, les fontes employées étaient d'ailleurs trop tendres et à l'usage il fut constaté que cette fabrication ne répondait pas auxexigences européennes.

Quelques usines européennes construisirent alors des modèles similaires aux types américains en en prenant les nombreux avantages cinématiques, et en choisissant des matières premières de plus grande résistance tout en augmentant les sections de toutes les pièces travaillantes.

Depuis un an, l'emploi des aciers rapides tendant à se généraliser, il a fallu créer des machines particulièrement renforcées en rapport avec les efforts plus grands qu'on leur demandait, et la plupart des constructeurs américains ont exposé à Saint-Louis des machines modifiées et surtout renforcées dans ce but.

Presque toutes les machines-outils exposées à Saint-Louis étaient commandées électriquement, et la vitesse relativement faible et variable nécessaire aux outils, leur était transmise par des combinaisons d'engrenages souvent ingénieuses.

La tendance nouvelle des constructeurs s'est portée sur les perfectionnements à apporter à ce genre de commande et a permis d'obte-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

nir, au moyen de moteurs électriques à vitesse constante ou variable, une aussi grande variation possible de vitesses, soit à l'outil, soit aux avancements automatiques des pièces à travailler.

La France a suivi, mais timidement, les progrès accomplis dans cette branche si spéciale des machines-outils ; ses exposants étaient au nombre de 5 ; l'Allemagne en avait 7 et l'Angleterre 1.

Ce petit nombre d'exposants s'explique par la difficulté, la presque impossibilité d'entrer en lutte avec le marché américain.

Les droits d'entrée y sont presque prohibitifs, et comme il est dit plus haut, les Américains ont d'énormes avantages sur les pays européens pour produire à meilleur compte.

Toutefois, les machines françaises exposées avaient le mérite d'être uniques en leur genre, aucune machine semblable n'étant construite en Amérique.

M. Savy exposait trois machines spéciales à fabriquer les savons, et déjà une usine importante, succursale de la maison-mère de Paris, fonctionne dans d'excellentes conditions, à Springfield (Mass.) où elle défiera toute concurrence en Amérique même.

Une autre maison française expose une machine toute nouvelle, à commande électrique et disposée pour scier à froid des fers et aciers profilés sous tous les angles. Cette machine brevetée a été créée par M. E. Chouanard, sur la demande des Chantiers Maritimes de l'État Français et 6 de ces machines fonctionnent actuellement à Brest, Lorient et Cherbourg.

Les maisons allemandes ont exposé quelques machines intéressantes, une mention spéciale doit être faite sur la presse à emboutir hydrauliquement de « Orivit Works » (Hubert Press), de Cologne, application toute nouvelle de la pression directe de l'eau à l'emboutissage des métaux.

La France pourra lutter avec quelques chances de succès contre la fabrication étrangère de machines-outils :

1° A la condition d'être protégée par une élévation des droits de douane d'environ 20 francs par 100 kilos ;

2° A la condition expresse que les constructeurs se spécialisent à la suite d'une entente — facile en Amérique, — mais bien difficile à concevoir en France :

3° Si les constructeurs s'outillent de machines de précision, sans lesquelles ils ne sauraient produire des machines bien faites.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

JURY DES RÉCOMPENSES

Les Groupes 65 et 66 comportant des machines susceptibles d'être utilisées à la fois par l'industrie et les arsenaux, les membres des Jurys des deux Groupes se réunirent pour effectuer des opérations d'ensemble.

Le Jury attribua un Grand prix à MM. Savy, Jeanjean (Groupe 65) et une Médaille d'argent à MM. les fils de H. Picard (Groupe 66). M. Chouanard fut mis hors-concours.

ANALYSE DES RAPPORTS DE MM. HOLZSCHUCH, ROUX ET SILVA

DÉPARTEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ

GROUPES 67 à 71

La Section française de l'électricité occupait à l'Exposition de Saint-Louis, une place intéressante. Malgré la distance et les dépenses que devait entraîner leur participation, les constructeurs-électriciens français avaient fait un véritable effort afin de démontrer que l'industrie électrique française était capable de soutenir avantageusement la comparaison avec l'industrie électrique américaine.

Dès le mois de mars 1903, le Comité chargé de préparer l'organisation de l'Exposition du Département de l'électricité fut officiellement constitué.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Illumination du Palais de l'Électricité et du grand bassin.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Dans sa séance du 6 mai 1903, ce Comité constitua son bureau ainsi qu'il suit :

Président	MM.	E. Sartiaux.
Vice-présidents . . .		E. Javaux.
		C. Mildé.
Secrétaires		A. Dennery.
		J. Holzschuch.
Trésorier		L. Mascart.

M. A. Guillaume avait accepté d'être l'architecte du Comité.

Les constructeurs électriciens français furent sollicités par le Comité dans le but d'obtenir leur adhésion à l'Exposition.

Tout en indiquant les conditions et les exigences qui leur seraient imposées, il leur signalait les avantages multiples dont bénéficierait l'industrie électrique française aux Etats-Unis, en prenant part à cette manifestation. Cet appel fut entendu et le Président reçut soixante-quinze adhésions fermes auxquelles il convient d'ajouter, pour avoir le total des exposants, tous les membres du Comité d'organisation qui, en acceptant cette fonction, s'étaient engagés à exposer à Saint-Louis.

Pour répondre aux instances du Commissaire général et du Président du Comité de la Section française, le Comité fixa tout d'abord à 800 mètres carrés la superficie probable qu'occuperait le Département de l'Électricité. Ultérieurement cette superficie fut portée à 2.000 mètres carrés.

Au mois de juillet de la même année, une décision de M. le Commissaire général transforma le Comité d'organisation en Comité d'installation.

Sa composition et celle de son bureau restèrent les mêmes.

Le Comité examina avec le plus grand soin, entre autres questions, les prix et conditions de transport du matériel destiné à l'Exposition, les diverses assurances que les exposants devaient contracter pour entourer leur matériel de toutes les garanties désirables. Il répartit ensuite l'espace concédé entre les divers exposants en tenant compte, dans la plus large mesure possible, des desiderata exprimés. Enfin, il chargea M. Letheule, ingénieur électricien, bien au courant des mœurs américaines, et parlant parfaitement la langue anglaise, de le représenter à Saint-Louis. Cet ingénieur avait en outre pour mission de faire procéder aux installations des stands des exposants qui ne pouvaient se rendre à Saint-Louis.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Le Comité établit son budget de recettes et de dépenses ; les unes et les autres étaient faciles à répartir : les recettes se bornaient à la redevance payée par les exposants pour le terrain qui leur était alloué, au prix de 100 francs le mètre carré.

Quant aux dépenses, elles comprenaient toutes les obligations relatives au paiement des terrains occupés, du personnel (ingénieurs, gardiens, etc...), des frais d'installation, etc... Il n'y avait pas lieu de prévoir de dépense pour la décoration générale, le Comité de la Section française la gardait à sa charge.

Le Département de l'Electricité était divisé en cinq Groupes.

Ces Groupes furent répartis à peu près également dans les 2.000 mètres carrés qu'occupait la Section française, dans le Palais de l'électricité.

Ce palais, entouré d'eau de tous côtés, était établi sur le grand bassin de l'Exposition et couvrait une surface de 35.000 mètres carrés. Les architectes étaient MM. Walker et Kimball de Boston et d'Ohama.

Douze portes donnaient accès dans la Section française ; deux d'entre elles avaient été décorées avec un goût parfait, suivant les plans établis par l'architecte du Groupe, M. Guillaume.

Au centre de la Section, un espace de 350 mètres carrés avait été réservé pour constituer un salon autour duquel se trouvait disposée, suivant un plan circulaire, l'Exposition rétrospective et moderne du Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes.

Une frise décorative où étaient inscrits, séparés par des couronnes de lauriers, les noms des savants physiciens et électriciens du XVIII^e^ siècle jusqu'à nos jours, encadrait le salon.

En résumé, la Section française d'électricité présentait un ensemble décoratif d'un très bel effet, et le groupement des produits donnait à cette exposition un aspect satisfaisant d'homogénéité et d'unité.

JURY

Les opérations du Jury commencèrent au mois de septembre, elles furent singulièrement longues et donnèrent souvent lieu à des difficultés dont les Jurés français ont conservé un pénible souvenir.

Les récompenses furent attribuées en se basant sur les trois considérations suivantes :

1° Nouveauté de l'objet et perfection de sa construction ;

2° Utilisation de cet objet ;

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

3° Perfectionnements apportés à des appareils déjà connus; conséquence de ces améliorations relativement au prix de revient et à la valeur d'utilisation de ces appareils.

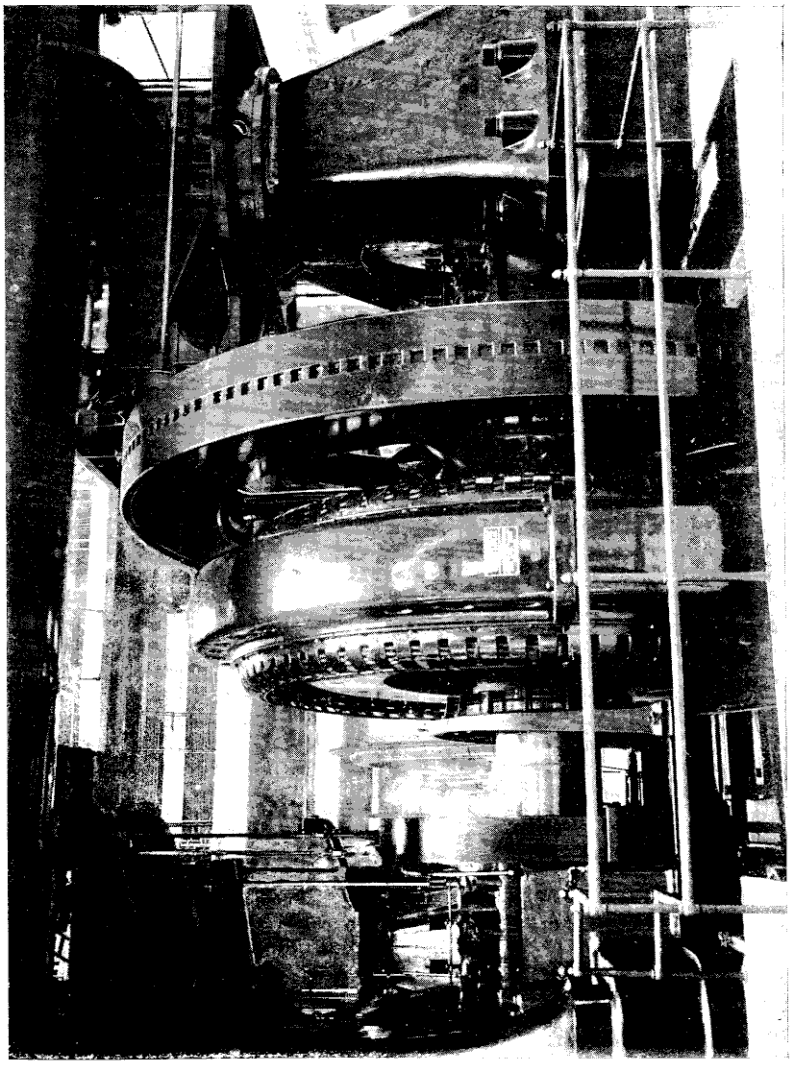

Groupe électrogène de 3500 chevaux de la station génératrice de l'Exposition.

Les quelques atténuations apportées à ces règles étroites ont été obtenues grâce à l'énergie des jurés français.

Le Département de l'Électricité comptait 46 jurés ainsi répartis :

Groupe 67. — Production et utilisation de l'énergie électrique :

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

16 membres dont 1 Français, 1 Japonais, 1 Italien et 13 Américains.

Groupe 68. — Electrochimie : 4 membres dont 1 Allemand et 3 Américains.

Groupe 69. — Éclairage électrique : 9 membres dont 1 Français, 1 Italien et 7 Américains.

Groupe 70. — Télégraphie et téléphonie : 7 membres dont 1 Français, 1 Brésilien, 5 Américains.

Groupe 71. — Applications diverses de l'électricité : 9 membres dont 1 Français, 1 Anglais, 7 Américains.

MM. J. Holzschuch, G. Roux et A. Silva avaient été désignés par décision ministérielle du 23 juillet 1904, comme jurés titulaires, et M. A. Dennery comme juré suppléant.

Les Français obtinrent 2 vice-présidents dans les Jurys de Groupes : M. J. Holzschuch pour le Groupe 67 et M. Roux pour le Groupe 70. Enfin, M. Holzschuch fut ultérieurement élu vice-président du Jury de Département

Les récompenses accordées aux exposants français, comparées à celles obtenues par les exposants des autres nationalités, furent relativement plus importantes si l'on veut tenir principalement compte de l'effectif des exposants.

Les tableaux ci-après donnent le nombre et la valeur des récompenses décernées, par le Jury international dans le Département de l'Électricité.

Pays.	Grands Prix.	Médailles			Nombre d'exposants.
		or.	argent.	bronze.	
Groupe 67.					
France. . . .	3	10	2	1	16
États-Unis . .	7	13	16	12	71
Allemagne . .	»	1	»	»	3
Japon	»	1	»	1	»
Italie	»	1	»	»	»
Groupe 68					
France. . . .	»	5	»	»	6
États-Unis . .	»	8	5	5	25
Allemagne . .	»	»	4	5	22
Angleterre . .	»	1	1	»	2
Belgique . . .	»	»	»	1	»
Danemark . .	»	»	1	»	»
Canada. . . .	»	»	1	»	»
Italie.	»	»	1	»	»
Groupe 69					
France. . . .	1	5	2	1	9

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Pays.	Grands Prix.	Médailles or.	Médailles argent.	Médailles bronze.	Exposants.
États-Unis . .	4	28	19	20	73
Allemagne . .	3	3	»	»	7
Angleterre . .	»	1	»	»	3
Argentine . .	»	»	»	1	»
Italie	»	2	»	»	»
Groupe 70.					
France. . . .	3	4	2	»	»
États-Unis . .	2	4	6	9	11
Allemagne . .	»	1	1	»	37
Angleterre . .	»	3	»	1	4
Belgique . . .	»	»	»	1	4
Brésil	1	»	»	»	»
Italie	»	»	1	»	»
Argentine . .	»	1	»	»	»
Japon	»	»	2	»	»
Groupe 71					
France. . . .	1	9	6	4	20
États-Unis . .	6	22	21	15	81
Allemagne . .	5	4	2	»	32
Angleterre . .	1	12	1	»	14
Belgique . . .	»	1	1	1	»
Brésil	»	1	»	»	»
Argentine . .	»	1	»	»	»
Canada. . . .	»	1	»	»	»
Italie	»	4	»	»	»
Japon	»	2	2	1	»
Mexique . . .	»	1	»	»	»

Tableau comparatif des récompenses décernées par le Jury supérieur aux exposants du Département d'Électricité.

Pays.	Grands Prix.	Médailles or.	Médailles argent.	Médailles bronze.	Tot. rec.	Nombre d'Exp.	% du nomb. des récomp. à celui des exposants.
France . .	8	38	12	12	70	60	116
États-Unis.	19	79	67	42	207	284	73
Allemagne.	8	8	7	7	30	67	45
Angleterre.	1	17	3	3	24	27	89

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Le tableau ci-dessous donne pour chaque catégorie de récompenses, la proportion (pour cent) du nombre de récompenses par rapport du nombre d'exposants :

Pays.	Grands Prix.	Médailles or.	Médailles argent.	Médailles bronze.
France.	13,2	64	20	20
États-Unis . . .	6,7	28	23,6	14,8
Allemagne . . .	12	12	10,4	10,4
Angleterre . . .	3,7	63	11	11

L'étude ci-après, préparée par MM. Holzschuch, Roux et Silva, rapporteurs des Groupes 67, 68, 69, 70, 71, donne un résumé très précis du matériel qui a figuré à l'Exposition de Saint-Louis, dans le Département français de l'Électricité.

I. — MACHINES POUR LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Machines génératrices. — Dynamos produisant des courants alternatifs mono ou polyphasés. — Dynamos à courant continu.

Cette Classe est sans contredit, l'une des plus intéressantes, tant par le nombre que par l'importance des machines exposées.

En premier lieu, les groupes électrogènes puissants, réservés aux courants alternatifs, montrent des dispositifs, figurant pour la première fois dans une exposition. C'est le cas du groupe générateur Allis-Chalmers Bullock dont les cylindres à haute pression sont horizontaux et ceux à basse pression verticaux. La condensation indépendante se généralise de plus en plus. Les dispositifs de graissage automatique sont généralement employés.

Les machines à grande vitesse sont brillamment représentées par le groupe Delaunay Belleville et l'Eclairage électrique.

La station génératrice des tramways de l'Exposition présente le curieux assemblage des machines les plus diverses : les machines horizontales, simples ou compound, y coudoient les machines verticales et même une turbine hydraulique.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les générateurs électriques sont tous du même type et fournis par la Crocker Wheeler C^o.

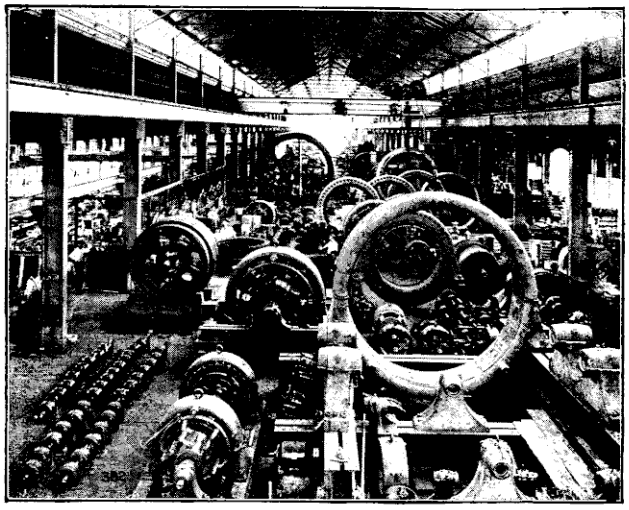

Bullock Mfg C^o. — Vue d'un atelier de montage.

Parmi les alternateurs exposés, citons le gros alternateur de la National Electric C^o et l'alternateur compensé de la General Electric C^o.

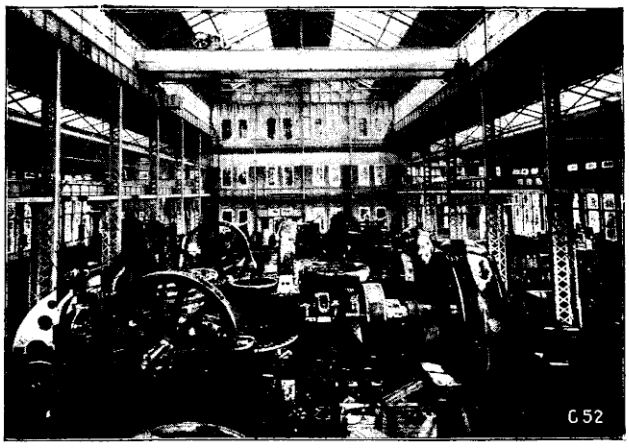

Bullock Mfg C^o. — Vue d'un atelier d'assemblage.

Enfin l'alternateur à fer tournant de la Warren Electric Mfg C^o.

Dans les groupes de générateurs de courant continu, les progrès

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ont porté principalement sur les facilités de démontage, sur la ventilation, etc...

La Bullock C° présente un dispositif ingénieux de déplacement longitudinal des balais régularisant l'usure du collecteur.

Citons enfin la dynamo-homopolaire G. H. Gibson, dont le principe tout différent des autres, n'a encore reçu que de rares applications, le générateur Wood pour l'éclairage en série et le générateur à multiple voltage de Gibson permettant d'alimenter directement une distribution à cinq fils sans employer de compensatrices et de batteries régulatrices.

Les turbines à vapeur font ici un pas caractéristique.

Plusieurs turbines Laval y représentent le proto-type de ces engins.

Deux types bien différents caractérisent les fortes puissances ; l'un horizontal de 600 chevaux, tournant à 3.600 tours par minute, est exposé par la Westinghouse-Parsons; l'autre exposé par la General Electric C°, comprend une turbine Curtis à axe vertical tournant à 750 tours par minute seulement; elle peut développer 3.000 chevaux.

Toutes ces machines sont extrêmement intéressantes, tant par le nombre des difficultés vaincues, force centrifuge, vitesse de rotation, etc..., que par les résultats obtenus : faible encombrement, économie, emploi de la surchauffe et simplicité.

Les machines à explosion sont représentées par divers types de moteurs à gaz exposés par la C^ie^ Westinghouse et par les moteurs Diesel au pétrole.

Enfin, une installation hydroélectrique en plein fonctionnement complète admirablement ce que l'on peut appeler l'Exposition de l'asservissement de la force.

Transmission de l'énergie à distance : Moteurs à courants continus et alternatifs. Tableaux à haute tension.

Les efforts des divers constructeurs ont porté principalement sur les applications industrielles du moteur électrique. Ils ont cherché à rendre pratique l'emploi du moteur dans tous les genres d'industrie.

Les gros moteurs à courants continus reçoivent relativement peu d'applications, ils n'ont pas subi d'importantes modifications : le type classique, multipolaire est généralement adopté.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les moteurs puissants à courants alternatifs ont fait, au contraire, d'énormes progrès.

Citons entre autres, les moteurs de la General Electric Cº et ceux de la Société Alsacienne et de la Société de l'Eclairage Electrique qui présentent un dispositif de démarrage sûr et pratique.

Quant aux petits moteurs à courant continu si répandus dans l'industrie, les constructeurs se sont ingéniés à en rendre le démontage et la réparation faciles.

La plupart des moteurs exposés peuvent être placés dans tous les sens et se prêtent aisément aux applications les plus diverses.

Le point caractéristique des appareils de ce genre est la vitesse variable obtenue par différents procédés utilisés par les divers constructeurs : le Crocker Wheeler Cº agit uniquement sur le champ inducteur. Les moteurs Willey et ceux de la Commercial Electric Cº permettent de grandes variations de vitesse par l'emploi d'induit à deux enroulements. Tous ces moteurs sont ouverts, fermés ou semi-fermés, suivant les diverses industries auxquelles ils sont destinés. Certains d'entre eux peuvent fonctionner au milieu de poussières inflammables.

Parmi les moteurs à courants alternatifs à vitesse variable, il faut citer l'apparition des moteurs à collecteur dont le principe, déjà ancien, n'a reçu encore que de très rares applications. La Wagner Cº se sert des propriétés de cet appareil pour le démarrage de ses moteurs asynchrones.

La Société Alsacienne présente un moteur à collecteur fonctionnant normalement à des vitesses très différentes et offrant tous les avantages des moteurs série.

Enfin, la Général Electric Cº présente plusieurs dispositifs ingénieux de démarrage et un moteur à deux vitesses par variation du nombre de pôles.

Modification des courants. — Transformateurs de courants alternatifs. — Transformateurs à rotation.

Parmi les nombreux transformateurs exposés dans cette Classe, plusieurs se distinguent par l'originalité des dispositifs spéciaux.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

nécessités par le refroidissement des appareils de plus en plus puissants, demandés par l'industrie.

L'huile est toujours employée pour les petites puissances, mais dans les grands appareils, l'air semble lui être préféré.

Enfin, l'huile refroidie elle-même par un serpentin d'eau reçoit quelques applications.

Les constructeurs semblent s'être préoccupés des facilités de démontage et de réparation.

A signaler, le mode d'isolation tout spécial du transformateur « Fort Wayne ».

A côté du type classique de transformateur, plusieurs exposants présentent des types spéciaux destinés à l'éclairage en série. Le plus remarquable est le transformateur à courant constant de la General Electric C°.

Les transformateurs rotatifs, convertisseurs ou groupes récepteurs-générateurs, reçoivent une application à la sous-station Westinghouse.

A remarquer également, dans cette classe d'appareils, le redresseur statique, présenté par la General Electric C°.

Applications aux transports : locomotives électriques, tramways électriques. — Méthodes de contrôle des wagons et des trains.

Cette branche, relativement moderne, des applications de l'électricité présente un intérêt tout spécial, en raison des progrès continuels qu'elle a accomplis en ces dernières années.

Dans la partie tramways, les constructeurs rivalisent d'ingéniosité pour simplifier les manœuvres et augmenter la solidité et la sécurité.

La Westinghouse C° et la General Electric C° exposent des séries complètes de trucks, de moteurs et de contrôleurs.

La Bulloc Electric Mfg C° expose un matériel complet de traction, y compris les machines spéciales des sous-stations, etc.

Parmi les locomotives exposées, nous remarquerons tout particulièrement celles du Chemin de fer d'Orléans, construites par la Thomson-Houston C° : elles se substituent intégralement aux locomotives à vapeur.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Plusieurs locomotives minières sont exposées par divers constructeurs, notamment la General Electric C°.

Enfin, la Westinghouse C° expose une locomotive très puissante pour la traction de trains lourds sur les lignes du New-York Central.

Parmi les systèmes de traction employés, citons le nouveau système Westinghouse par courants monophasés, et le système bien connu à unités multiples de la Sprague-General Electric C°.

Les freins à air occupent une large place ; ils ont subi de nombreux perfectionnements concernant le réglage et le contrôle de leurs divers organes.

Notons la très complète Exposition de la Westinghouse Traction Brake C°, les compresseurs de la General Electric C°, enfin les freins directs à air comprimé et les compresseurs-automoteurs Christensen exposés par la National Electric C°.

A côté de ces organes indispensables, nous trouvons de nombreux perfectionnements intéressant directement l'industrie de la traction électrique.

Tels sont les tampons à frottement Westinghouse amortissant considérablement les chocs ; les procédés perfectionnés de soudure autogène de la Goldsmidt Termit C°, de New-York.

Nous passerons rapidement en revue les éclisses de l'Atlas Railway Supply C°, les dispositifs de voie de la Paige Iron Works and Buda Foundry de Chicago, les roues et bandages de la Standard Steel Works, enfin les pièces d'aiguilles et de croisements en acier au manganèse de la William Wharton C°, de Philadelphie.

Les applications à la traction des courants alternatifs se généralisent de plus en plus. Leur production et surtout leur transport et leurs transformations faciles les feraient préférer sans hésitation au courant continu si quelques difficultés purement matérielles n'avaient retardé jusqu'à ce jour leur emploi.

Ces difficultés semblent aujourd'hui en partie vaincues.

Les essais de traction électrique à grande vitesse et à haute tension sur la ligne de Marienfeld et Zossen ont particulièrement été suivis par le monde scientifique.

A côté de ces essais sur voie ferrée ordinaire, dont la stabilité semble difficile à réaliser pour les grandes vitesses, nous trouvons le chemin de fer monorail de Manchester à Liverpool qui permet de fonder de grandes espérances sur la réalisation des transports à grande vitesse.

Enfin le chemin de fer suspendu, système Langen, présente également une solution du problème.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Applications mécaniques diverses : Ascenseurs, treuils, grues, cabestans, ponts roulants, machines-outils et divers.

Les ascenseurs et les monte-charges exposés par la maison Burdett Rowntree montrent d'ingénieux dispositifs de contrôle et de sécurité.

Un treuil de 3.000 kilogrammes, dû à la General Electric C°, présente des particularités intéressantes relatives au travail tout spécial auquel il est destiné dans les ardoisières d'Angers.

Cette Société expose également un treuil électrique transportable.

L'importante installation des quais de Hambourg due à l'A. E. G. comprend 34 grues puissantes construites d'après les brevets de la General Electric C°.

La manœuvre de ces appareils semble particulièrement facile.

Enfin, parmi les appareils de levage, l'Electric Controler Supply C° expose différentes applications d'électro-aimants pour la manutention des pièces de fer.

La Section la plus importante de cette Classe est réservée aux machines-outils mues électriquement.

Tous les genres d'outils pour le travail du bois et du métal y sont représentés.

Chacun d'eux reçoit un moteur parfaitement approprié au travail qu'il a à produire.

L'obtention de vitesses variables et multiples est obtenue par différents procédés, suivant les constructeurs, mais le procédé le plus en faveur semble être jusqu'ici l'emploi de distributions à plusieurs voltages (3 et 5 fils).

Tel est le système Bullock, le système Crocker-Wheeler.

La Compagnie Jas. Clark emploie des moteurs à plusieurs enroulements induits.

L'Electric Controler Supply C° expose différents outils, entre autres une raboteuse à retour rapide et un moteur de laminoir.

Parmi les nombreuses autres applications du moteur électrique, citons les pompes centrifuges à haute pression Worthington, les perforatrices Adam et les nombreux ventilateurs d'intérieur.

Signalons en dernier lieu le dispositif de la Western Electric C°

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

pour faire varier d'une façon très simple la vitesse des machines à coudre électriques ainsi qu'une curieuse application du moteur aux régulateurs d'orgues présentée par la Wirt Electric Co.

Enfin, la Dayton Electrical Mfg Co expose des dynamos pour l'allumage de moteurs à explosion.

Canalisations spéciales, conduits, câbles et fils. Matériel d'isolation. Interrupteurs électriques, rhéostats, etc...

Les tableaux de distribution du service de l'Exposition remarquables par l'importance et par la perfection des dispositifs de sécurité, sont dus à la Westinghouse Electric Mfg et Co.

La Société alsacienne de Constructions mécaniques expose un tableau de distribution pour le réglage de son groupe électrogène.

Parmi les nombreux systèmes d'interrupteurs on remarque les appareils à rupture dans l'huile pour les hautes tensions de la General Electric Co et de la Westinghouse Co.

Les interrupteurs et les disjoncteurs à courant continu sont à rupture dans l'air ; afin d'éviter la production d'un arc entre les pièces de contact, l'arc est généralement déterminé sur des blocs de charbon facilement remplaçables. Tels sont les disjoncteurs de la Société Westinghouse et de la Western Electric Co.

L'Electric Controler Co présente un interrupteur dans lequel l'arc est soufflé par le champ magnétique d'un solénoïde.

De nombreux dispositifs de coupe-circuits fusibles sont exposés.

On enferme généralement ces appareils dans des tubes destinés à amortir les effets mécaniques de la rupture (John's Manville Co).

La General Electric Co expose des coffrets renfermant des fusibles à soufflage magnétique, ainsi que des fusibles à explosions dans lesquels l'arc est soufflé par l'explosion même du fusible.

Enfin, la Compagnie Westinghouse expose des fusibles à longue rupture obtenue au moyen d'un ressort qui se détend au moment de la fusion du fil.

On a cherché à régler d'une façon parfaite le voltage alternatif, soit aux bornes des alternateurs, soit aux bornes des feeders.

La General Electric Co expose un régulateur pour alternateur qui agit automatiquement sur l'excitation de l'excitatrice pour maintenir le voltage alternatif constant.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

II. — ÉLECTROCHIMIE

Piles-accumulateurs.

A signaler dans cette Classe une modification de la pile de Lalande et Chaperon.

Parmi les accumulateurs exposés, citons ceux de Thomas A. Edison de la Dayton Mfg C°, ainsi que des batteries d'accumulateurs pour automobiles de la Gould Storage Battery C°, enfin, les accumulateurs Henry Fredet présentant un caractère particulier de formation des plaques positives.

Matériel et procédés généraux de la galvanoplastie. Dépôts métalliques.

Dans cette Classe, il faut citer les procédés de galvanisation de Sherard Cowper-Coles pour la galvanisation des feuilles, fils, câbles, tuyaux, etc..., la remarquable exposition électrochimique allemande, les procédés de fabrication de l'ozone de Siemens et Halske, et l'application qui en a été faite par le professeur Dr G. Harries.

On y trouve également le procédé de purification électrique de l'eau de Kuné.

Applications industrielles diverses.

Dans cette Classe, il faut noter le procédé Wertherill pour la séparation des minerais magnétiques. On remarque également le procédé de M. A. Gaillard pour l'injection des mâts et poteaux des lignes électriques : et le procédé Sherard Cowper-Coles pour la fabrication électrolytique des miroirs paraboliques.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Éclairage Électrique.

Emploi des courants continus et alternatifs, lampes à arc, régulateurs, charbons pour lumière, lampes à incandescence, autres formes de lampe.

Les progrès considérables réalisés dans la production de l'éclairage permettent d'espérer des résultats tout à fait imprévus.

Les essais d'éclairage par des procédés entièrement nouveaux ne sont pas encore entrés dans le domaine de la pratique, mais ont déjà rendu de réels services dans des cas spéciaux.

Un historique relate les diverses difficultés rencontrées par M. Peter Cooper Hewitt dans son invention de la lampe à vapeur de mercure.

Diverses maisons exposent des lampes à vapeur de mercure différant entre elles par des dispositifs d'allumage.

Les lampes à arc en vase clos ont pris une extension rapide par suite de la commodité de leur emploi sur de longs circuits.

Telles sont les lampes exposées par la General Electric C° pour courants continus et alternatifs, la Western Electric C° (lampes Regina et Marks).

La Globe Electrique Mfg C° de Cleveland expose des fanaux électriques pour tramways et chemins de fer.

La Fort Wayne Electric Works C° présente des lampes en vase clos Wood.

La maison Bardon et la maison Vigreux et Brillié exposent les lampes à arc dont le régulateur des plus perfectionnés assure un fonctionnement parfait de la lampe et une dépense régulière de courant.

Citons la lampe à magnétite de Steinmetz, qui emploie de l'oxyde noir de fer comme électrode négative et du cuivre rouge comme électrode positive.

Enfin, relatons la réédition de la curieuse expérience de la lampe à arc parlante, dont un essai d'application industrielle est exposé.

Télégraphie.

Système de télégraphie automatique à grande vitesse Delany.

Ce système n'est nullement influencé par la capacité de la ligne,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

mais il utilise au contraire la décharge statique sans laquelle il ne peut fonctionner, à tel point que s'il est appliqué sur des lignes courtes dont la capacité est faible, il est nécessaire d'augmenter sa capacité jusqu'à la valeur voulue au moyen de condensateurs auxiliaires. Ce système est établi pour recevoir et transmettre des télégrammes à la vitesse de mille mots à la minute à une distance de 16.000 kilomètres quoique l'on ait pu atteindre une vitesse de 2.000 mots à la minute sur une petite ligne d'expérience.

La transmission est purement mécanique. L'enregistrement est produit électrolytiquement par le passage du courant au travers d'un ruban préparé chimiquement.

La capacité de la ligne seule limite la vitesse.

Extrait du rapport annuel de la Western Union Telegraph C°.

Les réseaux de la Compagnie comprenaient à la fin de l'année 1.155.405 milles (1.860.000 kilomètres) de lignes qui comprenaient 290.507 milles de lignes de cuivre (468.009 kilomètres), valeur qui a été augmentée pendant l'année de 44.257 milles (71.300 kilomètres).

On peut citer, parmi les transformations effectuées par la Compapagnie le remplacement des accumulateurs, comme force motrice, par des dynamos génératrices.

Télégraphie sans fil à l'Exposition de Saint-Louis.

Trois systèmes seulement de télégraphie sans fil étaient représentés : le système Marconi par la American Marconi Wireless Telegraph C° ; le système Rochefort par la société Morse, et le système de Forest par la de Forest Wireless Telegraph C°.

Cette dernière compagnie avait une Exposition des plus importantes, elle présentait en effet cinq stations en service. L'une à son stand principal dans le Palais de l'Electricité, une deuxième dans le même Palais, dans le stand de la Fort Wayne Electric Works distant de 120 mètres environ ; la troisième sur une tour érigée à cet effet dans les jardins de l'Exposition à environ 800 mètres du poste central, une

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

quatrième au bureau des brevets du Palais des Etats-Unis et la cinquième, la plus importante, sur le Hart Hill, la plus haute colline des terrains de l'Exposition. Celle-ci servait spécialement aux communications à grande distance tandis que les autres étaient affectées au service des dépêches, aux journaux de Saint-Louis où à des expériences de démonstration.

Câbles de la Société Industrielle des Téléphones.

La Société Industrielle des Téléphones avait exposé 4 tableaux portant des échantillons des divers types de câbles de sa fabrication, depuis les câbles sous-marins, jusqu'aux câbles de transport de force.

Téléphone de Poulsen.

Cet appareil sert à enregistrer magnétiquement sur une surface d'acier doux les ondes sonores.

Des sons émis dans un transmetteur téléphonique impressionnent à distance au moyen d'un téléphone récepteur, une lame d'acier ; il s'en suit que si la personne à qui l'on désire parler est sortie ou est très occupée pour répondre, le message se trouve enregistré et peut être reproduit en temps et lieu.

Télautographe de Gray.

Le télautographe est un instrument servant à reproduire électriquement et à distance l'écriture à la main et les dessins. Il peut être désigné en réalité sous le nom de télégraphe-inscripteur. Il consiste en un transmetteur et un récepteur associés de telle façon que la plume réceptrice soit animée de mouvements synchrones à ce transmetteur.

Extrait de la statistique des installations télégraphiques et téléphoniques.

Le bureau des installations télégraphiques a fait une importante étude sur les diverses industries électriques qui nous permet de citer

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

quelques chiffres donnant l'importance des lignes télégraphiques et téléphoniques aux Etats-Unis.

En 1902, la longueur des lignes exploitées représentait 70,6 % des réseaux de téléphonie et télégraphie combinés. Ces valeurs ne comprennent pas les lignes exploitées par les Compagnies de chemins de fer ainsi que les réseaux d'avertissement d'incendie et de vol des villes pour lesquels on peut compter 358.787 milles de fil simple qui ajoutés aux 6.168.836 milles indiqués donnent une longueur totale de 6.527.623 milles de conducteur simple sans compter les 16.677 milles marins exploités et possédés par des Compagnies américaines. Si l'on rapproche ce nombre des valeurs trouvées en 1880 on remarquera que le nombre des téléphones est 43 fois plus grand et la longueur des lignes 141 fois plus grande.

Des 4.850.486 milles de câble, 48,9 % sont aériens et 34,8 % souterrains, et le restant ou 16,3 % représente les circuits de câbles aériens et souterrains. Parmi les 2.315.297 téléphones en service en 1902, 10.361 étaient des bureaux centraux publics, 80.870, des stations publiques ou service public ou des téléphones à paiement automatique et 2.224.066, des téléphones privés.

V. — APPLICATIONS DIVERSES DE L'ÉLECTRICITÉ

Cette partie de l'Exposition est surtout remarquable par les différents appareils de mesure qui y sont représentés.

Ces appareils peuvent être divisés en deux Classes, suivant qu'ils sont destinés à des mesures purement scientifiques ou qu'ils sont destinés à un service courant. Ces derniers sont extrêmement nombreux, étant appropriés aux applications si diverses de l'électricité.

Parmi ceux-ci, citons : les appareils Siemens et Halske, Chauvin et Arnou, Hartmann et Braun, Richard et de la Compagnie pour la fabrication des compteurs.

Presque tous ces appareils, ampèremètres et voltmètres, sont basés sur le principe de Deprez-d'Arsonval.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Ils diffèrent entre eux par des dispositions spéciales de transmission et d'indication de l'extension du fil chaud.

Les appareils enregistreurs de plus en plus employés dans les stations centrales sont ceux d'Elliot Brothers, Siemens et Halske, et de Jules Richard, le créateur de ce genre d'appareil.

Les compteurs sont largement représentés. Notons parmi les plus connus, les compteurs Aron, Thomson et Westinghouse. A côté d'eux, nous trouvons des appareils plus nouveaux qui ont trouvé leur utilisation dans les stations centrales, tels sont les indicateurs de phase, ou de facteur de puissance, les fréquencemètres et les résonateurs.

La Classe des appareils de laboratoire offre une remarquable Exposition dans le laboratoire du bureau des étalons. Les galvanomètres d'une extrême sensibilité, les électromètres de la plus haute précision y sont représentés.

Les oscillographes et les ondographes, ces appareils de création récente et qui ont rendu de si grands services dans l'étude des machines électromagnétiques sont représentés par l'oscillographe Duddell, celui si connu de Blondel et enfin par le remarquable ondographe Hospitalier.

Notons les nombreuses dispositions de ponts de Wheaststone et les ohmmètres à lecture directe, exposés par divers constructeurs.

Des appareils de mesure des self-inductions et de la perméabilité magnétique.

Enfin divers appareils de sécurité pour préserver le personnel contre les contacts accidentels avec les câbles en charge.

L'Exposition allemande d'instruments de mesure a été réunie sous le patronage du Ministre de l'Instruction avec l'assistance de la Société d'Optique et de Mécanique. La Section des instruments fut organisée par les soins du Pr-Dr Lindek, de Berlin, celle d'électrochimie par le Pr-Dr Harries, de Charlottenburg et le Pr-Dr Nernst, de Bottingen. Ceux qui étaient chargés de l'Exposition de Saint-Louis sont : Drs H.-A. Kreuss, Zwingenberger et M. A. Wirth.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. KELLNER

GROUPE 73

SELLERIE ET BOURRELLERIE

Pour le Groupe 73 qui comprenait la sellerie et la bourrellerie, il y a peu de mots à dire, car les exposants de ces articles n'étaient pas nombreux. Ces exposants étaient surtout des Américains.

Les harnais présentés par une vingtaine d'entre eux, étaient, pour la plupart, très corrects et très bien faits : les uns à la machine, les autres à la main.

En général, la sellerie est bien traitée, surtout dans le genre des harnais légers.

Il se trouvait justement à l'Exposition quelques harnais extra-légers de trotteurs, qui étaient d'un travail très fin et des plus jolis et dont les poids étaient infimes.

Les Américains ont la spécialité de ces harnais de trotteurs et les font véritablement très bien.

Les pays étrangers étaient maigrement représentés dans ce Groupe et s'étaient presque tous abstenus.

GROUPE 72

CARROSSERIE ET CHARRONNAGE. — AUTOMOBILES ET CYCLES

Le Groupe 72 qui comprenait la Carrosserie, le Charronnage, l'Automobile et le Cycle, prête aux observations suivantes :

On peut admettre qu'en Amérique, la voiture automobile se pré-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

sente sous deux types : la voiture extra-légère qui est plutôt un type de voiturette et qui a été désignée, dans le rapport, sous le nom de *type américain* et la voiture plus lourde, du *type européen*, qui ressemble, dans les grandes lignes, aux automobiles courantes en Europe.

Les voitures légères, décrites sous le nom de type américain, sont vendues à très bon marché ; aussi la concurrence est-elle très difficile pour ces voitures-là, les 45 % des droits d'entrée qui existent sur les automobiles comme sur les voitures à chevaux majorant les prix dans une forte proportion. Cependant, on peut encore en importer, si les constructeurs du vieux monde veulent bien rechercher la plus grande simplicité et s'attacher surtout comme les Américains à l'interchangeabilité des pièces, de façon à ce qu'il soit facile de se les procurer.

Les voitures plus lourdes, du type européen, sont la part des gens riches et sont en grande faveur auprès d'eux, les marques françaises spécialement. Cette faveur ne pourra que se prolonger si les constructeurs français veulent bien prendre note des quelques observations présentées dans le rapport du Groupe.

Il y a de beaux jours en Amérique pour l'industrie automobile et, nous l'espérons, pour l'industrie automobile française, mais il ne faut pas oublier et il est utile d'insister sur ce point, que les voitures doivent être d'un poids raisonnable et souples, c'est-à-dire, très bien suspendues, de façon à supporter sans à-coups, les ondulations, les trous et les dénivellements des routes qui, en Amérique, existent à peine.

Nous ferons aussi remarquer que les Américains veulent que l'automobile réponde à un but pratique.

Ils s'attachent moins au côté sportif qu'aux services industriels et commerciaux qu'ils peuvent tirer de ce nouveau moyen de locomotion. C'est ainsi qu'on peut voir dans les grandes villes américaines un assez grand nombre de fiacres électriques et de grosses voitures servant aux transports de tonneaux de bière, de briques, de charbon, de matériaux de toutes sortes.

A côté de la voiture automobile, il y a encore en Amérique un autre grand débouché pour les moteurs, c'est-à-dire pour les moteurs de bateaux. En effet, les rivières, les lacs y sont très nombreux et servent beaucoup aux transports. Les constructeurs français devront donc faire attention à ce nouveau débouché possible pour eux.

En dehors de la France et des Etats-Unis qui avaient une très

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

importante Exposition automobile, seule l'Allemagne avait exposé quelques modèles sortant de ses trois ou quatre grandes usines.

L'Italie qui peut devenir un concurrent très sérieux pour nous n'était pas prête et ses stands étaient vides au moment du passage du Jury.

Les voitures à chevaux américaines peuvent, comme les automobiles, être classées en deux types différents : 1° Les voitures extra-légères, à train très raccourci, montées sur de hautes roues très minces, en bois de hickory, qui constituent le type américain et qui conviennent au mauvais état des routes ou aux ornières profondes dans lesquelles il faut passer dès que l'on quitte les grandes voies qui, elles-mêmes, ne sont pas excellentes ; 2° Les voitures courantes du type européen, qui sont plutôt en usage dans les villes et qui sont semblables à nos coupés, à nos victorias, à nos landaus, tout en étant plus légères.

Pour la voiture de luxe à chevaux, l'Europe peut entrer en concurrence avec la carrosserie américaine, car malgré les droits d'entrée et les frais de transport, les prix arrivent à être semblables aux prix des premières maisons américaines.

La voiture de luxe à chevaux est excessivement bien traitée en Amérique.

Seule une maison de Paris représentait la carrosserie hippique française à l'Exposition de Saint-Louis.

Les autres pays qui avaient exposé dans cette catégorie, avaient plutôt des expositions rétrospectives.

L'industrie de la bicyclette est encore florissante en Amérique mais a été accaparée, par un trust qui a absorbé toutes les grosses Compagnies et qui, à lui seul, peut presque donner satisfaction à la consommation générale. La *Pope Manufacturing C°*, de Hartford, est le quartier général de cette industrie, merveilleusement outillée et organisée. Les prix sont relativement bas et la lutte pour le constructeur français est certainement difficile.

En revanche, dans l'industrie automobile, nos produits occupent jusqu'à ce jour, incontestablement la première place et servent de modèles à toutes les maisons américaines qui les copient plus ou moins.

Et maintenant, l'Exposition de Saint-Louis aura-t-elle été fructueuse au point de vue des affaires ? La voiture légère, comme celles exposées dans la Section américaine, s'est vendue en très grosse quantité à cause de son bas prix mais nous croyons qu'il n'en a pas

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

été de même pour les grosses voitures. Ces dernières ont leurs riches enthousiastes et aimables amateurs à New-York, Boston, Philadelphie, Chicago, Buffalo, c'est-à-dire du côté de l'Est, ou bien encore à San-Francisco, mais non pas — ou seulement en bien petit nombre — parmi les habitants de l'Ouest, pour qui la question de prix est, en général, primordiale et passe avant la qualité et la valeur de la marchandise.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. DE GRIEGES

GROUPE 74

MATÉRIEL DES CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS. — GARES, COURS. MAGASINS ET MARCHANDISES. TERMINUS. — FACILITÉS DE TOUTES SORTES

L'avant-propos traite de la constitution des Comités d'admission et d'installation — Jurés de Groupe et Jurés de Département — il expose et résume les considérations qui ont présidé à l'élaboration du rapport.

CHAPITRE I

Puis suivent des **considérations générales**. — Examen des progrès faits par les Etats-Unis dans l'industrie des chemins de fer depuis l'Exposition de Chicago jusqu'à ce jour :

Et des **statistiques**. — Des renseignements statistiques sur : les réseaux, le trafic, le matériel roulant, les chemins de fer secondaires. — Conclusions

CHAPITRE II

Machines locomotives. — Le rapport donne la description des machines locomotives exposées à Saint-Louis et un tableau indiquant les caractéristiques de ces locomotives.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Une locomotive du type Mallet est décrite, celle-ci est très intéressante, sa puissance dépassant de beaucoup tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour ; en effet, elle est affectée à une ligne de profil très accidenté ayant des rampes de 10 millimètres par mètre, des courbes de 210 mètres environ de rayon, et les trains qu'elle remorque pèsent jusqu'à 2200 tonnes. Cette locomotive est Compound à 4 cylindres.

La Société Baldwin avait aussi exposé une machine Compound qui aux expériences a remorqué 562 tonnes sur 325 kilomètres à une vitesse commerciale de 77 km. 5.

La locomotive de la Cie Lima à adhérence totale mérite aussi une mention ; ces locomotives ont tous leurs essieux et ceux de leur tender actionnés par l'intermédiaire d'engrenages au moyen d'une machine à vapeur verticale accolée à la plaque gauche de la boîte à feu.

Locomotives étrangères. — La locomotive de la Cie Hannover Maschinenbau possède un système de surchauffe de vapeur placé au milieu du faisceau tubulaire qui la rendait très curieuse.

Une autre machine allemande de la Société Heuschell de Cassel était exposée ; Coumpound de très grande puissance, elle remorque entre Berlin et Hambourg des trains de 180 tonnes qui atteignent des vitesses de 130 kilomètres à l'heure.

CHAPITRE III

Essais des machines locomotives. — Le directeur de la Section des transports voulut profiter de ce qu'à l'Exposition de Saint-Louis les plus récents et les plus perfectionnés types de machines de tous les pays étaient réunis, pour créer un laboratoire d'expérience destiné à essayer les locomotives.

Une plate-forme d'essais fut construite dans le Palais des transports et une commission comprenant des Ingénieurs des Etats-Unis et de l'étranger fut chargée d'élaborer le programme de ces essais et d'en contrôler les résultats.

Cette table d'essais consistait en un certain nombre de galets dont la jante supérieure affleurait le sol. Les locomotives expérimentées étaient amenées sur ces galets qui, grâce à leur grande amovibilité étaient placés au droit de chaque roue motrice. Le couple exercé sur ces galets par les roues des machines en mouvement était contrarié par

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

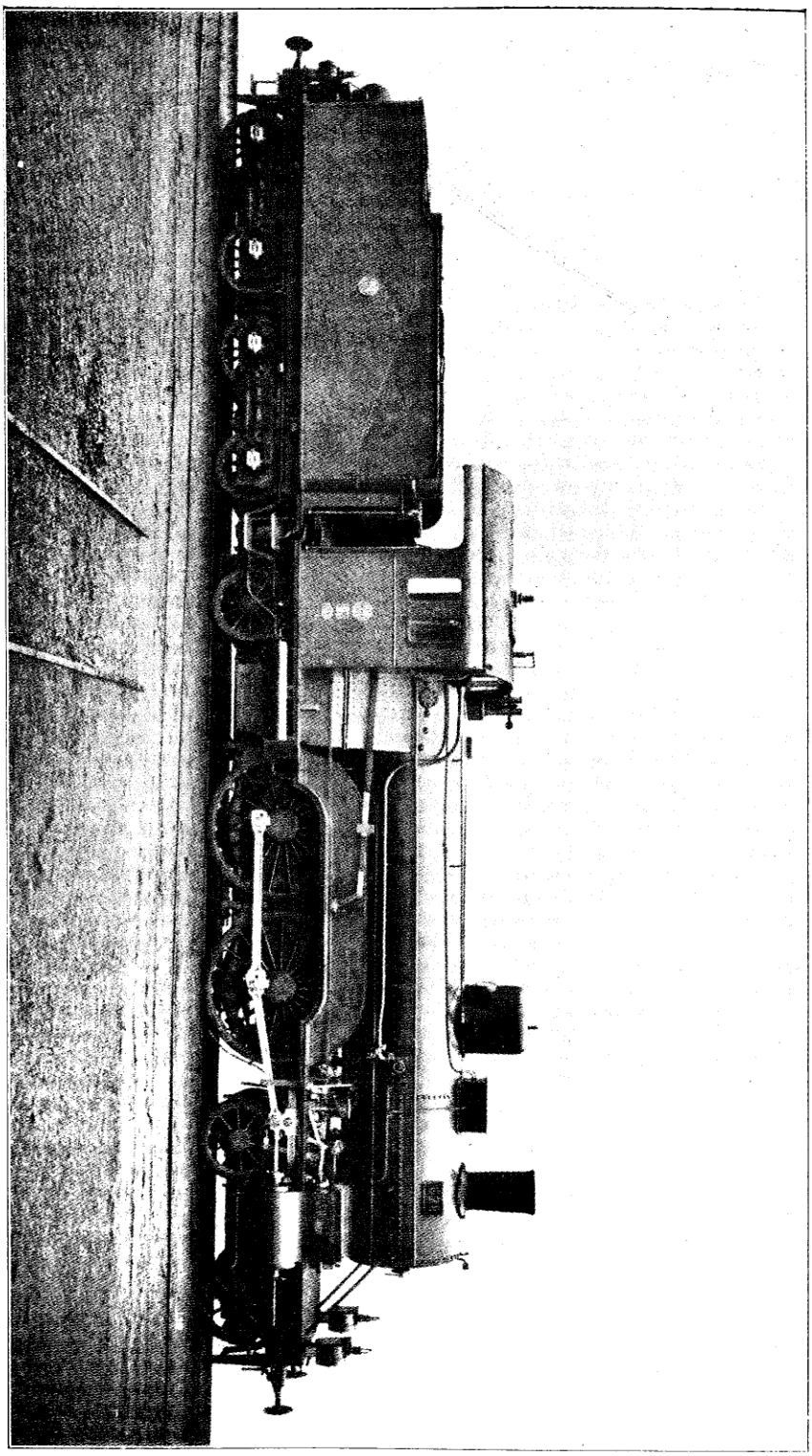

Locomotive type *Atlantic*.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

un frein hydraulique spécial; un dynamomètre relié au crochet d'attelage enregistrait l'effort de la traction.

Les expérimentateurs ont relevé, en outre des diagrammes, consommation d'eau, de vapeur, de charbon, composition des fumées, etc... :

a, Les caractéristiques de la locomotive par rapport à son ensemble et le rapport entre sa puissance effective et le service qu'elle est appelée à faire.

b, Les caractéristiques de la chaudière.

c, Les caractéristiques du système mécanique proprement dit.

Les résultats des essais ont été publiés par la Pensylvania R.R. C° qui a pris une part très large à ces expériences.

CHAPITRE IV

(A) **Voitures.** — La Compagnie Pullmann avait exposé dans la Galerie des transports deux trains complets comprenant des véhicules de luxe, meublés avec le plus grand goût et agrémentés avec des bois rares, des placages magnifiques et des ferrures et cuivreries très ouvrées.

La Cie Brill montrait un véhicule de tramway dit « Convertible ». Ce type de voiture peut à volonté avoir sa caisse fermée ou ouverte, suivant les saisons, par une manœuvre simple et rapide qui peut être effectuée même sur la voie publique, en quelques instants.

Une des voitures de l'Illinois Central figurait dans la Section Matériel roulant. Ce véhicule mérite une mention particulière : la caisse, d'une longueur de 18 m. 25 est divisée en 12 compartiments et chaque compartiment est desservi par une porte coulissante.

Toutes ces portes sont commandées par un mécanisme tel qu'elles sont manœuvrables dans les deux sens, soit individuellement, soit simultanément.

Des couloirs latéraux sont ménagés le long des faces entre elles et les banquettes.

La suppression des séparations intérieures et la facilité d'ouverture des portes réduisent au minimum les temps d'arrêt aux stations; ils ne dépassent jamais 5″.

(B) **Wagons.** — La question de la capacité des wagons de marchandises a été admirablement solutionnée par les Américains : du reste, il n'y a pas de contrée où puisse mieux s'appliquer le matériel à grande capacité.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les nécessités de transport créées par le développement extraordinaire de l'industrie et les progrès que ce développement rend d'ailleurs possibles dans la construction mécanique, amènent la création des derniers types de véhicules à capacité et à tonnage jusqu'alors inconnus dans toute autre partie du monde, du moins pour les wagons de types courants, c'est-à-dire de 36 à 45 tonnes pour les wagons couverts, de 45 à 50 tonnes pour les wagons à houille et à minerai.

Ces wagons sont du type à boggie, le boggie le plus usité étant le *diamond*; les longerons du châssis font corps avec les boîtes à huile; la suspension est assurée par la traverse dansante.

Les caisses des wagons, longtemps en bois, sont à l'heure actuelle pour la plupart métalliques.

La construction en acier embouti fut rapidement préférée à l'emploi des tôles et profilés; plus de 100.000 wagons de ce type circulent aux Etats-Unis.

Ces wagons qui ont un poids mort très faible permettent une exploitation économique et les tarifs de transports, grâce à leur emploi, ont pu dégresser dans de notables proportions: ainsi la tonne kilométrique en 1893 coûtait 2, 97 centimes, en 1903, elle était tombée entre 1, 5 et 2 centimes.

Dans ces wagons, le rapport entre le poids mort et la charge atteint 75 %.

CHAPITRE V

Wagons et entrepôts réfrigérants. — Le Ministère du Commerce avait chargé le rapporteur M. de Grièges d'étudier tout spécialement les transports réfrigérants aux Etats-Unis. On sait que les transports de viandes, fruits, légumes, etc..., à grande distance sont très importants. Pour s'en faire une idée, nous citerons les trains de fruits et de légumes composés de 40 wagons de grande capacité expédiés de la Californie à Chicago et au delà; leur parcours moyen est de 3.500 kilom. Les distances à parcourir étant considérables, on a créé les wagons et entrepôts réfrigérants pour obtenir une bonne conservation des marchandises.

En général, les Compagnies de chemins de fer ont leur matériel propre affecté à ce service spécial. Mais une Compagnie la « Johnson automatic refrigerator » a apporté d'importants perfectionnements dans les détails de ce matériel. Un ventilateur placé sous le plancher et entraîné par l'essieu brasse l'air qui a été refroidi au contact de la glace contenue dans les récipients des bouts; on obtient ainsi une

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

grande économie de glace et une très bonne conservation des produits quelle que soit leur position dans les voitures.

Les entrepôts situés dans les gares et les villes sont à doubles parois isolées et recevant de grandes quantités de glace, de telle sorte que leur température oscille entre 0 et 2° centigrade.

CHAPITRE VI

Voie et matériel fixe. — Les appareils de voie les plus intéressants consistaient en traverses métalliques et en éclisses renforcées.

Les efforts des ingénieurs de chemins de fer et des constructeurs se sont spécialement portés sur les éclissages de rails. Ils ont cherché à donner aux éclisses des formes telles que la diminution de résistance des rails due à leur solution de continuité soit compensée par l'éclisse elle-même. Les éclisses de ce genre les plus répandues sont en acier coulé et embrassent entièrement l'âme et le patin du rail ; leur moment d'inertie a été porté à son maximum.

Signaux et manœuvre automatique des aiguilles. — L'automaticité des signaux et des aiguilles a été appliquée aux chemins de fer des Etats-Unis sur une échelle des plus larges.

Plusieurs Compagnies exploitent les block system automatiques construits par la Cie Westinghouse ; ces appareils sont à fonctionnement électro-pneumatique. L'installation la plus curieuse est celle d'Union Station à Saint-Louis. Le poste principal à interverrouillage comprend 215 leviers, les postes secondaires en ont de 59 à 47, soit au total 300 leviers. Ils déservent les signaux et enclanchements pour 232 trains. Saint-Louis est une gare de passage ; les 32 voies intérieures de la gare sont reliées aux voies principales par 4 branches de triangle à trois voies chacune. Cet ensemble fonctionne d'une façon très satisfaisante depuis plusieurs années déjà.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I

Matériel de traction électrique. — Les plus importants constructeurs de machines électriques avaient exposé des machines à traction électrique.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

On remarquait entre autres les équipements « Multiple Unit » des plus récents systèmes qui sont: le Westinghouse à tourelle et le Thomson-Houston à contacteurs ; montés tous deux sur des plates-formes d'expériences, il était très facile pour les visiteurs d'en voir et d'en suivre le fonctionnement.

CHAPITRE II

Pour le même motif que celui qui avait inspiré le directeur des transports, il avait été installé dans le Palais de l'électricité un laboratoire d'expériences pour voitures de tramways et pour les équipements de traction. Pendant toute la durée de l'Exposition, des essais des plus intéressants ont été poursuivis dans ce laboratoire. Ces expériences vont faire l'objet d'une publication spéciale de la part de l'Administration américaine de l'Exposition.

CHAPITRE III

Les réseaux à traction électrique desservant Saint-Louis, l'Exposition et les principales villes des Etats-Unis étaient très intéressants.

Ces transports en commun, ont pris un tel développement dans ce pays, où la circulation est si intense, qu'il n'était pas possible de les passer sous silence.

Les grandes compagnies de chemins de fer appliquent aussi sur leurs lignes la traction électrique : le New-York Central a électrifié la ligne de Croton et de Harlem avec des automotrices qui sont les plus puissantes qui aient été construites jusqu'à ce jour, leur effort de traction pouvant atteindre 12.200 kgs.

Les applications de courant alternatif à la traction électrique sont nombreuses ces dernières années. On sait quels sont les avantages de ce courant dont les plus importants sont : économie de réseau de distribution, suppression des sous-stations, suppression des rhéostats de démarrage, etc... Il y a tout lieu de croire que le courant alternatif se substituera rapidement en traction électrique au courant continu.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. PIAUD

GROUPE 75

MATÉRIEL DE LA NAVIGATION DE COMMERCE

GROUPE 76

ARMEMENT ET MATÉRIEL DES SERVICES NAVALS ET DE GUERRE MARITIME

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La contribution très inégale des diverses nations maritimes et l'abstention presque totale des constructeurs et armateurs américains ont privé la Section maritime du caractère didactique qui avait été si manifeste à l'Exposition de 1900.

Une évolution intéressante s'est cependant produite pendant la période qui a séparé les deux Expositions, dans la composition des flottes marchandes et dans les types des navires et des machines: elle est caractérisée par la diminution rapide de la marine à voiles et l'accroissement de la marine à vapeur, qui s'est développée non seulement au point de vue du tonnage total, mais surtout au point de vue de l'augmentation de la grandeur des unités. Elle est caractérisée aussi par une tendance marquée vers la spécialisation des types de navires en vue d'un trafic déterminé.

En ce qui concerne les grands paquebots transatlantiques, la lutte de vitesse engagée entre les grandes Compagnies qui desservent l'Atlantique Nord a continué plus intense que jamais, mais circons-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

crite entre les deux principales Compagnies allemandes: le Nord Deutscher Lloyd et la Cie Hambourgeoise Américaine, qui ont atteint l'une et l'autre des vitesses de 23 nœuds ; la Cie Française limitée par les dimensions que lui permet le port du Havre, a pendant le même temps mis en service deux navires de 20 nœuds, puis la « Provence » qui en fait 22 ; et enfin la Cie Cunard est entrée en lice avec deux paquebots géants, à turbines, qui ne sont pas encore en service, mais qui doivent faire 25 nœuds.

Dans le domaine des machines, les turbines ont gagné rapidement du terrain ; après des essais progressifs sur des bateaux de plus en plus grands, on est arrivé aujourd'hui à les adopter non seulement pour les grands paquebots, mais pour la plupart des navires de guerre. C'est le système Parsons qui jusqu'ici a été employé presque partout.

La marine marchande à l'Exposition.

États-Unis. — La Section américaine était, sans contredit, la plus pauvre et la moins intéressante de toutes ; elle ne comprenait qu'une trentaine d'exposants dont un seul présentait des modèles de navires. Les autres n'avaient exposé que du matériel d'armement.

La marine américaine est pourtant en grand progrès, et représentait, en juin 1904, un total de 24.558 navires jaugeant 6.291.535 tonnes brut, soit une augmentation de plus d'un million de tonnes en quatre ans. Sur ce tonnage, la navigation des grands lacs entre pour plus d'un tiers.

France. — L'effort fait par la Section française n'était certes pas en rapport avec l'importance de notre marine ; néanmoins elle renfermait des modèles intéressants, et les grandes Compagnies avaient tenu à faire acte de présence ; aussi le Jury international dans lequel ne figurait aucun membre français a-t-il apprécié cette courtoisie en décernant un Grand prix collectif à l'ensemble de leur Exposition qui comprenait :

La Cie Générale de Navigation Havre, Paris, Lyon, Marseille.
La Cie Générale Transatlantique.
La Cie des Messageries Maritimes,
La Société Ame des chantiers et ateliers de Penhoët.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

M. Henri Bordes, M. Henri Estier, M. Charles Petit, fabricants des scaphandres,

La Société des Etablissements Delaunay-Belleville,

Et pour le Groupe 76, M. Frédéric Fouché.

Le régime économique de la marine en France a eu pour conséquence un mouvement très différent de celui que nous avons indiqué plus haut, dans le développement relatif de la marine à vapeur et de la marine à voiles ; tandis que le nombre des vapeurs est resté presque stationnaire ainsi que leur tonnage, les voiliers ont gagné 200.000 tonnes de 1900 à 1904.

Grande-Bretagne. — Les exposants anglais n'étaient pas nombreux, mais leur Exposition offrait un intérêt justifié par l'importance de leur commerce avec les Etats-Unis : la Cie Cunard, entre autres, présentait les modèles, à la même échelle, de ses types successifs de paquebots transatlantiques depuis la Britannia de 1840 jusqu'aux navires géants en construction.

La grande importance de la marine anglaise, qui est égale à celle de toutes les autres nations réunies, lui fait ressentir durement les fluctuations du commerce maritime : or, la période de 1900 à 1904 a été l'une des plus difficiles qu'elle ait eu à traverser. Aussi les statistiques indiquent-elles un ralentissement marqué dans la progression du tonnage et des mises en chantier.

Allemagne. — L'Exposition de la Section maritime allemande se présentait avec un luxe de décor fait pour retenir l'attention des visiteurs et pour mettre en lumière la puissance des Compagnies, l'importance de leur trafic et la grandeur de leurs établissements. Mais elle n'offrait aucune nouveauté caractéristique.

La marine allemande est une de celles qui progressent le plus régulièrement : son tonnage s'accroit de 200.000 tonnes en moyenne par an.

Japon. — Le Japon se révélait à l'Exposition de Saint-Louis comme nation maritime, à l'époque même où il s'imposait à l'attention du monde par ses succès militaires. Il possédait alors quatre grandes Compagnies maritimes dont la principale, la Nippon Yusen Kaiska avait 84 navires dont 15 de plus de 6.000 tonnes.

Le trafic du Japon dans les ports du Pacifique va chaque jour en augmentant, et l'armement japonais est en plein progrès. Après s'être

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

alimenté par des achats de navires à l'étranger, il arrive rapidement à se suffire, grâce à l'organisation de nombreux chantiers dont plusieurs sont parfaitement outillés et disposent d'un personnel considérable.

Divers. — La Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, la Chine, avaient des expositions maritimes sans importance.

GROUPE 77

NAVIGATION AÉRIENNE

Un seul exposant, M. Henri Deutsch (de la Meurthe), 4, place des États-Unis, à Paris — Ballon — figurait au catalogue.

Il n'a pas été établi de rapport.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. MAROT

GROUPE 78

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES EXPLOITATIONS RURALES

Les exhibitions du Groupe 78 étaient installées dans le Palais de l'Agriculture, le plus vaste de l'Exposition, qui s'élevait au milieu de merveilleux jardins français et anglais.

Devant l'entrée monumentale se déroulait une verte pelouse en plan incliné au milieu de laquelle se détachait un immense massif de fleurs diverses et représentant un cadran de quinze à vingt mètres de diamètre. Un système d'horlogerie faisait mouvoir les aiguilles de cette montre colossale. On les voyait avancer à vue d'œil et marquer les heures en passant sur d'immenses chiffres romains faits de fleurs

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

aux couleurs habilement groupées et de verdures aux tons vivaces.

Après avoir respiré ces fleurs embaumées qui impressionnaient si agréablement l'odorat et considéré ce cadran si joliment dessiné et qui réjouissait les yeux des notes gaies et claires de ses émaux fleuris, on pénétrait dans le Palais de l'Agriculture.

Immédiatement à gauche, on entrait dans l'Exposition française et au fond de cette première allée, on rencontrait nos exposants du Groupe 78.

Le premier est M. Jules Bocquin, ingénieur, 60, boulevard des Batignolles, à Paris, qui expose : plans, coupes et élévations de bâtiments pour grandes exploitations agricoles.

M. Louis-Léon Chandora, ingénieur-draineur à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne). Cette maison de drainage fut fondée par M. Chandora père, en 1849, et les travaux de drainage exécutés dès cette époque lui valurent, dès 1854, une Médaille d'or. Depuis, plus de 40.000 hectares, en France et à l'étranger, ont été drainés et assainis par cette importante maison.

États-Unis.

Nous remarquons tout d'abord l'importante firme Fairbanks-Morse C°, de Chicago, qui expose des appareils élévateurs pour irrigateurs et drainage.

L'Etat de Wyoming présente une Exposition agricole intéressante.

L'Etat de Missouri possédait l'Exposition agricole, peut-être la plus belle de toutes celles des Etats de l'Union.

Miss Anna Belle Swayne présente 256 photographies faites par elle-même et représentant ses fermes dans tous leurs détails.

M. Stimson J.-E. Cheyenne feuillette devant nous des albums coloriés représentant des exploitations agricoles et d'immenses prairies irriguées par tout un réseau de canaux.

Brésil.

Cette puissance, d'une importance agricole si grande, nous montre sa vie agricole et plus particulièrement ses cultures de la canne à sucre, de l'olivier et du caféier.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Nous regardons avec intérêt les très nombreuses photographies exposées par :

Borges A.-A. Mendes, à San-Paulo.
La Municipalité de Sertaosinho, à San-Paulo.
La Municipalité de San-Simao, à San-Paulo.
La Commission de l'Etat, à Matto-Grosso.
Costa Gambiro, à San-Paulo.
Joachim Candido de Oliveira, à San-Paulo.
Philemon Peres, à San-Paulo.

Le département de l'Agriculture, à San-Paulo, expose un plan en relief d'un effet saisissant et représentant la ferme modèle de Piraicabo.

Enfin, M. Raffard S.-A., sucrerie Villa, à San-Paulo, nous intéresse vivement en nous montrant les plans de ses moulins.

Allemagne.

L'Empire allemand, nous devons le reconnaître, avait bien fait les choses à Saint-Louis. Son Pavillon national très remarquable, aménagé avec goût, ralliait bien des suffrages. Nous y avons remarqué :

— Société allemande d'Agriculture, à Berlin :

Carte avec dessins d'une métairie construite par la Société allemande d'Agriculture.

— Chambre d'Agriculture pour le Duché d'Oldenbourg, à Oldenbourg :

Atlas avec représentations photographiques de constructions agricoles dans le Duché d'Oldenbourg.

— Boswan et Knauer, constructions publiques à Berlin :

Modèle et plan de la Jeunesse agricole, fondée en souvenir de la reine Louise.

— Ministère royal prussien pour l'Agriculture, les Domaines et les Forêts :

Cinq cents cartes de l'Empire allemand, avec représentations coloriées des surfaces d'amélioration de Sociétés et Comités et des travaux de redressement exécutés avec l'appui de subventions publiques, sur des rivières et ruisseaux non navigables ;

12 cartes d'amélioration des marais.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

— Station royale d'expériences de marais, à Brème.

6 cartes et photographies d'aménagement des marais.

— Ministère Royal prussien de l'Intérieur :

Trois modèles de l'établissement pénitencier de Rendsberg.

— Direction départementale royale, à Hanovre :

La Chambre royale des Biens de la famille royale, à Charlottenbourg.

— Muséum provincial Ouest Prussien, à Dantzig :

Suite du canal de Linksem, à Lingen.

— Gouvernement Grand-Ducal d'Oldenbourg ;

— Comité des pêcheurs de la Prusse occidentale, à Dantzig ;

— Comité pour le développement de la culture des marais dans l'Empire d'Allemagne ;

— Etablissement de Bethel ;

— Institut botanique de l'Etat d'Hambourg ;

— Duckert, maître couvreur, à Freimvalde ;

— Le Conseiller supérieur privé du Gouvernement, Dr Heischer, à Berlin ;

— Mme la Conseillère économique Gerson, à Charlottenbourg ;

— Emile Helbing, à Wandsbeck-Hambourg, qui exposent des plans, modèles, traités, tableaux, dessins, photographies et objets se rapportant à l'amélioration des marais et à l'industrie de la tourbe.

Japon.

Le Gouvernement de Formose, la nouvelle possession du Japon, expose toute une série de photographies représentant toutes les manipulations du thé et son embarquement. Ces vues bien prises et disposées avec méthode, donnent une idée très nette de l'importance de la production du thé dans cette île.

Des insulaires du Soleil Levant, en costume national, distribuent du reste aux visiteurs de marque, des petits paquets de thé artistement roulés dans des petits drapeaux japonais. Ils distribuent également à profusion des éventails représentant au centre le drapeau japonais, à droite le drapeau anglais, à gauche le drapeau américain.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

RÉCOMPENSES (SECTION FRANÇAISE)

Grand prix, MM. Chandora, à Moissy-Cramayel.
Médaille d'argent, M. Bocquin, à Paris.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. PECARD MABILLE

GROUPE 79

APPAREILS ET MACHINES AGRICOLES

Le Groupe 79 à l'Exposition de Saint-Louis qui comprenait tout ce qui concerne les outils agricoles, présentait des difficultés assez grandes au point de vue du recrutement des exposants, car les constructeurs n'ignoraient pas qu'ils allaient exposer dans une contrée où l'industrie agricole était poussée au plus haut degré de perfectionnement, où ils n'avaient aucune chance d'écouler leurs produits.

Le Comité d'admission se transforma ensuite en Comité d'installation.

Ce Comité, après bon nombre de circulaires, toutes plus pressantes les unes que les autres, parvint à réunir 16 constructeurs décidés à courir les risques d'une Exposition aussi éloignée que peu rémunératrice.

La surface occupée était de 58 mq 20 dont 6 m 50 de surface murale.

Pour faire face aux dépenses occasionnées, le Comité a d'abord

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

souscrit 5 francs par membre du Comité et les emplacements ont été taxés comme suit : surface murale 140 francs le mètre courant de cimaise ; autres emplacements, 90 francs le mètre carré.

Les dépenses comprenant le gardiennage et la représentation ont nécessité un supplément de redevances :

1° Pour le gardiennage : 30 francs pour le premier mètre occupé et 15 francs pour les autres mètres.

2° Pour la représentation : 67 fr. 50 par mètre de cimaise et par mètre carré de surface sur sol.

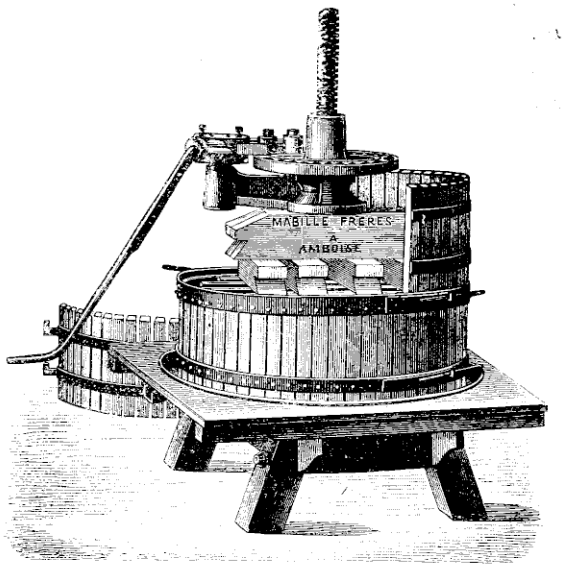

Pressoir Mabille frères.

De plus, le Gouvernement a mis à la disposition du Comité 5.000 francs pour aider les exposants : cette somme a permis de rembourser aux exposants les frais de transport de leurs instruments à Saint-Louis et de réduire de 13 fr. 063 °/₀ la somme qu'ils avaient versée au Comité d'installation pour leurs emplacements.

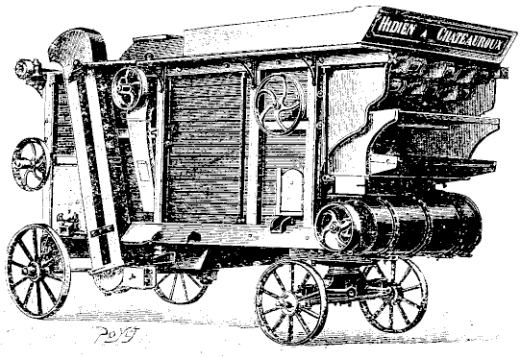

Appareil Hidien.

Cette ristourne a donc diminué dans une grande proportion les frais occasionnés. Cependant, les résultats ont été médiocres et nous allons essayer d'en expliquer les raisons.

Nul n'ignore que l'industrie agricole aux Etats-Unis est installée

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

pour une production considérable ; avec leurs méthodes de travail et leur outillage approprié aux spécialités à produire, ils arrivent à vendre, quoique ayant une main-d'œuvre beaucoup plus élevée qu'ailleurs, des machines agricoles à des prix si minimes, que non seulement la concurrence chez eux, par les nations étrangères est impossible, mais malgré de longs transports et de grands frais, ils viennent faire concurrence, dans leur pays même, aux constructeurs étrangers et leur enlèvent une grande partie des affaires qui se traitent en machines agricoles.

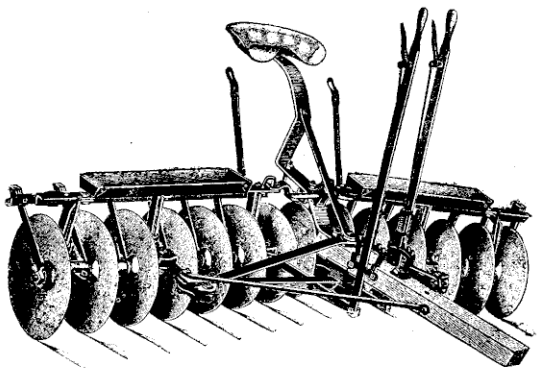

Appareil Moline.

Cette situation prépondérante sur le monde entier de l'industrie agricole américaine explique l'abstention presque complète d'exposants étrangers à Saint-Louis.

En effet, alors que les Américains étaient représentés par 127 exposants constructeurs :

La France	venait avec	16	exposants.
Le Brésil	—	8	—
La Belgique	—	2	—
Le Canada	—	2	—
Le Portugal	—	2	—
L'Egypte	—	1	—
La Chine	—	1	—
Le Mexique	—	1	—
Le Siam	—	1	—
L'Angleterre	—	1	—

De l'examen de ces chiffres, il est facile de conclure que si un pays comme l'Angleterre, où les ateliers de machines agricoles puissamment outillés, construisant bien, n'ont pas affronté la lutte chez les Américains c'est qu'ils avaient la conviction que leurs dépenses ne seraient jamais couvertes par les affaires traitées ; ils ont du reste

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

bien du mal à se défendre chez eux de la concurrence américaine, aussi n'ont-ils pas exposé.

De même les Allemands dont l'industrie agricole est prospère se sont complètement abstenus.

Il faut donc conclure que les 16 constructeurs français qui sont allés à Saint-Louis soutenir dignement la construction agricole française, ont fait acte de dévouement à leur pays, et les récompenses obtenues leur ont prouvé qu'ils avaient eu raison d'affronter la lutte, et si au point de vue affaires les résultats ont été nuls, cela tient à ce que la construction américaine se vend à très bas prix aux Etats-Unis. Les Américains construisent des machines que l'on ne répare pas et qu'on remplace aussitôt avariées ; nos outils, mieux construits, sont plus chers, par conséquent l'acheteur, en cas d'avarie, a intérêt à réparer, ce qui n'eût pas été possible en Amérique, avec le prix de la main-d'œuvre.

La conclusion, c'est qu'il faut que les constructeurs s'organisent pour ne fabriquer qu'une ou deux spécialités, et les faire en assez grande quantité pour leur permettre de les établir et de les vendre au prix le plus bas possible.

Nous pensons que ce sera là pour l'avenir un moyen de créer une ère nouvelle de prospérité pour notre industrie agricole française.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. MAROT

GROUPE 80

ENGRAIS

L'Exposition du Groupe 80 a eu lieu dans le Palais de l'Agriculture, immense quadrilatère élevé sur une légère hauteur et dominant une partie de l'Exposition.

Chaque nation occupait un bloc nettement déterminé et séparé de ses voisins. Il convenait donc de chercher dans chacune de ces exhibitions les exposants du Groupe 80. Cette division d'Expositions

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

de mêmes produits rendait difficile un coup d'œil d'ensemble, chaque exhibition se trouvant comme perdue au milieu de nombreuses autres de Groupes différents.

Au surplus, l'Exposition des engrais était fort peu importante et cela s'explique par ce fait que l'Amérique comprend encore des immensités à peine cultivées et que les terres depuis un certain temps en rapport ne sont pas encore épuisées comme nos terres d'Europe. Enfin, les propriétés rurales, ayant peu de valeur, sont fréquemment laissées en jachère pendant une ou plusieurs années.

Les Américains citent volontiers les exemples de leurs fermiers, louant des fermes pendant un temps déterminé, les exploitant en grand d'une façon vraiment industrielle, en retirant tout ce qu'elles peuvent donner sans engrais, puis les abandonnant en quelque sorte épuisées pour en louer d'autres plus fertiles.

Toutefois, autour des centres importants des villes de l'Union, les terres prennent de plus en plus de valeur. L'installation des fermes qui est très rudimentaire dans les vastes espaces peu colonisés, est faite au contraire d'une façon durable et soignée dans les régions où la population est plus dense, c'est dire, par suite, que les exploitants de ces installations agricoles, qui se rapprochent de nos installations européennes deviennent de plus en plus sédentaires et que pour utiliser à la fois toutes les terres disponibles et leur faire rapporter un rendement maximum, ils commencent à employer les engrais chimiques.

Aussi, cette industrie qui date d'hier aux Etats-Unis, commence-t-elle à prendre une certaine importance.

La France qui fabrique pour plus de 200 millions de francs d'engrais par an, n'était représentée que par une seule maison : M. Lambert Emile, 20, boulevard Saint-Germain, à Paris, qui avait une exposition très complète d'engrais chimiques de diverses sortes.

Colonies françaises.

La Colonie française de la Réunion était représentée dans le Groupe par un exposant : M. Jules Salaun de Kmarcal, de Saint-Denis (Ile de la Réunion), qui exposait deux sortes d'engrais.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Etats-Unis.

L'industrie naissante des engrais aux Etats-Unis était bien représentée :

Les German Kali Works, de New-York, nous ont montré des engrais potassiques plus spécialement destinés à la culture des tabacs.

Mayer fertiliser and Junk Company, de Saint-Louis, exposait des engrais plus spécialement destinés aux céréales et surtout au maïs dont la culture prend une extension considérable aux Etats-Unis.

Standart Guano et Chemical Manufacturing Company, à la Nouvelle-Orléans (Louisiane), présentait une fort belle exposition d'engrais divers, de produits chimiques, noir animal, sels de potasse et tourteaux.

Brésil.

Nous trouvons dans l'Exposition de cette puissance Sud-Américaine, deux exposants du Groupe 80, ce sont :

M. Joachin Izola, à San-Paulo, et MM. Marchissini Fratelli, à San-Paulo. L'un et l'autre exposant une collection très complète d'engrais appropriés aux cultures de leur région.

Allemagne.

Cet Empire ne présente qu'un seul exposant dans le Groupe 80. La Société allemande d'Agriculture, à Berlin, qui expose des travaux intéressants sur la consommation de la potasse et l'utilisation des détritus des villes.

Mais, si cette exposition est unique, nous devons reconnaître qu'elle est très complète et fort remarquable. Ses cartes et albums permettent une vue d'ensemble particulièrement instructive.

Japon.

Ce peuple qui, après la France et les Etats-Unis, avait à Saint-Louis une des Expositions les plus intéressantes, tant par le nombre des

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

exposants que par la variété et l'importance de ses produits, a fait preuve d'une force d'expansion extraordinaire.

On ne se serait pas douté, en visitant les merveilleux palais remplis de produits les plus divers de l'industrie et de l'art japonais et présentés par des milliers d'exposants, qu'un tel peuple qui faisait à Saint-Louis, si belle figure, était aux prises avec un ennemi formidable et engagé dans une guerre particulièrement meurtrière.

L'Osaka Alkali Joint Stock Company, à Osaka, expose une belle collection d'engrais et de superphosphates.

Portugal.

Deux exposants représentent le Portugal dans le Groupe 80. Ce sont MM. Backafen Henry et C°, à Lisbonne et la Companhia Unias Fabril, également à Lisbonne, qui l'un et l'autre nous montrent une collection très complète d'engrais chimiques.

Belgique.

La production des engrais chimiques dans ce pays se développe continuellement, grâce aux progrès de la culture scientifique et à l'adoption de plus en plus générale de ces progrès en agriculture.

Des tableaux et des albums exposés dans le Pavillon belge permettent de puiser des renseignements très intéressants sur cette industrie et ses applications.

RÉCOMPENSE, SECTION FRANÇAISE

Médaille d'or : M. Emile Lambert, 20, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 82

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES INDUSTRIES AGRICOLES

Ce Groupe ne comportait que 2 exposants français, il n'a pas été établi de rapport.

GROUPE 83

AGRONOMIE. — STATISTIQUES AGRICOLES

Ce Groupe comportait 3 exposants français, 1 exposant pour la colonie française de Madagascar et 15 pour la colonie française de la Réunion.

Il n'a pas été établi de rapport.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. PH. L. DE VILMORIN

GROUPE 81

TABAC

GROUPE 84

PRODUITS AGRICOLES ALIMENTAIRES D'ORIGINE VÉGÉTALE

GROUPE 85

PRODUITS AGRICOLES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE

GROUPE 95

PRODUITS AGRICOLES NON ALIMENTAIRES

États-Unis.

L'Exposition agricole des Etats-Unis occupait, à elle seule, plus des trois quarts de l'énorme Palais de l'Agriculture. Naturellement les

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

céréales, surtout le blé et le maïs, le coton, le tabac et les machines agricoles tenaient dans cette Exposition une place prépondérante. Chaque Etat avait son stand particulier, couvrant toujours plusieurs centaines de mètres et arrangé avec beaucoup d'originalité.

Groupe 81. — Plusieurs Etats présentaient des Expositions spéciales de tabac, réunies en un Groupe pour ainsi dire collectif et destiné à donner une idée d'ensemble sur la culture du tabac aux Etats-Unis, sa préparation, son commerce

Ces Etats étaient : Connecticut, Georgie, Indiana, Kentucky, Maryland, Massachusetts, New-York, Caroline du Nord, Pensylvanie, Dakota du Sud, Tennessee, Texas et Virginie.

Les autres exposants sont des maisons particulières, d'importance très variable. Les fabricants de cigares de Pensylvanie, au nombre de 79 (presque tous d'origine allemande, d'après leurs noms), avaient une belle Exposition collective.

États.	Nombre d'exposants	Observations.
Etats-Unis.	23	(Y compris la collectivité des fabricants de cigares de Pensylvanie : 79 participants.)
Connecticut.	132	
Dakota du Sud	1	
Georgie.	1	
Indiana.	5	
Kentucky.	122	
Louisiane.	4	(Exposition collective.)
Maryland.	17	
Massachusetts.	1	
Missouri.	6	
New-York.	1	
Pensylvanie.	21	
Tennessee.	10	
Virginie.	4	
Wyoming.	1	

Groupe 84. — Entre tous les produits agricoles des États-Unis, les céréales tenaient de beaucoup la première place ; les espèces cultivées étaient, par ordre d'importance : le maïs, le blé, l'avoine, le seigle, l'orge, le blé noir, le riz et le millet. Ces différentes récoltes, en 1900,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

occupaient déjà 74 millions d'hectares, c'est-à-dire 63 % de la surface cultivée des États-Unis et représentaient une valeur de 7 milliards 421 millions de francs ou à peu près exactement la moitié de la valeur totale des produits agricoles et horticoles.

La région Nord-Centrale des États-Unis renferme 64,5 % à elle seule de la surface cultivée en céréales ;

La région Sud-Centrale, 17,1 % ;

La région Sud-Atlantique, 9,1 % ;

La région Nord-Atlantique, 4,9 % ;

La région Occidentale, 4,4 %.

Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la statistique décennale de 1890 et celle de 1900, l'Iowa est passé au premier rang des États producteurs de céréales, tandis que l'Illinois est tombé au second ; viennent ensuite : Kansas, Nebraska, Minnesota, Missouri, Indiana et Ohio.

Depuis plus de vingt ans, ce groupe de huit États fournit aux États-Unis la moitié de ses céréales. Huit autres États, par contre, ne produisent à eux tous que 2 % du total ; ce sont : Connecticut, Massachusetts, New-Hampshire et Rhode-Island, à cause de leur faible étendue ; Arizona, Wyoming et Nevada, pays arides où la surface cultivable est minime ; et Hawaï, qui ne produit qu'un peu de riz.

La statistique de 1900 réunit dans le même chapitre les exploitations produisant des céréales et du foin ; nous considérerons cependant le nombre total, étant donné qu'il est peu de ranches où l'on ne cultive au moins un peu de grains.

Nombre total des fermes	1.319.858
Nombre des fermes avec bâtiments. . .	1.242.904

Ces chiffres ne comprennent que les fermes dans lesquelles les grains et fourrages représentent plus de 40 % du revenu total. Elles forment 23 % du nombre total des fermes américaines, et, avec les bâtiments, les instruments et le bétail, ont une valeur moyenne de 24.000 francs.

Groupe 85. — L'industrie laitière a reçu, de la part de l'État, de grands encouragements dans ces dernières années ; la plupart des écoles d'agriculture ont des cours spéciaux destinés à faire connaître aux fermiers les meilleurs procédés de préparation du beurre et du fromage.

Dix-neuf États dont on trouvera ci-dessous la liste, accompagnée du nombre d'exposants et de l'indication des objets exposés, avaient

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

apporté à Saint-Louis des produits rentrant dans le cadre du Groupe 85. On remarquera que différents articles ; volailles, gibiers, etc., œufs, matériel de laiterie, y étaient peu ou même point représentés.

Les beurres exposés dans une vaste vitrine réfrigérée, attiraient les badauds par les formes singulières que leur avaient données les exposants : statues en grandeur naturelle — quelques-unes équestres — de personnages célèbres, et même, groupes représentant des scènes historiques.

États.	Nombre d'exposants.	Observations.
Arizona	1	Œufs d'autruche.
Californie	2	Beurre et fromage
Connecticut	24	Beurre.
Dakota du Nord	42	—
Dakota du Sud	14	—
Illinois	27	—
Indiana	11	—
Iowa	52	—
Kansas	1	—
Maryland	3	Fromage. — Bouteilles à lait et à koumis. — Stérilisateurs (fabriqués à Baltimore.)
Massachusetts	1	Matériel de laiterie.
Michigan	12	Beurre.
Minnesota	123	—
Nebraska	6	—
New-York	22	Beurre et fromage.
Oregon	3	Beurre et lait condensé.
Pensylvanie	1	Beurre.
Washington	6	Beurre et lait condensé.
Wisconsin	82	Beurre.

Groupe 95. — Dans ce Groupe, les textiles étaient surtout nombreux : la laine, le coton et même le lin qui, bien que généralement cultivé aux Etats-Unis pour sa graine, donne dans certains Etats de bonnes fibres.

Le houblon commence à se répandre dans les Etats du Nord-Ouest.

Le ginseng est une plante médicinale, spontanée dans les collines de l'Est des Etats-Unis et que l'on cultive sur une petite échelle. Sa racine séchée, est exportée sur la Chine.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Voici la liste des 22 Etats qui avaient exposé à Saint-Louis dans le Groupe 95 avec la nomenclature succincte des produits :

États.	Nombre d'exposants.	Observations.
Caroline du Nord. .	17	Coton en fibres, graines et dérivés.
Dakota du Nord . .	8	Lin en fibres et graines.
Dakota du Sud. . .	3	Lin et sorgho à balais.
Georgie.	14	Coton : fibres, graines, huile et tourteaux.
Idaho	10	Lin et sorgho à balais.
Kansas	5	Lin et sorgho à balais.
Kentucky.	9	Chanvre, ricin, ginseng, etc...
Louisiane.	18	Coton et ramie.
Maryland	1	Laine.
Missouri	24	Laine.
Montana.	9	Lin et houblon.
Nevada	5	Laine, poil de chèvres, peaux, lin et coton.
New-York	1	Houblon.
Nouveau-Mexique. .	5	Toisons de chèvres angora, canaigre.
Oklohama.	4	Lin et sorgho à balais.
Oregon	5	Laine, mohair, lin et houblon.
Pensylvanie.	24	Laine.
Tennessee.	2	Sorgho à balais.
Texas	13	Laine, mohair, coton, sorgho à balais.
Virginie.	5	Sorgho à balais.
Washington.	6	Laine, lin, houblon.
Wyoming.	7	Laine, lin, houblon.

A cette liste, il faut ajouter les apports suivants :

Caroline du Nord. . . .	Exposition spéciale de coton.
Georgie	—
Territoire Indien	—
Louisiane	—
Maryland	—
Mississipi	—
Missouri.	—
Texas	—
Missouri.	— de ginseng.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Etats.	Observations.
Montana	Exposition spéciale de lin.
Californie	— de produits agricoles non alimentaires.
Dakota du Sud	— —
Indiana	— —
Oregon	— —
Wyoming	— —

L'Exposition très importante du Missouri attirait l'œil par une statue colossale tout en coton représentant « King Cotton ».

Allemagne.

L'Allemagne était, de beaucoup, celui des pays européens dont l'agriculture était la mieux représentée à Saint-Louis. Son Exposition arrangée avec beaucoup de goût et de méthode par les soins du professeur Wittmack, était attrayante pour l'œil et instructive au plus haut point, surtout dans les sections de statistique, de chimie agricole, d'enseignement et de génie rural. Les produits agricoles étaient un peu moins bien représentés, à cause sans doute de l'impossibilité qu'éprouve l'Allemagne à écouler en Amérique ses produits principaux : céréales et sucre.

Les colonies allemandes avaient envoyé quelques échantillons des productions tropicales. Leur Exposition se trouvait à côté de celle de la métropole, dans le grand Palais de l'Agriculture.

Angleterre.

L'Angleterre n'avait envoyé à Saint-Louis aucun produit agricole. Elle n'avait d'ailleurs aucun intérêt à le faire, son exportation sur les États-Unis étant nulle. Quelques-unes de ses colonies étaient représentées, chacune par un exposant, dans le Groupe 84.

Argentine.

La République Argentine avait à Saint-Louis une Exposition digne des énormes progrès réalisés par ce pays dans l'élevage et la culture au cours des dernières années.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

En 1903, la superficie des terres cultivables dans l'Argentine était de 97.107.000 hectares et l'immigration nette s'est élevée dans la même année à 35.359. Les produits principaux sont l'élevage (cuirs, cornes, viande), les céréales (surtout le froment), la laine et la graine de lin.

L'Exposition de la République Argentine occupait un emplacement considérable dans le Palais de l'Agriculture.

Autriche.

L'Exposition autrichienne était de très minime importance.

Belgique.

La Belgique était représentée, dans le Groupe 81 par quatre manufactures de cigares et de cigarettes de Bruxelles et Louvain, dans le Groupe 84, par une collection de céréales en grains présentée par une maison de commerce d'Anvers.

Dans le Groupe 85, par quelques échantillons de fromage et de lait condensé (3 exposants).

Dans le Groupe 95, enfin, par des spécimens de lin envoyés par la Chambre de Commerce de Courtrai.

Ces Expositions se trouvaient dans le Pavillon belge.

Brésil.

L'agriculture est d'une importance énorme et se développe rapidement au Brésil, favorisée qu'elle est par les conditions climatériques et par la fertilité du sol dans la plupart des provinces.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le Brésil ait fait un grand effort pour envoyer à Saint-Louis beaucoup d'exposants et des produits très variés.

A cause de la grande importance que présente pour la République brésilienne, le commerce du café, on lui avait construit un véritable palais ; le Pavillon brésilien, énorme et imposant monument, écrasant de sa masse un peu lourde le charmant Pavillon français, était entièrement consacré à l'Exposition des cafés, et toutes les après-midi, les visiteurs y recevaient gratuitement une tasse de café.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Bulgarie.

L'Exposition agricole de la principauté de Bulgarie était relativement importante, malheureusement, elle se trouvait située dans le Palais des Industries diverses au lieu d'être rapprochée de celles des autres pays.

Canada.

Sous l'excellente direction des fermes expérimentales canadiennes, et à la faveur d'une immigration importante et constante, l'agriculture du Canada se développe d'une façon étonnante. Entre 1891 et 1901, la superficie cultivée s'est augmentée de 1.600.000 hectares ; dans le même laps de temps, le nombre des fermiers cultivant au moins 40 hectares, s'est accru de 31.300. Les méthodes culturales ont été perfectionnées, les céréales mieux choisies et l'élevage s'est développé sur toute l'étendue du territoire.

La valeur totale des exportations agricoles du Canada en 1903 a été de 1 milliard 100 millions de francs, dont 750 millions pour le blé et la farine.

L'Exposition canadienne à Saint-Louis était très importante et représentait à peu près tous les produits agricoles du pays. Elle occupait dans le Palais de l'Agriculture un emplacement plus important que celui de n'importe quelle autre nation, sauf, bien entendu, les Etats-Unis. Les échantillons disposés avec goût et en quantité considérable, étaient accompagnés de tableaux statistiques et de légendes, quelquefois un peu tapageuses, constituant un appel à l'immigration de colons agricoles.

Ceylan.

L'agriculture est la source principale de richesse de l'île de Ceylan. Les habitants sont d'excellents travailleurs du sol, et dans beaucoup de plantations dirigées par des Européens, la main-d'œuvre est fournie par des coolies venant de l'Inde méridionale. Quoique le sol soit assez

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

pauvre, le climat exceptionnellement doux et régulier permet un grand nombre de cultures dont les principales sont, par ordre d'importance : le cocotier, le riz, le thé, les fruits, les légumes, les grains, le cacao, le tabac et les épices.

La surface de l'île est de 6.480.000 hectares, dont 1.400.000 sont cultivés.

Chine.

Les produits agricoles de la Chine, faisant l'objet de quelque commerce d'exportation, sont : le thé, la soie, le riz et autres céréales ; les légumineuses, les fruits et les légumes. On les rencontre tous dans l'Exposition du Gouvernement impérial chinois à Saint-Louis.

Cette Section chinoise, organisée et installée par M. Percebois, offrait de nombreux objets d'intérêt ; malheureusement, elle se trouvait dans un coin un peu obscur du Palais des Arts Libéraux, et il était difficile, en particulier, d'examiner les échantillons de grains contenus dans les vitrines.

Cuba.

L'agriculture de Cuba tend à se développer sous l'influence américaine. Jusqu'à présent, le sucre et le tabac, étaient considérés comme à peu près les seuls produits de l'île ou, en tous cas, les seuls méritant que l'on fasse pour eux des études et des dépenses. Il est cependant prouvé maintenant que l'élevage, la culture du riz, du coton et fibres diverses, du café, du maïs, du cacao, etc... peuvent être parfaitement rémunérateurs.

Groupe 81. — L'Exposition des tabacs de Cuba ne pouvait manquer d'être importante, les Etats-Unis étant depuis longtemps le meilleur client de Cuba et les événements de ces dernières années ayant rapproché les intérêts des deux pays. Cette Exposition se composait d'échantillons de cigares, présentés par 24 fabriques ou unions de fabriques ; de plus le Ministère de l'Agriculture de la Havane présentait un modèle de séchoir.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Danemark.

L'agriculture danoise, pourtant si importante, n'était représentée à Saint-Louis que par la maison Burmeister et Wain, de Copenhague, qui exposait des écrémeuses et divers appareils de laiterie.

Egypte.

Les productions agricoles de la vallée du Nil sont : le coton, le riz, le blé, l'orge, le maïs, le millet, les lentilles, le trèfle, les dattes et le bétail. Tous ces articles, sauf le dernier, étaient représentés à Saint-Louis dans le Palais de l'Agriculture.

France.

Groupe 81. — La France était assez médiocrement représentée dans ce Groupe. La Régie n'ayant pas exposé (et pourquoi l'aurait-elle fait ?), la métropole ne marquait sa place que par deux machines à fabriquer les cigares (Keller-Dorian, de Lyon) et les cigarettes (Péchard de Paris).

Les tabacs, cigares et cigarettes manufacturés en Algérie étaient présentés par trois maisons, ceux de la Réunion par trois également et ceux de Djibouti par une seule.

Il convient de louer l'initiative qui pousse nos colons à chercher sur le marché américain un débouché pour leurs produits, mais il est à douter que la présence de leurs produits à Saint-Louis leur procure une réclame bien efficace. Leurs minuscules Expositions, dans des vitrines sombres et poussiéreuses faisaient triste figure à côté des tabacs de la Havane et du Mexique présentés avec art, bien en lumière, avec un luxe de bagues, de boîtes et d'empaquetage auquel les Américains attachent grande importance. Nous ne saurions apprécier les cigares, mais il nous semble que les fabricants coloniaux français ne choisissent pas assez bien leur feuille d'enveloppe, dont la qualité influe grandement, surtout aux Etats-Unis, sur la valeur commerciale d'un cigare.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Groupe 84. — Sur 13 exposants français, 9 présentaient des huiles d'olive, les autres des cafés ou divers produits exotiques. La maison Louis Dreyfus, de Paris, avait une belle exposition de céréales de toutes provenances.

Six exposants algériens et tunisiens avaient envoyé des huiles d'olive. La Réunion était représentée par deux apports de café ; l'Indo-Chine française par du café, du thé et des huiles végétales ; Madagascar par des graines oléagineuses et une bonne collection de riz. Le tout était disposé d'une façon très défectueuse et peu attrayante.

Groupe 85. — Les produits de la laiterie étaient représentés par 6 exposants, avec des fromages de Roquefort, de Camembert et du beurre d'Isigny. La maison Gaulin, de Paris, exposait un appareil à pasteuriser le lait.

Groupe 95. — Le Groupe 95, à part quelques produits textiles de nos colonies africaines n'offrait aucun sujet d'intérêt ; quelques laines et houblons de la maison Hirsch.

Notre effort agricole avait été porté sur la Section des vins où la France, il est vrai, brillait au premier rang, mais les autres produits de notre sol avaient été vraiment un peu trop délaissés.

Guatémala.

Le gouvernement de Guatémala, dans le Pavillon spécial de cette nation, était le seul exposant de produits agricoles.

Haïti.

Les produits agricoles haïtiens étaient exposés dans le Pavillon des Forêts.

Honduras.

Le Honduras, avec son climat varié, ses plaines et ses collines ondulées, son sol fertile, deviendra certainement un grand pays agricole ; à l'heure actuelle, l'agriculture y est encore dans un état très primitif.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les principaux produits sont : le maïs, le blé, les haricots, la canne à sucre, le tabac, le café, le riz.

L'Exposition du Honduras se trouvait, à Saint-Louis, dans le Palais de l'Agriculture.

Italie.

L'agriculture florissante et variée de l'Italie, permet à ce pays d'exporter différents produits dont les plus importants sont : l'huile d'olive, le vin et les grains. Ce sont eux, naturellement, que l'on trouvait le plus abondamment dans la belle et vaste Exposition de l'Italie installée dans le Palais de l'Agriculture.

Japon.

Le riz est, de beaucoup, le produit agricole le plus important du Japon. Mais on l'exporte peu, si ce n'est sur la Chine, où les variétés cultivées dans les montagnes du Japon sont très appréciées et se vendent bien. Par contre, le Japon importe une quantité considérable de riz ordinaire. Au point de vue exportation, le thé et la soie tiennent la première place.

Cette Exposition se trouvait dans le Palais de l'Agriculture.

Mexique.

En raison de sa proximité et des échanges commerciaux constants qu'il a avec les Etats-Unis, le Mexique avait fait à Saint-Louis une Exposition presque disproportionnée avec l'importance de son agriculture. Le tabac, le café et les céréales formaient le fond de cette Exposition, située dans le Palais de l'Agriculture.

Russie.

Les produits agricoles russes n'étaient représentés à Saint-Louis que par 3 exposants de cigarettes, qui se trouvaient dans le Pavillon des Industries diverses.

On sait que les cigarettes russes sont souvent fabriquées avec du

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

tabac turc ; cependant, la maison Koloboff et Bobroff, de Saint-Pétersbourg, prétend n'employer que du tabac cultivé en Crimée et préparé en Russie.

Vénézuéla.

Le tabac, le café et la canne à sucre semblent, si l'on en juge par l'Exposition de Saint-Louis, représenter la plus grande partie de la production agricole du Vénézuéla. Les apports de cette République se trouvaient dans le Palais des Forêts.

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES PAR LE JURY INTERNATIONAL AUX EXPOSANTS FRANÇAIS

Groupe 81 : 1 Grand prix, 1 Médaille d'or, 5 Médailles d'argent et 1 Médaille de bronze.

Groupe 84 : 6 Grands prix et 1 Grand prix en collectivité, 7 Médailles d'or, 6 Médailles d'argent, 6 Médailles de bronze.

Groupe 85 : 1 Hors concours, 4 Grands prix en collectivité, 2 Médailles d'or.

Groupe 95 : 1 Grand prix, 3 Médailles d'or, 2 Médailles d'argent.

RAPPORT DE M. LECOURT

GROUPE 86

MATÉRIEL ET MÉTHODES POUR LA PRÉPARATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Ce Groupe, malgré la diversité des appareils qui y figuraient, ne comptait qu'un nombre assez restreint d'exposants : 23 pour les Etats-Unis ; 11 pour la France ; 5 pour le Brésil ; 4 pour l'Allemagne et 1 pour la Grande-Bretagne.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

La France y a obtenu les récompenses suivantes :

Grands prix :

MM. Durafort et fils, de Paris.
Rose frères, de Poissy (S.-et-O.).
Société Ame des établissements Maguin, à Charmes (Aisne).
M. Douane, à Paris.
Cusson frères et Cie, à Châteauroux.

Médailles d'or :

MM. Anthoine, de Paris.
Crépelle-Fontaine, de La Madeleine, près Lille (Nord).
Lefèvre et Legrain, à Paris.
Henri Pellet, à Paris.

Médailles d'argent :

MM. Kestner, Paul, de Lille (Nord).
Rigot-Allien, de Paris.

Les appareils destinés à la minoterie sortant des ateliers de la maison Rose frères, de Poissy, dont la spécialité est surtout les pétrins mécaniques, ainsi que ceux exposés par MM. Cusson frères, de Châteauroux, nous ont paru d'un usage pratique et d'une fabrication soignée.

Nous en dirons autant des objets envoyés par MM. Lefèvre et Legrain, de Paris, fabricants d'instruments de pesage et de capacité. Parmi les appareils destinés plus particulièrement à l'industrie de l'alimentation, nous signalerons leurs brûloirs à café.

MM. Durafort et fils, de Paris, étaient représentés à Saint-Louis par leurs appareils pour la fabrication des eaux gazeuses.

La maison Anthoine, de Paris, exposait des machines et des moules pour glaciers et des poteries d'étain, pour lesquels elle a obtenu une Médaille d'or.

Les appareils frigorifiques de la maison Douane ont été trouvés d'une conception ingénieuse et d'une utilisation facile ; ce qui leur a valu un Grand prix.

Le matériel pour distillerie et pour sucrerie comptait trois représentants : tous trois de la région du Nord de la France, où ces industries ont pris un grand développement. Ce sont les maisons : Crépelle-Fontaine, de la Madeleine, près Lille ; Kestner (Paul), de Lille et

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

les établissements Maguin, de Charmes, près La Fère (Aisne).

Enfin, nous devons mentionner les machines à fabriquer les agrafes pour bouchage de vins mousseux de M. Rigot-Allien, et les curieux appareils de laboratoire pour l'analyse des produits de la distillerie et de la sucrerie, exposés par M. H. Pellet.

En résumé, bien que n'occupant pas une grande surface, l'industrie française faisait plutôt bonne figure à cette Exposition de Saint-Louis, où elle avait cependant à redouter le voisinage des produits similaires de l'industrie américaine qui a poussé très loin le perfectionnement des appareils destinés à la fabrication et à la présentation des matières alimentaires.

La Section américaine comptait, comme nous l'avons déjà dit plus haut, 23 exposants. Elle était fort intéressante. Les appareils exposés au Groupe 86 consistaient surtout en machines réfrigérantes, brûloirs à café, machines à laver et à remplir les bouteilles, appareils à fabriquer des caramels ou des pâtes alimentaires, filtres pour liqueurs, etc... et fonctionnaient généralement fort bien. Une maison avait envoyé un matériel d'évaporation destiné à la fabrication du sucre d'érable. Cette industrie, spéciale à l'Amérique n'offre pour nous qu'un intérêt secondaire. Il ne semble pas d'ailleurs qu'elle ait beaucoup d'avenir. La production du sucre d'érable qui s'était élevée à 25.000 tonnes, il y a quelques années, est aujourd'hui réduite à 4.000 ou 5.000 tonnes par an.

Nous ferons remarquer que ni la France, ni les Etats-Unis n'ont exposé d'appareils pour la fabrication du sucre de canne.

En dehors des Expositions américaines et françaises, nous n'avons rien remarqué qui méritât une mention particulière.

La Grande-Bretagne n'avait qu'un exposant et les appareils exposés par le Brésil n'offraient pas d'intérêt.

L'Allemagne était représentée par des machines à travailler le fer-blanc et à fabriquer des boîtes pour conserves alimentaires.

La Section allemande ne comptait que 4 exposants.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. MACHIN

GROUPE 87

PRODUITS FARINEUX ET LEURS DÉRIVÉS

GROUPE 88

PRODUITS DE LA BOULANGERIE ET DE LA PATISSERIE

Le succès remporté par la Section française à l'Exposition Universelle de Saint-Louis a été, de l'avis unanime, particulièrement brillant. Il a répondu à toutes les espérances patriotiques ainsi qu'aux secrets désirs des Américains qui comptaient beaucoup sur notre large participation pour donner plus de splendeur, si l'on peut dire, aux fêtes du centenaire de la Louisiane.

Ce succès a une fois de plus, consacré les mérites et les délicatesses du génie français et accru notre renommée industrielle et artistique dans le Nouveau-Monde.

Nos relations économiques et politiques avec les Etats-Unis se sont depuis lors fortifiées davantage.

On ne saurait méconnaître que les exposants des Groupes 87 et 88 ont aidé le plus possible à ce triomphe, d'ailleurs attendu.

LES EXPOSANTS

Dans le Groupe 87 figuraient les **Pâtes alimentaires** de :

MM. Marius Bertrand et C^ie^, de Lyon.
Bozon Verduraz, de Saint-Etienne-de-Cuines (Savoie).
Brusson, de Villemur (Haute-Garonne).
Antoine Olivari, de Nice.

et celles de fabrication algérienne de M. Burelle.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les **Farines et Produits farineux** divers de :

MM. L. et T. Bloch, de Paris.
Gabriel Segaust, de Saint-Denis (Seine).
Berr frères, d'Oran (Algérie).

Les **Tapiocas, Riz, etc...** de M. Boudier, de Paris.

Les **Amidons** de M. Cousin-Devos, de Haubourdin (Nord) et de la Société anonyme des Amidonneries et Rizeries de France, siège social à Marquette-lez-Lille (Nord).

Les **Farines de riz et riz** de M. Jules Waller, de Paris.

Les **Légumes décortiqués** de la Compagnie Sampo, de Levallois-Perret (Seine).

Les produits alimentaires et farineux coloniaux tels que les **Fécules et Poudres d'Arrow-Root,** les **Farines de Manioc et Tapiocas** de MM. Hippolyte Le Bihan de Madagascar et Laurent Coquelin de l'île de la Réunion.

Quatre exposants étaient classés dans le Groupe 88.

Manufacture dijonnaise des **Biscuits Pernot**, qui a excité avec ses biscuits de luxe, infiniment variés et de formes tout à fait nouvelles, la gourmandise des visiteurs.

MM. Bizot et Boussi (Biscuits et produits aux sels de Vichy).

M. Charpentier (pâtisseries lorraines et pâtés de foie gras).

M. Auguste Machin, de Paris, dont la luxueuse installation comprenait, en outre de produits variés de biscuiterie et pâtisserie, une boulangerie-pâtisserie modèle qui permettait de se rendre un compte très exact des progrès réalisés en France et à Paris notamment, dans l'industrie du pain.

Il est à remarquer, qu'en travaillant, en panifiant sur place, M. Auguste Machin et ses collaborateurs, en premier lieu M. Vivant Machin, ont initié les visiteurs, toujours nombreux, aux divers systèmes de panification anglaise, viennoise et française.

LES RÉCOMPENSES

Les opérations du Jury n'ont soulevé aucune observation. Les Grands prix du Groupe 87 ont été décernés à MM. Bozon-Verduraz, Olivari, Cousin-Devos et à la Société Ame des amidonneries et rize-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ries, de France ; MM. M. Bertrand et Cie, L. et T. Bloch, Boudier, Brusson, Berr frères ont obtenu des Médailles d'or et la Compagnie Sampo, MM. Gabriel Segaust, J. Valler, A. Troubat, Burelle, Le Bihan et L. Coquelin, des Médailles d'argent.

Dans le groupe 88, les Grands prix ont été décernés à la Manufacture dijonnaise des Biscuits Pernot, à MM. Werner, constructeurs et Vivant Machin, collaborateur de M. Auguste Machin, qui avait été mis hors concours comme membre du Jury. M. Charpentier a obtenu une Médaille d'or et MM. Bizot et Bouyssi une Médaille d'argent.

Ces récompenses démontrent bien l'importance et la valeur technique de cette modeste partie de la Section Française.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Il est incontestable qu'en dépit de leur petit nombre, les exposants des Groupes 87 et 88 ont donné une idée suffisante de la supériorité de notre industrie alimentaire et de nos continuels perfectionnements. Sans doute au point de vue de certains articles, notre commerce d'exportation (pâtes alimentaires, biscuits, farineux spéciaux) se ressentira du succès que nous avons obtenu. Mais, en raison de notre situation agricole, il n'y a pas lieu d'envisager un accroissement de notre trafic en farines et céréales ; la France parvient sans doute à se suffire à elle-même quant aux blés tendres destinés à la panification ; seulement elle reste tributaire de l'étranger (y compris les Etats-Unis) pour les blés durs destinés à la fabrication des pâtes alimentaires, biscuits, etc...

En ce qui concerne la boulangerie, il serait superflu d'insister : le pain n'est pas un article d'exportation.

L'Exposition particulière de M. Auguste Machin a du moins contribué à Saint-Louis à accentuer la renommée de la boulangerie française. En effet, l'affluence était chaque jour considérable autour des pétrins mécaniques, des fours perfectionnés, des comptoirs, et c'est avec une vive attention que l'on suivait toutes les opérations du travail, pétrissage, manipulation de la pâte, cuisson, etc... La bou-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

langerie-pâtisserie apportait un peu plus de vie et de pittoresque à la Section française.

On sait que la boulangerie parisienne est sans rivale au monde.

Les Américains dont les progrès dans toutes les branches de l'activité industrielle sont si remarquables, ne manqueront pas de s'inspirer de cette bonne leçon de choses, et ils amélioreront dans leurs villes populeuses, la préparation du pain. Ainsi ils compléteront, dans l'intérêt du consommateur, les améliorations capitales qu'en moins de vingt ans, ils ont su réaliser dans leur minoterie et dans la culture des céréales. Cette culture des céréales ne cesse pas de s'étendre dans les vallées du Mississipi et du Missouri.

Une autre preuve, particulièrement convaincante, de notre développement industriel, a été fournie par les amidons de la Société anonyme des amidonneries et rizeries de France (M. E. Verley, administrateur-délégué) et la maison Cousin Devos. Les connaisseurs se sont vivement intéressés aux produits d'extrême finesse qu'elles exposaient.

Les pâtes alimentaires françaises, au contraire des articles déjà signalés, et des riz, farines de riz, peuvent donner lieu à un important mouvement d'affaires avec les Etats-Unis d'Amérique et plusieurs pays d'Europe. Notre réputation est ancienne, MM. Olivari, Bozon-Verduraz, Bertrand et Cie, Boudier, Brusson, Burelle l'ont certainement accentuée par la supériorité des produits qu'ils exposaient; et il faut souhaiter qu'ils recueillent les bénéfices d'une augmentation des exportations qui ne peut manquer de se produire. Leur initiative a été des plus louables.

Nos exposants présentaient des pâtes alimentaires ordinaires et des pâtes de luxe, des vermicelles, macaroni, nouilles, etc.... qui soutenaient, on ne peut mieux, la comparaison avec les plus célèbres marques de Gènes et de Milan.

Quant à la biscuiterie, l'Exposition de la Grande Manufacture Pernot, universellement connue depuis plus de trente années et dont les biscuits de toutes sortes s'imposent à la consommation, a suffi pour marquer notre prépondérance.

Certes, notre biscuiterie a des rivales à l'étranger, en Angleterre, en Espagne, en Italie, aux Etats-Unis également, mais, en vérité, la Maison Pernot s'est hautement distinguée en montrant la puissance de sa production, en plaçant sous les yeux du public une collection de biscuits secs et sucrés variés à l'infini.

Pourtant, cette industrie n'est pas très ancienne en France. Il y a

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

moins d'un demi-siècle, nous ne fabriquions que des produits secondaires, excellents sans doute, mais sans caractère artistique, presque incapables de « pousser à la consommation ». Il ne s'agissait alors que de ces biscuits à la cuillère, à pâte molle, petits gâteaux massifs, dont l'archaïsme nous étonne en présence de ces produits légers, fondants, croquants, d'une finesse exquise, qui triomphent au dessert et dont nos biscuiteries sont de plus en plus prodigues.

En biscuiterie comme en n'importe quelle industrie, la mécanique a permis les plus heureuses transformations.

Avec la Manufacture Pernot, MM. Charpentier d'une part et Bizot et Bouyssi, d'autre part, qui avaient exposé des spécialités (biscuits de Lorraine, biscuits aux sels de Vichy), l'Exposition de notre biscuiterie a répondu à toutes les espérances.

Enfin, de très vives félicitations doivent être adressées à MM. Le Bihan, de Madagascar, et Laurent Coquelin, de l'Ile de la Réunion. En soumettant à l'appréciation du public américain des fécules de manioc, d'arrow-root, de sagou, des tapiocas, etc..., ils ont eu le mérite de démontrer que notre Section industrielle coloniale est plus vive qu'on ne l'a quelquefois supposé. Nos colons de Madagascar et des îles voisines peuvent avoir, surtout au point de vue de nombreux produits alimentaires, de fécondes initiatives. Ils trouveront en France et à l'étranger des débouchés avantageux.

C'est ce qu'a prouvé d'ailleurs à Saint-Louis, M. Boudier, de Paris, dont les tapiocas n'ont pas manqué d'être appréciés à leur juste valeur.

En somme, et pour nous résumer, les exposants des Groupes 87 et 88 ont coopéré d'une façon très appréciable au succès général de la Section française. Pour la plupart d'entre eux, les sacrifices consentis ne recevront pas le dédommagement naturel qui résulte d'une accentuation du trafic international et en particulier du développement des relations commerciales entre la France et les Etats-Unis. Les farineux ordinaires, les amidons, le pain et la pâtisserie fraîche, etc... soit par l'état actuel du marché et de la production agricole française, soit par leur nature même, n'entrent pas dans la catégorie des produits d'exportation. Mais ces exposants se sont montrés heureux d'avoir contribué au bon renom de la France dans la Grande République américaine.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. LECOURT

GROUPE 89

CONSERVES DE VIANDES, DE POISSONS, DE LÉGUMES ET DE FRUITS

Le Groupe 89, affecté aux conserves de viandes, de poissons, de légumes et de fruits, relevait du Département H (agriculture), et occupait dans le Palais, parmi la série des Groupes de l'alimentation solide : 86 à 90, un emplacement très suffisant. Il comprenait dans l'ensemble, 221 exposants dont 113 pour les États-Unis, 22 pour l'Italie, 26 pour le Portugal, 13 pour le Japon, 17 pour la France et 4 pour ses colonies, etc...

Nous abordons immédiatement l'examen sommaire de quelques-unes des principales Expositions du Groupe :

Dans la Section française, l'industrie des conserves alimentaires était représentée par les maisons suivantes, assez connues en général, pour que la simple mention de leur nom suffise : Chevallier-Appert (Paris), Daburon frères (Paris), Dandicolle et Baudin (Bordeaux), Delory (Lorient), Fichot-Landrin (Paris), Fontaine (Paris), Hottot (Paris), Lecourt (Sèvres), Lehucher (Paris), Masser et Elbel (Nancy), Ouizille (Lorient), Petit-Jean et Cie (Paris), Charles Prevet et Cie (Paris), Price et Cie (Bordeaux), Teyssonneau (Bordeaux), Tivollier (Toulouse), Trouette (Paris), Bessis (Tunisie), Borg (Algérie), Corneille (Martinique), Pilato (Algérie).

La Section des États-Unis nous retiendra plus longtemps en raison même de son caractère différent et des éléments de comparaison qu'elle propose à nos réflexions.

Quand nous disons États-Unis, nous exagérons un peu, attendu que beaucoup de maisons des plus réputées et des plus considérables, s'étaient abstenues de paraître à une Exposition où elles ne voulaient voir qu'une manifestation provinciale. Toujours la vieille

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

rivalité de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud. C'est ainsi que les colossales maisons Armour, et Libby Mac O'Neill et Libby de Chicago brillaient par leur absence.

Malgré ces lacunes, la Section américaine était fortement représentée.

Au premier rang, nommons la Californie dont les maisons faisant les « Sardines » préparées, les conserves de fruits séchés, d'olives, d'huiles, de légumes, les conserves de saumon, de homard et de crevettes ont acquis une importance et une réputation mondiales qu'elles doivent en partie à leur admirable outillage. La Central California Camerus produit 400 boîtes de fruits à l'heure, la maison J. K. Armsby de San José atteint une production de 1.500.000 kilos en un mois. Nommons encore l'Alaska Packers Association qui réunit 23 fabriques et occupe 7.500 ouvriers à la mise en boîtes du saumon dont elle livrait à la consommation en 1903, 3.500.337 caisses représentant 168.016.176 boîtes d'une livre anglaise (452 grammes). On ne sera pas surpris que l'Alaska Packers Association ait obtenu un Grand prix.

La Grande-Bretagne et ses Colonies n'avaient que deux représentants, par suite, sans doute de cette opinion, que les États-Unis ne sauraient offrir un large débouché à des conserves alimentaires de provenance étrangère.

Dans la Section allemande, 8 exposants. — La charcuterie domine : saucisses de Francfort, jambons, etc...

Le Portugal avait 24 représentants qui exposaient des conserves de fruits, de légumes, d'olives et surtout de sardines. L'industrie sardinière dans ce pays a pris un grand développement, surtout depuis l'émigration vers le Sud des bancs de sardines bretonnes. Ses produits, malgré leur infériorité relative, commencent à faire aux nôtres une concurrence sérieuse.

L'Italie comprenait 22 représentants qui exposaient surtout des produits de charcuterie, saucissons, mortadelle, jambons, rien de très intéressant.

Expositions moins intéressantes encore en Autriche, en Chine, au Mexique.

Par contre, le Japon, avec ses 13 exposants de fruits séchés, de pickles, de jambons, de conserves de viandes a fait un effort remarquable pour concurrencer les nations européennes, un effort qui ne doit pas passer inaperçu.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

CONCLUSIONS

De cet examen, il ressort que la France maintient sa supériorité dans l'art de préparer les conserves alimentaires et qu'au point de vue de la variété et de la perfection des produits, elle ne craint aucune comparaison. Les résultats officiels le prouvent : elle a obtenu à Saint-Louis, dans le Groupe 89, 20 récompenses dont 4 Grands prix, pour 21 exposants, alors que les Etats-Unis recevaient 75 récompenses dont 15 Grands prix pour 113 exposants. — L'Allemagne, 8 récompenses dont 1 seul Grand prix pour 8 exposants. — Le Portugal 15 récompenses dont 1 seul Grand prix pour 26 exposants...

Mais il ne serait pas sage de s'en tenir à cette seule agréable constatation. La question des débouchés extérieurs met en jeu d'autres facteurs que celui de la supériorité absolue : le prix de revient notamment qui par suite de la cherté de la matière première et de la main-d'œuvre est plus élevé en France que dans la plupart des pays étrangers ; d'où, pour notre industrie un sérieux désavantage que peut cependant atténuer une substitution plus fréquente de la machine à la main-d'œuvre. Dans la lutte avec l'Amérique, sur le terrain limité du Groupe 89, il est pour nous deux causes d'infériorité plus difficilement remédiables : l'immensité même du territoire américain qui réunit tous les climats et par conséquent toutes les cultures végétales et animales ; la politique ultra-protectionniste du Gouvernement américain.

Mais si nos compatriotes doivent renoncer à l'espoir de conquérir au delà de l'Atlantique un marché très étendu, ils auraient tort d'abandonner toute idée de lutte : en s'attaquant de préférence (avec des articles alimentaires de luxe) à une clientèle de choix, toujours prête à payer la supériorité, ils peuvent vaincre.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. MIGNOT

GROUPE 90

SUCRES ET PRODUITS DE LA CONFISERIE, CONDIMENTS ET STIMULANTS

Ce Groupe, le dernier de la série des Groupes de l'alimentation solide (Département H, Agriculture), comprenait les sucres et produits de la confiserie, condiments et stimulants.

Adoptant avec le Rapporteur, M. Mignot, un mode de classement un peu moins sommaire, nous passerons successivement et très brièvement en revue : 1° les sucres ; 2° les chocolats ; 3° les confiseries ; 4° la vanille ; 5° les sels ; 6° les piments, épices et les condiments simples ; 7° les vinaigres, moutardes, sauces et stimulants ; 8° le maté ; 9° les essences.

1° Les Sucres.

Les sucres occupaient dans le Groupe une place prépondérante.

L'industrie sucrière a pris depuis quelques années aux Etats-Unis un développement colossal. Elle fabrique trois sortes de sucre : sucre de betterave, de canne et d'érable. Ces trois fabrications sont d'importance inégale et ont des destinations différentes. Le sorgho a été à peu près abandonné.

La culture de la betterave, de date récente aux Etats-Unis, se traduisait en 1903, par une production en sucre de 247.563 tonnes et occupait 50 usines.

La fabrication du sucre de canne, en grande augmentation aussi, est passée de 89.000 tonnes en 1877, à 292.000 tonnes en 1903.

Quant à l'érable, sa sève, très riche en sucre est employée surtout sous forme de sirop. Cette fabrication tend à baisser.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Aux sucres produits aux Etats-Unis, il faut ajouter ceux provenant de Porto-Rico, les îles Hawaï, les Philippines et avant tout Cuba, dont la production sucrière s'élevait en 1903-1904, à 1.200.000 tonnes, importées pour les 9 dixièmes en Amérique. Si formidable que soit cette production, elle ne suffit pas encore à la consommation des 80 millions d'Américains qui, pour le surplus de leurs besoins s'adressent à l'étranger et notamment à Java.

De ce tableau, il ressort que les sucres européens ne doivent pas espérer de grands débouchés aux Etats-Unis qui ne tarderont sans doute guère eux-mêmes, du fait de la surproduction, à devenir exportateurs.

Un mot maintenant sur quelques-unes des principales Expositions sucrières :

Aux Etats-Unis, notons les Alamitos Sugar Co, la Colorado Sugar Beet Exhibition, la Ed. H. Cummingham Co, etc... L'Etat de Michigan qui compte le plus grand nombre de fabriques s'était abstenu.

Dans les pays protégés par l'Union, à remarquer : les Expositions de Cuba, de Porto-Rico, etc.

Dans la Section française, au premier rang, la fameuse raffinerie Say qui a produit en une année jusqu'à 180 millions de kilogrammes de sucre ; la raffinerie de Saint-Louis et une fabrique du Pas-de-Calais.

Au Brésil, 24 fabriques de sucre de canne (Exposition importante).

La glucose, sucre incristalisable fabriqué généralement avec de la fécule ou de l'amidon provenant du maïs, se consommant en pain ou en sirop, ne figurait qu'aux Sections des Etats-Unis et du Canada.

2° Chocolat et cacao en poudre.

La fabrication du chocolat, mélange de sucre et d'amandes de cacao grillées et broyées et dont les variétés sont très nombreuses, a pris un peu partout une grande extension et particulièrement aux Etats-Unis. Là, elle s'est accrue au point de passer de 6.640.980 francs en 1880 pour 4 usines, à 49.297.579 francs en 1900 pour 24 établissements.

D'autre part, les importations de chocolat, malgré l'accroissement de la population y sont en baisse. Pourtant, nos chocolats étant plus fins que les chocolats américains, les fabricants français auraient chance de prospérer aux Etats-Unis à condition de s'y installer.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Dans la Section américaine, un seul exposant très important, la maison Walter Backer et C° de l'Etat de Massachusets.

En France, cinq industriels : Maisons Menier, Bansillon et C^ie^, Vinay, Franchomme et Fauchille, Mignot et C^ie^, de Reims.

Rien de très particulier à signaler aux autres Sections étrangères.

3° Confiserie. — Confitures.

Terme très large qui embrasse toutes les préparations sucrées, la confiserie peut se diviser en deux catégories : confiserie fraîche et confiserie de conserve, et comprend d'innombrables espèces et variétés, depuis la dragée, le bonbon, jusqu'aux confitures, gelées, fruits confits, etc...

Dans cette Classe signalons, le citron candi d'Italie, les fleurs d'orangers candies d'Espagne, le sucre soyeux et léger comme une ouate de M. Calvin S. Morris, fabriqué par l'ingénieuse machine Koch's Silk Candy Machine. Les Etats-Unis exposaient beaucoup de fruits confits, de pâtés, etc...

Au demeurant l'Exposition de la France était de beaucoup sinon la plus abondante, du moins la plus brillante, justifiant par la qualité de ses produits la vieille réputation du pays qui eut toujours la faveur des gourmets et connaisseurs en friandises : nous citerons dans notre Section entre autres délicatesses appréciées du Jury étranger, les dragées de M. Rebours, de Troyes, les chocolats et dragées de la maison Vinay, les bonbons de miel de la maison Robert, de Pithiviers, les fruits confits et pâtés de la maison Reboulin, d'Apt, les pâtes d'Auvergne, les confitures Pernet de Bar-le-Duc.

Vanille.

En même temps que baissait le prix de la vanille, fruit parfumé d'une orchidée qu'on rencontre à l'état sauvage, et qu'on cultive dans des plantations, sa production augmentait.

Le Mexique en récolte 50 à 60.000 kilos par an et sa vanille est la première du monde.

Nos colonies, Mayotte, Bourbon, la Réunion, Madagascar, la pro-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

duisent aussi en grandes quantités et d'une qualité à peine inférieure à la mexicaine.

Ici, le Mexique venait en tête avec la maison Tremari, très réputée, qu'un Grand prix récompensa.

Dans notre Section, 2 Médailles sont accordées à M. Leroux de Villiers.

Sel.

Exposition limitée. — Deux sortes de sels en présence : sels marins et sels gemmes. Les Etats-Unis doivent faire un appel partiel à l'importation étrangère qui, en 1904, leur a fourni 154.993.724 kilos de sels.

Remarquable Exposition de l'Egypte qui avec la Port-Saïd Salt Co a obtenu un Grand prix.

Épices.

Encore un terme très général qui comprend des choses fort diverses : cannelle, cardamone, muscades, clou de girofle, piments, poivre, condiments, moutardes et même vinaigres.

Les épices étaient fortement représentées à Saint-Louis. C'est qu'elles jouent un grand rôle dans l'alimentation américaine dont elles relèvent la fadeur. Un seul exemple : il a été importé en Amérique 6.432.680 kilos de poivre dans la seule année 1904.

Citons, dans l'Exposition américaine, les maisons Heintz et Cie, Schotten, Dodson Braun et Cie, etc...

Dans la Section française, où figuraient 5 exposants, les moutardes Grey-Poupon de Dijon, les moutardes à l'estragon Maille, les conserves de vinaigre Tellière, les vinaigres d'Orléans des maisons Villmart et Breton, tous produits récompensés par des Médailles d'or.

Le Maté.

Qui désigne à la fois l'arbre, la feuille et la boisson tonique qu'on en prépare, se récolte et se consomme dans l'Amérique du Sud. Le Brésil était le seul exposant de maté et dans cette catégorie il a triomphé seul, principalement avec la grande maison Darangeira.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les Essences.

Une seule à mentionner ici, celle de menthe qu'exposait le Japon dont la maison Watanabe de Yamataken a obtenu un Grand prix.

Ici s'arrête cette revue des produits du Groupe 90. Elle fait ressortir, dans l'ensemble la supériorité de la fabrication française, qui s'est affirmée surtout pour les chocolats, les fruits confits, les confitures et les vinaigres, et a été d'ailleurs consacrée par le verdict du Jury :

La France a, en effet, remporté 5 Grands prix, 10 Médailles d'or, 4 Médailles d'argent, en tout 19 récompenses pour 20 exposants dont 1 hors concours. Aucun Etat n'a obtenu une proportion aussi forte de récompenses.

Pour nos industries du Groupe 90, ce résultat, est un encouragement précieux à la lutte économique, même sur la terre étrangère. Elles peuvent se créer un marché important en Amérique où elles rencontrent, il est vrai, un obstacle, le tarif prohibitif, mais qu'il leur est possible de tourner en transportant leurs procédés de fabrication et leur fabrication de l'autre côté de l'Atlantique.

RAPPORT DU DOCTEUR LÉON MEUNIER

GROUPE 91

EAUX MINÉRALES ET GAZEUSES

Les Groupes 91, 93, 94 ont été réunis dans un même Comité au point de vue de l'admission et de l'installation.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

INSTALLATION

L'installation du Groupe 91 a été confiée à M. Bugeon, architecte, 21, rue des Archives. Il occupait dans le Palais de l'Agriculture une surface totale de 100 mètres carrés.

EXPOSANTS

L'installation se composait de vitrines construites sur un type uniforme, vitrines dans lesquelles étaient rangées les bouteilles d'eaux minérales.

Le nombre des exposants dans le Groupe des eaux minérales se répartissait ainsi :

Angleterre	2
Autriche	5
Allemagne	1
Etats-Unis	32
France	9
Japon	2
Mexique	5

L'Exposition des Etats-Unis se divisait elle-même ainsi, selon les Etats :

Californie	5
Chicago	3
Georgie	1
Indiana	1
Nouvelle-Orléans	3

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

New-York	9
Ohio	2
Philadelphie	1
Pensylvanie	1
Saint-Louis	1
Texas	1
Wisconsin	4

L'Exposition de toutes ces puissances comprenait presque exclusivement une installation en vitrine. Toutefois l'Allemagne (Appollinaris) et un certain nombre d'Expositions américaines occupaient des surfaces importantes avec fontaines jaillissantes, reproduisant les sources exposées. A ces Expositions il était fait aux visiteurs une distribution abondante des eaux exposées.

EXPOSITION FRANÇAISE

L'Exposition française était représentée par 9 exposants que nous décrirons succinctement :

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, boulevard des Capucines, à Paris, fondée depuis 1853. — Cette Compagnie exploite les établissements et les sources composant le domaine de l'Etat, à Vichy (Allier).

Cette Compagnie qui emploie 800 personnes, exposait des eaux minérales, des sels extraits de ces eaux, ainsi que des pastilles et comprimés aux sels de Vichy.

Elle a expédié en 1903, plus de 17 millions de bouteilles.

Son installation à Saint-Louis comprenait 6 mètres de vitrine.

Société des Eaux thermales de Lamalou-les-Bains, Cère et Cie, Société en commandite à Lamalou-les-Bains (Hérault), fondée depuis 1610. Cette Société emploie de 40 à 50 ouvriers et les statuts de la Société prévoient un prélèvement sur les bénéfices pour allocations aux employés.

Son installation à Saint-Louis comprenait 1 mètre de vitrine.

Compagnie des Eaux Minérales de Pougues, 15, rue Auber.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Paris. — L'autorisation d'exploitation de la source Saint-Léger, date de 1670. Le nombre des employés est de 70, en hiver, et de 120, en été.

Son installation à Saint-Louis comprenait 2 mètres de vitrine.

Sources minérales de Bussang (Vosges), Hinzelin, administrateur, rue Saint-Dizier, à Nancy.

Son installation à Saint-Louis comprenait 1 mètre de vitrine.

Société de l'Etablissement Thermal de Bagnole-de-l'Orne (Orne). — La prise de possession de la Société actuelle date d'avril 1896. Elle emploie 100 personnes. Son installation à Saint-Louis comprenait l'envoi de 12 bouteilles.

Société Civile des Eaux naturelles de table de la source de la Villa Bornala à Nice, société fondée le 1er août 1902. L'exploitation emploie 12 personnes. Les ventes dépassent 150.000 bouteilles, elle exposait 6 bouteilles.

Plagniol de James à Marseille (B.-du-R.), expose des eaux minérales de Vichy, source Dubois, a un emplacement de 2 mètres.

Sambuc, de la Martinique.

Kestner (Paul), 5, rue de Toul, à Lille (Nord).

Constructeur d'appareils s'appliquant au traitement des eaux minérales et à la production économique d'eau potable artificielle, obtenue par la distillation en grand. La Maison comprend : 5 ingénieurs, 15 dessinateurs et 4 employés à la comptabilité. 1 mètre de vitrine.

RÉCOMPENSES

Les récompenses accordées ont été les suivantes pour les exposants français :

Grands prix :

Compagnie fermière de l'Etablissement thermal de Vichy.

Société des Eaux thermales de Lamalou-les-Bains.

Médailles d'or :

Compagnie des Eaux minérales de Pougues.

Sources minérales de Bussang.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Médailles d'argent :

Kestner, à Lille.
Société de l'Etablissement thermal de Bagnole-de-l'Orne.

Médailles de bronze :

Plagniol de James, à Marseille.
Sambuc, à la Martinique.

CONCLUSIONS

Le but de ce travail n'est pas de faire une étude médicale des eaux minérales américaines. Toutefois, l'impression qui se dégage de l'Exposition de Saint-Louis, c'est que les eaux américaines cherchent de plus en plus à se mettre en parallèle avec les eaux minérales françaises, comme on peut s'en rendre compte par quelques exemples d'eaux minérales dont nous donnons le principal élément thérapeutique en dissolution :

Acide carbonique : White Rock Mineral C° (Etat de Wisconsin) : eau de table préparée artificiellement.

Bi-carbonate de soude : toutes les eaux de l'état de New-York-Saratoga-Vichy.

Sulfate de soude et de magnésie : West Baden Springs Water C° (Etat d'Indiana).

Sels de lithine : Rock Country Mineral Water (Etat de Wisconsin).

Nitrates : Abita Springs Water C° (Nouvelle-Orléans).

Ces exemples, dont la composition chimique et même les dénominations rappellent certaines sources françaises, font comprendre combien cette évolution peut être nuisible aux intérêts des eaux minérales françaises.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE MM. MANDEIX, CALVET ET BOUTELLEAU

GROUPE 92

VINS ET EAUX-DE-VIE

ADMISSION

Le Groupe 92 comprenait :

Classe 564 : Vins ordinaires rouges et blancs. — Madère, Porto.

Classe 565 : Vins de liqueurs et vins cuits. — Jus de raisin non fermenté.

Classe 566 : Vins mousseux.

Classe 567 : Eaux-de-vie.

A sa tête était un Comité de 42 membres dont 14 appartenaient à la région de Paris et 28 à toutes les autres contrées de la France. Il avait pour :

Président	MM. Henry Turpin, de Rouen et Bordeaux.
Vice-présidents. .	Sabot, de Paris.
	Sterne, de Nancy.
	Charton, de Beaune.
	Mauvigney, de Bordeaux.
	Courthial, de Montpellier.
Secrétaires . . .	Belleau, de Reims.
	Soualle, de Pont-Saint-Maxence.
	Tricoche, de Jarnac.
	Karrer, de Saint-Denis.
Trésorier	Malaquin, de Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Une ardente propagande leur permit de grouper un nombre d'exposants important. Lorsqu'à Chicago on comptait 139 exposants et à Bruxelles 594, on est arrivé à Saint-Louis à 1.478 dont 638 appartenant à la Gironde.

Ce remarquable résultat était dû pour une part à la collaboration de la production qui a répondu avec entrain à l'appel du Commerce.

Les travaux du Comité ont duré dix-sept mois.

INSTALLATION

Il fut procédé à l'installation par les soins du Comité d'admission transformé en Comité d'installation. La tâche matérielle en fut confiée à M. Bugeon, architecte, et à M. Chevalié fils, entrepreneur.

Il fut décidé, afin de favoriser spécialement les propriétaires récoltants, d'admettre des Expositions individuelles (que l'on grouperait par région) de trois bouteilles seulement moyennant un forfait de 45 francs.

Le tarif était le suivant pour un mètre :

680 francs pour 48 bouteilles en vitrines acajou adossées.

550 francs pour 48 bouteilles sur gradins acajou adossés.

Ces prix comprenaient à forfait, le transport, assurance, déballage, installation, gardiennage, nettoyage, ornementation, distribution de cartes et prix courants et présentation des produits au Jury.

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

Le Groupe 92 était situé à l'extrémité Sud-Ouest de l'emplacement réservé à l'Exposition française dans le Palais de l'Agriculture qui était le plus vaste de l'Exposition.

Par la variété de sa composition, par la valeur incomparable des produits, pas le bon goût de son aménagement, il tenait la tête des Groupes étrangers du même ordre.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Un oubli des organisateurs américains avait fait reléguer dans des caves obscures des produits destinés à la dégustation et similaires à ceux exposés. Cette disposition fâcheuse faillit créer de graves ennuis en rendant presque impossible un classement méthodique.

Une critique s'impose. Il semble que nous nous préoccupions trop, en France, d'utiliser, coûte que coûte, les espaces concédés. Cela manque d'air et de mouvement et l'intérêt s'en trouve diminué; une disposition originale suffit souvent pour attirer l'attention et la retenir.

JURY DES RÉCOMPENSES

Le Jury international se composait de :

1° Les Jurys de Groupes, nommés par les nations intéressées à raison de 2 % du nombre de leurs exposants.

2° Les Jurys de Départements, comprenant les Présidents et Vice-Présidents de Jurys de Groupes plus deux membres du Conseil des Directeurs.

3° Le Jury supérieur composé des Présidents et Vice-Présidents des Jurys de Départements, de divers fonctionnaires américains et de deux Commissaires généraux étrangers pris parmi les pays comptant le plus grand nombre d'exposants.

Bien qu'ayant réservé 60 % des places dans les Jurys à leurs nationaux contre 40 % de jurés étrangers, les Américains n'ont jamais fait usage de ce droit. Cependant il y eut à tenir compte de cette disposition au cours des opérations du Jury.

Le Jury du Groupe 92 comptait : 3 Allemands, 8 Américains, 1 Autrichien, 1 Argentin, 1 Brésilien, 14 Français, 1 Italien et 2 Portugais.

Les Classes 564, 565 et 566 avaient comme rapporteur M. Calvet, la Classe 567, M. Boutelleau, et le rapporteur général était M. Maxdeix.

Les travaux commencèrent le 3 septembre, sous la vice-présidence de M. Kester, de Paris, M. Konta, autrichien, ayant été nommé secrétaire et M. Taylor, chef du Département de l'Agriculture, président d'honneur.

La nomination du Président, sur la demande de M. Taylor avait

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

été retardée par suite de nombreux vides dans les Jurys étrangers.

La tâche que s'étaient proposée les Jurés français était principalement de faire reconnaître d'une façon définitive par tous les pays représentés nos droits absolus sur nos marques d'origine. Ils y réussirent. C'est ainsi que certains exposants étrangers ayant fait figurer des vins mousseux sous la désignation de Champagne, il fut proposé de les écarter complètement. Par la suite, dans un esprit de conciliation, l'exception de bonne foi fut admise pour quelques-uns mais cette exception n'enlevait rien à la portée du principe admis, car les bénéficiaires de cette mesure, pour concourir à nouveau pour les autres produits de leur exposition, durent s'engager sur l'honneur, pour l'avenir, à ne pas se prévaloir de leur récompense, en faveur de leurs produits incriminés.

Avant la fin des opérations, le Jury américain se trouvant au Complet, M. Lachmann fut nommé président du Jury du Groupe 92.

La France obtenait 321 récompenses dont 23 Grands prix, tandis que les autres nations réunies arrivaient au chiffre de 382 dont 33 Grands prix.

JURY DE DÉPARTEMENT

Le Groupe 92 était incorporé dans le Département H. M. KESTER fut nommé vice-président du Jury de Département et M. MANDEIX en fut le secrétaire interprète. Ce Jury ratifia les décisions des Jurys de Groupes après un violent incident soulevé par les délégués allemands au sujet des marques d'origine.

JURY SUPÉRIEUR

Les Jurés français étaient :

MM. GÉRALD, KESTER, MABILLEAU et GÉRIN-LAJOIE.

Les Jurés allemands aidés des Commissaires généraux anglais, autrichiens et hongrois soulevèrent à nouveau la grave question d'ori-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

gine, mais grâce à l'énergie de M. Gérald, ils furent à nouveau battus par 51 voix contre 7.

Le 15 octobre, à la suite de cet incident, et comme sanction pour l'avenir, M. Taylor, chef du Département de l'Agriculture, fit adopter une motion montrant la nécessité, pour les Expositions futures, de promulguer et mettre en vigueur un règlement strict prohibant l'examen de tous produits portant des étiquettes ou des marques qui seraient, sous un rapport quelconque, fausses ou trompeuses et manifestement propres à induire en erreur.

En outre, toutes les récompenses étaient homologuées.

CONCLUSIONS

L'importation des vins français aux États-Unis n'a guère progressé, sauf cependant en 1902 et cela est dû à l'extension de la culture dans ce pays et aussi à l'usage très répandu de l'eau glacée comme boisson courante, et à l'influence des nombreuses ligues de tempérance. La grosse part, parmi les vins importés, revient aux vins fins, les vins de Champagne en tête.

Il faut remarquer qu'à l'avenir le « New pure food law » rendra très délicate cette partie de nos importations.

L'importation des spiritueux et liqueurs a par contre sensiblement augmenté malgré les droits protecteurs très élevés destinés à favoriser l'industrie américaine naissante des liqueurs.

En ce qui concerne les vins, notre concurrent le plus direct est le vignoble californien qui prend chaque jour un développement redoutable, et d'autant plus que les viticulteurs de Californie ont aujourd'hui la prétention de produire des qualités semblables aux meilleurs crus de notre Bourgogne et de notre Bordelais. Ne vendent-ils pas aussi du Porto et du Madère de leur récolte ! Les vins de Californie représentent 60 % de la production vinicole totale des Etats-Unis.

L'Exposition de Saint-Louis si elle nous a rapporté des satisfactions d'amour-propre sans précédentes nous a appris à connaître nos rivaux. Nous ne devons pas les mépriser car il nous faudra compter avec eux. Grâce à une plus grande activité et aussi au soutien qu'apportera le

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Gouvernement français aux entreprises commerciales de nos nationaux à l'étranger, le prestige incontestable qu'exerce la supériorité de nos produits nous permettra de voir augmenter rapidement notre chiffre d'affaires dans la grande République du Nouveau-Monde.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. CHASTENET

GROUPE 93

SIROPS ET LIQUEURS; SPIRITUEUX DISTILLÉS; ALCOOL COMMERCIAL

COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION DU GROUPE 93

Le Comité d'Admission et d'Installation du Groupe 93 (Sirops, liqueurs et spiritueux) que présidait M. Galland, distillateur à Saint-Denis (Seine) n'a rien ménagé pour obtenir une large participation française à l'Exposition des sirops, liqueurs et spiritueux de Saint-Louis.

Ses efforts ont été couronnés de succès, les opérations du recrutement ont pleinement réalisé les espérances qu'il était en droit de concevoir.

On peut en juger par l'examen des résultats acquis : 104 exposants français plus une collectivité de 138 unités ont répondu à son appel et ont prouvé, par la supériorité de leurs produits que la France tient le premier rang de beaucoup dans la fabrication des liqueurs.

Le Groupe 93 disposait d'un emplacement spacieux dans un cadre qui en rehaussait la distribution, le Pavillon de l'Agriculture et de la Section française dessinait au sein de ce Groupe un ensemble harmonieux.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

La disposition savante des installations, la décoration joyeuse et fraîche des vitrines françaises, tout donnait l'impression d'une organisation à la fois imposante et gracieuse.

Parmi les maisons françaises qui s'étaient particulièrement distinguées, nous devons citer :

La Société Cusenier qui, dans un stand orné d'affiches artistiques présentait sa fameuse absinthe oxygénée.

MM. Violet frères qui avaient tenu à montrer en même temps que de nombreux échantillons de leur byrrh, les plans de leurs usines et de leurs chais à Thuir (Pyrénées-Orientales).

La Maison Dubonnet dont le quinquina rayonnait au milieu des caricatures représentant les plus connus de nos hommes politiques en train de déguster le vin fortifiant.

Ajoutons que :

MM. Chastenet frères, de Périgueux, membres du Jury avec leur pippermint et leur quinquina des Princes,

M. Cazalis, membre du Jury, avec son vermouth Soleil,

Et M. Bertrand, membre du Jury, avec son Amara Blanqui — faisaient très bonne figure.

NATIONALITÉS EXPOSANTES AU GROUPE 93

Les opérations du Jury ont commencé par l'examen de la Section française.

Pour 104 exposants individuels, la France s'est vue attribuer 36 Grands prix, 22 Médailles d'or, 19 Médailles d'argent et 24 Médailles de bronze.

Si on remarque que 4 exposants français étaient hors concours comme membres du Jury, on est en droit de dire qu'une telle proportion de récompenses est un véritable triomphe pour notre industrie de la distillation.

Disons quelques mots des autres pays.

L'Italie se faisait remarquer non seulement par le nombre des exposants, mais encore et très fréquemment par l'excellence des produits.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

D'une façon générale, les Italiens ont un goût inné pour la décoration. C'est certainement dans ce pays que nous avons trouvé la présentation de bouteilles la plus élégante avec un genre d'étiquettes du plus artistique effet. L'Exposition des fratelli Branca de Milan, avec sa pyramide de vermouth et de fernet était peut-être la plus belle du Groupe. Parmi les hautes récompenses 4 Grands prix ont été décernés aux Italiens.

L'Allemagne exposait du kirsch et du kummel excellents et se distinguait par des installations élégantes et une complaisance rare à faciliter la dégustation. Gilka et Karl Mampe ont obtenu 2 Grands prix.

Le Mexique exposait beaucoup et particulièrement du mezcal, eau-de-vie tirée du maguey, sorte de palmier, mais ne brillait pas par la qualité des autres produits.

Porto-Rico, Nicaragua, Cuba, Haïti exposaient surtout du rhum de bonne qualité.

Le Guatémala du whisky.

Le Vénézuéla faisait apprécier ses bitters angostura ainsi que d'excellent rhum, le meilleur peut-être que le Jury ait dégusté.

Le Brésil signalait à l'attention des visiteurs un grand nombre de liqueurs spéciales aux vertus curatives, surtout des vermouths et des amers.

La République Argentine présentait sur de belles étagères des vermouths, des amers et des fernets, liqueurs si populaires dans les pampas de l'Amérique du Sud où elles sont un adjuvant indispensable de la grande boisson nationale, le maté.

L'Autriche exposait peu mais fort bon. L'excellent marasquin de Zara a encore une fois justifié sa réputation. La distillation autrichienne est irréprochable. Le Jury l'a couverte de lauriers.

Le Portugal à côté de son importante exposition de vins offrait des eaux-de-vie de vins et de figues très soignées.

La Belgique faisait apprécier de bons quinquinas et genièvres et la Hollande des gins excellents. Ce dernier pays aurait pu avoir une exposition superbe de curaçao et il ne l'avait pas.

Les Iles-Britanniques (Angleterre, Irlande et Ecosse) célébraient la supériorité de leurs whiskies et de leurs brandies dans des installations charmantes.

Citons encore le Canada, les Bermudes, la Bulgarie et le Siam qui exposaient des eaux-de-vie. Quant à l'Espagne elle était très effacée.

Nous terminons enfin cette énumération par les Etats-Unis du Nord

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

dont les 21 exposants méritent une mention élogieuse dans ce rapide compte rendu. Toutes les installations offraient invariablement du whisky dans des échoppes dont la décoration variait peu. Les produits de l'Union américaine du Nord ont été tellement appréciés qu'ils ont donné lieu, en fait de récompenses à 6 Grands prix, 6 Médailles d'or et 9 Médailles d'argent. Le Kentucky s'était particulièrement distingué.

En résumé il y a eu du côté des autres pays des Expositions originales de liqueurs mais aucune n'a approché de l'Exposition française.

La France a obtenu à elle seule près du quart des récompenses totales et a notamment recueilli plus de la moitié des Grands prix.

C'est un résultat qui donne le droit de se réjouir et nous l'enregistrons avec fierté.

CONCLUSIONS

Nous aimerions à clore par ces mots l'aperçu général que nous venons de donner du Groupe 93. Cependant, nous ne le pouvons pas, nous manquerions à la loyauté du sincère rapporteur si nous ne formulions pas les quelques critiques et conseils que nous a suggéré l'examen attentif auquel nous nous sommes livrés.

Les voici brièvement esquissés :

De trop nombreux distillateurs français se sont abstenus qui auraient pu dignement exposer à Saint-Louis et rehausser encore l'éclat du nom français à l'étranger.

Beaucoup de Français croient encore qu'une image tient lieu d'échantillon. Ils sont naïfs et ils le sont d'autant plus qu'en matière de liqueurs quelques bouteilles seulement suffisent pour faire apprécier leurs produits et capter le Jury, le visiteur, tout client virtuel.

Ils oublient qu'une Exposition n'est qu'une offre de vente.

Nous avons trouvé des plus étranges la prétention de certaines maisons qui espéraient un Grand prix alors qu'elles n'avaient fait qu'une Exposition mesquine ; deux ou trois bouteilles accompagnées d'étiquettes.

La consommation et la fabrication du whisky ont pris aux Etats-Unis un développement considérable. Ce fait est dû évidemment en

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

grande partie à l'amélioration très sensible de la qualité de cette boisson, mais notre expérience personnelle et nos observations à Saint-Louis nous autorisent à affirmer que l'explication réside encore pour une bonne part dans les fautes commises par les exportateurs de cognac qui n'envoient pas leurs bons produits en Amérique.

Nous n'avons en effet dégusté que de fort mauvais cognacs dans toutes nos pérégrinations à travers l'Amérique.

Les nouvelles générations d'Américains perdent donc de plus en plus l'habitude de la belle liqueur dorée qui faisait notre gloire à l'extérieur pour se tourner du côté des excellents whiskies qu'on leur présente.

Les produits inférieurs français à bon marché ont trouvé, sans doute, facilement preneur mais ont peu à peu frappé de discrédit l'appellation même de cognac.

Il n'est que temps de réagir. Il faut que les négociants français se décident à envoyer en Amérique leurs meilleures marques de cognacs s'ils veulent reconquérir le terrain perdu.

Nous avons cru devoir donner ces conseils à nos compatriotes mais toute critique mise à part, il n'est pas moins vrai que l'Exposition française des liqueurs, sirops et spiritueux a soutenu avec une prépondérance triomphale le renom solidement établi de nos distillateurs.

ANALYSE DU RAPPORT DE M. CAZALIS

GROUPE 94

BOISSONS FERMENTÉES

Le Groupe 94 comprenant les cidres, les eaux-de-vie de cidre, les bières occupait dans le vaste Palais de l'Agriculture une place prépondérante. Il réunissait 213 exposants dont 76 pour la France, ainsi répartis :

Exposants de bières, individuels	3
Collectivité des bières françaises	57
Exposants de cidres individuels	4

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Collectivités des cidres	2
— des eaux-de-vie de cidre.	8
Exposants coloniaux de cidre	2

Nous allons décrire et caractériser d'un trait rapide, les principales Expositions du Groupe :

Une première remarque d'ensemble : par suite de l'abstention des grandes brasseries américaines, les expositions les plus importantes se trouvaient être celles de l'Allemagne, du Mexique et du Japon, toutes trois artistiquement parées et d'abord agréable ; très heureux surtout, avec au fond son panneau représentant Munich, à droite et à gauche ses piles de barils sculptés, le décor du Bar de dégustation allemand.

Sans être de dimensions aussi imposantes, notre Section faisait aussi très bonne figure.

États-Unis.

Absence presque complète de tout décor, rareté des exposants, ils n'étaient que 15, voilà les deux caractéristiques de la très peu représentative Exposition américaine du Groupe 94. A la considérer, le visiteur n'aurait pu deviner que l'Amérique avec les 55.380.563 hectolitres de bières sortis de ses brasseries en 1903, venait immédiatement comme production de bières, après l'Allemagne (67.484.368 hectolitres) et l'Angleterre (58.104.605 hectolitres) chiffres de cette même année ; ni surtout que Saint-Louis, siège de l'Exposition, possédait la plus grande brasserie du monde (1).

Le plus important des exposants américains était la Compagnie des brasseries d'Indianapolis. Quant aux cidres, une seule Exposition américaine intéressait : la Société des cidres de Clarksville.

Belgique.

Encore une Exposition peu représentative. L'industrie de la bière est une des plus importantes de Belgique, ce pays n'avait à Saint-

(1) L'Anheuser-Bush à Saint-Louis, couvre une superficie de 125 acres, renferme 4 machines d'une force totale de 10.000 chevaux, occupe 5.000 ouvriers et produit 8.500 barils par jour. Il ne faut pas oublier que Saint-Louis est une ville en partie allemande.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Louis que trois exposants, dont la brasserie Wielmans-Ceuppens, de Bruxelles.

Même remarque pour l'Angleterre qui n'avait qu'un représentant quelconque. Et l'Angleterre, nous l'avons dit, est la plus grande productrice de bière après l'Allemagne.

L'Allemagne.

Celle-ci dont nous avons loué déjà l'aménagement plein de goût, triomphait vraiment dans le Groupe 94 où elle était représentée par huit de ses meilleures brasseries : les brasseries bavaroises Pschorr et Burgerlich Brauhaus, la fameuse brasserie munichoise Loewenbrau qui fabriquait 625.400 hectolitres de bière en 1903, etc...

L'Allemagne avait aussi quelques cidres dignes d'attention.

Le Japon.

Ne comptait pas moins de 32 exposants, a obtenu 2 Grands prix et 3 Médailles d'or pour ses bières très soignées et sa liqueur de riz « Le Sake », boisson favorite des nippons.

Le Mexique.

S'est aussi distingué. Parmi ses exposants de bière, il faut citer en tête la Cerveceria de Cuaultemoc qui a bien mérité son Grand prix. Beaucoup de remarquables liqueurs de fruits dans cette même Section et aussi de vins toniques à base de citron et d'orange, ceux entre autres, des maisons Amezaga Hermanos, de Mexico, et Amélio Camacho, de Queritaro. A citer encore le vin d'orange et de cherry, les champagnes d'ananas de la maison Galicia, Temaris et Cº, de Puebla, le vin de pêche de la maison Meldonado Ramon, de Monterey, dont la saveur originale surprenait agréablement le palais européen, etc...

La France.

Avait mis comme une coquetterie à présenter dans un cadre élégant au public cosmopolite de Saint-Louis quelques-uns de ses

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

meilleurs produits de bières et cidres, coquetterie d'autant plus méritoire qu'elle était à peu près désintéressée, les Etats-Unis n'offrant, en raison de leur admirable outillage et de leur abondante production, qu'un très problématique débouché à notre exportation. Le Jury, exclusivement américain, a reconnu la qualité de notre effort, en accordant un Grand prix à la Société des Brasseries de la Méditerranée, et à MM. Dumesnil frères, brasseurs à Paris, sans parler de 2 Médailles d'or à la Collectivité des bières et à MM. Arlen et Cie.

Nos eaux-de-vie de cidre, non moins heureuses, ont obtenu 2 Grands prix qui sont allés à la maison A. Galland (Calvados) et à M. Lemariey, de Neuilly-sur-Seine, et 2 Médailles d'or à MM. Leclère, de Cherbourg, et Lefèvre, de Caen. D'autres Médailles d'or ont été enlevées par nos coloniaux.

Au total, la France a remporté 12 récompenses dont 4 Grands prix, 4 Médailles d'or et 4 Médailles d'argent, alors que l'Allemagne avec ses 10 exposants et une collectivité obtenait 6 récompenses : 1 Grand prix et 5 Médailles d'or ; le Mexique avec 28 exposants ; 24 récompenses : 1 Grand prix, 7 Médailles d'or, 8 d'argent et 8 de bronze ; les Etats-Unis avec 15 exposants ; 9 récompenses : 1 Grand prix, 5 Médailles d'or, 1 d'argent et 2 de bronze.

Il n'y a pas là, on le voit, de quoi nous faire regretter notre visite à Saint-Louis, nous en avons rapporté les honneurs qui sont un profit tout de même.

GROUPE 95

On a vu plus haut l'analyse du rapport de M. Ph. de Vilmorin.

GROUPE 96

INSECTES UTILES ET LEURS PRODUITS. — INSECTES NUISIBLES ET VÉGÉTAUX PARASITES

Ce Groupe ne comportait pas d'exposants français, sauf : 2 exposants pour l'Algérie, 4 pour la Côte des Somalis, 1 pour Madagascar et 2 pour l'île de la Réunion.

Il n'a pas été établi de rapport.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 97. — **CHEVAUX ET MULES**

GROUPE 98. — **GROS BÉTAIL**

GROUPE 99. — **MOUTONS**

GROUPE 100. — **CHÈVRES, ETC...**

GROUPE 101. — **PORCS**

GROUPE 102. — **CHIENS**

GROUPE 103. — **CHATS, FURETS, ETC...**

GROUPE 104. — **OISEAUX ET VOLAILLES**

Ces Groupes : 97 à 104, ne comportaient pas d'exposants français. Il n'a pas été établi de rapport.

GROUPE 105

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE LA POMOLOGIE, DE LA VITICULTURE DE LA FLORICULTURE ET DE L'ARBORICULTURE

Ce Groupe comportait 10 exposants français et 2 exposants pour la colonie française de la Réunion. Il n'a pas été établi de rapport.

GROUPE 106

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE VITICULTURE

Ce Groupe comportait 5 exposants français, il n'a pas été établi de rapport.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 107

ARBRES FRUITIERS ET FRUITS

Ce Groupe comprenait 6 exposants français et 2 exposants pour l'Algérie. Il n'a pas été établi de rapport.

GROUPE 108

ARBRES, ARBRISSEAUX, PLANTES D'ORNEMENTS ET FLEURS

Ce Groupe comportait 25 exposants français. Il n'a pas été établi de rapport.

GROUPE 109

PLANTES DE SERRE

Ce Groupe ne comportait pas d'exposants. Il n'a pas été établi de rapport.

GROUPE 110

GRAINES, SEMENCES ET PLANS DE L'HORTICULTURE ET DES PÉPINIÈRES

Ce Groupe comportait 7 exposants français et 1 exposant pour la colonie française de la Réunion.

Il n'a pas été établi de rapport.

GROUPE 111

ARBORICULTURE ET POMOLOGIE

Ce Groupe ne comportait pour la Section française qu'un exposant, de l'île de la Réunion.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. HUGO

FORÊTS

GROUPE 112

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

GROUPE 113

PRODUITS DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

GROUPE 114

ENGINS, INSTRUMENTS ET PRODUITS DE CUEILLETTES

Un même édifice, dont le nom « Palais des Forêts, du Poisson et du Gibier » dit la destination, abritait les Groupes 112, 113 et 114 ; si vaste qu'il fût, il semblait encore hors de proportion avec l'importance du capital — 1 milliard de dollars — mis en mouvement annuellement par la seule industrie des bois américains.

A l'extérieur du Palais quelques acres de terrain servirent de champ d'expériences à des démonstrations dans l'art de créer, ou de planter des forêts ; expériences que contrarièrent les conditions climatériques de la fâcheuse saison 1904.

Le Palais central nous retiendra particulièrement :

Des animaux vivants, poissons singuliers dans leur aquarium, castors à l'ouvrage, loutres, volatiles aquatiques, élans énormes, en égayaient l'aspect général. Ce spectacle n'était pas seulement une attraction, c'était aussi une amorce par quoi certains Etats américains « soi-disant paradis des chasseurs et des pêcheurs » cherchaient à

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

attirer vers les déserts de l'ouest le crédule étranger ; un appel au sportsman d'aujourd'hui qui sera le colon de demain ; qui faute du paradis promis s'improvisera un home, troquera le rifle pour la charrue et remplacera le gibier en fuite devant l'invasion humaine par des troupeaux bèlants et beuglants.

Outre le Gouvernement fédéral, 20 Etats : Arkansas, Californie, Georgie, Kentucky, Louisiane, Michigan, Missouri, Mississipi, Montana, New-Jersey, New-York, North Carolina, Orégon, Tennessee, Texas, Virginia, Washington, Wisconsin, Wyoning avaient chacun leur emplacement (block) dans le Palais qui donnait également l'hospitalité à 26 nations étrangères : Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Ceylan, Chine, Costa-Rica, Cuba, Egypte, France et Colonies, Allemagne, Grande-Bretagne, Guatémala, Haïti, Honduras, Japon, Mexico, Nouvelles-Galles du Sud, Nouvelle-Zélande, Pérou, Porto-Rico, Portugal, Siam, Espagne, Vénézuéla.

GROUPE 112

Ce Groupe contenait des collections de semences et de plantes, spécimens de forêts indigènes et exotiques, procédés pour récolter, conserver les semences, procédés de culture en semence ; de culture et d'aménagement des forêts ; cartes, ouvrages en bois, etc... De cette Exposition à laquelle chaque Etat avait largement contribué et qui devait intéresser plus le botaniste et l'arboriculteur que l'homme d'affaires, nous ne signalerons que la Section japonaise exceptionnellement complète et instructive qui faisait voir tous les différents modes d'exploiter et d'utiliser industriellement les produits de la forêt nipponne.

Ailleurs, ce qui dominait, c'était des plans et dessins d'appareils, monographies de plantes, etc... L'Exposition de l' « International Society of arboriculture » toute en l'honneur du robuste « Catalpa » mérite une mention spéciale.

GROUPE 113

Dans ce Groupe, les produits de la culture et de l'industrie des forêts, sont trop nombreux et trop divers, pour être individuellement désignés.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 114

Le Groupe 114 comprenait les procédés et outillages pour recueillir les produits, peut-on dire, spontanés du sol : champignons, truffes, plantes, racines, écorces, fruits, gommes, résines, caoutchouc, etc...

Après la revue sommaire des Groupes, la revue non moins sommaire, par ordre alphabétique de quelques Expositions particulières réparties dans les différents Groupes ; d'abord l'Exposition des Etats-Unis d'Amérique, qu'il ne faut pas confondre avec celle des Etats particuliers :

Au Groupe 112 : 10 exposants, notices, publications, photographies relatives aux industries des forêts ;

Au Groupe 113 : 18 exposants, objets manufacturés en bois indigènes, baquets, barils, boissellerie, etc...

Bureau des forêts du Gouvernement américain : Groupe 112, Exposition spéciale. — Grandes photographies coloriées, cartes en relief, etc...

Deux mots maintenant sur les Expositions de quelques Etats pris au hasard, à titre d'exemples :

Arkansas : 12 exposants (Groupe 113), échantillons des bois et forêts de l'Etat ; objets manufacturés, avirons en chêne, manches d'outils, etc...

Californie (Groupe 113), un tronc de pin, 3 pieds 6 pouces à la base, 2 pieds 6 pouces au sommet, 144 pieds de long ; échantillons de 71 variétés de bois d'ébénisterie, de redwood, etc...

Kentucky (Groupe 113). En dehors de bois bruts on nous présente de remarquables objets manufacturés : jougs pour attelages, charrues, etc...

New-Jersey : Le Stade Museum expose une carte des forêts de l'Etat et une collection de 60 vitrines d'insectes destructeurs avec instructions pour les combattre.

New-York (Groupes 112 et 113). Exposition didactique : 98 espèces, 196 spécimens, 80 cadres représentant en dessin les arbres en frondaison, collections d'insectes, échantillons de semences, photographies des 1000 îles du Saint-Laurent, etc..., l'Etat de New-York a depuis longtemps cessé d'être forestier. Son Exposition est donc plutôt scientifique.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Orégon (Groupe 113) échantillons de conifères, baliveaux, madriers, barils, etc...

Washington (Groupes 112 et 113). Un des Etats les plus riches en arbres et dont l'Exposition particulièrement représentative, nous offrait avec ses innombrables spécimens de bois, une idée et presque une image de l'extraordinaire puissance végétale de cette région qui est une des grandes réserves forestières du Nouveau-Monde.

Force nous est, pour éviter des répétitions fastidieuses de passer sous silence mainte Exposition remarquable de la catégorie « États ».

Nations étrangères.

Ici nous serons d'autant plus brefs que la plupart des contrées étrangères se bornaient à faire acte de présence. Seule ou presque, l'Allemagne présentait une Exposition scientifique, ne comprenant pas moins de 67 exposants — Gouvernement et particuliers — qui par des produits, des outils, des graphiques et des cartes expliquaient les méthodes d'exploitation, de renouvellement et d'entretien des forêts dans la vieille Germanie. A côté de scies et de haches, on montrait les procédés de protection, contre le gibier, les insectes, les chenilles, etc., des cartes relatives aux observations météorologiques, etc...

A notre Groupe 113 : certains échantillons de bois provenant de l'Est Africain.

De l'Argentine, de l'Autriche, de la Belgique, peu de choses à retenir, au rebours du Brésil, dont l'Exposition était aussi brillante que complète. Dans le seul Groupe 113, plus de 200 exposants de toutes les provinces brésiliennes, exhibaient toutes les variétés de produits forestiers les plus précieux et les plus vulgaires : des madriers de palissandre et des écorces pour tannage. Les récompenses attribuées au Brésil n'ont fait que consacrer les mérites de la première flore du monde.

Avec ses Expositions collectives, de photographies, d'échantillons, l'importance très réelle de son industrie forestière, le Canada ne nous offrait guère qu'une sorte de nomenclature officielle et froide, insuffisante pour apprécier la très réelle importance de son industrie forestière.

En Chine, des articles en bambou, du liège, des huiles, des racines, etc...

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Dans la Grande-Bretagne, collection de photographies, documents, cartes, etc...

Au Japon, herbage de bambous, photographies de forêts, spécimens variés, le bureau des Forêts, Département de l'agriculture de Tokio toujours au premier plan ; au total, exposants nombreux, Exposition complète et originale.

Nous passons sur beaucoup d'autres Expositions plus ou moins dignes d'intérêt : Nouvelle-Zélande, Pérou, Portugal, Siam, etc... pour faire une dernière halte à la France.

Son Exposition tenait peu de place au Pavillon des Forêts, nos exposants étant les mêmes qui avaient exposé à Paris en 1900 : 7 Grands prix, 11 Médailles d'or, 5 Médailles d'argent, 3 Médailles de bronze ont récompensé leurs efforts (1).

Quant à la valeur de cet effort comparé à celui de l'Amérique et des nations étrangères, il serait difficile de la déterminer avec précision. Les cartes et publications envoyées par nos exposants étaient rares et ne pouvaient donner qu'une vague idée de l'importance de notre industrie forestière ; et, d'autre part, la distance nous interdisait d'expédier des produits en matière très volumineux. En somme, notre exposition valait surtout par la qualité, je veux dire par le caractère artistique que révélaient les produits de notre ébénisterie parisienne et qu'a su reconnaître le Jury international.

ANALYSE DU RAPPORT DE MM. GRUNER ET BES DE BERC

GROUPES 115 à 119

GROUPE 115

EXPLOITATION DES MINES, MINIÈRES ET CARRIÈRES

(1) Cette liste comprend les récompenses décernées à nos exposants coloniaux.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 116

MINERAIS. — PIERRES. — LEUR UTILISATION

GROUPE 117

MODÈLES DE MINES. — CARTES. — PHOTOGRAPHIES

GROUPE 118

MÉTALLURGIE

GROUPE 119

LITTÉRATURE MINIÈRE, ETC.

Les Mines et la Métallurgie figuraient dans les Groupes 115 à 119 ; elles étaient groupées dans un palais monumental et dans les prairies qui l'entouraient.

Les différents États américains présentaient de très remarquables collections de minerais et de minéraux qui faisaient l'admiration des connaisseurs, et confirmaient l'impression de richesses minérales presque inépuisables dont jouissent les deux Amériques.

La grande place occupée à côté d'elles par le Japon tenait à la volonté bien arrêtée de ce pays de montrer que la lutte héroïque qu'il soutenait ne le détournait pas des préoccupations industrielles.

Rarement, dans une Exposition, avaient été présentées des collections aussi méthodiquement classées et accompagnées de renseignements aussi précis sur les richesses minérales du Nouveau-Monde.

Par contre, la Métallurgie n'était que très insuffisamment représentée dans tous les pays, sauf le Japon.

L'Exposition Minière et Métallurgique américaine plus peut-être que toutes les autres expositions de l'Union mettait en lumière le peu d'action du pouvoir central aux États-Unis et au contraire la puissante individualité des Etats, dont chacun avait tenu à grouper en un même « Block » tous les produits naturels de son sous-sol.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

La Chambre de Commerce de Pittsburg avait, par un ensemble de documents statistiques, de modèles et de vues, tenu à donner une impression durable de la puissance des industries groupées autour de ce centre de si récente création.

Son mouvement commercial, par fer et par eau, atteignait déjà en

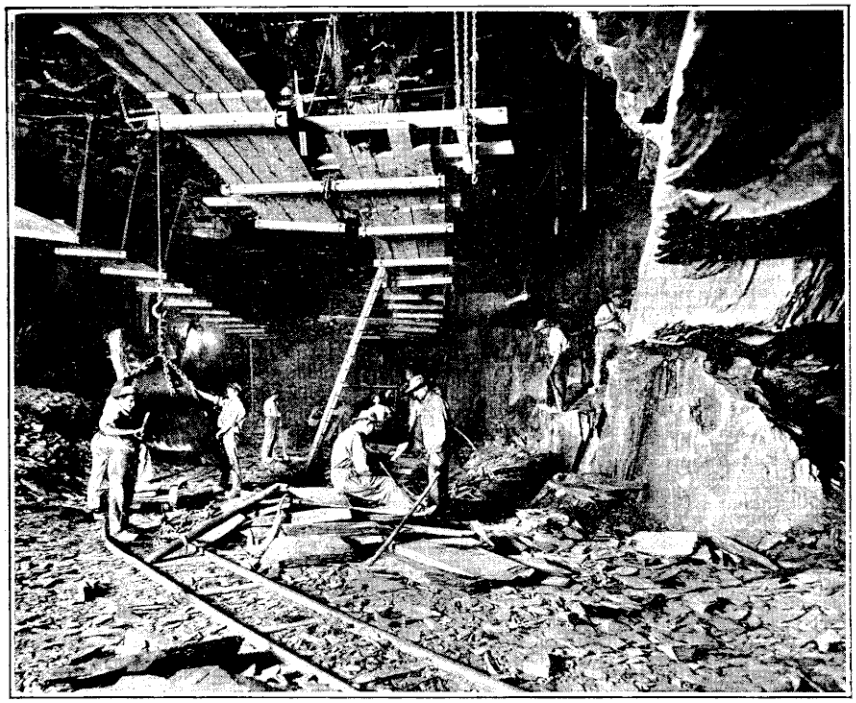

Commission des Ardoisières d'Angers. — Exploitation par la méthode montante.

1902, 86 millions et demi de tonnes, alors que Londres et New-York dépassent à peine 17 millions de tonnes. Le seul district de Pittsburg produisait en 1902 plus de houille que la France entière (36 millions de tonnes contre 33 millions) et lançait dans la circulation plus de 30 millions de barils de pétrole, soit près de la moitié de la production totale des États-Unis et environ 60 % de la production de toute la Russie.

Dans ce domaine des Mines et de la Métallurgie les pays européens ne jouaient qu'un rôle très limité quant à l'espace occupé, mais important cependant à d'autres égards.

C'est ainsi que l'Allemagne affirmait en un vaste Salon la puis-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

sance de ses mines et usines d'État et l'activité de ses services géologiques et statigraphiques ; et montrait à côté de cela l'importance que l'Empire attache aux assurances sociales.

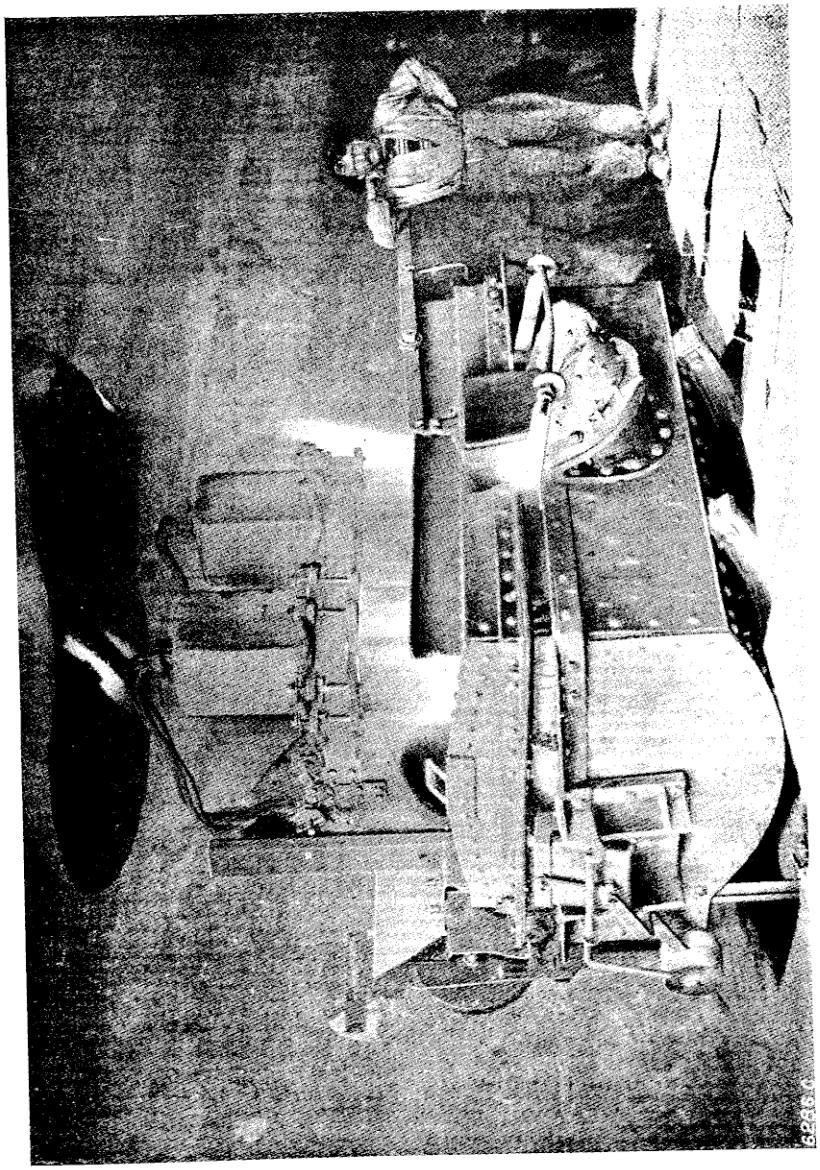

Société électro-métallurgique de Froges. — Four électrique rotatif de la Praz.

Si la France n'occupait que peu de surface, elle présentait tout aumoins quelques Expositions qui forçaient l'attention de l'ingénieur et de l'indus-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

triel. C'est ainsi que le vaste panneau des Alpes françaises montrait l'état d'avancement des remarquables études géologiques poursuivies dans ces régions si bouleversées par les soulèvements successifs, et que les cartes des bassins houillers avec les volumes explicatifs qui les accompagnaient attestaient la haute valeur scientifique du Corps des Mines français.

Les Expositions des Écoles des Mines, des grandes Commissions scientifiques dépendant du Ministère des Travaux publics, des Sociétés scientifiques libres telles que la Société de l'Industrie Minérale montraient, sous des aspects divers la préparation et les travaux des ingénieurs des mines de notre pays.

Une nouveauté réellement industrielle, les résultats postérieurs le prouvent, c'était l'application en France du four électrique à la fabrication courante des alliages métalliques et de l'acier fondu.

Les Expositions des Usines de Froges et d'Albertville à des degrés divers, étonnèrent par la variété et la beauté de leurs produits.

La finesse et la perfection des moulages en fonte et en acier de la Société Plichon et C^ie^, des tôles embouties et perforées de M. Pinchard-Deny, des scies de la maison Paul Huc, n'échappaient pas à la vue des connaisseurs ; aussi, par rapport à l'importance matérielle de son Exposition dans cet ensemble de Groupes et Classes, la France a-t-elle obtenu un nombre remarquable de hautes récompenses : 15 Grands prix, et 18 Médailles d'or, sans compter : 3 mises hors concours par suite de la présence des exposants dans le Jury.

Dérogeant, pour une unique fois, à la règle générale qui avait été posée de toujours donner la présidence des Jurys de Groupes aux Américains, les Jurés du Département des Mines et de la Métallurgie attribuèrent au juré français, M. Gruner, la présidence du Jury du Groupe 119 (Littérature Minière et Métallurgie).

ANALYSE DU RAPPORT DE M. MIMARD

POISSONS ET GIBIERS (GROUPES 120 à 124).

GROUPE 120

MATÉRIEL DE CHASSE

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 121

PRODUITS DE LA CHASSE

GROUPE 122

ENGINS, INSTRUMENTS ET PRODUITS DE LA PÊCHE

GROUPE 123

PRODUITS DES PÊCHERIES

GROUPE 124

PISCICULTURE

Nous écarterons tout de suite les Groupes 121 Produits de la chasse, 123 Produits de la pêche, et 124 Pisciculture, peu intéressants à notre point de vue, en raison du faible apport de la France, pour nous arrêter à l'armurerie ; et là même nous négligerons les nations européennes qui n'avaient envoyé « sans enthousiasme », que des objets connus de tous pour considérer plus spécialement l'armurerie indigène.

Ce n'est pas que l'Exposition américaine fût extraordinairement brillante ; là, comme en beaucoup d'autres Départements, l'Est avait boudé Saint-Louis et l'on s'en apercevait au nombre assez restreint des exposants. Ce qu'ils nous ont montré n'aurait laissé à notre rapporteur qu'une idée bien superficielle de l'industrie des armes en Amérique, de ses procédés, de son caractère et de son importance, s'il n'avait plus tard complété son enquête par la visite d'un grand nombre de fabriques d'armes et d'usines d'où sortent les machines-outils utilisées par cette industrie.

Seules, avaient exposé à Saint-Louis, les Compagnies de Winchester, Remington, Stevens Savage, Ithaca Gun, dont les grandes et belles installations offraient de nombreux spécimens de leur fabrication normale. Par contre, les Compagies Smith et Wesson, Colt, Harrington et Richardsin, etc... s'étaient abstenues.

Avant tout examen du sujet, il faut se bien pénétrer de ces trois faits qui le dominent, à savoir :

Que la consommation des armes en Amérique est formidable ; que

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

l'on ne les répare pas ; que l'importation en est totalement supprimée par les droits d'entrée prohibitifs.

A ce triple facteur, la fabrication des armes en Amérique doit son rapide et considérable développement. Presque tout le monde aux Etats-Unis possède son revolver, et les Etats-Unis ont 80 millions d'habitants. La fabrication de la poudre étant libre, les cartouches sont très bon marché, et il existe quantité de sociétés de tir au ball-trapp. La consommation des fusils, carabines et de leurs munitions est donc aussi considérable.

Les marchands d'armes en Amérique ne méritent pas le nom d'armuriers. Ce sont des commerçants quelconques. Dès qu'une arme ne fontionne plus, on la remplace, ce qui favorise la production, laquelle pour toutes ces raisons est énorme ; mais la qualité n'y va pas de pair avec la quantité. L'arme de luxe à laquelle l'Européen s'attache est l'exception là-bas. Le consommateur abonde et l'amateur est rare. De là vient que les fabriques de fusils de chasse supérieurs sont presque toutes anciennes au demeurant peu nombreuses, nettement inférieures encore aux grandes maisons d'Angleterre, de Belgique et de France, et médiocrement florissantes, alors que pullulent et prospèrent les fabriques d'armes grossières mais robustes.

Ce qui les distingue, c'est l'admirable outillage et la production mécanique par masses. Elles ignorent le fini et le cachet qui sont la gloire de nos armuriers. Elles manquent d'ingéniosité et de personnalité.

Il y a d'ailleurs un revers, même au point de vue commercial, à la médaille américaine : la surproduction et la concurrence illimitée ont entraîné l'avilissement des prix. Pour y remédier, des trusts s'organisent ; mais si le trust peut agir sur le fabricant, comment atteindrait-il le détaillant ? Comment l'empêcherait-il de gâcher les prix ? Aussi la prospérité de l'industrie armurière en Amérique est à cette heure plus apparente que réelle.

Quelques faits particuliers à l'appui de ces généralités.

Toutes les usines fabriquent à peu près les mêmes modèles. Les fusils doubles de chasse sont tous du calibre 12, à fermeture top-lever, système de percussion centrale avec ou sans chien ; ils sont lourds mais solides et pas chers, depuis 8 dollars (40 francs). Un modèle très en faveur, c'est le fusil à 1 coup à bascule et percussion centrale, calibre 12, qu'on peut se procurer pour 3 dollars (15 francs). L'arme est rudimentaire, mais robuste. Il s'en fait naturellement une consommation énorme. Une seule maison de quincaillerie en vend 150.000 par an.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Dans une classe supérieure, le fusil de chasse à répétition, calibre 12, système Winchester, se vend beaucoup et se vendrait davantage sans la concurrence des fusils à bas prix ; le fusil de chasse, calibre 12, à répétition automatique Browning commence à se faire une clientèle que limite cependant son prix. Les carabines à répétition Winchester, Colt, Martini, Savage, universellement connues et qui se vendent par milliers, méritent cette faveur par leur mécanisme irréprochable. L'emploi des poudres sans fumée fait pâlir leur étoile. Les revolvers à charnière et extracteurs, volumineux, se débitent par grandes quantités : telle maison en livre jusqu'à 1.000 par jour.

Enfin, on trouve la carabine de petit calibre, genre Flobert, à 2 dollars. Toujours moins cher, telle semble être la devise des fabricants de ce pays où l'or abonde.

Comme les armes, les usines qui les produisent sont toutes sur le même modèle : un ou plusieurs bâtiments en briques à 7 ou 8 étages extensibles — dirait-on — selon les variations de la demande à l'instar des « accordéons ». Du confort, mais point d'originalité dans ces vastes édifices tous pareils, qui justifient ce mot d'un français « l'Américain écrit son nom mais ne signe pas ».

Ainsi, utilisation excessive de la Machine-Outil et excessive spécialisation (tel ouvrier arrondit un angle de bascule et rien d'autre) facilité du recrutement, concentration des moyens de fabrication sur un point et dissémination des centres de fabrication, contrairement à ce qui se passe en Europe où les industries d'armurerie sont ordinairement groupées : voilà quelques-unes des conséquences et des caractéristiques de ce système de production intensive et à bon marché.

Une dernière question servira en même temps de conclusion à cet aperçu :

Devons-nous craindre la concurrence des fabriques d'armes américaines ?

A cette question, nous avons d'avance répondu *non*. D'une part, le marché des Etats-Unis nous est doublement fermé par les tarifs prohibitifs de Mac Kinley et par le goût, nous allions dire le manque de goût américain. Rares sont, de l'autre côté de l'eau, les amateurs de belles armes qui consentiraient à faire la dépense d'un pistolet à répétition, d'une carabine de luxe sortis des mains artistes de nos bons ouvriers. Et d'autre part, nos droits d'entrée nous défendent contre l'invasion, la seule à craindre, de l'article américain bon mar-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ché, sans parler de son aspect fruste qui lui interdit tout succès ici.

Aussi, entre les deux marchés, séparation complète ; entre les deux fabrications, contraste absolu. Pour défendre, maintenir et améliorer leur position, nos compatriotes n'ont qu'à faire ce qu'ils ont fait jusqu'ici, à suivre le génie de leur race, à cultiver ces dons natifs d'originalité et d'ingéniosité qui assureront toujours à leur œuvre « non les gros débits à maigre bénéfice, mais la clientèle d'élite du monde entier ».

GROUPES 125 à 129

GROUPE 125. — **LITTÉRATURE**

GROUPE 126. — **SOMATOLOGIE**

GROUPE 127. — **ETHNOLOGIE**

GROUPE 128. — **ETHNOGRAPHIE**

Ces Groupes ne comportaient pas d'exposants. Il n'a pas été fait de rapport.

RAPPORT DE M. LÉOPOLD MABILLEAU

ÉCONOMIE SOCIALE

GROUPES 129 à 141

L'Exposition de Saint-Louis présentait pour l'Economie Sociale un intérêt exceptionnel : elle mettait, pour la première fois, en pleine lumière les institutions et œuvres originales du Nouveau-Monde en face de celles que l'Ancien-Monde avait soigneusement choisies comme types de son activité sociale.

La France et l'Allemagne notamment y ont concouru, entre elles et avec l'Amérique, de toutes leurs ressources concentrées et systé-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

matisées ; et la leçon qui se dégage de cette comparaison est peut-être plus significative encore que celle de l'Exposition de 1900.

Il nous est doux de constater que, sur beaucoup de points, c'est à notre pays que l'avantage final est resté.

Groupe 129

Le premier Groupe du Département, qui commandait tous les autres, avait pour titre « Enquête sur le régime économique et social » et pour but de donner une idée d'ensemble de la situation des travailleurs dans chaque pays intéressé. Les Etats-Unis avaient fait un effort considérable en ce sens.

Et ici, nous avons moins en vue le Labour Office (qui présentait ses statistiques générales les plus complètes et les plus détaillées qui soient, mais un peu réduites et sans grande signification) que les monographies spéciales d'Etats et de Villes, dont la documentation concrète, visible et tangible, ouvrait véritablement une nouvelle voie aux Expositions d'Economie Sociale ; Kansas-City, Mineapolis et Saint-Paul montraient aussi, dans des édifices séparés et appropriés, par des cartes, des plans, des tableaux, des modèles, des objets mêmes, relatifs à plusieurs périodes décennales, le progrès incessant de leur état économique et social depuis un demi-siècle.

Cela a été un des enseignements de l'Exposition.

La Grande-Bretagne, elle aussi, a donné un exemple utile, par la série de 30 tableaux où elle résumait sa situation intérieure (épargne, travail, salaires, coopération, assistance) de façon si précise et si claire qu'on pouvait en quelques instants, s'en rendre un compte exact. Elle s'est malheureusement bornée à cette synthèse générale, si nous en exceptons la magnifique *carte sociale* de Londres, dressée par M. Booth, et qui nous était connue.

La France n'avait pas renouvelé le grand effort de 1900. La série de Tableaux de l'Office du Travail, qui formaient en 1900, l'antichambre du Palais des Congrès, n'ayant pas été mise à jour, était restée à Paris. On ne les avait pas oubliés et la collection des publications de l'Office suffisait à rappeler les services éminents qu'il rend.

Le seul document graphique, de portée générale en même temps que de précision particulière, que notre pays eût envoyé, était *l'Album d'Economie Sociale de l'Exposition de 1900* dressé par les

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

soins du Musée Social, sous la direction de M. Emile Cheysson. Les étrangers en ont beaucoup admiré l'impeccable méthode et la science profonde.

On remarquait également les envois de l'Office National du Commerce extérieur, de la Société de Statistique de Paris, et de l'Association Polytechnique pour le Développement de l'Instruction populaire dont le fonctionnement comporte une enquête permanente.

Ces institutions ont partagé, avec le Ministère du Commerce et le Musée Social l'honneur d'un Grand prix.

Groupe 130.

A ce Groupe peut être joint le suivant intitulé « Organisation économique ». Là encore, nous trouvons le service statistique de deux Ministères : Intérieur et Travaux Publics, deux grands Comités d'industrie privée, celui des Houillères et celui des Armateurs de France, et un homme que sa science et son labeur mettent, comme M. Emile Cheysson, au rang des forces du Pays, M. Emile Levasseur. Tous ont obtenu des Grands prix.

Groupe 131.

La France ne tient peut-être pas le premier rang dans la voie de la Réglementation officielle des Industries et du Travail. Mais depuis quelques années, par l'effort de MM. Léon Bourgeois et Millerand et M. Emile Cheysson, MM. Cauwès et Arthur Fontaine, elle a pris une place digne d'attention.

La Direction du Travail du Ministère du Commerce, l'Association des Industriels de France contre les Accidents du Travail et à d'autres titres, la Société de Protection Mutuelle des Apprentis ont été honorées de la plus haute récompense.

Groupe 132.

Le Groupe de l'organisation des Travailleurs industriels était assez peu défini.

« La classification laissait beaucoup à désirer et il en est résulté

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

un éparpillement de documents, très défavorable à la synthèse que suppose un rapport général. Les exposants ont choisi à peu près leur Groupe. La chose faite, il est difficile aux rapporteurs d'y revenir, et de substituer leur conception particulière à l'ordre officiellement adopté. Nous avons préféré nous en tenir à ce dernier, en nous bornant à un avis destiné à excuser les redites et doubles emplois. »

On y a conservé le droit au premier rang pour l'Alliance syndicale du Commerce et de l'Industrie, les Chambres syndicales de l'Industrie et du Bâtiment, et le Comité central des Chambres syndicales, toutes organisations qui sont bien connues en notre pays, et qui y jouissent de l'estime générale.

Nous n'énumérerons pas, parmi les Médailles d'or, les Bourses du Travail, Fédérations et Unions ouvrières, les Syndicats d'Employés et d'Ouvriers qui ont été particulièrement distingués. On en trouvera la nomenclature dans le Palmarès.

Nous nous bornerons à indiquer que c'est sur le terrain de ce Groupe qu'aurait dû se produire la comparaison des divers régimes d'Association qui ont prévalu suivant le pays dans le monde ouvrier : Trade-Unions en Angleterre, Unions et Fédérations aux Etats-Unis, Vereine en Allemagne, Coopératives de Travail en Italie, semblaient devoir apporter respectivement le bilan de leurs efforts et de leurs résultats. L'Exposition de Saint-Louis ne nous a pas donné cette leçon qui eût pu être si féconde. Aucune présentation d'ensemble n'a eu lieu, ni par conséquent, aucune comparaison significative.

« L'Exposition de la **Vie** du Travailleur » que prépare la France pour une des prochaines années, comblera, nous voulons l'espérer, cette fâcheuse lacune.

Groupe 133.

L'examen des Méthodes de Rémunération industrielle soulève ces graves questions du salaire et surtout de la participation aux bénéfices et de la coopération de la production.

Sur ces deux derniers points la supériorité de la France s'est montrée éclatante et indiscutable. C'est elle qui peut présenter les types les plus parfaits et les mieux consacrés par l'expérience de cette association du travail, du capital et de la direction, qui est peut-être la solution de l'avenir.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Vingt et un Grands prix et vingt-six Médailles d'or sur 70 exposants prouvent qu'une telle appréciation n'a rien d'exagéré.

On nous permettra de ne citer que les Etablissements qui ont montré la voie aux autres, et ceux qui ont fait preuve d'une originalité particulière. Parmi les premiers, la maison Jean Leclaire, les Cristalleries de Baccarat, la Société pour l'Etude pratique de la participation aux bénéfices. Parmi les autres, la Banque coopérative des Associations ouvrières de France, la Chambre consultative des Associations ouvrières de production, la Mine aux Mineurs, la Verrerie ouvrière...

Groupe 134.

Les Institutions coopératives (à l'exclusion de celles de production) ont surtout mis en lumière les laiteries coopératives qui se sont multipliées dans l'ouest de la France.

Elles ont attiré spécialement l'attention des agriculteurs américains.

Nos coopératives de consommation ne font pas grande figure à côté des grandes Sociétés anglaises, de même à côté des italiennes. Mais le Jury a tenu à donner le plus haut témoignage d'estime aux œuvres de propagande et de doctrine qui ont exercé une influence si puissante et si heureuse sur le développement de la coopération en France : Le Centre fédératif du Crédit Populaire, et l'Union coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Plusieurs grands groupements de coopération ont également obtenu des Grands prix.

Groupe 135.

C'est dans le Groupe des Institutions de Prévoyance que s'est livrée la grande bataille pacifique désirée par l'Allemagne. Elle y avait concentré, dans un vaste bâtiment intérieur, tous les documents destinés à consacrer l'indiscutable supériorité économique et sociale de l'Assurance d'Etat. On sait que tous les travailleurs de l'Empire (19 millions environ) sont enveloppés dans un réseau d'institutions protectrices qui ont pour but de parer à toutes les crises de la vie laborieuse.

Ni l'Italie, ni l'Angleterre, ni même la Belgique si riches d'exem-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ples et d'œuvres, ne se présentaient en nombre pour relever le défi au nom de la prévoyance libre. C'est à la France qu'était réservé cet honneur avec cette charge.

Nous comptions plus de 200 exposants, mais venus en ordre dispersé, sans entente préalable, et dans des conditions de présentation vraiment déplorables. Point de statistiques générales, peu de graphiques, aucune systématisation des méthodes ni des résultats.

Notre cause était pourtant si bonne que nous avons triomphé. C'est le représentant de la France, M. Léopold Mabilleau, qui a été élu président du Groupe ; c'est au bloc de la Mutualité française représenté par la Fédération nationale qu'est allé le premier Grand prix et c'est à nos exposants qu'ont été décernés les trois-quarts des hautes récompenses votées par le Jury.

Certaines de ces institutions, la Mutualité maternelle, la Mutualité scolaire ont été mises à part et données en exemple au monde entier.

Ce succès ne nous a pas grisés. Nous avons, nous aussi, pris une leçon à cette comparaison où nous semblions triompher sans réserve. Nous avons compris que notre mutualité n'est ni assez cohérente ni assez étendue pour suffire à son but.

Nous nous sommes promis de travailler à l'*unifier* et à la *généraliser* ; et depuis l'époque de l'Exposition de Saint-Louis les circonstances ont secondé nos efforts en ce sens ; la loi sur les *retraites ouvrières*, viendra bientôt, nous l'espérons, achever notre tâche.

Groupe 136.

Sur les LOGEMENTS OUVRIERS, nous rencontrions de terribles concurrences : l'Angleterre notamment, et l'Allemagne même nous ont devancés. Néanmoins, nos grandes associations de propagande, la Société française des Habitations à bon marché et la Société française de Crédit, avec les œuvres actives telles que la Société bordelaise, celle de Passy-Auteuil, celle de l'Association fraternelle des Chemins de fer, ont été mises hors pair. On n'a eu garde d'oublier ceux qui les ont créées ou développées, au premier rang, M. Jules Siegfried, MM. Georges Picot, Emile Cheysson, Charles Cazalet...

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Groupe 137.

La QUESTION DES LIQUEURS, titre qui paraîtrait singulier si l'on y voyait une traduction littérale, a mis en lumière les efforts de la Ligue nationale contre l'*alcoolisme* et encore une fois le nom de M. Emile CHEYSSON.

Groupe 138.

La Classe 138, MOUVEMENT GÉNÉRAL DE PROGRÈS SOCIAL, aurait pu comprendre l'ensemble de l'Exposition. On y a réuni quelques grands établissements et Sociétés, œuvres pratiques ou Comités d'études, qui ont pour principal but l'amélioration du sort des travailleurs.

Parmi les Grands prix nous voyons reparaître le Musée social, l'Association polytechnique et philotechnique, la Compagnie des Cristalleries de Baccarat auxquels on a ajouté la Société nationale d'Encouragement au Bien et la Société pour l'Education sociale fondée et administrée par M. Léon Bourgeois.

Groupe 139.

La Classe 139, ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, INSTITUTIONS PÉNITENTIAIRES ET DE RELÈVEMENT, ont montré que notre pays pouvait, par la noblesse de ses conceptions, l'habitude du sacrifice et le sens de la solidarité humaine, supporter la comparaison avec les plus civilisés du monde.

Malheureusement, les moyens matériels nous manquent souvent et l'ancienneté même de nos établissements d'assistance est un obstacle à leur mise en harmonie avec les exigences et les méthodes modernes.

Il n'est pas possible de comparer nos hôpitaux parisiens avec ceux de New-York ou de Boston, ni même avec les admirables édifices que l'Allemagne a consacrés au traitement de ses travailleurs.

Néanmoins, 13 Grands prix, dont une partie en collectivité et une

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

autre en participation, ont manifesté la haute estime que le Jury international professe pour les hommes et les œuvres du pays qui a toujours tenu le flambeau dans la voie de l'humanité.

Groupe 140.

La concurrence de l'Allemagne s'est surtout fait sentir pour nous dans ce Groupe où ses exposants et ses représentants étaient en majorité. Elle a contribué grandement à réduire à un seul les Grands prix auxquels nous pouvions prétendre. Celui-là a été décerné à l'Alliance d'Hygiène sociale fondée et dirigée par M. Casimir-Périer, avec le concours de toutes les grandes Fédérations d'intérêt social, au premier rang desquelles se place la Mutualité.

Les Expositions particulières des villes, montrant leur souci de la santé publique et des moyens qui peuvent l'améliorer, ont été écartées par l'évidente supériorité de *présentation* des villes américaines et allemandes.

Il y a une leçon à retirer de ce rapprochement. *Les Français, au moins dans le domaine de l'Economie sociale, ne savent pas exposer, montrer aux yeux le sens et le détail de leurs œuvres.*

Groupe 141.

Cette conclusion s'impose aussi pour le Groupe 141 concernant la *Culture physique*. Ce n'est pas avec quelques brochures et discours, ni même avec quelques statistiques, qu'on donne aux étrangers l'idée de l'importance d'une œuvre comme l'Union des Sociétés de Gymnastique de France ou l'Union des Sociétés de Tir.

Toutes deux ont obtenu un Grand prix, mais parce qu'elles ont été soutenues oralement par des Jurés qu'on a dû croire sur parole. L'usage s'est établi de multiplier les tableaux, les photographies, les graphiques et même les exercices pratiques accomplis sous les yeux du public et du Jury.

Quand on veut concourir au loin, il y a des sacrifices à faire, et le patriotisme français est assez conscient et assez ardent pour ne pas reculer devant ce qu'il aura considéré comme un devoir.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

ANALYSE DU RAPPORT DE M. SAUPHAR

DÉPARTEMENT P — GROUPES 142-143-144.

CULTURE PHYSIQUE

Le Département était divisé en trois Groupes : Groupe 142 : Exercices des enfants et des adultes, théorie, pratique (exercices simples, gymnases, appareils, anthropométrie); Groupe 143 : Jeux et sports pour les enfants et les adultes; Groupe 144 : Equipements pour jeux et sports.

Nos maisons pour équipement et matériel sportifs s'étaient abstenues; deux furent examinées, mais une seule avait réellement exposé dans le Groupe.

Les trois grandes fédérations de tir, de gymnastique et de sports athlétiques, qui représentent l'ensemble du mouvement de culture physique en France, permirent, à elles seules, à notre pays, d'occuper dans cette classification une place honorable.

Nos sociétés présentèrent des documents, des graphiques, des tableaux, tout ce qui a rapport au côté théorique, mais ne prirent aucune part officielle aux Jeux olympiques, établis dans des conditions qui assuraient aux habitudes sportives américaines une telle supériorité que toute lutte devenait impossible. Il n'a été fourni sur ces jeux aucune indication permettant d'en donner le compte rendu.

L'« Union des Sociétés de tir de France », l'« Union des Sociétés de gymnastique de France », toutes deux reconnues d'utilité publique, furent l'une et l'autre honorées d'un Grand prix commémoratif et d'une Médaille d'or. Des Médailles d'or furent également décernées à l'« Union des Sociétés françaises des Sports athlétiques » qui dirige

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

chez nous le mouvement sportif pédagogique ; au « Stade Français »; à la Société de tir l'« Avenir du 17e arrondissement » ; à l'« Union des Gymnastes algériens ». Tous les autres exposants français du Groupe furent d'ailleurs récompensés et eurent à se partager 4 Médailles d'argent et 2 de bronze.

Une des principales attractions de la Section française était l'admirable série de statuettes d'athlètes modernes exposées par M. Richer, de l'Académie de médecine, qui reçut une Médaille d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Quatrième Partie

Clôture de l'Exposition

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

QUATRIÈME PARTIE

Clôture de l'Exposition

Nous avons dit comment l'idée d'une Exposition universelle à Saint-Louis était née dans l'esprit de quelques habitants de cette ville, du double désir, en commémorant l'achat de la Louisiane, de glorifier la petite Patrie et la Patrie plus grande.

Nous avons dit que cette idée avait été adoptée avec enthousiasme par les riverains du Mississipi, sans autant d'enthousiasme par le reste de la nation.

Nous avons vu ensuite quelle forme ce projet avait revêtu, de quelle organisation il avait été doté par ses auteurs américains.

Puis, nous avons dit l'accueil qu'il avait reçu des Gouvernements étrangers et en particulier de la France ; comment nous avions compris et préparé notre participation à la Grande Foire d'outre-mer.

Dans une troisième partie descriptive, nous avons montré comment l'idée avait été réalisée, avec quelle grandeur, achetée au prix de quelles imperfections. Puis nous avons succinctement analysé les importants travaux des Rapporteurs de groupes.

Pour compléter cette étude, il reste dans une quatrième partie, nécessairement courte et sèche, à dire la fin de l'entreprise et à en dresser le bilan.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

LIQUIDATION ET EXPÉDITION DES PRODUITS

Le soir du 1er décembre 1904, l'électricité embrasa pour la dernière fois les blancs Palais et les cascades et les lagunes. A minuit, sur une suprême fusée et une suprême harangue du Président Francis, les illuminations reflétées dans les canaux et les bassins s'éteignirent : l'Exposition avait vécu.

Lendemain de rêve ! Dès l'aube du jour suivant, une fourmilière humaine envahissait les jardins, les palais. Les caisses vides étaient ramenées à pied d'œuvre et les emballages commençaient pendant que sous la pioche des démolisseurs s'écroulait la cité féerique. Pour rendre cette destruction plus navrante, le froid survint et la neige. En vain : stimulés par l'espoir d'un rapatriement prochain, les exposants redoublèrent d'activité.

Les nôtres, pour ne parler que de ceux-là et de leurs représentants, utilement secondés par MM. Bœufvé, consul de France, Marcel Estieu et Léon Douarche, délégués de la Section française, triomphèrent de tous les obstacles, et le 15 janvier 1905, les caisses contenant nos Expositions soigneusement réemballées attendaient leur tour de départ.

Ici, formulons une critique qui est en même temps un vœu ; lorsqu'une Exposition se termine, les Compagnies de chemins de fer n'ont aucun intérêt à congestionner leur trafic par un départ hâtif des marchandises éparses sur les terrains de l'Exposition. On sait qu'en vertu d'un régime de faveur, les objets destinés à être exposés qui ont payé à l'aller le tarif plein sont réexpédiés gratuitement à leurs propriétaires ; mais les Compagnies n'ayant plus intérêt à satisfaire le client par une prompte réexpédition puisqu'elles sont payées d'avance, ne se pressent nullement : d'où parfois, pour les exposants, des retards aussi considérables que préjudiciables ; plus d'un, revenant de Saint-Louis, en pourrait porter témoignage (1).

(1) Un certain nombre de groupes ont même dû, à ce sujet, intenter des procès à leurs transporteurs.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Il serait à souhaiter que dans les contrats passés entre exposants et Compagnies de chemins de fer, une clause fut introduite pour stipuler un délai maximum de réexpédition. On pourrait aussi ne payer la seconde partie du prix de transport qu'au moment de la réception au retour, et si les délais prévus au contrat étaient dépassés, l'exposant retiendrait sur l'argent dû à la Compagnie une somme proportionnelle au dommage subi.

Mais ce sont là des réformes qui regardent l'avenir et nous n'avons affaire ici qu'au passé.

FORMALITÉS DE DOUANE

Nous avons vu que grâce à une fiction assimilant l'Exposition de Saint-Louis à un entrepôt général, tous les articles importés des contrées étrangères afin d'être exposés et passibles, par leur nature, d'une taxe ou d'un droit de douane, étaient dispensés du paiement de ce droit ; mais que si d'aventure ils étaient vendus pendant la durée de l'Exposition, ils devaient acquitter au moment de leur livraison, c'est-à-dire à la fermeture de l'Exposition, les droits en vigueur au moment de leur importation.

Cette règle, si simple en théorie, n'a pas laissé que de donner lieu, dans l'exécution, à quelques difficultés.

Six experts avaient été attachés au service de l'Exposition pour évaluer toutes les marchandises vendues et livrables après la clôture. Comme on ne les avait pas autorisés à commencer cette évaluation avant le lendemain de la fermeture, et que leurs rapports étaient la base de toutes les formalités (leur énumération serait fastidieuse) permettant le retrait des marchandises, beaucoup de nos exposants ont dû attendre 8 à 10 jours leur visite, malgré toute la bonne volonté que ces fonctionnaires pouvaient y mettre, et ce fut une nouvelle cause de retard.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

SERVICES FINANCIERS DE L'EXPOSITION

La plus Grande Foire du monde n'a pas été, ni voulu être seulement un spectacle ou une leçon de choses ; elle a été une grande entreprise industrielle, une affaire dont le résultat se solde par un actif ou un passif, s'exprime par des chiffres. A ce titre, elle serait tenue de déposer son bilan.

Malheureusement l'administration américaine n'a pas encore publié de rapport général et les chiffres officiels nous sont par conséquent inconnus. Nous publions seulement ici, sous la forme immédiatement saisissable d'un budget récapitulatif des recettes et des dépenses (depuis le jour de l'incorporation de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1905 inclus), une série de renseignements officieux que nous devons à la très grande obligeance de M. Alfred Stevens, secrétaire général de la Louisiana Purchase Exposition C°.

Tableau des recettes de la Louisiana Purchase C° depuis l'incorporation jusqu'au 30 juin 1905

Capital engagé

Recettes provenant de la vente des actions	$ 4.830.514 69	
Produit de la vente des bois de la cité de Saint-Louis.	5.000.050 00	
Capital du Gouvernement des États-Unis	4.752.968 45	14.583.533 14
Report		14.583.533 14

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

A reporter		14.583.533 14
Emprunts contractés :		
Gouvernement des États-Unis	4.600.000 00	
Emprunt de garantie du capital souscription, etc.	438.000 00	5.038.000 00
Revenus :		
Recettes des entrées	6.242.198 65	
Recettes des concessions. . .	3.089.163 68	
Recettes de l'Intra-mural . .	627.473 84	
Recettes du service d'éclairage électrique et d'eau	657.822 36	
Recettes des transports . . .	223.182 31	
Recettes du Musée	146.538 48	
Produit de la vente des pièces d'or, souvenirs, moins la dépense	53.289 33	
Recettes des cartes d'entrées photographiques	51.491 00	
Dépôts	132.090 13	
Recettes diverses	146.139 66	
Sauvetage	582.865 28	11.952.254 72
Fonds spéciaux :		
Insignes.	6.630 00	
Feuilles de paye	5.913 84	12.543 84
Total.	$	31.586.331 70

Tableau des dépenses de la Louisiana Purchase Co depuis l'incorporation jusqu'au 30 juin 1905

Dépenses préliminaires.	$	37.418 78
Construction		16.733.602 05
Location des terrains et bâtiments		1.255.513 80
Report.		18.026.534 63

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

A reporter			18.025.534 63
Réparation et entretien			1.086.291 49
Installation spéciale des Expositions			125.000 00
Division des Expositions			2.207.456 33
Division de l'exploitation			1.484.491 12
Protection : feu, police, assurance, etc. . .			1.090.299 42
Division des Concessions et Admissions . .			566.780 83
Division administrative et exécutive			454.387 98
Bureau des Transports			324.885 76
Sommes avancées			6.751 28
Divers remboursements			127.593 41
Comité des dames directrices (Board of Lady Managers).			
Souscription du Gouvernement.	100.000 00		
Déboursements divers.	16.831 20		
Ameublement	2.558 31		119.389 51
Emprunts remboursés			3.038.000 00
Balances de Caisse.			
Caisse de la Banque Générale.	153.756 30		
Caisse du trésorier local. . . .	13 34		
Certificats de dépôts.	591.853 89		
	745.623 53		
Certificats de dépôts D. R. Francis et W. H. Thompson (Garanties de la Cie de l'Exposition) .	182.846 41		928.469 94
Total.		$	31.586.331 70

Nombre de Bâtiments construits et Dépenses engagées pour leur Construction

Voici le tableau sommaire des bâtiments américains avec leur nombre, leur origine et leur prix, tel qu'il nous a été fourni par la Division du travail.

BATIMENTS	NOMBRE		PRIX
Bâtiments et constructions édifiés par la Cie.	253	$	7.405.629 68
Bâtiments construits par et appartenant à l'Université de Washington.	13		1.378.000 00

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

BATIMENTS	NOMBRE		PRIX
Bâtiments nationaux	34	$	1.585.955 00
Bâtiments des États, des Territoires et des Villes	45		1.269.076 00
Bâtiments et Constructions des Philippines	92		613.418 44
Bâtiments divers	74		415.715 00
Bâtiments et Constructions dits de concession			3.919.425 00

De cette liste générale nous détachons, pour, en les isolant de la masse, les mieux fixer dans l'esprit, quelques articles plus significatifs. Ils se réfèrent aux grands services financiers de l'Exposition dont ils dénombrent les ressources. Certains d'entre eux seront accompagnés d'un bref commentaire, d'autres tiendront dans un chiffre :

Produit des Entrées	$	6.243.580 15
Produit des Concessions		13.039.888 83

qui se décomposent approximativement ainsi : 3.000.000 de dollars pour les amusements, restaurants, boissons, cigares, catalogues ; le reste, plus de 10.000.000 de dollars pour les concessions ou privilèges, Auberge intérieure, Exposition asiatique, rue de Séville, Palais des Costumes, Village chinois et tout ce qui constituait le Pike.

Recettes diverses	$	1.924.580 01

SUBVENTION DU GOUVERNEMENT

Nous savons qu'à différentes reprises le Gouvernement des États-Unis est venu en aide à la Cie de l'Exposition, soit directement, par des subventions ou des prêts, soit indirectement, par l'association du Pouvoir Fédéral devenu lui-même exposant à l'œuvre de Saint-Louis.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Voici, pêle-mêle, en suivant l'ordre chronologique, la liste complète des crédits qui ont une origine fédérale, avec leur caractère et leur destination :

Crédits votés par le Gouvernement Fédéral pour venir en aide à l'Exposition de 1904

Mars. .	3	1901	Subvention à l'Exposition .	$ 5.000.000 00
			Bâtiment du Gouvernement .	250.000 00
Juin. .	28	1902	Bâtiment du Gouvernement .	200.000 00
			Exposition du Gouvernement	800.000 00
			Exposition de Sauvetage. . .	8.000 00
			Exposition indienne	40.000 00
Mars. .	3	1903	Exposition agricole.	100.000 00
			Exposition de l'Alaska. . . .	50.000 00
			Exposition du territoire indien	25.000 00
Mars. .	3	1903	Dépenses de dédicace et d'ouverture des Comités Congressistes.	11.000 00
Février	18	1904	Prêt destiné à être remboursé.	4.600.000 00
			Pour essais de combustibles .	60.000 00
Avril .	21	1904	Exposition indienne.	25.000 00
			Total.	$ 11.169.000 00

L'emprunt de $ 4.600.000 a été remboursé, il faut donc réduire d'autant la somme dépensée par le Gouvernement pour l'Exposition.

REVENTE DES MATÉRIAUX

Celle-ci est, pourrait-on dire, une recette posthume, mais non négligeable. Dès le lendemain de la fermeture, l'Exposition, par l'organe de M. Isaac Taylor, directeur des travaux, revendait son

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

vieux matériel, et par là il faut entendre beaucoup de choses disparates : rails, grillages, écuries (23 chevaux, voitures, harnais), en somme, tout le bric-à-brac restant de la Grande Foire, moins une douzaine d'articles à une Compagnie de démolition de Chicago (Chicago Wrecking Company), pour le prix global de $ 450.000 payables en cinq termes. Quelques autres marchés du même genre rapportèrent encore plus de $ 150.000 à l'administration revendeuse qui, de ce chef, toucha finalement $ 613.767,72.

CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

6.000.000,00 qui ne furent pas d'ailleurs entièrement souscrits.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

$ 4.880.240,34. — Ce chiffre comprend le produit des amendes, quotidiennement perçues à l'encontre des délinquants.

DÉPENSES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

La symétrie voudrait qu'en regard de ces différents chapitres-recettes, nous fassions figurer les différents chapitres-dépenses. Nous préférons renvoyer simplement le lecteur à notre tableau général, et ne retenir ici que le chapitre des dépenses afférentes aux services administratifs proprement dits, avec ses subdivisions par départements ou articles. Il n'en est pas de plus instructif puisqu'il nous fait pénétrer au point central de l'appareil qui pendant sept mois distribua la vie à toutes les parties de la Grande Machine dans ces bureaux de la Compagnie où s'élaborait quotidiennement le grand œuvre et dont il nous ouvre la caisse.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Dépenses de la Compagnie de l'Exposition

Pouvoir Exécutif et Administratif — 31 juillet 1905.

	AVANT L'EXPOSITION	PENDANT L'EXPOSITION	APRÈS L'EXPOSITION	TOTAUX
Bureau de l'auditeur.	$ 34.224,89	$ 16.958,44	$ 12.631,20	$ 63.814,53
Bureau du collecteur.	3.789,88	28.693,28	6.001,87	38.485,03
Département légal. .	51.425,83	24.498,12	19.683,69	95.607,64
Bureau du trésorier local	8.059,65	3.752,33	1.183,92	12.995,90
Bureau du Président.	5.299,74	4.265,36	747,39	10.312,49
Contributions du Président	671,93	555,85	251,85	1.479,63
Secrétariat	107.121,36	32.626,22	23.926,60	163.674,18
Départ. des Fournit.	15.708,03	5.349,49	375,73	21.433,25
Bureau du Trésorier	24.195,72	4.202,48	2.387,63	30.785,83
Dépenses imprévues.	14.501,30	9.051,99	2.310,78	25.864,07
Totaux . . . $	264.928,33	129.953,56	69.500,66	464.452,55

CONCLUSIONS

En résumé, l'Exposition Universelle de Saint-Louis commémorant l'achat de la Louisiane à la France, a été une entreprise considérable mais qui ne saurait, en aucune façon, malgré l'importance que ses organisateurs avaient rêvé de lui donner, être comparée à l'Exposition Universelle de Paris 1900.

Tout d'abord, si elle a été universelle, elle n'a point été nationale.

En effet, si les nations étrangères ont en grand nombre accepté l'invitation du Gouvernement fédéral et organisé des Sections importantes, il n'en a malheureusement pas été de même pour beaucoup d'États confédérés qui, n'approuvant pas le choix de la ville de Saint-Louis, se sont volontairement abstenus.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

D'autre part, le climat très rigoureux, particulièrement pendant les mois de juin, juillet et août, n'a pas peu contribué à réduire le nombre des visiteurs.

Enfin et surtout, les organisateurs de l'Exposition hypnoptisés en quelque sorte par leur ardent désir de dépasser tout ce qui avait été fait avant eux, ont trop exagéré les dimensions de leur cadre et cette disproportion a fait ressortir de façon plus fâcheuse encore, l'impression ressentie par tous les visiteurs, d'une œuvre incomplète, imparfaite et inachevée.

Il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, à l'examen des chiffres qui précèdent, de se faire une idée même approximative des résultats financiers de l'Exposition.

C'est plutôt une balance générale de caisse, qu'un bilan proprement dit, qui nous a été communiquée par M. Alfred Stevens.

On y remarquera d'ailleurs que les chiffres se rapportant à une même rubrique ne concordent pas toujours.

Et nous ne pouvons que souhaiter ici que le Rapport Général de l'administration américaine soit sur ce point plus complet et plus concluant.

En définitive, la France, qui, grâce aux efforts du Gouvernement et du Commissariat général, au zèle du Comité français des Expositions à l'Étranger, du Comité de la Section française et de tous les Comités spéciaux, avait fait à Saint-Louis une manifestation importante n'a point lieu de la trop regretter.

Le grand nombre des récompenses accordées à nos exposants, les décisions du Jury supérieur concernant nos marques de fabrique des Manufactures nationales et les indications de provenance de nos grands vins et cognacs, les modifications à la réglementation concernant la propriété industrielle et artistique, sont autant de succès que nous avons eu à enregistrer et qui ont largement compensé nos sacrifices.

Et, bien que les transactions commerciales aient été presque nulles, en tout cas, bien inférieures à ce que nous aurions pu espérer, il n'en est pas moins vrai que nos industriels et nos commerçants ont pu, pour la plupart, de leur visite aux États-Unis, tirer d'utiles et parfois très précieux enseignements.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Cinquième Partie

Situation Économique des Etats-Unis

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

CINQUIÈME PARTIE

Situation Économique des États-Unis

Il est entendu que les grandes batailles futures de l'humanité se livreront sur le terrain économique. Et il n'est guère douteux qu'en cette aventure, un des premiers rôles, le premier, revienne à la puissance née d'avant-hier et qui nous étonna hier à Saint-Louis, même lorsqu'elle nous choqua.

Nous voudrions, au lendemain de cette grande épreuve, faire une brève revue de ses forces, en dégager quelques éléments essentiels, en signaler quelques aspects caractéristiques.

DÉMOGRAPHIE

La plus grande Foire du monde est close; le visiteur a repassé l'Atlantique. Que reste-t-il au fond de sa pensée de la chaotique vision évanouie?

D'abord et sans doute une sorte de stupeur qui exclut le jugement;

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

quelque chose comme l'éblouissement du spectateur qui, au sortir d'un feu d'artifice éprouve le besoin de fermer les yeux, de se recueillir.

Puis, l'éblouissement cesse; peu à peu, à mesure que la fête s'éloigne, que les images perdent de leur éclat, les idées qu'elles recélaient et qu'elles cachaient, se dégagent, s'ordonnent: les impressions d'abord dominatrices, maintenant dominées, suscitent les réflexions ; de l'aveuglante fantasmagorie d'hier, une haute lueur demeure dans son esprit où s'éclairent les destinées de celui qui l'a conçue et réalisée, réalisée à sa mesure et à sa ressemblance. Car l'ouvrage, et ce n'est point son moindre mérite, ni son moindre attrait à nos yeux, ressemble à l'ouvrier ; lui aussi, il nous déconcerte d'abord par ses proportions colossales; lui aussi, nous apparaît inachevé.

Ce peuple géant est un peuple adolescent, peuple enfant : il n'a guère plus de cent ans; en vérité, devant son œuvre, on est tenté d'oublier son âge.

L'histoire n'offre point d'exemple d'une croissance si soudaine, d'une fortune si rapide. Faut-il y voir la récompense de vertus innées, le chef-d'œuvre d'une « sélection morale et physique », ou le caprice de hasards bienveillants qui jetèrent les premiers héros de la liberté ou de l'aventure, dans un milieu si favorable? ou ceci et cela ensemble? vaine dispute. — Ce qui n'est point discutable, c'est que le sort fut envers ce peuple naissant, prodigue au-delà de tout précédent; qu'il lui a offert des chances diversement uniques : un territoire vaste et compact, entre deux océans qui lui ouvrent l'orient et l'occident ; un réseau de fleuves sans pareil au monde; des lacs qui sont des mers intérieures ; une variété de climats qui accumule sur cette région privilégiée du globe les avantages ailleurs disséminés en vingt contrées distinctes, que séparent de vastes espaces; permet tous les modes de cultures, tous les modes d'énergie ; un sol jeune, d'une inépuisable fécondité végétale, d'une inépuisable richesse minérale ; chez lui et devant lui, l'espace; auprès de lui, nul voisinage incommode, nulle concurrence ; derrière lui, nulle tradition gênante ; autour de lui, rien qui puisse menacer, contrarier, ralentir l'essor des forces qu'il porte en lui. Voilà pour le lot que la géographie et la nature ont fait aux enfants de la nouvelle Angleterre, unis aux fils de la vieille France. Nous savons qu'ils en ont tiré un assez beau parti.

En vérité le plus grand des miracles accomplis par ce peuple, fils du XIX^e^ siècle et qu'on a déjà baptisé et qui se proclame lui-même superbement le peuple du XX^e^ siècle, c'est le peuple américain lui-même.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

A peine pouvons-nous suivre les principales étapes de sa progression.

En 1803, il n'y a guère plus de 3.000.000 d'habitants, trappeurs, chasseurs, marchands, missionnaires, éparpillés dans cet immense espace qui va du Canada au Mexique et de l'Atlantique au Pacifique; en 1820, on en compte 9.635.000; en 1870, 38.650.000; en 1903, 77 millions au bas mot. 80 villes dépassent les 50.000 habitants!... et cette population est un mélange, un produit de l'immigration dont le flot incessant jette dans le nouveau monde le trop plein de l'ancien :

Palais de l'Électricité.

de 500 à 750.000 hommes par an. Ce flot, ce Gulf-Stream humain qui coule de l'ouest à l'est est fait de sources infiniment variées. De 1881 à 1885, l'élément germanique domine; depuis quelques années les slaves et les latins l'emportent considérablement. En 1901, l'apport de l'Allemagne n'était plus que de 22.000 immigrants contre 136.000 Italiens « de juillet 1901 à juillet 1902 il est débarqué 730.728 individus, dont 470.000 venaient de Russie, d'Autriche-Hongrie et d'Italie». Et depuis le mouvement ne s'est pas ralenti : au contraire.

Au recensement de 1900, la population de la Louisiane — pour nous en tenir à cette province-type — comptait 14 millions d'habitants dont 2 millions d'étrangers nés, ainsi répartis : Allemands 499.079; Anglais 97.443; Irlandais 129.095; Scandinaves (Norvégiens, Suédois, Danois) 425.646; Canadiens 135.021; notons qu'en dehors de ce courant d'immigration inter-océanique, un autre courant intérieur ou inter-provincial a longtemps entraîné et continue d'entraîner

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

l'exode vers l'ouest, vers la terre « des innombrables occasions » les enfants de la nouvelle Angleterre. Au surplus, si l'on remonte à un peu plus d'un siècle en arrière, on distingue dans ce courant d'immigration comme une succession de vagues humaines qui s'abattent et s'étalent sur ce splendide désert qu'elles vont peupler et fertiliser : de 1790 à 1800 et de 1810 à 1820, une double vague, surtout composée d'éléments français, espagnols, français-canadiens, vague latine ; — en 1830 l'immigration intercoloniale commence qui ne s'arrêtera plus mais battra son plein vers 1837 ; de la Nouvelle-Angleterre, de New-York, de la Pensylvanie, de l'Ohio, des milliers d'émigrants robustes se lancent à la conquête des terres promises, par delà le Mississipi ; en 1850, la vague germanique s'ébranle et pendant vingt ans inonde la région, dont Saint-Louis est la capitale. Puis c'est le tour de la vague scandinave, mélangée d'éléments venus de toute l'Europe septentrionale, et qui s'épand sur les prairies de l'Iowa, du Minnesota, du Nebraska, du Dakota ; jusqu'en 1890, elle sera dominante. La dernière vague notoire est partie de Russie, des rivages de la Finlande : en 1900, il n'y avait pas moins de 66.000 russes nés en Russie, sur le territoire jadis cédé par la France.

Ainsi, on constate qu'au commencement du XX^e^ siècle, l'apport germanique à la population Louisianaise, atteint le chiffre de 500.000, auquel on peut ajouter un nombre double d'individus nés en Louisiane de parents allemands ; l'apport canadien est de 136.000 ; l'irlandais de 129.000 ; l'anglais de 97.000, y compris 30.000 écossais ; le tchèque de 45.000 ; le gallois de 12.000 ; le mexicain de 1.200, etc...

En vérité, il n'y a guère dans l'histoire des races modernes de chapitre plus intéressant que ce chapitre, dirai-je Louisianais, qui n'est lui-même que l'histoire de l'Union, en raccourci.

IMMIGRATION

Ce n'est pas que la maison de l'oncle Sam soit ouverte à tout venant. Bien loin de là.

Après avoir cherché à attirer le flot étranger le Gouvernement américain se préoccupe aujourd'hui de l'endiguer, ou mieux de le filtrer.

Cette politique de protectionnisme personnel — nous voulons dire qui

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

vise à protéger non plus le produit, mais le producteur — s'inspire de fortes raisons économiques et ethnologiques, ethnologiques plus encore qu'économiques.

Dans l'échelle des « valeurs » américaines, la première, c'est l'américain. Le président Roosevelt l'affirme nettement au début même de ce message de décembre 1905, où sont passées en revue toutes les questions de l'heure :

« Au bout du compte, dit-il, le facteur vital dans la prospérité permanente du pays, c'est le caractère individuel élevé du travailleur américain, du citoyen américain pris dans sa masse, que son travail soit mental ou manuel; qu'il soit lui-même fermier ou artisan, homme d'affaires ou de profession libérale. »

Et le premier devoir de tout gouvernement est d'empêcher la baisse de cette valeur.

Ce souci de maintenir la qualité de la race et la dignité de l'ouvrier contre l'invasion étrangère apportant avec soi des éléments inférieurs et l'avilissement des salaires, n'est pas nouveau tout à fait; il s'affirme déjà pleinement dans cette loi du 3 mars 1903 sur l'immigration qui est essentiellement une arme de défense nationale et sociale.

Très nombreuse, en effet, et très diverse est la liste des formalités, — obstacles — taxes, examens médicaux, enquêtes, déclarations, prohibitions, prescriptions, responsabilités, pénalités intéressant outre le transporté, le transporteur, c'est-à-dire les Compagnies maritimes et leurs agents, — qu'elle dresse au seuil du territoire américain devant l'envahisseur. Non moins nombreuse, non moins diverse, la liste de ses interdits qui englobe tous les individus atteints d'une tare physique ou morale : « les idiots, les fous, les épileptiques, les mendiants, les prostituées, les criminels, les polygames, les anarchistes... » (voilà pour la protection de la race) « et ceux qui dans un délai d'un an avant leur demande d'entrée sur le territoire des Etats-Unis, ont été amenés à se déplacer à la suite d'offres, promesses de contrats garantissant un travail de quelque nature que ce soit... il est entendu que les ouvriers destinés à un travail spécial peuvent être introduits, s'il est impossible de trouver dans le pays des ouvriers inoccupés capables de le faire... »

Voilà pour la défense du travailleur.

Les mailles du code étaient sans doute encore trop larges puisque dans l'année qui finissait le 30 juin 1905, il a laissé passer 1.026.000 immigrants « plus qu'il n'en était venu pendant les 169 années de notre existence coloniale comprise entre le débarquement à James-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

town et la déclaration de l'Indépendance ». Le président Roosevelt estime que c'est beaucoup, et même que c'est trop et il le dit dans son message de 1905, qui longuement examine cette question vitale et les moyens de faire face au pressant et croissant péril.

Un million d'immigrants en une année : un tel afflux humain est nécessairement mélangé : il charrie avec des éléments « sains et désirables, une proportion considérable » d'éléments qui ne sont ni l'un ni l'autre. Eliminer ceci en conservant cela, tout le problème est là qui n'est point aisé à résoudre. Du moins, le président Roosevelt, l'a-t-il nettement posé et clairement envisagé sous ses aspects multiples.

La règle qui, selon lui, dicte la conduite du gouvernement, prend sa source dans cette capitale distinction entre « l'immigration de la bonne espèce, l'immigrant « désirable » dont on ne peut trop avoir, et l'immigration de la mauvaise espèce, l'immigrant non-désirable dont on ne veut rien avoir du tout ». Doit être impitoyablement écarté quiconque n'a pas l'étoffe « d'un bon citoyen américain (1) ». Cela c'est l'idée directrice de la politique américaine, le criterium qui décidera de l'admission ou du rejet, et qui suppose un droit d'examen fort étendu. Car en étudiant les titres du candidat, le gouvernement se demandera « si son genre de vie n'est pas tel qu'il ne doive, par la pression de la concurrence abaisser les conditions de vie du travailleur indigène, et alors on n'en veut point (2), ou s'il paraît susceptible d'accroître la valeur de la communauté : auquel cas, il sera le bienvenu, qu'il soit catholique ou protestant, juif ou gentil, anglais ou irlandais, français ou allemand, japonais ou magyar. »

Conclusion : qu'on renforce les lois ; qu'on les complète (3), au besoin qu'on en fasse d'autres, qui maintiennent « à la porte », les fous, les épileptiques, les miséreux, et aussi, car ce n'est pas encore assez, les

(1) Et réciproquement :

« Tout indien qui en est digne doit, sous peine d'injustice grossière, être promu à la qualité de citoyen américain. Aux laborieux, honnêtes Metlakatlas, par exemple, on ne saurait dénier le droit d'obtenir des licences de pilote, de capitaine, d'ingénieur, etc... Ces indiens sont civilisés et méritent le même traitement que les blancs qui les entourent. » Roosevelt, message du 5 décembre 1905.

(2) Et c'est précisément pour cela que la maison de l'oncle Sam fermée au coolie chinois, est largement ouverte aux autres fils du Ciel.

(3) Par exemple, qu'on limite le nombre des immigrants admissibles chaque année : qu'on les distribue plus également sur les différentes parties du territoire : qu'on proportionne le nombre d'immigrants transportables par bateau au tonnage de ce bateau ; qu'on organise une conférence sanitaire permanente : et qu'on édicte des peines plus sévères contre tous ceux qui violeront la loi.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

anarchistes et ceux qui ont des tendances anarchistes, les violents, les paresseux, les vicieux, les dégénérés : le fond où se recrutera le citoyennat américain doit être fort et sain, exempt de tare physique, morale, intellectuelle... »

Ce n'est peut-être pas le langage d'un philanthrope ; c'est le langage d'un homme d'état qui a charge des destinées d'un grand peuple et qui le sait... *Primum vivere, deinde philosophari.*

Et maintenant, on se demande comment, sous cette avalanche continue, le peuple américain a pu conquérir, comment il peut conserver sa personnalité ? Cela c'est le miracle du nouveau monde qui en mêlant des latins, des germains, des slaves fait un américain, très fier de l'être, et qui ne se souvient pas d'avoir jamais été autre chose. Quelques années suffisent à ces déracinés pour pousser des racines nouvelles vivaces dans le sol où le vent les a jetés. Au bout d'une génération, les nouveaux venus se sont amalgamés, fondus dans la masse nationale : ainsi dans la nappe vivante du fleuve l'œil chercherait en vain les ruisseaux qui l'ont formé... L'unité nationale du peuple américain est un miracle qui se renouvelle et se fortifie tous les jours, pour notre étonnement et notre édification.

*
* *

Unité ne signifie pas uniformité, ni même identité. La nation américaine qui est une n'est ni uniforme, ni identique à elle-même, dans toutes ses parties. Et notre comparaison de tout à l'heure avec le fleuve n'est pas strictement juste. « Le sang est plus épais que l'eau » dit un vieil adage anglo-saxon. Nous en avons ici la preuve. Il n'a pas suffi à tous les émigrants du vieux monde de mettre la mer entre eux et leur ancienne patrie, pour perdre leurs caractères distinctifs, pour cesser d'être eux-mêmes. Dans cette nation américaine si une par l'âme, le génie, le rêve, par sa mentalité, il n'est pas malaisé de reconnaître un agrégat de races diverses. Ici le latin domine — espagnol, français ou italien — ailleurs le slave ; là le germain : plus loin l'irlandais ou l'anglais ou le scandinave.

Mais faites attention que cette diversité d'origine même est une force. En s'alliant à la grande famille américaine, chacun de ces types humains lui apporta en dot son caractère original : énergie, audace, vivacité, patience, ingéniosité : les caractères ne se sont ni affaiblis, ni perdus par le mélange ; le peuple nouveau-né de l'heu-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

reuse fusion est la vivante synthèse des vertus particulières et aussi des défauts propres à chacun de ses éléments constitutifs.

Fait de parcelles d'humanité, à la façon d'une mosaïque, le colosse américain a la solidité du bloc.

La question de couleur.

Un seul de ces éléments est resté réfractaire à l'action du creuset américain : l'élément africain. Le nègre n'a pas été assimilé ; il est resté en dehors, en marge et au ban de cette société nouvelle qu'il a aidé à construire, égal en droit à ses autres membres, inférieur en fait. Les mœurs plus dures que la loi ont creusé entre le blanc et lui un fossé infranchissable.

Ceci est à peine une métaphore ; le nègre a ses quartiers à lui, ses hôtels à lui, ses wagons à lui ; il est le pestiféré du Nouveau-Monde, dont le contact est une souillure. L'étranger, le Français surtout, logicien élevé à l'école des droits de l'homme, s'en étonne, d'autant plus que l'Amérique est une démocratie, et ne fut jamais autre chose. « Préjugé de couleur », dit-il d'abord pour qualifier cette aversion du blanc à l'endroit du noir. Préjugé, voilà qui est bientôt dit ! Ne serait-ce pas notre absence de préjugé qui serait le préjugé ? Tel philanthrope embarqué pour le Nouveau-Monde avec une condamnation en poche de l'intolérance américaine, en est revenu très troublé, et moins disposé qu'au départ à accepter sans débat, le fameux principe de l'égalité des races.

Le fait est que ce qui n'est pour nous qu'un prétexte à disputes académiques est pour l'Américain une question vitale, la question de la lutte pour la vie et n'a jamais été que cela. Dès le lendemain de sa découverte, il semble que le territoire de la grande République ait été le champ clos, l'arène choisie par le Destin pour la bataille de Sem 1), de Japhet et de Cham. Là se sont heurtés dès le XVI^e^ siècle, et continuèrent de se heurter, les hommes de toutes couleurs. Le blanc et le rouge d'abord, nous savons ce qu'il en advint, et comment l'homme rouge peu à peu refoulé par la poussée blanche, annihilé, ou peu s'en faut, par les œuvres de la guerre et de la civilisation,

1) Il est aujourd'hui à peu près hors de doute que le Peau-Rouge est de race mongole.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

parqué dans ses réserves, n'est plus qu'un objet de curiosité ou d'exportation.

Un jour est venu ensuite, bien plus tard, où la fourmilière jaune, à l'étroit en Asie, lança ses bataillons pressés de travailleurs à la conquête économique du Nouveau-Monde. D'abord surpris par cet assaillant imprévu, l'occupant s'est vite ressaisi ; il s'est défendu comme il fallait, par les lois qui réglementent et limitent l'immigration.

Le péril rouge, s'il fut jamais, définitivement évanoui, la menace jaune provisoirement écartée, reste l'obstacle noir. De celui-ci on voudrait bien aussi se débarrasser. Mais comment ? C'est la vraie question de couleur qui depuis quarante ans se pose devant le peuple américain, qui pèse sur ses destinées d'un poids sans cesse plus lourd, la multiple, la complexe, l'irritante question de couleur qui enveloppe dix questions connexes et distinctes que nous ne pouvons qu'indiquer d'un trait.

Une question politique d'abord.

Elle date de 1865, du jour où non contente d'affranchir les noirs en masse, la loi imposée au Sud par le Nord les déclara citoyens égaux aux blancs, sans réserve ni restriction. C'était décréter la révolution et presque la guerre civile, les nègres devenant du jour au lendemain les maîtres de par la force du nombre, partout où ils étaient le nombre. Le scandale était intolérable : des noirs incultes gouvernant des blancs et ces blancs des Américains ! Donc l'orgueil des blancs s'insurgea ; il se forgea des armes de circonstance. Sans retirer aux nouveaux citoyens le droit politique qu'ils tenaient de la constitution, les Parlements des Etats en subordonnèrent l'exercice à certaines conditions d'avoir et de savoir (1) : ingénieux expédient pour « désenfranchiser » le nègre ignorant et indigent.

Certains impatients n'avaient pas attendu le secours du législateur ; ils avaient ressaisi le pouvoir de force : le salut d'abord.

Finalement, les choses rentrèrent dans l'ordre ; chacun reprit sa place, le blanc en haut, le nègre en bas. Mais le nègre n'est pas content. Contre les lois arbitraires il proteste au nom de la loi : il reste dans l'Union un élément de désunion.

(1) Avoir une propriété de 300 dollars : savoir lire et écrire.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Une question économique.

L'émancipation brusque des noirs qui fut une des grandes victoires morales du siècle passé, causa dans la vie matérielle du peuple américain une perturbation profonde et longue. Elle bouleversait le régime de la propriété terrienne. Par elle était substitué au travail serf et gratuit, le travail libre et rémunéré. Mais le travail libre est de qualité supérieure, sans doute, en général ; point lorsqu'il s'agit du nègre qui n'est rien moins naturellement qu'un laborieux. Nombre de plantations furent ruinées du coup ; beaucoup souffrirent. En affranchissant les esclaves, sans indemniser leurs propriétaires, le Nord philanthrope a fait un beau geste, mais un geste facile : il n'avait pas d'esclaves. On nous dit bien que les victimes de ce sacrifice à l'idéal humanitaire en toucheront le prix quelque jour, quand le nègre sera devenu un travailleur ; que de cette crise passagère, sortira un grand bienfait économique ; que tout progrès se paie. Et nul n'en disconvient. Tout de même, on comprend l'irritation du Sud payant la note d'un acte dont un autre a la gloire.

Il y a une question ethnique.

L'infériorité présente du nègre est-elle essentielle ou circonstancielle et destinée à s'effacer avec les causes passagères qui l'ont produite et entretenue ? Sommes-nous en présence d'une race vouée par ses caractères constitutifs aux besognes serviles qui furent si longtemps les siennes ? ou indéfiniment perfectible, capable de tous les progrès, ayant d'ailleurs dans la grande famille humaine sa personnalité originale ? Et si c'est cette seconde hypothèse qui est la vraie, comme tout nous invite à le croire, combien de temps lui faudra-t-il pour réaliser les destinées qui l'attendent ? Quelles méthodes sont les plus propres à favoriser, à hâter cette évolution ?

Il y a une question sociale.

Le désaccord entre la loi qui institue l'égalité et les mœurs qui la repoussent est par lui-même un désordre grave. On découvre sans

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

peine, dès qu'on a passé quelques semaines en Californie ou en Caroline, la raison des mesures par quoi le blanc se défend d'un contact trop immédiat avec le noir, et de l'irritation du noir contre le blanc. On aperçoit moins aisément le moyen de les rapprocher.

Enfin, et surtout, il y a une question morale ; au fond il n'y en a peut-être pas d'autre.

Plus encore que la couleur de leur peau, leur mentalité sépare le noir et le blanc ; le nègre n'est encore souvent qu'un enfant, ou un sauvage que mène l'instinct et qu'il mène mal ; il est menteur, il est prodigue ; il est paresseux ; ce n'est pas tout ; le nègre est encore doué d'une sensibilité vive ; imaginatif, enclin au rêve plus qu'à l'action : tare impardonnable au regard d'un peuple qui a pour devise : « travaillez, enrichissez-vous. »

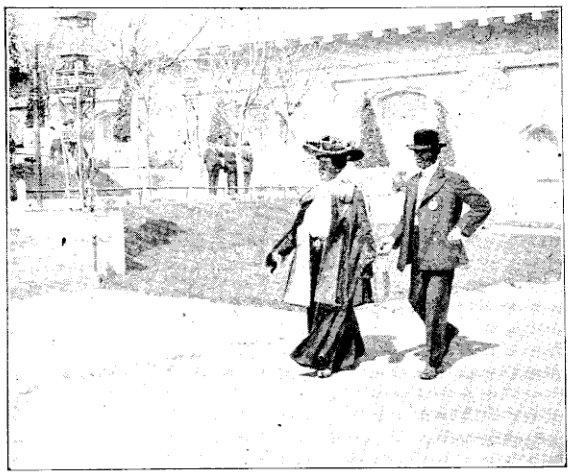

Un ménage de couleur à l'Exposition.

Comment résoudre la multiple, l'obsédante question de couleur ? En supprimant le nègre ? nous dit-on. Mais comment supprimer le nègre ?

Par le mélange ? Mais, en raison de sa prolificité supérieure, le procédé pourrait conduire à la suppression du blanc ; ce qui dépasserait le but même du philanthrope. Et puis, le mélange est-il souhaitable ? est-il possible ?

Par l'expulsion ? Le moyen est révoltant et chimérique. On a bien pu parquer dans les solitudes de l'Ouest, les quelques milliers de Rouges survivants des races qui étaient là déjà ; on a bien pu endiguer le débordement des Jaunes qui n'étaient pas là encore ; il n'en va pas ainsi des Noirs qui sont là, qui n'ont pas demandé à y être, qui ne demandent pas à n'y plus être, et qui sont 10.000.000 ! 10.000.000 d'hommes qui produisent, consomment, échangent, et somme toute représentent un élément considérable encore qu'un peu gênant de l'organisme américain.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Reste l'éducation, qui est aussi un moyen de supprimer le nègre, et le meilleur peut-être.

C'est un nègre, plutôt un demi-nègre, un mulâtre, Booker Washington qui s'efforce à cette heure de démontrer l'aptitude du nègre au progrès, comme ce philosophe qui démontrait le mouvement en marchant. Le philosophe, apôtre de Tuskegee (1) a entrepris de régénérer, de relever sa race en la dotant de la qualité qui lui manque le plus : le goût du travail, du travail manuel qui ennoblit, du travail qui de l'esclave libéré d'hier fera l'homme libre de demain.

En attendant, il y a une paille dans le bloc américain.

AGRICULTURE

Ce n'est point arbitrairement que nous commençons ce rapide examen des ressources de l'organisation économique des Etats-Unis, par l'agriculture. Dans l'histoire de la civilisation américaine, l'agriculture vient la première de par l'ordre d'importance et de par l'ordre naturel. L'industrie et le commerce sont nés d'elle : d'elle ils vivent ; elle s'est confondue et se confond encore avec la colonisation à qui elle a fourni le but et les moyens.

Par la terre, tout commence en Amérique, et tout s'explique. Les destinées du peuple d'outre-mer illustrent magnifiquement le vieux mythe grec d'Antée qui reprenait des forces en touchant le sol. N'est-ce pas au contact d'une terre jeune que les enfants d'un monde vieilli sont devenus la nation jeune dont l'essor nous étonne, nous qui sommes restés de ce côté-ci de l'eau ?

Le goût des aventures, l'espoir des rapides fortunes auraient suffi à déterminer l'exode de l'Europe pauvre vers les transocéaniques Eldorados. Mais d'autres facteurs intervinrent : toutes les forces orga-

(1) L'Institut Tuskegee fondé par Booker Washington est surtout un établissement d'éducation, une sorte de cité rustique composée de 60 bâtiments distincts où 1.400 élèves noirs des deux sexes, apprennent principalement les arts mécaniques, accessoirement les arts d'agrément et les rudiments de la science, sans oublier les principes d'hygiène ; où l'on fait des cultivateurs, des maçons, des cordonniers, des menuisiers, des blanchisseuses, des cuisinières, des modistes, toutes et tous les ouvriers missionnaires futurs de salut parmi leurs frères et sœurs de couleur.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

nisées de la nation naissante, vinrent au secours de l'initiative individuelle, activèrent, secondèrent le mouvement qui poussait l'humanité vers l'Ouest, le « Drang nach west end » cette sorte de Gulf-Stream à rebours qui va relier notre rive de l'Atlantique à l'autre. L'Etat, les Etats, plus tard les Compagnies de chemins de fer semblent se liguer pour attirer les hommes de bonne volonté et de cœur solide qui ne demandent qu'à mettre en valeur le désert ; celles-ci créaient des fermes, des usines le long de leurs voies ferrées ; ceux-là encourageaient par un régime de faveur (1) l'établissement des colons sur ce sol qu'ils allaient défricher, cultiver et peupler avec un tel entrain qu'à cette heure les Etats-Unis sont le premier pays agricole du monde.

Régions agricoles.

Il n'y en a pas. Je veux dire qu'on ne saurait en dresser une carte strictement exacte, par cette raison que la nature, pas plus dans le Nouveau-Monde que dans l'Ancien, n'a assigné de limites territoriales bien précises aux différents genres de culture. Bornons-nous donc à mentionner pour mémoire la division adoptée par le Département de l'Agriculture et le Statistic Abstract : Nouvelle-Angleterre, Etats du Centre, Etats du Sud, Etats et Territoires de l'Ouest, Etats du Pacifique.

Céréales.

En fait les trois principales cultures des Etats-Unis sont : le blé, le maïs, l'avoine.

L'introduction du blé en Amérique ne date que du XVIe siècle. On sait la poétique et populaire légende des trois grains de froment trouvés en 1518 par un esclave dans un sac de riz venu d'Espagne, semés par lui et d'où serait sortie la fortune agricole de l'Union.

(1) La distribution gratuite des terres au colon est une légende ; ce qui est vrai c'est que le législateur lui en a facilité l'acquisition, en lui prêtant 64 hectares de ces terres dont il peut devenir propriétaire sous certaines conditions, de diverses manières : en les occupant à titre de « homestead » c'est-à-dire en les cultivant, en y construisant une habitation. Après cinq ans de résidence, le détenteur des 64 hectares en est le propriétaire. Veut-il le devenir sur-le-champ ? il paiera un droit de préemption fixé à 16 fr. 35 par hectare, soit pour le tout 1.100 francs. Qui veut acquérir davantage doit s'engager à planter sur le lot additionnel 4 hectares en bois.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

En trois siècles, ces trois grains en ont fait beaucoup d'autres. Les progrès ont été surtout rapides pendant les 100 dernières années. La récolte qui n'était en 1839 que de 848.000 boisseaux (307.824 hectolitres) s'élevait à 100 millions de boisseaux (36 millions d'hectolitres), dix ans plus tard ; à 490 millions de boisseaux (178 millions d'hectolitres), en 1889 ; à 611 millions de boisseaux (222 millions d'hectolitres), en 1891, année grasse entre toutes. L'augmentation est particulièrement sensible de 1870 à 1880, et coïncide avec l'apparition de la machine agricole. De 1859 à 1884 la production triple ; et de 1878 à 1883 les Etats-Unis exportent une moyenne de 52.719.000 hectolitres qui comblent le déficit de la récolte européenne.

La saison 1882-1883 marque l'apogée dans l'histoire du blé américain. Alors se produit une baisse dans la valeur de cette denrée, qui déconcerte fermiers et spéculateurs. Les surfaces d'emblavement restent à peu près les mêmes (1) et la récolte ne varie plus guère que d'après des influences climatériques.

Depuis quelques années le centre de production que les Américains nomment le « Wheat Belt » (ceinture de blé) s'est, en même temps que le centre de gravité de la population, déplacé vers l'ouest, passant de l'Ohio à l'Indiana, de l'Indiana à l'Illinois, et de celui-ci à l'Iowa. La rencontre valait d'être signalée ; elle éclaire d'un jour vif le rôle de l'agriculture, du laboureur-pionnier, dans le développement de la nation nouvelle.

Le Maïs.

L'Indian Corn, — le blé indien, la principale, la plus représentative céréale, dirai-je, des Etats-Unis, la plus ancienne aussi.

Le maïs a de tout temps été cultivé en Amérique. On en a retrouvé des grains dans les tombeaux des Mounds-builders. Il n'est pas un état qui n'en produise. En même temps que les surfaces de culture, les récoltes ont considérablement augmenté pendant le dernier tiers du siècle passé.

Des 768 millions de boisseaux de 1867 — année qui ouvre la période de grande croissance — elles se sont élevées au chiffre véritablement fantastique de 1.619 millions de boisseaux en 1893 qui expliquent les édifices de maïs érigés à Saint-Louis.

(1) De 7.676 hectares en 1870, elles ont passé à 17.897.849 hectares en 1898.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Mais la diminution des prix a fait perdre aux fermiers presque tout le bénéfice de cet accroissement. Aussi la valeur de la récolte qui était estimée déjà à 610 millions de dollars (3.141 millions de francs) en 1867, ne dépassait-elle pas 784 millions de dollars en 1881, année du chiffre le plus fort qu'elle ait encore atteint : prix respectable sans doute, mais qui n'est pas proportionné à l'augmentation des récoltes.

C'est dans le bassin moyen du Mississipi que la production est la plus abondante ; dans cette région centrale des Etats-Unis qui mérite son surnom de grenier de l'Union.

L'Avoine.

Elle est la troisième grande céréale américaine. Ses progrès ont été particulièrement rapides ; et depuis 1883, elle a dépassé le blé. La récolte qui était de 278 millions de boisseaux (100 millions 204.000 hectolitres) en 1867, s'élevait à 751 millions de boisseaux (272.613.000 hectolitres) en 1889. Cet accroissement dans la production tient à deux causes : le défrichement de vastes territoires du nord et du nord-ouest ; et la place de plus en plus importante prise par l'avoine (oat-meal) dans l'alimentation nationale.

Au surplus voici un double tableau qui mieux qu'aucun historique nous fait suivre année par année, de 1890 à 1900, la marche des trois grandes cultures américaines, tant sous le rapport des surfaces cultivées que des quantités produites.

Surfaces cultivées de 1890 à 1900.

Années.	Blé en milliers d'hectares.	Maïs en milliers d'hectares.	Avoine en milliers d'hectares.
1890.	14.615	29.148	10.583
1891.	16.166	30.863	10.361
1892.	15.615	28.604	10.961
1893.	14.025	29.175	11.046
1894.	14.125	25.346	10.945
1895.	13.789	33.241	11.291
1896.	14.021	32.816	11.164
1897.	15.983	32.438	10.421
1898.	17.842	31.477	10.440
1999.	18.060	33.254	10.668
1900.	17.210	33.745	11.083

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Production des céréales de 1890 à 1900.

Années.	Blé en milliers d'hectolitres.	Maïs en milliers d'hectolitres.	Avoine en milliers d'hectolitres
1890. . . .	145.122	541.610	190.338
1891. . . .	222.021	748.878	268.409
1892. . . .	187.549	591.953	240.252
1893. . . .	143.995	588.693	232.226
1894. . . .	167.309	440.847	240.671
1895. . . .	169.793	781.947	299.688
1896. . . .	155.465	830.198	257.123
1897. . . .	192.711	691.732	254.732
1898. . . .	245.419	699.449	265.687
1899. . . .	198.938	735.414	289.413
1900. . . .	189.832	765.213	294.120

Les villes de blé.

L'Agriculture a ses villes à elle, où affluent, où s'accumulent, d'où se répandent les trésors de la plaine, d'abord, Saint-Louis, Saint-Paul, Minneapolis, « les villes de blé » qui sont d'immenses entrepôts de grains.

Saint-Louis centralise les blés d'hiver (1).

Le bâtiment de la Chambre de Commerce, occupé par la bourse des marchands de grains et de farine, voit traiter des affaires colossales. Tous les Etats de l'Ouest [producteurs des blés d'hiver sont ses clients.

Saint-Paul et Minneapolis, les deux jeunes cités jumelles, dans la vallée septentrionale du Mississipi, au carrefour des routes commerciales du nord-ouest, ont grandi simultanément, au lendemain de cette guerre de sécession et grâce aux malheurs passagers de Saint-Louis dont, avec Chicago, elles héritent, en partie, le commerce de grains.

Minneapolis, la cadette des deux villes sœurs, rendez-vous des blés

(1) On appelle blés d'hiver, ceux dont la période de végétation dure 290 jours ; et blés de printemps ceux dont la période de végétation n'est que de 100 à 150 jours ; on cultive les premiers dans l'est, le midi et le centre ; les autres dans la région des Grands Lacs, la Nouvelle-Angleterre.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

de printemps, qui fièrement s'intitule « Reine de la Meunerie » est l'œuvre du Mississipi qui descendant par les cascades d'Anthonez d'une hauteur de 50 pieds fournit une force de plus de 50.000 chevaux par quoi sont actionnés 21 moulins (1) capables de produire jusqu'à 47.000 barils de farine en un jour et 9.286.000 barils en un an (1892).

Minneapolis, comme Saint-Paul et Saint-Louis, fait surtout le commerce d'exportation, laissant aux petites villes de l'ouest le commerce de l'intérieur et du détail.

Pour prépondérante que soit leur position, il ne faudrait pourtant pas croire qu'elles jouissent d'un monopole. Dans ces régions toutes neuves, on ne peut même pas dire que les grands centres des marchés soient irrévocablement fixés. Tout sans cesse se transforme. A côté des villes de blé qu'on peut dire établies, d'autres cités surgissent qui leur sont ou leur seront peut-être des rivales : telle, par exemple, à l'extrémité occidentale du Lac Supérieur, Duluth, surnommée « l'Hercule du nord-ouest »; ailleurs, Kansas city, Omaha, Milwaukee, grands marchés de céréales aussi et principaux débouchés de la culture de l'ouest; ce que sont au centre Indianopolis, Cincinnati, Louisville, Cleveland; à l'est, New-York et Buffalo.

Enfin — en dehors — au-dessus de toute classification : *Chicago*.

Ce n'est pas plus en 10 pages qu'en 10 lignes — c'est pourquoi nous nous en tiendrons aux 10 lignes — qu'on peut dire Chicago, la ville américaine type qui a réalisé et réalise tous les jours son orgueilleuse devise «I will» : Je veux. Dans ce pays des self-made men, elle est vraiment la self-made town: un simple hameau jadis défendu par un fort, mais que sa position — à l'une des extrémités occidentales de la mer intérieure d'eau douce, le Michigan qui débouche dans l'Atlantique par le Saint-Laurent et l'Erié canalisés; en face des immenses plaines qu'arrosent le Mississipi et ses affluents — prédestinait à devenir l'entrepositaire et le commissionnaire du commerce du Far-West avec la côte orientale. Ce qui n'empêchait pas qu'en 1823 le commandant du fort en proposait l'abandon, « parce que le pays n'avait pas d'avenir ».

Le hameau couvre aujourd'hui une surface égale au département de la Seine; il compte près de deux millions d'habitants; d'innombrables voies ferrées y convergent, appartenant à 25 compagnies: son

(1) Les 5 moulins de la société Pillsbury, Washburn Mills Co, le plus important établissement de la cité en ce genre et sa raison d'être, produisent à eux seuls 27.000 quintaux de farine par jour.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

« Board of Trade est la pompe dont les lacs, le canal, les chemins de fer sont en quelque sorte les tuyaux à l'aide desquels elle aspire par ses achats et refoule par ses ventes les produits agricoles » ; ses « elevators » contiennent ordinairement 5 millions d'hectolitres de grains et pourraient en loger le double ; ses abattoirs stock-yards et ses packing houses font l'étonnement du monde et des psychologues en voyage ; pour tout dire, Chicago est la cité mixte : un centre industriel gigantesque ; la seconde ville commerciale de l'Union, et le premier marché agricole du monde. A ce titre elle figure ici.

Nous venons de citer les Elevators.

Les grandes cultures de céréales ont donné naissance à des entreprises commerciales et financières très importantes ; de ce nombre les elevators.

Exactement, l'elevator est un grenier, un magasin à plusieurs étages divisés en compartiments, qui prend en pension le blé du colon moyennant une rétribution légère ; c'est le conservateur et le régulateur indispensables du commerce des grains au Nouveau-Monde. Là les grains soignés, séchés, aérés attendent l'heure favorable à leur exportation au moins hors de l'Etat qui les produit ; aussi voit-on d'ordinaire les elevators se dresser aux alentours des gares, en bordure de la voie ferrée ; dans ces pays agricoles, la moindre station en a toujours deux ou trois (1).

Mais en même temps qu'un entrepôt-grenier, l'elevator est un véritable établissement de crédit délivrant au colon, en échange de la marchandise déposée, un récépissé qui lui permet de se faire avancer par les banques le prix d'une partie de sa récolte. D'ailleurs, il n'est pas rare que le dépositaire — l'Elevator-man — achète lui-même les grains : c'est alors un spéculateur. Et nous savons du reste qu'à l'Américain tout est matière à spéculation (2).

(1) Certains elevators peuvent contenir 500.000 hectolitres de blé et valent près d'un million. Les 27 elevators de Chicago ont une capacité totale de 30.325.000 boisseaux : 11 millions d'hectolitres !

(2) Il sied de remarquer ici que les Etats-Unis malgré l'importance de leur production en blé et leur exportation sont loin de constituer un marché indépendant. Tous les matins on câble de Liverpool à Minneapolis et dans les autres bourses de céréales le prix du blé en Angleterre, qui règle les oscillations des prix locaux. L'Amérique ne peut fixer à elle seule le prix de son blé, puisque la principale question pour elle est de savoir où et comment elle écoulera son surplus. Liverpool étant le grand débouché de son exportation, c'est le prix de Liverpool qu'il lui importe de connaitre. Pour ces diverses raisons la monopolisation du blé aux Etats-Unis n'est pas possible.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Après le blé, le maïs et l'avoine qui tiennent une place à part sur le marché et dans la vie économique du pays, il faut encore nommer :

L'Orge

Dont la production augmentant avec la consommation de la bière passe entre 1877 et 1893 de 25 à 69 millions de boisseaux, fournis pour les 2/3 par la Californie.

Le Seigle

Produit des terres maigres du Washington, du Colorado, de la Nouvelle-Angleterre ; — presque stationnaire, sans doute parce qu'il est consommé principalement en fourrage, et qu'il en est du seigle comme du blé mangé en vert, — dont la récolte qui était de 23 millions de boisseaux en 1867 ne dépassait pas 26 millions 1/2 de boisseaux en 1893.

Le Sarrasin

Qui est en décroissance, a donné 21 millions de boisseaux en 1893, est cultivé surtout dans les états de New-York, Pensylvanie, Ohio.

Le Riz

Culture relativement récente, née tout d'un coup peut-on dire, avec l'irrigation artificielle dans les régions avoisinant l'Atlantique, sur les terres basses, faciles à inonder de la chaude Virginie, de la Caroline du Sud, de la Géorgie, de la Louisiane surtout, et qui a progressé très vite, comme en témoignent les chiffres comparés de deux saisons voisines : 1901, 397.123 barils ; 1902, 932.664 barils.

Deux cultures doivent être mentionnées à part : le coton, le tabac.

Le Coton

Est ce « duvet végétal produit du cotonnier » qui pousse spontanément dans le sud des Etats-Unis. On peut donc dire qu'il est préhistorique. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir toute une histoire et

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

même une histoire qui côtoie de très près celle de la civilisation américaine. Jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle sa culture fut très négligée ; l'Angleterre ne consommait que peu de coton et les colons n'avaient pas le droit de fabriquer leurs propres étoffes. En 1770, 7 balles et 3 barils de ce précieux végétal furent expédiés par la colonie à la métropole et en 1778, immédiatement après la paix, 8 balles firent leur apparition sur le marché de Liverpool, pour être immédiatement saisies, attendu que, disait la douane, « une si grande quantité de coton ne pouvait avoir été fabriquée aux Etats-Unis ». Humbles débuts de ce qui devait être l'un des plus gigantesques négoces du monde !

Quatre années après l'incident de Liverpool, l'importation du coton en Angleterre s'élevait à 309 balles déjà, et en 1806, les Etats-Unis dont la nécessité de se suffire à eux-mêmes avait développé avec le génie d'entreprise les ressources naturelles, étaient en mesure d'exporter plus de 100.000 balles. L'invention de la machine à égrener, par Eli Whitney, et le rétablissement de la paix en Europe, ouvrent l'ère des progrès rapides : l'exportation en trente ans décuple ; elle est évaluée à 400.000 balles en 1821, à 5.198.000 balles en 1860 ! La guerre de Sécession et l'abolition de l'esclavage paralysent un temps son essor. La crise franchie, la production du coton a continué à augmenter. Elle atteignait en 1892, 9.035.000 balles, soit 1.948 millions de kilogrammes. Aujourd'hui, malgré l'entrée en lice de nouveaux concurrents, de l'Egypte, de l'Inde, les Etats-Unis gardent aisément la suprématie cotonnière, et la statistique montre même qu'ils n'ont pas trop souffert de la concurrence : sur 6.250 millions de livres anglaises représentant la production brute de l'univers en 1900, ils figuraient pour 4.750 millions de livres, soit les deux tiers de cette production.

Parmi les 14 Etats situés dans la région du Sud-Atlantique qui s'adonnent à cette culture, le Texas tient le premier rang avec un chiffre record de 3.267.000 balles en 1900. La surface totale de culture atteignait à la même époque 25 millions d'acres environ ; plus de la moitié de la superficie cultivée en coton dans le monde entier.

Ici encore nous devons relever le même phénomène économique que nous avons signalé ailleurs : la baisse des prix ; tandis qu'en 22 ans, de 1870 à 1892, la production, la consommation et l'exportation du coton triplaient en Amérique, la valeur restait à peu près stationnaire. De 1892 à 1901, le prix des quantités exportées — lesquelles allaient sans cesse augmentant — elles ont atteint près de 4 milliards de livres anglaises en 1898 a oscillé entre 200 et 300 mil-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

lions de dollars. En 1901 seulement il se relève, sous l'influence d'une moins bonne récolte.

Une constatation encore et qui les résume toutes : les Etats-Unis sont les maîtres du marché du coton brut. Et le roi coton était digne de faire vis-à-vis au roi blé dans la plus grande Foire du monde.

Le Tabac.

Autre culture non moins ancienne que nationale. On récoltait du tabac en Virginie dès le commencement du XVIIe siècle. Il y servait même de monnaie. On le cultive aujourd'hui dans l'Ohio, le Kentucky, le Maryland, la Caroline du nord ; le revenu brut de cette culture est très élevé : 44, 51 et jusqu'à 66 dollars par acre.

Comme le coton, le tabac a subi le contre-coup des événements. La production était de 200 millions de livres en 1850 ; de 434 millions de livres en 1860. Tombée après la guerre de Sécession à 263 millions de livres (1872) elle remonte en 1888 à 566 millions de livres récoltés sur une superficie de 747.000 acres : le tabac est éminemment pacifique. La fumée de la poudre chasse la sienne. Il fait, nous le savons, l'objet d'un commerce d'exportation qui se chiffrait en 1902 par 222.000 dollars pour l'article non manufacturé et 32.771.000 dollars pour l'article manufacturé.

La culture des fruits

Pour n'avoir, elle, qu'un passé très court, n'en est pas moins d'un bel avenir, si l'on en juge à son présent singulièrement redoutable à ses concurrents de notre côté de l'eau. Elle ne date guère en Amérique que du milieu du siècle dernier. Mais tout de suite, les Américains en ont fait une industrie. Avec cette ténacité optimiste de la race qui ne recule devant aucun sacrifice, les pépiniéristes d'outre-mer se sont appliqués et ont bien vite réussi à acclimater et à propager chez eux toutes nos meilleures espèces de fruits. Les progrès ont dépassé tous les espoirs. Aujourd'hui l'Arkansas, le Missouri, le Kansas, le Nebraska produisent des poires, des pommes, des pèches. Mais les Etats fruitiers par excellence, le verger de l'Amérique, c'est la Californie et la Floride.

La Californie qui n'avait que 19.000 pruniers en 1870, en comptait

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

plus d'un million en 1886 ; en 1891, elle exportait 98 millions 1/2 de livres de fruits frais, et 1.460.000 caisses de fruits conservés. Ce sont des chiffres assez éloquents. En voici d'autres qui les complètent et disent la même histoire : on comptait en 1890 aux Etats-Unis 4.510 pépinières d'une superficie de 69.660 hectares et le Census estimait à 300 millions de dollars la production totale des fruits aux Etats-Unis.

De cette jeune abondance, c'est le vieil étranger, naturellement, qui, plus ou moins, pâtit. Ses importations de fruits ont décliné dans la mesure où la production indigène augmentait. Le jour n'est plus éloigné, sans doute, où les Etats-Unis cessant tout à fait d'être ses tributaires, se suffiront à eux-mêmes. Et c'est là une éventualité qui nous touche particulièrement. Car la Californie, encouragée par ses succès, s'est lancée hardiment dans la viticulture où elle n'a pas trop mal réussi. Une réclame plus habile que scrupuleuse, aidée par l'incompétence du consommateur, permet à ses produits vinicoles, malgré leur infériorité avérée de concurrencer nos grands crus. Et il n'est pas exagéré de dire que la France est jusqu'à un certain point menacée dans son commerce, si important, de vins avec l'Amérique. Voilà, n'est-ce pas, un développement imprévu de la fructiculture aux Etats-Unis ?

Produits forestiers.

Quelques mots nous restent à dire d'un produit qui pour n'être pas à proprement parler, agricole, n'en est pas moins un produit très important de la terre américaine et à ce titre rattaché au département de l'agriculture : les forêts.

Le territoire de l'Union est une des contrées du globe les plus riches en forêts. Leur étendue totale y est de 450 millions d'acres, soit 204 millions d'hectares dont les deux cinquièmes dépendants de fermes, les trois cinquièmes indépendants.

La variété de la flore arborescente en Amérique égale son abondance : les botanistes n'y comptent pas moins de 300 grandes espèces, réparties principalement dans les régions humides du nord-ouest, de l'extrême nord-est, et surtout du Maine ; dans la région extrême du sud-est et surtout dans la Floride ; l'ouest et le plateau des Cordillères plus secs sont moins boisés.

Dans son intéressant ouvrage : « L'Agriculture en Amérique », M. Levasseur divise le territoire forestier des Etats-Unis en dix régions :

1° La Nouvelle-Angleterre et le nord de New-York — où se

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

rencontrent l'orme et l'érable à sucre, — le Maine riche en pins, sapins et en bois divers servant à l'ébénisterie, à la carrosserie, etc.

2° La région du centre Amérique (Pensylvanie, New-York) jadis couverte de forêts, possède encore de vastes étendues boisées de chênes, noyers, frênes, etc.

3° La région du sud, dotée de la flore la plus variée, chênes, pins, pitchpins, hickorys, cyprès, magnolias.

4° La plaine centrale, moins boisée que les précédentes.

5° La région septentrionale, à l'ouest des lacs Michigan et Supérieur, présente d'immenses surfaces boisées en conifères ; le Wisconsin n'est guère qu'une vaste forêt ; aussi est-ce dans cette région que l'exploitation des bois a pris le plus d'extension.

6° La région du bassin moyen et inférieur du Mississipi, grâce à son climat humide, mieux boisée que la plaine centrale.

7° La plaine de l'Ouest, s'étendant jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, caractérisée par la variété des arbres.

8° La région septentrionale de la Cordillère assez boisée ; le conifère domine.

9° La région de la Cordillère, désert plus dépourvu de végétation que la plaine de l'ouest.

10° La région du Pacifique (Orégon, Washington, Californie), très riche en arbres et quels ! le big tree, atteignant jusqu'à cent mètres ; le sapin rouge, le pin « punkin », le cèdre de l'Orégon ou thuya gigantesque, etc.

Au total et malgré les larges éclaircies que la civilisation a pratiquées dans ses antiques futaies, l'Amérique garde une belle toison forestière.

Le bois aux Etats-Unis rend d'innombrables services ; il sert aux chauffages et aux constructions des maisons ; les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les mines et les usines en consomment des quantités énormes ; l'exportation, de son côté, en distrait sa large part ; au demeurant, les scieries de Minneapolis ou de Duluth, les bateaux chargés de planches à Sault Sainte-Marie ou à Détroit, les chantiers d'Albany, les docks de Chicago, proclament son importance.

Pour plus de précision, voici des faits, des chiffres :

En 1880, les 25.708 scieries recensées aux Etats-Unis, capitalisées à 181 millions de dollars, consommaient 46 millions de dollars de bois et produisaient en madriers, planches, etc. 233 millions de dollars. En 1890, par suite de la concentration de cette industrie, 21.011 scieries seulement capitalisées à 505 millions de dollars,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

achetaient 186 millions de dollars de bois et produisaient pour 403 millions de dollars (2.075 millions de francs).

En 1892, on évaluait la consommation annuelle du bois aux Etats-Unis à 22 milliards et demi de pieds cubes. En 1902, la valeur de l'exportation atteignait: pour les bois de charpentes et bois non manufacturés, 3.340 millions de dollars; pour les bois de construction 3.572 millions de dollars; pour les bois manufacturés 47.779 millions de dollars.

Le Michigan, la Pensylvanie, l'Indiana, l'Ohio, le New-York, le Wisconsin, et depuis quelque temps, le Minnesota, prennent le premier rang dans la production: quant aux principaux marchés d'exportation ce sont: Minneapolis et Duluth, Sault Sainte-Marie, Chicago, Grand Rapids, Détroit, New-York, Nouvelle-Orléans, Mobile, Pearl River, Pensacola, Puget, Sound...

Mais déjà, mieux que par aucune statistique, sans sortir des limites de Forest Park, en errant sur le plateau des Etats dont les palais érigeaient leur svelte architecture de bois, nous avons intuitivement connu les richesses forestières de l'Union.

Cultures animales.

A côté du bois, la prairie. Longtemps les Etats-Unis n'ont été qu'une grande prairie, coupée de forêts, un vaste pâturage naturel. On ne peut donc s'étonner si les cultures animales y marchent aujourd'hui de pair avec les cultures végétales, si l'Amérique est un pays d'élevage incomparable. L'immensité verte de ses ranches (1) nourrit et engraisse d'innombrables troupeaux! En 1893, on comptait sur le territoire de l'Union, 163 millions d'animaux d'espèce chevaline, bovine et porcine, soit 25 animaux par 10 habitants, alors qu'en France le rapport est de 12 pour 10.

Cet imposant total se décompose approximativement ainsi:

Race bovine: 33 millions dont 16.482.000 vaches laitières valant 359 millions de dollars, et 36.608.000 autres animaux de même espèce, valant 537 millions de dollars. Chiffres de 1894. Les races bovines, originellement médiocres, en Amérique, ont été considé-

(1) Sur un seul d'entre eux, celui du Standard Cattle, en Nebraska, paissent librement 35.000 bestiaux.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

rablement améliorées grâce à de coûteuses importations et à de savantes sélections. L'État du sud où l'élevage a pris le plus d'extension est le Texas qui possédait en 1894, 7.410.000 bêtes à cornes, soit 3, 8 par habitant. C'est dans la région centrale des Etats-Unis, vallée du Mississipi supérieur et de l'Ohio — la région par excellence des céréales — que la densité du bétail est la plus grande.

Race ovine : les Américains se sont moins appliqués à cet élevage qu'à celui du bétail proprement dit. La race ovine comptait en 1884, 50 millions d'animaux répartis un peu dans tous les pays. En France, la moyenne est 10 fois plus forte, par rapport à la surface territoriale.

Race porcine : celle-ci occupe une place d'honneur dans l'élevage américain ; en 1850, elle comptait 30 millions de têtes, en 1894, 45 millions ; elle a même atteint 51 millions ½ en 1892, représentant un capital de 295 millions de dollars. C'est dans la Pensylvanie, les Etats de New-York et de la Nouvelle-Angleterre que le porc a le plus de valeur.

Seule la race chevaline est en déclin. Non point sous le rapport qualité — la production du cheval de course et de sport n'a jamais été plus soignée ni plus prospère — mais sous le rapport quantité. La cause en est à la suppression de la traction animale, c'est-à-dire au progrès de la conquérante machine.

L'importance de l'élevage en Amérique ne s'explique pas uniquement par des raisons naturelles : l'abondance des pâturages, l'absence de frais de culture ; si les pâturages sont abondants, si les frais de culture sont nuls, par contre l'élevage exige de quiconque entend s'y livrer, des mises de fond considérables, les prix d'achat y sont élevés (1), les risques de perte nombreux, et plus d'un éleveur s'est ruiné : toutes circonstances propres à détourner plutôt de cette sorte d'entreprise.

La raison tout américaine de leur succès tient en un mot : les viandes de boucherie sont en Amérique l'objet d'une véritable industrie.

Nous avons en France des villes de soieries, comme Lyon ; d'armes, comme Saint-Etienne ; les américains ont des villes de blé, comme Saint-Louis ; de viande, comme Omaha, Kansas City et surtout Chicago ; la cité des stock-yards et des packing-houses fameux : noirs palais des métamorphoses (2) où s'engouffrent de beuglants et gro-

(1) Les étalons et taureaux de choix recrutés à l'étranger représentent, en Amérique, une valeur double de leur prix au pays d'origine.

(2) Le packing-house est un immense bâtiment en bois et en briques; noirci par la fumée, entouré de parcs en planches, de voies ferrées, etc., d'aspect fort peu séduisant.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

gnants troupeaux qui en ressortiront, après une série d'opérations variées autant que promptes (1), sous les espèces familières d'une boîte de conserve (2). C'est encore un miracle de la fée machine, de la machine qui réapparaît à chaque tournant de la vie américaine, en commande toutes les avenues. Là-bas tout part d'elle et y retourne. Nous avons vu ailleurs la machine accomplissant les travaux du champ et de la ferme ; nous la retrouvons ici en train de transformer les produits de la ferme et du champ. Grâce à elle, et à une organisation (3) qu'on peut qualifier elle-même de mécanique, point d'efforts éparpillés, de temps perdu.

Le même toit abrite non seulement la série des opérations qui vont faire du porc un jambon par exemple, mais encore une multiplicité d'industries diverses et qui parfois ne se rattachent que de loin à l'objet primitif de l'établissement. Voies ferrées avec ramifications sur les grandes lignes de chemins de fer permettant d'expédier les marchandises sans retard ; parcs à bestiaux, abattoirs, ateliers de préparation de la viande, marché d'approvisionnement, magasins de réserve, fabriques de barils et de boîtes de conserves, on trouve tout cela réuni dans un de ces packing-houses qui constituent par eux-mêmes une cité complète et une des créations les plus typiques du génie américain.

(1) 1.750.000 porcs succombent chaque année, sous le coutelas de l'égorgeur qui en frappe 5.000 par jour. Chaque ouvrier ne fait qu'un geste, toujours le même, et y excelle ; c'est presque un ouvrier de manufacture. Un quart d'heure suffit pour que l'animal entré vivant soit débité, classé par morceaux dans des cellules frigorifiques ou dans les ateliers de cuisson : chef-d'œuvre de la division du travail et de la spécialité.

(2) On devine que toute cette viande de boucherie, sur pied ou en boîte, ne se consomme pas en Amérique. Elle fait l'objet d'un vaste commerce d'exportation, trop divers pour que nous en donnions le détail. Citons seulement à titre d'exemple l'année 1893, où la valeur globale des animaux et produits animaux exportés atteignit 171 millions de dollars (880 millions de francs).

(3) Un fait curieux, frappant, et en apparence contradictoire c'est qu'en dépit de cet outillage unique et de cette organisation parfaite, l'affaire si prospère du bœuf et du porc à Chicago ne paie pas, comme en témoignent les chiffres de 1901. Le montant total des dépenses des packing-houses était de 150.244.848 dollars, se décomposant en : 136 millions de produits achetés, 5 millions de loyer, 80 d'appointements, etc., et la somme produite par la vente de la viande était de 124.283.998 dollars. Cependant pour l'année, il y a eu un bénéfice de 6.767.638 dollars. Comment le déficit s'est-il transformé en bénéfice et d'où proviennent ces 32.748.488 dollars ? simplement de l'utilisation des produits dérivés, peaux, saindoux, huiles, laines, engrais, etc... Rien ne se perd.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

LES COLONIES DES ÉTATS-UNIS

Ce ne furent pas d'abord des colonies lointaines. En 1803, la Louisiane ; en 1818, la Floride ; en 1845, le Texas ; en 1846, l'Orégon. De 1848 à 1853, de petites guerres heureuses ajoutent au domaine de la République, le Colorado, le Nouveau Mexique, l'Arizona. Jusque-là l'histoire de la colonisation aux Etats-Unis (1) n'est en quelque sorte que l'histoire de leur expansion intérieure, s'il est vrai que la conquête de l'Ouest, qui fut et reste leur devise, n'est qu'un long effort colonial. Parvenus à ce point, leur unité continentale achevée, ils jetteront les yeux au dehors. Leur grandeur, en leur créant de nouveaux besoins sera une cause d'agrandissements nouveaux. Les exigences d'une industrie débordante les mettront en quête de marchés lointains ; et conquérants par nécessité d'abord, ils prendront insensiblement le goût de la conquête.

La seconde phase de cette expansion, la phase externe, dirons-nous, s'ouvre en 1867 avec l'achat de la presqu'île d'Alaska (2), qui commande les détroits du Nord-Ouest et figure l'autre pince de la formidable tenaille qui enserre le « Dominion of Canada ». C'est la première terre sujette, la première colonie au sens strict du mot.

Après vient une période de recueillement, qui est aussi une période de développement interne. Elle dure trente ans puis d'un robuste essor « fond du ciel comme un aigle » (comme l'aigle qui lui sert d'emblème) fond sur Cuba la jeune République du Nord.

La révolte des colonies espagnoles sera comme le signal de la crise qui fixera ses destinées et celles du monde occidental ; qui lais-

(1) Voir « Agriculture » note sur les différents modes d'acquérir la propriété.

(2) Vaste « Territoire » de 1.000.000 de kilomètres carrés, vaut surtout par sa position, et par ses richesses minérales, d'une exploitation difficile à cause de la rigueur du climat.

Dans son message du 5 décembre, le président Roosevelt réclame pour Alaska un délégué élu, et pour les Indiens du Territoire, tous les droits civils et politiques du citoyen américain.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

sera les Etats-Unis en possession d'un bel empire insulaire, et d'une souveraineté morale sur les deux Amériques : toute-puissante à Cuba (1) délivrée, réorganisée et affranchie par elle, mais demeurée la tributaire et la satellite de sa grande voisine ; maîtresse de Porto-Rico (2) ; maîtresse des Philippines (3) et de ses 1.500 îles qui sont les grains du chapelet la reliant aux mers de Chine ; maîtresse d'Hawaï (4), merveilleuse escale entre l'Asie et l'Amérique ; prépondérante dans les Antilles ; protectrice de Saint-Domingue ; tutrice de Panama (5)

(1) Cuba. — La plus grande, des grandes Antilles, et la plus belle : 120.000 kilomètres carrés. Population ; 1.631.000 habitants dont 65 % de blancs, se divise en 6 provinces, y compris celle de la Havane, la plus importante. Grandes richesses naturelles dont la dixième partie à peine est exploitée. Principaux produits : maïs, riz, café, coton, indigo, et surtout tabac : la production annuelle de tabac s'élève à : 560.000 balles dont 338.000 s'exportent directement, 180 millions de cigares et 48 millions de paquets de cigarettes. Un syndicat américain, la Havana Commercial Company, au capital de 34 millions de dollars, a englobé une quinzaine des plus importantes fabriques de la Havane. Autre produit important : le sucre ; 1 million de tonnes et 9.000 barils de rhum, année moyenne. Cultures animales assez développées. Mines de fer, de manganèse, de cuivre. Mouvement maritime 3.200 navires environ, les exportations cubaines en 1896 se sont élevées à 448.263.000 francs dont 424.823.000 en produits végétaux. Le chiffre des transactions avec les Etats-Unis qui était déjà de 25 millions de dollars (importation à Cuba) et 18 millions de dollars (importation de Cuba) en 1899, tend à s'accroître sans cesse.

La capitale : La Havane (250.000 habitants) a une belle situation géographique et commerciale : tête de ligne des Antilles vers l'Europe, son port peut contenir 1.000 navires ; son mouvement d'affaires dépasse annuellement 200 millions. Devant Cuba régénérée par l'intervention et l'impulsion américaines, s'ouvre un bel avenir économique, dont sa voisine bénéficiera.

(2) Porto-Rico. — Une des grandes Antilles 9.000 kilomètres carrés : grande fertilité naturelle ; population très dense : 800.000 habitants ; incorporée aux Etats-Unis par le traité du 10 décembre 1898 ; administrée par un gouverneur assisté d'un conseil des Ministres Porto-Ricains ; pays essentiellement agricole ; produit du café (270.000 tonnes), du sucre (47.000 tonnes), du tabac (5.000 tonnes), des fruits. Industrie peu développée ; beaux ports de commerce, la Playa-Ponce ; exportait aux Etats-Unis pour 3.179.000 dollars de marchandises et en importait pour 2.685.000 dollars ; se développera, et s'est déjà beaucoup développée sous l'administration américaine.

(3) Philippines, voir troisième partie.

(4) Iles Hawaï. — En plein Pacifique, sur les lignes Vancouver et San-Francisco Australie ; et Panama-Hong-Kong ; le plus grand archipel Polynésien, comprend 8 îles ; population très mélangée (Chinois, Japonais, Portugais, Américains, Anglais, Allemands, Français) de 122.000 habitants dont 30.000 pour la capitale Honolulu ; produit du sucre, du riz, du café, des bananes ; a triplé son commerce depuis le traité de réciprocité passé le 17 juin 1876 avec les Etats-Unis, qui ont annexé l'archipel le 12 août 1898.

(5) C'est en 1903 que les Etats-Unis sont devenus maîtres de l'Isthme de Panama, après avoir racheté les travaux déjà commencés.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

et gardienne du canal qui commande les deux Océans. La fin du siècle dernier et le commencement du siècle nouveau ont vu s'accomplir cette métamorphose d'une grande puissance continentale en une grande puissance coloniale.

Il reste à dire comment le peuple américain a traité sa conquête ; comment il a résolu le délicat problème qui ne s'était jamais posé dans des termes identiques, de gouverner, lui peuple Anglo-Saxon, novice au métier de colon, les colonies latines que le sort lui donnait.

Brutale au début, quand il fallait dompter des insurgés, sa méthode se fit paternelle, dès qu'il n'eut plus devant lui que des sujets : paternelle, c'est-à-dire autoritaire sans impatience ni dogmatisme, avec mesure et tact. Il n'a pas tenté d'imposer tout d'un coup et de toute pièce à sa conquête le bienfait de la liberté selon les idées américaines. Il a procédé graduellement. Son œuvre a été d'abord éducatrice. « Avant de confier aux habitants de Porto-Rico le gouvernement représentatif (écrit M. Root, ministre de la guerre qui a dirigé l'expérience coloniale où il a été si bien secondé par ses lieutenants, entre autres par le général Léonard Wood, gouverneur militaire de Cuba avant d'être gouverneur de Mindanao, type accompli du soldat, administrateur), il est nécessaire de leur apprendre la leçon du gouvernement de soi-même, de leur inculquer le sens de la responsabilité, et le respect des principes constitutionnels ; et cette leçon elle s'adresse moins à l'intelligence qu'au caractère... » Pour la mieux faire entrer dans les esprits, on a eu recours à un régime mixte, qui associe dans une certaine mesure, l'indigène à l'œuvre du gouvernement local : c'était un peu le régime d'une colonie anglaise de la

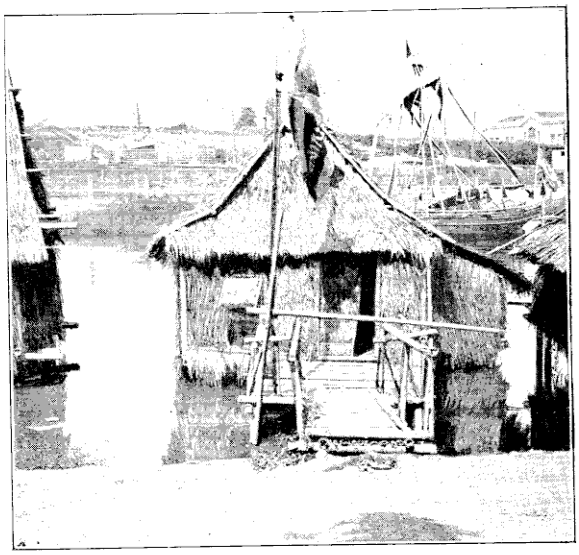

Un coin de l'Exposition des Philippines.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

couronne : gouverneur et pouvoir exécutif nommés par le président; Conseil législatif composé mi-partie de fonctionnaires, et de natifs élus. La liberté nécessite cet apprentissage aux peuples qui n'ont pas l'habitude de marcher seuls, il faut ainsi, d'abord « la main robuste qui les soutienne et qui les guide ».

Un autre devoir moins délicat, assez lourd et plus pressant réclamait les soins du nouveau maître, le devoir de réparer les maux de la guerre, à Porto-Rico et surtout à Cuba. L'Américain s'y est employé avec zèle et bonheur, selon le conseil d'un ancien gouverneur d'Egypte, Lord Cromer qui disait « si le peuple est prospère et ne manque de rien, il sera plus facile à gouverner et à éduquer ».

Plus de 100.000 fermiers cubains ont reçu des secours en argent et en bétail. Une administration provisoire a nettoyé et désinfecté la Havane ; la fièvre jaune en a été chassée par les efforts du major Reed; les vieilles casernes ont été transformées en écoles; et l'œuvre double de réparation et d'éducation a été poussée avec une vigueur telle que le 20 mai 1902, le général Wood remettait ses pouvoirs aux représentants de la République Cubaine. Il avait accompli sa tâche; « le doigt ganté de fer » du conquérant Yankee a guéri la blessure de l'île séculairement souffrante ; il a fait mieux, il lui a donné la chiquenaude initiale qui la lance dans le train de la civilisation, lui restitue la vie : la preuve la voici « depuis qu'a pris fin la souveraineté de l'Espagne sur Cuba, il s'est établi un fort courant d'immigration espagnole vers Cuba ».

L'histoire des américains aux Philippines nous conduirait aux mêmes conclusions. Nous l'avons dit ailleurs.

Et de tout ceci, il ressort que l'oncle Sam n'a point mal réussi dans cette expérience redoutable, son premier essai de colonisation, ou pour employer une expression plus grandiloquente « de reconstruction impériale ».

INDUSTRIE

Ceci, par une pente naturelle, nous conduit à parler de l'industrie. Et peut-être aurions-nous dû suivre l'ordre inverse, puisque de l'agriculture américaine on a pu dire qu'elle n'était qu'une industrie, voire la première des industries américaines.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Là-bas, ce n'est pas en effet, comme ici, où toutes les forces sont à l'étroit, s'entre-choquent et se gênent, où l'on est accoutumé de regarder un peu l'agriculture et l'industrie comme des sœurs sinon ennemies, du moins rivales; où ce qui est donné à l'une semble ravi à l'autre. Là-bas, nul antagonisme, aigu ou latent, nulle concurrence jalouse entre ces deux sources de vie. Elles suivent la même vallée et souvent s'y confondent, à leur mutuel profit : l'agriculture alimente l'industrie de matières premières qui peuvent être transformées sur

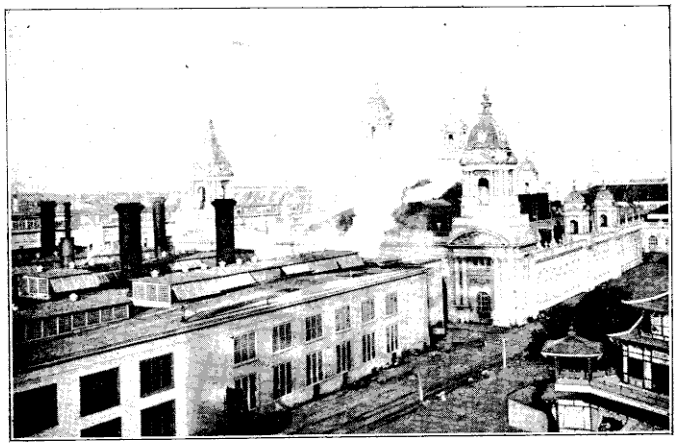

Vue sur le Palais des Machines.

place et sans frais ; elle lui assure une grosse clientèle agricole ; l'industrie, par les progrès du machinisme, facilite la mise en valeur de territoires immenses. La civilisation américaine est la résultante de l'effort solidaire du laboureur et de l'ingénieur, et l'histoire en est simple : la richesse du sol attire l'émigrant qui défriche, sème, récolte ; et, le sol épuisé, l'américain pratique y construit des usines ; à ce jeu, le caractère du pays change et son aspect ; c'est ainsi que dans la région la première occupée, la fabrique a remplacé la ferme, que l'Est est devenu essentiellement manufacturier ; et que l'Ouest qui ne fut d'abord qu'agricole, se couvre maintenant d'usines, tend à se suffire à lui-même, devient à son tour fabricant ; si bien que l'ancienne division entre les deux moitiés de l'Union, va s'effaçant, ne sera plus un jour qu'un souvenir : nous le constaterons plus exactement tout à l'heure, au cours de cette revue des grandes industries américaines.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les principaux éléments de l'industrie moderne sont la houille et le fer.

Or, de 1890 à 1900, l'Amérique devançant même l'Angleterre, prenait la tête des pays producteurs de houille. Même en Europe, l'Angleterre devrait compter déjà peut-être avec la concurrence d'outre-mer, si les bas prix de la marchandise américaine — 4 francs la tonne au carreau — n'impliquaient un aveu d'infériorité qui retient le client : infériorité, au demeurant restreinte à certaines régions carbonifères ; il existe aux Etats-Unis bien des sortes de charbons : de médiocres et d'excellents.

Production carbonifère des États-Unis de 1890 à 1900.

Années.	En milliers de tonnes Charbons et anthracites.	Exportations.
1890	140.883	1.933
1891	150.506	2.400
1892	160.115	2.509
1893	162.805	2.847
1894	152.448	3.616
1895	172.426	3.871
1896	171.416	3.775
1897	178.609	3.820
1898	196.406	4.221
1899	239.911	5.752
1900	235.102	7.918

Mais dès que les principaux charbonnages d'Amérique auront satisfait à la demande nationale d'une industrie en pleine croissance, ils s'outilleront en vue de la demande étrangère, et alors le bon marché du produit américain deviendra pour lui un élément de succès

Ce n'est pas seulement la production carbonifère des Etats-Unis qui a dépassé celle de l'Angletere; la production du minerai de

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

fer suivant la même progression atteignait en 1900 le chiffre de 27.553.661 tonnes, battant de plus de 5 millions le total (22.175.009) de la production anglaise.

De cet accroissement dans la production de la houille et du minerai de fer, éléments essentiels de l'industrie moderne, on pourrait à priori conclure à un développement gigantesque de toutes les branches de toute l'industrie métallurgique aux Etats-Unis. Et on ne se tromperait point : la production de la fonte y a augmenté de 107 °/₀ en dix ans, proportion considérable si on la compare à celle de l'Angleterre (20 °/₀) et même de la France, si remarquable cependant (60 °/₀) pendant la même période (1891 à 1900).

Production sidérurgique des États-Unis de 1891 à 1900.

Années.	Fonte produite.	Fonte consommée.	Rails produits : Fer.	Rails produits : Acier.	Acier.
1891.	8.280	8.367	8	1.299	3.904
1892.	9.157	9.303	10	1.541	3.928
1893.	7.125	6.983	6	1.130	4.020
1894.	6.657	6.694	5	1.017	4.412
1895.	9.446	9.629	6	1.300	6.115
1896.	8.623	8.276	4	1.118	5.282
1897.	9.653	9.382	3	1.645	7.157
1898.	11.774	12.006	3	1.878	8.933
1899.	13.621	13.779	2	2.271	10.640
1900.	13.789	14.100	1	2.424	10.382

N.-B. — Tous ces chiffres sont exprimés en milliers de tonnes.

Ces brillants résultats ne sont d'ailleurs pas limités à un seul produit métallurgique. Tous accusent la même progression. Les industries en particulier, qui dérivent de celles du fer et de l'acier se sont extraordinairement développées, développant à leur tour l'exportation des objets manufacturés américains.

Une autre raison que l'abondance des matières premières a con-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

tribué à la prospérité de ces industries : nous voulons dire la concentration des efforts, la fusion d'entreprises multiples similaires en quelques puissantes sociétés — ou trusts — qui maîtresses du marché intérieur par la suppression de toute concurrence indigène, fixent souverainement les prix des ventes. Cette concentration jointe au régime douanier très protecteur des Etats-Unis a permis d'abaisser le prix de revient du produit monopolisé, au strict minimum.

Le moins qu'on puisse dire en faveur de ce régime, c'est qu'il n'a pas nui à la prospérité économique du pays attestée par les chiffres...

Produits métallurgiques des Etats-Unis de 1891 à 1900.

Années.	Rails Acier et fer.	Barres et machines brutes.	Fils.	Plaques.	Clouterie.	Total.
1891	1.307	2.645	537	679	223	5.391
1892	1.552	3.033	628	751	201	6.165
1893	1.136	2.492	537	674	136	4.975
1894	1.022	2.156	673	683	108	4.642
1895 . .	1.366	3.006	791	991	95	6.189
1896 . . , .	1.122	2.732	624	966	72	5.516
1897	1.648	3.082	971	1.207	94	7.002
1898	1.981	3.942	1.072	1.448	70	8.513
1899	2.273	4.997	1.090	1.903	85	10.357
1900	2.424	4.421	860	1.823	71	9.629

N.-B. — Tous ces chiffres sont exprimés en milliers de tonnes.

En somme, trois causes principales expliquent le succès des industries métallurgiques : le bon marché de la matière première ; la réduction de la main-d'œuvre grâce à l'emploi de plus en plus général de la machine ; la diminution des frais généraux par la concentration des efforts et des capitaux.

C'est en Pensylvanie que ces industries ont pris tout leur essor ; Pittsburg est la cité des grandes usines métallurgiques. N'oublions pas dans l'Illinois, la capitale des chemins de fer, Chicago qui n'avait

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

guère autrefois que des industries agricoles et qui possède aujourd'hui de nombreuses fonderies et est devenue elle aussi, un centre industriel de premier ordre.

Cuivre, plomb, or, argent.

Les minerais de fer et de charbon ne sont pas les seules richesses naturelles du sol américain; il existe encore d'autres éléments qui concourent et dans une mesure point négligeable à la prospérité de l'industrie nationale : des mines de cuivre, de plomb, d'argent, des gisements pétrolifères, d'un rendement sans cesse plus considérable.

Pendant la période qui va de 1820 à 1900, les statistiques constatent une augmentation pour le cuivre de 132,5 %; pour le plomb de 57,5 %; pour l'or, de 140 %; la quantité d'argent extraite a peu varié; ce qui s'explique un peu par le fait que ce métal a perdu beaucoup de sa valeur.

PÉTROLE

Avant 1890, les Etats-Unis contribuaient de 62 % à la production totale de pétrole du monde. La proportion n'est plus aujourd'hui que de 42 %. Ce n'est pas que le rendement des puits américains ait une tendance à baisser; au contraire, mais c'est que d'autres concurrents sont entrés en lice; la découverte en 1898 de gisements considérables au Caucase, a donné le premier rang à la Russie, du moins sous le rapport quantité; les pétroles des Etats-Unis gardent l'avantage de la qualité, qui leur conserve la première place comme pays d'exportation.

Voici à ce sujet quelques chiffres comparatifs :

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Production pétrolifère universelle de 1890 à 1900

pétrole brut (*En tonnes métriques*) :

Années.	États-Unis.	Russie.	Autres pays.	Production totale.
1890. . .	6.048.593	3.979.510	276.346	10.304.449
1891. . .	7.166.541	4.756.568	306.171	12.229.280
1892. . .	6.667.206	4.896.327	336.017	11.899.550
1893. . .	6.390.472	5.792.668	410.146	12.593.286
1894. . .	6.513.476	5.161.707	453.952	12.128.135
1895. . .	6.981.780	7.056.537	553.812	14.592.129
1896. . .	8.046.768	7.106.220	705.674	14.856.662
1897. . .	7.982.768	7.831.636	897.850	16.712.254
1898. . .	7.308.079	8.226.828	1.011.869	16.546.776
1899. . .	7.654.928	8.961.067	1.318.005	17.934.000
1900. . .	8.329.279	9.838.820	1.341.427	19.504.526

De tous les produits américains, le pétrole et ses dérivés est celui qui a donné lieu aux plus vastes spéculations financières. Il a été l'objet d'un trust entre tous fameux : la Standard Oil Company qui opéra dans toute la Pensylvanie, la région pétrolifère par excellence, une centralisation presque parfaite de toutes les exploitations, les plaça sous une direction unique et se trouva ainsi maîtresse absolue des prix de vente qu'elle réglementa et imposa à tous ses clients d'Amérique et d'Europe.

Dans cette revue industrielle, il nous faut mentionner une autre industrie d'origine non plus minérale, mais végétale ou animale : celle des fils et tissus qui a pris depuis quelques années, dans les Etats du sud, un développement considérable, et tend à supprimer la concurrence européenne. Ici encore, les progrès ont été rapides. Le nombre des établissements faisant la filature et le tissage du coton, qui étaient de cent soixante en 1880, avait plus que doublé en 1900. Rhode Island et particulièrement Birmingham dans l'Alabama sont les principaux centres de la jeune industrie cotonnière.

La filature et le tissage de la laine ont suivi la même progression, laquelle au demeurant correspond avec celle (50 % de l'outillage — broches, métiers à tisser — spécial à ces industries.

Avec le tissage et la filature, nous revenons à notre point de

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

départ : la terre et les industries agricoles. De celles-ci, la liste serait longue à dresser. Citons seulement à titre d'exemple, les brasseries de Saint-Louis et de Milwaukee qui utilisent l'orge récoltée dans la région, et par là dépendent fort étroitement de la culture.

Ainsi, l'industrie, comme nous le remarquons au début de ce chapitre, tend de plus en plus à pénétrer dans les régions qui lui étaient jadis étrangères, à élargir son domaine. Elle ne connaît plus de frontière. Le contraste naguère si tranché entre l'ouest agricole et l'est manufacturier, va de plus en plus s'effaçant. Déjà, à côté des industries purement agricoles de l'ouest, on trouve des industries qui ne dépendent que très indirectement de l'agriculture : Saint-Louis fabrique des tramways; Chicago, fameux par ses packing-houses est la première usine de chemins de fer du monde : Pullman City fabrique un wagon et une chaudière par quart d'heure, et trois ou quatre sleeping cars d'une valeur de 10 000 dollars par semaine.

L'ouest s'industrialisant toujours davantage, ressemble toujours davantage à l'est; et son développement industriel s'accomplira d'autant plus vite et d'autant mieux, qu'il n'aura qu'à imiter l'est. Il sera, il est déjà la copie de l'est et de l'est parvenu à son plus haut point de perfectionnement.

Nous avons nommé les principaux centres industriels de l'ouest; trop longue serait l'énumération de tous les grands centres industriels de l'est qui se sont multipliés à l'infini depuis que la mise en valeur des riches déserts de l'ouest a réduit la culture de l'est, territorialement, au voisinage des villes, économiquement, à leur approvisionnement. Pourtant, nous ne saurions passer sous silence les caractéristiques et gigantesques fonderies d'Andrew Carnegie à Pittsburg qui produisent jusqu'à 1.000 tonnes d'acier par jour, non plus que les immenses fabriques de locomotives Baldwin à Philadelphie qui occupent plus de trois milles personnes et peuvent livrer cinq machines par jour. Voilà certes, entre tous, deux exemples typiques de la grande industrie américaine.

Son évolution rapide ne s'explique pas seulement par les diverses causes que nous avons signalées à propos des industries métallurgiques, telles que la richesse du sol, la réduction des frais de revient et les progrès du machinisme en train de remplacer partout la main-d'œuvre. Elle est, pour une large part aussi, la conséquence du régime économique en vigueur qui a permis aux entreprises nationales de naître et de croître à l'abri des concurrences étrangères. Dans un chapitre spécial où nous esquisserons l'histoire de la protection en

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Amérique, ses dangers seront signalés ; ici, nous devons constater qu'elle a rendus plus rapides et plus sûrs les progrès d'une industrie qui est déjà la première du monde et qui n'a pas atteint encore son apogée.

COMMERCE

Le domaine de l'agriculture est immense mais on y peut tracer des frontières ; l'industrie est encore plus vaste, mais on voit à peu près où elle commence et où elle finit.

Où commence, où finit le commerce en Amérique, dans cette démocratie vieille de cent ans, où les affaires sont l'unique affaire, où nul préjugé de caste et de naissance ne contrarie, où l'opinion, les institutions, la géographie même encouragent le goût inné de l'individu pour l'effort commercial, qui n'est qu'une des formes de sa combativité ? Tout le monde est commerçant de l'autre côté de l'eau, ou l'a été ou le sera ; les professions libérales même, ne sont que des modes de l'universel commerce. Commerçants, les médecins ; commerçants, les avocats ; commerçants, les professeurs ; les fonctionnaires même, peuvent l'être ; il n'y a aucune incompatibilité entre l'exercice d'une fonction publique et le négoce ; non plus qu'aucun discrédit ne s'attache à cette qualité de commerçant qui fut trop longtemps chez nous en défaveur : et le choix d'une carrière en est singulièrement facilité. D'autant, que le caractère de l'enseignement est nettement pratique et à tous les degrés. D'innombrables écoles commerciales et techniques, non pas seulement supérieures, comme les nôtres, mais moyennes et inférieures, préparent à son futur métier le jeune américain.

Aussi bien, ce jeune américain n'a-t-il qu'à suivre la pente que la nature lui a ménagée, d'accord avec le génie de sa race et l'effort de ceux qui l'ont précédé. Il est ce qu'il peut être et ne peut être que ce qu'il est, à moins de se dérober à sa fortune : la diversité des climats faisant la diversité des fruits ; un double réseau merveilleux de fleuves et de chemins de fer reliant les riches plaines du centre

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

producteur aux rives des deux océans d'où ses blés, ses cotons, ses fers, ses aciers, ses rails, ses locomotives s'embarqueront pour l'ancien monde : voilà les conditions admirables où le sort l'a placé et ses raisons assez bonnes d'être commerçant.

Un fait caractérise la condition présente du commerce américain : le chiffre de ses importations reste stationnaire alors que celui de ses exportations s'élève sans cesse ; ce qui signifie que les Etats-Unis tendent de plus en plus à se suffire à eux-mêmes. Encore une fois faisons appel à la statistique. Voici un premier tableau qui nous permet de suivre le mouvement des exportations américaines par nature de produits pendant la période comprise entre 1890 et 1900 :

Commerce extérieur des États-Unis de 1890 à 1900.

Exportations en millions de francs.

Années.	Produits agricoles.	Produits manufacturés.	Produits divers.	Réexportation.	Total.
1890. . .	3.143,9	685,6	300,5	147,0	4.277,0
1891. . .	3.650,4	843,0	284,3	73,6	4.851,3
1892. . .	3.562,7	762,0	291,5	73,9	4.690,1
1893. . .	3.095,3	887,0	291,3	105,5	4.379,2
1894. . .	2.868,4	888,9	279,2	89,0	4.125,5
1895. . .	2.728,6	1.005,0	304,4	87,5	4.126,3
1896. . .	3.324,8	1.268,4	341,0	95,0	5.029,2
1897. . .	3.651,5	1.398,1	349,6	99,3	5.498,5
1898. . .	4.259,6	1.539,6	368,6	109,9	6.277,7
1899. . .	3.910,7	1.903,9	450,1	112,7	6.377,4
1900. . .	4.523,3	2.207,0	534,7	125,2	7.390,2

L'augmentation des exportations américaines porte donc principalement sur les produits manufacturés ; d'où il ressort que le commerce extérieur des Etats-Unis ne dépend plus seulement comme autrefois de la vente des produits agricoles, mais de celle aussi des produits industriels fabriqués en Pensylvanie, Illinois, Massachussets. L'agriculture qui représentait les 70 % des exportations totales en 1890, n'y représente plus en 1900 que le 61 % de ce total ; dans la même décade, les produits manufacturés qui figuraient dans les pro-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

portions de 16 % dans l'ensemble des exportations, s'y élèvent en 1900 au chiffre de 30 %.

Au surplus, le meilleur commentaire du tableau des exportations, c'est le tableau des importations que voici :

Commerce extérieur des États-Unis de 1890 à 1900.

Importations en millions de francs.

Années.	Articles alimentaires.	Produits manufacturés.	Matières premières.	Total des importations.	Excédent des exportations sur les importations.
1890. . .	1.298,6	1.403,7	1.414,2	4.116,5	160,5
1891. . .	1.500,1	1.156,1	1.485,6	4.141,8	709,5
1892. . .	1.436,9	1.257,0	1.510,6	4.204,5	485,6
1893. . .	1.375,5	1.152,1	1.353,6	3.881,2	498,0
1894. . .	1.317,7	913,7	1.150,2	3.381,6	743,9
1895. . .	1.157,8	1.240,5	1.610,0	4.008,3	116,0
1896. . .	1.170,9	994,9	1.242,1	3.407,9	1.621,3
1897. . .	1.102,5	1.010,8	1.599,7	3.713,0	1.785,5
1898. . .	939,2	943,8	1.291,8	3.174,8	3.102.9
1899. . .	1.150,1	1.134,0	1.715,1	3.999,2	2.378,2
1900. . .	1.096,7	1.222,8	1.825,8	4.145,3	3.244,9

Comme on le voit, les importations à l'encontre des exportations restent stationnaires. Les produits agricoles importés en 1890 représentent 30 % des importations totales ; ils ne figurent plus dans ce total en 1900 que pour 26,5 %. Les produits manufacturés dont les entrées représentaient 34 % des importations, ne représentent plus que 29,5 %. Il y a là un signe certain de prospérité et qui montre que les Etats-Unis maîtres d'infinies ressources, tendent à s'affranchir de plus en plus de toute concurrence étrangère.

Commerce Franco-Américain.

Cette orientation nouvelle de la politique économique des Etats-Unis date, on peut dire, de l'acte du Congrès de 1897 qui autorise le gouvernement à conclure des conventions avec les puissances

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

étrangères : la première, la plus importante et la plus intéressante pour nous est la convention franco-américaine du 25 juillet 1894.

Il n'est pas contestable que le régime douanier des Etats-Unis ait porté à notre commerce une atteinte assez sérieuse. La majeure partie de notre exportation avec ce pays consiste en produits fabriqués, en tissus de soie et de laine, en objets de toilette et en vins. C'est ce commerce qui souffrait et souffre encore le plus de la concurrence américaine. Celui des importations tendrait plutôt à s'accroître. Nous achetons, en effet, aux Etats-Unis des quantités de plus en plus grandes de matières brutes : coton, pétrole, huile, cuivre, etc. C'est aussi à l'Amérique que notre marché a recours pour compléter son approvisionnement de blé. En 1896-97, la France a envoyé aux Etats-Unis pour 68 millions de dollars de marchandises et leur en a acheté pour 57 millions ; différence à notre avantage : 11 millions de dollars. Mais l'année suivante (1897-1898), le chiffre de nos ventes s'abaissait à 57 millions et celui de nos achats s'élevait à 95 ; différence à notre détriment : 38 millions de dollars. La rigueur du bill Dingley menaçait directement notre commerce avec l'Amérique. Mais le remède était heureusement à côté du mal ; dans une clause même de ce bill qui autorisait le président de l'Union à accorder par décrets, des réductions de tarifs pour un certain nombre de marchandises dénommées, en échange de concessions équivalentes, — et même, pendant les deux années suivant la promulgation du tarif, sur avis favorable du Sénat et sous réserve de l'approbation du Congrès — à passer avec les puissances étrangères des traités de commerce pour des marchandises à déterminer, et consentir des réductions maxima de 20 %.

La France ne pouvait manquer de mettre à profit ces excellentes dispositions. Des négociations se sont engagées entre les deux gouvernements.

Un arrangement préliminaire — le traité de réciprocité du 20 mai 1898 — stipulant la réduction des droits de douane sur certains produits, semblait ouvrir la voie à une entente commerciale complète qui aurait admis au bénéfice du tarif minimum tous les produits des deux nations contractantes. C'était le désir de la France : mais le Gouvernement américain, estimant que c'était aller un peu vite et un peu loin, recula ; il lui parut contraire à la politique économique des Etats-Unis d'engager par traité, l'intégralité du tarif américain et d'accorder à un pays étranger le traitement de la nation la plus favorisée pour l'ensemble de ses exportations. De cette diver-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

gence de vues et d'intérêts un accord parfait ne pouvait sortir ; et la convention commerciale du 25 juillet 1899, qui élargit celle de 1898, n'est tout de même qu'un compromis. Par elle, les produits français limitativement énumérés dans son texte, bénéficient de réductions très sensibles à leur entrée aux Etats-Unis, et les produits américains, sauf ceux qui ont été exclus de la convention — les chevaux par exemple — ne sont soumis qu'à notre tarif minimum. Le traité était conclu pour cinq ans et la portée des obligations réciproques qu'il comporte, y était aussi limitée : la liberté d'action des deux gouvernements en matière de tarif douanier n'était restreinte sur aucun point pour aucune période de temps. L'engagement pris par la France assurait uniquement aux Etats-Unis le bénéfice de son tarif minimum quel qu'il fût, sauf exceptions prévues ; et celui pris par les Etats-Unis accordait simplement à la France, avec le traitement de la nation la plus favorisée pour les produits visés — les réductions convenues sur son tarif général. Et cet arrangement réciproque, conclu pour cinq années, pouvait être dénoncé de part et d'autre, à tout moment, pour prendre fin un an après sa dénonciation.

Pour incomplète qu'elle ait été, les bons effets de cette convention n'ont pas tardé à se traduire par un relèvement du chiffre de nos exportations, c'est-à-dire de notre commerce avec les Etats-Unis.

De ce bref exposé de nos rapports avec l'Amérique, que ressort-il ? Que la crise dont notre commerce a pu souffrir dans ses rapports avec elle, par le fait de son régime protectionniste, n'est cependant, comme ce régime, qu'un épisode dans la vie économique de deux grandes nations, et qui ne doit pas nous masquer le problème de leurs destinées.

Chez nous, on a un peu crié au péril américain ; on nous a menacé d'un écrasement prochain par le colosse d'outre-mer, dans nos rencontres avec lui sur le marché mondial. Que tout ce péril ne soit pas imaginaire, nous l'admettons. Mais il semble, à la réflexion, qu'il ait été exagéré, il ne deviendrait vraiment grave que si nous nous abandonnions nous-mêmes. Les alarmistes oublient trop vraiment, d'abord que le marché français n'est pas sans défense, que sa production et sa consommation en s'équilibrant d'une heureuse façon, nous assurent une indépendance relative, nous permettent de faire payer nos faveurs, ou de rendre coup pour coup, de rudoyer, par exemple, les pétroles américains, si l'on maltraite nos vins de France ; ils oublient ensuite que les batailles économiques, à la différence des autres, ne sont pas nécessairement meurtrières aux combattants ; qu'elles ne font

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

pas nécessairement des vainqueurs et des vaincus; bien mieux qu'elles peuvent se résoudre à l'avantage réciproque des deux partis.

Et c'est précisément le cas ici ; ce l'est de toute évidence : l'Amérique, pays neuf, nous expédie, en même temps que certaines denrées utiles, ses matières premières que notre industrie consomme, ou lui retourne transformées, par notre ingéniosité, en objets d'arts ; notre commerce est de luxe et tend à se raffiner sans cesse ; mais le commerce de luxe appelle le client riche ; et tout ce qui enrichit le client, enrichit le fournisseur ; entre le producteur de houille, de fer, de coton, et le producteur de champagnes, de liqueurs, de soieries, de chapeaux et de gants, nous apercevons bien le trait d'union ; nous ne voyons pas la barrière.

Et même si le danger de la concurrence américaine, sur le terrain assez étroit où les deux pays peuvent se trouver aux prises directement, nous impose un effort viril, ce danger ne serait-il pas encore « a blessing in disguise » un bienfait déguisé ?

RÉGIME DOUANIER

Ce régime a un nom qui sonne mal aux oreilles européennes : c'est le régime protectionniste, on pourrait dire prohibitif.

Nous n'entendons pas instituer un parallèle entre le libre-échange et la protection. Mais nous devons constater qu'un pays jeune, qui possède en puissance tous les éléments de la richesse, en face de concurrents adultes, peut se trouver bien, provisoirement, d'être protégé : témoin, l'Amérique.

Le bill Mac Kinley de 1890, n'a pas inauguré le régime protectionniste aux Etats-Unis ; il l'a codifié et renforcé. Antérieurement, certains produits, comme les matières premières et les denrées alimentaires, étaient importés en franchise ; les autres étaient soumis à des taxes de chiffre variable. A ce système ou plutôt à cette absence de système, la réglementation nouvelle substitue une série de tarifs précis et uniformes qui s'inspire moins de principes abstraits que des nécessités de l'heure. On conserve la franchise à certains produits qui jouissaient

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

déjà de cette faveur sous le régime protectionniste plus modéré de 1883 : bétail pour l'élevage et la reproduction, produits chimiques, café, thé, soie, etc., et par contre, on frappe de taxes élevées ceux dont le pays pouvait se passer.

Voilà l'essentielle et initiale réforme que les bills subséquents ont complétée ou modifiée sur quelques points accessoires, sans en altérer l'esprit. Le caractère nettement protectionniste depuis Mac Kinley du régime douanier américain, ne fléchira un peu en 1894 avec le tarif Wilson (1895) que pour s'accentuer de nouveau en 1897 avec le tarif Dingley. Les résultats immédiats, positifs, nous sont indiqués par les chiffres. En 1893 (bill Mac Kinley) les recettes se sont élevées à 991.867.160 francs ; en 1896 (bill Wilson) à 780.522.990 francs, et en 1900-1901 (bill Dingley) à 1.193.933.705 francs.

Quant aux effets généraux du régime, nous les avons indiqués déjà. La protection a permis à l'industrie nationale de se développer rapidement et sûrement à l'abri et aux dépens de la concurrence étrangère ; elle a donné un élan extraordinaire à son commerce d'exportation, en même temps qu'elle modérait le mouvement des importations. Le gouvernement fédéral lui-même, naguère obligé d'emprunter pour faire face à ses obligations financières, a pu, grâce à sa nouvelle politique économique, non seulement racheter une grande partie de sa dette, mais encore souscrire aux emprunts récemment émis par diverses puissances européennes.

Voilà pour les services passés de la protection. Mais il n'est pas de vérité absolue, au moins en économie politique ; et le régime bienfaisant hier, peut être malfaisant demain. La protection qui a sauvé l'industrie américaine de ce qu'on pouvait appeler l'étouffement dans l'œuf, l'expose à la pléthore, car le développement même de cette puissance industrielle — qui est en partie l'œuvre du système — l'oblige à chercher au dehors des débouchés que le système lui ferme, les pays exclus du marché américain, traitant le marché américain comme il les traite. Les tarifs, et par voie de conséquence, les trusts font courir aux Etats-Unis un danger spécial en entravant la concurrence au moment où l'industrie nationale a besoin d'expansion.

Le peuple américain s'en rend compte. Né du croisement de tant de races, il est resté anglo-saxon sur ce point qu'il ne sacrifie pas l'intérêt au principe ; il est essentiellement opportuniste. Le régime de protection ne fut pour lui qu'un expédient commandé par les circonstances qui doit se modifier avec elles. Sans se mêler de pro-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

phétie, il est permis de croire que le système douanier de la jeune République sera bientôt l'objet d'une transformation complète : la protection, celle du moins que nous connaissons, a fait son œuvre en Amérique, et peut-être son temps.

BUDGET

Le mécanisme du budget américain ne présente aucune particularité qui doive nous retenir.

Nous remarquerons seulement que ses chiffres, si importants qu'ils soient, ne sauraient donner qu'une idée fort incomplète de la situation financière des Etats-Unis ; car dans cette fédération qu'est la république d'outre-mer, il y a au-dessous de l'Etat central, les quarante-trois Etats qui ont leur politique, leur gouvernement et leur caisse. Il ne faudrait donc pas mesurer les ressources de la nation américaine au seul budget national dont nous nous bornerons à indiquer ici les éléments essentiels et le mouvement général depuis vingt-cinq ans.

Années.	Recettes (1) totales.	Dépenses totales.	BALANCE Excès de recettes.	BALANCE Excès de dépenses.
1880 . .	$ 333.526.611	267.642.958	65.883.653	»
1885 . .	323.690.706	260.226.935	63.463.771	»
1890 . .	403.080.983	318.040.711	85.040.272	»
1895 . .	313.390.075	356.195.298	»	42.805.223
1900 . .	567.240.852	487.713.792	79.527.060	»
1905 . .	543.423.859	567.411.611	»	23.987.752

Le total de la Dette publique, en y comprenant celle qui porte et celle qui ne porte pas d'intérêt, atteignait au 1er novembre, le chiffre de : $ 1.284.461.413,34.

(1) Les recettes comprennent notamment le produit des impôts sur les spiritueux, le tabac, les liqueurs fermentées, objets divers qui ont rapporté en 1905 : les spiritueux, $ 135.958.513 ; le tabac, $ 45.659.910 ; les liqueurs fermentées, $ 50.360.553 ; objets divers, $ 2.209.000.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

L'encaisse du trésor était à la même date de : $ 131.815.288,02.

Le 1er janvier 1904, la réserve aux Etats-Unis n'était pas inférieure à $ 1.348.900.000, chiffre supérieur à celui d'aucun autre Etat du monde.

Ajoutons enfin que la fortune totale en tant que nation, d'après les plus récentes évaluations, atteindrait le chiffre vraiment fabuleux de : $ 100.000.000.000 !

RÉPARTITION DE LA FORTUNE

L'Amérique, nous l'avons constaté maintes fois au cours de cette enquête, est la terre des croissances miraculeuses, des big-trees et des milliardaires. Les Vanderbilt, les Rockfeller, les Carnegie, les Gould, les Pierpont-Morgan aussi, sont des produits du sol et de l'air, des produits « on veut croire » du climat américain, et c'est pourquoi ils font mieux que nous étonner, ils nous intéressent. Ils sont représentatifs. Leur fortune n'est point un phénomène isolé, un sommet dans une plaine ; non (1), elle n'est que la plus haute cime d'une chaîne, pourrait-on dire, mouvante, où plus nettement s'accuse le relief du pays; elle n'est que le signe et la conséquence de cette fortune publique qui s'affirme de prime abord et de tant de façons, au mouvement de la rue, à son luxe, à la taille des maisons, par l'hôtel (2),

(1) Cette soudaineté et cette instabilité relatives des fortunes est une des causes qui empêchent la constitution de classes sociales nettement tranchées en Amérique. Quand et comment se seraient-elles formées ? Le grand-père Vanderbilt, le grand-père Gould, le père Rockfeller, tous ces archi-millionnaires qui gouvernent le Nouveau-Monde ne différaient en rien des immigrants d'aujourd'hui ; et parmi ces immigrants d'aujourd'hui, il y a les Vanderbilt, les Gould et les Rockfeller de demain. En vérité, il n'existe ni classe ni caste dans ce pays sans passé et sans tradition où le présent est tout.

(2) Waldorf Astoria hotel, par exemple « est l'une de ces institutions colossales qu'on ne voit qu'en Amérique. Bâti tout en pierre rouge, d'un style épais et solide, en pleine cinquième avenue, il tient à lui seul tout le bloc compris entre la 33e et la 34e rue ; il a coûté près de 40 millions : renferme 17 étages et 1.500 chambres dont 1.200 avec bains... » (J. Huret : « De New-York à la Nouvelle-Orléans ».)

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

par l'usine (1), par la poste (2), et l'activité de sa circulation monétaire postale, à la difficulté d'avoir des domestiques (3).

En même temps que la nation et en même temps que la cité, le citoyen s'élève et s'enrichit et par les mêmes causes : par l'esprit d'aventure qui animait les premiers émigrants, les hommes au fort menton, débarqués il y a cinquante ans, sans un sou, mais avec la volonté de s'enrichir ; par l'esprit d'aventure qui deviendra chez leurs descendants l'esprit d'entreprise et se traduira par l'audace des capitaux, la témérité des spéculations grandioses : C'est l'histoire — qu'on dirait tirée des *Contes des Mille et une Nuits* — de San-Francisco entre autres, et de la Californie (4), la patrie et la capitale des

(1) A Saint-Louis, il y a une cordonnerie d'où il sort chaque jour 7.000 paires de chaussures, qui emploie 1.600 ouvriers, payés 13.000 dollars par semaine. Il y a une brasserie qui brassait en 1865, 8.000 barils, en 1902, 1 million 109.000 barils, où l'on fabrique 800.000 bouteilles de bière chaque jour. Mais sur l'importance des fabriques américaines, nous sommes déjà très renseignés.

(2) Mouvement postal à Pittsburg « en un an, de 1901 à 1902, l'accroissement des recettes postales a été de 244 pour cent. Le revenu postal est actuellement de plus de 5 millions de francs. L'un des signes les plus frappants de l'accroissement de la richesse est le total des sommes envoyées dans leurs familles par les ouvriers étrangers de Pittsburg. Pour le seul mois de décembre 1901, le nombre des mandats postaux était de 2.081, représentant 160.000 francs, c'est-à-dire près de 80 francs par mandat. Un ouvrier qui, vivant à l'étranger, peut envoyer 80 fr. par mois chez lui, mérite d'être envié par ses camarades d'Europe. » (J. Huret : « De New-York à la Nouvelle-Orléans ».)

(3) « Ce pays où presque tous les problèmes de la vie matérielle sont résolus par la machine, remarque J. Huret, se heurte à une difficulté : le service des domestiques. Il y a pénurie de domestiques aux Etats-Unis ». Encore une conséquence, imprévue celle-là, de la richesse trop ardemment poursuivie et trop facilement atteinte : se mettre au service d'autrui, n'est-ce pas, pour un plat de lentilles, troquer sa chance de fortune ?

(4) « En 1857, San-Francisco était une bourgade de 57 maisons, bâties en terre séchée et en bois, abritant à peu près 800 habitants. Aujourd'hui la ville en compte plus de 400.000. (J. Huret : « De San-Francisco au Canada ».)

Il n'est pas dans cet extraordinaire pays, plus extraordinaire histoire que celle des débuts de San-Francisco, quand « la folie de l'or jetait sur la Californie tous les aventuriers du Vieux-Monde. Un coup de pioche vous enrichissait ; un coup de dé vous ruinait. Des fortunes se faisaient, se défaisaient et se refaisaient en quelques jours. Dans la disette de toutes choses, hormis le fabuleux métal, « les objets de première nécessité, nous dit le même Huret, montaient à des prix insensés... L'argent lui-même devenant rare, on paya avec de la poudre d'or. Le boisseau de fèves coûtait 50 francs : un oignon, 5 francs ; les charretiers demandaient 100 francs pour une course de 30 kilomètres : un chapeau de feutre se vendait 70 dollars ; des bouteilles vides valaient 25 francs. On y enfermait l'or en grains... Les rats infestaient la ville et il n'y avait pas de chats. Un nègre eut l'idée d'aller à Los Angeles pour faire le trust des chats vivants et vint les revendre de 250 à 300 francs pièce, et fit une fortune qu'il perdit au jeu... » Car on jouait

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

aventuriers heureux ; et c'est l'histoire de toute l'Amérique.

« Dollar, all mighty, dollar » : de l'Atlantique au Pacifique et des plaines brûlantes du Mexique aux plaines glacées du Canada, l'homme n'a que ce mot à la bouche et dans la tête : de l'argent; toutes ses énergies sont tendues vers ce but unique qui recule à mesure qu'il avance ; car lorsqu'il a gagné de l'argent, il veut en gagner davantage ; et lorsqu'il l'a perdu, il veut en regagner. Le temps d'en jouir lui manque et la science (1); ailleurs, la vie est une course au bonheur par l'argent ; ici, c'est une course à l'argent tout court ; mieux encore une vaste partie, où chacun « guette sa chance », « waits for his chance », où chacun ponte, mais où tout le monde ne gagne pas.

Il y a aussi des pauvres en Amérique. Seulement le pauvre ne s'y voit pas ; il se cache. Le mendiant est rare et honteux. L'immigrant réussit ou disparaît sans laisser de trace. Cette masse exotique est l'engrais dont est faite la prospérité nationale. Dans ce pays de l'individualisme outrancier, on tient pour peu l'individu. Le struggle for life, d'autant plus farouche qu'il est silencieux, élimine les faibles simplement.

Ce n'est point que les œuvres de charité manquent ; elles pullulent, mais discrètes ; dans cette république de la machine, la charité publique ou privée fonctionne avec une exactitude, une rigueur automatique, dédaigneuse du bruit et des phrases. C'est une fonction relevant de l'hygiène publique : si les pauvres sont rares dans les rues de New-York, il faut en faire honneur, autant qu'à la philanthropie de l'Oncle Sam, à la police de sa voirie.

Sous le nom assez vague de « settlement », on désigne les œuvres charitables dues à l'initiative privée. « Ce sont, nous apprend Jules Huret, des institutions admirables, fondées et dirigées par des gens

beaucoup, et on assassinait aussi un peu ; « et les troupes qu'envoyait le gouvernement désertaient pour aller aux mines... »

His fortis Etruria crevit... « C'est ainsi que la Californie s'accroissait, elle comptait à peine 13.000 âmes en 1848, à la fin de 1849 la population s'élevait à 100.000 âmes, et l'on bivouaquait sous la tente en attendant les maisons. En 1852, on exporta pour 230 millions d'or. San-Francisco, à la fin de cette année, avait 36.000 habitants. La Californie entière en comptait 326.000, dont 204.000 Américains, 30.000 Allemands, 28.000 Français, 20.000 Indiens et 2.000 nègres... » Temps héroïques qui sont d'hier !

(1) Dans une page curieuse sur Denver, J. Huret nous raconte ses visites à quelques millionnaires tout neufs de cette ville toute neuve, qui vivaient sur le pied de très petits bourgeois d'une très petite ville de province de chez nous, non par économie, mais par ignorance de cet art si parisien de la dépense.

Les parvenus, — hommes ou villes, — abondent en Amérique.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

de condition souvent modeste, qui de leur bourse et de leur personne, sans ostentation ni réclame, travaillent au soulagement des misères matérielles et morales du peuple : à son éducation aussi. Elles ont d'ordinaire pour siège, un bâtiment plus ou moins luxueux — selon les ressources des fondateurs — situé dans quelque quartier ouvrier. On y distribue des secours ; on y fait des conférences, des leçons de choses, des cours culinaires. On y trouve parfois réunis, une salle de gymnastique, une bibliothèque, des jeux : ce qui témoigne de la diversité de leur clientèle.

« La Charité est vraiment très abondante dans ce pays prospère ; elle prend les formes les plus variées et les plus inattendues. C'est ainsi que tout en recrutant à coup de cymbales et de grosse caisse des âmes pour un monde meilleur, l'Armée du Salut s'efforce d'améliorer le sort des déshérités de celui-ci. Elle a fondé 18 maisons pour femmes tombées, 3 maisons de maternité, 6 refuges pour épaves humaines, 74 abris pour gens sans place, 40 dépôts de charbon, etc., il y a quelques années, elle a fourni du charbon à 20.000 pauvres. » Voilà de la charité agissante.

L'esprit militaire de cette société s'allie fort bien au génie pratique de la race qui a mis sa marque sur toutes les œuvres de la philanthropie américaine. Exemple : il existe à San-Francisco un véritable trust de la bienfaisance dit : « Comité des dotations charitables » qui centralise les efforts de la charité.

Autre exemple, plus typique peut-être : l'hôtel Mills, à New-York, « gigantesque asile de nuit à 8 étages et 1.554 chambres, fondé par un millionnaire, M. Mill, et où l'on loge à la nuit, moyennant 20 sous, les hommes sans domicile ». Philanthropie ou spéculation ? Le propriétaire lui-même nous répond : « Ce n'est pas de la philanthropie, c'est une bonne affaire, puisque mon argent me rapporte 6 %. » Singulier pays tout de même que celui où la charité bien entendue enrichit son homme !

LES SALAIRES ET L'ORGANISATION OUVRIÈRE

Nous avons dit la part qu'il fallait faire à la nature, aux institutions, à la machine dans l'éclatant succès de l'industrie américaine ; il nous reste à indiquer le rôle de la machine humaine. Dans cette

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

usine géante qu'est l'Amérique moderne où tout se meut mécaniquement, le moteur des moteurs, c'est encore et tout de même l'homme.

Quelle est la condition de l'ouvrier ? Quelle est l'organisation ouvrière dans la première nation industrielle du monde ? C'est la question même du travail qui entraîne dans son orbite « un formidable groupe de problèmes » (1) et dont nous ne pouvons offrir ici que de brefs aperçus.

Et d'abord que « vaut » l'ouvrier américain ? Autrement dit, que gagne-t-il ? C'est bien la première des questions qui se pose en ce pays où la fortune crée la valeur, où selon le langage usuel, un Rockfeller vaut « 4 milliards » et un savant pauvre, rien du tout — et le langage est l'image des mœurs.

Or, l'ouvrier américain vaut infiniment plus que l'ouvrier européen ; ce qui signifie que son salaire est très élevé et a toujours été s'élevant ; il atteignait annuellement, en moyenne, 1.235 francs dès le milieu du XIX^e^ siècle. Cette moyenne, au commencement du XX^e^ siècle monte à 2.500 francs. Un poseur de briques gagne 24 francs par journée de 8 heures : soit 3 francs l'heure ; et c'est un minimum ; un peintre en bâtiment 22 fr. 50, et parfois jusqu'à 75 et 100 francs par jour ; un camionneur de Chicago, 300 francs par mois ; un cocher d'omnibus, 250 francs. Un charpentier de New-York, 22 fr. 50 ; un menuisier, de 15 à 18 fr. 90 ; les plombiers et gaziers, de 18 fr. 75 à 21 fr. 25 par journée de 8 heures, s'entend.

L'élévation des salaires, c'est encore le bienfait de cette terre qui ne manque pas de bras ; l'immigrant auquel tant de facilités sont offertes pour s'y établir à son compte, devait se montrer particulièrement exigeant quand l'occasion s'offrait de travailler pour un patron.

(1) M. Roosevelt. Message du 5 décembre 1905. « Entre autres points, ces problèmes visent : la condition et la protection de la femme et de l'enfant dans l'usine : de la femme dont l'entrée dans l'industrie — il y a aujourd'hui 5 millions de femmes qui travaillent — a causé une perturbation profonde dans la vie sociale et domestique de la nation ; a entraîné déjà une diminution sensible du nombre des mariages et des naissances ; — de l'enfant, qui chez certains industriels du Sud a remplacé le nègre devant la meurtrière machine à tisser. En 1903, les tissages à coton des deux Carolines et de Virginie en employaient 50.000 dont 5.000 au-dessous de dix ans.

» Les rapports de l'employeur et de l'employé auxquels « il faut apprendre à se regarder non en ennemis, mais en partenaires à... etc., etc. » : le rôle enfin des Etats et au-dessus des Etats, de l'Etat dans le règlement de ces problèmes ; où commence et où s'arrête l'action publique légitime dans les conflits nés du travail, etc... »

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Comme tout se tient, le taux élevé des salaires a influencé le développement de l'industrie américaine, d'abord en nécessitant une législation protectionniste qui permette de supprimer toute concurrence étrangère et de vendre plus cher ce que fabriquaient des ouvriers mieux payés ; ensuite en stimulant le génie américain à créer de nouvelles machines toujours plus perfectionnées pour diminuer une main-d'œuvre sans cesse plus coûteuse. Enchaînement de causes et d'effets qui décrivent comme un cercle et nous ramènent à notre constatation initiale que les victoires économiques du peuple américain, et le peuple américain lui-même sont le produit de l'Amérique.

Mais la constatation est incomplète ; si la nature a beaucoup fait pour l'Américain, l'Américain l'a beaucoup aidée. La cause qui a fondé tant de grandes fortunes industrielles de l'autre côté de l'eau, y assure aussi la situation privilégiée de l'ouvrier : l'organisation. Le monde du travail américain est merveilleusement organisé. Ce n'est pas une poussière d'hommes isolés « atomisés » devant les forces unies du capital ; c'est un corps compact et discipliné, une armée sous les ordres d'un état-major issu d'elle, bonne pour la défense ou l'attaque.

Le groupement est à l'origine même de l'histoire ouvrière en Amérique. Mus par l'instinct de conservation, les travailleurs se groupent pour vendre leur travail en bloc au patron qui l'achète en bloc. Des groupements par métier se forment et se fondent à leur tour en vastes associations, qui à la différence des Trades-Unions professionnelles d'Angleterre, englobent la multitude des travailleurs sans distinction de métier : la même loi de concentration qui gouverne l'effort capitaliste, commande le mouvement syndical ouvrier. Le mot d'ordre fut donné par l'« Union des Chevaliers du travail », aujourd'hui un peu égarée dans le domaine politique, mais dont les idées revivent et s'épanouissent dans la Fédération américaine du Travail, la plus puissante, la plus représentative de ces grandes organisations ouvrières : elle comprend 90 national Unions, 20 state branches, 320 central Unions et plus de 1.200 Unions locales réunissant un million d'affiliés.

Parallèlement à ces deux grandes organisations fonctionnent bien d'autres associations ou « fraternités » puissantes d'« employés des chemins de fer », « employés des postes », etc.

Fraternités et Unions possèdent des moyens d'action efficaces : le label, la mise en quarantaine ou boycottage, la grève.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Le label est une marque ou étiquette du syndicat ouvrier indiquant que les marchandises qui en sont frappées, ont été fabriquées dans des usines qui reconnaissent son existence en s'entendant avec lui, et qui n'exploitent pas l'ouvrier. Seul l'objet muni de l'estampille de l'Union peut être acheté par l'Unioniste. Voilà de la fraternité pratique (1).

Le boycottage est la mise en quarantaine par l'Union de toute maison qui prétend imposer aux ouvriers des conditions trop dures, et perd du coup sa clientèle ouvrière pour ne la retrouver que le jour où l'excommunication est levée, c'est-à-dire quand elle a cédé.

Enfin, il y a la grève : l'ultima ratio des revendications ouvrières, l'arme par excellence du travailleur dans le nouveau comme dans l'ancien monde. Et ses causes sont les mêmes ici et là; plus nombreuses peut-être là qu'ici : demande d'augmentation ou refus de réduction de salaires ; demande de réduction des heures de travail ; volonté de boycotter des ouvriers non affiliés, d'imposer les règles ou tarifs des Unions : voilà pour les causes les plus ordinaires. Il y en a d'autres. La grève est un genre qui comporte bien des variétés. Il y a, par exemple, la grève qui n'a d'autre but que de soutenir les revendications d'une grève étrangère : c'est la « grève sympathique »; elle n'est pas la plus rare. Il y a aussi la menace de grève, la grève dont on se sert comme d'une épée de Damoclès, systématiquement : on n'a pas oublié les exploits du légendaire Sam Park, le commis-voyageur en grève de New-York, qui allait, de place en place, « proposer » aux patrons « la bourse ou la grève » ; Park a été condamné, mais il a fait école (2).

Avec les ressources dont elles disposent, en hommes et en argent, les grèves du Nouveau-Monde ne peuvent être que formidables ; elles le sont. La plus significative, la plus belle, c'est sans doute cette grève de Pensylvanie qui, décrétée le 12 mars 1902 par John Mitchell « le Bonaparte des mineurs », mobilisait ou plutôt immobilisait pendant 5 mois, 147.000 travailleurs d'une industrie nécessaire à toutes

(1) « Les affiliés poussent très loin le sentiment de la solidarité unioniste. A Chicago, par exemple, ils exigent que le bâton (club) des policemen porte l'étiquette de l'Union, ils ne veulent être bâtonnés qu'avec des clubs fabriqués par des ouvriers unionistes. » (Urbain Gohier. *Le Peuple du XX^e siècle.*)

(2) Depuis 20 ans, il y a eu 22.793 grèves aux Etats-Unis. En 1881, il y en avait 441 ; en 1890, il y en a eu 1883 ; en 1900, 1779. Les deux tiers ont éclaté sur l'ordre des Unions. La moitié ont triomphé complètement et 15 0/0 partiellement.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

les autres, exerçait sa répercussion sur les deux mondes, et cessait brusquement, comme elle avait commencé, sur le signe d'un homme, le plus puissant personnage des Etats-Unis, le banquier Pierpont-Morgan, dont l'arbitrage obligeait les patrons à capituler.

MARINE MARCHANDE

La marine marchande des Etats-Unis est en déclin. C'est là un fait, un fait qui déconcerte d'abord comme une fausse note, tant il contraste avec les progrès accomplis par les autres instruments de la prospérité générale en ce pays des miraculeuses croissances ; un fait fâcheux, mais dont il ne faudrait pas tirer des conclusions trop pessimistes.

Nous savons, en effet, qu'il n'existe pas, quoi qu'en disent certains économistes, un rapport direct et nécessaire entre le développement de la marine marchande d'un pays et l'état de son commerce extérieur. Nous le savons par l'exemple de deux petites nations voisines, grandes exportatrices l'une et l'autre, la Belgique qui n'a qu'une flotte marchande assez faible et la Suisse qui n'en a point ; nous le constatons sans quitter les Etats-Unis mêmes, dont le commerce extérieur a continué de croître, encore que d'une moins vive allure, cependant que leur marine marchande subissait une crise grave et longue. Les causes de cette crise tiennent dans une date : 1861. La funeste guerre de Sécession arrêta net dans son essor la jeune marine américaine qui déjà menaçait la suprématie de l'Angleterre, et bientôt tomba au cinquième rang. La proportion du tonnage américain dans le total du commerce extérieur des Etats-Unis, qui était de 35 % en 1870, n'était que de 18 % en 1880 et s'est abaissé aujourd'hui à 10 %, en dépit des encouragements donnés à la navigation par la création d'un système de primes.

Mieux que les mots, quelques chiffres nous diront l'histoire de cette décadence, disons plutôt défaillance, car certains signes déjà annoncent le relèvement.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

D'abord, un tableau qui fait voir l'importance des grandes marines marchandes du monde, en 1900.

Tableau 1.

	Nombre des voiliers.	Tonnage des voiliers.	Nombre des vapeurs.	Tonnage des vapeurs.
France	1.371	309.831	526	985.968
Angleterre	7.706	2.662.168	5.453	11.093.807
Allemagne	981	548.053	900	1.873.388
Italie	1.557	492.138	258	443.365
Etats-Unis.	3.497	1.291.954	551	970.881
Norvège.	2.306	996.678	627	672.549

Un second tableau va nous présenter la statistique de la flotte marchande des Etats-Unis de 1890 à 1901.

Tableau 2.

ANNÉES	VAPEURS		VOILIERS		TOTAL	
	Nombre.	Tonnage. Milliers de tonnes.	Nombre.	Tonnage. Milliers de tonnes.	Nombre.	Tonnage. Milliers de tonnes.
1890.	5.965	1.857	17.302	2.565	23.467	4.424
1891.	6.216	2.016	17.683	2.669	23.899	4.685
1892.	6.392	2.074	17.991	2.691	24.383	4.765
1893.	6.561	2.183	17.951	2.642	24.512	4.825
1894.	6.526	2.189	17.060	2.495	23.586	4.684
1895.	6.554	2.213	16.686	2.423	23.240	4.636
1896.	6.595	2.307	16.313	2.397	22.908	4.704
1897.	6.599	2.359	16.034	2.410	22.633	4.709
1898.	6.712	2.372	15.993	2.378	22.705	4.750
1899.	6.837	2.476	15.891	2.388	22.728	4.864
1900.	7.053	2.657	16.280	2.507	23.333	5.164
1901.	7.414	2.921	16.643	2.603	24.057	5.524

Les chiffres sont éloquents, mais ils ne disent pas tout. Ceux-ci, par exemple, ne nous donnent qu'un total ; ils ne nous renseignent

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

pas sur le caractère et la destination des unités qui le composent.

Il faut donc placer en regard du tableau 2, un tableau 3 qui l'éclairera d'un jour moins favorable.

Tableau 3.

ANNÉES	NAVIRES ENGAGÉS DANS			TOTAL
	Le commerce extérieur.	Le cabotage.	Les pêches.	
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
1861	2.496.894	2.704.544	388.375	5.539.813
1871	1.363.692	2.764.600	154.355	4.282.607
1881	1.297.035	2.646.011	114.688	4.057.734
1891	988.719	3.609.876	86.164	4.684.759
1896	829.833	3.790.296	83.751	4.703.880
1897	792.870	3.896.826	79.324	4.769.020
1898	726.313	3.959.702	63.823	4.749.738
1899	837.229	3.965.313	61.696	4.864.238
1900	816.795	4.286.516	61.528	5.164.839
1901	879.595	4.582.615	61.978	5.534.218

On voit par ce tableau 3 que le progrès accompli par la flotte marchande porte uniquement sur les navires de cabotage et de pêche, et que de 1861 à 1898, le tonnage des navires affectés au commerce extérieur a diminué chaque année dans de notables proportions. Depuis cette époque, la statistique constate un temps d'arrêt dans le déclin, même un progrès, mais lent encore et peu sensible.

Cette situation ne laisse pas que de préoccuper le gouvernement fédéral. « Il ne peut y avoir pour nous, dit M. Roosevelt, qu'un sujet de regret et de malaise dans le fait que nos communications avec les Républiques sœurs de l'Amérique du Sud, soient presque toutes en des mains étrangères. Ce n'est pas une bonne chose que les négociants et manufacturiers américains soient obligés de faire passer par l'Europe leurs marchandises et correspondances à destination de l'Amérique du Sud, s'ils veulent avoir sécurité et célérité... »

Entre le regret de n'avoir pas, et la volonté d'avoir, pour un peuple puissant, la distance n'est pas grande. Les Etats-Unis semblent décidés à ne plus souffrir longtemps cette lacune dans leur outillage national. Leur commerce extérieur chaque jour plus prospère, n'at-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

tend pour prendre un essor gigantesque, qu'une marine marchande digne de lui. Il l'aura. Le Président Roosevelt la lui a promise le 5 décembre 1905 : « Il nous faut des navires à nous et des marins à nous, pour transporter nos marchandises sur les marchés des neutres, pour renforcer au besoin notre ligne de bataille... »

CONSTRUCTIONS NAVALES

Comme suite à cet exposé, voici deux tableaux qui nous feront connaître exactement le nombre, la nature, la destination, le tonnage des navires composant la marine marchande des Etats-Unis à cette heure, et suivre le progrès de leurs constructions navales au cours de ces dernières années.

Marine des États-Unis en 1905.

	Commerce étranger.		Navigation côtière.	
Classe.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Navires à vapeur	368	596.644	8.517	3.140.314
Navires à voiles.	»	»	»	»
Chalands (pour canaux). .	965	347.106	13.271	2.301.374
Chaloupes	»	»	»	»
Total	1.333	943.750	21.788	5.441.688

Le nombre total des bateaux enregistrés à la même date était de 24.681 dont 8.897 à vapeur, le reste 15.784, non à vapeur, représentant un tonnage total de 6.456.543 tonnes.

La valeur « de la propriété flottante » sous le drapeau étoilé était d'après la dernière estimation officielle de 1890, de $ 215.069.296.

Le tableau ci-dessous indique la nature, le nombre et le tonnage des bateaux construits pendant les quatre années finissant avec 1905.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Constructions navales de 1902 à 1905.

Classe.	1902		1903		1904		1905	
	Nombre.	Tonnes.	Nombre.	Tonnes.	Nombre.	Tonnes.	Nombre.	Tonnes.
Bateaux à voiles.	581	97.698	470	89.979	330	64.908	310	79.418
Bateaux à vapeur	579	308.180	551	271.781	613	255.744	560	197.702
Chalands . . .	44	4.539	19	2.215	25	2.753	30	3.248
Chaloupes . . .	287	58.416	271	72.177	216	55.137	202	49.948
Total. . .	1.491	468.833	1.311	436.152	1.184	378.542	1.102	330.316

Il ne s'agit, bien entendu ici, que de la flotte marchande. Dans un autre chapitre figurent les constructions navales militaires.

MOUVEMENT DES PORTS

Ce chapitre n'est à vrai dire qu'un sous-chapitre de plusieurs autres ; le lecteur ne devra donc pas être surpris d'y retrouver certains faits ou observations déjà rencontrés ailleurs, quand nous traitions de l'immigration, de l'exportation, du cabotage, etc...

Au surplus, nous nous bornons à présenter ici quelques chiffres et conclusions empruntés au très remarquable ouvrage de M. Paul Leroy-Beaulieu : « Les Etats-Unis au XXᵉ siècle » dont la préface a précisément pour objet l'Exposition de Saint-Louis.

Le commerce extérieur des Etats-Unis se fait presque entièrement par mer : 6 % seulement des importations, 9 % des exportations y arrivent par voie de terre (1).

En outre, il débarque (2) bon an, mal an, dans les ports des Etats-

(1) Pour l'exercice 1902, il a été importé aux Etats-Unis 847 millions de dollars de marchandises par mer, et 56 millions de dollars par terre ; il a été exporté 1258 millions de dollars par mer et 124 millions de dollars par terre.

(2) Débarquait serait plus juste, les chiffres de 500.000 et 300.000 étant un peu en retard et fort au-dessous de la réalité présente, telle qu'elle ressort des plus récentes statistiques. Durant l'exercice 1902 il est arrivé aux Etats-Unis 820.893 pas-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Unis plus de 500.000 passagers, immigrants ou autres, il en repart quelque 300.000.

De ces transports d'hommes et de choses résulte un mouvement de navigation des plus considérables qui ne le cède en importance qu'à celui des Iles-Britanniques ; en 1902 le tonnage des navires arrivés des pays étrangers dans les ports américains a été de 24.361.000 tonnes ; celui des navires sortis de ces ports pour se diriger sur l'étranger s'est élevé à 24.202.000 tonnes.

L'ensemble des entrées et des sorties est ainsi de 48 millions et demi de tonnes. En Grande-Bretagne, le total correspondant atteignait en 1900 tout près de 100 millions de tonnes. — En France il est d'environ 18 millions de tonnes.

II. — CABOTAGE

Encore, n'est-ce là qu'une partie du mouvement maritime des ports américains. Le cabotage est extrêmement actif sur la côte Atlantique des Etats-Unis : charbons de Virginie et de Pensylvanie, bois du sud et du nord-est, coton, etc... Les statistiques manquent un peu sur tout ce cabotage; les « Monthly Summaries of Commerce and Finance of The United States » que publie à Washington le Département du Trésor, nous apprennent cependant que durant les six premiers mois de 1903, il est entré dans le port de Boston 4.498 caboteurs jaugeant 3.901.000 tonnes contre 792 longs-courriers jaugeant 1.505.000 tonnes ; pour les autres ports, on ne nous donne que le nombre de navires ; non leur tonnage.

Ainsi, à New-York 3.779 caboteurs contre 2.145 longs-courriers, à Philadelphie 1.793 caboteurs contre 637 longs-courriers durant la même période ; pour les cinq premiers mois de 1903 il a été expédié de New-York, Philadelphie, Baltimore et Newport : 12 millions de tonnes de charbon à destination d'autres points de la côte, principalement de la Nouvelle-Angleterre ; dans la même période, New-York a reçu par cabotage 200 millions de pieds de bois du Sud.

Ce mode de navigation a pris un développement considérable sur

sagers dont 648.743 immigrants, 30.092 autres étrangers et 142.058 citoyens américains rentrant chez eux ; il est parti 326.760 personnes dont 158.112 passagers de cabine et 168.648 autres. Pour l'exercice 1903 les chiffres correspondants sont plus élevés encore ; et nous avons eu l'occasion de dire autre part qu'ils ne cessaient pas de s'accroître. A ce point, ce n'est plus de l'immigration, mais de l'invasion, une invasion qui ne laisse pas que d'inquiéter le Gouvernement fédéral.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

la côte de l'Atlantique ; dans l'ensemble, il se chiffre certainement à plusieurs dizaines de millions de tonnes. — En France il ne dépasse pas 8 millions de tonnes, dans les Iles-Britanniques il atteint 60 millions.

III

La navigation sur les grands lacs offre un mouvement fort actif, elle représente un élément très important de la navigation aux Etats-Unis. Le transport du charbon et des minerais se fait à des prix extraordinairement bas. Durant les neufs premiers mois de 1903, il est entré dans les divers ports des grands lacs 60.000 navires jaugeant plus de 56 millions de tonnes net et il en est sorti autant.

IV

La navigation sur les canaux et rivières est très active aussi, particulièrement sur l'Ohio, la Monongahela et les canaux des Etats de New-York et de Pensylvanie.

MOUVEMENT MARITIME ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LES PAYS DU DEHORS

Tonnage des navires ; entrées et sorties dans les ports américains.
(*En milliers de tonnes*)

	Entrées			Sorties		
	vapeurs.	voiliers.	total.	vapeurs.	voiliers.	total.
1882. . . .	8.520	6.136 =	14.656	8.648	6.198 =	14.846
1892. . . .	13.708	4.472 =	18.180	13.850	4.408 =	18.258
1902. . . .	21.416	2.945 =	24.361	21.318	2.924 =	24.242

L'augmentation rapide que nous révèlent ces chiffres correspond à l'accroissement du commerce extérieur. Elle se répartit de façon fort inégale et fort variable entre les divers ports. Le « Statistical Abstract » des Etats-Unis contient des tableaux très complets qui mettent ces changements en évidence.

Nous y voyons en premier lieu quels sont les principaux ports

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

américains et quel a été leur mouvement d'entrées et de sorties à vingt ans de distance, en 1882 et en 1902.

	1882		1902	
	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.
Atlantique :				
Portland (Maine)	177	236	387	385
Boston	1.416	1.305	2.411	2.088
New-York	7.361	7.263	8.983	8.415
Philadelphie	1.056	963	1.926	1.945
Baltimore	853	803	1.410	1.353
Newport News (Virginie) . .	14	93	426	500
Norfolk (Virginie)	52	137	84	424
Savannah	131	162	224	352
Golfe du Mexique :				
Pensacola (Floride)	289	347	428	483
Mobile	59	69	495	488
Nouvelle-Orléans	620	661	1.702	1.907
Galveston (Texas)	143	116	637	750
Pacifique :				
San-Francisco.	1.116	1.200	1.016	1.481
Puget Sand	218	230	1.222	1.341

L'un des faits curieux qui se dégage de ce tableau c'est que New-York qui absorbait presque exactement la moitié du mouvement maritime des Etats-Unis il y a vingt ans n'en prend plus guère aujourd'hui que le tiers.

Le premier port des Etats-Unis a donc relativement beaucoup moins progressé que les autres.

En contraste avec cette diminution relative du port de New-York, l'augmentation rapide des ports de Virginie et de Puget Sand, du Golfe du Mexique surtout, est un phénomène qui vaut qu'on s'y arrête. N'y peut-on voir en effet le signe de ce courant qui de plus en plus entraîne la République américaine vers ses destinées impérialistes et d'abord vers cette mer voisine dont Cuba est la perle et, peut-on dire, « la clef »?

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

CHEMINS DE FER

Le chemin de fer, voilà le premier signe et l'instrument premier de la prospérité nationale américaine (1).

Il est surprenant que depuis 1834 — date historique, où Boston vit

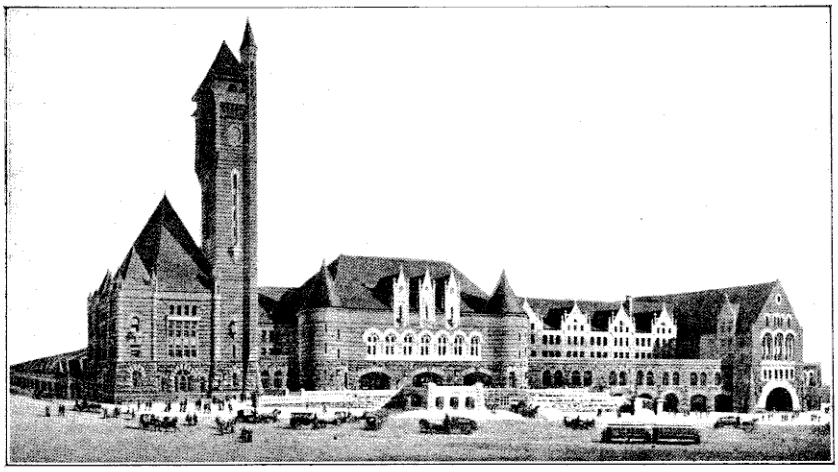

Union Station à Saint-Louis.

un lourd convoi roulant sur d'étroites bandes d'acier partir à la remorque d'une locomotive faite en Angleterre (2), le « Météore » — il est surprenant qu'il ne se soit pas rencontré dans le Nouveau-Monde quelque poète lyrique pour chanter dans une ode, qui serait devenue l'hymne national, la gloire du rail conquérant. Ce silence est de l'in-

(1) « La question des transports est à la racine de tout succès industriel, et la révolution dans les transports qui s'est accomplie au cours de la seconde moitié du siècle dernier a été le plus important facteur de notre développement industriel. » Roosevelt, Message du 5 décembre 1905.

(2) Depuis, les choses ont changé, c'est le Nonveau Monde qui fournit une partie de ces machines à l'ancien; 2.000 locomotives sortent des usines Baldwin (Philadelphie) en un an et celles-ci en ont livré 60 à la France en 1900.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

gratitude envers le pionnier métallique, par qui fut continuée, prolongée, victorieusement achevée, l'œuvre du pionnier humain; par qui, ou grâce à qui fut subjuguée la sauvagerie de l'ouest, peuplé le désert, métamorphosée la savane, et réalisé ce chef-d'œuvre, la Louisiane moderne.

D'autant plus grande est la gloire du rail américain, qu'il ne doit rien qu'à lui-même. Chez nous, il est le protégé coûteux de l'Etat; nous voulons dire qu'en France, les Compagnies de chemins de fer sont investies d'un monopole de fait, construisent pour l'Etat les lignes qu'il leur commande, et recouvrent en échange, des garanties d'intérêt que le contribuable paie sous forme d'impôts. Si elles rendent à la communauté d'immenses services, elles lui imposent des sacrifices lourds.

Il n'en va pas de même au Nouveau-Monde. Là-bas l'État se fait une règle de n'empiéter que le moins possible sur le domaine privé; et ce domaine comprend tout ce que peut faire l'individu, isolé ou associé. « Je n'admets pas, affirme le président Roosevelt, que l'Etat entreprene un travail qui peut être exécuté par l'industrie privée. »

Aussi la construction et l'exploitation des chemins de fer sont en Amérique de simples entreprises commerciales, particulièrement gigantesques et rien de plus. Le gouvernement n'y intervient que pour accorder aux sociétés exploitantes des concessions gratuites de terrains vacants et pour exercer une surveillance qui n'a rien de tracassier. C'est tout (1). Là se manifeste bien l'esprit d'initiative d'une race à qui toute tutelle pèse.

Commerciales ces Compagnies le sont doublement. Elles ne se contentent pas d'exploiter leurs lignes; aux Etats qu'elles traversent et qu'elles servent par la publicité louangeuse de leurs guides, de leurs affiches, elles achètent bon marché les terres limitrophes de leurs voies, y aménagent des usines, des fermes dont la clientèle alléchée par une savante réclame, va sans cesse augmentant. Heureuse combinaison qui active la circulation, en suscitant près d'elle

(1) Ceci ne doit pas être entendu au pied de la lettre. L'Etat, protecteur naturel du public, ne peut se désintéresser complètement des faits et gestes des Compagnies; une grande transformation s'est accomplie dans ce régime des transports qui lui impose des obligations. « Dans les vieux jours, dit le président Roosevelt, la grande route du commerce par terre ou par eau, était ouverte à tous. Aujourd'hui, cette grande route, c'est le chemin de fer; » d'où pour l'Etat le droit et le devoir de s'assurer que les maîtres de cette grande route moderne, n'en abusent pas, et pour cela, dans l'intérêt du commerce, l'intérêt du public, il contrôlera les tarifs, par exemple, ou limitera les heures du travail...!

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

des intérêts nouveaux, fait du voyageur un possible fermier, du fermier un voyageur certain : l'esprit d'entreprise du Yankee a pour complément le génie des affaires !

Mais que les résultats justifient le système!

En 1900, le nombre de kilomètres exploités par les Compagnies américaines atteignait 314.000, soit 24.000 kilomètres de plus que les réseaux réunis de l'Europe entière. Quelques chiffres, pour nous faire saisir cette progression bondissante :

Années.	Kilomètres.	Années.	Kilomètres.
1890.	268.370	1896.	294.075
1891.	274.920	1897.	297.007
1892.	282.040	1898.	300.577
1893.	285.730	1899.	307.050
1894.	288.640	1900.	314.004
1895.	290.930		

Ainsi de 1890 à 1900, le réseau américain s'est accru de 45.634 kilomètres, soit de 17 %, alors qu'en France, dans le même temps, il s'accroissait de 4.627 kilomètres ou 13,80 %

Traduisons quelques-unes de ces valeurs kilométriques en valeurs monétaires :

De 1898 à 1901, les recettes brutes des diverses Compagnies américaines, ont été les suivantes :

1898 à 1899	6.236.500.000	francs.
1899 à 1900	6.568.000.000	—
1900 à 1901	7.890.000.000	—

En France, elles étaient pour les périodes correspondantes de : 1.377, 1.400 et 1.503 millions.

Tout s'explique, même le succès phénoménal des Compagnies américaines. Comment? par l'importance, sans doute, des transferts qu'elles effectuent : d'après les statistiques, le mouvement d'échange à l'intérieur est 23 fois supérieur à celui du commerce extérieur, et se chiffrait par 230 milliards en 1900.

Mais il y a une autre raison de cette prospérité sans égale, et qui tient à l'humeur vagabonde de l'Américain. L'Américain voyage, voyage beaucoup, pour ses affaires et pour son plaisir. Ce réaliste préfère la nature au livre; il veut voir, voir de ses yeux. Et intelligemment les Compagnies américaines lui rendent le voyage facile, par la multipli-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

cité, par la commodité des moyens de transport qu'elles lui offrent, et encore, et surtout par la modicité vraiment tentante de leurs tarifs. De cette modicité, si profitable au public et aux Compagnies, il faut faire honneur moins aux calculs d'une spéculation clairvoyante, qu'au jeu normal de la concurrence qui règle les prix, infiniment variables, mais légèrement inférieurs aux nôtres. — La concurrence : autre nom de la liberté!

TRUSTS

« This is an age of Combinations. »

« C'est le siècle des combinaisons » affirmait le Président Roosevelt au début de ce lumineux exposé de toutes les grandes questions du jour, sociales, politiques, économiques qu'est son message du 5 décembre 1905.

Parmi toutes ces variétés de combinaisons, la plus fameuse, dont le nom répand la terreur, dresse devant l'esprit comme une vision de tour en armes, c'est le Trust.

De fait, ce monosyllabe farouche désigne la machine de guerre moderne par excellence, la machine complète, se suffisant à soi-même, défiant tout assaut, mobile et conquérante.

Le trust est le produit de l'expansion et de la concentration, à quoi se ramènent, en somme, tous les phénomènes de la vie publique ou privée aux Etats-Unis. D'abord s'étendre, ensuite s'arrondir, ce qui est encore s'étendre.

Prenons, pour ne pas raisonner sur des abstractions, un cas, la sidérurgie qui, aussi bien donna le branle et l'exemple aux grandes industries en mal de groupement. Que s'est-il passé là ? Certains établissements sidérurgiques, mieux situés géographiquement, administrativement mieux dirigés, s'accroissent : expansion. Puis ils se rapprochent, englobent d'autres établissements voisins : concentration. Ce mouvement, en deux temps, ne vise pas le monopole, non ; mais incontestablement il y mène ; et lui-même est mené par la loi du moindre effort. Qu'est-ce en effet que la concentration des travaux dans un nombre d'usines de plus en plus restreint, qu'administre un

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

personnel de moins en moins nombreux, sinon une double économie ? Il y en a d'autres. L'union de tous les fabricants d'un même article permet d'acheter des matières premières à un prix plus avantageux, de proportionner plus exactement la production à la demande, de se créer plus facilement des débouchés nouveaux, de réduire les frais de transport, etc...

L'union des industries similaires, voilà le trust qu'il ne faut pas confondre avec le pool, autre vocable emprunté au jargon des affaires pour désigner l'entente, plus ou moins éphémère, conclue entre directeurs d'entreprises distinctes à la fois et connexes. Mais si le pool n'est pas le « trust », le « pool » conduit parfois au « trust », et la fin du « pool » peut être le commencement du « trust ».

On l'a bien vu, — et ceci nous ramène à notre exemple originel — lors de la combinaison Carnegie-Rockfeller, le roi de l'acier et le roi du pétrole. Bien caractéristique est l'histoire de cette campagne où les deux grands capitaines d'industrie, après une série de savantes manœuvres finirent par s'associer. Association de la mine et de l'usine. L'un, Carnegie, était à la tête de toutes les industries et « pools », qui de près ou de loin se rattachaient à la fabrication des rails, de l'acier et du fer. Mais ses usines de Pensylvanie étaient éloignées des mines du Lac Supérieur qui les alimentent, en cela moins favorisées que les maisons rivales de Chicago et de Cleveland situées aux bords des lacs, en pleine région minière. Il devait donc chercher à s'entendre avec les propriétaires de ces mines pour réduire les inconvénients de la distance. Ceux-ci de leur côté, n'étaient pas moins intéressés à s'unir à l'industriel le mieux outillé, le mieux placé aussi — en plein centre houiller — pour transformer le minerai ; et l'entente était d'autant plus facile que les propriétaires de mines du Lac Supérieur n'avaient pour ainsi dire qu'une tête, M. John D. Rockfeller, lequel en prévision de l'aventure avait eu l'idée géniale de s'emparer des minerais de fer du Lac Supérieur, et de les monopoliser, comme il l'avait fait du pétrole. Grâce à l'excellence de son outillage et de son organisation, il n'avait pas tardé à tuer la concurrence des mines voisines qui périclitèrent et furent par lui reprises. Puis, il acheta les chemins de fer qui mettaient ses mines en communication avec le Lac ; créa des docks aux points de distribution les plus importants sur le pourtour des Lacs, et une flotte d'énormes navires, étendant ainsi son action jusqu'aux centres industriels de Chicago et de Cleveland. Dès 1896, M. Rockfeller était en état de recueillir les fruits de sa profonde politique. Entre

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

le roi du pétrole grand propriétaire des mines d'où l'on extrait ce qui sert à faire l'acier, et de toutes leurs dépendances, et le roi de l'acier, il n'y avait plus d'obstacles ; et au début de 1897, les deux hommes s'associèrent sous forme d'un bail par lequel M. Rockfeller, ou plutôt sa Compagnie le « Lake Superior Consolidated » louait ses mines pour cinquante ans à la Compagnie Carnegie et mettait sa flotte à la disposition de celle-ci.

De la sorte, la Compagnie Carnegie devenait maîtresse de la situation : les mines les plus riches du Lac Supérieur lui appartenaient et leurs minerais, transportés à peu de frais aux rives méridionales se trouvaient brusquement rapprochés de ses usines. Avec son incomparable outillage, avec une matière première qu'elle avait maintenant à prix de revient, non seulement elle pouvait donner l'acier à meilleur compte que qui que ce soit, mais elle dominait absolument le marché et pouvait fixer le prix de l'acier : à l'ère des ententes particulières où chaque contractant garde son individualité, allait succéder l'ère de la fusion, où les plus faibles sont absorbés par les plus forts ; à l'ère des « pools », allait succéder l'ère du « trust ».

Les circonstances, complices du roi de l'acier, avaient préparé les voies à cette transformation, l'avant-dernière.

A côté du « trust » Carnegie, d'autres trusts sidérurgiques se constituaient, grandissaient; les plus gros attiraient les plus petits, les englobaient selon une loi de gravitation ou de pesanteur qui semble régir le marché américain : c'était en 1895, le juge W. H. Moore de Chicago qui créant une sorte de Trust des allumettes chimiques, s'attachait à son tour à grouper les divers établissements sidérurgiques du nord-ouest capables de lui faire concurrence, et qui en 1898 opérait la fusion en une vaste Société au capital de 250 millions de francs, de 35 compagnies et 10 usines s'occupant de la fabrication du fer blanc : ce fut l' « American Tin plate C° » ; en février 1899, il constituait la « National Steel C° » au capital de 295 millions qui réunissait une quinzaine d'usines, de hauts fourneaux et d'aciéries, produisant approximativement 1.800.000 tonnes d'acier par an ; puis au mois d'avril 1899, il organisait au capital de 165 millions l' « American Steel C° » qui groupait les fabriques d'acier, etc...

Parallèlement, sur d'autres points du territoire, d'autres hardis spéculateurs se livraient à la même opération ; sous l'impulsion, par exemple, du puissant banquier de New-York, John Pierpont-Morgan, trois grandes associations sidérurgiques se constituaient : en septembre 1898, la « Federal Steel C° » au capital de 1 milliard embras-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

sant la plupart des usines des forges et aciéries de la région de Chicago ; en janvier, l' « American Steel and Wire Cº », au capital de 450 millions, englobant la plupart des usines de fil de fer ; en mai 1899, la « National Tube », au capital de 400 millions comprenant presque tous les établissements de tuyauterie en fonte, fer, acier. Pareilles fusions s'accomplissaient ailleurs ; bref, l'industrie sidérurgique aux Etats-Unis était concentrée en une trentaine de trusts directeurs enveloppant 433 sociétés.

Et voici la dernière et nécessaire métamorphose qui des trusts fondus ensemble fera surgir triomphalement le Trust.

De toutes ces compagnies, rivales ou clientes les unes des autres, dont nous venons d'esquisser l'histoire, la plus puissante restait, la Carnegie Cº, avec ses 1.600 millions de capital, pour plus de moitié aux mains de M. Carnegie qui poursuivait avec une implacabilité mécanique l'absorption de ses concurrents. Pour le désarmer, ceux-ci ne trouvèrent d'autres moyens que de l'acheter. A la suite de négociations pacifiques, M. Carnegie consentit à se retirer, et tous les établissements engagés dans cette lutte gigantesque, y compris la Carnegie Cº se fondèrent dans une association, dans un trust de proportions jusqu'alors inconnues dans l'histoire économique du monde : l' « United State Steel Corporation » capitalisée à plus de 7 milliards de francs, qui dispose de 78 hauts-fourneaux, 146 aciéries dont une seule livrait jusqu'à 1.995 tonnes d'acier en 133 coulées de convertisseurs.

L'histoire de cette merveilleuse épopée industrielle et financière nous fait comprendre le mot du philosophe Fergusson « le négoce est la passion et le roman de notre peuple toujours épris d'aventures » ; et cette histoire du plus grand « trust » du Nouveau-Monde, c'est un peu celle de tous les trusts américains, du fameux « Beef trust », du plus fameux « Standard Oil Company trust ». On en compte plus de 200 et leur nombre s'accroît sans cesse, les trusts appelant les trusts ; la coalition de certaines industries obligeant d'autres industries à se coaliser aussi. Ces coalitions écrasent ou découragent toute concurrence. Contre elles, point de lutte.

Le trust, cette monstrueuse et pourtant naturelle floraison d'un régime de liberté, qui aboutit à étouffer la liberté, n'est pas essentiellement malfaisant, car en possédant directement les matières premières, en les transportant avec ses propres moyens, en spécialisant leur production, en produisant sur une vaste échelle et à l'aide des procédés les plus perfectionnés ; en revendant leurs produits

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

directement aux consommateurs, ces coalitions réalisent dans le prix de revient une économie telle que tous les intéressés en jeu (capital, ouvriers, consommateurs) en tirent profit — théoriquement. En fait, le bénéfice est restreint aux promoteurs du trust. Maîtres du marché, ceux-ci interceptent tous les avantages que le progrès apporterait au premier producteur, à l'inventeur et au consommateur ; et ainsi se trouve justifiée cette définition sévère qu'on a faite du trust « la fédération de plusieurs entreprises appartenant à la même industrie pour abdiquer leur liberté de concurrence et créer une sorte de monopole commun, ruiner les entreprises indépendantes, accaparer la production ou le commerce de certains objets, fixer arbitrairement le prix de vente » (1).

Seule la concurrence étrangère pourrait corriger la tyrannie des trusts ; mais les tarifs prohibitifs suppriment la concurrence étrangère ; et comme — nous l'avons vu — il n'y a pas de limite pratique à la concentration industrielle, on se demande où le régime des trusts, c'est-à-dire de la concentration à outrance, conduira la société américaine, « à la nationalisation de certaines propriétés » répondent les socialistes qui ont leur solution toute prête — et d'autant plus facilement qu'il y aura moins de propriétaires. Aujourd'hui, quelques trusts aux mains de quelques individus représentent un capital de 30 à 35 milliards dont la nationalisation ne lésera que ces quelques individus « les voies sont beaucoup plus ouvertes au collectivisme dans les Etats-Unis qu'en France ».

Peut-être ?

Notre rôle n'est ni de discuter, ni de prophétiser, mais de constater. Bornons-nous pour finir, à relever cette constatation plus pittoresque que rassurante du même auteur : « Dans la lutte générale entre les trusts du capital et les trusts du travail, ayant, les uns et les autres, à leur service les politiciens les plus corrompus du monde » le consommateur, à qui nul ne songe et qui est tout de même le peuple américain « a l'air d'un nageur entre deux bandes de requins » (2).

(1) « Le peuple du xx^e siècle », Urbain Gohier.

(2) Très délicat apparaît le rôle du gouvernement qui, en sa qualité de gardien de l'intérêt général, doit concilier ces principes également nécessaires et qui semblent inconciliables : la liberté d'association qui mène au trust et la liberté de la concurrence qui tue le trust. M. Roosevelt, dans son message, constate l'échec de la législation anti-trustienne, et l'insuffisance des formules à l'aide desquelles on a tenté jusqu'ici de combattre la sur-capitalisation.

Ce qui rend presque insoluble le problème, c'est le caractère individualiste de la

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

LABOUR UNIONS

Avant tout les « Labour Unions » sont des organisations de combat qui ont remporté leurs victoires par la discipline.

Vivant en dehors et au-dessus de la loi, elles sont elles-mêmes un gouvernement complet, avec des fonctionnaires élus et rétribués, des comités, des conseils ; le plus autoritaire même des gouvernements, qui exerce une véritable tyrannie sur ses sujets, le monde des travailleurs, unionistes ou non unionistes : ce sont elles qui décrètent les grèves ; elles qui négocient directement avec les compagnies et fixent les conditions du contrat pour toute la corporation. L'intéressé n'y figure pas ; on traite de lui, sans lui, pour son bien. La perte de l'indépendance personnelle, voilà la rançon du gros salaire. A l'unioniste, il est défendu de travailler le dimanche, défendu de travailler le samedi, passé midi, défendu d'arriver au lieu du travail plus d'un quart d'heure en avance, défendu de travailler pour des patrons non approuvés par l'Union, etc., etc... Toute infraction au Code de l'Union se paie d'une amende de 5, 10, 25 dollars.

« On le voit, dit un écrivain qui ne peut être suspect d'hostilité systématique aux Unions, si la Constitution des Etats-Unis assure aux citoyens le maximum de liberté, les constitutions ouvrières y remédient énergiquement. »

démocratie américaine lequel répugne à toute contrainte ou limitation imposée au libre jeu des énergies individuelles. M. Roosevelt le reconnaît implicitement quand il proclame « qu'il est juste que l'homme de capacité exceptionnelle reçoive une récompense exceptionnelle ». Cette équitable inégalité sert le consommateur et l'ouvrier lui-même qui bénéficient de la prospérité créée par l'inventeur. Mais l'inégalité se subordonne à la solidarité ; le droit de l'inventeur à la récompense supérieure cesse au point où celle-ci léserait la communauté ; ce point, il appartient au gouvernement souverain de le fixer d'après la constitution qui place la réglementation du commerce d'État à État, dans la compétence fédérale. Mais contre la loi proteste le génie de la race.

En fait, le gouvernement se meut dans un cercle de difficultés, d'où il ne peut guère sortir sans rompre en visière soit avec la logique, soit avec la tradition, si ce n'est même avec l'une et l'autre.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Sur le champ de travail qu'elles accaparent « comme un capitaliste accapare un champ de charbon », elles ne souffrent aucune concurrence. De ces Unions fondées sur la fraternité, sont exclus rigoureusement les Jaunes et les Noirs, et fort mal accueillis les Blancs trop fraîchement débarqués d'Europe. Le travail qu'elles ne peuvent pas faire, elles l'interdisent au grand détriment peut-être de l'agriculture et de l'agriculteur (1) : guerre à la main-d'œuvre étrangère d'abord ; la main-d'œuvre, elles la monopolisent ; en face des trusts capitalistes, ce sont des trusts ouvriers.

Pourtant, la liberté de travail est le droit. Elle n'existe plus guère en fait. Et il a fallu au Président Roosevelt son audace et sa popularité pour l'affirmer et maintenir un non-unioniste à l'Imprimerie du Gouvernement.

Ce n'est point de la loi que les intérêts menacés par la tyrannie unioniste peuvent attendre du secours. Il leur viendra du génie de la race et de l'instinct combatif d'où sortirent les Labour Unions et qui a déjà donné naissance à des organisations contraires capables d'opposer force à force. Les chefs d'industrie menacés se sont mis sur la défensive. Et contre l' « American Federation of Labour » se dresse depuis 1895 la « National Association of Manufacturers ». Quand elles se heurteront, ce sera un beau choc. Des prophètes voient déjà dans l'Amérique le grand champ de bataille entre le Capital et le Travail, entre le régime capitaliste et le régime collectiviste.

Et maintenant, l'ouvrier américain paie-t-il trop cher de la perte de sa liberté, les profits de l'association ? Belle matière à dispustes philosophiques. Le fait demeure que bien payé, bien nourri, solidement embrigadé et mené militairement, l'ouvrier américain dès aujourd'hui est une puissance.

(1) « En Californie, des quantités immenses de fruits qui accroîtraient le bien-être des populations ouvrières de l'Est ne peuvent être cueillis et pourrissent sur place parce que les ouvriers agricoles ne permettent pas l'emploi de main-d'œuvre étrangère. Tant pis pour les ouvriers sans ouvrage qui gagneraient là un morceau de pain. Tant pis pour les ouvriers mal nourris qui se nourriraient mieux dans les villes. » Urbain Gohier : « Le Peuple du xx^e^ siècle ».

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS ET LA DOCTRINE DE MUNROE

La politique étrangère d'un peuple est essentiellement une résultante. Même quand il la façonne à son image, il l'accepte plus qu'il ne la fait. Une nation — nécessairement expansive parce que sa population s'accroît sans cesse, parce que ses ressources naturelles sont sans limites, parce que, produisant plus qu'elle ne consomme, il lui faut des débouchés toujours plus larges — aura nécessairement une politique expansionniste. Cette politique, de son nom général, s'appelle l'impérialisme, dernier terme de l'expansion ; de son nom américain, la doctrine de Munroe.

Depuis 80 ans, la doctrine de Munroe commande la politique étrangère des Etats-Unis ; elle est la préface de l'ouvrage, qui l'annonce et l'éclaire ; sa règle aussi, non point immuable et morte, mais vivante et grandissante avec lui, si bien que l'histoire même de la jeune République n'est que l'histoire d'une idée qui se développe. Tout l'impérialisme de Roosevelt est contenu dans le message de Munroe, comme dans le gland, le chêne (1).

(1) Le 11 avril 1905, dans une réponse à une adresse de bienvenue des habitants de Chateauqueen, le président Roosevelt fait une déclaration de principe où il fixe le sens et la portée actuels de la doctrine et envisage les différentes hypothèses où elle peut être invoquée ainsi que le programme qui en découle. « La doctrine de Munroe, y affirme-t-il, est la loi fondamentale de toute notre politique étrangère vis-à-vis de l'hémisphère occidental. Son but est d'empêcher l'empiètement sur le sol américain des puissances non américaines et aussi de donner aux républiques du Sud des chances de se développer sans être opprimées ou conquises par telle ou telle puissance. Nous ne pouvons adhérer d'une façon permanente à la doctrine de Munroe à moins que nous ne réussissions à rendre manifeste : premièrement que nous n'avons aucune intention de la considérer ou de l'interpréter, comme l'excuse d'un agrandissement de notre part aux dépens des républiques du Sud ; deuxièmement, que nous n'avons pas l'intention de permettre à ces républiques de s'en servir comme d'un bouclier pour les protéger contre les conséquences de leurs propres méfaits envers les nations étrangères ; troisièmement, que si, par cette doctrine nous empêchons les autres nations d'intervenir de ce côté de l'Océan, nous devons de bonne foi essayer d'aider les répu-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Plus que la volonté des hommes, la force des choses en a diversifié et magnifié le sens. Dans le recul du temps, la doctrine de Munroe apparaît vague et solide, claire et mystérieuse, positive et déjà légendaire ; les diplomates la commentent ; les peuples l'invoquent, la vénèrent et la redoutent ; aux uns c'est l'épée menaçante toujours de Damoclès ; aux autres, le bouclier tutélaire ; ceux-ci y voient une machine de guerre et de conquête ; ceux-là une garantie d'ordre et de paix.

Elle est tout cela.

Au début, un simple geste défensif, quand le président Munroe, à l'instigation de Canning, le ministre libéral d'Angleterre, signifie à l'Europe de Metternich que toute tentative par elle de colonisation ou d'intervention sur le territoire de l'Amérique — de toute l'Amérique, du détroit de Behring à la Terre de feu — « sera regardée comme la manifestation de dispositions hostiles à l'égard des Etats-Unis ».

Voilà, en somme, toute cette doctrine qui depuis une dizaine d'années, fait dans les deux hémisphères tant de tapage : un avis d'un Président Américain au Vieux-Monde d'avoir à respecter le *statu quo* territorial et politique du Nouveau. Mais il emprunte aux circonstances une gravité exceptionnelle qui déjà peut faire présager sa fortune : c'est la riposte de la liberté à l'autorité ; c'est, au lendemain de la révolte heureuse des colonies espagnoles, au lendemain des congrès de Laybach, de Vienne, de Vérone, le « halte-là » de la

bliques qui en auraient besoin à établir la paix et l'ordre chez elles. Aucune république américaine stable ne désire voir une grande puissance militaire non américaine acquérir du territoire dans son voisinage. Si quelque république du Sud commet une action de représailles contre une nation étrangère, alors la doctrine de Munroe ne nous force pas à intervenir pour empêcher le châtiment de cette république, mais seulement à veiller à ce que cette punition n'assume pas, directement ou indirectement, la forme d'une occupation territoriale du pays coupable. Les difficultés sont plus graves quand elles proviennent du refus ou de l'impossibilité de faire face aux obligations contractées. Le gouvernement a toujours refusé d'appuyer par un appel aux armes les obligations ainsi contractées envers ses citoyens, et il serait beaucoup à désirer que tous les gouvernements étrangers aient là-dessus la même opinion. Mais actuellement, les Etats-Unis ne feraient certainement pas la guerre pour empêcher un gouvernement de percevoir des dettes justes contractées envers lui... »

Dépouillé de ses périphrases diplomatiques, cela revient à dire avec le *Sun*, interprète du sentiment populaire « ... si quelque puissance européenne traite une République sud-américaine comme la France a traité le Mexique, elle aura affaire aux Etats-Unis. »

Il est bien entendu que ceux-ci n'ont aucune visée ambitieuse, n'entendant pas se faire de la Doctrine un « manteau pour couvrir des tentatives d'agression territoriale. » (Message de Roosevelt, 5 décembre 1905.)

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

jeune République fédérale à la vieille Europe monarchique de la Sainte-Alliance ; c'est encore et du même coup, l'acte de naissance d'une puissance nouvelle dans le monde, grande moins encore par ses forces actuelles que par l'idée qu'elle représente. Cette idée, nous allons la voir maintenant, selon les énergies latentes qu'elle porte en soi, « croître et se fortifier ».

L'application de la doctrine suit de près sa publication. Les premiers, nous en éprouvons la vertu ; en 1825, Clay écarte la France de Cuba et de Porto-Rico. Plus tard, Polk élargissant le cercle du veto doctrinal y englobe toute cession même volontaire d'une parcelle quelconque de territoire américain, à une puissance européenne. Nous voici loin déjà de la défense originelle, d'occupation ou d'intervention violentes. C'est la seconde étape.

Lorsqu'en 1883, le président Blaine aura revendiqué pour les Etats-Unis le rôle d'arbitre dans toute dispute qui peut entraîner une occupation territoriale, la troisième étape sera franchie, et la doctrine sera complète ; il ne restera plus aux successeurs de Blaine qu'à en dégager les conséquences pratiques et les leçons particulières ; qu'à l'expliquer aux peuples à l'aide de gloses savantes.

En vérité, par le message de Blaine est définitivement instauré l'ordre de choses nouveau, qui désormais réglera les rapports de l'Amérique avec l'Europe et des Etats-Unis avec les autres Etats américains.

Arbitre ! quel terme riche de sens, et quel champ il ouvre aux desseins d'un peuple énergique ! Le rôle d'arbitre, non pas élu des deux parties, mais qui s'impose, implique que l'arbitre sera aussi le garant et le protecteur de ses plus faibles clients. Par cela même que les Etats-Unis interdisent à toute puissance d'outre-mer en différend avec un des petits Etats américains, de se faire à elle-même justice, ils s'engagent à contraindre ceux-ci au respect de leurs obligations internationales, mission lourde et délicate qui va créer à la grande République du Nord tout un ensemble de droits et de devoirs nouveaux : le droit et le devoir de surveiller la conduite de ses protégés, de les morigéner, au besoin de les punir. Tout cela a été condensé par le ministre Root en une brève formule : « Ce que nous ne souffrirons pas qu'une grande puissance européenne fasse sur ce continent, nous ne souffrirons pas qu'une république américaine mette cette puissance dans le cas de le faire. »

Qu'est-ce à dire, sinon que les Etats-Unis exerceront sur l'hémisphère occidental, une sorte de haute magistrature et de haute police,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

qu'ils seront à la fois les justiciers et les gendarmes du Nouveau-Monde ? Cette double fonction appelle la force. Un juge qui ne se recommanderait que de la Raison pure aurait peu de crédit sur ses justiciables ; et un gendarme sans armes prêterait à rire même à ses protégés. Ces vérités évidentes, l'Oncle Sam n'a eu garde de les méconnaître ; il s'est pourvu de ce qui rend la justice des nations respectable : de canons, de cuirassés, de soldats. Il s'est offert une armée et une marine ; il est devenu fort ; il veut devenir encore plus fort (1).

Mais toute faculté tend à s'exercer ; la force développe l'ambition. Le domaine élargi par l'esprit d'aventures, nécessitera, pour son maintien, un accroissement de force, qui, à son tour, déterminera des aventures nouvelles et de nouveaux agrandissements. Ainsi la chaîne des effets et des causes va s'allongeant sans fin ; les intérêts qui ne connaissent point de frontières vont multipliant sur tous les points du globe les prétextes à sortir de chez soi ; et le drapeau, selon la loi moderne, suivant la marchandise, la sphère d'action s'élargit sans cesse bien au delà des limites prévues. C'est toute l'histoire des Etats-Unis depuis cinquante ans. Dans cette histoire, il y a des heurts. Une grande puissance en marche rencontre toujours d'autres puissances sur son chemin. La république américaine en a rencontré, au Mexique, au Vénézuéla, à Cuba. Elle les a écartées d'un geste ferme. A Cuba, le geste fut violent et victorieux, et pour le vainqueur décisif. Cependant il s'agissait là d'une colonie en révolte contre sa Métropole et Munroe avait dit : « Nous ne nous mêlerons pas des colonies ou dépendances actuellement existantes d'aucune puissance européenne. »

Les Etats-Unis s'en mêlèrent pourtant à Cuba, d'abord en n'y décourageant pas l'insurrection ; ensuite en la soutenant par les armes ; c'est qu'aussi, il y a dans certaines idées une force d'expansion qui dépasse la volonté de celui qui la formula ; et puis, la perle des Antilles devait tôt ou tard tomber sous la dépendance de sa puissante voisine « de par les lois de la gravitation ».

La guerre hispano-américaine ouvre vraiment la période impérialiste. Ensuite, les événements vont se précipiter. L'Oncle Sam, à l'étroit chez lui, devient conquérant et colon ; il s'installe aux Philip-

(1) « Réduire les dépenses de la Marine serait un crime de lèse-nation... mais il ne suffit pas de maintenir la valeur de la marine, il faut l'accroître, il faut augmenter l'artillerie de défense des côtes... » (Message de Roosevelt, 5 décembre 1905.)

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

pines, à Puerto-Rico ; il occupe Hawaï, « le point le plus important du Pacifique... » ; il prend sous sa protection Saint-Domingue (1), il met la main sur l'isthme de Panama (2), il poursuit les travaux de percement de ce canal interocéanique qui sera « son canal » et qui fera du Pacifique « un lac américain ».

« L'Amérique aux Américains » est bien toujours sa devise ; mais voici qu'en sus, il réclame sa part de ce qui reste du monde. La dernière étape est franchie. La politique purement américaine des successeurs de Washington est devenue impérialiste et mondiale, et là-dessus point de méprise. Les actes n'en autorisent aucune. Celui qui est allé défendre en Chine les intérêts de la Chrétienté, qui, l'autre jour, lançait entre les Blancs et les Jaunes un « assez » comminatoire ; qui prend des mains défaillantes du Czar le rameau d'olivier pour conduire à sa place les hommes sur les sentiers de la paix (3) — comme auraient dit ses ancêtres de couleur — celui-là est le chef non pas seulement de la plus grande puissance du monde occidental, mais d'une des plus grandes puissances du monde.

Cette politique d'action est forte doublement ; parce que née de ces nécessités supérieures qui règlent les volontés des nations, elle est bientôt devenue le rêve national — un rêve qui n'a rien de chimérique — le rêve terriblement précis d'un peuple positif qui en a déjà réalisé de plus étonnants. Le peuple américain, dans ses plus folles aspirations, reste conscient de « l'intérieur destin » qui le

(1) C'est sur l'appel de Saint-Domingue que le Gouvernement de Washington a entrepris la réorganisation financière de cette île aux destinées si tourmentées.

(2) Le 23 avril 1904, tous les droits et titres de la Compagnie française du Canal ont été transférés aux Etats-Unis qui lui ont versé 40.000.000 de dollars. Et tout obstacle ainsi écarté, les Etats-Unis entendent pousser les travaux avec la plus grande énergie : « Suspendre les travaux du Canal, dit Roosevelt dans son message, serait insigne folie. »

(3) Remarquons que si M. Roosevelt est un pacifique, son pacifisme n'a rien d'efféminé et ne recule pas devant l'emploi éventuel de la force. « La paix, dit-il, est la compagne du droit, mais quand la paix et le droit sont en conflit, un grand peuple n'hésite pas à suivre le chemin qui mène vers le droit, quand ce chemin passerait par la guerre... » et encore : « la paix a ses démagogues comme la guerre... Nous n'éprouvons qu'une mince sympathie pour ces sentimentalistes qui redoutent l'oppression moins que la souffrance physique, qui préfèreraient une paix honteuse aux tribulations et aux peines qu'exige une paix honorable... Tant que le monde n'aura pas reçu son organisation définitive, les armées et les marines des peuples champions du droit, représenteront non seulement la meilleure, mais l'unique garantie d'une juste paix... »

Sous ces réserves, M. Roosevelt ne demande qu'à travailler à La Haye et ailleurs à l'avènement de cette ère « où le sabre ne sera plus l'arbitre des nations ».

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

meut ; il veut le vivre tout entier, « intensément ». Il croit à sa mission. Au demeurant, ses chefs ne souffriraient pas qu'il la méconnaisse ou l'oublie ; le plus populaire ou le plus représentatif d'entre eux, le martial champion du pacifisme et de l'Amérique plus grande — Roosevelt — excelle à la faire miroiter devant lui :

« Nous voulons, affirmait-il en 1903, nous embarquer dans une carrière d'expansion... Nous avons pris notre place parmi ces nations hardies qui savent risquer beaucoup avec l'espoir et le désir de prendre une place importante parmi les grandes puissances de l'univers. Nous ne pouvons plus ne pas jouer le rôle d'une grande puissance mondiale. Je ne voudrais pas que nous nous dérobions à la moindre parcelle de ce qui est notre devoir. Si nous nous montrons faibles, nous récolterons le mépris de l'humanité et — ce qui a beaucoup plus d'importance — nous mériterons notre propre mépris. »

Même accent dans son message de 1905, où préconisant la réforme du « Département de l'Etat » qui ne suffit plus à sa tâche grandissante, l'homme de la Maison Blanche constate avec une orgueilleuse satisfaction

..... « que cela est dû à l'augmentation considérable de notre commerce extérieur, à l'augmentation de la richesse nationale, à l'augmentation du capital américain qui cherche des placements au dehors, à l'accroissement de notre pouvoir et de notre poids (of our weight) dans les balances du monde. »

Ainsi, propos et actes sont d'accord. Ce langage est bien celui qui sied au premier citoyen de la grande République, au hardi pasteur d'hommes, Roosevelt lequel déjà un an plus tôt, à Chicago, parlant de la doctrine de Munroe, pouvait dire sans paradoxe, ni forfanterie : « Elle n'est pas encore internationale, mais elle pourra le devenir. »

Pour cela, elle aura moins de chemin à faire qu'elle n'en a fait. Car elle en a fait beaucoup depuis le jour où le Président de la République née de la veille osait la jeter à la face de la Sainte-Alliance.

Purement défensive d'abord, elle a rempli toute sa fonction qui était de protéger les jeunes libertés américaines contre les tentatives du vieux despotisme ; elle a été l'ancre de sûreté qui empêcha l'Amérique «d'être entraînée dans le Maelstrom de la politique européenne». Puis par une évolution dont nous avons noté les phases, elle est devenue offensive, nous ne disons pas agressive. L'outil d'affranchissement est devenu outil d'agrandissement ; elle a créé et consacré

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

l'hégémonie des Etats-Unis sur tous les Etats américains ; elle a réalisé — telle est l'ironie des choses — sur le territoire du Nouveau-Monde une sorte de Sainte-Alliance, mais qui s'exerce, celle-ci, par le ministère d'une seule puissance libérale, au bénéfice de toutes les autres.

Et sa vertu n'est pas épuisée.

On pourrait dire et on a dit qu'en l'excluant du Nouveau-Monde, elle a servi l'Europe ; que cette menace d'une intervention américaine l'a gardée contre elle-même des aventures qui mènent on ne sait où.

Par contre aussi, on pourrait dire, et on a dit (1) que cette doctrine, dans ses récentes transformations, n'est pas sans péril pour le pays qui l'a vue naître ; que l'impérialisme sorti d'elle est un dangereux élixir par quoi risque d'être à la longue vicié le caractère national ; qu'il est bien difficile « de faire marcher de front la démocratie au dedans et l'empire au dehors... »

La doctrine de Munroe n'a pas fait toute son œuvre ; il faut attendre la fin, pour dire sur elle le mot final.

(1) D'excellents esprits s'alarment des dangers que font courir à la liberté les progrès du sentiment impérialiste, chez les compatriotes de Washington « la loi supportée avec une impatience croissante, écrit la *New-York Nation*, la tendance chaque jour plus forte à substituer les méthodes militaires à celles des Cours et Tribunaux, le mépris contagieux des races dites inférieures, l'intention affichée du Président de percer le Canal « avec ou sans titres », autant de symptômes révélateurs de l'état d'âme nouveau créé par la conquête, tous « étroitement liés à nos six ans de domination arbitraire aux Philippines. » Aussi s'est-il formé un « Comité d'Indépendance des Philippines » comprenant quelques-uns des plus grands noms d'Amérique, universitaires, littérateurs, savants, magistrats, ecclésiastiques, qui se proposent de ramener dans le droit chemin leurs concitoyens égarés. Le Comité a engagé le combat avec une belle vaillance, s'attaquant à toutes les puissances du jour, au « Clergé fanatique », à la « Presse hystérique », dénonçant ce qu'il y a de « ridiculement grotesque dans la prétention de ces citoyens de New-York, de San-Francisco... incapables d'assurer à leurs municipalités un minimum de gestion intelligente et honnête, et qui prétendent initier les Philippines et autres populations arriérées à l'art de se bien gouverner ».

Au demeurant, ces nouveaux croisés ne se dissimulent pas les difficultés de la tâche ni quelles vives tentations offre l'impérialisme à un peuple industriel en quête de débouchés, naturellement amoureux de la lutte « un peuple de 80 millions d'hommes qu'anime ce « restless spirit », cet esprit remuant, dont parle Rosebery.

Ceci reste pourtant que le courant impérialiste a rencontré en Amérique comme un « sous-courant » libéral, trop faible sans doute pour l'annuler, assez fort peut-être pour le modérer. Il valait d'être signalé.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

LE GÉNIE DES AFFAIRES (The Genius of Business).

Pas plus que sa politique un peuple ne choisit sa philosophie. Entre l'une et l'autre le lien est d'ailleurs étroit et l'accord point fortuit : l'apparition d'une philosophie nationale coïncide d'ordinaire avec l'instant où la nation parvenue à un certain point de son développement, éprouve le besoin de prendre conscience d'elle-même et des raisons secrètes qui la mènent : aussi sa philosophie est-elle habituellement la justification ou la glorification de sa politique, quand sa politique n'est pas l'application de sa philosophie : Machiavel n'a fait qu'ériger en maximes les pratiques du « prince » italien ; plus près de nous, le système prussien reçut de l'idéaliste Hégel, sa formule ; l'empirisme, qui fut la loi de presque tous les hommes d'Etat Anglo-Saxons, trouva dans Stuart Mill et Herbert Spencer, mieux que des apologistes, ses théoriciens scientifiques. Toute notre machine politique est sortie du même cerveau que le *Contrat social*, cependant que l'âme du sentimental logicien Jean-Jacques passait dans nos institutions où elle demeure. Il était facile de prévoir qu'une société dont l'industrie est le but, le moyen, le ressort, se formulerait à elle-même sa règle à sa mesure. Cette règle, nous la trouvons, en effet, condensée dans un bref essai de Charles Fergusson : Le Génie des affaires : The Genius of Business, un titre qui tout de suite proclame l'esprit de l'œuvre.

A nous Latins, fils du rêve et de la logique, il semblerait qu'une philosophie sortie de l'usine et de l'atelier ne puisse être que brutale et basse. Brutale, peut-être l'est-elle ; mais point basse : il y a de la grandeur, de la poésie même dans ces pages qui prononcent la faillite des vieilles morales des religions désuètes et des politiques surannées que remplacera la Loi industrielle seule capable, selon l'auteur, de résoudre le problème social et de donner aux hommes le bonheur. Un souffle d'enthousiasme glacé d'ironie anime chacune de ces petites phrases, moins lapidaires que métalliques où parle l'esprit de l'Amé-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

rique moderne et du monde nouveau. — Notre monde de demain peut-être ?

« J'imagine, écrit le champion de l'industrie, que jamais plus sur cette planète, il ne sera possible d'organiser une Société de quelque importance pour autre chose que pour le travail. »

C'est sur cette hypothèse que s'ouvre sa profession de foi dans l'avenir qui est en même temps une charge à fond contre le passé.

« Pendant des générations innombrables, on a pu réunir en une vaste organisation des hommes pour prier ou combattre. Ce temps ne sera bientôt ou n'est déjà plus. Que des groupes encore se rencontrent — sectes ou partis — qui se laissent enrégimenter en vue de telles fins — soit ; mais leur force va déclinant avec le pouls du vieux régime. Un homme qui sent en lui vivre l'esprit moderne, hait la pensée d'une société fondée pour la défense de belles théories. Pour elles, lui ne veut plus ni prier ni combattre. L'organisation qui s'élabore aux Etats-Unis, c'est l'organisation industrielle. »

De cette organisation ne sont exclues ni la religion ni la politique, mais on les remet à leur place qui n'est pas la première «... Elle comporte sans doute un mobile religieux et une méthode politique, mais son âme est l'industrialisme. C'est maintenant l'âge des affaires, — du business... » un terme qui sous la plume de l'Américain prend une telle envergure qu'il ne peut plus tenir dans l'étroitesse du petit mot français.

« ...La religion est le fouet et l'éperon, la politique est le mors et la bride, mais Business est à la fois le cheval et le cavalier. Jamais plus sur le continent le politicien n'imposera ses phrases et ses roueries à l'homme d'affaires. Il est devenu, depuis les événements de l'autre jour, aussi impossible que l'ordre industriel soit gouverné par l'homme d'état que par l'homme d'église... »

Et quelles seront les bases de cette Société nouvelle ? L'auteur va nous le dire :

« La moitié d'entre nous tout au plus se rendent compte du changement accompli ; comprennent que nous avons passé la crise aiguë de la révolution commencée avec la découverte de l'Amérique et la chasse à la terre (earth hunger) de l'âge élizabethéen ; que la société de ce pays ne repose plus sur des formules politiques et religieuses, mais sur des idées industrielles et commerciales. L'organisation sociale, pour qui l'a comprise, ne consiste plus qu'à mettre l'individu à la place qui lui est assignée par son aptitude et le

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

besoin de l'heure. Seules les conditions du problème matériel déterminent la forme de l'organisation sociale. L'exploitation de l'univers, voilà le jeu; et la nature cède non au désir mais à l'acte. Le travail est le but dont l'ordre et la loi ne sont inscrits ni dans les traditions ni dans les livres et ne se réalisent point en des luttes pour une abstraite justice. C'est un problème de mécanique à résoudre par les ressources de la nature humaine en face de la nature des choses... »

Ce monde nouveau dont M. Fergusson est le prophète ne ressemble guère à l'ancien, ni à la France des Droits de l'Homme.

« .....Ce vieux monde nourri de souvenirs et de préjugés mornes, qui est en train de mourir a mis toute sa passion dans la tentative vaine d'établir ici-bas le trône de la justice et de la vérité, laissant inaccomplie l'œuvre terrestre. Mais voici maintenant surgir un homme nouveau qui s'équipe pour la tâche civilisatrice, sans mal au cœur ni mal de tête, confiant dans la force de la Vérité et du Droit pour triompher sans lui. »

Dans cette société future, la morale et la religion découlent spontanément de l'adaptation de l'homme à l'univers. Déjà avant M. Fergusson, Zénon, nous croyons, avait dit : « O nature, je veux ce que tu veux » ; il est vrai que ce n'était pas tout à fait dans le même sens. Oyez plutôt le philosophe américain :

« C'est l'auteur de la *Vie de Jésus*, David Strauss qui remarque que la morale consiste dans les rapports de l'homme avec l'homme, et la religion dans les rapports de l'homme avec l'univers : d'où il est permis de conclure qu'en Europe, l'ordre moral n'est qu'un arrangement conventionnel, que la religion n'y est que le support du Code, et que l'Etat ne voit dans l'Eglise que l'auxiliaire de la police. L'Amérique parce qu'elle ignore les formes religieuses, a une méthode essentiellement religieuse. Car de plus en plus, la société de ce pays fonde son unité non sur la fixité de quelque code moral mais sur les indestructibles rapports de la collectivité humaine avec les lois de l'univers, le Dieu qui a le ciel pour temple... la moralité, règle des relations humaines dans ce monde nouveau, n'est point la base de l'ordre social, mais la fleur épanouie du travail et de l'amour — le plus beau des beaux-arts. Quant à ceux qui s'escriment à nous doter de théories nouvelles des droits et des devoirs sociaux, ils feraient mieux de paver les rues... »

Qui dit société organisée dit aussi gouvernement. Le gouvernement du philosophe américain n'est qu'une association de travailleurs pour la plus utile exploitation du monde. Sa république diffère autant de

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

celle de Platon que de la nôtre. Elle est superbement utilitaire et réaliste :

« On nous a conté que Phidias qui sculpta les frises du Parthénon était regardé avec quelque dédain de ses concitoyens, parce qu'après tout, il faisait besogne de tailleur de pierre, quand il pouvait radoter philosophie. L'irrespect de l'homme ancien à l'égard de l'industrie, provenait, j'en suis persuadé, n'en déplaise à Platon, d'une lâcheté cosmique, de la peur qu'il avait de prendre la nature corps à corps. »

Vaines timidités. La nature a fait son œuvre destructrice des vieilles cités étroites...

« Les tours de Babel sont tombées, parce que bâties sur quelque théorie fixe de la vérité, sans égard pour la mouvante réalité du monde seul connu du travailleur d'aujourd'hui. Le vieux monde est captif dans une geôle; c'est la mission de l'Amérique de rompre la chaîne de fatalité qui l'attache, de l'entraîner au soleil et au vent. La république n'est point une organisation destinée à protéger le bien ou à punir le mal; pas plus qu'une société missionnaire pour la propagation d'une croyance; c'est une association d'hommes en quête d'art et de science; une combinaison industrielle qui veut bâtir des cités cosmopolites, et faire le commerce universel. Ses lois ne se proposent pas de récompenser les bons et de châtier les méchants, mais d'opposer une digue à la folie des sots et de seconder l'effort des capables... »

Là et pas ailleurs est la solution du problème social selon le philosophe d'outre-mer...

« Le problème social, l'antagonisme des classes, persistera et s'aggravera, tant qu'on regardera la république comme un moyen d'administrer une justice abstraite à des plaideurs rivaux. Il sera résolu, l'antagonisme des classes s'atténuera pour disparaître le jour où acceptant le programme de la révolution américaine, nous ne verrons dans l'ordre social qu'une association d'affaires en vue d'accroître la somme de nos joies; voici le sens — qui bouleversera le monde — de notre république occidentale née d'hier à la vie... »

Et l'auteur insiste, développe sa pensée :

« La lutte de classes avec ses misères, son gaspillage de forces, durera inévitablement tant que l'organisation politique et religieuse resteront séparées de l'organisation industrielle... »

Et ici cette observation profonde :

« Le début de l'effort historique des travailleurs pour la conquête d'un

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

sort meilleur coïncide avec la disparition graduelle d'une société exclusive ment politique et religieuse et l'absorption de plus en plus complète des mobiles religieux et politiques par l'ordre industriel croissant. L'homme créature de Dieu, quintessence de poussière et soumis à des lois, fait place à l'homme, améliorateur de la création, maître de la nature et maître des lois.

L'ordre industriel est le royaume de l'humanité créatrice qui résoudra le problème social en faisant des lois pour économiser les forces du peuple, sans égard pour les droits et coutumes... »

Et prenant le contre-pied de nos idées, l'auteur ajoute :

« Démocratie, liberté, égalité, fraternité resteront des mots vides, tant que les droits légaux de l'homme détermineront ce qu'il peut faire ; ils deviendront la vie de la loi sitôt que ce que l'homme ne peut faire déterminera son droit légal... »

En d'autres termes : « le Pouvoir crée le Droit. »

Un autre avant M. Fergusson n'avait-il pas déjà dit : « La Force prime le Droit » ? Suggestive rencontre de la vieille devise féodale et de la jeune formule industrielle, qui ne serait sans doute pas pour effrayer le peu sentimental américain, lequel poursuit sa démonstration avec une inflexible rigueur :

« L'abîme qui sépare le capital et le travail ne peut être comblé par aucune recette politique. Il n'est pas possible en dehors de l'ordre industriel d'organiser politiquement une société qui ne produise tôt ou tard une classe dominante et une classe dominée, des maîtres et des esclaves : soit un ordre stationnaire et la mort de l'entreprise, un groupe d'hommes aura le pouvoir légal de faire ce qu'il est incapable naturellement de faire ; et un autre sera légalement privé du droit de faire sa tâche naturelle. Que les sénateurs millionnaires, les évêques métropolitains, les princes de la finance, les maréchaux du travail, les experts sociologues, et prophètes de paradis se mettent d'accord pour promulguer une définition du droit, et construire un système politique parfait : le monde de l'entreprise détestera leur droit, et avant huit jours répudiera leur système. Dans une société industrielle le droit des choses sera réglé par une échelle mobile, d'après les exigences des affaires ; il ne saurait être fixé par quelques moralistes.

C'est au cours de nos aventures et de nos relations avec l'âme du cosmos que nous devons ouvrir les ordres cachetés de la justice démocratique. La question sociale ne sera pas longue à résoudre dès que la question sera bien posée. La question de la propriété n'est qu'un problème de convenance industrielle : lequel d'entre les moyens proposés saura le mieux mettre l'outil aux mains capables d'en user, et libérer les facultés créatrices de l'homme ? voilà la vraie question et qui a sa réponse pratique toujours

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

prête. Car la réponse n'est jamais finale : il n'est pas de formule définitive, pour l'exploitation de la ferme... »

Suit une âpre critique d'abord de la démocratie et de ses utopies, lorsqu'elle tente de fonder une société « sur un plan pour le maintien du droit, sur un autre plan inférieur pour l'exécution du travail » ; — puis du protestantisme « avec ses rêveries... » tous deux pour des raisons diverses, également impuissants, mais qui tous deux ont servi l'ordre de choses nouveau en déblayant le terrain, celle-là des superstitions politiques, celui-ci des superstitions ecclésiastiques. Les partis et les sectes issus de la démocratie et du protestantisme sont la lie du vieux régime : « leur vin est dans les veines du monde qui travaille. »

Il fut un temps en Amérique où l'on se flattait de pouvoir mener séparément de front le progrès industriel et le progrès politique.

« Depuis un quart de siècle, on se rend compte que métaphysique, politique et industrie intensive sont de ces bêtes qui ne se laissent pas atteler à deux : quand l'une piaffe, l'autre renâcle. Entre les deux, il faut opter. Le monde moderne a fait son choix. »

La paralysie de la politique des idées contraste avec le triomphe de la politique des affaires.

« Les affaires voilà le roman du peuple et sa passion. »

Et l'Américain de faire claquer son fouet à l'oreille des rhéteurs, démagogues et marchands d'orviétan dont le vieux monde regorge.

« La parole est du vent, seul vaut l'acte... Chez nous quiconque se sent un talent pour agir, ne gaspillerait pas son temps à convaincre une multitude. Il est un plus court moyen de changer la loi que de bavarder. On a reconnu que chaque effort heureux de l'industrie, en modifiant la nature de l'homme et les conditions de son existence, modifiait du même coup la loi. Si notre système politique sert, en fait, l'intérêt de la ploutocratie — infernal royaume de Plutus — c'est parce qu'il n'est plus qu'un cadavre, et le cadavre d'une politique dans une maison est aussi malsain que le cadavre d'une religion... »

Et maintenant le ton change ; le sarcasme fait place au lyrisme : c'est le los au génie de cette terre, à l'Industrie :

« Le génie de cette terre, c'est l'industrie, régénératrice du monde. Avec ce déclin des partis et des sectes, il devient possible aux hommes de s'unir en une communion spirituelle par les arts et les sciences pour l'œuvre civi-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

lisatrice; il devient possible de fixer le type vrai de l'humanité et de bâtir la Cité libre.

Cet esprit des arts et des sciences, il ne fait qu'un manifestement avec l'esprit de l'industrie, car l'esprit de l'industrie ne réside pas seulement dans la somme des commodités matérielles, il est le cœur de l'humanité en lutte avec les résistances du monde, et l'université est l'église de la république industrielle, l'organisation spirituelle des hommes pour l'aventureuse entreprise. Sa règle est l'originelle et finale croyance de l'humanité : la croyance que l'esprit humain est ici-bas chez lui; que les vérités de la science sont faites pour être les inspiratrices de l'art; que les plus rudes matériaux de la nature sont une pâte malléable sous la main de l'indomptable idéal.

On a dit que le Moyen Age avait fait trois grands rêves d'ordre universel. Mais ce n'étaient pas tous des rêves. Charlemagne a rêvé, c'est vrai, d'un empire mondial bâti sur la loi conventionnelle; et Hildebrand aussi a rêvé d'une Eglise universelle fondée sur la révélation. Le troisième rêve n'était point un rêve, non, mais la claire vision d'une multitude d'hommes de génie, debout au seuil des temps modernes. Ce qu'ils voyaient, c'était une république fondée sur les arts et les sciences, et peu à peu réalisée par les tentatives patientes de l'esprit humain pour prouver son droit à la possession de la Terre. Sur cette vision, le Moyen Age s'est éveillé, c'était la vision de l'Université.

L'université originelle, l'université de Paris, de Bologne ou de Salerne au XII^e^ siècle, était une fédération démocratique, indépendante de l'Empire et de l'Eglise. Le corps étudiant était le corps gouvernant. Au regard d'une saine psychologie de l'histoire, l'université médiévale est la mère de la démocratie américaine, l'initiatrice du gouvernement par ce peuple à la poursuite du bonheur...

Abélard quittant son cloître et traînant à sa suite dans les déserts de la Champagne dix mille hommes résolus à partager la vie d'un qui osait regarder la Nature avec son esprit nu, c'est là un geste qui a plus à faire que la grande Charte de Martin Luther, avec l'avènement de la République ndustrielle de l'Ouest... »

En voilà plus qu'il ne faut pour nous faire connaître cette philosophie. Les grands mots de science, d'arts, d'humanité, ne sauraient nous donner le change. Elle ne vise que le progrès matériel en dehors du progrès moral qui s'accomplira lui-même et par surcroît ; l'idée de force la domine ; de ce que cette force s'incorpore dans une machine, fille de l'esprit, elle n'en est pas moins la force ; elle se propose d'augmenter le bonheur de l'homme, en augmentant sa prise sur l'Univers, c'est-à-dire encore, sa force.

Elle confond bonheur et bien-être ; son dur et froid éclat est celui de l'acier ; et au toucher, elle ne rend pas un son humain ; on la

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

dirait conçue par et pour quelque surhomme d'outre-mer : c'est bien la philosophie du peuple si admirablement armé pour les luttes économiques que nous venons de voir à l'œuvre ; du peuple qui a fait la conquête du Far-West, les Trusts et la plus grande Foire du Monde.

CONCLUSION

Cette Exposition de Saint-Louis, où nous avons signalé au passage maint symbole, est elle-même un symbole. Elle symbolise un moment de l'histoire et de l'âme américaines, moment unique qui n'étant plus l'adolescence déjà, n'est pas encore la maturité. Plus tard peut-être, lorsque l'Américain aura conquis toute la part qui lui revient et qu'il convoite, de l'Univers visible — une part très grosse — il tendra ses désirs vers un but différent.

Comme d'autres, moins jeunes sans être vieux, et qui connurent des rêves pareils et dont l'inventif génie prépara ses victoires futures sur la nature, il voudra se conquérir lui-même. Son idéal changeant et s'épurant, il songera lui aussi, selon le conseil d'un sage qui n'était pas de l'école de Fergusson, « à cultiver son jardin ».

Mais c'est une ambition qui ne vient qu'aux hommes et aux peuples revenus de bien des choses.

L'Américain n'en est pas là : il se sent à l'étroit encore dans son jardin si vaste et songe à l'agrandir plutôt qu'à l'embellir. Il n'a pas achevé sa crise de croissance industrielle, commerciale, impériale. Et le mot du Président Roosevelt, à la fête de la Dédicace, le 30 avril 1903, reste le mot de l'heure :

« Nous nous sommes réunis en ce jour afin de commémorer le centième anniversaire de l'événement qui, plus qu'aucun autre... a déterminé que nous serions au lieu d'une petite nation stationnaire, une grande nation expansive... »

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Sixième Partie

Récompenses

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITION UNIVERSELLE & INTERNATIONALE DE SAINT-LOUIS 1904

SECTION FRANÇAISE

Palmarès des Exposants

(*Journal officiel* du 18 décembre 1905)

LISTE des RÉCOMPENSES DÉCERNÉES par le JURY INTERNATIONAL

GRAND PRIX PERSONNEL

A M. Georges Trouillot, ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.

GRAND PRIX PERSONNEL

A M. Chaumié, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

GRAND PRIX SPÉCIAL

Comité français des expositions à l'étranger. — M. A. Ancelot, président; MM. Émile Dupont, président du comité d'organisation de la section française, Léopold Bellan, Jules Hetzel, A. Pinard, vice-présidents ; M. G.-Roger Sandoz, secrétaire général ; MM. Maurice Estieu, Gustave Kester, trésoriers.

GRAND PRIX SPÉCIAL

Journal l'*Exposition de Saint-Louis*. — M. Jules Gleize, directeur.

Département A. — Éducation et enseignement

1er GRAND PRIX

Commissariat général français.

GROUPE I
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

2e GRAND PRIX

Ministère de l'instruction publique (Enseignement primaire).

Participants :

Écoles primaires élémentaires.

Écoles de garçons.

Mathieu, directeur d'école à Hatteville.
Chapaton, instituteur à Oyonnax.
Bérard, instituteur à Roumoules.
Garbies, instituteur à Cannes (la Bocca).
Guérin, instituteur à Annonay.
Crouzet, instituteur à Vagnas.
Chenivesse, instituteur à Vernoux.
Nouguès, instituteur à Coursan.
Beneausse, directeur d'école à Carcassonne.
Cros, instituteur à Saint-Marcel.
Canac (Mlle), directrice d'école à Belmont.
Richer, instituteur à Beuzeval-Houlgate.
Conte, instituteur à Saint-Santin-Cantalès.
Fagot, directeur d'école à Cognac.
Fougerat, instituteur à Lussac.
Sabelle, instituteur à Montbron.
Vinçon, directeur d'école à Bourges.
Renaud, instituteur à Levet.
Girault, instituteur à Moulins-sur-Yèvre.
Goudinoux, instituteur à Sancerre (Chavignol).
Garavet, instituteur à Cornil.
Debondant (Mlle), institutrice à Uzerche.
M. Beynat, instituteur à Souilhac-Tulle.
Besse, directeur d'école à Brive.
Chassaing, instituteur à Puy-d'Arnac.
Médard, instituteur à Uzerche.
Sirot, instituteur à Meursault.
Dauer, instituteur à Morey.
Baraton, instituteur à Besse.
Laguionie, instituteur à Bussière-Badil.
Laville, instituteur à Montpon.
Vittot, directeur d'école à Besançon.
Girard, instituteur aux Combes.
Guesnet, instituteur à la Bazoche-Gouet.
Simon, directeur d'école à Dreux.
Lebrun, instituteur à Saint-Arnoult-des-Bois.
Lafont, instituteur à Anan.
Garrigues, instituteur à Cazères-sur-Garonne.
Sabalot, instituteur à Miramont.
De Bluze, directeur à Toulouse.
Farrouil, instituteur à Saint-Aubin-de-Blaye
Ducasse, instituteur à Mérignac.
Planchaut, directeur d'école à Cette.
Guenée, directeur d'école à Rennes.
Tessier, instituteur à Calmont.
Bidron, directeur d'école à Châteauroux.
Charbonnier, instituteur à Cluis.
Lépy, directeur à Issoudun.
Verronneau, directeur d'école à Tours.
Chartier, directeur d'école à Tours.
Cleyet-Sicaud, instituteur à Châteauvillain.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Banos, instituteur à Luxey.
Vignau, instituteur à Montfort.
Labau, instituteur à Tartas.
Exbrayat, instituteur à Freycenet-Saint-Jeures.
Simon, directeur d'école à Nantes.
Guilbaud, instituteur à Rezé.
Jameau, instituteur à Châteauneuf-sur-Loire.
Gabriel, instituteur à Meung-sur-Loire.
Aillet, instituteur à Luzech.
Dubernet, instituteur à Marcellus.
Commeyras, instituteur à la Canourgue.
Carrière, instituteur à Massegros.
Rigal, instituteur à Saint-Projet-du-Tarn.
Bretaudière, directeur d'école à Angers.
Moreau, directeur d'école à Angers.
Darcémont, instituteur à Cirfontaine-en-Azois.
Carlin, instituteur à Eclaron.
Morat, instituteur à Froncles.
Lefèvre, directeur d'école à Laval.
Cointet, instituteur à Saint-Hilaire-des-Landes.
Martin-Olivier, instituteur à Dombasle.
Courrier, instituteur à Millery.
Houzelle, instituteur à Montmédy.
Michelet, instituteur à Robert-Espagne.
Bourgeois, directeur d'école à Saint-Mihiel.
Michel, directeur d'école à Vannes.
Caffet, instituteur à Cervon.
Perreau, directeur d'école à Cosne.
Colin, instituteur à Nevers (hameau de Loire).
Danhiez, directeur d'école à Marchiennes.
Barbenson, directeur d'école à Tourcoing.
Hanniet, instituteur à Creil.
Caron, instituteur à Longueil-Sainte-Marie.
Dupont, instituteur à Saint-Just-en-Chaussée.
Préaux, instituteur à Alençon (Montsort).
Masson, directeur d'école à Arras.
Loez, directeur d'école à Calais.
Circonscription d'inspection primaire de Saint-Pol.
Seychaud, directeur d'école à Clermont-Ferrand.
Arnould, instituteur à Fleurie.
Tellier, instituteur à Neuville-sur-Saône.
Volf, instituteur à Dompierre-sur-Salon.
Ferron, instituteur à Pusey.
Renaud, instituteur à Valay.
Borderon, instituteur à Beaurepaire.
Varry, directeur d'école au Creusot.
Roux, directeur d'école au Creusot.
Millard, instituteur à Salornay-sur-Guye.
Esnault, instituteur à Connerré.
Richard, directeur d'école au Mans.
Renault, instituteur à Paresne.
Legeay, instituteur à Saint-Denis-d'Orques.
Tissot, directeur d'école à Annecy.
Nieutin, instituteur à Thairy.
Grosset, instituteur à Vers.
Français, instituteur à Villars-sur-Boëge.
Fournoult, instituteur à Canteleu.
Leullier, instituteur à Haudricourt.
Gillet, directeur d'école à Rouen.
Baudet, instituteur à Villequier.
Boulay, directeur d'école à Melun.
Forestier, instituteur à Gonesse.
Mignon, instituteur à Saint-Gratien et Ecouen.
Debraine, instituteur au Vésinet.
Chapelle, instituteur à Villebon.
Favier, instituteur aux Cordes.
Benne, directeur d'école à Gaillac.
Levieux, instituteur à Labastide-Rouairoux.
Couzinié, instituteur à Saint-Amand-Valtoret.
Braud, instituteur aux Essards.
Barbot, instituteur à Saint-Hilaire-la-Forêt.
Pigeaud, instituteur à Saint-Mars-la-Réorthe.
Narcy, instituteur à Frébecourt.
Pinon, directeur d'école à Auxerre.
Malaquin, instituteur à Charny.
Truchon, instituteur à Laroche-Saint-Cydroine.

Écoles de filles.

Granier (Mme), institutrice à Barrême.
Bonnafous (Mme), directrice d'école à Carcassonne.
Galibert (Mme), directrice d'école à Carcassonne.
Meissonnier (Mme), institutrice à Marcorignan.
Briavoine (Mme), institutrice au Gast.
Cassagne (Mme), institutrice à Crandelles.
Labertrandie (Mme), institutrice à Moussages.
Écoles de Bourges.
Courtade (Mme), institutrice à Montigny.
Goudinoux (Mme), directrice d'école à Sancerre (Chavignol).
Deguigand (Mme), directrice d'école à Saint-Florent.
Jeannin (Mme), institutrice à Arnay-le-Duc.
Heurtefeu (Mme), institutrice à Dijon.
Naudot (Mme), directrice d'école à Dijon.
Martinet (Mme), directrice d'école à Dijon.
Savignat (Mme), institutrice à Chatelus-Malvaleix.
Calais (Mme), directrice d'école à Dreux.
Brebier (Mme), directrice d'école à Maintenon.
Jacquet (Mme), institutrice à Pontgoin.
Vigouroux (Mme), directrice d'école à Alais.
Bellan (Mme), institutrice à Cazères-sur-Garonne.
Vigneau (Mme), institutrice à Rieux.
Pommeau (Mme), directrice d'école à Libourne.
Goynaud (Mme), directrice d'école à Libourne.
Viguier (Mme), institutrice à Capestang.
Bastide (Mme), directrice d'école à Cette.
Christauflour (Mme), directrice d'école à Issoudun.
Pasquet (Mme), directrice d'école à Reuilly.
Barbier (Mme), directrice d'école à Tours.
Chartier (Mme), directrice d'école à Tours.
Baroz (Mme), institutrice à Allevard.
Vignau (Mme), institutrice à Montfort.
Boyer (Mme), institutrice à Coueron.
Surrateau (Mme), directrice d'école à Orléans.
Touchon (Mme), institutrice à Mer.
Gedon (Mme), institutrice à Mont.
Tardieu (Mme), directrice d'école à Cahors.
Chambon (Mme), directrice d'école à Miramont.
Desnos (Mme), institutrice à Beaufort.
Lesueur (Mme), institutrice à Saint-Dizier.
Couasnon (Mme), institutrice à Carelles.
Chane (Mme), institutrice à Saint-Max.
Mathieu (Mme), institutrice à Senon.
Curé (Mme), institutrice à Inguiniel.
Cogny (Mme), directrice d'école à Nevers.
Duchesnay (Mme), directrice d'école à Flers.
Ecoles de la circonscription d'inspection de l'enseignement primaire de Saint-Pol.
Montjotin (Mme), institutrice à Pionsat.
Prudhon (Mme), institutrice à Belleville-sur-Saône.
Dubois (Mme), directrice d'école au Creusot.
Bouillot (Mme), directrice d'école au Creusot.
Prudhon (Mme), directrice d'école au Creusot.
Rey (Mme), institutrice à Nancy-sur-Cluses.
Puisset (Mme), institutrice à Fresnay-sur-Sarthe.
Therveaux (Mme), institutrice à Argenteuil.
Cagniard (Mme), institutrice à Nesle-Normandeuse.
Boisseleau (Mme), directrice d'école à la Roche-sur-Yon.
Barbot (Mme), institutrice à Saint-Hilaire-la-Forêt.
Ferry (Mme), institutrice à Martigny-les-Bains.
Bréchot (Mme), directrice d'école à Sens.

Écoles mixtes.

Gouyaud (Mlle), institutrice à Saint-Léger.
Yokel, directeur d'école à Saint-Michel.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Gueenot, instituteur à Etrochey.
Chasles, instituteur à Epeautrolles.
Cagnac, instituteur à Lacs.
Bailly, instituteur à Nouâtre.
Lemaire, instituteur à Villerable.
Lablée, instituteur à Pannecières.
Malassagne, instituteur à Cultures.
Bernard, instituteur à Saucourt.
Bourgeois, instituteur à Vroncourt.
Circonscription d'inspection de l'enseignement primaire de Saint-Pol.
Vasseur, instituteur à Bainghen.
Primoréna, instituteur à Aicirits.
Béchet, instituteur à Corcelles.
Thénard, instituteur à Behoust.
Millot, instituteur à Voisins-la-Bretonneux.

Cours complémentaires de garçons.

Beulaygue, directeur d'école à Foix.
Cabrol, directeur d'école à Carcassonne.
Bourrilly, directeur d'école à Arles-sur-Rhône.
Ferault-Laruc, directeur d'école à Trouville.
Fagot, directeur d'école à Cognac.
Chantagrain, directeur d'école à Maintenon.
Gajan, directeur d'école à l'Isle-en-Dodon.
Duperré, directeur d'école à Montréjeau.
Jameau, directeur d'école à Châteauneuf-sur-Loire.
Vidal, directeur d'école à Cahors.
Gipoulou, directeur d'école à Prayssac.
Emériau, directeur d'école à Baugé.
Lepointe, directeur d'école à Verdun.
Baron, directeur d'école à Laigle.
Cours complémentaire de la circonscription d'inspection de l'enseignement primaire de Saint-Pol.
Monneyron, directeur d'école à Billom.
Danflous, directeur d'école à Céret.
Payebien, directeur d'école à Mâcon.
Sauthier, directeur d'école à Annecy.
Rousselin, directeur d'école à Yvetot.

Cours complémentaires de filles.

Desserin (M^me), directrice d'école à Bourges.
Magnin (M^me), directrice d'école à Baume-les-Dames.
Brebier (M^me), directrice d'école à Maintenon.
Lenfant (M^me), directrice d'école à Dol.
Français (M^me), directrice d'école à Villard-sur-Boëge.

Enseignement antialcoolique, antitabagique et antituberculeux.

Villette, instituteur à Oulchy-le-Château.
Boisserie, instituteur à Thenon.
Vittot, directeur d'école à Besançon.
Fricotté, instituteur à Heudicourt.
Merle (M^me), institutrice à la Chapelle-Saint-Ursin.
Rongvaux, instituteur à Blet.
Réau, directeur d'école à Vierzon.
Roy, instituteur à Azay-le-Ferron.
Verronneau, directeur d'école à Tours.
Lablée, instituteur à Pannecières.
Le Calvé, instituteur à Saint-Thuriau.
Chevalier, instituteur à Bonne.
Nieutin, instituteur à Thairy.
Poissant, instituteur à Ouville-l'Abbaye.
Levieux, instituteur à Labastide-Rouairoux.

Enseignement maritime.

Raboul, directeur d'école à Leucate.
Brunel, directeur d'école à Cette.
Blin, directeur d'école à Gravelines.
Oudet, instituteur à Saint-Laurent-de-la-Salanque.
Cabrol, directeur d'école à Port-Vendres.

Travaux de maîtres. Carnets de préparation. — Programmes et cours.

Borel, instituteur à Forest-Saint-Julien.
Gerbiès, directeur d'école à Cannes.
Guérin, directeur d'école à Annonay.
Bourret, instituteur à Ucel (le Pont).
Espeil, instituteur à Vanose.
Olive, directeur à Carcassonne.
Rouziès, directeur à Decazeville.
Marty, directeur de l'école annexée à l'école normale de Rodez.
Sahuguet, directeur d'école à Saint-Affrique.
Bernard, directeur de l'école annexée à l'école normale d'Aix.
Guillon (M^me), directrice de l'école annexée à l'école normale d'Aix.
Fresse, directeur à Arles.
Puéchavy (M^me), institutrice à Laroquebrou.
Magot (M^me), institutrice à Marcolès.
Fougerat (M^me), directrice d'école maternelle à Angoulême.
Gensac, instituteur à Nieuil.
Biraud (M^me), institutrice à Chermignac.
Picard, instituteur à Allouis.
Barberaud (M^lle), institutrice à Bourges.
Desserin (M^lle), institutrice à Bourges.
Bord, directeur de l'école normale de Bourges.
Siméon, directeur de l'école annexée à l'école normale de Bourges.
Bourgoin, professeur à l'école normale de Bourges.
Alloi (M^me), institutrice à Chapelle-Hugon.
Merle (M^me), institutrice à Chapelle-Saint-Ursin.
Renaud, instituteur à Levet.
Pasquier (M^me), directrice d'école maternelle à Saint-Amand.
Joly (M^me), institutrice à Veréaux.
Réau, directeur d'école à Vierzon.
Guérin (M^lle), directrice d'école maternelle à Vierzon.
Lavialle, instituteur à Juillac (Sanas).
Jauvion (M^lle), institutrice à Roche-le-Peyroux.
Decorne (M^lle), institutrice à Arnay-le-Duc.
Bazin, directeur d'école à Auxonne.
Isselin (M^me), directrice d'école à Dijon.
Robillot (M^me), institutrice d'école maternelle à Dijon.
Galand, directeur d'école à Dijon.
Perraudin (M^lle), institutrice à Dijon.
Berthet (M^lle), directrice d'école maternelle à Dijon.
Perdrizet (M^me), institutrice à Dijon.
Girardot, instituteur à Magny-Montarlot.
Cottenet, directeur d'école primaire supérieure à Nolay.
Martin, instituteur à Sombernon.
Perrot, instituteur à Pouilly-en-Auxois.
Doney, directeur de l'école annexée à l'école normale de Besançon.
Bouchu, directeur d'école primaire supérieure à Besançon.
Rouget, directeur d'école normale à Besançon.
Ginier (M^me), directrice d'école normale à Besançon.
Vittot, directeur d'école normale à Besançon.
Bocage, instituteur à Heubécourt.
Lebrun, directeur d'école à Saint-Arnould-des-Bois.
Laffont, directeur d'école à Anan.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Saboulard, directeur d'école à Auterive (Saint-Paul).
Berget, directeur d'école à Libourne.
Ducasse, directeur d'école à Mérignac.
Armaignac, directeur d'école à Pessac.
Raoul, directeur d'école à Villeneuve-la-Rivière.
Sarde, instituteur à Béziers.
Viguier (Mlle), institutrice à Capestang.
Fabre (Mlle), institutrice à Capestang.
Laurens (Mlle), institutrice à Caspestang.
Tarbouriech, instituteur à Magalas.
Michel, instituteur à Mèze.
Vieillot, directeur d'école normale à Montpellier.
Cruvellier (Mlle), directrice d'école normale à Montpellier.
Lagarde, instituteur à Octon.
Briolle (Mme), institutrice à la Fleuriais.
Pinasseau (Mme), directrice d'école maternelle à Château-Renault.
Breton, directeur à Tours.
Bodin (Mme), directrice d'école maternelle à Tours.
Baroz (Mlle), directrice d'école maternelle à Allevard.
Broca, instituteur à Labatut.
Etchebès, instituteur à Soré.
Pibarot, instituteur à Valfleury.
Fabre, directeur d'école normale au Puy.
Vaslin, instituteur à Saint-Aignan.
Bouttet, instituteur à Ferrières.
Barthélemy, instituteur à la Ferté-Saint-Aubin.
Beauvallet, instituteur à Fleury-aux-Choux.
Gabriel, instituteur à Meung-sur-Loir.
Bergeron, directeur d'école à Orléans.
Suratteau (Mlle), directrice d'école à Orléans.
Leveau, instituteur à Vitry-aux-Loges.
Rigal, instituteur à Saint-Préjet-du-Tarn.
Boutault, directeur d'école à Angers.
Lehoux, directeur d'école à Morannes.
Fouriaux (Mlle), directrice d'école maternelle à Reims.
Leclère, instituteur à Leffonds.
Gruot, instituteur à Orges.
Rouasnou (Mme), institutrice à Carelles.
Mottin, instituteur à Javron.
Cointet, instituteur à Saint-Hilaire-des-Landes.
Juliac, instituteur à Baccarat.
Hourault (Mme), institutrice à Ceintrey.
Jacquot, directeur d'école à Lunéville.
Simon (Mme), directrice d'école primaire supérieure à Nancy.
Ferry, directeur d'école à Nancy.
Chané (Mlle), directrice d'école à Saint-Max.
Renaud (Mme), directrice d'école primaire supérieure à Bar-le-Duc.
Pignant, instituteur à Ligny-en-Barrois.
Dambraine, instituteur à Ornes.
Le Lostec, instituteur à Langonnet.
Niaudet, instituteur à Cosnes.
Blavier, instituteur à Camphin-en-Pevèle.
Lourme, directeur de l'école annexée à l'école normale de Douai.
Dufour, directeur d'école à Lille.
Cattoen, directeur d'école à Roost-Warendin.
Lagaisse, directeur d'école primaire supérieure à Creil.
Berthe (Mme), directrice d'école maternelle à Alençon.
Sevin, directeur d'école annexée à l'école normale à Arras.
Pouillaude, directeur d'école à Boulogne-sur-Mer.
Rebergue, instituteur à Boulogne-sur-Mer.
Loez, directeur d'école à Calais.
Hanne, instituteur à Conteville-lez-Boulogne.
Montiton, instituteur à Bergouey.
Rochard, instituteur à Lyon.
Gremillot, instituteur à Autrey-les-Gray.
Pataillot, instituteur à Cult.
Ferron, instituteur à Pusey.
Varry, directeur d'école au Creusot.
Aliphat, directeur d'école annexée à l'école normale de Mâcon.
Millard, instituteur à Salornay-sur-Guye.
Dubois, instituteur à Sevrey.
Testet, directeur d'école primaire supérieure à la Flèche.
Jouveneau, directeur d'école primaire supérieure à Loué.
Tissot, directeur d'école à Annecy.
Ravinet, directeur d'école à Bonneville.
Grosset, instituteur à Vers.
Amand, instituteur à Barentin.
Boudier, directeur d'école à Dieppe.
Boulard, directeur d'école à Epouville.
Beaujois, instituteur à Neufchâtel-en-Bray.
Hourdequin, directeur d'école à Rouen.
Huard, directeur d'école à Rouen.
Chauvin (Mlle), directrice à l'école annexée à l'école normale de Rouen.
Bercher, instituteur à Petit-Buisson.
Boursier, instituteur à Auvers-sur-Oise.
Lagrue, instituteur à Pontoise.
Legrand, instituteur à Sèvres.
Levieux, instituteur à Labastide-Rouairoux.
Ganacheau, instituteur à Bouin.
Morin (Mme), institutrice à Auzay.
Guittot, instituteur à Chauché.
Barbot, instituteur à Saint-Hilaire-la-Forêt.
Barbot (Mme), institutrice à Saint-Hilaire-la-Forêt.
Mortier, instituteur à Saint-Rémy-en-Montmorillon.
Simonnot, instituteur à Limoges.
Remblin (Mme), directrice d'école maternelle à Auxerre.
Sarraille (Mme), directrice d'école à Chablis.
Bounon, instituteur à la Ferté-Loupière.
Bréchot (Mme), directrice d'école à Sens.
Cons, directeur d'école primaire supérieure à Sens.
Rémy (Mme), directrice d'école à Villemanoche.

Conférences pédagogiques.

Puech, instituteur à Cransac.
Bourilly, directeur d'école à Arles.
Fresse, directeur d'école à Arles.
Delmond, directeur d'école à Allassac.
Bonnefon (Mlle), directrice d'école normale à Chartres.
Thérond (Mlle), directrice d'école à Saint-Hippolyte-du-Fort.
Parant (Mlle), directrice d'école primaire supérieure à Tours.
Guny (Mme), directrice d'école normale à Blois.
Fabre, directeur d'école normale au Puy.
Beauvallet, instituteur à Fleury-aux-Choux.
Simon, directeur d'école à Angers.
Kieffer (Mlle), directrice d'école normale à Douai.
Lepetit, instituteur à Ceaucé.
Hanne, instituteur à Conteville-lez-Boulogne.
Letellier, instituteur à Guerville.
Gravier, instituteur à Orival.
Lagrue, instituteur à Pontoise.
Moreau, directeur du cours complémentaire de Thouars.

Monographies scolaires.

Laigneau, directeur d'école normale à Troyes.
Perseil (Mme), directrice d'école normale à Rodez.
Sahuguet, directeur d'école à Saint-Affrique.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Bastide, professeur à l'école normale de Rodez.
Bourilly, directeur d'école à Arles.
Pougaud, directeur d'école à Arles.
Fresse, directeur d'école à Arles.
Hospice, directeur d'école à Mansle.
Chaumette (M[me]), directrice d'école à Mansle.
Gensac, directeur d'école à Nieuil.
Delmond, directeur d'école à Allassac.
Belgoeul, directeur d'école normale à Tulle.
Burot, directeur d'école normale à Dijon.
Maumy, instituteur à Saint-Domet.
Lassagette, instituteur à Montignac.
Sarrazin (M[me]), directrice d'école à Nîmes.
Gajan, instituteur à l'Isle-en-Dodon.
Vigneras, directeur d'école normale à Loches.
Sourdillon (M[me]), directrice d'école normale à Tours.
Fortrat, directeur d'école normale à Lons-le-Saunier.
Bonvalot, directeur d'école à Pretin.
Hugon, directeur d'école à Savigna.
Dubosq, instituteur à Linxe.
Crocheton, directeur d'école primaire supérieure à Onzain.
Rochet, directeur d'école primaire supérieure à Saint-Aignan.
Semmartin (M[lle]), directrice d'école normale à Orléans.
Simon, instituteur à Angers.
Gilot, instituteur Liré.
Fouriaux (M[lle]), directrice d'école maternelle à Reims.
Petit, directeur d'école primaire supérieure à Nancy.
Mirabel, directeur d'école à Baud.
Mathieu, directeur d'école normale à Douai.
Kieffer (M[lle]), directrice d'école normale à Douai.
Maïaux (M[lle]), directrice de l'école annexée à l'école normale de Douai.
Capé, directeur d'école à Echinghen.
Monneyron, directeur d'école à Billom.
Montiton, directeur d'école à Bergouey.
Vallée, ancien directeur de l'école normale de Vesoul.
Paillard, directeur de l'école professionnelle à Châlon-sur-Saône.
Billy, directeur d'école à Louhans.
Prunier, directeur d'école à Alby.
Bouvier, directeur d'école à Saint-Gingolph.
Gatti et Gravier (M[lles]), directrices d'école maternelle au Havre.
Martel, directeur d'école primaire supérieure à Rouen.
Mettey, directeur d'école de Lacaune.
Liquier, directeur d'école normale à Avignon.
Chambon (M[me]), directrice d'école à Avallon.
Guimard, directeur d'école à Courlon.

Monographies communales.

Borel, instituteur au Forest-Saint-Julien.
Fournier, instituteur à Utelle.
Bourret, instituteur à Ucel (le Pont).
Chenivesse, instituteur à Vernoux.
Nier, directeur d'école à Arles.
Guérin, directeur d'école à Vassy.
Dalibert, instituteur à Sept-Frères.
Malas, instituteur à le Courneur.
Vigier, directeur d'école à Jarnac.
Jensac, directeur d'école à Nieuil.
Peyrical, instituteur à Saint-Geniez-ô-Merle.
Vant, instituteur à Sarroux.
Mazaleyrat, instituteur à Estivals.
Cortot, instituteur à Vieux-Château.
Lonchamp, instituteur aux Fourgs.
Moreau, instituteur à Broué.
Vidal, instituteur à Villeneuve-les-Avignon.
Roux, instituteur au Vigan.
Guilhamot, instituteur à Cintegabelle.
Pagé, instituteur à Miremont.
Tougne, instituteur au Vernet.
Raoul, instituteur à Villeneuve-de-Rivière.
Doumergue, instituteur à Saint-Martin-de-Londres.
Blanchard, instituteur à Pouligny-Saint-Pierre.
Bardet, instituteur à Vouvray.
Maders, instituteur au Pont-du-Navoy.
Horiot, instituteur à Villiers-Farlay.
Destouesse, instituteur à Gamarde.
Vadot, directeur de l'école annexée à l'école normale du Puy.
Denys, instituteur à Brains.
Petit, instituteur à Puiseaux.
Raffard, instituteur à Melleroy.
Saulnier, instituteur à Nargis.
Petitberchien, instituteur à Mareau-aux-Prés.
Meulet, instituteur à Carlucet.
Papin, instituteur à Fontaine-Guérin.
Ozouf, instituteur à Sourdeval-la-Barre.
Clausse, instituteur à Parnot.
Pascal, instituteur à Sommevoire.
Courrier, instituteur à Millery.
Lemoine, instituteur à Verdun-sur-Meuse.
Mirabel, instituteur à Baud.
Huet, instituteur à Cléguérec.
Donis, instituteur à Guern.
Santré, instituteur à Phalempin.
Vercouttre, instituteur à Loon-Plage.
Cattouen, instituteur à Roost-Warendin.
Lavallée, instituteur à Borest.
Hestin, instituteur à Saint-Leu-d'Esserent.
Lepetit, instituteur à Ceaucé.
Vichery, instituteur à Neuville-sur-Montreuil.
Montiton, instituteur à Bergouey.
Varnet, instituteur à Charly.
Borderon, instituteur à Beaurepaire.
Dubois, instituteur à Sevrey.
Charpillet, instituteur à Apremont.
Convert, instituteur à Neuville-la-Charité.
Renaud, instituteur à Valay.
Cornuez, instituteur à Vellefaux.
Bouvier, instituteur à Eteaux.
Béchet, instituteur à Habére-Lullin.
Nieutin, instituteur à Thairy.
Français, à Villard-sur-Boëge.
Chamot, instituteur à Villard-sur-Thones.
Bouvier, instituteur à Saint-Gingolph.
Prunier, instituteur à Alby.
Corneau, instituteur à Saint-Arnoult.
Mignon, instituteur à Saint-Gratien.
Boete, instituteur à Villecresnes.
Garnier, instituteur à Sanzay.
Amalric, instituteur à Berlats.
Mettey, instituteur à Lacaune.
Graslepois, instituteur à Montreuil.
Mortier, instituteur à Saint-Rémy-en-Montmorillon.

Œuvres post-scolaires : Cours d'adultes. — Mutualité. — Associations d'anciens élèves.

Turquet, directeur d'école à la Ferté-Milon.
Guillot, instituteur à Folembray.
Villette, instituteur à Oulchy-le-Château.
Carlier, directeur d'école à Tergnier.
Bérard, directeur d'école à Roumoules.
Bailly, directeur d'école à Troyes.
Dorel, instituteur à Saint-Victor.
Roche, instituteur à Vernosc.
Sécheret, directeur d'école à Charleville.
Naudan, instituteur au Gua.
Brunet (M[lle]), directrice d'école maternelle à Rodez.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Malet, directeur d'école normale à Aix.
Pierre, instituteur au Bény-Bocage.
Barrassin, instituteur à Bernières-le-Patry.
Hardy, instituteur au Gast.
Renier, instituteur à Saint-Aubin-des-Bois.
Magot, instituteur à Marcolès.
Barrat, instituteur à Menet.
Manoux, instituteur au Vigean.
Biraud (Mme), institutrice à Chermignac.
Ganachaud, instituteur à Luxe.
Pivetaud, instituteur à Puyréaux.
Dufour, instituteur à Saint-Même.
Charoy, instituteur à Charenton.
Courtade, instituteur à Montigny.
Guillard (Mme), institutrice à Saint-Ambroix.
Deguingand (Mlle), institutrice à Saint-Florent.
Réau, directrice d'école à Vierzon.
Besse, directeur d'école à Brive.
Jouquot, instituteur aux Jardies.
Morlet (Mme), institutrice à Souilhac-Tulle.
Simon, directeur d'école à Tulle.
Soury, directeur d'école à Ussel.
Vacher, instituteur à Saint-Germain-les-Vergnes.
Combes, instituteur à Neuvic.
Valleton, instituteur à Egletons.
Donoisis, instituteur à Monceaux.
Teyssandier, instituteur à Collonges.
Eyrolle, instituteur à Saint-Solve.
Laumond, instituteur à Donzenac.
Massonie, instituteur à Soulhac-Tulle.
Besse, directeur d'école à Brive.
Daurat, directeur d'école à Beaulieu.
Combes, instituteur à Neuvic.
Geraudie, instituteur à Meyssac.
Bray, instituteur à Voutezac.
Albertier (Mme), directrice d'école à Brive.
Masdranges (Mme), directrice d'école à Brive.
Beynié (Mme), directrice d'école à Brive.
Calasson, directeur d'école à Vars.
Bourbon, instituteur à Saint-Setiers.
Hospital, instituteur à Saint-Salvadour.
Rouffiat, instituteur à Rilhac-Xaintrie.
Dillange, directeur d'école à Saint-Privat.
Bertrand, instituteur à Auxey-le-Grand.
Jeannin, instituteur à Meursanges.
Verry, instituteur à Fresnes-les-Montbard.
Sirot, instituteur à Moursault.
Gagniard (Mme), institutrice à Villy-le-Moutier.
Guiraud, instituteur à Sainte-Marie-de-Chignac.
Vittot, directeur d'école à Besançon.
Pernet, instituteur à Saint-Hippolyte.
Fricotté, instituteur à Heudicourt.
Chasles, instituteur à Epeautrolles.
Bordier, instituteur à Garancières-en-Drouais.
Philippe, instituteur à Dampierre-sur-Avre.
Brunet, instituteur à Châteauneuf.
Dollon, instituteur à Anet.
Drapier, instituteur à l'hôpital Camfront.
Fichez, instituteur à Mespaul.
Soulier-Huc (Mme), directrice d'école primaire supérieure à Nîmes.
Vidal, instituteur à Villeneuve-les-Avignon.
Saboulard, instituteur à Auterive (Saint-Paul).
Adher, directeur d'école à Toulouse.
Berger, directeur d'école à Libourne.
Chouteau, instituteur à Saint-Gênes-de-Fours.
Espagnac, instituteur à Béziers.
Bastide (Mme), directrice d'école à Cette.
Amat, instituteur à Ganges.
Tabouriech, instituteur à Magalas.
Pascal (Mme), directrice d'école à Marseillan.
Vieillot, directeur d'école normale à Montpellier.
Pila (Mlle), institutrice à Olonzac.
Bonneau, directeur de l'école de Pézenas.
Martinier, directeur à l'école Poussan.
Rousse, directeur d'école à Tourbes.
Pineau, directeur d'école à Châteaurenault.
Pinasseau (Mme), directrice d'école maternelle à Châteaurenault.
Gauthier, instituteur à Mosnes.
Audebert, instituteur à Preuilly-sur-Claise.
Verronneau, directeur d'école à Tours.
Dupin, directeur d'école à Castets.
Broca, directeur d'école à Labatut.
Cazenave, directeur d'école à Tartas (Ville-Haute).
Terrien, directeur d'école à Couëron.
Boyer (Mlle), directrice d'école à Couëron.
Bretonnière, instituteur à la Haye-Fouassière.
Fabre, directeur d'école normale au Puy.
Ruel, instituteur à Freycenet-Saint-Jeures.
Vauzelle, instituteur à Cravant.
Barthélemy, instituteur à la Ferté-Saint-Aubin.
Suratteau (Mlle), directrice d'école à Orléans.
Gabriel, instituteur à Meung-sur-Loire.
Constanty, instituteur à Baladou.
Aillet, directeur d'école primaire supérieure à Luzech.
Andrieu, instituteur à Agen.
Lalaurie, directeur d'école normale à Montauban
Salomon, instituteur à Recoulès-de-Fumas.
Simon, directeur d'école à Angers.
Baudoin, directeur d'école à Angers.
Gillot, instituteur à Liré.
Le Breton, instituteur à Saint-Jean-de-la-Place.
Viaud (Mme), directrice d'école normale à Coutances.
Ragot (Mme), institutrice à Richebourg.
Brevault, instituteur à Laigné.
Cœuilliez, directeur d'école à Laval.
Lefèvre, directeur d'école à Laval.
Portier, instituteur à Agincourt.
Richaume, directeur d'école à Lunéville.
Courrier, instituteur à Milléry.
Petit, directeur d'école primaire supérieure à Nancy.
Convard, instituteur à Amance.
Pierron, instituteur à Sainte-Geneviève.
Boulangé, directeur d'école à Toul.
Paulot, instituteur à Breux.
Pignant, instituteur à Ligny-en-Barrois.
Houzelle, directeur d'école à Montmédy.
Lecomte, instituteur à Muzeray.
Mirabel, instituteur à Baud.
Breuzard, instituteur à Ouroux.
Ravier, instituteur à Imphy.
Pullès, instituteur à Beauvois-en-Cambrésis.
Gustin (Mlle), directrice d'école à Fourmies.
Santré, directeur d'école à Phalempin.
Isoré, directeur d'école à Roubaix.
Rose (Mme), institutrice à Volkerinckove.
Lavallée, instituteur à Borest.
Lagaisse, directeur d'école primaire supérieure à Creil.
Joubert (Mlle), directrice d'école à Mortagne.
Truffier, directeur d'école à Arras.
Duflos et Pouillaude, directeurs d'école à Boulogne-sur-Mer.
Duflos, directeur d'école à Boulogne-sur-Mer.
Loez, directeur d'école à Calais.
Baude, directeur d'école à Desvres.
Vallois, directeur d'école au Portel.
Delattre, instituteur à Samer.
Flahaut, instituteur à Saint-Martin-Boulogne.
Montel, instituteur à Saint-Jean-des-Ollières.
Puig, instituteur à la Tour-de-Carot.
Desraisse, instituteur à Condrieu.
Givry (Mme), directrice d'école normale à Villefranche.
Gaudot, directeur d'école normale à Mâcon.
Méchin, instituteur au Bois-du-Leu.
Hellé, instituteur à Colombieu.
Français, instituteur à Villard-sur-Boëge.
Devaux, instituteur à Bessé-sur-Braye.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Bouteloup, instituteur à Mayet.
Rey (M[me]), institutrice à Nancy-sur-Cluses.
Menat (M[me]), directrice d'école normale à Rouen.
Martel, directeur d'école primaire supérieure à Rouen.
Girod, professeur au lycée de Rouen.
Doslier, instituteur à Essonnes.
Cauchois, instituteur à Saint-Leu-Taverny.
Lagrue, instituteur à Pontoise.
Chopin, instituteur à Verrières-le-Buisson.
Thévenot (M[me]), directrice d'école à Versailles.
Drouard, directeur d'école à Villeneuve-Saint-Georges.
Cramois, directeur d'école à Coulon.
Guillon, directeur d'école à Mauzé.
Maureau, directeur d'école à Thouars.
Levieux, instituteur à Labastide-Rouairoux.
Magnant, directeur d'école à Ruffec.
Mortier, instituteur à Saint-Rémy-en-Montmorillon.
Gahon (M[me]), directrice d'école à Bussang.
Pinon, directeur d'école à Auxerre.
Delestre, directeur d'école à Avallon.
Mercier, directeur d'école à Cheny.
Grégoire, instituteur à Cussy-les-Forges.
Gautherot, instituteur à Egriselles-le-Bocage.
Lepeut, instituteur à Fleury.
Babouot, instituteur à Foissy-sur-Vanne.
Chattey, instituteur à Pourrain.
Lepetit, instituteur à Ceaucé.
Cons, directeur d'école primaire supérieure à Sens.
Bourgeois, instituteur à Saint-Bris.
Largeot, instituteur à Saint-Loup-d'Ordon.
Chauffard, instituteur à Saint-Père.
Roger (M[me]), institutrice à Toucy.
Buet, instituteur à Vault-de-Lugny.
Durlot, instituteur à Villevallier.
Maire de Dijon.

Conférences et lectures populaires.

Carlier, directeur d'école à Tergnier.
Sérieys, instituteur à Saint-Bonnet-de-Salers.
Guillemain, instituteur à Boutiers-Saint-Trojan.
Bertrand, instituteur à St-Laurent-de-Cognac.
Besse, directeur d'école à Brive.
Simonet, instituteur à Saint-Geyrac.
Fricotté, instituteur à Heudicourt.
Drapico, instituteur à l'Hôpital-Camfront.
Sarrazin (M[me]), directrice d'école à Nîmes.
Saboulard, instituteur à Auterive.
Cleyet, instituteur à Châteauvilain.
Fabre, directeur d'école au Puy.
Richaume, directeur d'école à Lunéville.
Humbert, directeur d'école à Saint-Laurent.
Besseyrias, directeur d'école à Pesselières.
Brun, directeur d'école à Saint-Bonnet-de-Joux.
Poisson, directeur d'école à Mesnières.
Lepeut, directeur d'école à Fleury.
Babouot, directeur d'école à Foissy-sur-Vanne.

Herbiers scolaires.

Desprez, instituteur à Ornans.
Chevalier, instituteur à Bonne.
Pairault, instituteur à Secondigné.
Castanier, instituteur à Baixas.
Guittot, instituteur à Chauché.
Ray, directeur d'école primaire supérieure à la Souterraine.
Gagniard, directeur d'école normale à Bourg.
Sabatier (M[me]), directrice d'école normale à Aurillac.
Renou, directeur d'école normale à Blois.
Semmartin (M[lle]), directrice d'école normale à Orléans.
Lafourcade (M[me]), directrice d'école normale à Agen.
Toussaint, directeur d'école normale à Mende.
Mathieu, directeur d'école normale à Douai.
Delorme, directeur d'école normale à Clermont-Ferrand.
Gaudot, directeur d'école à Mâcon.

Photographies, plans et composition décorative.

Jamet (M[me]), directrice d'école maternelle à Bolbec.
Briclot (M[me]), directrice d'école maternelle au Havre.
Poussier (M[me]), directrice d'école maternelle à Rouen.
Théry (M[me]), directrice d'école maternelle à Eu.
Maire de Dijon.
Maire de Vougeot.
Maire de Comblanchien.
Maire de Colombiers.
Maire de Mireval.
Busson, instituteur à Beaufort.
Tellier (M[me]), directrice à Paris (rue Chomel).
Koel, instituteur à Monceaux-les-Provins.
Laborderie, directeur d'école primaire supérieure à Cadillac-sur-Garonne.
Petit, directeur d'école primaire à Nancy.
Lagaisse, directeur d'école primaire supérieure « Somasco », à Creil.
Vacheron (M[me]), directrice d'école primaire supérieure à Lyon.
Dhommée, directeur d'école primaire supérieure à Château-du-Loir.
Martel, directeur d'école primaire supérieure à Rouen.
Billotey (M[lle]), directrice d'école normale à Paris.
Menat (M[me]), directrice d'école normale à Rouen.
Diverses écoles normales d'institutrices.
Burot, directeur d'école normale à Dijon.
Géhin (M[lle]), directrice d'école normale à Bar-le-Duc.
Remion, directeur d'école normale à Varzy.
Mathieu, directeur d'école normale à Douai.
Kieffer (M[lle]), directrice d'école à Douai.
Mironneau, directeur d'école normale à Lyon.
Porte (M[lle]), directrice d'école normale à Lyon.
Gébelin (M[me]), directrice d'école normale à Bordeaux.
Menat (M[me]), directrice d'école à Rouen.
Liquier, directeur d'école normale à Avignon.
Pacot, instituteur à Saint-Denis-sur-Loire.
Réau, directeur d'école à Vierzon.
Massonie, directeur d'école à Souilhac-Tulle.
Œuvre des voyages scolaires, Reims.
Deramé, instituteur à Bornel.
Lagaisse, directeur d'école primaire supérieure à Creil.

Enseignement du dessin.

Bagnière (M[lle]), directrice d'école à Cannes.
Fagot, directrice d'école à Cognac.
Réau, directrice d'école à Vierzon.
Girault, instituteur à Sancoins.
Méchin, directeur d'école à Vierzon.
Peyrical, instituteur à Saint-Geniez-ô-Merle.
Isselin, directeur d'école à Dijon.
Dauer, instituteur à Morey.
Govin, instituteur à Pontailler-sur-Saône.
Bontems (M[me]), institutrice à Bénévent.
Vittot, directeur d'école à Besançon.
Chantegrain, instituteur à Maintenon.
Rouvière (M[lle]), directrice d'école à Alais.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Rouquette (Mme), directrice d'école à Nîmes.
Laville, directeur d'école à Nîmes.
Michel, directeur d'école à Nîmes.
Raoul, instituteur à Villeneuve-de-Rivière.
Daraiguez, directeur d'école à Bazas.
Berger, directeur d'école à Libourne.
Chartier (Mme), directrice d'école à Tours.
Capdepont (Mme), directrice d'école à Hagetmau.
Vignau, instituteur à Montfort.
Barthélemy, instituteur à la Ferté-Saint-Aubin.
Lablée, instituteur à Pannecières.
Gipoulou, instituteur à Prayssac.
Bouchard (Mme), directrice d'école à Mende.
Boutault, directeur d'école à Angers.
Emeriau, directeur d'école à Baugé.
Bongre, instituteur à Euffigneix.
Lefèvre, directeur d'école à Laval.
Lepointe, directeur d'école à Verdun.
Dambraine, instituteur à Ville-sur-Cousances.
Batier (Mlle), institutrice à Varzy.
Pullès, instituteur à Beauvois-en-Cambrésis.
Avronsart, directeur d'école à Marquette.
Lestocart, directeur d'école à Senlis.
Louis, instituteur à Ozé-Notre-Dame.
Percin (Mme), institutrice à Saint-Germain-en-Laye.
Vieillot, directeur d'école à Rouen.
Dallerey, directeur d'école à Charolles.
Prudon (Mlle), directrice d'école au Creusot.
Français (Mme), institutrice à Villars-sur-Boëge.
Martin (Mlle), institutrice à Barjols.
Cresciucci, institutrice à Cotignac.
Sacré, directeur d'école à Fontenay-le-Comte.
Grit (Mlle), directrice d'école à Sisteron.
Gégoux, directeur d'école à Aubin.
Blain (Mme), directrice d'école à Bourges.
Martin, directeur d'école à Dijon.
Authier (Mme), directrice d'école à Excideuil.
Rebeyrol, directeur d'école à Ribérac.
Poulain, directeur d'école à Illiers.
Cornut, directeur d'école à Bordeaux.
Mellet (Mlle), directrice d'école à Béziers.
Goujon, directeur d'école à Tours.
Parant (Mlle), directrice d'école à Tours.
Grocheton, directeur d'école à Onzain.
Rochet, directeur d'école à Saint-Aignan.
Patrier (Mlle), directrice d'école à Pithiviers.
Frayssi, directeur d'école à Montcuq.
Bazin, directeur d'école à Aiguillon.
Petit, directeur d'école à Nancy.
Renaud, directeur d'école à Bar-le-Duc.
Combe (Mlle), directrice d'école à Clamecy.
Lagaisse, directeur d'école à Creil.
Arnaud (Mlle), directrice d'école à Alençon.
Menat, directeur d'école à Clermont-Ferrand.
Burguet (Mlle), directrice d'école à Clermont-Ferrand.
Paillard, directeur d'école à Chalon-sur-Saône.
Thériot, directeur d'école au Havre.
Martel, directeur d'école à Rouen.
Bridelance, directeur d'école à Dourdan.
Cornu, directeur d'école à Valréas.
Labourdette, directeur d'école à l'Isle-sur-la-Sorgue.
Montal, directeur d'école à Mortagne-sur-Sèvre.
Cons, directeur d'école à Sens.
Laigneau, directeur à Troyes.
Malet, directeur à Aix.
Bancilhon (Mlle), directrice à Aix.
Quenardel, directeur à Caen.
Charton, directeur à Aurillac.
Sabathier (Mme), directrice à Aurillac.
Champomier (Mlle), directrice à Bourges.
Belgœul, directeur à Tulle.
Prieur (Mme), directrice à Tulle.
Burot, directeur à Dijon.
Thiébault (Mlle), directrice à Dijon.
Rouget, directeur à Besançon.
Bonnefon (Mlle), directrice à Chartres.
Vieillot, directeur à Montpellier.
Vigneras, directeur à Loches.
Sourdillon (Mme), directrice à Tours.
Fabre, directeur au Puy.
Semmartin (Mme), directrice à Orléans.
Renou, directeur à Blois.
Guny (Mme), directrice à Blois.
Lafourcade (Mme), directrice à Agen.
Toussaint, directeur à Mende.
Chaudron (Mme), directrice à Mende.
Crouzel-Fontecave (Mme), directrice à Coutances.
Pelletier (Mme), directrice à Laval.
Liodon, directeur à Commercy.
Remion, directeur à Varzy.
Mathieu, directeur à Douai.
Kieffer (Mlle), directrice à Douai.
Champomier (Mme), directrice à Clermont-Ferrand.
Porte (Mlle), directrice à Lyon.
Gaudot, directeur à Mâcon.
Mahuet, directeur à Vesoul.
Thomas (Mme), directrice au Mans.
Billotey (Mlle), directrice à Paris.
Hanriot, directeur à Rouen.
Menat (Mme), directrice à Rouen.
Brémont, directeur à Versailles.
Murique (Mme), directrice à Versailles.
Séjourné, directeur à Parthenay.
Lusier (Mlle), directrice à Niort.
Massé, directeur à la Roche-sur-Yon.
Foucret (Mlle), directrice à Auxerre.

Enseignement des travaux manuels.
Écoles de garçons.

Fagot, directeur d'école à Cognac.
Boutault, directeur d'école à Angers.
Morisot, instituteur à Saint-Vallier.
Lefèvre, directeur d'école à Laval.
Dessort, directeur d'école à Mandres-aux-Quatre-Tours.
Thomas, directeur d'école à Maroilles.
Pudepièce, directeur d'école à Mouvaux.
Baron, directeur d'école à Laigle.
Seguy, instituteur à Saint-Arnac.
Blondeau, directeur d'école à Chalon-sur-Saône.
Guimard, directeur d'école à Courlon.
Rebeyrol, directeur d'école à Riberac.
Bouchu, directeur d'école à Besançon.
Cornut, directeur d'école à Bordeaux.
Tisseyre, directeur d'école à Montpellier.
Crocheton, directeur d'école à Onzain.
Rochet, directeur d'école à Saint-Aignan.
Frixon, directeur d'école à Douai.
Menat, directeur d'école à Clermont-Ferrand.
Martel, directeur d'école à Rouen.
Joué, directeur d'école à Perpignan.
Bridelance, directeur d'école à Dourdan.
Labourdette, directeur d'école à l'Isle-sur-la-Sorgue.
Gagniard, directeur à Bourg.
Laigneau, directeur à Troyes.
Malet, directeur à Aix.
Quenardel, directeur à Caen.
Bord, directeur à Bourges.
Rouget, directeur à Besançon.
Fabre, directeur au Puy.
Toussaint, directeur à Mende.
Remion, directeur à Varzy.
Mathieu, directeur à Douai.
Sion, directeur à Arras.
Delorme, directeur à Clermont-Ferrand.
Brémond, directeur à Versailles.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Écoles de filles.

Pellat (M^me), institutrice aux Armands (Mison).
Banière (M^lle), directrice d'école à Cannes.
Desserin (M^lle), directrice d'école à Bourges.
Robert (M^me), institutrice à Meyssac.
Leymonnerie (M^me), directrice d'école à Ribérac.
Christauflour (M^me), directrice d'école à Issoudun.
Baroz (M^lle), directrice d'école à Allevard.
Bosse (M^me), directrice d'école à Mende.
Bouchard (M^me), directrice d'école à Mende.
Legendre (M^lle), directrice d'école à Langres.
Batier (M^lle), institutrice à Varzy.
Bertrand (M^me), directrice d'école à Tourcoing.
Rose (M^me), institutrice à Volckerinckhove.
Mariette (M^lle), directrice d'école à Boulogne-sur-Mer.
Hautcœur (M^me), directrice d'école à Montreuil-sur-Mer.
Montjotin (M^me), directrice d'école à Pionsat.
Baudry (M^lle), institutrice à Villié-Morgou.
Therveaux (M^lle), institutrice à Argenteuil.
Berthe (M^lle), institutrice à Corbeil.
Sempé (M^me), institutrice à Rueil.
Percin (M^me), institutrice à St-Germain-en-Laye.
Denis (M^lle), directrice d'école à Barentin.
Lamorte (M^me), directrice d'école à Rouen.
Prudon (M^lle), directrice d'école au Creusot.
Français (M^me), institutrice à Villars-sur-Boëge.
Bréchot (M^me), directrice d'école à Sens.
Burguet (M^lle), directrice d'école à Clermont-Ferrand.
Nisse (M^me), directrice d'école à Château-du-Loir.
Mercier (M^lle), directrice d'école à Saint-Maixent.
Bancilhon (M^lle), directrice à Aix.
Champomier (M^lle), directrice à Bourges.
Prieur (M^me), directrice à Tulle.
Thiébault (M^lle), directrice à Dijon.
Cruvellier (M^lle), directrice à Montpellier.
Pelletier (M^me), directrice à Laval.
Kieffer (M^lle), directrice à Douai.
Porte (M^lle), directrice à Lyon.

Écoles primaires supérieures.
Écoles de garçons.

Prunetti, directeur d'école à Bourg-Saint-Andéol.
Blain, directeur d'école à Bourges.
Larbaneix, directeur d'école à Bourganeuf.
Ray, directeur d'école à la Souterraine.
Aillet, directeur d'école à Luzech.
Bazin, directeur d'école à Aiguillon.
Filleteau, directeur d'école à Castillonnès.
Petit, directeur d'école à Nancy.
Adam, directeur d'école à Decize.
Lagaisse, directeur d'école à Creil.
Menat, directeur d'école à Clermont-Ferrand.
Dhommée, directeur d'école à Château-du-Loir.
Prunier, directeur d'école à Alby.
Martel, directeur d'école à Rouen.
Montal, directeur d'école à Montagne-sur-Sèvre.
Cons, directeur de l'école à Sens.

Écoles de filles.

Mafafosse (M^me), directrice d'école à Annonay.
Camplo (M^me), directrice d'école à Largentière.
Goniche (M^me), directrice d'école à Barbezieux.
Authier (M^me), directrice d'école à Excideuil.
Chaubet (M^me), directrice à Saint-Gaudens.
Mellet (M^me), directrice d'école à Béziers.
Bourrel (M^me), directrice d'école à Montpellier.
Parant (M^me), directrice d'école à Tours.
Labérenne (M^me), directrice d'école à Pithiviers.
Simon (M^me), directrice d'école à Nancy.
Combe (M^me), directrice d'école à Clamecy.
Arnaud (M^me), directrice d'école à Alençon.
Burguet (M^me), directrice d'école à Clermont-Ferrand.
Roth (M^me), directrice d'école à Rouen.
Mercier (M^me), directrice d'école à Saint-Maixent.
Mallet (M^me), directrice d'école à Joigny.

3^e GRAND PRIX

Ministère de l'instruction publique pour dix villes spécialement nommées : Tours, Dourdan, Rouen, Lyon, Dijon, Bourges, Besançon, Creil, Clermont-Ferrand, Anzin.

4^e GRAND PRIX

Écoles maternelles, primaires et supérieures de la ville de Paris nommées : Arago, Colbert, Turgot, J.-B. Say, Lavoisier.

5^e GRAND PRIX

Écoles normales : Paris et Sèvres.

Écoles de garçons.

Olive, directeur à Carcassonne.
Malet, directeur à Aix.
Quenardel, directeur à Caen.
Bord, directeur à Bourges.
Belgœul, directeur à Tulle.
Burot, directeur à Dijon.
Rouget, directeur à Besançon.
Dussilol, directeur à la Grande-Saulve.
Vieillot, directeur à Montpellier.
Vigneras, directeur à Loches.
Fortrat, directeur à Lons-le-Saunier.
Renou, directeur à Blois.
Estienne, directeur à Orléans.
Fabre, directeur au Puy.
Boucheron, directeur à Nancy.
Liodon, directeur à Commercy.
Mathieu, directeur à Douai.
Sion, directeur à Arras.
Mironneau, directeur à Lyon.
Mahuet, directeur à Vesoul.
Gaudot, directeur à Mâcon.
Devinat, directeur à Paris (rue Molitor).
Brémond, directeur à Versailles.
Lalaurie, directeur à Montauban.
Massé, directeur à la Roche-sur-Yon.

Ecoles de filles.

Jalambic (M^me), directrice à Carcassonne.
Perseil (M^me), directrice à Rodez.
Bancilhon (M^me), directrice à Aix.
Sabatier (M^me), directrice à Aurillac.
Champomier (M^me), directrice à Bourges.
Prieur (M^me), directrice à Tulle.
Thiébault (M^me), directrice à Dijon.
Bonnefon (M^me), directrice à Chartres.
Cruvellier (M^me), directrice à Montpellier.
Mahaut (M^me), directrice à Châteauroux.
Sourdillon (M^me), directrice à Tours.
Guny (M^me), directrice à Blois.
Semmartin (M^me), directrice à Orléans.
Crouzel-Fontecave (M^me), directrice à Coutances.
Kieffer (M^me), directrice à Douai.
Champomier (M^me), directrice à Clermont-Ferrand.
Menat (M^me), directrice à Rouen.
Murique (M^me), directrice à Versailles.
Foucret (M^me), directrice à Auxerre.

Voyages et excursions.

Mathieu, directeur à Douai.
Devinat, directeur à Paris (rue Molitor).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

6e GRAND PRIX. — TUNISIE

Service beylical de l'instruction publique à Tunis.

7e GRAND PRIX — GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Musée pédagogique, à Paris (pour ses neuf expositions.)

MÉDAILLES D'OR

Direction de l'instruction publique à Tunis.
Labeyrie, inspecteur à Nantes.
Simon, instituteur à Dreux.
Debraine, instituteur au Vésinet.
Calais (Mme), institutrice à Dreux.
Jacquet (Mme), institutrice à Pontgouin.
Bastide (Mme), institutrice à Cette.
Chartier (Mme), institutrice à Tours.
Therveaux (Mme), institutrice à Argenteuil.
Bréchot (Mme), institutrice à Sens.
Thomas, instituteur à Marseille.
Victot, instituteur à Besançon.
Laville, instituteur à Nîmes.
Michel, instituteur à Nîmes.
Sempé (Mme), institutrice à Rueil.
Lamotte (Mme), institutrice à Rouen.
Fléhat, instituteur à Boulogne.

MÉDAILLES D'OR EN COLLECTIVITÉ

Écoles maternelles.

Participants :

Girard (Mme), directrice d'école à Annonay.
Blanic (Mme), directrice d'école à Carcassonne.
Mignon (Mme), directrice d'école à Sancerre.
Bobillier (Mme), directrice d'école à Besançon.
Bœuf (Mme), directrice d'école à Chartres.
Écoles de Bordeaux.
Bodin (Mme), directrice d'école à Tours.
Baroz (Mme), directrice d'école à Allevard-les-Bains.
Écoles de Grenoble.
Messine (Mme), directrice d'école à Nantes.
Écoles de Reims.
Perard (Mme), directrice d'école à Bar-le-Duc.
Écoles de Lille.
Écoles de Roubaix.
Duchaussoy (Mme), directrice d'école à Tourcoing.
Jolivet (Mme), directrice d'école à Creil.
Barthès (Mme), directrice d'école à Clermont-Ferrand.
Guyard (Mme), directrice d'école à Charolles.
Martin (Mme), directrice d'école à Déville-les-Rouen.
Gravelle (Mme), directrice d'école à Bolbec.
Écoles de Poitiers.
Vigier (Mme), directrice d'école à Limoges.
Rampnoux (Mme), directrice d'école à Limoges.
Remblin (Mme), directrice d'école à Auxerre.
Vial (Mme), directrice d'école à Cannes.
Gillet (Mme), directrice d'école à Neuville-aux-Bois.
Taphorel (Mme), directrice d'école à Villaines-la-Juhel.
Simonet-Bouchery (Mme), directrice d'école à Lille.
Duchaussoy (Mme), directrice d'école à Tourcoing.
Champomier (Mme), directrice de l'école normale d'institutrices de Clermont-Ferrand.
Écoles du Mans.
Écoles de Versailles.
Guérin (Mme) directrice d'école à Niort.
Cherruet (Mme), directrice d'école à Brienon-sur-Armançon.
Écoles du Havre.

MÉDAILLES D'ARGENT

Participants :

Écoles du département du Cher.
Vaquez, instituteur à Pantin.
Lorentz, instituteur à Plougonlevin.
Kœnig (Mlle), institutrice à Paris.
Petitot, inspecteur à Issoudun.
Berard, instituteur à Roumolles.
Loez, instituteur à Calais.
Armould, instituteur à Fleurie.
Richard, instituteur au Mans.
Truchon, instituteur à Saint-Cydroine.
Desnos (Mme), institutrice à Beaufort.
Montgotin (Mme), institutrice à Pionsat.
Prudhon (Mme), institutrice à Belleville-sur-Saône.
Baron, instituteur à Leygues.
Monneyron, instituteur à Billon.
Danflous, instituteur à Céret.
Maguin (Mme), institutrice à Beaume-les-Dames.
Bourdaloue, instituteur à la Chapelle-Saint-Ursin.
Pudepièce, instituteur à Mouvaux.
Reau, instituteur à Vierzon.
Fagot, instituteur à Cognac.
Méchin, instituteur à Vierzon.
Peyrical, instituteur à Saint-Geniez-ô-Merle.
Leymonnerie (Mme), institutrice à Benevent.
Barthelemy, instituteur à la Ferté-Saint-Aubin.
Bouchard (Mme), institutrice à Mandes.
Boutault, instituteur à Angers.
Lefèvre, instituteur à Laval.
Lepointe, instituteur à Verdun.
Avronsart, instituteur à Marquette.
Lestocart, instituteur à Senlis.
Louis, instituteur à Auze-Notre-Dame.
Seguy, instituteur à Saint-Armac.
Guimard, instituteur à Courmon.
École de la Chauche.
Batier (Mlle), institutrice à Varzy.
Mariette (Mlle), institutrice à Boulogne-sur-Mer.
Hautcœur (Mlle), institutrice à Montreuil-sur-Mer.
Percin (Mme), institutrice à Saint-Germain-en-Laye.
Baudry (Mlle), institutrice à Ville-Morgon.
Denis (Mlle), institutrice à Barantin.
Prudhon (Mlle), institutrice au Creusot.
Français (Mlle), institutrice à Villar-sur-Boëge.

MÉDAILLES D'ARGENT EN COLLECTIVITÉ

Écoles primaires pour l'enseignement agricole.

Participants :

Roubert, directeur d'école à Menton.
Bérard, directeur d'école à Roumoules.
Labasle, instituteur à Roullours.
Manoux, instituteur au Vigean.
Gouyand (Mlle), institutrice à Saint-Léger.
Fougerat, instituteur à Lusac.
Bourdaloue, instituteur à la Chapelle-Saint-Ursin.
Dumont, instituteur à Marcelois.
Fricotté, instituteur à Heudicourt.
Raoul, instituteur à Villeneuve-de-Rivière.
Cazenave, instituteur à Tartas (ville haute).
Caliot, instituteur à Levignacq.
Exbrayat, instituteur à Freycenet-Saint-Jeurse.
Dubin, instituteur à Langon.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Meulet, instituteur à Carlucet.
Vayssières, instituteur à Puy-l'Évêque.
Salomon, instituteur à Recoule-de-Fumas.
Pépin, instituteur à Rieutort-de-Randon.
Le Grand, instituteur à Is-en-Bassigny.
Mottin, instituteur à Javron.
Vercouttre, instituteur à Loon-Plage.
Thomas, instituteur à Maroilles.
Pudepièce, instituteur à Mouvaux.
Cattoen, instituteur à Root-Warendin.
Flahaut, instituteur à Saint-Martin-Boulogne.
Hermey, instituteur à Collonges-en-Charollais.
Millard, instituteur à Salornay-sur-Guye.
Jouveneaux, instituteur à Loué.
Bouteloup, instituteur à Mayet.
Chevalier, instituteur à Bonne.
Bouvier, instituteur à Saint-Gingolph.
Amand, instituteur à Barentin.
Cazier, instituteur à Houilles.
Reverseau, instituteur à Nesmy.
Bernard, instituteur à Auxerre.
Adam, instituteur à Chamvres.
Babouot, instituteur à Foissy-sur-Vanne.
Lepent, instituteur à Fleury.
Chattey, instituteur à Pourrain.

Participants :

École primaire agricole de Cadillac.
École primaire agricole de Château-du-Loir

MÉDAILLE D'ARGENT

Écoles du département d'Eure-et-Loir.

GROUPE 2
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

GRANDS PRIX

Direction de l'enseignement secondaire.
École normale supérieure de garçons et école normale supérieure de filles.
Ecole Diderot à Paris.

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Lycées de garçons à Paris.

Participants :

Lycées Buffon, Carnot, Charlemagne, Condorcet, Henri IV, Janson-de-Sailly, Lakanal, Louis-le-Grand, Michelet, Montaigne, Saint-Louis, Voltaire, collège Rollin à Paris, collège Chaptal à Paris.

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Lycées de jeunes filles à Paris.

Participants :

Lycées Fénelon, Lamartine, Molière, Racine, Victor-Hugo.

MÉDAILLE D'OR

Ecole Sévigné, Paris.

MÉDAILLE D'OR EN COLLECTIVITÉ

Lycées de garçons des départements.

Participants :

Lycées d'Agen, d'Aix, d'Alais, d'Albi, d'Alençon, d'Amiens, d'Angers, d'Angoulême, d'Annecy, d'Auch, d'Aurillac, d'Avignon, de Bar-le-Duc, de Bastia, de Beauvais, de Belfort, de Besançon, de Bordeaux, de Bourg, de Bourges, de Brest, de Caen, de Cahors, de Carcassonne, de Chambéry, de Charleville, de Chartres, de Châteauroux, de Chaumont, de Cherbourg, de Clermont, de Coutances, de Dijon, de Douai, d'Evreux, de Foix, de Gap, de Grenoble, de Guéret, du Havre, de Laon, de Laval, de Lille, de Limoges, de Lons-le-Saulnier, de Lorient, de Lyon, de Mâcon, du Mans, de Marseille, de Montauban, de Mont-de-Marsan, de Montluçon, de Montpellier, de Moulins, de Nancy, de Nantes, de Nevers, de Nice, de Nîmes, de Niort, d'Orléans, de Poitiers, de Pontivy, du Puy, de Quimper, de Reims, de Rennes, de Rochefort, de la Rochelle, de la Roche-sur-Yon, de Rodez, de Rouen, de Saint-Brieuc, de Saint-Etienne, de Saint-Omer, de Saint-Quentin, de Sens, de Tarbes, de Toulon, de Toulouse, de Tourcoing, de Tournon, de Tours, de Troyes, de Tulle, de Valenciennes, de Vendôme, de Versailles, de Vesoul, d'Alger, de Constantine, d'Oran.

MÉDAILLE D'OR EN COLLECTIVITÉ

Lycées des jeunes filles des départements.

Participants :

Lycées d'Agen, d'Amiens, d'Annecy, d'Auxerre, de Besançon, de Bordeaux, de Bourg, de Brest, de Chambéry, de Charleville, de Clermont-Ferrand, de Dijon, de Grenoble, de Guéret, du Havre, de Lons-le-Saunier, de Lyon, de Montauban, de Montpellier, de Moulins, de Nantes, de Nice, de Niort, de Reims, de Roanne, de Rouen, de Saint-Quentin, de Toulouse, de Tours, de Versailles.

MÉDAILLES D'OR EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Collège Sainte-Barbe.
École alsacienne.

MÉDAILLE D'ARGENT EN COLLECTIVITÉ

Collèges de garçons.

Participants :

Collèges d'Agde, d'Ajaccio, d'Apt, d'Arbois d'Argentan, d'Armentières, d'Arras, d'Aubusson, d'Autun, d'Avesnes, d'Avranches, de Bagnères-de-Bigorre, de Beaume-les-Dames, de Bédarieux, de Béziers, de Blaye, de Blidah, de Blois, de Bonneville, de Boulogne-sur-Mer, de Bourgoin, de Briançon, de Brioude, de Brive, de Calais, de Cambrai, de Carpentras, de Cassel, de Castelnaudary, de Castelsarrasin, de Castres, de Cette, de Châlons-sur-Marne, de Charolles, de Châteaudun, de Château-Thierry, de Châtellerault, de Clermont-l'Hérault, de Clermont-Oise, de Commercy, de Condé-sur-l'Escaut, de Condom, de Confolens, de Coulommiers, de Dieppe, de Dinan, de Dôle, de Domfront, de Draguignan, de Dreux, de Dunkerque, d'Embrun, d'Epernay, d'Epinal, d'Etampes, de Falaise, de la Fère, de Figeac, de Flers, de Fontainebleau, de Fougères, de Gaillac, de Grasse, de Gray, de Honfleur, d'Issoire, d'Issoudun, de Langres, de Lectoure, de Leneven, de Libourne, de Lodève, de Louhans, de Lunel, de Lunéville, de Luxeuil, de Manosque, de Mauriac, de Médéah, de Melle, de Melun, de Mende, de Montargis, de Montbé-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

liard, de Montélimar, de Mortain, de la Mure, de Nantua, de Narbonne, de Nogent-le-Rotrou, de Pamiers, de Perpignan, de Perthuis, de Pézenas, de Pont-de-Vaux, de Pontarlier, de Pontoise, de Privas, de Provins, de Quesnoy, de Remiremont, de Revel, de Riom, de Romorantin, de Saint-Amand-les-Eaux, de Saint-Amand-Mont-Rond, de Saint-Claude, de Saint-Dié, de Saint-Flour, de Saint-Gaudens, de Saint-Girons, de Saint-Nazaire, de Saint-Pol-de-Léon, de Saint-Pol-sur-Ternoise, de Saint-Servan, de Sainte-Menehould, de Saintes, de Sancerre, de Sedan, de Sétif, de Sézanne, de Soissons, de Thiers, de Tlemcen, de Tonnerre, d'Uzès, de Vannes, de Verdun, de Vic-de-Bigorre, de Vienne, de Villefranche-de-Rouergue, de Villeneuve-sur-Lot, de Vitry-le-François, de Wassy.

MÉDAILLE D'ARGENT EN COLLECTIVITÉ

Collèges de jeunes filles.

Participants :

Collège d'Aix, d'Allais, d'Armentières, d'Avignon, de Beauvais, de Béziers, de Caen, de Cahors, de Castres, de Chartres, d'Epernay, de Laon, de Lille, de Limoges, de Louhans, de Montargis, de Nîmes, de Sedan, de Tarbes, de Valenciennes, de Vitry-le-François, d'Oran.

Cours secondaires de jeunes filles.

Cours secondaires d'Auch, de Brive, de Condom, de Coulommiers, de Douai, de Fontainebleau.

GROUPE 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

GRANDS PRIX

Direction de l'enseignement supérieur.
Muséum d'histoire naturelle à Paris.
Collège de France.
Archives nationales.
École libre des sciences politiques.

En collectivité :

Université de Paris.
École pratique des hautes études.
Laboratoire de physiologie générale.

En collectivité :

Université de Lyon.
Université de Nancy.

En collectivité :

Observatoire de Paris.
Bureau central météorologique.
Bureau des longitudes.

MÉDAILLES D'OR

Institut catholique de Paris.
École dentaire de Paris.
Observatoire de météorologie dynamique à Trappes.
Musée Guimet, à Paris.
Service beylical des antiquités de Tunis.

En collectivité :

Université de Bordeaux.
Université de Caen.
Université de Clermont.
Université de Dijon.
Université de Grenoble.
Université de Montpellier.
Université de Poitiers.
Université de Rennes.
Université de Toulouse.

MÉDAILLES D'ARGENT

École coloniale d'agriculture de Tunis.
Beziau, à Paris.

GROUPE 5

MÉDAILLE D'OR

Lebeyrie (P.).

GROUPE 6

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

HORS CONCOURS

École Berlitz, de Paris (M. Wellhoff, sous-directeur).

GRANDS PRIX

Conservatoire national des arts et métiers, à Paris.
École professionnelle de la chambre syndicale du papier.
Société pour l'assistance paternelle aux enfants employés dans les industries des fleurs et plumes, 90, boulevard Sébastopol, Paris.
Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne, rue Saint-Quentin, 48, Saint-Quentin.
Ministère du commerce (direction de l'enseignement technique).

GRANDS PRIX EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Cours commerciaux du soir à Paris.
Cours commerciaux gratuits du soir, pour femmes et jeunes filles (fondation de la Chambre de commerce de Paris), avenue de la République, 79, Paris.
Cours commerciaux gratuits du soir, pour femmes et jeunes filles (fondation de la Chambre de commerce de Paris), avenue Trudaine, 38, Paris.
Cours commerciaux gratuits du soir, pour adultes, hommes (fondation de la Chambre de commerce de Paris), avenue de la République, 79, Paris.
Cours commerciaux gratuits du soir, pour adultes hommes (fondation de la Chambre de commerce de Paris), avenue Trudaine, 39, Paris.
Écoles de la Chambre de commerce de Paris.

Participants :

École commerciale, avenue Trudaine, 30, Paris.
École supérieure de Commerce, à Paris.
École des hautes études commerciales, à Paris.

Participants :

École nationale d'arts et métiers, à Aix (Bouches-du-Rhône).
École nationale d'arts et métiers, à Angers (Maine-et-Loire).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

École nationale d'arts et métiers, à Châlons-sur-Marne (Marne).
École nationale d'arts et métiers, à Cluny (Saône-et-Loire).
École nationale d'arts et métiers, à Lille (Nord).

Participants :

École nationale d'horlogerie, à Cluses (Haute-Savoie).
École nationale d'horlogerie, à Besançon.

Participants :

École nationale professionnelle, à Armentières (Nord).
École professionnelle, à Nantes.
École nationale professionnelle, à Vierzon (Cher).
École nationale professionnelle, à Voiron (Isère).

Participants :

École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Agen (Lot-et-Garonne).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Béziers (Hérault).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Brest (Finistère).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Cette (Hérault).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Dijon (Côte-d'Or).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Fourmies (Nord).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Grenoble (Isère).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, au Mans (Sarthe).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, au Puy (Haute-Loire).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Limoges (Haute-Vienne).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Marmande (Lot-et-Garonne).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Mazamet (Tarn).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Narbonne (Aude).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Nîmes (Gard).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Pont-de-Beauvoisin (Isère).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Reims (Marne).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Romans (Drôme).
École pratique de commerce et d'industrie de garçons, à Vienne (Isère).
École pratique de commerce de garçons, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
École pratique d'industrie de garçons, à Brive (Corrèze).
École pratique d'industrie de garçons, à Elbeuf (Seine-Inférieure).
École pratique d'industrie de garçons, à Firminy (Loire).
École pratique d'industrie et d'apprentis mécaniciens pour la marine, au Havre (Seine-Inférieure).
École pratique d'industrie de garçons, à Lille (Nord).
École pratique d'industrie de garçons, à Marseille.
École pratique d'industrie de garçons, à Montbéliard (Doubs).
École pratique d'industrie de garçons, à Morez (Jura).
École pratique d'industrie de garçons, à Rennes.
École pratique d'industrie de garçons, à Rive-de-Gier (Loire).
École pratique d'industrie de garçons, à Rouen.
École pratique d'industrie de garçons, à Saint-Chamond (Loire).
École pratique d'industrie de garçons, à Saint-Etienne (Loire).

Participants :

École pratique de commerce et d'industrie de filles, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
École pratique de commerce et d'industrie de filles, à Dijon (Côte-d'Or).
École pratique de commerce et d'industrie de filles, au Havre (Seine-Inférieure).
École pratique de commerce et d'industrie de filles, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
École pratique de commerce et d'industrie de filles, à Nantes (Loire-Inférieure).
École pratique de commerce et d'industrie de filles, à Reims (Marne).
École pratique de commerce et d'industrie de filles, à Rouen (Seine-Inférieure).
École pratique de commerce et d'industrie de filles, à Saint-Etienne (Loire).

Participants :

Écoles professionnelles de garçons de la ville de Paris :

École Boulle ;
École Dorian ;
École Estienne.

MÉDAILLES D'OR

Association des anciens élèves de l'école des hautes études commerciales, boulevard Malesherbes, 108, Paris.
Chambre de commerce de Marseille (cours de mécaniciens), rue de Paradis, 182, Marseille.
Comité d'encouragement des études commerciales de France (fondation Bamberger), rue d'Antin, 3, Paris.
Émile Duployé, à Sinceny (Aisne).
École préparatoire à l'école centrale des arts et manufactures, boulevard Pereire, 71, Paris.
École spéciale des travaux publics, rue du Sommerard, 12, Paris.
École supérieure de commerce de Marseille, rue de Paradis, 102, Marseille.
École supérieure de commerce de Bordeaux, rue Saint-Sernin, 66, Bordeaux.
E. Ruzé, boulevard Haussmann, 23, Paris (école d'apprentis fourreurs).
Société industrielle de Reims.
École professionnelle de Tananarive.
École pratique de commerce pour jeunes gens adultes et jeunes filles, rue de Rivoli, Paris (Pigier, directeur).
Société républicaine des conférences populaires.
Société des sculpteurs-mouleurs français, à Paris, rue Caulaincourt.

MÉDAILLES D'ARGENT

Association amicale des anciens élèves de l'école centrale des arts et manufactures, 4, rue Blanche, Paris.
Association de l'école odontotechnique, 5, rue Garancière, Paris.
Association philotechnique de Saint-Denis, 24, rue des Ursulines, Saint-Denis.
Association sténographique unitaire (méthode Prévost-Delaunay), 14, rue de Chabrol, Paris.
Institut sténographique de France, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Société académique de comptabilité, 66, boulevard Sébastopol, Paris.
Société pour la défense du commerce et de l'industrie de Marseille, 12, rue Cannebière, Marseille.
Société d'enseignement moderne pour le développement de l'instruction des adultes, 30, rue des Jeûneurs, Paris.
Union des anciens élèves de l'école supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, Paris.
Union des anciens élèves des écoles supérieures de commerce, 15 et 17, rue Auber, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Société d'enseignement professionnel du Rhône, 12, place des Terreaux, Lyon.
Gabriel Delmas, éditeur, 10, rue Saint-Christoly, Bordeaux.

GROUPE 7

MÉDAILLES D'OR

Institut des bègues de Paris.
Institution pour les aveugles (Valentin Haüy).
École des sourds-muets (Asnières).

MÉDAILLE D'ARGENT

Mme Mulot.

GROUPE 8

GRANDS PRIX

Alliance française aux États-Unis.
Exposition collective des éditeurs français.
Société française de géographie.
Association pour l'avancement des sciences.
Société mathématique de France.
Ministère de l'instruction publique (missions scientifiques).
Gauthier-Villars.
Association polytechnique.
Société d'encouragement pour l'industrie nationale.
Société internationale des électriciens.
Société chimique de Paris.
Association philotechnique de Paris.

MÉDAILLES D'OR

H. Gauthier (école de pharmacie), Paris.
Société française de physique.
Collectivité des académies de « belles-lettres, sciences, arts ».
Institut de Carthage.
Librairie Gédalge.
F. Nathan.
Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles.
Devaux (Louis), chef de service de l'enseignement primaire à Madagascar.
Jourdan à Alger.
Ministère de l'instruction publique (direction de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire).
A. Feret.
Guilde internationale.

MÉDAILLES D'ARGENT

Société des sociétés archéologiques.
Société des sociétés d'histoire naturelle.
Société française pour l'esperanto.
Eugène Léautey.

Département B. — Beaux-Arts.

HORS CONCOURS (1)

GROUPE 9. — PEINTURE ET DESSIN.
GROUPE 10. — GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.
GROUPE 11. — SCULPTURE.
GROUPE 12. — ARCHITECTURE.
GROUPE 14. — OBJETS D'ART INDUSTRIEL.

Département C. — Arts libéraux.

GROUPE 15. — TYPOGRAPHIE. — PROCÉDÉS DIVERS D'IMPRESSIONS. — MATÉRIEL. — PROCÉDÉS ET PRODUITS.

HORS CONCOURS

Cremnitz (Max), 111 et 113, avenue Victor-Hugo, Paris.
Imprimerie nationale (A. Christian, directeur), 87, rue Vieille-du-Temple, Paris.
Jones (John F.) et Ce (Compagnie générale de publicité), 31 *bis*, faubourg Montmartre, Paris.
Lambert (Édouard) et Ce, 131, rue de Reuilly, Paris.
Société anonyme des établissements J. Voirin, 15 et 17, rue Mayet, Paris.

GRANDS PRIX

Commission française. Chalcographie du Louvre.
Champenois (Ferdinand), 66, boulevard Saint-Michel.
Crété (Edouard), à Corbeil (Seine-et-Oise).
Établissements J. Minot (Pierre Lortat-Jacob, directeur), 34, rue des Martyrs, Paris.
Firmin-Didot et Ce, 56, rue Jacob, Paris.
Lahure (Alexis), 9, rue de Fleurus, Paris.
Moullot fils aîné, 24 et 26, avenue du Prado, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Sirven (B.), 76, rue de la Colombette, Toulouse (Haute-Garonne).
Tuleu (Ch.), fonderie Deberny et Ce, 58, rue d'Hauteville, Paris.
Weill (Nathan), 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Wittmann (Charles), 10, rue de l'Abbaye, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Delmas (Gabriel), 10 et 12, rue Saint-Christoly, Bordeaux (Gironde).
Fonderie Turlot, Henri Chaix, gendre et Ce, successeurs, 128, rue de Rennes, Paris.
Geisler (Louis), aux Chatelles, par Raon-l'Étape (Vosges).
Imprimerie A. Salmon (Albert Porcabeuf, successeur), 187, rue Saint-Jacques, Paris.
Le Vasseur A. (et Ce), 33, rue de Fleurus, Paris.
Lithographie parisienne (la), Romanet (Auguste), directeur, 27 *bis*, rue Corbeau, Paris.
Mauler (Eugène), 62, rue du Cardinal-Lemoine, Paris.

(1) Voir la liste complète des artistes français hors concours page 485.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Peignot (G.) et fils, 68, boulevard Edgar-Quinet, Paris.
Pichot (Henri), 54, rue de Clichy, Paris.
Poyet (Louis), 17, rue du Louvre, Paris.
Prieur et Dubois et C^e, 26, rue de la République, Puteaux (Seine).
Schmautz (Ch.) et C^e, 31, rue de Sèvres, Paris.
Société des carrières lithographiques du Cartayral (B. Delaye, administrateur délégué), 8, rue Henri-IV, Lyon (Rhône).
Mercier (P.), 23, rue des Moines, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Malherbe (Gustave de), 12, passage des Favorites (271, rue de Vaugirard), Paris.
Michelin (Charles), 81, rue du Faubourg-Saint-Denis Paris.
Miniot (Arthur), 5, boulevard Voltaire, Paris.
Pech (E.) et C^e (Imprimerie nouvelle), 7, rue de la Merci, Bordeaux (Gironde).

MÉDAILLES DE BRONZE

Alcan-Lévy, 117, rue Réaumur, Paris.
Bady frères, 8, rue des Quatre-Fils, Paris.
Brunet (B.), 14, rue de Lancry, Paris.
Cillard (Alfred-Désiré) fils, 49, rue des Vinaigriers Paris.
Lenoir (Jules), 48, rue Gassendi, Paris.
Renaud (H.-D.), rue de Colombes, Asnières (Seine).

GROUPE 16. — PHOTOGRAPHIE MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS

HORS CONCOURS

Boyer (Paul), 35, boulevard des Capucines, Paris.
Gaumont (L.) et C^e, 57, rue Saint-Roch, Paris.
Société anonyme des plaques et papiers photographiques Lumière (A.) et ses fils, à Lyon-Monplaisir (Rhône).

GRANDS PRIX

Bellieni (Charles-Henri), 17, place Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Braun, Clément et C^e, 18, rue Louis-le-Grand, Paris.
Demaria frères, 2, rue du Canal-St-Martin, Paris.
Dujardin (Paul-Joseph), 28, rue Vavin, Paris.
Guilleminot (R.), Bœspflug et C^e, 6, rue Choron, Paris.
Mathieu-Deroche, 39, boulevard des Capucines, Paris.
Otto, 3, place de la Madeleine, Paris.
Prieur et Dubois et C^e, 13, rue Delarivière-Lefoullon, Puteaux (Seine).
Richard (Jules), 25, rue Mélingue, Paris.
Société anonyme des plaques, pellicules et papiers photographiques J. Jougla, 45, rue de Rivoli, Paris.

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Photo-Club de Paris (le), (collectivité plurinominale), 44, rue des Mathurins, Paris.

Participants :

Bergon (P.). — Berteaux (G.). — Binder-Mestro (M^me). — Bourgeois (P.). — Brémard (M.). — Brunetta d'Ussaux (comte E.). — Bucquet (M^lle A.). — Bucquet (M.). — Coste (F.). — Cunha (A. da). — Dardonville (L.). — Demachy (R.). — Dubreuil (P.). — Ecalle (G.). — Fauchier-Magnan. — Fernand (G.). — Gimpel (G.). — Guérin (H.). — Hachette (A.). — Huguet (M^me A.). — Krafft (H.). — Laguarde (M^lle C.). — Ledard (R.). — Lehideux-Verninmen (A.). — Marquet (L.). — Mathieu (E.). — Montgermont (comtesse G. de). — Mortureux (A.). — Naudot (P.). — Petit (C.). — Puyo (C.). — Rochambeau (comte R. de). — Roy (G.). — Stolber (A.-H.). — Toutain (A.). — Tyszkiewicz (comte B.).

MÉDAILLES D'OR

Association coopérative ouvrière de production « la Photographie », 89, rue de Rennes, Paris.
Balagny (Georges), 11, rue Salneuve, Paris.
Clément et Gilmer, 140, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris.
Dubouloz (José), 9, boulevard Poissonnière, Paris.
Gerschell (Charles), 23, boulevard des Capucines, Paris.
Infroit (Charles), 8, rue des Saints-Pères, Paris.
Jarret (F.), 166, avenue de Suffren, Paris.
Manuel (Henri), 27, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
Pirou (Eugène), 23, rue Royale, Paris.
Société anonyme des appareils photographiques à rendement maximum, 39, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine.
Société industrielle de photographie à Rueil (Seine-et-Oise).
Turillon (Louis), 125, boulevard Voltaire, Paris, et 121, rue de Gravel, Levallois-Perret (Seine).

MÉDAILLE D'OR EN COLLECTIVITÉ

Collectivité de la chambre syndicale de la photographie et de ses applications, 48, rue de Richelieu.

Participants :

Boisneaud. — Boulin (M^lle). — Deley. — David. — Bénard. — Bioletto. — Giraudon. — Luzzato. — Moreau et C^e. — Fontaine (Jules). — Gendraud. — Fernique. — Chevojon et Dufour. — Chéri-Rousseau. — Desbois. — Lazou. — Brezinski. — Sazerac de Forges. — De Rozycki. — Arloing. — Vallois. — Otto. — Garnier. — Nadar. — Falciny. — Société industrielle de photographie de Rueil.

MÉDAILLE D'ARGENT

Bary (Paul de), 17, rue des Fusiliers, Reims (Marne).

MÉDAILLES DE BRONZE

Bioletto (Jules), 1, rue Stella, Lyon (Rhône).
Robert (Ulysse), 60, rue de l'Arsenal, Saint-Denis (Réunion).

GROUPE 17. — LIVRES ET PUBLICATIONS RELIURE MATÉRIEL ET PRODUITS

GRANDS PRIX

Béranger (Charles), 15, rue des Saints-Pères, Paris.
Carteret (L.) et C^e, 5, rue Drouot, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Cercle de la librairie, 117, boulevard Saint-Germain, Paris.
Chapelot (R.) et Cᵉ, 30, rue et passage Dauphine, Paris.
Charles-Lavauzelle (Henri), 10, rue Danton et 118, boulevard Saint-Germain, Paris.
Depelley (Joseph), à Limoges (Haute-Vienne).
Engel (Michel), 9, rue du Cherche-Midi, Paris.
Enoch et Cᵉ, 27, boulevard des Italiens, Paris.
Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Laurens (Henri), 6, rue de Tournon, Paris.
Magnier (Ch.) et ses fils, 7, rue de l'Estrapade, Paris.
Mercier (Émile), 5, rue Séguier, Paris.
Saint-André de Lignereux, 150, avenue Wagram, Paris.

GRANDS PRIX EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Alcan (Félix), 108, boulevard Saint-Germain, Paris.
Allemagne (d'), 30, rue des Mathurins, Paris.
Annales politiques et littéraires (Les), 15, rue Saint-Georges, Paris.
Belin frères, 52, rue de Vaugirard, Paris.
Belin (Théophile), 9, quai Voltaire, Paris.
Bernard (E.) et Cᵉ, 33, quai des Grands-Augustins, Paris.
Boyevau et Chevillet, 22, rue de la Banque, Paris.
Bulloz (Jacques-Ernest), 21, rue Bonaparte, Paris.
Comte (Jules), 28, rue du Mont-Thabor, Paris.
Danel (L.), à Lille (Nord).
Delagrave (Charles), 15, rue Soufflot, Paris.
Delmas (Gabriel), 10, rue Saint-Christoly, Bordeaux.
Doin (Octave), 8, place de l'Odéon, Paris.
Dreyfus-Bing (Paul), 9, faubourg Poissonnière, Paris.
Ducher (E.), 74, rue de Seine, Paris.
Durand (A.) et fils, 4, place de la Madeleine, Paris.
Durel (Adolphe), 21, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.
Fenaille (Maurice), 14, rue de l'Elysée, Paris.
Flammarion (E.), 26, rue Racine, Paris.
Gauthier (Henri), 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
Gleize (Jules), 16, rue Sainte-Cécile, Paris.
Goubaud (Abel), 3, rue du 4-Septembre, Paris.
Gravier (Henri), 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Guérinet (Armand), 40, faubourg Saint-Martin, Paris.
Guilmoto (E.), 6, rue de Mézières, Paris.
Hachette et Cᵉ, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Hénon (Henri), à Calais (Pas-de-Calais).
Hetzel (Jules), 18, rue Jacob, Paris.
Hollier, Larousse et Cᵉ, 17, rue du Montparnasse, Paris.
Houssiaux, 7, rue Perronet, Paris.
Joubert (Martin-Célestin), 15, rue d'Hauteville, Paris.
Journal des chambres de commerce (Huot, Jules), rédacteur en chef, 12, passage de l'Opéra, Paris.
Lafitte (Pierre), 9, avenue de l'Opéra, Paris.
Lanquest (Georges-Gabriel), 7, rue Hégésippe-Moreau, Paris.
Layus (Lucien), 1, rue de la Planche, Paris.
Lemerre (Alphonse), 23 à 31, passage Choiseul, Paris.
Lentz (Frédéric), 219, boulevard Raspail, Paris.
Le Soudier (H.), 174, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lévy (Émile), 13, rue Lafayette, Paris.
Librairie Armand Colin (Max Leclerc et H. Bourrelier), éditeur, 1, 3 et 5, rue de Mézières, Paris.
Mallemont, 102, rue d'Aboukir, Paris.
Mame (A.) et fils, à Tours (Indre-et-Loire).
Masson et Cᵉ, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Monségur (P.-A.), 255, rue Saint-Honoré, Paris.
Naud (C.), 3, rue Racine, Paris.
Nérini (Emmanuel-Charles), 55, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
Nouvelle Revue (la), 26, rue Racine, Paris.
Pelletan, 127, boulevard Saint-Germain, Paris.
Picard (Alcide) et Kaan, 11, rue Soufflot, Paris.
Picard (Alphonse) et fils, 82, rue Bonaparte, Paris.
Pichon (François), 24, rue Soufflot, Paris.
Plon, Nourrit et Cᵉ, 8, rue Garancière, Paris.
Puel de Lobel (Ernest), 53, rue Lafayette, Paris.
Revue illustrée, 29, rue Bonaparte, Paris (M. Franz Namur, directeur).
Richtenberger (Eugène), 2, avenue de Messine, Paris.
Risacher, 167, rue Montmartre, Paris.
Romagnol, 10, rue de Condé, Paris.
Roustan, 5, quai Voltaire, Paris.
Rouveyre (Edouard), 76, rue de Seine, Paris.
Sarrian (Henri), 4, rue Treilhard, Paris.
Schlingel.
Schwob (Maurice), à Nantes (Loire-Inférieure).
Schleicher frères et Cᵉ, Paris.
Coiffure française illustrée (La), Paris.
H. Barrère.
Revue de l'art ancien et moderne.
Société française d'éditions d'art (H. May, directeur), 9, rue Bonaparte, Paris.
Société de propagation des livres d'art (G. R. Sandoz, secrétaire général), 117, boulevard Saint-Germain, Paris.
Souze (Paul), 18, impasse du Maine, Paris.
Taillandier (Jules), 8, rue Saint-Joseph, Paris.
Taride, 20, boulevard Saint-Denis, Paris.
Terquem (Émile), 19, rue Scribe, Paris.
Thézard (Émile), à Dourdan (Seine-et-Oise).
Vallette (René), 30, rue Joubert, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Brunoff (de) et Cⁱᵉ, 1, avenue de l'Observatoire, Paris.
Chambolle-Duru, 1, rue du Pont-de-Lodi, Paris.
Coulet (Camille), à Montpellier (Hérault).
David (Salvador), 11, rue Mazarine, Paris.
Ducloz (François-Victor), à Moutiers-Tarentaise (Savoie).
Ferroud, 127, boulevard Saint-Germain, Paris.
Floury (H.), 1, boulevard des Capucines, Paris.
Gédalge (Jonas-Elias), 75, rue des Saint-Pères, Paris.
Hautecœur (Jules), 172, rue de Rivoli, Paris.
Lortic, 27, rue Guénégaud, Paris.
Maloine (A.), 93, boulevard Saint-Germain, Paris.
Mode illustrée (la), 56, rue Jacob, Paris.
Nathan (Fernand), 18, rue de Condé, Paris.
Philipp (J.), 37, rue de Châteaudun, Paris.
Pozzi (Dʳ Samuel), 47, avenue d'Iéna, Paris.
Rothschild (Dʳ baron Henri de), 33, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Ruban (Pétrus), 9, rue de Savoie, Paris.
Schmid (Charles), 51, rue des Écoles, Paris.
Société des cent bibliophiles, 40, rue de Berlin, Paris.
Vermot (Maurice), 6 et 8, rue Duguay-Trouin, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES D'ARGENT

Affolter, 50, rue Laborde, Paris.
Cours professionnel du syndicat patronal de la reliure et de la brochure (Lemâle, directeur), 7, rue Coëtlogon, Paris.
Kieffer (René), 41, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
Lebon (Désiré-Ernest), 4 *bis*, rue des Écoles, Paris.
Poulalion (Jean-Joseph), 35-37-39, rue des Petits-Champs, Paris.
Rouquette, 18, rue Lafayette, Paris.
Weill (H.), 5, rue Christine, Paris.
Répertoire général du commerce, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Haric, Alger.
Chrétien (Henri), à Saint-Denis (Réunion).
Gossin, à la Réunion.
Gaisault (Gabriel), à la Réunion.
Mac-Auliffe (D[r] J.-M.), à la Réunion.

MÉDAILLES DE BRONZE

Bahon-Rault, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
Delvaille (Georges), 15, rue du Colisée, Bordeaux.
Digues, 13, rue Lacépède, Paris.
Navarre (Albert), 23, rue Duvivier, Paris.
Nicolas (D[r] Adolphe-Charles), à la Bourboule (Puy-de-Dôme).

GROUPE 18. — CARTES ET APPAREILS DE GÉOGRAPHIE ET DE COSMOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE.

GRANDS PRIX

Ehrard frères, 35 *bis*, rue Denfert-Rochereau, Paris.
Ministère des colonies.

MÉDAILLES D'OR

Barrère (Henry), 21, rue du Bac, Paris.
Forest (Joseph), 17, rue de Buci, Paris.
Georgio (Paul-Jean), à Tananarive (Madagascar).

MÉDAILLES D'ARGENT EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Lafont (D[r]), à Saint-Denis (Réunion).
Robert (Ulysse), 60, rue de l'Arsenal, à Saint-Denis (la Réunion).

MÉDAILLE DE BRONZE

Bourdier (Philippe), à Tananarive (Madagascar).

GROUPE 19. — INSTRUMENTS DE PRÉCISION. — APPAREILS DE PHYSIQUE. — MONNAIES, MÉDAILLES. — MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS.

HORS CONCOURS

Baille-Lemaire (J.-B.), 26, rue Oberkampf, Paris.

GRANDS PRIX

Administration des monnaies et médailles à Paris.
Bellieni (Charles-Henri), 17, place Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Collot (Armand), 8, boulevard Edgar-Quinet, Paris.
Goliaz (Lucien), 23 *bis*, avenue du Parc-Montsouris, Paris.
Pellin (Philibert), 21, rue de l'Odéon, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Colmont (veuve E.), Vallette et C[ie], 39, avenue de la République, Paris.
Huet (Louis-Henri), 114, rue du Temple, Paris.
Radiguet (Ernest-Julien), 3, place du Grand-Carrefour, Evreux (Eure).

MÉDAILLE D'ARGENT

Association collective des ouvriers en instruments de précision.

MÉDAILLE DE BRONZE

Léon.

GROUPE 20. — MÉDECINE ET CHIRURGIE

HORS CONCOURS

Gérin-Lajoie, 120, avenue des Champs-Élysées, Paris.

GRANDS PRIX

Giroux (Lucien), 19, rue de l'Odéon, Paris.
Hamonic (D[r]), 7 *ter*, rue Clauzel, Paris.
Lequeux (Paul), 64, rue Gay-Lussac, Paris.
Mathieu (Gabriel), 113, boulevard Saint-Germain, Paris.
Rondeau (Léon), (maison Delamotte), 68, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.
Verdin (Charles), 7, rue Linné, Paris.
Vulfing-Luer, 6, rue Antoine-Dubois, Paris.
Calot (docteur), Paris.

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Porgès (J.), Martin (docteur C.), Martinier, Sauvez (docteur), Delair (docteur).

MÉDAILLES D'OR

Dupont, Paris.
Gaillard (L.), 9, rue Danton, Paris.
Mencière (docteur Louis), 154, rue de Vesle, Reims (Marne).
Pannetier (A.), Commenty (Allier).
Porgès (Fernand et Jules), 197, rue du Temple, Paris.
Wickham (G. et H.), 15, rue de la Banque, Paris.
Institut Pasteur de Madagascar.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bercut (Jules-Joseph), 21, rue d'Antin, Paris.
Moria (R.), 104, boulevard Saint-Germain, Paris.
Mougin (docteur Joseph), 25, boulevard Beaumarchais, Paris.
Renault (docteur Charles-Jules-Edouard), 8, rue Joubert, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES DE BRONZE

Neuf (Joseph), 48, rue Gassendi, Paris.
Lafont (docteur), à Saint-Denis (La Réunion).

GROUPE 21. — INSTRUMENTS DE MUSIQUE. MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS.

HORS CONCOURS

Delfaux (Émile), 88, rue des Marais, Paris.

GRANDS PRIX

Association des ouvriers en instruments de musique, 81, rue Saint-Maur, Paris.
Besson (Fontaine-Besson-Adolphe), 96 et 98, rue d'Angoulême, Paris.
Caressa et Français, 4, rue Saulnier, Paris.
Evette et Schæffer, 18 et 20, passage du Grand-Cerf, Paris.
Hel (Pierre), 14, rue Nationale, Lille (Nord).
Jacquot (Albert-Etienne-Charles), 19, rue Gambetta, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Mustel (père et fils), 46, rue de Douai, Paris.
Pinet (Léon), 66 et 68, cours de Vincennes, Paris.
Pleyel, Wolff, Lyon et Cie, 22 et 24, rue Rochechouart, Paris.
Société anonyme des aciéries et forges de Firminy (A. Hugot fils, directeur), à Firminy (Loire).

MÉDAILLES D'OR

Bercioux (Eugène), 91, rue de Turenne, Paris.
Cottereau (Alphonse-Lucien), 45, rue de Rambuteau, Paris.
Limonaire frères, 166, avenue Daumesnil, Paris.
Selmer (Henri), 4, place Dancourt, Paris.
Ullmann (Ch. et J.), 11, faubourg Poissonnière, Paris.

MÉDAILLE D'OR EN COLLECTIVITÉ

Collectivité des pianos et orgues.

Participants :

Bildé (Charles), clos Saint-Joseph, à Annecy (Haute-Savoie).
Burgasser (L.) et Theilmann (H.), 37, boulevard du Temple, Paris.
Chartier (Louis), 56, rue du Faub.-Poissonnière, Paris.
Coquet (Léon, fils), 10, rue de Babylone, Paris.
Dumont et Cie, Les Andelys (Eure).
Girard (Joseph), 5, rue de la Banque, Paris.
Klein (Henry), 20, rue des Écoles, Montreuil-sous-Bois (Seine).
Labrousse (J.), 46, rue de Rivoli, Paris.
Lary (J.), 82, rue de Cormeille, Levallois-Perret (Seine).
Legay (Émile), 29, rue de Chabrol, Paris.
Pruvost (Edmond-Victor), 84, rue Lafayette et 16, rue du Delta, Paris.
Renard et Cahouet, 16, boulevard Saint-Denis, Paris.
Vasselin (Edouard-Zéphirin), 101, avenue de Villiers, Paris.
Weingartner (Eugène-Théodore), 7, rue Drouot, Paris.

GROUPE 23. — ARTS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES. MATÉRIEL. PROCÉDÉS ET PRODUITS.

HORS CONCOURS

Béhal (Auguste), 53, rue Claude-Bernard, Paris.
Charabot (Eugène), 35, rue Monge, Paris.
Chiris (Antoine), à Grasse (Alpes-Maritimes).
Klotz (Victor), 18, place Vendôme, Paris.
Roure (Louis), à Grasse (Alpes-Maritimes).

GRANDS PRIX

Astier (P.), 72, avenue Kléber, Paris.
Borrel (G.-L.), et fils, 40, rue de Vincennes, Bagnolet (Seine).
Buchet (Charles), 70, rue de Jouy, Paris.
Chassaing et Ce, 6, avenue Victoria, Paris.
Chouet et Ce, 8, place de l'Opéra, Paris.
Deschamps frères, à Vieux-Jean-d'Heurs (Meuse).
Établissements Poulenc frères, 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.
Jeancard (Paul), à Cannes (Alpes-Maritimes).
Leprince (Maurice), 62, rue de la Tour, Paris.
Lorilleux et Ce, 16, rue Suger, Paris.
Michaud, 89, avenue de la République, Aubervilliers (Seine).
Monin (Hector) (maison Dorin), 27, rue Grenier-Saint-Lazare, Paris.
Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, Paris.
Ricqlès (de) et Ce, 40, rue Boileau, Paris.
Rousselot et Ce, 40, rue Boileau, Paris.
Schloesing frères et Ce, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Société anonyme pour la fabrication de la soie de Chardonnet, à Besançon (Doubs).
Corbin et Ce à Chedde (Haute-Savoie).

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Collectivité de la Société chimique de Paris.

Participants :

Alvy, 5, rue Bayard, Toulouse (Haute-Garonne)
Augé (Victor), 25, rue Humboldt, Paris.
Bailhache (Gabriel), à Viroflay (Seine-et-Oise).
Barral (Et.), 9, avenue Victor-Hugo, Lyon (Rhône).
Barthe, 6, rue Théodore-Ducos, Bordeaux (Gironde).
Béhal (Auguste), 53, rue Claude-Bernard, Paris.
Blaise (E.-E.), 2 *bis*, rue de la Citadelle, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Blanc, 2, rue Nicolas-Charlet, Paris.
Bodroux (Fernand), 51, rue des Feuillants, Poitiers (Vienne).
Bougault (Joseph), 261, avenue Daumesnil, Paris.
Bouveault (Louis), 97, rue Monge, Paris.
Brenans (Paul), 1, rue Delouvain, Paris.
Brochet (André), 65, boulevard Arago, Paris.
Brunel (Léon), 26, place de la Nation, Paris.
Caré-Mantrand, 8 *bis*, quai du Sud, Cette (Hérault).
Carré (Pierre), 7, rue Gassendi, Paris.
Charabot, 35, rue Monge, Paris.
Charou (Ernest), 3, rue des Chantiers, Paris.
Combes (Charles), 29, avenue Rapp, Paris.
Copaux (Hippolyte-Eugène), 58, boulevard Saint-Michel, Paris.
Delange (Raymond), 197, avenue du Maine, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Delépine (Marcel), 2, rue Carpeaux, Paris.
Dhommée (René), 18, rue Duban, Paris.
Faure (Jean), 26, rue des Petits-Champs, Paris.
Fourneau (Ernest), 6, rue Le Goff, Paris.
Freundler (Paul), 6, place Denfert-Rochereau, Paris.
Gautier (Armand), place des Vosges, Paris.
Grignard (Victor), institut de chimie, Lyon (Rhône).
Guerbet (M.-E.-Aug.), 20, place des Batignolles, Paris.
Guntz (Antoine), 9, rue Hermite, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Guyot (Alfred), 29, rue du Bastion, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Haller (Albin), 86, rue Claude-Bernard, Paris.
Hamonet (J.), 74, rue de Vaugirard, Paris.
Hanriot, 4, rue Monsieur-le-Prince, Paris.
Hébert (Alexandre), 23, rue de la Glacière, Paris.
Juillard (Paul), 80, cours d'Herbouville, Lyon (Rhône).
Kling, 1, rue Vauquelin, Paris.
Laloue (G.), à Grasse (Alpes-Maritimes).
Lambling (Eugène), faculté de médecine, Lille (Nord).
Lavraud (Edouard), 23, rue de Varenne, Paris.
Lebeau (Paul), 1, rue Mallé, Paris.
Lecorneur, 65, rue Monge, Paris.
Lemoult (Paul), 2, rue Faidherbe, Lille (Nord).
Lerat (René), 244, rue Saint-Jacques, Paris.
Liotard (Ernest), 2, rue de France, Nice (Alpes-Maritimes).
Locquin (René), 17, rue Leverrier, Paris.
Mailhe (A.), à Toulouse (Haute-Garonne).
Maillard (L.-C.), 10, place d'Italie, Paris.
March (P.-A.), 5, rond-point Bugeaud, Paris.
Marel (Charles), 98, rue du Cherche-Midi, Paris.
Marguery (Félix), 18, rue Nicolle, Paris.
Minguin (Nicolas-Jules), à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Moisson (Henri), 7, rue Vauquelin, Paris.
Mouneyrat (Antoine), 28, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
Moumie (docteur), à Antony (Seine).
Moureu (Charles), 89, boulevard Saint-Germain, Paris.
Olarquis (Raymond), 28, avenue des Gobelins, Paris.
Poissonnier, à Aigurande (Indre).
Pottevin (Henri), 37, rue Sainte-Adresse, le Havre (Seine-Inférieure).
Queunessen (L.), 15, avenue de Tourville, Paris.
Rabischong, 13, rue Gambetta, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Reyes (B.-François), 54, rue Saint-Placide, Paris.
Rosetti (Paul), 31, rue Jouvent, Paris-Auteuil.
Sabatier (Paul), 11, allée des Zéphirs, Toulouse (Haute-Garonne).
Schmitt, 6, rue Dante, Paris.
Senderens, rue Fonderie, Toulouse (Haute-Garonne).
Simon (Louis-Jacques), école normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris.
Sommelet (Marcel), 6, rue des Ursulines, Paris.
Tarbouriech (J.), 16, rue du Pont-Jouvenel, Montpellier (Hérault).
Tiffeneau (Marc), 87, rue Gassendi, Paris.
Valeur (Charles), 142, boulevard Montparnasse, Paris.
Wahl (André), 2, rue Pascal, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bardy (Alfred), 7, rue de Rome, Paris.
Bourdeau (Léon), 21, rue Jeanne-Hachette, Ivry-sur-Seine (Seine).
Byla jeune, 83-81-93, à Gentilly (Seine).
Chevrier (Gaston), 21, rue du Faub.-Montmartre, Paris.
Collette (Paul), à Nevers (Nièvre).
Comar (F.) fils et C^e, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.
Dupont (Justin), rue du Truet, Argenteuil (Seine-et-Oise).
Faure (Jean), 26, rue des Petits-Champs, Paris.
Hugues aîné, à Grasse (Alpes-Maritimes).
Kestner (Paul), 5, rue de Toul, Lille (Nord).
Landrin (Edouard), 76, rue d'Amsterdam, Paris.
Laprévote et C^e, 6, rue Basse-Combalos, Lyon (Rhône).
Laurent (Ernest-Paul), 13, rue des Envierges, Paris.
Lhéritier et C^e, 86, avenue de Paris, la Plaine-Saint-Denis (Seine).
Moureu (Charles), 84, boulevard Saint-Germain, Paris.
Plassard (Louis), 17, rue du Quatre-Septembre, Paris.
Prunier (G.), 6, avenue Victoria, Paris.
Robin (Maurice), 13, rue de Poissy, Paris.
Roy (Edouard) et C^e, 28, rue de Châteaudun, Paris.
Simon (Benoît-Jean-Joseph), 59, faubourg Saint-Martin, Paris.
Société des produits chimiques de Marseille-l'Estaque.

MÉDAILLES D'ARGENT

Augé (Henri), 23, rue Garibaldi, Lyon (Rhône).
Bellanger (Henri), 173, faubourg Poissonnière, Paris.
Bertaut-Blancard frères, 40, rue Bonaparte, Paris.
Bloche (Albert), 80, rue de Monceau, Paris.
Barrault frères, 67, rue des Archives, Paris.
Brunon et Rothé, 2, rue Lulli, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Choisy (Auguste), 14, rue des Jeûneurs, Paris.
Compagnie parisienne de ferblanterie, cirages et produits d'entretien, 58 à 64, boulevard National, Clichy (Seine).
Cornu (Ch.) et Warin (J.), 41, rue de Vanves, Paris.
Delage (Louis), 18, rue Charlemagne, Paris.
Duché (T.-M.) et fils, 9, rue du Louvre, Paris.
Dumouthiers (Gustave), 11, rue de Bourgogne, Paris.
Fraisse (Marius), 83, rue Mozart, Paris.
Jouisse (Henri), 46, rue Bannier, Orléans (Loiret).
Linet et C^e (P.), 7, boulevard Magenta, Paris.
Mallet (Paul), 60, rue Saint-Lazare, Paris.
Midy (L.), 113, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Nitot (Edouard), 6, rue Chanoinesse, Paris.
Pannetier (A.), à Commentry (Allier).
Perrody (R.) et C^e, 46, rue de Sévigné, Paris.
Poulle (Charles), 11, chaussée de la Muette, Paris.
Roussille frères et C^e, Pau (Basses-Pyrénées).
Schaffner (Darasse frères, successeurs), rue Pavée-au-Marais, Paris.
Société anonyme de glycérinerie parisienne, à Noisy-le-Sec (Seine).
Société française des eaux minérales de Vals, 7, rue Choron, Paris.
Tellier (A.), à Louvroil (Nord).
Trouette (Edouard), 15, rue des Immeubles-Industriels, Paris.
Bertaud (Frédéric), à la Réunion (colonies françaises).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES DE BRONZE

Josset (Louis), 116, rue la Boëtie, Paris.
Pennès fils et Boissard, 2, rue de Latran, Paris.
Sabatier (Paul), 24, rue Singer, Paris.
Vandamme (Albert), 19, rue du Sec-Arembault, Lille (Nord).
Bedier (Gabriel), à Saint-Denis (colonies françaises).
Foucques (Albert), à Saint-Denis (colonies françaises).
Grondin (Albéric), à Saint-Denis (colonies françaises).
Gysin (Charles), à Saint-Denis (colonies françaises).
Pierre (Auguste), à Saint-Denis (colonies françaises.
Turpin de Morel, à Saint-Denis (colonies françaises).

GROUPE 24. — FABRICATION DU PAPIER, MATIÈRES PREMIÈRES, MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS.

GRANDS PRIX

Braunstein et Ce, 81-83, boulevard Exelmans, Paris.
Chauvin (Louis), à Poncé (Sarthe).
Darblay père et fils, 3, rue du Louvre, Paris.
Evette et Germain, 243, rue Saint-Martin, Paris.
Féron (Gontran), 13, rue Turbigo, Paris.
Fredet (Henri) et Cie, à Brignoud (Isère).
Johannot (maison), de Montgolfier, Luquet et Ce, successeurs, à Annonay (Ardèche).
Putois (Georges), 3, rue Turbigo, Paris.
Société anonyme des papiers Abadie, 132, avenue Malakoff, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bardou (Eugène) et Ce, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
Hatterer (E.), 109, rue de Reuilly, Paris.
Tochon-Lepage (P.), rue des Deux-Boules, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Durif (Antoine), à Ponts-et-Marais (Seine-Inférieure).
Kestner (Paul), 5, rue de Toul, Lille (Nord).
Pépin fils et Brouand, 5, rue de la Perle, Paris.

MÉDAILLE DE BRONZE

Roses (S.), à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GROUPE 25. — GÉNIE CIVIL

HORS CONCOURS

Compagnie générale (Union des entrepreneurs), 21, quai de l'Oise, Paris.

GRANDS PRIX

Ville de Paris (Service des travaux publics).
Barbier, Bénard et Turenne, 82, rue Curial, Paris.
École nationale des ponts et chaussées, Paris.

GROUPE 26. — MODÈLES, PLANS ET DESSINS DE TRAVAUX PUBLICS

GRANDS PRIX

Ministère des travaux publics à Paris.
Ville de Paris (Service des Eaux), à Paris.
Daydé et Pillé, 29, rue de Châteaudun, Paris.
Dumesnil (A.), 107, avenue Victor-Hugo, Paris.
Le Blanc (Jules) et fils, 52, rue du Rendez-Vous, Paris.
Société des ateliers Moisant-Laurent-Savey, 20, boulevard de Vaugirard, Paris.
Société des ingénieurs civils de France, 19, rue Blanche, Paris.

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Travaux publics des colonies à Tananarive.

MÉDAILLES D'OR

Le Cœur (Joseph-Théodore), 141, rue Broca, Paris.
Redont (Edouard), 26, boulevard Louis-Rœderer, Reims (Marne).

GROUPE 27. — GÉNIE ARCHITECTURAL

GRANDS PRIX

Ville de Paris (Service d'architecture).
Roger-Bouvard et G. Umbdenstock à Paris.

GRANDS PRIX EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Arnaud (Eugène), 2, rue d'Amsterdam, Paris.
Bartaumieux (Charles-Victor), 56, rue de la Boëtie, Paris.
Bergue (Adolphe), 10, rue Desrenaudes, Paris.
Bertrand (Émile), 22, rue Legendre, Paris.
Besdel (Albert), 169, rue de Rennes, Paris.
Bonnier (Louis), 31, rue de Berlin, Paris.
Bugeon (Jules), 21, rue des Archives, Paris.
Champion (Henri), 23, rue de Vaugirard, Paris.
Chassin (H.), 151, rue de Bagnolet, Paris.
Constant (Bernard), 28, avenue Carnot, Paris.
Cornil (Georges), 5, avenue de l'Observatoire, Paris.
Decron (Léopold), 38, chaussée d'Antin, Paris.
Despagnat (Eugène), 96, rue de Lévis, Paris.
Dubois (Albert), 7 à 13, rue Saint-Amand, Paris.
Dupard (René), 11, rue Saint-Florentin, Paris.
Ernest (Gaston), 72, rue de l'Assomption, Paris.
Guillaume (H.), 3, rue Jean-Bart, Paris.
Kulikowski (Florian), 3, rue Montyon, Paris.
Lang et ses fils, 17, avenue de la Bourdonnais, Paris.
Le Voisvenel (Albert), 15, avenue Victor-Hugo, Paris.
Montarnal (Eugène de), 213, rue de l'Université, Paris.
Morin-Goustiaux (Georges), 169, boulevard Péreire, Paris.
Noël (Paul), 22, rue Boissière, Paris.
Quantin (Charles), 43, passage des Favorites, Paris.
Raynaud (Léon), 10, rue de La Quintinie, Paris.
Robert (Émile), 114, rue de Paris, Clamart (Seine).

MÉDAILLE D'ARGENT

A. Lièvre, quai de la Rapée, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Département D. — Manufactures.

GROUPE 28. — PAPETERIE

GRANDS PRIX

Baignol et Farjon, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Chartier, Marteau frères et Boudin, 54, rue de Lancry, Paris.
Manufacture française de porte-plumes, plumes et œillets métalliques, 64, boulevard de Strasbourg, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bachollet (Établissements), 14 et 15, rue Morand, Paris.
Carpentier et C^e, 9, rue Morand, Paris.
Chevalier (Charles), 7, rue Gomboust, Paris.
Clément, 13, rue Saint-Merri, Paris.
Conza (Antoine-Michel), 59, rue Meslay, Paris.
Hadrot (P.), 70, rue Rochechouart, Paris.
Levasseur (Jules), 10, rue Quincampoix, Paris.
Marguerond, 40, rue Mathis, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Catel et Farcy, 40, rue Saint-Merri, Paris.
Séguin (H.), 3, passage du Désir, Paris.
Jourdan, à Alger.

GROUPE 29. — COUTELLERIE MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS

MÉDAILLE D'OR

Pagé frères, à Naintré, canton de Châtellerault (Vienne).

MÉDAILLE DE BRONZE

Bedouin (A.), à Sorgues (Vaucluse).

GROUPE 30. — ORFÈVRERIE

HORS CONCOURS

Boin et Henry, 3, rue Pasquier, Paris.

GRANDS PRIX

Aucoc (André), 6, rue de la Paix, Paris.
Christofle et C^e, 56, rue de Bondy, Paris.
Risler et Carré, 16, faubourg Saint-Honoré, Paris.

MÉDAILLE D'OR

Harleux (Henri), 66, rue des Marais, Paris.

MÉDAILLE DE BRONZE

Armelin (Marc), à Angoulême.

GROUPE 31. — JOAILLERIE ET BIJOUTERIE. — MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS.

HORS CONCOURS

Weill (Élie), à Paris.

GRANDS PRIX

Aucoc fils (Louis), 9, rue du Quatre-Septembre, Paris.
Chalin (Léon), 12, rue de Crussol, Paris.
Chaumet (J.), 62, rue Richelieu, Paris.
Ecknayan (A.), 36, rue Lafayette, Paris.
Falco (Alphonse), 6, avenue d'Eylau, Paris.
Gaillard (Lucien), 107, rue de la Boëtie, Paris.
Gauthier (L.) fils, 52, rue de Turbigo, Paris.
Gross, Langoulant et C^e, 79, rue du Temple, Paris.
Huet (Louis) et Ligier (Émile), 118, rue de Turenne, Paris.
Murat, 62, rue des Archives, Paris.
Piel frères, 31, rue Meslay, Paris.
Rouzé (Gustave), 14, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris.
Ruteau (L.), successeur de Topart, frères, 31, rue Chapon, Paris.
Sandoz (Gustave-Roger), 10, rue Royale, Paris.
Sordoillet (Ernest), 7, rue Meslay, Paris.
Templier (Paul), 3, place des Victoires, Paris.
Vaguer (Léon), 41, rue Etienne-Marcel, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Berquin-Varangoz (Veuve), 91, rue de Turenne, Paris.
David frères, 4, rue Grenier-Saint-Lazare, Paris.
Durand-Leriche, 5, rue de l'Échelle, Paris.
Féau, 4, rue Portefoin, Paris.
Henry (Léon), 30, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris.
Hubert (Léopold), 160, rue du Temple, Paris.
Lemaître (Gaston), 5 *bis*, rue du Louvre, Paris.
Nussbaum et Hérold, 67, rue Montorgueil, Paris.
Paisseau-Feil, 66, rue Taitbout, Paris.
Paquier (Pierre), 7, boulevard Sébastopol, Paris.
Plumet (Paul), 7, rue Chapon, Paris.
Poucet, 62, faubourg Poissonnière, Paris.
Royé (A.) et C^e, 29, rue Le Peletier, Paris.
Vuillermoz (Louis), 63, rue Turbigo, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Blum (Albert), 95, rue de Turenne, Paris.
Bourcier (Charles), 84, rue des Archives, Paris.
Chargueraud (N.), 39, boulevard du Temple, Paris.
Cœur (Louis-Georges), 50, rue de Turenne, Paris.
Demaré (Victor), 155, rue du Temple, Paris.
Franchet (Arthur-Ferdinand), 6, rue Portefoin, Paris.
Hennig (Charles), 49, rue de Turenne, Paris.
Marson (Émile), 6, cité Riverin (rue de Bondy), Paris.
Martin-Low et Taussig, 197, rue du Temple, Paris.
Mossand (C.), 55, rue de Bretagne, Paris.
Rustis-Amesder-Genard.
Vaumarin (veuve Camille), 64, rue de Turbigo, Paris.
Zouckermann et C^e, 52, faubourg du Temple, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES DE BRONZE

Arendin (Marc), Angoulême.
Fasnacht (Alfred), 5 *bis*, rue Béranger, Paris.
Fouquetière (Georges), 38, rue Oberkampf, Paris.
Tailleur (Louis), 119, rue de Turenne, Paris.

GROUPE 32. — HORLOGERIE, MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS

HORS CONCOURS

Hébert (Sidney), à Dieppe (Seine-Inférieure).
Rannaz fils, à Cluses (Haute-Savoie).

GRANDS PRIX

Golay fils et Stahl, 2, rue la Paix, Paris.
Leroy (L.) et Ce, 7, boulevard de la Madeleine, Paris.
Lévy (Paul), 5, rue de Lorraine, Besançon (Doubs).
Loiseau (Arthur), 12-14-16, rue de la Madeleine, Besançon (Doubs).

MÉDAILLES D'OR

Auricoste, 10, rue de la Boëtie, Paris.
Carry (O.), 106, rue Vieille-du-Temple, Paris.
Galibert.
Société des établissements Lepaute.

MÉDAILLES D'ARGENT

Najosky (Alphonse), à Sancey-le-Long (Doubs).
Picard (Les fils de Henri), 131, boulevard Sébastopol, Paris.
Vachet (Raymond), 13, boulevard du Temple, Paris.

GROUPE 33. — REPRODUCTION EN MARBRE, BRONZE, FONTE ET FERRONNERIE D'ART, MÉTAUX REPOUSSÉS, MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS.

HORS CONCOURS

Millet, 23, boulevard Beaumarchais, Paris.

GRANDS PRIX

Guinier (Edouard), 36-38 et 40, rue de Trévise, Paris.
Jabœuf et Rouard, 12, rue de l'Asile-Popincourt, Paris.
Lapointe (Albert), 100, rue Amelot, Paris.
Louchet (Paul), 8, rue Boudreau, Paris.
Mildé, 30, rue Desrenaudes, Paris.
Raingo frères, 102, rue Vieille-du-Temple, Paris.
Soleau (C.) et Ce, 127, rue de Turenne, Paris.

GRANDS PRIX EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Colin (Maison) et Ce, 17, rue des Tournelles, Paris.
Mottheau (E.), 50, rue des Tournelles, Paris.
Siot-Decauville (Edmond-Gustave), 24, boulevard des Italiens, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bernard (Léon), 8, rue Barbette, Paris.
Bouhon frères, 12, rue Debelleyme, Paris.
Boulanger (Ch.), Paris.
Ettlinger frères (L. et S.), 9, rue Saint-Anastase, Paris.
Goldscheider (Frédéric), 45, rue de Paradis, Paris.
Jourdan (A.), 13, rue de Crussol, Paris.
Pinedo (Émile), 40, boulevard du Temple, Paris.
Schmoll, 80, rue de Turenne, Paris.
Gouvernement général de l'Algérie.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bernard-Lyon, 55, rue des Archives, Paris.
Fonderie de cuivre de Paris (la), 125, rue Oberkampf, Paris.
Virlet (Léon), 12, rue Oberkampf, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Camus (F.), 50, rue Charlot, Paris.
Champeau et Silvin, 63, rue Saint-Sabin, Paris.
Gérard (Charles), 5, rue Saint-Anastase, Paris.
Vignon (E.), 16, rue Commines, Paris.
Wolff (Bernard), 33, rue Pastourelle, Paris.

GROUPE 34. — BROSSERIE, MAROQUINERIE, TABLETTERIE ET VANNERIE, MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS.

HORS CONCOURS

Dupont (Emile) et Ce, 44, rue Turbigo, Paris.
Leloir frères, 14, rue Commines, Paris.
Schloss (Adolphe), 14, rue Martel, Paris.

GRANDS PRIX

Amson frères, 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris.
Baudry fils (Henri), 97, boulevard Sébastopol, Paris.
Houlet (Eugène), 29, boulevard Saint-Martin, et 36, rue Meslay, Paris.
Latouche jeune (G.), 21, rue Saint-Augustin, Paris.
Maurey-Deschamps (Félix-Armand), 65, rue Turbigo, Paris.
Pitet aîné et Ce, 51, faubourg Poissonnière, Paris.
Rosenwald, 55, rue de Bretagne, Paris.
Saint-André de Lignereux, 150, avenue Wagram, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bonnet (Charles), 6, boulevard des Italiens, Paris.
Carrière, 115, boulevard Richard-Lenoir, Paris.
Genty (Louis-Achille), 17, rue du Temple, Paris.
Joannot fils (Émile), 39, boulevard Sébastopol, Paris.
Lucas fils (Nicolas), 83, rue du Temple, Paris.
Ollivon (Henry), 19, rue Rambuteau, Paris.
Prévost (Lucien), 16, rue Alibert, Paris.
Proffit (E.), 31, avenue de la République, Paris.
Renard et Gérard, 9, rue Saint-Merri, Paris.
Roolf et Ce, 52, rue Bichat, Paris.
Vaquin et Schweitzer, le Havre (Seine-Inférieure).
Gouvernement général de l'Algérie.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES D'ARGENT

Association coopérative de tablettiers en nacre.
Baum (Henri), 7, rue Réaumur, Paris.
Déchalotte (Pierre), 11, rue Bichat, Paris.
Duchemin (Anatole), 78, rue des Archives, Paris.
Labbé (C.) et C^e, 12, cité Dupetit-Thouars, Paris.
Thomas (François et Ernest), à Bury (Oise).

GROUPE 35. — OBJETS DE VOYAGE ET DE CAMPAGNE, INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DE LA GUTTA-PERCHA

HORS CONCOURS

Vuitton (Louis), 1, rue Scribe, Paris et New Bond Street, 149, London.

GRANDS PRIX

Falconnet-Perodeaud, 179, rue de la Pompe, Paris.
Porte (Léon), 6, place de l'École, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Édeline (établissements), 43, quai National, Puteaux.
François (L.), Grellou (A.), et C^e, 43, rue des Entrepreneurs, Paris.

GROUPE 36. — BIMBELOTERIE

HORS CONCOURS

Allemagne (Henry d'), 30, rue des Mathurins, Paris.

GRANDS PRIX

Bourgeois aîné, 18, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris.
Chauvin (Alexis), 24 et 26, rue Charlot, Paris.
Jost (Jean-Anatole), 120, rue Oberkampf, Paris.
Martin (Fernand), 88, boulevard de Ménilmontant, Paris.
Villard-Weill et C^e, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

MÉDAILLES D'OR

Blanchard (veuve A.), 83, rue Saint-Charles, Paris.
Carue (P.-G.), 269, rue Saint-Denis, Paris.
Kratz-Boussac (Henri-Othon), 14, rue Martel, Paris.
Lambert (L.), 13, rue Portefoin, Paris.
Société anonyme des établissements A. Garnier, 58, rue de la Glacière, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Baulant (G.), 60, rue Charlot, Paris.
Dandrieux (Émile), 60, rue Rébeval, Paris.
Lachambre (M^me veuve), 24, passage des Favorites, Paris.
Lenoble (Georges), 197, boulevard Voltaire, Paris.
Marcat (M^me veuve), 137, rue Vieille-du-Temple, Paris.
Pierrugues (M^me veuve Victorine), 160, rue Saint-Maur, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Bournay (A.), 4, rue de la Folie-Méricourt, Paris.
Gavelle (H.) et C^e, 8, rue Greneta, Paris.
Serre (J. du), 6 et 8, rue des Haudriettes, Paris.
Société des petits fabricants et inventeurs français, 6, rue Saint-Sabin, Paris.

GROUPE 37. — DÉCORATION ET MOBILIERS DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS.

HORS CONCOURS

Hoentschel (Georges), 11, cité du Retiro, Paris.

GRAND PRIX COMMÉMORATIF

Duthoit (Adrien), 98 *bis*, rue du Cherche-Midi, Paris.

GRANDS PRIX

Bergeotte (Louis), 44, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Busson (Achille-Louis), 20, rue Lecourbe, Paris.
Fontaine, 181, rue Saint-Honoré, Paris.
Fournier (C.), 7 et 9, rue Laugier, Paris.
Lameyre (Ch.), 52, avenue Duquesne, Paris.
Le Cœur (Joseph), 14, rue Broca, Paris.
Turck (Georges), 281, rue Solférino, Lille (Nord).

MÉDAILLES D'OR

Bigaux (Louis), 18, rue du Val-de-Grâce, Paris.
Cruchet (Albert), 20, rue Pétrelle, Paris.
Sins, 5, boulevard Montmartre, Paris.
Cheminais, à Paris.

MÉDAILLE D'ARGENT

Ausseur et Hipp, 51 *bis*, avenue de Ségur, Paris.

MÉDAILLE DE BRONZE

Bouillard (Émile), 9, rue de Siam, Paris.

GROUPE 38. — AMEUBLEMENTS DE BUREAUX ET D'HABITATIONS

HORS CONCOURS

Soubrier (François et Paul), 14, rue de Reuilly, Paris.
Terquem (Émile), 19, rue Scribe, Paris.

GRANDS PRIX

Commission française. — Pavillon national Trianon.
Chevrel (G.) et Pied-Chevrel, 11, rue de la Cerisaie, Paris.
Clair (Maxime), 148, faubourg Poissonnière, Paris.
Damon (A.) et Colin, 74, faubourg Saint-Antoine, Paris.
Dupont (Alexandre), 10, rue Hautefeuille, Paris.
Jémont (Sylvain), 6, rue Gobert, Paris.
Linke (F.), 170, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Majorelle frères, 8, rue Saint-Georges, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Quignon et fils, 38, rue Saint-Sabin, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Association des ouvriers ébénistes parisiens.
Dennery (Myrtil), 64, faubourg Saint-Antoine, Paris.
École Boulle, à Paris.
Mercier (Henri), 100, faubourg Saint-Antoine, Paris.

MÉDAILLE D'ARGENT

Arnavielhe, 8, Grand'Rue, Montpellier.

MÉDAILLE DE BRONZE

Dechen (Léon), à Mustapha (Alger).

GROUPE 39. — VITRAUX

GRAND PRIX

Gaudin (Félix), 6, rue de la Grande-Chaumière, Paris.

MÉDAILLE DE BRONZE

Froment (Henri), 6, rue d'Avron, le Perreux, (Seine).

GROUPE 41. — QUINCAILLERIE, MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS

HORS CONCOURS

Bergerot (Gustave), 6, rue Clavel, Paris.

GRANDS PRIX

Fleury-Depoilly (Paul), à Escarbotin (Somme).
Lapipe et Wittmann (Ch.), 143, rue Oberkampf, Paris.
Maison (Louis), Les Riceys (Aube).
Pinot-Rozier et Ce (Maison Fichet), 43, rue de Richelieu, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bourdillat (Lucien), 152, rue de Charonne, Paris.
Létang (Théodore-Jean-Baptiste), 8, boulevard Magenta, Paris.
Longuemare (Mme Ve), 12, rue du Buisson-Saint-Louis, Paris.
Marcadet fils, à Château-Regnault (Ardennes).

MÉDAILLES DE BRONZE

Mourican et Ce, Paris.
Ouvriers inventeurs (Aubert), 48, rue Gassendi, Paris.
Péchenart (Paul), à Braux (Ardennes).

GROUPE 42. — PAPIERS PEINTS, MATIÈRES PREMIÈRES, MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS.

HORS CONCOURS

Société des anciens établissements Desfossé et Karth, 223, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris.

GRANDS PRIX

Follot (F.) et fils, 43, boulevard Diderot, Paris.
Leroy (Charles-Isidore), 11, rue Château-Landon, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Detourbe (Maurice), 7, rue Saint-Séverin, Paris.
Petitjean (Joseph), 4 et 6, rue Fabre-d'Églantine, Paris.
Société de protection des enfants du papier peint (patronage industriel, Ch. Follot, président), 43, boulevard Diderot, Paris.

GROUPE 43. — TAPIS. — TAPISSERIES ET AUTRES TISSUS D'AMEUBLEMENT, MATÉRIEL, PROCÉDÉS, MÉTHODES ET PRODUITS.

HORS CONCOURS

Chanée (Léon) et Ce, 25, rue de Cléry, Paris.
Cornille frères, 21, boulevard Montmartre, Paris.

GRANDS PRIX

Manufacture nationale des Gobelins.
Manufacture nationale de Beauvais.
Berchoud (M.), 253, rue de Belleville, Paris.
Braquenié et Ce, 16, rue Vivienne, Paris.
Combé et Delaforge, 31, quai Saint-Symphorien, Tours.
Hamot (R. et L.), 75, rue Richelieu, Paris.
Lainé (Ed.-L.), à Beauvais (Oise).
Legrand frères, 42, rue de Cléry, Paris.
Lorthiois, à Tourcoing (Nord).
Parisdon (H.) et Ce, 111, rue Saint-Jacques, Amiens.

MÉDAILLES D'OR

Delfau (Mme), Algérie.
Duquesne et Ce, 10, rue d'Aboukir, Paris.
Gros-Renaud (Edouard), 4, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
Piqué (Nicolas) et ses fils, 39, boulevard Bourdon, Paris.
Scherrer (J.), 10, rue Clauzel, Paris.

GROUPE 44. DÉCORATION DU TAPISSIER

HORS CONCOURS

Remlinger et Vinet, 26, rue de Charonne, Paris.
Rémon (P.-H.) ancienne maison Poirier Rémon, 17, rue Caumartin, Paris.

GRANDS PRIX

Associations d'ouvriers doreurs, 101, rue Caulaincourt, Paris.
Brot (Charles), 89, rue du faubourg Saint-Denis, Paris.
Fournier (Auguste-Léon), 7-9, rue Laugier, Paris.
Jansen, 6, rue Royale, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES D'OR

Codoni (Gaston), 62, avenue Parmentier, Paris.
Poteau (Edouard), 59, rue de Turenne, Paris.
Société française de baguettes, 54, rue de Bondy, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bay (Gustave), 16, cour des Petites-Écuries, Paris.
Société coopérative des ouvriers tapissiers.
Société « la Renaissance ».

GROUPE 45. — CÉRAMIQUE. MATIÈRES PREMIÈRES, MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS CHIMIQUES.

HORS CONCOURS

Haviland (Théodore), avenue de Poitiers, à Limoges (Haute-Vienne).
Sachot (René), à Montereau (Seine-et-Marne).

GRANDS PRIX

Ahrenfeldt (Charles), Limoges (Haute-Vienne).
Établissements Poulenc frères, 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.
Jeanneney (Paul), au château de Saint-Amand-en-Puisaye.
Lœbnitz (Jules), 4, rue Pierre-Levée, Paris.
Manufacture nationale de Sèvres.
Société des produits céramiques et réfractaires de Boulogne-sur-Mer, 2, place de Capécure, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

MÉDAILLES D'OR

Lacroix (A.) et C^e, 186, avenue Parmentier, Paris.
Naudot (Camille), 10, rue Auber, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Greber (Ch.), à Beauvais.
Hanne (Alphonse), l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

GROUPE 46. — PLOMBERIE ET MATÉRIEL SANITAIRE

MÉDAILLE D'OR

Mathis et Fontbaron, rue de Poissy, Paris.

GROUPE 47. — VERRES ET CRISTAUX. MATIÈRES PREMIÈRES, MATÉRIEL ET PRODUITS

HORS CONCOURS

Appert (Léon), 34, rue des Chasses, à Clichy (Seine).
Legras et C^e, 85, avenue de Paris, à Saint-Denis (Seine).

GRANDS PRIX

Boucher (Claude), Cognac (Charente).
Daum frères, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Harant et Guignard, 10, rue de Paris, Paris.
Stumpf, Touvier, Viollet et C^e, 86, rue de la Paix, à Pantin (Seine) et 66, rue d'Hauteville, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Barrez (Ch.), 26, rue du Dragon, Paris.
Despret (Georges), à Jeumont (Nord).
Henrivaux (Jules), 82, rue de Varennes, Paris.
Lacroix et C^e, 186, avenue Parmentier, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Copillet (Henry) et C^e, Noyon (Oise).
Lelièvre (E.-O.), 12, rue Debelleyme (Paris).

GROUPE 48. — APPAREILS ET PROCÉDÉS DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION

HORS CONCOURS

Hamelle (Henry), 94, boulevard Richard-Lenoir, Paris.

GRAND PRIX

Drouet (Georges), 72, avenue Parmentier, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Le Garrec (Romain-Marie), 8, rue des Francs-Bourgeois, Paris.
Société des usines de Rosières (Cher), Dupuis, administrateur-délégué.

MÉDAILLE DE BRONZE

Champesme (Alexandre), 4, rue de la Vieuville, Paris.

GROUPE 49. — APPAREILS ET PROCÉDÉS D'ÉCLAIRAGE NON ÉLECTRIQUE

HORS CONCOURS

Fourchotte (Maurice), 67, boulevard Exelmans, Paris.

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Collectivité de la société commerciale de carbure de calcium.

2, rue Blanche, Paris.

Participants :

Bullier (L.-M.), 13, rue de Vaugirard, Paris.
Compagnie française des carbures de calcium, à Sechilienne (Isère).
Compagnie générale d'électro-chimie, 68, rue Caumartin, Paris.
Société d'électro-chimie, 2, rue Blanche, Paris.
Société des carbures métalliques, 2, rue Blanche, Paris.
Société des usines électriques de la Lonza (usines de Nice), 5, rue des Granges, à Genève (Suisse).
Société des usines et électro-chimique de Crampagna, place Lafayette à Toulouse (Haute-Garonne).
Société électro-chimique du Giffre à Annecy (Haute-Savoie).
Société électro-métallurgique de Saint-Béron (Savoie).
Société française d'entreprises et exploitations électriques, boulevard Haussmann, 73, Paris,

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Société hydro-électrique des Pyrénées, 12, boulevard de Strasbourg à Toulouse (Haute-Garonne).

MÉDAILLES D'OR

Javal (E.-A.), 26, rue Cadet, Paris.
Meneveau et Ce, 15, rue des Trois-Bornes, Paris.
Pigeon (Charles), 54, rue de Rennes, Paris.

GROUPE 50. — TEXTILES, MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE LA FILATURE ET DE LA CORDERIE.

GRAND PRIX

Zang (Charles), 51, rue de la Santé, Paris.

GROUPE 51. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE LA FABRICATION DES TISSUS

GRANDS PRIX

Dehaitre (Fernand), 6, rue d'Oran, Paris.
Grosselin père et fils, à Sedan (Ardennes).

MÉDAILLE D'OR

Pinatel (C.) aîné, 35, rue Neyron, à Saint-Étienne (Loire).

GROUPE 52. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DU BLANCHIMENT, DE LA TEINTURE, DE L'IMPRESSION ET DE L'APPRÊT DES MATIÈRES TEXTILES A LEURS DIVERS ÉTATS.

GRANDS PRIX

Guillaumet (les Fils de A.) et Ce, à Suresnes (Seine).
Lederlin (Paul), à Thaon (Vosges).

GRANDS PRIX EN COLLECTIVITÉ

Collectivité des teinturiers-apprêteurs et imprimeurs d'étoffes, sous le patronage de la Chambre de Commerce de Roubaix (Nord).

Participants :

Denis (A.) et Benoist, rue Corneille et boulevard de la République, Roubaix.
Motte (Albert et Eugène), à Roubaix (Nord).
Ribaucourt (Edouard), à Roubaix (Nord) (Maison Hannart frères).
Roussel (Émile), à Roubaix (Nord).

MÉDAILLES D'OR

Detré (Léon), 127, rue de Vesle, Reims (Marne).
Drin (G.) et Ce, rue de l'Industrie, Courbevoie (Seine).
Motte-Delecluze frères, à Roubaix.

MÉDAILLE DE BRONZE

Villèle (Frédéric de), Saint-Gilles-les-Hauts-Saint-Paul, à la Réunion.

GROUPE 53. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE LA COUTURE ET DE LA CONFECTION.

GRANDS PRIX

Diligeon et Ce, 54, rue Saint-Maur, Paris.
Stockman frères, 150, rue Legendre, Paris

GROUPE 54. — FILS ET TISSUS DE COTON

HORS CONCOURS

Perrin (Paul), à Cornimont (Vosges).

GRANDS PRIX

Besselièvre fils, 37, rue de Fontenelle, Rouen (Seine-Inférieure).
Blanchisserie et teinturerie de Thaon, Thaon (Vosges).
Bœringer, Guth et Ce, Epinal (Vosges).
Bréchard (Antoine), 16, rue Brisson, Roanne (Loire).
David et Maigret, 29, rue du Sentier, Paris.
Kahn (A. et N.), Lang et Ce, 33, rue Poissonnière, Paris.
Keittinger (F.) et fils, 36, rue du Renard, Rouen (Seine-Inférieure).
Manchon, Lemaître et Ce, 68, rue de Crosne, Rouen (Seine-Inférieure).
Meyer et Ce, 10, quai du Mont-Riboudet, Rouen (Seine-Inférieure).
Perrin (les héritiers de Georges), Cornimont (Vosges).
Paraf frères, 8, rue des Jeûneurs, Paris.
Syndicat cotonnier de l'Est, à Epinal (Vosges).
Wibaux (Florin), à Roubaix (Nord).

GRANDS PRIX EN COLLECTIVITÉ

Collectivité du syndicat cotonnier de l'Est à Epinal (Vosges).

Participants :

André (Henri), la Bresse (Vosges).
Blanchisserie et teinturerie de Thaon (Vosges).
Bœringer, Guth et Ce, Epinal (Vosges).
Boucher, Mura et Ce, Ronchamp (Haute-Saône).
Claude (Alphonse), Gérardmer (Vosges).
Courant, Sahler et Ce, Montbéliard (Doubs).
Dolfus (Georges), Remiremont (Vosges).
Fleurot (J. et E.), Val d'Ajol (Vosges).
Géliot (N.) et fils, Plainfaing (Vosges).
Germain, Willig et Ce, Thaon-les-Vosges (Vosges).
Juillard et Mégnin, Épinal (Vosges).
Kiener (Christian fils), Eloyes, canton de Remiremont (Vosges).
Laederich (Ch.) et Ce, Épinal (Vosges).
Marchal (Alfred), Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Marchal (Napoléon), Saint-Amé (Vosges).
Mougel-Humbert (Claude), la Bresse (Vosges).
Pinot (Edouard), Rupt-sur-Moselle (Vosges).
Sahler (Léon), Audincourt (Doubs).
Société anonyme des établissements « Kullmann », Épinal.
Société anonyme des tissus de laine des Vosges, le Thillot (Vosges).
Société cotonnière « H. Géliot », Saint-Etienne-les-Remiremont.
Vélin (Charles), Saulxures-sur-Moselotte (Vosges).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Walter-Seitz (D.) et C[e], Granges (Vosges).
Weill (Guillaume), Épinal (Vosges).
Witz et Feltz, Épinal (Vosges).
Ziegler et C[e], Épinal (Vosges).

GRANDS PRIX EN COLLECTIVITÉ

Collectivité du syndicat normand de la filature de coton, 19, quai de la Bourse, Rouen (Seine-Inférieure).

Participants :

Ammann (Georges), Condé-sur-Noireau (Calvados).
Avice (A.) et C[e], 24, boulevard Cauchoise, Rouen.
Badin (A.) et fils, Barentin (Seine-Inférieure).
Bazin (Philippe), Condé-sur-Noireau (Calvados).
Berger (C.) et C[e], 82, rue d'Elbeuf, Rouen (Seine-Inférieure).
Cabrol (Jean), Saint-Pierre-de-Varengille (Seine-Inférieure).
Cléris (D.) et C[e], Torcy-le-Petit, par Torcy-le-Grand (Seine-Inférieure).
Cléris père, Houzard et C[e], Corneville-sur-Risle (Eure).
Danilaville (Charles) fils, Barentin (Seine-Inférieure).
Dantan (Émile), Monville (Seine-Inférieure).
Dantan (Gustave), Oissel (Seine-Inférieure).
Défontaine (A.) et Piron (H.), Pavilly (Seine-Inférieure).
Delaporte (Charles), Maromme (Seine-Inférieure).
Delaporte (Charles et fils), Maromme (Seine-Inférieure).
Delaporte (Edouard) et C[e], Le Paulu, par Duclair (Seine-Inférieure).
Duboc-Lafosse et C[e], Deville-les-Rouen (Seine-Inférieure).
Duret (Maximilien) et fils, Brienne (Eure).
Fauquet (Armand) et C[e], les Câbles-Perruel, par Perriers-sur-Andelle (Eure).
Gresland et fils, 2, place d'Aligre, Paris.
Guillemin (Félix), Nassandre, par Serquigny (Eure).
Hallé (J.), Mortain (Manche).
Harel (Victor), le Houlme (Seine-Inférieure).
Hélot (Charles), Menneval, près Bernay (Eure).
Lavoisier (Eugène), Saint-Léger-du-Bourg-Denis, par Darnétal (Seine-Inférieure).
Le Carpentier et C[e], Barentin (Seine-Inférieure).
Lecarpentier (H.) et C[e], Sotteville-les-Rouen (Seine-Inférieure).
Le Cottier (G.), Saint-Saens (Seine-Inférieure).
Lehujeur frères, Condé-sur-Noireau (Calvados).
Lemarchand jeune, 83, boulevard Cauchoise, Rouen.
Lemarchand (Edmond), Le Houlme (Seine-Inférieure).
Le Moine (L.-A.), Ouville-la-Rivière (Seine-Inférieure).
Lepicard (Georges), Monville (Seine-Inférieure).
Loys (veuve F. de), 35, avenue de Caen, Rouen (Seine-Inférieure).
Mabire (A.), 12, rue Méridienne, Rouen (Seine-Inférieure).
Marquet et C[e], La Chartre-sur-le-Loir (Sarthe).
Monfray frères, Deville-les-Rouen (Seine-Inférieure).
Montreuil (Raymond), Oissel (Seine-Inférieure).
Mouchard (A.), Monville (Seine-Inférieure).
Pariset (Georges), Fontaine-le-Bourg (Seine-Inférieure).
Plantrou fils (Clovis), Oissel (Seine-Inférieure).
Plantrou (Eugène), Oissel (Seine-Inférieure).
Potel (Alexandre), Oissel (Seine-Inférieure).
Prévost, Grenier frères et C[e], Sotteville-les-Rouen (Seine-Inférieure).
Richard frères, Cholet (Maine-et-Loire).
Saint Frères, 70, rue de la Vicomté, Rouen (Seine-Inférieure).
Société cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray (la), 88, rue Cauchoise, Rouen (Seine-Inférieure).
Société des établissements de Fleury-sur-Andelle (la), 13, place Saint-Éloi, Rouen (Seine-Inférieure).
Société de la filature James-Levasseur (la), 9, rue Saint-Maur, Rouen (Seine-Inférieure).
Société de la filature de la Martinique (la), Condé-sur-Noireau (Calvados).
Société de la filature d'Oissel (la), Oissel (Seine-Inférieure).
Société de la filature rouennaise (la), 43, rue Méridienne, Rouen (Seine-Inférieure).
Société de la filature de Saint-Paul (la), place Saint-Paul, Rouen (Seine-Inférieure).
Société des filatures et tissages Henry Offroy (la), à Malaunay (Seine-Inférieure).
Société des filatures et tissages Pouyer-Quertier (la), rue de Fontenelle, 35, Rouen (Seine-Inférieure).
Société du Rocqueret (la), à Condé-sur-Noireau (Calvados).
Waddington fils et C[e], rue des Charrettes, 173, Rouen.

Collectivité du syndicat normand du tissage de coton,

19, quai de la Bourse, Rouen (Seine-Inférieure).

Participants :

Baillard (V.) et Lendormy (F.), rue de Buffon, 52, Rouen (Seine-Inférieure).
Bertel frères, rue Lenôtre, 39, Rouen (Seine-Inférieure).
Boulanger (veuve), à Perriers-sur-Andelle (Eure).
Casabianca (de), au Plessis-Offranville (Seine-Inférieure).
Daniel (F.), à Bolbec (Seine-Inférieure).
Desgenétais frères, à Bolbec (Seine-Inférieure).
Dieusy (René-Armand), boulevard Cauchoise, 49, Rouen.
Fahr et Deglatigny, rue de la Mare-du-Parc, Rouen.
Fauquet-Lemaître, à Bolbec (Seine-Inférieure).
Forthomme-Alleaume et fils à Bolbec (Seine-Inférieure).
Forthomme et C[e], à Bolbec (Seine-Inférieure).
Gaillard et C[e], à Barentin (Seine-Inférieure).
Harel frères, à Perriers sur-Andelle (Eure).
Hazard (E.) et C[e], rue du Val-d'Eauplet, 63, Rouen.
Lemaistre frères, à Lillebonne (Seine-Inférieure).
Lemarchand jeune, boulevard Cauchoise, 83, Rouen.
Lepicard (Georges), à Monville (Seine-Inférieure).
Lepicard jeune, rue de Crosne, 45, Rouen.
Leroux-Eude, rue du Renard, 19, Rouen (Seine-Inférieure).
Loys (veuve E. de), avenue de Caen, 35, Rouen.
Manchon (Ernest) et frères, boulevard Cauchoise, 34, Rouen (Seine-Inférieure).
Quesnel (V. et J.) jeune, rue du Renard, 23, Rouen.
Roy frères, rue Duguay-Trouin, 35, Rouen.
Société cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray, rue Cauchoise, 88, Rouen (Seine-Inférieure).
Société des établissements de Fleury-sur-An-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

delle, place Saint-Éloi, 13, Rouen (Seine-Inférieure).
Société des filatures et tissages Henry Offroy (La), à Malaunay (Seine-Inférieure).
Société des filatures et tissages de Graville (La), rue Demidoff, le Havre (Seine-Inférieure).
Société des filatures et tissages de Pouyer-Quertier (La), rue de Fontenelle, 35, Rouen (Seine-Inférieure).
Société du tissage mécanique de Lanquetot (La), à Lanquetot, par Bolbec (Seine-Inférieure).
Société des tissage et impression de Malaunay, (La), à Malaunay (Seine-Inférieure).
Waddington fils et Ce, rue des Charrettes, 173 *bis*, Rouen (Seine-Inférieure).
Westphalen-Lemaître et Ce, à Lillebonne (Seine-Inférieure).

MÉDAILLES D'OR

Ancel-Seitz (Prosper), à Granges (Vosges).
Cocquel (A.), Dauphin et Le Chevalier, 40, rue des Sergents, Amiens (Somme).
Godde (Albert), Bédin et Ce, à Tarare (Rhône).
Jalla (Edouard), 7, rue d'Uzès, Paris.
Motte (Georges-Edouard).
Schwob frères, à Héricourt (Haute-Saône).

MÉDAILLE D'OR EN COLLECTIVITÉ

Collectivité du syndicat des teinturiers en coton filés de la Seine-Inférieure, à Darnetal (Seine-Inférieure).

Participants :

Blanchet (Léon), à Rouen (Seine-Inférieure).
Blondel (Émile), à Saint-Léger-du-Bourg-Danis (Seine-Inférieure).
Caron (H.) fils, à Rouen (Seine-Inférieure).
Coppe (Henri), à Roncherolles (Seine-Inférieure).
Fauquet (D.), à Rouen (Seine-Inférieure).
Forthomme (Maurice), à Gruchet-le-Valasse (Seine-Inférieure).
Lecœur frères, à Bapaume-les-Rouen (Seine-Inférieure).
Miray (Paul), à Darnetal (Seine-Inférieure).
Rouen (A.) fils, à Rouen (Seine-Inférieure).

MÉDAILLES D'ARGENT

Motte (Étienne) et Ce, à Roubaix (Nord).
Les fils d'Alfred Motte, à Roubaix (Nord).

GROUPE 55. — FILS ET TISSUS DE LIN, DE CHANVRE, etc., PRODUITS DE LA CORDERIE.

HORS CONCOURS

Mascré (Étienne), 23, boulevard Poissonnière, Paris.

GRANDS PRIX

Chedville (Désiré), Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).
Comptoir de l'industrie linière (Martel, Guérin et Ce), 9, rue d'Uzès, Paris.
Cousin frères, à Comines (Nord).
Guillemaud aîné (C.), à Seclin (Nord).
Société anonyme « la Jamagne », à Gérardmer (Vosges).
Société anonyme des filatures, corderies et tissages d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire).

MÉDAILLES D'OR

Defretin (Edouard), à Halluin (Nord).
Salmon (A.), à Armentières (Nord).
Société des usines de la ramie française, Favier (P.-A.) et Ce, à Entraigues (Vaucluse).
Verhaeghe-Vandewynckèle (H.), à Halluin (Nord).

MÉDAILLES D'ARGENT

Aublin-Glacet, à Saint-Hilaire-lez-Cambrai (Nord).
Huet (André) et Ce, à Lille (Nord).
Ovigneur frères, 25, rue Sans-Pavé, Lille.
Scrive (J.) et fils, 27 *bis*, rue du Vieux-Faubourg, à Lille (Nord).
Vandenbosch, à Wombrechies (Nord).

MÉDAILLE DE BRONZE

Bouquet (Émile), à Farafangana (Madagascar).

GROUPE 56. — FILS ET TISSUS DE LAINE

HORS CONCOURS

Bonnier et fils, à Vienne (Isère).
Masse (Paul), à Corbie (Somme).

GRANDS PRIX

Barthe (Eugène-Joseph), à la Bastide-Rouairoux (Tarn).
Carissimo (Florent et Henri), 38, rue de la Gare, à Roubaix (Nord).
Compagnie sociale des industries textiles, de Roubaix.
Denis (A.) et Benoist, à Roubaix (Nord).
Garnier (Henri), 5, rue d'Hauteville, Paris.
Glorieux (Louis) et fils, à Roubaix (Nord).
Hannart frères, à Roubaix (Nord).
Hubinet (Louis), à Glageon (Nord).
Mathon (E.) et Dubrulle, à Tourcoing (Nord).
Motte (Alfred) et Ce, à Roubaix (Nord).
Motte et Meillassoux frères, à Roubaix (Nord).
Pollet (César et Joseph), à Roubaix (Nord).
Roussel (François) père et fils, à Roubaix (Nord).
Rousseau (Jules), à Sedan (Ardennes).
Société anonyme de peignage de laines, 112, rue du Collège, à Roubaix (Nord).
Ternynck (Henry) et fils, à Roubaix (Nord).
Wibaux-Florin (Désiré) et fils, à Roubaix (Nord).

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Collectivité d'Elbeuf.

Participants :

Alloend-Bessand (Gustave), Elbeuf (Seine-Inférieure).
Beer (Lucien), à Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).
Blin et Blin, à Elbeuf (Seine-Inférieure).
Canthelou (A.) et fils, à Elbeuf (Seine-Inférieure).
Frænkel-Blin, à Elbeuf (Seine-Inférieure).
Franchet et Olivier (Marcel), à Elbeuf (Seine-Inférieure).
Hennebert (Émile), à Elbeuf (Seine-Inférieure).
Lefebvre (Aimé) et fils, à Elbeuf (Seine-Inférieure).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES D'OR

Bernheim (Gustave) et C^e, 26, rue du Sentier, Paris.
Huet et Mac-Avoy, 102, boulevard Gambetta, à Roubaix (Nord).
Levallois et C^e, 24, rue du Sentier, Paris.
Motte-Bossut fils, à Roubaix.

MÉDAILLES D'ARGENT

Benedictus (Philippe), 23, rue des Jeûneurs, Paris.
Lefebvre (Louis) et Bastin (P.), 163, boulevard d'Armentières, à Roubaix (Nord).
Masurel-Leclercq (G.), à Roubaix (Nord).

GROUPE 57. — SOIE ET TISSUS DE SOIE

HORS CONCOURS

Boutet frères et C^e, 22, rue Bergère, Paris.
Carrière (Émile et Paul), à Ganges (Hérault).
Forest et C^e, 14, rue Buisson, à Saint-Étienne (Loire).
Manufacture de velours et peluche J.-B. Martin, 19, place Tolozan, à Lyon (Rhône).

GRANDS PRIX

Atuyer, Bianchini, Férier et C^e, 10, rue des Écoles, Lyon (Rhône).
Bélinac (Albert), rue Saint-Paul, Saint-Étienne (Loire).
Bouffier et Pravaz fils, 18, rue Lafont, Lyon (Rhône).
Béraud (J.) et C^e, 18, place Tolozan, Lyon (Rhône).
Bertrand (Henry), 1, Grande-Rue des Feuillants, Lyon.
Bouvard et P. Burel, 26, place Tolozan, Lyon (Rhône).
Brunet-Lecomte, Devay, Gérin et Paule, 24, place Tolozan, Lyon (Rhône).
Duplan et C^e, 68, rue de Vendôme, Lyon (Rhône).
Giron frères, 4, rue Ruchelandière, Saint-Étienne (Loire).
Guigou, père et fils, 3, Grande-Rue des Feuillants, Lyon (Rhône).
Hesse (Edouard), 35, rue du Caire, Paris.
Les fils de L. Jarrosson, 5, rue du Puits-Gaillot, Lyon.
Les successeurs de G. Montessuy, 25, place de la Comédie, Lyon (Rhône).
Marion aîné et fils, 26, place Tolozan, Lyon (Rhône).
Ollagnier, Fructus et Descher, 3, quai de Retz, Lyon.
Permezel (L.) et C^e, 8, rue Pizay, Lyon (Rhône).
Piotet (J.-M.) et Roque (J.), 4, Grande-Rue des Feuillants, Lyon (Rhône).
Poncet père et fils, 18, place Tolozan, Lyon (Rhône).
Riboud frères, 20, rue des Capucins, Lyon (Rhône).
Schulz, Bonnetain et C^e, 8, rue du Griffon, Lyon.
Staron (P.), jeune et fils, à Saint-Étienne (Loire).
Tronel (F.) et C^e, 5, rue du Griffon, Lyon (Rhône).

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

La collectivité des filateurs mouliniers.

Participants :

Antoine (Alfred) et C^e, à Alais (Gard).
Armandy (veuve G.) et C^e.
Azémard (S.), à Ganges (Hérault).
Bérenger (E. et M.), à Livron (Drôme).
Blanchon (Louis), à Saint-Julien-en-Saint-Alban (Ardèche).
Chabert (J.) et C^e, à Chomérac (Ardèche).
Chapelle père et fils, à Tournon (Ardèche).
Clavel (L.), à Ganges (Hérault).
Combier (Joseph), à Livron (Drôme).
Fougeirol (A.), aux Ollières (Ardèche).
Giraud (Gaston), à Vals (Ardèche).
Jurus, à Allex (Drôme).
Rochier (Veuve) et Riot (A.), à Viviers (Ardèche).
Rozeron, à Bourg-de-Péage (Drôme).
Société anonyme des usines Saint-Joseph, à Montboucher (Drôme).
Violès (A.), à Bollène (Vaucluse).

MÉDAILLES D'OR

Bulletin des soies et soieries de Lyon.
Génin (H.) fils, 20, rue des Capucines, Lyon (Rhône).
Guinet (Ant.) et C^e, 31, rue Puits-Gaillot, Lyon (Rhône).
Micoud et Rigollier, 41, rue de la République, Lyon.
Société anonyme de la soie de Chardonnet, à Besançon (Doubs).
Tromparent (Albin), à Privas (Ardèche).
Varraud (A.), 60, rue Pierre-Corneille, Lyon (Rhône).
Vinson (Honoré), rue des Mouliniers, Saint-Étienne (Loire).

MÉDAILLES D'ARGENT

Aubé (Pierre), 249, rue Saint-Denis, Paris.
Bessières (J.) et C^e, 33, rue Royale, Lyon (Rhône).
Chatillon fils et C^e, 19, place Tolozan, Lyon (Rhône).
Cottarel (A.) et C^e, 9, quai de Retz, Lyon (Rhône).
Delignon et Poin.
Kinsbourg (Paul), 5, rue de Cléry, Paris.

GROUPE 58. — DENTELLES, BRODERIES ET PASSEMENTERIES

HORS CONCOURS

Ancelot (A.), 12, rue de Hanovre, Paris.
Béraud et C^e, 122, rue Réaumur.
Deltenre (Edmond), 20, boulevard Poissonnière, Paris.

GRANDS PRIX

Bellan (Léopold), 30, rue des Jeûneurs, Paris.
Béquet (Henri), 2, rue du Quatre-Septembre, Paris.
Boyriven fils et Cret, 37, rue Le Peletier, Paris.
Darquer Bacquet, Calais (Pas-de-Calais).
Davenière et C^e Limited, Calais (Pas-de-Calais).
Francès frères, Calais (Pas-de-Calais).
Goulette (E.), 15, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.
Hénon (Henri), Calais (Pas-de-Calais).
Martin (Georges), 80, rue de Richelieu, Paris.
Sins (Émile), 5, boulevard Montmartre, Paris.
West (Robert), Calais (Pas-de-Calais).
École professionnelle des pupilles de la Seine, la Réunion.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Collectivité de Calais.

Participants :

Delanghe-Delahaye, Calais (Pas-de-Calais).
Delattre frères, Calais (Pas-de-Calais).
Gaillard et Ce, Calais (Pas-de-Calais).
Houette (Léon), Calais (Pas-de-Calais).
Le Bas (Jules), Calais (Pas-de-Calais).
Le Bas (Eugène), Calais (Pas-de-Calais).
Lemaître (Henri), Calais (Pas-de-Calais).

MÉDAILLES D'OR

Banès (Jacques), 6, rue des Colonnes, Paris.
Bomy et Ce, Calais (Pas-de-Calais).
École professionnelle et ménagère d'Yzeure (Allier).
Gabet-Devouge, Caudry (Nord).
Georges (G.), 9, rue Saint-Fiacre, Paris.
Iklé frères, 2, rue d'Uzès, Paris.
Léré (Léon), 27, rue du Mail, Paris.
Marescot (Paul), 24, rue Saint-Augustin, Paris.
Reichenbach (A.), 14, boulevard Poissonnière, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bodhuin-Larivière, Caudry (Nord).
Després (F.), Calais (Pas-de-Calais).
Dettmar, Brandt et Ce, 5, rue d'Uzès, Paris.
Oblin-Wasson, Caudry (Nord).
Wanecq-Carpentier, Caudry (Nord).

MÉDAILLES DE BRONZE

Declercq (Léon), Caudry (Nord).
Duchêne (Ed.) fils, Calais (Pas-de-Calais).
Jachiet (Louis), 114, rue du Temple, Paris.
Fin (Mme Marie), à la Réunion.

GROUPE 59. — INDUSTRIES DE LA CONFECTION ET DE LA COUTURE POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS.

HORS CONCOURS

Hubert de Vautier et fils, 2, rue Parrot, Paris.
Perdoux, Bourdereau, Véron et Ce, 40, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

GRANDS PRIX

Beer (Gustave), 7, place Vendôme, Paris.
Bessand père et fils, Stasse et Ce (Belle-Jardinière), 2, place du Pont-Neuf, Paris.
Callot (Sœurs), 24, rue Taitbout, Paris.
Carette (Georges), 121, boulevard Haussmann et 12, avenue Percier, Paris.
Ducher (Hippolyte), 42-44-46, rue de Richelieu, Paris.
Dury (Ad.) et fils, 3, place des Victoires, Paris.
Établissements Halimbourg-Akar réunis, 1, place des Victoires, Paris.
Giroult (André), 16, rue Coquillière et 60, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.
Kahn (Paul), 130, rue Réaumur, Paris.
Paquin, 3, rue de la Paix, Paris.
Redfern (Charles-Auguste), 242, rue de Rivoli, Paris.
Société Fillot, Ricois, Lucet et Ce (Au Bon Marché) (maison Aristide Boucicaut), 135-137, rue du Bac, Paris.
Société du Louvre, 3, place Rivoli, Paris.
Storch (Léon), 116, rue Réaumur, Paris.

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Collectivité de la couture.

Participants :

Aine-Montaillé (Eugène), 1, place Vendôme, Paris.
Barroin (P.), 394, rue Saint-Honoré, Paris.
Beer, 7, place Vendôme, Paris.
Béchoff David et Ce, 8, place de l'Opéra, Paris.
Bonnaire (Arsène-Henri), 19, rue Louis-le-Grand, Paris.
Callot sœurs, 24, rue Taitbout, Paris.
Dœuillet, 18, place Vendôme, Paris.
Drecoll (de Wagner), 4, place de l'Opéra, Paris.
Dukes et Joire, 9, boulevard de la Madeleine, Paris.
Francis, 9, rue Auber, Paris.
Grunwaldt (P.-M.), 6, rue de la Paix, Paris.
Lelong (A.-E.), 18, place de la Madeleine, Paris.
Lachartroulle, 15, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Laferrière, 28, rue Taitbout, Paris.
Lebouvier (Mme Blanche), 3, rue Boudreau, Paris.
Margaine-Lacroix (J.), 19, boulevard Haussmann, Paris.
Martial, Armand, Renou et Ce, 11, place Vendôme, Paris.
Masson, Templier, Rondeau, 191, rue Saint-Honoré, Paris.
Ney sœurs et Ce, 24, rue du Quatre-Septembre, Paris.
Paquin, 3, rue de la Paix, Paris.
Perdoux, 40, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.
Redfern (Charles), 242, rue de Rivoli, Paris.
Reverdot (Léon), 53, rue Vivienne, Paris.
Sara Mayer, Morhange (A.) et Ce, 5, rue Boudreau, Paris.
Vaganey, 34, avenue de l'Opéra, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bogler (Georges), 39, boulevard des Capucines, Paris.
Cognacq (Théodore-Ernest) (la Samaritaine), 75, rue de Rivoli, Paris.
Dœuillei (Georges), 16 et 18, place Vendôme, Paris.
Gorse (Jean et Jules), 57, rue Servient, Lyon (Rhône).
Laferrière, 28, rue Taitbout, Paris.
Lebouvier (Blanche), 3, rue Boudreau, Paris.
Salomon (Myrthil), L. Lévy et Ce, 8, rue de la Vrillière, Paris.
Strom (O.) et fils, 16, chaussée d'Antin, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bloch et Behr Ld, 171-173, rue Saint-Martin, Paris.
Béchoff et David.
Luneau (J.-C.) et Ce, 19, rue Nationale, Lille (Nord).
Maréchal, 3, rue d'Aboukir, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 60. — CUIRS, BOTTES, BOTTINES ET SOULIERS, FOURRURES ET PEAUX, VÊTEMENTS DE FOURRURES.

HORS CONCOURS

Pfeiffer-Brunet (Bernard), 17, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.
Prévot et Lafon, 90, rue Saint-Denis, Paris.

GRANDS PRIX

Aboucaya frères, 23, rue Richer, Paris.
Chapal frères (C. et F.) et C^e, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).
Dolat et C^e, 89, rue Alexandre-Dumas, Paris.
Combe et fils et C^e, 156, rue du faubourg-Saint-Denis, Paris.
Domange (A.) et fils, 74, boulevard Voltaire, Paris.
Dressoir, Pémartin, Pulm et C^e, 18, rue du Général-Lassale, Paris.
Enault (A.), et C^e, 23, rue d'Angoulême, Paris.
Gibault (Auguste), 14, rue du Canal-Saint-Martin, Paris.
Gurchowitch frères et C^e, 238, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine).
Hellstern (Constant), 23, place Vendôme, Paris.
Huillard et C^e, à Suresnes (Seine).
Hunebelle (Alfred), place Parmentier, Amiens (Somme).
Jossier (G.) et C^e, 19, rue Béranger, Paris.
Jungmann (Félix), 106 et 108, rue Montmartre, Paris.
Lafrique et fils, 84, avenue Philippe-Auguste, Paris.
Masurel et Caen, à Croix (Nord).
Maurey (Paul) fils, 9, rue Martel, Paris.
Révillon frères, 79, rue de Rivoli, Paris.
Rondet et Vallier, à Grenoble (Isère).
Tourin (Georges), 184, boulevard de la Villette, Paris.
Tréfousse-Goguenheim et C^e, à Chaumont (Marne).
Villette-Gaté, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Chambre syndicale des fabricants de gants à Grenoble (Isère).

Participants :

Barnier, Bergeret, Billaud, Blache, Bondat frères et C^e, Bondet et Vallier, Buscarlet, Cartailler, Charlon frères, Chevrier, Rey, Cluze, Jay (E. et S.), Jammet (Henri), Laforêt, Leblanc, Marcadanti (Victor), Paone, Pellet-Borel et C^e, Pewny et Carret, Dalicoud, Drévet, Duckitt, Fayrolles et Bellin, Francoz, Perroud, Gaday, Garilland, Guerry, Guignie, Guillon, Hoffmann, Rigolier, Rivolet frères, Simard, Terray-Chaix et C^e, Tivolle, Tramaglia, Uzel, Villaret (V^e).

MÉDAILLES D'OR

Boisselier (Alfred), 13 et 15, rue du Banquier, Paris.
Établissements veuve J. Lechat et C^e, 90, rue de Lannoy, Lille (Nord).
Chollet neveu et C^e, 51, rue de la Glacière, Paris.
Guillaumet (Émile), 51, rue Abbé-Grégoire, Grenoble (Isère).
Hervé (J.), à Châtellerault (Indre-et-Loire).
Marchand (Ch.), 14, boulevard Arago, Paris.
Matrod (Jean-Baptiste), 2, rue des Haudriettes, Paris.
Pillais (René), 30, rue Rambuteau, Paris.
Rebouis (Jean-Hippolyte), 75 et 77, rue Pascal, Paris.
Rogie (Eugène), 64, rue des Stations, Lille (Nord).
Roussillon (Auguste), 64, rue d'Angoulême, Paris.
Société anonyme des chaussures F. Pinet, 42, rue de Paradis, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Association des cordonniers « la Fraternelle », 129, rue Cuvier, Lyon (Rhône).
Lacombe, Algérie.

MÉDAILLE DE BRONZE

Sensé (Léopold), à Saint-Denis (La Réunion).

GROUPE 61. — INDUSTRIES DIVERSES DU VÊTEMENT

HORS CONCOURS

Blum (L.), Gerson et C^e, 121, rue Réaumur, Paris.
Léonard (Louis-Eugène), au Gagne-Petit, 23, avenue de l'Opéra, Paris.
Mouilbau et Chevreau, 100, rue Saint-Denis, Paris.

GRANDS PRIX

Académie de coiffures pour dames (Petit, Auguste), président, 7, rue de la Paix, Paris.
Anglade et Debauge, 3, rue de la Feuillade, Paris.
Bailly et Cie, 1, avenue de la République, Paris.
Blais-Mousseron et L. Villemino, 50, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris.
Bonbon (Louis), Troyes (Aube).
Brossard (Georges), jeune, 49, faubourg Saint-Martin, Paris.
Bullot et Cornuel, 89, rue Réaumur, Paris.
Chabanne (C.) (Maison Camille Crozat), 9, rue du Quatre-Septembre, Paris.
Charles (jeune), 117, rue Réaumur, Paris.
Coanet, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Doré et C^e, Troyes, Aube.
Dehesdin et fils, 91, rue Réaumur, Paris.
Denis et fils, 29, rue Fontaine-au-Roi, Paris.
Ducarin (D.), Comines (Nord).
Duvelleroy (Georges), 17, passage des Panoramas, Paris.
Établissements Desgrez, Troyes (Aube).
Établissements Kampmann, Épinal (Vosges).
Établissements Lange, Troyes (Aube).
Falcimaigne (Charles), 20, boulevard Saint-Denis, Paris.
Fillot, Ricois, Lucet et C^e, *Au Bon Marché*, 135, rue du Bac, Paris.
Furgon, Troyes (Aube).
Gandriau (R.) fils, Fontenay-le-Comte (Vendée).
Langenhagen (Octave de), 10, rue Chanzy, Lunéville.
Leprince (Désiré), 4, rue de Cléry, Paris.
Liaud frères, 6, rue Sainte-Anne, Paris.
Lolliot (Albert), 4, rue Martel, Paris.
Mayer (Myrtil) et frères, 73, rue Réaumur, Paris.
Mossant frères et Vallon, Bourg-de-Péage (Drôme).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Nusbaum et Hérold, 67, rue Montorgueil, Paris.
Picard et Minier, 93, rue Réaumur, Paris.
Raguet fils (P.) et Vignes, à Troyes (Aube).
Savouré (J.), 120, rue de Rivoli, Paris.
Schorestène frères, 168, rue Saint-Maur, Paris.
Société anonyme des établissements Mauchauffée, Troyes (Aube).
Société générale de bonneterie à Troyes (Aube).
Stockmann, 150, rue Legendre, Paris.
Triquet (Octave), 79, rue Sainte-Appoline, Paris.
Verdier, 2, faubourg Poissonnière, Paris.
Vimont (Léon), 3, rue des Deux-Boules, Paris.
Vitoux-Derrey, à Troyes (Aube).

MÉDAILLES D'OR

Barreiros (Mme Berthe), 10, rue Daunou, Paris.
Benoiston (Aurélien), 164-166, rue du Temple, Paris.
Bertout (A.) et Got, 20, rue des Bourdonnais, Paris.
Biron (C.), 65, rue Meslay, Paris.
Bonnet (Jean), 25-27, rue des Jeûneurs, Paris.
Boileau (Théodore), 167, rue de Rivoli, Paris.
Bounaix jeune, 59, rue du Temple, Paris.
Brun (Louis) fils, à Arre (Gard).
Canard (A.), au Puy (Haute-Loire).
Chandelet (Émile), 59, rue Meslay, Paris.
Courtois (Albert-Armand), 29, rue de la Ferronnerie, Paris.
Delion (Albert), 24, boulevard des Capucines, Paris.
Dheilly (Émile), à Villers-Bretonneux (Somme).
Dupont (Francis), 26, rue Le Peletier, Paris.
Ennetières (Jean-Baptiste d'), à Comines, Paris.
Établissements Rey, Cousins et Ce, à Caussade (Tarn-et-Garonne).
Fournier (Eugène-Hippolyte), 140, rue de Rivoli, Paris.
Francfort (G.), 24, rue d'Hauteville, Paris.
Gaitz-Hocky (J.), 67, rue Réaumur, Paris.
Gérard (Gustave), 111, rue Réaumur, Paris.
Imans, 10, rue Crussol, Paris.
Javey (L.) et Ce, 106, rue Réaumur, Paris.
Lavanoux et Véran, 226, rue Saint-Denis, Paris.
Lapresle (G.) fils, 7, rue Coquillière, Paris.
Latouche jeune (G.), 21, rue Saint-Augustin, Paris.
Léon (J. et M.), 21, rue Daunou, Paris.
Leprince (Henri-Pierre-François), 44, boulevard de Sébastopol, Paris.
Libron et fils (G.), 40, quai Jemmapes, Paris.
Macdonald, 17, rue des Petites-Écuries, Paris.
Marchand-Hébert (Gustave), à Andeville (Oise).
Megemond (Émile), à Bort (Corrèze).
Mermilliod (Eugène), 52, rue Montmartre, Paris.
Peyrache frères, 31, rue du Temple, Paris.
Picard (les fils de Léopold), 45-47, rue d'Aboukir, Paris.
Pinay jeune (les fils de), 5 et 7, faubourg Poissonnière, Paris.
Pœuf-Billet, 91, rue Saint-Denis, Paris.
Quesney (Charles), à Charleval (Eure).
Rousseau (Amédée-Georges), 16, rue Bertin-Poirée, Paris.
Schwob (Maurice), 69, rue Lafayette, Paris.
Société anonyme des grands magasins des Galeries Lafayette, 1, rue Lafayette, Paris.
Taffonneau (Albert) et Chollet, 5, rue d'Hauteville, Paris.
Tonnel (veuve) et Ce, 130, rue de Rivoli, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Association coopérative des boutonniers en os à Méru.
Augustin (Émile), 15, rue Gaillon, Paris.
Brossart, 49, faubourg Saint-Martin, Paris.
Cadolle (veuve) et fils, 24, rue de la Chaussée-d'Antin.
Cambier (Paul), 13, rue Grange-aux-Belles, Paris.
Charles aîné, 6, rue Paul-Lelong, Paris.
Charles jeune, 117, rue Réaumur, Paris.
Choisy (Auguste), 14, rue des Jeûneurs, Paris.
Clavery (Auguste), 234, faubourg Saint-Martin, Paris.
Convard-Mercier, 11, rue Monsigny, Paris.
Croizier (L.), 7, rue des Capucines, Paris.
Dechastelus (Maurice), 69, passage Choiseul, Paris.
Demaret (J.), 130, faubourg Saint-Martin, Paris.
Denis et fils, 29, rue Fontaine-au-Roi, Paris.
Despréaux, 21, rue Turbigo, Paris.
Guillot et Ce, 10, rue de la Paix, Paris.
Guilmard (Mme), 34, avenue de l'Opéra, Paris.
Institut des coiffeurs pour dames (Maurice Dupont, président), 26, rue Le Peletier, Paris.
Joguet (S.), 1, rue d'Hauteville, Paris.
Lesieur (veuve Alfred), 95, rue Oberkampf, Paris.
Magnenant (Blaise), 14, rue des Rosiers, Paris.
Margaine-Lacroix, 19, boulevard Haussmann, Paris.
Marquis (Eugène), 92, boulevard Sébastopol, Paris.
Pemjean (Eugène), 51 *bis*, rue Sainte-Anne, Paris.
Quantin et Delmotte, 73, rue de Richelieu, Paris.
Schulmann (J. et L.), 8, rue du Sentier, Paris.
Valentin (Émile-Edmond-Sylvain), 47, rue Jeanne-d'Arc.
Venet-Tiphaine, 30, rue Saint-Augustin, Paris.
Vion, 17, boulevard de la Madeleine, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Averseng (Charles), 77, rue de Richelieu, Paris.
Charles (Camille), 115, boulevard Sébastopol, Paris.
École professionnelle de dessin de la chambre syndicale.
Dard (Georges), à Saint-Denis (Réunion).

Département E. — Machines à vapeur.

GROUPE 62. — MACHINES A VAPEUR

HORS CONCOURS

Niclausse (J. et A.), 24, rue des Ardennes, Paris.
Société des établissements Delaunay-Belleville à Saint-Denis (Seine).

GRANDS PRIX

Associations françaises de propriétaires d'appareils à vapeur (M. Compère, délégué général), 66, rue de Rome, Paris.
Fouché (Frédéric), 38, rue des Écluses-Saint Martin, Paris.

MÉDAILLE D'OR

Société de Laval, 48, rue de la Victoire, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Duval (Constant), à Luvroil (Nord).
Grangé (H.-D.), 38, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Guillemant (Paul), 42, quai de la Loire, Paris.
Lachery (Léandre), à Livry (Seine-et-Oise).

GROUPE 64. — APPAREILS DIVERS DE LA MÉCANIQUE GÉNÉRALE

GRAND PRIX

Compagnie pour la fabrication des compteurs et matériel d'usine à gaz, 27, 29 et 31, rue Claude-Vellefaux, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Domange (A.) et fils, 74, boulevard Voltaire, Paris.
Sébin (Charles), 2 et 4, rue Morand, Paris.
Ribourt, 21, allée d'Isly, au Vésinet (Seine-et-Oise).

MÉDAILLES D'ARGENT

Perrot (E.), à Bellegarde (Ain).
Farcot (Emmanuel), à Saint-Denis (Seine).

GROUPE 65. — MACHINES OUTILS

HORS CONCOURS

Chouanard (Émile), 3, rue Saint-Denis, Paris.

GRAND PRIX

Savy et Jeanjean et C[e], 162, rue de Charenton, Paris.

MÉDAILLE D'ARGENT

Xançon (Albert), à Albert (Somme).

GROUPE 66. OUTILLAGE DES ARSENAUX

MÉDAILLE D'ARGENT

Picard (les fils de Henri), 131, boulevard de Sébastopol, Paris.

Département F. — Électricité.

GROUPE 67. — PRODUCTION ET UTILISATION MÉCANIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ.

GRANDS PRIX

Société Alsacienne de constructions mécaniques, à Belfort (territoire de Belfort).
Société d'éclairage électrique, 27, rue de Rome, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Compagnie des tréfileries du Havre (anciens établissements Lazare-Weiller), 29, rue de Londres, Paris.
François (L.), Grellou (A.), et C[e], 43, rue des Entrepreneurs, Paris.
Geoffroy et Delore, 28, rue des Chasses, Clichy (Seine).
Grammont (Alexandre), à Pont-de-Chéruy (Isère).
Société française des câbles électriques (système Berthoud, Borel et C[e]), à Lyon (Rhône).
Société Gramme, 20, rue d'Hautpoul, Paris.

MÉDAILLE D'ARGENT

Société pour l'exploitation des brevets Dolter, 50, rue Saint-Ferdinand, Paris.

GROUPE 68. — ÉLECTROCHIMIE

MÉDAILLES D'OR

Fredet (Henri), à Brignoud (commune de Froges (Isère).
Leclanché et C[e], 158, rue Cardinet, Paris.

MÉDAILLE D'ARGENT

Société française des électrodes, à Vénissieux, près Lyon (Rhône).

MÉDAILLE DE BRONZE

Delafon (Philippe), 128, rue de la Convention, Paris.

GROUPE 69. — ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

GRANDS PRIX

Compagnie générale d'électricité, 5, rue Boudreau, Paris.
Société « le Carbone », 12, rue de Lorraine, à Levallois-Perret.

MÉDAILLES D'OR

Appareillage électrique Grivolas, 16, rue Montgolfier, Paris.
Berne fils (J.-A.), 68, rue de Lagny, Montreuil (Seine).
Compagnie française de charbons pour l'électricité, 53, rue de Châteaudun, Paris.
Vigreux et Brillié, 30, boulevard de Villiers, Levallois-Perret (Seine).
Société française d'appareillage électrique.
Weissmann (Gustave), 37, rue Taitbout.
Bardon (L.), à Clichy.
Poilly de Brigode, à Folembray (Aisne).

MÉDAILLES D'ARGENT

Clerc (Louis), 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
Société anonyme des anciens établissements Parvillée frères, Paris.

MÉDAILLE D'ARGENT

Bellios (Eug.) et Reisl (J.), 30, rue des Bons-Enfants, Paris.

MÉDAILLE DE BRONZE

Fontaine-Souverain, à Dijon.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 70.
TÉLÉGRAPHIE ET TÉLÉPHONIE

GRANDS PRIX

Administration des postes, des télégraphes et des téléphones, 103, rue de Grenelle, Paris.
Société industrielle des Téléphones, 25, rue du Quatre-Septembre, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Compagnie française des câbles télégraphiques, 38, avenue de l'Opéra, Paris.
Darras (Alphonse), 123, boulevard Saint-Michel, Paris.
Grammont (Alex.), Paris.
Paz et Silva, 55, rue Saint-Anne, Paris.
Chef du service des postes et télégraphes, à Tananarive (Madagascar).
Geoffroy et Delore, 28, rue des Chasses, Clichy.
Ducretet (Eugène), 75, rue Claude-Bernard, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Gaillard (Achille), à Béziers (Hérault).
Mildé (Charles) et fils, 60, rue Desrenaudes, Paris.

GROUPE 71. — APPLICATIONS DIVERSES DE L'ÉLECTRICITÉ

GRAND PRIX

Compagnie pour la fabrication des compteurs et matériel d'usines à gaz, 16, boulevard de Vaugirard, Paris.

GRANDS PRIX EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Ducretet (Eugène), 75, rue Claude-Bernard, Paris.
Blondel (André), 41, avenue La Bourdonnais, Paris.
Richard (Jules), 25, rue Mélingue, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bergonié (Dr J.), 6 *bis*, rue du Temple, Bordeaux.
Chauvin (Raphaël) et Arnoux (René), 186, rue Championnet, Paris.
Compagnie française des compteurs (système Aron), 200, quai Jemmapes, Paris.
Hillairet-Huguet, 22, rue Vicq-d'Azir, Paris.
Radiguet et Massiot, 15, boulevard des Filles-du-Calvaire, Paris.
Roux (Gaston), 12, rue Hippolyte-Lebas, Paris.
Holzschuch (Jacques) et Bonnemaison (Paul), 30, avenue d'Antin, Paris.
Société anonyme d'électricité et d'automobiles Mors, 48, rue du Théâtre, Paris et Sartiaux (E.), 48, rue de Dunkerque, Paris.
Société Gramme, 20, rue d'Hautpoul, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Ancel (Louis), 13, rue Brochant, Paris.
Association coopérative ouvrière de production (ouvriers en instruments de précision), 6, impasse Sainte-Léonie, Paris.
Bardon, 60, boulevard National, à Clichy.
Compagnie de constructions électriques, 33 *bis*, quai d'Issy, à Issy-les-Moulineaux (Seine).
Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs, 9, rue Pétrelle, Paris.
Vaudrey (Paul), 79 *bis*, boulevard Magenta, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Boudreaux (Louis-François), 8, rue d'Hauteville, Paris.
Woittequand (Charles), à Charleville (Ardennes).

Département G. — Transports.

GROUPE 72. — CARROSSERIE ET CHARRONNAGE AUTOMOBILES ET CYCLES.

HORS CONCOURS

Clément (Adolphe), 33, quai Michelet, Levallois-Perret.
Kellner et ses fils, 125, avenue Malakoff, Paris.
Lemoine, 21, rue de Lappe, Paris.
Rheims et Auscher (maison J. Rothschild et fils), 131, avenue Malakoff, Paris.
Société des établissements Malicet et Blin, 103, avenue de la République, Aubervilliers (Seine).

GRANDS PRIX

Darracq et Ce, 33, quai de Suresnes, Suresnes (Seine).
Diétrich (de) et Ce, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle) et avenue de Paris, à Neuilly (Seine).
Jeanteaud (Charles), 51, rue de Ponthieu, Paris.
Michelin et Ce, 105, boulevard Pereire, Paris.
Renault frères, 139, rue du Point-du-Jour, Billancourt.
Société anonyme des anciens établissements Panhard et Levassor, 19, avenue d'Ivry, Paris.
Société anonyme d'électricité et d'automobiles « Mors », 48, rue du Théâtre, Paris.
Société anonyme la Métropole, 2, rue Adolphe-Adam, Paris.
Société des anciens établissements Georges Richard, 23, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Touring-Club de France (le), 65, avenue de la Grande-Armée, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Billy (Charles), 13, rue d'Artois, Paris.
Blériot (Louis), 16, rue Duret, Paris.
Botiaux (Th.) et Ce, 20, rue Greffulhe, Levallois-Perret.
Ducellier (G.), 25, passage Dubail, Paris.
Édeline (Mme veuve), 43, quai National, Puteaux (Seine).
Grouvelle (J.) et Arquembourg (H.), 71, rue du Moulin-Vert, Paris.
Hammond, Mouter et Ce, 11, rue Brunel, Paris.
Petit (H.) et Ce, 23, avenue des Champs-Élysées, Paris.
Pozzi et Potron, 29, rue Riquet, Paris.
Société anonyme l'« Aster », 33, boulevard Carnot, Saint-Denis.
Société anonyme des établissements Falconnet-

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Pérodeaud, 4, place Carnot, à Choisy-le-Roi (Seine).
Société anonyme « la Gallia », 34, quai de Suresnes, Suresnes (Seine).
Société des établissements Postel-Vinay, 219, rue de Vaugirard, Paris.
Société générale des établissements Bergougnan et C^e, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Thiercelin aîné et Boissée, 40, rue Laugier, Paris.
Vauzelle, Morel (E.) et C^e, 4, 6 et 8, rue des Goncourt, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Association coopérative des ouvriers lanterniers, 14, rue Poncelet, Paris.
Brosse (Félix) et C^e, 22, rue Béranger, Paris.
Cycles « Liberator », 1, rue Saint-Martin, Paris.
Morin (Ed.-Ch.), 6, rue Caffarelli, Paris.
Société Philippon et C^e, 7 et 9, rue de Sablonville, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Turgan-Foy et C^e, 96, rue Carnot, Levallois-Perret (Seine).
Wolber (Antoine), 75, rue des Arts, Levallois-Perret (Seine).
Société Westinghouse, au Havre.

MÉDAILLES DE BRONZE

Boiron (Joseph), 32, rue de Tilsitt, Paris.
Edeline (Henri), 108, rue de la Réunion, Paris.
Fouillaron (Gustave), 54, rue de Villiers, Levallois-Perret (Seine).
Meneveau et C^e (Société générale des ouvriers ferblantiers réunis), 25, rue des Trois-Bornes, Paris.
Richard (François), 21, rue Linois, Paris.
Savalle, 23, rue Le Peletier, Paris.

GROUPE 73.
SELLERIE ET BOURRELLERIE

MÉDAILLES D'OR

Fortin (Eugène) et fils, Clermont (Oise).
Julien-Pinçon et C^e, 54, boulevard Magenta, Paris.

MÉDAILLE DE BRONZE

Société coopérative des fabricants de colliers anglais, 95, faubourg Saint-Martin, Paris.

GROUPE 74. — MATÉRIEL DES CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS, GARES, COURS, MAGASINS A MARCHANDISES, TERMINUS, FACILITES DE TOUTES SORTES.

HORS CONCOURS

Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris, 31, avenue de l'Opéra.

GRANDS PRIX

Société anonyme Westinghouse, le Havre.
Société franco-alsacienne de Belfort.

MÉDAILLES D'ARGENT

Compagnie des wagons-réservoirs, 83, rue Lafayette, Paris.
Francq (Léon) et fils, 48, avenue Victor-Hugo, Paris.
Friésé, 48, rue Pergolèse, Paris.
Muller fils, 50, rue de Châteaudun, Paris.
Société générale des freins Lipkowski, 7, rue Taitbout, Paris.
Thriollier, 58, rue de Lourmel, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Devaux et Michet, Vonnas (Ain).
Schwob (George), 55, avenue Kléber, Paris.

GROUPE 75. — MATERIEL DE LA NAVIGATION DU COMMERCE

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Participants :
Compagnie générale de navigation (Havre-Paris-Lyon-Marseille), 44, avenue des Champs-Élysées, Paris.
Compagnie générale transatlantique, rue Auber, Paris.
Compagnie des messageries maritimes, rue Vignon, Paris.
Estier (Henri), 385, rue Paradis, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Société anonyme des chantiers et ateliers de Saint-Nazaire, 5, rue des Mathurins, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Petit (Charles), 9, avenue Parmentier, Paris.
Stapfer de Duclos.

MÉDAILLE DE BRONZE

Bordes (Henri), 6, quai Louis XVIII, à Bordeaux (Gironde).

GROUPE 76

MÉDAILLE D'OR

Fouché (Frédéric), Paris.

GROUPE 77. — NAVIGATION AERIENNE

MÉDAILLE D'ARGENT

Deutsch (de la Meurthe) (Henry), 4, place des États-Unis, Paris.

Département H. — Agriculture.

GROUPE 78. — MATÉRIEL ET PROCEDES DES EXPLOITATIONS RURALES

GRAND PRIX

Chandora (Louis), à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne).

MÉDAILLE D'ARGENT

Bocquin (Jules), 60, boulevard des Batignolles, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE 79. — APPAREILS ET MACHINES AGRICOLES

GRANDS PRIX

Hidien, à Châteauroux (Indre).
Mabille (E.) frères, à Amboise (Indre-et-Loire).
Marot (Émile) et Ce, à Niort (Deux-Sèvres).
Senet (Adrien-Bruno), 16, rue Claude-Vellefaux, Paris.
Simon frères, à Cherbourg (Manche).
Vermorel (Victor), à Villefranche (Rhône).

MÉDAILLES D'OR

Dard (Louis-Denis), 34, rue Pérignon, Paris.
Darley (Eugène), à Nemours (Seine-et-Marne).
Gautier et Ce, à Quimperlé (Finistère).
Guichard (Alexandre), à Lieusaint (Seine-et-Marne).
Lotz fils de l'aîné, à Nantes (Loire-Inférieure).
Magnier-Bédu, à Groslay (Seine-et-Marne).
Mahot (Eugène), à Ham (Somme).
Souchu-Pinet, à Langeais (Indre-et-Loire).

MÉDAILLE D'ARGENT

Chaussadent, à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne).
Guillemet (P.), à Paris.

GROUPE 80. — ENGRAIS

MÉDAILLE D'OR

Lambert (Émile), 20, boulevard Saint-Germain, Paris.

MÉDAILLE D'ARGENT

Salaün de Kmarcal (Jules), à Saint-Denis (Réunion).

GROUPE 81. — TABAC

GRAND PRIX

Bastos, à Oran (Algérie).

MÉDAILLE D'OR

Mélia, à Alger.

MÉDAILLE D'ARGENT

Keller-Dorian (Albert), 19, rue Saint-Eusèbe.
Chebat (les fils de Jacob), 4, rue Charles-Quint, à Oran.
Cham-Aho, à Saint-Denis (Réunion).
Chane-Ki, à Saint-Denis (Réunion).
Chann-Manc, à Saint-Denis (Réunion

MÉDAILLE DE BRONZE

Elias-Jeanou, à Djibouti (côte des Somalis).

GROUPE 82. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES INDUSTRIES AGRICOLES

MÉDAILLE D'OR

Lang (L.) et ses fils, 17, avenue de la Bourdonnais, Paris.

MÉDAILLE D'ARGENT

Besdel, 169, rue de Rennes, Paris.

GROUPE 83. — AGRONOMIE. — STATISTIQUES AGRICOLES

MÉDAILLES D'OR

Syndicat agricole de Meaux (Bénard, Jules, président), 81, rue de Maubeuge, Paris.
Vacher (Marcel), 32, avenue de Breteuil, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Société d'assurances mutuelles contre la mortalité des bestiaux et des chevaux « l'Avenir », 42, boulevard du Temple, Paris.
Sous-inspecteur, chef de la circonscription agricole du Centre, à Nanisana (Tananarive).

MÉDAILLES DE BRONZE

Gauthier (J.), à Saint-Denis (Réunion).
Villèle (Auguste de), à Saint-Denis (Réunion).

GROUPE 84. — PRODUITS AGRICOLES ALIMENTAIRES D'ORIGINE VÉGÉTALE

GRANDS PRIX

Abadie (Pierre), à Ore (Haute-Garonne) et à San-Marcos-de-Colon (Honduras).
Dreyfus (Louis) et Ce, 42, rue du Louvre, Paris.
Lautier fils, à Grasse (Alpes-Maritimes).
Mayrargue (Benoît) fils et Ce, 36, rue Gioffredo, Nice.
Plagniol et James, 18, rue Cherchell, Marseille.
Rocca, Tassy et de Roux, 22, rue Montgrand, Marseille.

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Protectorat de Tunisie.
Bessis (Ch.) à Sousse et Sfax (Tunisie).

MÉDAILLES D'OR

Isnard (André), 12, rue Gubernatis, Nice (Alpes-Maritimes).
Lebihan (Hippolyte), à Madagascar.
Kresmann, à Bordeaux.
Mayrargue (Félix), 28, rue Gioffredo, Nice.
Sage (E.), Berges (G.) et Ce, 70, cours Balguerie, Bordeaux (Gironde).
Guiraud (Pierre), à Alger.
Gasparin (Albert), à Amboanjobe, district de Valciniodony (Madagascar).

MÉDAILLES D'ARGENT

Barton et Guestier, à Bordeaux.
Artaud frères, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Bertaud (Jules), la Réunion.
Leutenegger (Adolphe), à Oued-Aïssy, par Tizi-Ouzou (Alger).
Ponzo frères, à El-Arrouch (Constantine).
Kalos (A. N.), à Djibouti.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES DE BRONZE

Paul (Jules), rue Racine, Toulon (Var).
Martin (Émile), à Gounaya (Alger).
Saubion (Léo), à Perrégaux (Oran).
Delignon et C^e, Paris, à Qui-Nhon (Annam) et 15, avenue de l'Opéra, Paris.
Chatel (Léon), directeur du jardin botanique de la Réunion (la Réunion).
Ycard (Léopold), la Réunion.

GROUPE 85. — PRODUITS AGRICOLES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE

HORS CONCOURS

Dupont (Louis) (anciens établissements F. Demagny), Isigny-sur-Mer (Calvados).

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Rigal (Louis), Roquefort (Aveyron).
Société anonyme des caves et des producteurs réunis de Roquefort (Aveyron), M. Pierre Massol, directeur.
Société nouvelle de Roquefort (Trémolet, administrateur délégué), Roquefort (Aveyron).
Lebrou, à Roquefort.

MÉDAILLES D'OR

Bessard du Parc (J.), à la Chapelle-aux-Pots (Oise).
Gaulin (Auguste), 170, rue Michel-Bizot, Paris.

GROUPE 86. — MATÉRIEL ET MÉTHODES POUR LA PRÉPARATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES.

GRANDS PRIX

Durafort et fils, 162-164, boulevard Voltaire, Paris.
Rose frères, Poissy (Seine-et-Oise).
Société anonyme des établissements A. Maguin (Maguin Alfred, directeur), Charmes, canton de la Fère (Aisne).
Douane (Maurice), 23, avenue Parmentier, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Cusson frères et C^e, à Châteauroux.
Anthoine, 39, rue Faidherbe, Paris.
Crepelle-Fontaine (Charles), à la Madeleine-lez-Lille (Nord).
Lefèvre et Legrain, 15, rue Bichat, Paris.
Pellet (Henri), 148, boulevard Magenta, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Kestner (Paul), 5, rue de Toul, Lille (Nord).
Rigot-Allien, Paris.

GROUPE 87. — PRODUITS FARINEUX ET LEURS DÉRIVÉS

GRANDS PRIX

Bozon-Verduraz, Saint-Étienne-de-Cuines (Savoie).
Olivari (Antoine), Nice (Alpes-Maritimes).
Société anonyme des amidonneries et rizeries de France (E. Verley, administrateur délégué), Marquette-lez-Lille (Nord).

MÉDAILLES D'OR

Bertrand (Marius) et C^e, 14, place Sathonay, à Lyon.
Bloch fils (L. et T.), 7 *bis*, rue du Louvre, Paris.
Boudier, 54, rue de la Verrerie, Paris.
Brusson, à Villemur (Haute-Garonne).
Berr frères, Oran (Algérie).
Cousin-Devos, Haubourdin, près Lille (Nord).

MÉDAILLES D'ARGENT

Compagnie Sampo (Wazeille, président du conseil), rue des Arts, 104, Levallois-Perret (Seine).
Segaust (Gabriel), à Saint-Denis (Seine).
Troubat (A.), Plombières-lès-Dijon (Côte-d'Or).
Le Bihan (Hippolyte), Ambodimanga (district de Natamandry), Madagascar.
Burelle, Algérie.
Coquelin (Laurent), Saint-Denis (Réunion).

GROUPE 88. — PRODUITS DE LA BOULANGERIE ET DE LA PATISSERIE.

HORS CONCOURS

Machin (Auguste), 90, rue de Turenne, Paris.

GRAND PRIX

Biscuits Pernot (Manufacture Dijonnaise des), 16, rue Courte-Épée, à Dijon (Côte-d'Or).

MÉDAILLES D'OR

Machin (Vivant), 90, rue de Turenne, Paris.
Charpentier, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

MÉDAILLE D'ARGENT

Bizot et Bouyssi, 4, rue Sévigné, Vichy (Allier).

GROUPE 89. — CONSERVES DE VIANDE, DE POISSONS, DE LÉGUMES ET DE FRUITS.

HORS CONCOURS

Lecourt (François), à Sèvres (Seine-et-Oise).
Teyssonneau (les fils de Ch.), 3, rue Saint-Siméon, Bordeaux (Gironde).

GRANDS PRIX

Chevallier-Appert (V.), 30, rue de la Mare, Paris.
Prevet (Ch.) et C^e, 48, rue des Petites-Écuries, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Dandicolle et Gaudin (L.), à Bordeaux (Gironde).
Établissements Delory (F.), à Lorient (Morbihan).
Fontaine (Lucien), 14, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris.
Hottot (Eugène), 89, rue Saint-Honoré, Paris.
Ouizille et C^e, à Lorient (Morbihan).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Petitjean fils, 3, rue Pierre-Lescot, Paris.
Price (Léopold-Albert), 219 et 231, route de Bayonne, Bordeaux (Gironde).
Tivollier (Emmanuel), 31-33, rue Alsace-Lorraine, Toulouse (Haute-Garonne).

MÉDAILLES D'ARGENT

Daburon frères, 12, rue Vauvilliers, Paris.
Fichot-Landrin, 15, rue Montorgueil, Paris.
Lehucher (A. et L.), 36, rue du Chemin-Vert, Paris.
Mosser (veuve) et Elbel, 14, rue des Fabriques, Nancy.
Trouette (Edouard), 15, rue des Immeubles-Industriels, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Corneille (Cornély), à la Martinique.
Pilate, à Bougie (Algérie).
Borg (B.-F.) et fils, à Constantine.

GROUPE 90. — SUCRES ET PRODUITS DE LA CONFISERIE, CONDIMENTS ET STIMULANTS.

HORS CONCOURS

Mignot (E.) et Ce, 4, rue Vernouillet, à Reims (Marne).

GRANDS PRIX

Menier, à Noisiel (Seine-et-Marne).
Reboulin (E.), fils et Ce, à Apt (Vaucluse).
Rebours (Émile) (confiserie de l'Est), Troyes (Aube).
Société des raffinerie et sucrerie Say, 123, boulevard de la Gare, Paris.
Société des raffineries de sucre de Saint-Louis, 3, rue de la République, Marseille (Bouches-du-Rhône).

MÉDAILLES D'OR

Banssillon et Ce, 2, montée Hoche, Lyon (Rhône).
Breton (J.) aîné et gendre, à Orléans (Loiret).
Collectivité du syndicat des confituriers français, 32, rue du Renard, Paris.
Grey-Poupon, 32, rue de la Liberté, Dijon (Côte-d'Or).
Lagaye (Antoine), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Pernet (Albert), 18, rue Exelmans à Bar-le-Duc (Meuse).
Tandeau (Victor) (maison Maille), Neuilly-sur-Seine.
Tellière (Ange), 82, rue de Clichy, Paris.
Vilhmart fils, 20, rue de la Lionne, à Orléans (Loiret).
Vinay (Pierre), à Ivry-sur-Seine.
Leroux (Jules), Saint-Denis (la Réunion).
Villiers (J.-A. de), Raisne glissante, Sainte-Rose.

MÉDAILLES D'ARGENT

Aubouin (Louis-Hippolyte), 47, boulevard Saint-Germain, Paris.
Bizot, à Vichy.
Cotillon (B.), 1, boulevard Henri-IV, Paris.
Franchomme (Hector), Marcq-en-Barœuil (Nord).
Robert (Louis), à Pithiviers (Loiret).
Frager (A.), à Madagascar).
Le Bihan (Hippolyte), à Ambodimanga, district de Vatamandry (Madagascar).
Boyer (Adrien-Marie), à la Réunion.
Dolabaratz (A.), directeur de l'agence C. F. C., à Saint-Denis (la Réunion) (deux médailles d'argent).
Lapervanche (Jean de) et Ce, à la Réunion (deux médailles d'argent).
Morange (Mme veuve Camille), à la Réunion.
Rolland (Ferdinand de), à Saint-Benoît.
Vidot (Jules) fils, à Saint-André (la Réunion).
Villeneuve (Champierre de), à Saint-Benoît.
Villiers (J.-A.), Raisne glissante, Sainte-Rose.
Bellier de Villantroy.

MÉDAILLES DE BRONZE

Damour (Hermann), à la Réunion.

GROUPE 91. — EAUX MINERALES ET GAZEUSES

GRANDS PRIX

Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy, 24, boulevard des Capucines, Paris.
Société des eaux thermales de Lamalou-les-Bains, 4, rue Mogador, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Compagnie des eaux minérales de Pougues (Weyer, directeur), 9, rue de Verneuil, Paris.
Sources minérales de Bussang (Vosges), (Hinzelin, administrateur), rue Saint-Dizier, Nancy.

MÉDAILLES D'ARGENT

Kestner (Paul), 5, rue de Toul, Lille (Nord).
Société de l'établissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne (Orne).

MÉDAILLES DE BRONZE

Plagniol de James, à Marseille (Bouches-du-Rhône.
Sambuc, Martinique.

GROUPE 92. — VINS ET EAUX-DE-VIE

HORS CONCOURS

Bisquit-Dubouché et Ce, à Jarnac (Charente).
Favraud (J.) et Ce, à Jarnac (Charente).
Foucauld (Lucien) et Ce, à Cognac (Charente).
Kester (Gustave), 9, avenue de l'Opéra, Paris.
O'Scanlan et Mandeix, le Havre (Seine-Inférieure).
Perrier (Gabriel) et Ce, à Châlons-sur-Marne (Marne).
Vert (B.) et Ce, à Jarnac-Cognac (Charente).
Wursthorn (Pierre), à Saint-Max, près Nancy (Meurthe-et-Moselle).

GRANDS PRIX

Artaud frères (J.-B. et A.), rue Plumier prolongée, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Curlier et Ce, à Jarnac (Charente).
Fougerat (Jean), à Levallois-Perret et Cognac (Charente).
Fromy Rogée et Ce, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Lafond frères (H. Turpin), 41, rue des Augustins, Rouen.
Monis et C^e, à Jarnac (Charente).
Potin (Paul), 47, boulevard Malesherbes, Paris.
Rouyer-Guillet et C^e, à Saintes (Charente-Inférieure).
Tricoche-Bonniot et C^e, à Jarnac (Charente).

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Groupement du Comité départemental de la Gironde.

Participants :

Adde (E.), château la Garasse, à Pauillac.
Adde (Maurice), château du Colombier-Monpelou, à Pauillac.
Archambaud frères, 9, rue de Bel-Orme, Bordeaux.
Badal (D^r), à Bordeaux.
Ballande (André), 13, place Pey-Berland, Bordeaux.
Baudou (S.), à Guîtres.
Beaussé (E.), à Omet.
Bernard (Aimé), à Moulis (Grand-Poujeaux).
Bernard, château Tramont, à Arcins.
Bézagu et C^e, 77, rue Henri-IV, Bordeaux.
Bibian (veuve), à Listrac-de-Médoc.
Blancard (S.), à Cérons.
Bosq-Bousquet (Louis), à Lamorère, commune de Moulis.
Bouges (Jean), à Saint-Germain-des-Graves.
Boulerne (Gaston), à Saint-Trélody, Lesparre.
Brown (François-Henri), Duguet, à Carbon-Blanc.
Brunet (veuve Alexandre), château Puygareaud-Beaurech.
Cantegril (Albert), château Clarke-Listrac.
Cantillac (Raymond), à Cérons.
Carré (Jean), le Petit-Vauzelle-Néac, par Pomerol.
Casse (Léopold-Pierre), à Listrac.
Castaing (J.-J.), à Moulis.
Chedon, 32, place Gambetta, Bordeaux.
Clauzel (René), château Citran, Avensan-Médoc.
Coiffard (veuve R.), 7, rue Duffour-Dubergier, Bordeaux.
Corre (Pierre-Edouard), à Libourne.
Coustau, à Darrouble.
Darriet (Th.) et C^e, 45, cours du Médoc, Bordeaux.
Darquier (Pierre), à Moulis.
Delage et C^e, à Libourne.
Desbordes et Gombaud, à Labrède.
Descaurion (P.), à Preignac.
Douat (D.), au château de Lafon-Listrac.
Dryll, à Moulis.
Dubois (L.), à Saint-Sauveur-Pauillac.
Dubosc (J.-G.), 63, quai de Paludate, Bordeaux.
Dubosc-Lettré frères, 118, quai de Paludate, Bordeaux.
Dubreuil (Léon), château de Laurenzane, Gradignan.
Duclou (Georges), à Saint-Seurin-de-Cursac, par Blaye.
Dupeyron (A.), à Rions.
Duplessis-Fourcaud, château Trois-Moulins, à Saint-Émilion.
Durst Wild (Marc), au Château-Millet, Portets.
Dutruch, à Moulis-Grand-Poujeaux.
Exshaw (Daniel), Château-Lamothe, à Cussac.
Fagouet (Georges), à Libourne.
Faure (Edmond), Château-le-Gay, à Gradignan.
Fillon (L.), 64, rue de la Course, Bordeaux.
Fouquier (F.), à Avensan.
Freylon, à Omet.
Gargan (baron de), à Vergnes-Begulieu.
Gounouilhou (André-Charles-Henri), rue de Cheverus, Bordeaux.
Granval (veuve J.-V.), Château-Bellegarde-de-Poujeau.
Grazillon (Jean-Marcel), à Cos-Saint-Estèphe-Médoc.
Gué (G.), à Verteuil.
Guestier (Georges), rue Pierlot, 9, Bordeaux.
Huyard, Marmillon et C^e, rue Brascassat, Bordeaux.
Joubert (G.), à Bourg.
Jouhuneau frères, à Libourne.
Juiliot (Louis) et C^e, rue Barreyre, 113-115, Bordeaux.
Kressmann (Ed.) et C^e, quai des Chartrons, 50, Bordeaux.
Krochereau, à Omet.
Labasse (Edmond), à Périgueux Dordogne).
Labatut (Louis), à Macau.
Labuchelle aîné, à Arcins.
Lafaurie (J.), à Langon.
Laffite (L.), Château-Paulin-Lafitte, Blaye.
Lafon, à Sauternes.
Lafon frères, à Sauternes.
La Fonta (M^me Lucien), l'Ile-Nouvelle, par Blaye.
Lafourcade (Léon), rue Montesquieu, 16, Bordeaux.
Lalanne (Émile), à Villenave-d'Ornon.
Lancelin (M^me veuve), à Mazion-Blaye.
Larauza, au Clos-Bellevue.
Lavidalie frères, à Lormont.
Lavergne de Peyredoulle (E.), à Berson-Blaye.
Loste (M^me H.), pavé des Chartrons, 27, Bordeaux.
Lung (Paul), à Château-Pardaillan, Cars.
Maloire (P.), à la Monnaie-Villenave-d'Ornon.
Marot (F.), rue du Jardin-Public, 65, Bordeaux.
Marquette (Pierre), Château-Pajot, Sauternes.
Mérona (de), Château de la Bégorfe, par Margaux.
Métayer, à Omet.
Micouleau (J.), à Macau.
Montesquieu (baron de), au château de la Brède.
Mortier (Louis), 89, rue Judaïque, Bordeaux.
Mothes (Adrien), château Murcillavet, Saint-Laurent, Médoc.
Payraud (Vincent) et C^e, rue Ernest-Godard, 2, Bordeaux.
Pelleport-Burète (vicomte et baron de), à Bordeaux.
Périer de Larsan (comte du), Château-Brillette, par Saint-Julien.
Petit (F.), château Constans-Bages-Moupelou, cours Balguerie-Stuttenberg, 246, Bordeaux.
Pontac (vicomte de), Château de Reyne-Vigneau, Sauternes.
Pulles (Edmond), à Villenave-d'Ornon.
Quancard (J.), Château de Terrefort, Cubzac-les-Ponts.
Raymond (André), à Saint-Estèphe.
Remus (Emilio), Château-Haut-Breton, Larigaudière, par Soussans.
Reneteau (H.), à Ludon.
Renouil (J.), à Cussac.
Reynaud (Pierre), Château-Clarke, Listrac.
Rosset (Ariste), allées de Tourny, 44, Bordeaux.
Rousseau (Edouard-Émile), au Château-Sipian-Valeyrac.
Rousseau, à Blaye.
Roy (J.), à Cars.
Sainte-Marie (veuve), à Bordeaux.
Ségalas (G. de), rue Mably, 26, Bordeaux.
Seilhean frères (G. et A.), à Saint-Seurin-de-Cadourne.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Sevaistre, à Saint-Julien-Beychevelle.
Sonneville (de), à Carbon-Blanc.
Treygeran frères, quai des Chartrons, 130, à Bordeaux.
Troquart (Charles), Château-Lamote, Cenac.
Vassal (H. de), à Soussans.
Videau (Romain), à Castelnau-de-Médoc.
Vigouroux (Georges), à Saint-Médard-d'Eyrans.
Wachter (Alexandre), rue de Saint-Genès, 114, Bordeaux.

Groupement de l'Union syndicale des négociants en vins de Bordeaux et du département de la Gironde.

Participants :

Audinet et Buhan, quai des Chartrons, 2, Bordeaux.
Audy et Bonhoure, à Bordeaux.
Barton et Guestier, pavé des Chartrons, 35, Bordeaux.
Calvet (J.) et Ce, cours du Médoc, 75, Bordeaux.
Chaigneau (J.) et Ce, cours de la Martinique, 76, Bordeaux.
Chauvin (A.-B.) et fils frères, rue Prunier, 31, Bordeaux.
Danglade, Peygmeitou.
Douat frères, à Bordeaux.
Dubois (Paul), quai des Chartrons, Bordeaux.
Dubos et fils frères, à Bordeaux.
Dubroca (Marcel), à Doisy.
Dupuy (O.), à Cadillac.
Dutrénit et Ce, allées de Boutaut, 27, Bordeaux.
Eschenauer, allées de Boutaut, 42, Bordeaux.
Gaden (C.) et Klipsch, cours de la Martinique, 24, Bordeaux.
Galibert et Varon (les neveux de), cours du Médoc, 17, Bordeaux.
Journu frères et Kappelhoff, quai de Bacalan, 34, Bordeaux.
Kressmann (Ed.) et Ce, quai des Chartrons, 50, Bordeaux.
Lacoste et fils, boulevard de Caudéran, 139, Bordeaux.
Lalande (A.) et Ce, quai des Chartrons, 94, Bordeaux.
Larcher (S.), père et fils jeune, quai des Chartrons, 93, Bordeaux.
Latrille (R.), à Mérignac.
Le Vavasseur frères, à Bordeaux.
Michaelsen et Ce, quai de Bacalan, 85, Bordeaux.
Paris et Damas, quai de Bacalan, Bordeaux.
Perosmandis-Labrunie et Ce, Bordeaux.
Pizan, Argentier et Ce, rue Lombard, 6, Bordeaux.
Rancourt (Ch. de), rue Danjou, 10, Bordeaux.
Rosenhorn et Poissonnier (Ch.), rue Thiac, Bordeaux.
Schröder et Schyler, quai des Chartrons, 97, Bordeaux.
Wustemberg (J.-H.) et Peysonnière, à Bordeaux.

Groupement du syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Gironde.

Participants :

Boshamer (Léon-C.-S.) et Ce, rue Borie, 20, Bordeaux.
Bouytaud (G.) fils et de Fleurian (H.), rue Rivière, 10, Bordeaux.
Cambours (D.), à Macau.
Cazalet et fils, rue Régnier, 8, Bordeaux.
Dupont (Evariste) et Ce, rue Sainte-Elisabeth, 45, Bordeaux.
Gaillac (Léon), à Talence.
Hanappier et Ce, rue du Jardin-Public, 55, Bordeaux.
Lopès-Diaz (J.), à Bordeaux.
Matéo-Petit (A.), rue de Grassi, 9, Bordeaux.
Mauvigney (Jérôme) (maison M. Marceau), Bordeaux.
Mestrezat et Ce, cours de la Martinique, 13, Bordeaux.
Petit-Laroche (J.) et Ce, cours Saint-Louis, 104, Bordeaux.
Prom (J.) et Ce, rue Boudet, 22, Bordeaux.

Groupement de l'Union syndicale des propriétaires de crus classés du Médoc.

Participants :

Berger (Georges) et Roy (Gustave), Château-Brane-Cantenac (Gironde).
Castéja (Eugène), 14, rue Boudet, Bordeaux.
Charmolüe (Louis), château Ponys, Saint-Estèphe (Gironde).
Claverie (Albert), 14, rue Esprit-des-Lois, Bordeaux.
Cruse (F.), 123, quai des Chartons, Bordeaux.
Delor, au château Dufor-Vivens.
Dubos (J.-L.-T.), château Cantemerle (Gironde).
Duroy, château Dufort-Vivens.
Ferrand (comte de), au Château-de-Mouton, par Pauillac (Gironde).
Gassowski (de), Margaux (Gironde).
Heine (M.-A.), Château-Beychevelle (Gironde).
Johnston (Nathaniel), à Saint-Julien-Beychevelle.
Königswarter (veuve S.), 150, boulevard Haussmann, Paris.
Lalande, 49, pavé des Chartrons, Bordeaux.
Lawton (E.), château Léoville-Poyferré.
Périer de Larsan (comte du), au Château-Branaire, commune de Saint-Julien (Gironde).
Pichon-Longueville (baron de), château de Pichon-Longueville, Pauillac (Gironde).
Rigaux (veuve Esther), 38, rue Pauquet, Paris.
Rothschild (baron J. de), à Pauillac (Gironde).
Rothschild (barons A., G. et Ed. de), à Paris.
Roy (Gustave), 12, rue de Tilsitt, Paris.
Saint-Légier (de), à Pauillac (Gironde).
Sarget de Lafontaine (baronne veuve), château Gruaud-Larose, Saint-Julien-Médoc (Gironde).
Sèze (Louis), à Ludon (Gironde).
Société civile de Château-Latour, à Pauillac (Gironde) (comte Charles de Beaumont, directeur).
Skawinski, 38, cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux.
Ville de Bordeaux, à Cantenac (Gironde).

Groupement de la Société d'agriculture de la Gironde.

Participants :

Arnaud (A.), Château-Latresne.
Bretenet (J.), Château-Lagorce.
Delaunay (E.), Macau-Médoc.
Dubois frères, à Grand-Poujeaux-Moulis.
Dubosc frères, Château-d'Arsac.
Ducasse (F.), château de Liversan.
Faugère (E.), à Saint-Médard-d'Eyrans.
Feydieu, à Bruges.
Gautier (R.), à Saint-André-de-Cubzac.
Lafon (E.), à Lavon-Médoc.
Lafon (A.), 29, rue de la Rousselle, Bordeaux
Lavergne (de), Château-Morange, Ludon.
Maxwell (J.), à Jurac.
Perrau (E.), à Villenave-d'Ornon.
Peyssac (J.-C. de), Château-Lagorce.
Pouty (Dr), à Saint-Vincent-de-Paul.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Rozier (A.), à Izon.
Sarrazin (J.), à Bassens.

Groupement du syndicat viticole et agricole de Saint-Émilion (Gironde).

Vins.

Participants :

Allard du Foussat (d'), Château-Soutard.
Bertauts-Couture, Château-Balestard.
Beylot (Charles), Château-Peyreau.
Boisard, Château-Fonplégade.
Bon-Barat, Chapelle-Madeleine.
Bonneval, à Yon-Figeac.
Borde, le Châtelet.
Bouffard (Ferd.), Château-Pavie.
Brissau (L.), Moulin-du-Cadet.
Brisson (Joseph), le Prieuré.
Cahuzac (M.), clos Fourlet.
Capdemourlin (A.), à Capdemourlin.
Carlière (Pierre), à La-Tour-Figeac.
Carlière (T.), à Vachon.
Chaumet, à Bord.
Despagne (Léon), à Larmande.
Dourd (X.), Château-Contet.
Dubois (E.), Château-Ausone.
Dubroca (C.), Château-du-Mayne.
Ducarpe, Château-Beauséjour.
Fourcaud-Baussac, Château Cheval-Blanc.
Gémon, à La Grâce-Dieu.
Grelot, Le Bragard.
Guignard, Château-Canon.
Guiton (J.), à Soutard-Cadet.
Jean (Edouard), Château-Trotteirelle.
Lacaze (G.), Château-Bellevue.
Lapelleterie (Camille), Le Curé-Bon.
Lory (de), clos Piganeau.
Malen, à Grandes-Murailles.
Malet (comte de), Château La Gaffelière.
Montleb (comte de), Château Bel-Air.
Morel (le Comte).
Passemard, Château-Villemaurine.
Peyraud (M^me), à Comon-La-Gaffelière.
Piola (M^me), Le Cadet.
Planeau, jardin Saint-Julien.
Seignat, à Jean-du-Maine.
Souffraits (M^me), Château-Mazerat.
Teto (A.), Château La Conspaude.
Thibeaud (Arm.), Château La Clusière.
Troplong, Château-Mondot.

Groupement du syndicat du commerce des eaux-de-vie de Cognac (Charente).

Cognacs.

Participants :

Augier frères, à Cognac.
Barnett et Elichagaray, à Cognac.
Bisquit et Dubouché, à Jarnac.
Boiteau (L.) et C^e, à Angoulême.
Boulestin et C^e, à Cognac.
Boutelleau et C^e, à Cognac.
Camus frères, à Cognac.
Chaloupin (V.) et C^e, à Angoulême.
Combeau (Pascal) et C^e, à Cognac.
Commandon et C^e, à Jarnac.
Coutanceaux, à Saintes (Charente-Inférieure).
Denis (J.), Mounié (Henry) et C^e, à Cognac.
Dupont (J.) et C^e, à Cognac.
Dupuy (A.) et C^e, à Cognac.
Dyke-Gautier et C^e, à Cognac.
Favraud (J.) et C^e, à Jarnac.
Frapin (P.) et C^e, à Segonzac.
Fromy Rogée et C^e, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).
Gautier frères, à Aigre.
Gautret et fils, à Jonzac (Charente-Inférieure).
Geoffroy et fils, à Cognac.
Hennessy (J.) et C^e, à Cognac.
Hine (Th.) et C^e, à Jarnac.
Jobit (Ch.) et C^e, à Cognac.
Laage (de) fils et C^e, à Saint-Savinien (Charente-Inférieure).
Marie-Brizard et Roger, à Cognac.
Martineau (Gustave), à Saintes (Charente-Inférieure).
Mestreau (F.) et C^e, à Saintes (Charente-Inférieure).
Moullon et C^e, à Cognac.
Mure, Clément, Bouquet, à Surgères (Charente-Inférieure).
Otard, Dupuy et C^e, à Cognac.
Pellisson père et fils, à Cognac.
Pinet-Castillon et C^e, à Cognac.
Rémy, Martin et C^e, à Rouillac.
Renault et C^e, à Cognac.
Robin (Jules) et C^e, à Cognac.
Roullet et Delamain, à Jarnac.
Rouyer, Guillet et C^e, à Saintes (Charente-Inférieure).
Sayer (Geo) et C^e, à Cognac.
Sazerac de Forges et fils, à Angoulême.
Société vinicole, à Cognac.
Tricoche Bonniot et C^e, à Jarnac.

Groupement des propriétaires des Charentes.

Cognacs.

Participants :

Les villes ne comportant pas de désignation de département appartiennent au département de la Charente.

Aubouin (Alexandre), à Marville.
Audouin (Joseph), à Aigre.
Augereau (H.), à Châtebois-Bouteville.
Babin, à Chamblanc.
Ballet, à Viville.
Ballet (Daniel), à la Nérolle.
Barraud (Jean), à Segonzac.
Baudouin (Élie), à Floirac (Charente-Inférieure).
Baudon (A.), à Saint-Aigulin (Charente-Inférieure).
Beausoleil (Anatole), à Pons (Charente-Inférieure).
Béchade (Émile), aux Buges.
Belloteau (F.), à Gurtinières.
Benoist (J.), à Lorignac (Charente-Inférieure).
Berhand (P.), à Bassac.
Bernard, à Mont-Chaude.
Bernard, à Mirambeau (Charente-Inférieure).
Bernard (A.), à Aumagne.
Bernard (Léon), à Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Inférieure).
Bertet (Eugène), à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).
Berthelot (Ed.), aux Buges.
Betteville (Alex. de), à Borges-Baignes.
Bibard (E.), à Mortagne (Charente-Inférieure).
Bigot (Jules), à Écoyeux (Charente-Inférieure).
Binaud (A.), à Roissac.
Biron (Ar.), à Saint-Dizant-du-Guâ (Charente-Inférieure).
Birot (Jules), à Canard, commune de Nercillac.
Bloin (Raoul), à Julienne.
Blois (Adolphe), à Jarnac.
Bocquet, à l'Abbaye.
Boisnard (Edmond), à Saint-André-de-Lidon.
Boisseau (P.), à Siecq.
Boisseau (J.-P.), à Siecq.
Boisferon, à Migron.
Boisferon (Ambroise), à Bréville.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Bonnaventure (P.), à Saint-Sulpice.
Bonnet (Prosper), à Profondeau, commune de Saintes.
Bonnin (Ars.), à la Touche.
Bonnin (Paul), à Leparre.
Bonnin (Adrien), à Veillard.
Bonvalet (Jules), à Nieul-le-Virouil (Charente-Inférieure).
Borie (René-Pierre), à Chevanceaux (Charente-Inférieure).
Bouchet (Léon), à Pronin.
Boujut (H.), à Jarnac.
Boulay (Léonard), à Bassac.
Boulestin (Mme Émile), à Luprie.
Boulinaud (Amédée), à Javrezac.
Boulineau (G.), à Juillac-le-Coq (Charente-Inférieure).
Boullet (Louis), à Châteauneuf.
Bouquet (Eugène), à Pesson.
Boutelleau (A.), à Mosnac (Charente-Inférieure).
Boutinet, à Malaville.
Bouvet (Gabriel), à Veillard.
Braud (C.), à Forges-d'Aunis (Charente-Inférieure).
Bredon (Jean), à Saint-Palais-du-Né.
Brémont-d'Ars (comte de), à Chapelle-des-Pots.
Briaud (A.), à Merpins.
Brisson (P.), aux Brissonneaux.
Broussin (J.), à Lautrais.
Brunet, à Champenais.
Bujeaud (Amédée), à Lautrait.
Burgaud, à Cressé (Charente-Inférieure).
Cadusseau (Ch.), à la Gannerie.
Cadusseau (H.), à Boinoche.
Cailleaux (A.), à Aumagne.
Caille (Ernest), à Aigre.
Cambeau (Eug.), à Dompierre-sur-Mer.
Candé, à Touches-de-Périgny.
Castaigne (Emmanuel), à Ars.
Castillon du Perron, à Armand, Gensac.
Caucade, à Surgères.
Cayla, à Cherves.
Chapeau (A.), à Genté.
Chat (Adolphe), à Breuil, commune de Sonnac (Charente-Inférieure).
Chataignier (P.), à Julienne.
Clément (Alfred), à Aigre.
Combeau (Pascal), à Bel-Air.
Comte (Jean), à Lautrait.
Cormier-Lasausay, à Saint-Simon.
Cornaud (Alexis), à Guitres.
Couprie (P.), à Orlut.
Coutant (Jules), à Saint-Léger, canton de Pons (Charente-Inférieure).
Coyeaud (Louis), au Breuil, commune de Sonnac (Charente-Inférieure).
Cruchon (Camille), à Sainte-Sévère.
Czernonch (Charles), à Favrezac.
Dagnand Cadet, la Parisière, Sainte-Sévère.
Dagnand, à Bréville.
Dagnand (Eugène), à Chez-Sabouraud, Sainte-Sévère.
Danjoux (Charles), à Genat.
Dargerie, à Triac.
Darton, à Champagnac (Charente-Inférieure).
Dasson (veuve), à Chez-Drouillard, Sainte-Sévère.
Daviaud, à Maintfonds.
David (Evariste), à Rouillac.
Déchenaud (J.-B.), à Chez-Barbottin.
Delamain (Jacques), à Bois-Clair.
Devauriex (Alphonse), à Peux.
Doignon (Pierre), à Triac.
Draonnet, à Nantille, par Burie (Charente-Inférieure).
Dubouché (E.), à Jarnac.
Etourneau (Jean), au Seure.
Favre (Théophile), à Soriguet (Charente-Inférieure).
Fauconnier (G.), à Barbezieux.
Favraud (Jules), à Jarnac.
Fernandez (L.), à Barsac.
Fignoleau, à la Foy.
Fleuranceau (Fernand), à Chantillac.
Fleuret (Théodore), à La Foy.
Fonteneau, à Lameroc.
Fouquet (Paul), à la Croix-Biron.
François (G.), à Chassors.
Frapin (Pierre), à Gabloteaux.
Fromy (Frédéric), les Tabarits (Charente-Inférieure).
Furey de Lavault, à Montguyon.
Gabet (Jules), à Chagnon.
Gacon, à Bazauges (Charente-Inférieure).
Gaillard (Angel), à Saint-Genis-de-Saintonge (Charente-Inférieure).
Gambier (Pierre), à Triac.
Gandonel, à Saint-Georges-du-Bois.
Garnier (E.), à Gatchien, commune de Javrezac.
Garraud (Émile), à Vivien.
Garraud-Roux, à Sainte-Même.
Gautier (Anatole), à Lignières-Sonneville.
Gautier (D.), à Lorignac (Charente-Inférieure).
Gautier (Etienne), à Germeville.
Gautier (Joseph), à Chez-Collet, par Segonzac.
Geoffroy (Alex.), à Triac.
Girard (Victor), à Saint-Hilaire.
Godineau (A.), à Château-Barnou.
Gontier (Eugène), à Lautrait.
Gontier (J.), à Saint-Amand-de-Graves.
Gontier (Justin), à Lautrait.
Grelier, à Tointeron.
Guérin (Maurice), à Pible.
Guérin (Alexandre), à Salles-d'Angles.
Guéry (Joseph), à Bonneuil.
Guéry (Pierre), à Bonneuil.
Guichard (D.), à Lignières-Sonneville.
Guichard fils, à Lignières-Sonneville.
Guillemot (H.), à Lartige.
Guillet (Émile), à Mongaud.
Guillet (Emma), à Chez-Bacol.
Guillet (Geneviève), château de Rochemont, de Fontcouverte (Charente-Inférieure).
Guillet (Jules), à May.
Guillet (Louise), à Puyrausseau.
Guillet-Bouguebon, à Puy-d'Orin (Charente-Inférieure).
Guitton (Ch.), à Burie (Charente-Inférieure).
Hélis, à Seure (Charente-Inférieure).
Hélis (Edmond), à Tricard, commune de Megron (Charente-Inférieure).
Hennessy (James), à Richemond.
Héraud, à Bonneuil.
Héraud, à Château-Bernard.
Hériard, à La Tacherie (Charente-Inférieure).
Hervé (Jacques), à La Barre.
Hillairet, à Jarnac.
Hitier, à Gimeux.
Huet (Anatole), à Ecoyeux (Charente-Inférieure).
Huort (Isidore), à Saint-André.
Jobit (Pierre), à Reparsac.
Jobit (Albert), à Saint-Laurent-de-Cognac.
Jonchères (J.), à Puymoreau.
Jubier (H.), à Beaulieu.
Julien, à Driteuil-Madeleine.
Lacassagne (F.), à Jarnac.
Laferrière (Julien), à Cognac.
Laffon (Élie), à Lorignac (Charente-Inférieure).
Laine (veuve), à Salles-d'Angles.
Lamoureux, à Salles-d'Angles.
Landreau (Jean), à Barbezieux.
Laporte-Bisquit, à l'Abbaye.
Laroche (Arsène), à Vallet (Charente-Inférieure).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Laroche (F.), au Clône, canton de Pons (Charente-Inférieure).
Laroche (Maurice), à Fontgiraud.
Larret, à Ars.
Larue (Léon), à Recherville.
Letard (Alexandre), à Archiac (Charente-Inférieure.
Leutard, au Buisson, près Chassors.
Loiseau (Abel), à Bréville.
Martin (Henri), à Bréville.
Martin (Henri), à Veillard.
Martin (Isaac), à Roissac.
Martinaud (Jean), à Chantillac.
Martineau (Gustave), à Saint-Sever, commune de Pons.
Martonnaud (Henri), à Jarnac.
Matard (E.), à Sainte-Même.
Maufras (Auguste), à Cheville-Passac.
Maupas (A.), à Cheville-Passac.
Mauny (Dr Marius), à Mortagne-sur-Gironde (Charente-Inférieure).
Maurain (Jean), à Lautrait.
Mauxion (J.-A.), à Chassors.
Mériot (Gabriel), à la Jard (Charente-Inférieure).
Merlet (E.), à Bourg-Charente.
Merlet (Dominique), à Javrezac.
Mesmain (Pierre), à Reparsac.
Métreaud (L.), à Berneuil.
Meunier, à Saint-André.
Michaud (Marcel), à Fleurac.
Millardet, à Châteaubernard.
Millon (Jean), à Chevanceaux (Charente-Inférieure).
Moinier (Ulysse), à Virson.
Moquet (Pierre-Jules), à Sigogne.
Morandière (E.), à Lorignac (Charente-Inférieure).
Morandière (J.-E.), à Lorignac (Charente-Inférieure).
Moreau (Archange), à Gimeux.
Moreau (Ed.), à Julienne.
Mossion (E.), à Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Inférieure).
Nau (Jules), à Clérac, par Montguyon (Ch.-Inf.).
Naulin, à Migron.
Néraud (Théodore), à Saintes (Charente-Inférieure).
Nicolle (Camille), à Villars-en-Pons (Charente-Inférieure).
Nicolle (Théodore), à Tesson (Charente-Inférieure).
Nouveau (H.), à Bourg-Charente.
Ordonneau, à Saint-Brice.
Pailloud (Henri), à Malaville.
Palissier (Amédée), à Lorignac (Charente-Inférieure).
Pannetier (Aug.), à Lautrait.
Paquet (Albert), à Triac.
Parias, à Mortagne-sur-Gironde (Charente-Inférieure).
Parisse (Alfred), à Hiersac.
Pasquet (Aley), à Triac.
Pelletant, à Chérac (Charente-Inférieure).
Pérodeau (Alexandre), à Bois-d'Augeac.
Perrier (P.), à Chevanceaux (Charente-Inférieure).
Petit (Léopold), au Burget.
Phélipon (Félix), à Barbezieux.
Piaud (J.), à Lafine, canton de Rouillac.
Planchut (Mme veuve), à Fléac.
Pluchon (Basile), à la Selle-Bréville.
Porchaire, à Neuvicq (Charente-Inférieure).
Porcheron (Baptiste), à Veillard.
Portet (Firmin), à Saint-Sulpice.
Portier père, à Nercillac.
Portier (H.) père, à la Groie-de-Nercillac.
Potiron (Louis-Clovis), à Nieul-les-Saintes (Charente-Inférieure).
Poupard (Alex.), à Brisambourg.
Prou (Anselme), à la Foy, par Gémozac (Charente-Inférieure).
Quilliet (Louis), à Chassors.
Raby (Eugène), à Sigogné.
Raby (veuve Eugène), à Mainxe.
Radoux (Marcel), à Saint-Sévère.
Raffegeaud (Camille), à la Seigne, par Saint-Jean.
Raguenaud (Achille), au Duquet.
Rebillier (Alphée), à Cravans, par Gémozac (Charente-Inférieure).
Renaud, à Criteuil.
Renaud (Henri), à Chez-Rouillau, canton de Gémozac (Charente-Inférieure).
Riché (Anatole), au Vivier, près Barbezieux.
Riffaud (Jean), à Chassors.
Rivière (Maurice), à Mosnac (Charente-Inférieure).
Ripoche (P.), à la Louzac.
Robert (Augustin), aux Ecures.
Robin (Armand), à Logi-de-Lafond.
Robin (Mme veuve), à Lussac.
Rochard (Eug.), à Cognac.
Roger-Angevin, à Fonsèche, commune de Burie.
Ronaud, à Beaumont, par Segonzac.
Rougé (Jean), au Canard, commune de Nercillac.
Roulin, à Migron.
Roullet (E.-F.), à Brillac.
Rousseau (Alph.), à Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Inférieure).
Rouyer (Anne), à Chateaulin.
Rouyer (Émile), château de Bonnefort (Charente).
Rouyer (Maurice), à la Grange-Haumont.
Roy (Célestin), à Juillac-le-Coq.
Roy (Émile), à Bourg-Charente.
Roy (C.), à Bassac.
Sabouraud (Er.), à Mérignac.
Saint-Hilaire (Eug.), aux Buges.
Saint-Louvent (de), à Migron.
Sallé (Clovis), à la Cabanne-de-Bréville.
Sallé (Théophile), à Houlette.
Saunier (Arnaud), à la Nérolle.
Saunier (Charles), au château de Tilloux.
Seurlet, à Ars.
Sirouet (L.), à Chez-Vitet, par Rouillac.
Sureau (Jean), à la Crochette.
Testor-Perache, à Saint-Dizant-du-Guâ (Charente-Inférieure).
Thirrot, à Nercillac.
Tiffon (Ed.), à Fleurac, par Chassors.
Turlais (Fréd.), à Daissaint.
Vallère (Ferdinand), à la Parisière, par Sainte-Sévère.
Vaurat (Auguste), à Saint-Palais (Charente-Inférieure).
Verger (Émilien), à Jazennes (Charente-Inférieure).
Verneuil et Castaigne, à la Coudre.
Vignaud (Paul), au Logis-de-Gardepré.
Villa (L.), à Mainxe.
Villioux (Alfred), à Javrezac.
Vincent (Jean), à Brisonneaux.
Violon fils, à Jarnac.
Violon père, à Jarnac.
Vivier (Alphonse), à Criteuil-la-Madeleine.
Yvon (Charles), à Gimeux.

Groupement de la Chambre syndicale du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs des arrondissements de Mâcon et de Villefranche.

Participants :

Alamy, à le Salle, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Albon (marquis d'), à Juliénas (Rhône).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Arlempden (baronne de), à Salornay, par Herbigny (Saône-et-Loire).
Aubel (Thomas), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Audras (Ivan), à Charbonnières-les-Bains (Rhône).
Bailleux, à Chânes, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Balland (Claude), à Prissé, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Barbe, à Verze, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Barrat (Claude), à Davayé (Saône-et-Loire).
Barrat-Foulon, à Solutre (Saône-et-Loire).
Bellicaud (Henri), à Leynes (Saône-et-Loire).
Benat, à Serrières, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Béranger (Claude), à Pouilly-Solutré, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Béranger, à Nouville (Saône-et-Loire).
Béranger, à Juliénas (Rhône).
Berliat (J.), à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Bernardot, à Tournus (Saône-et-Loire).
Berry, à Chevagny, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Bertheley (Jules), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Berthelot, à Charnay-les Mâcon (Saône-et-Loire).
Berthier, à Tailland-Etreigny (Saône-et-Loire).
Berthillier, à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Berthoud (Etienne), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Bleton, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Bleton, aux Deschamps, par Chenas (Rhône).
Blondet (veuve), château de Saint-Léger à Charnay (Saône-et-Loire).
Boisset (Maurice de), au château de la Combe, Prissé (Saône-et-Loire).
Bonnet, à Flacé, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Borde (François de), au château de Borde, canton de Cluny (Saône-et-Loire).
Bouchacourt (Emile), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Bouchacourt, à Crèches (Saône-et-Loire).
Boullay (Léon), à Saint-Laurent-les-Mâcon (Ain).
Bourgeois, à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Bouzu, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Bresson, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Brosse (P.H), à Flacé-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Brosse (J.-M.), à Davayé, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Brosse aîné, à Davayé (Saône-et-Loire).
Broyer (M.), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Brun (Joseph), à Juliénas (Rhône).
Murard (comte de), à Bresse-sur-Grosne (Saône-et-Loire).
Cadot, à Verzé (Saône-et-Loire).
Chambard (Alphonse), à Dijon (Côte-d'Or).
Chambard (Claude), à Prissé (Saône-et-Loire).
Chambre syndicale des négociants en vins de Mâcon, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Chambre de commerce de Mâcon, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Chamonard (J.-B.), à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Chamussy (D.), à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Chapuis à Sancé, près Mâcon (Saône-et-Loire)
Charmont aîné à Saint-Clément-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Charmont jeune, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Charmont-Chassigneul, à Vergisson (Saône-et-Loire).
Charvet (H.), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Chauvet (Félix), à la Chapelle-de-Guinchay (Saône-et-Loire).
Charmoy (Jean), à Fuissé, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Clément, à Saint-Julien-de-Civry (Saône-et-Loire).
Collin et Bourrisset, à Crèches, près Mâcon.
Collin-Jeanty, à Crèches (Saône-et-Loire).
Comité viticole du Beaujolais-Mâconnais, section de Mâcon, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Coquillat, à Vinzelles (Saône-et-Loire).
Coquillat, à Mortilly, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Corneloup-Joanny, à la Coupée, commune de Charnay (Saône-et-Loire).
Cornier (Mme), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Crozet (Pierre), à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Curaillat, à Saint-Albin (Saône-et-Loire).
Dailly (P.), à Pierreclos, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Darpoix (Jean-Baptiste), à Chevagny-les-Chevriers.
Delafond, à Fleurie (Rhône).
Delorme, à Vergisson, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Denis, à Saint-Julien-de-Civry (Saône-et-Loire).
Descombes, à Vaux-Renard (Rhône).
Descombes (Léon), à Emeringes (Rhône).
Desmurs-Martin (Jean), à Igé, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Desroches (Philibert), à Solutré, par Mâcon.
Desvignes aîné et fils, à Pontanevaux, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Diot, à Vinzelles, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Dubois, à Flacé-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Dubost (J.-P.), rue Franche, Mâcon (Saône-et-Loire).
Duc, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Duc (Joseph), à Fragies, commune de Chissey-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Ducottet (Ferdinand), au Point-du-Jour-Fleurie (Rhône).
Ducroux (Philibert), Davayé (Saône-et-Loire).
Dufour, à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Dugelay, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Dumolard (Victor), au chemin de Montauban, 1 *bis*, Lyon.
Dupré (Jean), à Flacé-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Durand (Joseph), à Sancé-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Dutruge, à Azé, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Favre (F.), à Malcus, commune de Charnay, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Favre-Bully, à Juliénas (Rhône).
Faye, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Ferret (Antoine), à Fuissé (Saône-et-Loire).
Ferret (Claude), à Solutré (Saône-et-Loire).
Fèvre (Louis), à Soméré, commune de Saint-Sorlin (Saône-et-Loire).
Fillot, à Hurigny, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Flamand-Girard (J.), à Soligny (Saône-et-Loire).
Forest, à Pouilly-Solutré (Saône-et-Loire).
Forest (Alexandre), Milly-Lamartine (Saône-et-Loire).
Fortoul (Edouard), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Fouinat, à Fuissé (Saône-et-Loire).
Foulon (Jean-Baptiste), à Prissé (Saône-et-Loire).
Four (J.), à Mâcon (Saône-et-Loire).
France, à Hurigny, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Fronton (Eugène), à Cortambert (Saône-et-Loire).
Gadel (Joseph), à Clessé, canton de Lugny (Saône-et-Loire).
Gaillard (Jacques), à Lévigny, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Gaillardon (François), à Pouilly-Solutré (Saône-et-Loire).
Gâtinet, à Sennecé-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Gaudez (Emile), à Mâcon, quai du Sud (Saône-et-Loire).
Gautheron (Joseph), à Mâcon (Saône-et-Loire.)
Genairon (Jules), à Saint-Romain-des-Iles (Saône-et-Loire).
Georges, aux Thorins, près Mâcon (Saône-et-Loire).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Giroux père, les Giroux, commune de Charnay par Mâcon (Saône-et-Loire).
Gresset, à Sommeré, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Grolier, à Flacé-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Guérin (J.-M.), à Vergisson (Saône-et-Loire).
Guillemet, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Guillemin, à Lourmand (Saône-et-Loire).
Guillemin (H.), à Saint-Albain (Saône-et-Loire).
Jacoulot (Vincent), à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Jacquet, à Vinzelles, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Jacquier (Charles), rue Sala, 25, Lyon (Rhône).
Jambon, rue de Lyon, Mâcon (Saône-et-Loire).
Jandard (Alphonse), à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Janin, à Vinzelles (Saône-et-Loire).
Janin (J.), à Davoyé, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Janin (Antoine), à Juliénas (Rhône).
Janin (veuve), à Fleurie (Rhône).
Labruyère (Jacques), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Laffait-Siraud, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Laissu (V.), à Juliénas (Rhône).
Lamoureux, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Laneyrie (Louis), à Vaux (Rhône).
Laneyrie père et fils, à Juliénas (Rhône).
Landré (Philibert), à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Lanier (Pierre-Marie), à Solutré, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Lapalin (Jean), à la Croix-Blanche-Sologny (Saône-et-Loire).
Lapalus, à Prissé, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Lapalus, à Solutré, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Lapierre, à Vinzelles (Saône-et-Loire).
Lardet, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Lardet (Jean-Baptiste), à Davayé, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Lardet (Louis), les Boutteaux, par Prissé (Saône-et-Loire).
Laroche (veuve), à Charney-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Larue, à Igé par Mâcon (Saône-et-Loire).
Lasnier-Vessigaud, à Solutré, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Laval (Claudius), à Pruzilly, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Laval (Élie), à Pruzilly, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Léger, à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Lemonon, à Crèches-sur-Saône, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Lenoir, à Pierreclos, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Longepierre (Jules), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Lorin (Jean-François), à La Coupée, commune de Charmoy (Saône-et-Loire).
Loron (Eugène), à Pontanevaux (Saône-et-Loire).
Luquet (veuve), à Davayé, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Malgontier (Camille), à La Chapelle-de-Guinchay par Pontanevaux (Saône-et-Loire).
Margue (J.-Anatole), à Charnay-les-Mâcon.
Martin, à Igé par Mâcon (Saône-et-Loire).
Maurin (C.), à Fleurie (Rhône).
Mazot, à Laize, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Méchin, à Vinzelle, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Michel, à Quintaine, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Michel (P.), à Saint-Sorlin, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Michon (M^me veuve), château de Davayé, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Miot, à Tournus (Saône-et-Loire).
Molicier (Eugène), à Cormatin (Saône-et-Loire).
Molière, à Saint-Sorlin (Saône-et-Loire).
Mommessin, à Charney-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Monneressin (veuve), à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Montanteme (Jean-Marie), à Fuissé, près Mâcon.
Moreau, à Mâcon.
Morel (Julie-Antoinette), à Solutré, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Nesme, à Perréon (Rhône).
Nesme, à la Chapelle-Guinchay (Saône-et-Loire).
Miolaud, à Vinzelles (Saône-et-Loire).
Nuzillat, à Vérizet (Saône-et-Loire).
Ollier, à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône).
Pascalis (Étienne), à Salornay-sur-Guye, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Patay, à Viré (Saône-et-Loire).
Patron, à Juliénas (Rhône).
Pernet, à Vinzelles, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Perrachon, rue Dombey, Mâcon (Saône-et-Loire).
Piguet (Léon), à Bissy-la-Mâconnaise (Saône-et-Loire).
Piguet frères, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Piguet (Jean), à Vinzelles, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Piguet (Théodore), à Méziat-Vinzelles, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Plassard, à Verzé, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Plumet (Michel), à Pouilly, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Pochon, à Leynes (Saône-et-Loire).
Point (M^me veuve), par Pouilly-Fuissé, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Pouly, à Liergues (Rhône).
Protat (Georges), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Protat (Philibert), à Vergisson, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Protat-Auduc, à Vergisson, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Ravet, à Saint-Amour (Saône-et-Loire).
Ravinet (Jules), à Saint-Amour (Saône-et-Loire).
Renard, à la Salle, par Mâcon (Saône-et-Loire).
Rochette (M^lle de la), au château d'En-Vaux, à Juliénas (Rhône).
Rollin (C.), à Emeringes (Saône-et-Loire).
Philibert, à Pierreclos (Saône-et-Loire).
Sarra (Félix), à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Sarvonnat, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Sauzey-Gibert (Abel), à Thoiriat-Crêches (Saône-et-Loire).
Sparre (comte de), à Saint-Georges-de-Renedus (Rhône).
Tarlet, à Pierreclos, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Teil du Havelt (baron Georges du), à Perthuis-de-Charnay, par Charnay (Saône-et-Loire).
Thozet, à Serrières, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Tomachot (Abel), à Prissé (Saône-et-Loire).
Tomachon et Bryant, à Saint-Sorlin (Saône-et-Loire).
Vanier (Claude), à Gueugnon (Saône-et-Loire).
Vermorel (Victor), à Villefranche (Rhône).
Fessigaud (François), à Vinzelles, près Mâcon.
Vindel (Jean), à Saint-Sorlin, près Mâcon (Saône-et-Loire).
Virey (Philippe), à Monceau, commune de Prissé.
Vouillon, à Saint-Clément-les-Mâcon (Saône-et-Loire).

Groupement de l'Union des Sociétés agricoles du Var.

Vins.

Participants :

Alibert, à Toulon.
Alibert (Marius), à la Crau.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Amic (Auguste), quartier du Grès-Hyères.
Audiffren (César), à la Garde.
Beau (Émile), à la Garde.
Blond (Gabriel), quai des Ports, Toulon.
Bourillon, à Hyères.
Brun (Claude), à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Cercle d'agriculture de la Garde.
Charlois (Marius), à la Garde.
Clarion (Ernest), à Ollioules.
Clavel (Joseph), à le Beausset.
Delaroche-Vernet, à la Londe.
Elluin (Georges), à la Garde.
Escarol (Edouard), à la Garde.
Foex (Dr), à Hyères.
François (Adrien), à la Garde.
Gonzalès, à Toulon.
Guérin (Marius), à la Farlède.
Guillabert frères, à Seillans.
Hernandez, à Toulon.
Jouve (J.-B.), villa de la Jouvence, Toulon.
Latty (Charles), à la Garde.
Lemarchand (Constant), rue d'Alger, Toulon.
Moutte (Justinien), à la Crau.
Mulsant (Charles), à la Londe.
Paul (Jules), rue Racine, Toulon.
Paul (Henri), à Pierrefeu.
Pégurier (Émile), à Saint-Tropez.
Pellicot (Gabriel), à la Garde.
Plisant (Émile), aux Salins-d'Hyères.
Pointis (Bertrand), à la Garde.
Potonnier (Joseph), à Toulon.
Rouget (Paul), 21, rue Mirabeau, Toulon.
Société d'agriculture du Var, à Toulon.
Société d'horticulture d'Hyères.
Solomas (Gustave), 56, boulevard de Strasbourg, Toulon.
Suzanne, à Toulon.
Syndicat des producteurs jardiniers d'Hyères.
Tauriac (M.), route d'Ollioules, Toulon.
Tortel (Alexis), à la Garde.
Turrel (Julien), à la Garde.
Union des sociétés agricoles du Var, à Toulon.
Union des viticulteurs du Var, à Toulon.
Vidal (Dr), à Hyères.
Wenger (Eugène), à la Garde.

Groupement du Syndicat agricole et viticole de Saint-Émilion (Gironde).

Vins.

Participants :

Amat-Cadet, à Peyche.
Batifouillé à Bord.
Barreau, à Bardon.
Bertin, à Bardon.
Bouquey, à Saint-Christophe-Saint-Émilion.
Boisard, à Fonplégade.
Boitard, à Larmande.
Brachet (E.), à Pomerol.
Brun (L.), Saint-Christophe-Saint-Émilion.
Carles (de), à Pelletan.
Chapuis, à Saint-Laurent-Saint-Émilion.
Danglade, à Peygeneitou.
Despagne (V.), à la Rose.
Dumesnil-Passemard, à Pomerol.
Dupeyron, à la Gaffelière.
Durand (C.), à Trimouillet.
Dussaut, à Yon.
Éloy (D.), à Saint-Christophe-Saint-Émilion.
Faure (P.), à Saint-Laurent-Saint-Émilion.
Faure (Dr), à Saint-Laurent-Saint-Émilion.
Fourcaud, à la Couperie.
Foussat (du), à Saint-Christophe-Saint-Émilion.
Fruitier (E.), à Bas-Dangay.
Garitey (E.), à Saint-Julien.
Garitey (U.), à Mérissac.
Gonteyron, à Verdiannes.
Joriau (A.), à Saint-Christophe-Saint-Émilion.
Lanessans, au Clos-Bellevue.
Legay, à Haut-Simard.
Marquaux, à Saint-Émilion.
Milon, au Petit-Faurie.
Pinaud, à Cadet-Pinaud-Bon.
Pistouley, à Malineau.
Raba, à Saint-Laurent-Saint-Émilion.
Rideau, au Grand-Faurie.
Rochefort (de), à Saint-Christophe-Saint-Émilion.
Romeuf (de), à Saint-Christophe-Saint-Émilion.
Roquette (de), à Saint-Christophe-Saint-Émilion.
Saby, à Virrebout.
Saint-Genis, à Larmande.
Vauthier, à Jacobin-la-Gommière.

MÉDAILLES D'OR

Balaresque (H. et C.), à Bordeaux (Gironde).
Belleau (Désiré), à Reims (Marne).
Besnard (F.), villa des Tilleuls, Vitry-sur-Seine (Seine).
Bonvallet (Jules), à Nieul-le-Virouil (Charente-Inférieure).
Bouchard (aîné) et fils, à Beaune (Côte-d'Or).
Brenot (Albert) fils, à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).
Caraly (Claudius), à Fleurie (Rhône).
Chanson père et fils, à Beaune (Côte-d'Or).
Charton (C.) fils, à Beaune (Côte-d'Or).
Chevallier (E.), à Beaugency (Loiret).
Courthial (Siméon), à Montpellier (Hérault).
Cuvillier (Albert-Jean), 12, rue du Port-de-Bercy, Paris.
Delvaux (A.-A.), 12, boulevard du Château, à Neuilly-sur-Seine, Paris.
Despradelle (Auguste), à Compiègne (Oise).
Dufour (E.), 3, place Petite-Hollande, à Nantes.
Duverger-Taboureau, à Meursault (Côte-d'Or).
Flaugergues (Léon de), 44, boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Gautret (J.) et fils, à Jonzac (Charente).
Gès (Emmanuel), à Castel-de-Blès, canton d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).
Godot (Edouard), à la Gite, commune de Saint-Laurent, par Cognac (Charente).
Goulet (E.), 3, rue de l'Yonne, Paris-Bercy.
Guichard-Potheret et fils, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Havy (Alfred), rue de Villersexel, Paris.
Hirouart (Henri), à Beauvais (Oise).
Josserand (Alexandre), maison Champy père et fils), à Beaune (Côte-d'Or).
Karrer (Émile), à Saint-Denis (Seine).
Larue (Auguste), 3, place de la Madeleine, Paris.
Lefèvre (Hippolyte), 80, boulevard Saint-Pierre, à Caen.
Lequeux (Alfred), à Châlons-sur-Marne (Marne).
Lung frères, à Alger.
Malaquin (Eugène), 75, rue du Port-de-Bercy, Paris.
Martinet, Piat et Clouturier, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Massol (Clément), à Massane, près Montpellier (Hérault).
Maupassant (comte Charles de), château de Clermont, commune de Cellier (Loire-Inférieure).
Mauvigney (Jérôme), 57, rue Minvielle, Bordeaux.
Mégret (Alexandre), 74, boulevard Richard-Lenoir, Paris.
Mercier et Ce, à Epernay (Marne).
Moullé (Charles), 35, enclos des Mâconnais (entrepôt de Bercy), Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Paillard, chaussée d'Antin, Paris.
Polack (Charles) et fils, 18, rue Chapeau-Rouge, Dijon.
Potin (Félix) et C^e, 103, boulevard de Sébastopol, Paris.
Raguin (Léon), 43, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
Regnier, Moser et C^e, à Dijon (Côte-d'Or).
Ruty (Léon-André), à Chaumont (Haute-Marne).
Sabot (Albert), 26 *bis*, avenue Daumesnil, Paris.
Scaliet (Victor) (restaurant Lucas), 9, place de la Madeleine, Paris.
Sibillotte (Louis), 1, rue de Mâcon, Paris-Bercy.
Simonnet père et fils, à Chablis (Yonne).
Soualle (Louis), à Pont-Saint-Maxence (Oise).
Sterne (G.), 50, rue Stanislas, à Nancy.
Verneuil (Albert), à Cozes (Charente-Inférieure).

MÉDAILLES D'OR EN COLLECTIVITÉ

Groupement du Comice agricole du Médoc.

Participants :

Bayé (J.), à Conques.
Blanchard (E.), à Saint-Sauveur.
Boivert (E.), à Conques.
Boilleau (François), à Bégadan.
Caussade, à Saint-Christoly.
Corne (A.), à Ségadan et Bégadan.
Dubois (Louis), à Tourtereau-Saint-Sauveur.
Estel, à Saint-Germain-d'Esteuil.
Fontaneau (A.), à Coudinas-Bégadan.
Moreau, château Haut-Pauillac, à Pauillac.
Moreau (A.), château Souley, à Verteuil.
Vignau (H.), à Lesparre.

Groupement de l'arrondissement de Blaye (Gironde).

Participants :

Arnaud (Auguste), à Boisredon.
Audebert, à Saint-Androny.
Ardura (A.), à Boisredon-Frédignac.
Baudet (J.), à Plassac.
Bernard (Ch.), à Touvent.
Bernetière (A.), à Mazion.
Bernetière (B.), à Cartelègue.
Bernetière (A.), à Blaye.
Binaud (D.), à Bordeaux.
Blay (J.), à Loumède.
Brizard (W.), à Bourg.
Cailleux (E.), à Berthou.
Carreau (E.), à Lescadre.
Cochon, à Cartelègue.
Deloche (P.), à Cazeaux.
Déromas (A.), à Blaye.
Drouillard (J.), à Saint-Savin.
Ducorneau (A.), à Fosseboudot.
Dupuy (J.), 9, rue Scribe, Paris.
Eymery (J.), à Segonzac.
Faure, à Terrefort.
Flandray (G.), Château-Charron.
Florenceau (J.), à Segonzac.
Gaignerot, à Bourg.
Gaignerot, à Prignac.
Gardrat, à Cartelègue.
Gellibert (M^lle C.), au Cap-de-Haut-Blaye.
Grenet, à Gauriac.
Hérit (J.), aux Petits-Arnauds, Cars.
Jacquereau (P.), à Cartelègue.
Jeantet (J.), aux Davids, Saint-Paul.
Laborde (A.), à Blaye.
Lanneluc (G.), à Fleurimont.
Mariot (P.-M.), à Issan-Cantenac.
Maufras (E.), à Beaulieu.
Maufret (J.), à Cartelègue.
Maumain (F.), à Mangaud.
Méran (L.), à Cartelègue.
Mériochaud (J.), les Drouillards.
Moreau (L.), à Cartelègue.
Nicolon (A.), à Cartelègue.
Pévreau, les Videaux.
Peychaud (E.), à Bourg.
Pinet (J.), à Cartelègue.
Richou, à Cartelègue.
Puffert (G.), à Pérouilh.
Taillac (P. de), à Montuzet.
Tabusteau, à la Lustre.

Groupement du canton de Bourg (Gironde).

Participants :

Bertin (E.), à Bourg.
Buzet (E.), à Bourg.
Edouard (E.), à Bourg.
Fernandina (comte de la), château du Bürch, à Gessac.
Sonder (Laurent), au Château-Rousset.
De Beauregard, Château de Boude.
Desdal de Saint-Laurent, château de Bout.
Destaugues, château de Falfas.
Chenu-Laffitte, à Bourg.
Jaubert, à Bourg.
Labourdette, à Bourg.
Monnier (Charles), château de la Croix.
Roque de Mons, château de l'Hurbe.

Groupement du Syndicat viticole et agricole de Cadillac (Gironde).

Participants :

Arnaud (Alcide), à Cardan.
Arnaud (Barthélemy), à Cardan.
Asile d'aliénés (L.), à Cadillac.
Boré (Léopold), à Cadillac.
Cazeaux-Cazalet, à Loupiac.
Crachereau (Benjamin), à Dauzac.
Despujols (Moïse), à Gabarnac.
Dezeimeris (R.), à Loupiac.
Expert (Bernard), à Laroque.
Fontaine (Adrien), à Cadillac.
Groussen (Chéri), à Gabarnac.
Giresse (Frédéric), à Gabarnac.
Glaire, à Capian.
Lacoste (Léon), à Laroque.
Lantallier (Louis), à Capian.
Lardit (E.), à Béguey.
Latachon (Eugène), à Danzac.
Lollet, à Beguey.
Marchies, à Lestiac.
Marié (André), à Béguey.
Mas (Urbain), à Langoiran.
Mathellot (Camille), à Cadillac.
Mathellot (Jacques), à Gabarnac.
Milleaud (Étienne), à Capian.
Mourceau, à Béguey.
Plantat, à Gabarnac.
Roux (Edmond), à Dauzac.
Sarrazin (Angély), à Langoiran.
Vinsot (G.), à Cardan.
Vinsot (Nicolas), à Cardan.
Balland (L.), à Sainte-Croix-du-Mont.
Balland (M.), à Sainte-Croix-du-Mont.
Ballan (C.), à Omet.
Brandiers, à Rions.
Coiffard (L.), à Rions.
Courbian (R.), à Omet.
Descrambs, à Loupiac.
Dézarnaud, à Paillet.
Dubréquia, à Soulignac.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Fouquet (A.), à Loupiac.
Gallès (E.), à Omet.
Gassiot, à Lestiac.
Gassiot, à Rions.
Labenère, à Sainte-Croix-du-Mont.
Lassère, à Paillet.
Rousseau, à Lestiac.
Robin, à Villeneuve-de-Rioms.

Groupement du Syndicat régional agricole de Cadillac, Podensac et cantons limitrophes (Gironde).

Participants :

Arnoult (E.), à Cérons.
Bacque (Louis), Château-Pinguet, Landiras.
Ballade (B.), à Sainte-Croix-du-Mont.
Bert (Louis), Le Mayne, à Barsac.
Boireau (V.), Prost, à Barsac.
Cantillac (R.), Mespley, à Cérons.
Chalup (veuve de), Le Mayne-Preignac.
Chaumette (Mme), à Bertranou.
Cordier (veuve), à Laroque.
Dubourdieu (C.), à Cérons.
Durandeau, à Capian.
Eichtal (baronne d'), à Saint-Selve.
Garros (Émile), Château-Suau, à Barsac.
Gaston (Léon), à Cérons.
Lacoste, à Preignac, cru l'Arieste.
Lagarde (G.), château de Tastes.
Lalande (Éloi), à Blanquine, Barsac.
Lalanne (Clovis), à Virelade.
Lambert (O.), à Sainte-Croix-du-Mont.
Lataste (Joseph), Château-Cezeau, Garnac.
Lataste (Th.), à Cérons.
Lemaire (Armand), Château-Peyron, Fargues-de-Langon.
Lescoujeres (H.), à Cérons.
Médeville (Numa), à Cadillac.
Minvielle-Dumure, Château-Loubens, à Sainte-Croix-du-Mont.
Montaubric (P.), à Sainte-Selve.
Musquin (C.), à Romagne.
Pavillon (A. du), Château-Terrefort.
Picard et Desmarquais, à Sainte-Croix-du-Mont.
Rolland (comte R. de), Château-Lamarque, à Sainte-Croix-du-Mont.
Sèze (V. de), à Saint-Médard-d'Eyrans.
Teyssonneau (Mme), Château-Védrines, à Barsac.
Vathaire (de), Sainte-Croix-du-Mont.
Villars (Eug.), Le Bourdieu, Momprimblanc.
Vinnenay (A.), Gabarnac.

Groupement du comice viticole de Créon (Gironde).

Participants :

Bernard (A.), à Haux.
Canolle (marquis de), à Beaurech.
Dauzier (P.), à Tabanac.
Demptos (J.), à Camblanes.
Dessort (M.), à Camblanes.
Fortin, à Cambes.
Guhur (D.), à Baurech.
Hostein (C.), à Souliac.
Labaure (A.), à Camblanes.
Labrouche, à Beaurech.
Lafaurière, à Tabanac.
Laville de Lacombe, à Beaurech.
Luccin (Mme veuve), à Tabanac.
Mageau, à Tabanac.
Moncla (S.), à Tabanac.
Pargade (A.), à Haux.
Pion (Ch.), à Haux.
Sarraud (H.), à Tabanac.
Sandric, à Tabanac.
Sellonguet, à Tabanac.
Simon (A.), à Beaurech.
Souan (S.), à Beaurech.
Sudre (E.), à Saint-Caprais.
Techeney (G.), à Beaurech.
Videau (A.), à Beaurech.

Groupement des propriétaires de Léognan (Gironde).

Participants :

Barbot (B.), à Léognan.
Batelot (Ch.), à Léognan.
Blanc, à Léognan.
Calvet (veuve O.), château de Tauzia.
Castaing (P.), à Léognan.
Dubroulh (G.), à Léognan.
Giard, à Léognan.
Guinot, à Léognan.
Lachapèle-Commagères, à Léognan.
Minot (J.), à Léognan.
Ramond (P.), à Léognan.
Sarguin (A.), à Léognan.

Groupement du Syndicat vinicole de Loupiac (Gironde).

Participants :

Amanieu (Ulysse), Coulonnet-Loupiac.
Ballan (Camille), Boudey-Loupiac.
Bord (Georges), Clos-Jean-Loupiac.
Boré (Achille), cru du Rocher-Loupiac.
Boré (Sylvain), Pontac la Nère-Loupiac.
Chassaigne (comte de la), château du Cros-Loupiac.
Debat (Basile), Jean-Faux-Loupiac.
Dejean (Joseph), le Noble-Loupiac.
Dézarnaud (Léopold), les Bonpeyres-Loupiac.
Dubourg (Victor), Loupiac.
Madron (de), Loupiac.
Meyssan (Robert), Monliot-Loupiac.
Montbron (comte de), château Rondillon-Loupiac.
Ponjardieu (Désir), à l'Olivier-Loupiac.
Promis (Paul), château Perthouimieud-Loupiac.
Vran (veuve E.), Rondillon-Loupiac.
Wells (William), château Ricaud-Loupiac.

Groupement du comice de Libourne (Gironde).

Participants :

Aubier (Gaston), à Champeville.
Augan (Arnaud), à Puy-Bazac.
Bertrand (M.), à Libourne.
Bisch (veuve L.), au Château-Quentin.
Bouquet (Léonce), à Lussac.
Cassat (Jean), château Barbe-Blanche, à Lussac.
Cassat, à Pomerol.
Charoulet (Adolphe), à Saint-Émilion.
Chatonnet (R.-L.), à Tirouflet.
Combret (Georges), à St-Georges-de-Montagne.
Darbeau (Léon), à Pomerol.
Decesse (Jean), à Saint-Émilion-Pavie.
Dubut (Jules), à Libourne.
Gouget (Jules), Château-Latour, à Lussac.
Grenouilleau (Gaston), à Libourne.
Lafargue (Pierre), à Lussac.
Loison (Alphonse), à Saint-Christofle-des-Bardes.
Meynard (Edmond), à Coutras.
Quintaux (Jacques), à Thirras, commune de Juillac.
Rideau (Lucien), à Pomerol.
Sarrazin (A.), à Bouchet, commune de Guézillée.
Thévenin d'Harne (Henri), château des Brettes, à Gutres.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Groupement du syndicat vinicole des Graves (Gironde).

Participants :

Barbot (Émile), clos de la Clotte, Léognan.
Beaumartin (Gabriel), domaine du Chevalier, Léognan.
Boullet (Louis), Château-Neuf, Léognan.
Chabanneau, château du Bouscaut, Cadaujac.
Couet (de), château de Laguloup, Léognan.
Duffour de Raymond (comte), château Le Désert, Léognan.
Goizet (docteur), château de France, Léognan.
Lachapèle (Henri), Château-Bardanac, Gradignan.
Letanneur, Château-Cazin, Léognan.
Martin, Mure et Ballet, Château-Carbonnieux, Léognan.
Montesquieu (baron G. de), château de Fougères, La Brède.
Perron (du), château du Grand-Laguloup, Saucats.
Ricard (Abel), château de Fieuzal, Léognan.
Ricard (Marcel), château Haut-Gardère.
Ridoret (Lucien), château Malartie-Lagravière.
Rouanet (Daniel), château du Sarthre, Léognan.
Vayssière, château Mouchet-Martillac.
Vergne, château Haut-Bergey, Léognan.

Groupement du comité viticole et agricole de Podensac (Gironde).

Participants :

Ardouin, Cérons.
Balayé, à Barsac.
Barreyre, à Barsac.
Bertin (Georges), à Preignac.
Boireau (Léopold), à Preignac.
Bourgeraud, à Arbanats.
Dubon, à Cérons.
Dubourg (André), à Landiras.
Dubroca, à Barsac.
Dubroca, à Cérons.
Dufour-Lemoine, à Preignac.
Ferbos (Chéri), à Barsac.
Fronsac (Germain), à Portets.
Ganies frères, à Podensac.
Gaubert, à Cérons.
Gounouilhou, à Barsac.
Lacoste (Louis-Justin), à Preignac.
Lafontaine, à Saint-Michel.
Lahiteau (Victor), à Preignac.
Lannes, à Portets.
Méric (Gaston), à Virelade.
Moreau, à Podensac.
Patachon frères, à Preignac.
Petit de Forest (Veuve), à Preignac.
Pinsan (Louis), à Bicard, par Preignac.
Pinsan (Paul), à Barsac.
Roumazeilles, à Budos.
Saint-Jean, à Illats.
Supan (G.), à Barsac.
Tinet (Joseph), à Podensac.

Groupement de l'Union vinicole des propriétaires d'Indre-et-Loire.

Participants :

Aubert-Beillaut, à Vouvray.
Caudelon (Émile), à Vouvray.
Cormery, à Epeigné.
Dalbin-Nau, à Montlouis.
Demont-Jamet, à Restigné.
Dubois (Alfred), à Bellevue.
Godeau (Désiré), à Montlouis.
Heurtault, à Joué-les-Tours.
Huard (Ernest), à Neuillé-le-Lierre.
Lemesle-Carlot, à Benais.
Lestoult (Louis), à l'Augenardière.
Mignot (Sylvain), à Vouvray.
Penet-Villeronde, à Ingrandes.
Pinguet-Guindon, à Saint-Symphorien.
Ruèche (Hubert), à Restigné.
Vavasseur (Charles), à Vouvray.
Sehouet, à Membrolle.

Groupement des propriétaires de Meurthe-et-Moselle.

Participants :

Authelin (Louis), à Essey-les-Nancy.
Bassenage (Charles), à Messeix.
Bastien (Alfred), à Bulligny.
Bernage (Ernest), à Blénod-les-Toul.
Bouck (A.), à Domgermain.
Bovée (de), à Lagney.
Brancard (Victor), à Lagney.
Brichon (Théophile), à Pagny-sur-Moselle.
Canin (Camille), à Millery.
Chenot (G.), à Langey.
Chenot (Théophile), à Langey.
Complet (Théophile), à Villey-sur-Trey.
Contal, à Blénod-les-Toul.
Courtot, à Saint-Max.
Davrainville (Émile), à Missery.
Demange (Pierre), à Bruley.
Desloges (Arsène), à Domgermain.
Didelot (Emmanuel), à Mont-le-Vignoble.
Dourches (Alexandre), à Lagney.
Faucheur (Joseph), à Dommartemont.
Genin (Auguste), à Maizières-les-Toul.
Guillaume, à Pagey derrière Barrine.
Guillaume (Elophe-Michel), à Lagney.
Husson (Henry), à Domgermain.
Janot (Anselme), à Messeix.
Laruelle (A. et C[e]), à Nancy.
Laurent-Dethorey, à Royaumeix.
Laurent (Félix), à Domgermain.
Laurent (J.), à Royaumeix.
Laurent (Louis), à Roville devant Bayon.
Lebègue (Lina), à Nancy.
Leclerc (J.-B.), Hermas, à Domgermain.
Leclerc (Jules), à Toul.
Lelièvre (François), à Lucey.
Liégeois (Henri-Émile), à Blénod-les-Toul.
Louis (Charles), à Thiaucourt.
Macre (veuve Alphonse), à Blénod-les-Toul.
Manet (Paul), à Bruley.
Mangin (Eugène), à Domgermain.
Morisot (Camille), à Domgermain.
Morloch-Durst, à Dieulouard.
Pagel (Hippolyte), à Domgermain.
Papelier (Edmond), à Bayon.
Petitgaud (Alphonse), à Bruley.
Poirson (Paul), à Domgermain.
Poirson (Jules), à Domgermain.
Poirson (Victorin), à Domgermain.
Presson (Jules-Joseph-Pierre), à Blénod-les-Toul.
Néveillé (Ferdinand), à Bayon.
Rochefort (Victorin), à Domgermain.
Sinique (Alfred), à Blénod-les-Toul.
Thomas (Nicolas-Auguste), à Blénod-les-Toul.
Toussaint-L'Huillier, à Nancy.
Vrard (Hubert), à Messeix.
Vrard (Victorin), à Messeix.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Exposition groupée de la chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux de Villefranche, à Belleville-sur-Saône.

Participants :

Caraly (C.), à Fleurie.
Dupond (J.), à Belleville-sur-Saône.
Dumas (F.), à Villefranche-sur-Saône.
Grosbon frères, à Belleville-sur-Saône.
Moniotti-Dessalle, à Villefranche-sur-Saône.
Moreau (E.), à Belleville-sur-Saône.
Perret (F.), à Belleville-sur-Saône.
Pommier frères, à Villefranche-sur-Saône.
Paquier-Desvignes et fils, à Villefranche-sur-Saône.

MÉDAILLES D'ARGENT

Alloend-Bessand (E.), à Reims (Marne).
Aubry frères et Coanet, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Azalbert frères, 17 et 22, quai d'Alsace, Narbonne.
Baron (Charles-Eugène), 55, rue de Graves, Paris.
Barthod (Alphonse), à Lagnieu (Ain).
Bergasse et Cᵉ, 4, boulevard Notre-Dame, Marseille.
Blanc (Claude), 12, cour Barsac (Bercy), Paris.
Blonde (Jules-Henri), 14, rue de Mâcon (Saône-et-Loire).
Bourcier (Léon-Charles-Louis), château de Briançon, commune de Rablay (Maine-et-Loire).
Catroux (René-Michel), à Saïda (Algérie).
Colcombet frères, à Bourgneuf-Val-d'Or (Saône-et-Loire).
Cotillon (B.), boulevard Henri-IV, Paris.
Darzens (Louis), à Villedubert, par Trèbes (Aude).
Demange (A.), 8, rue Arago, Alger.
Diot (Auguste), à Béziers (Hérault).
Dupré (Casimir) Neveu et Cᵉ, 10, boulevard Davout, Auxerre.
Durand, à Coudoin (Gers).
Dussaux, à Panjas.
Dutrénit (J.) et Cᵉ, à Landiras (Gironde).
Elie Mantout (Léopold), 25, rue Saint-James, Neuilly-sur-Seine.
Endrivet (Armand), au Puy-Gaudin, canton de Cozes (Charente-Inférieure).
Fellot (Alexandre), à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).
Frémy (Lucien), à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire).
Gilles-Deperrière (Émile), à la Grange, commune de la Poissonnière (Maine-et-Loire).
Giraud frères, à Meursault (Côte-d'Or).
Guillabert frères, à Seillans (Var). — 2 médailles d'argent.
Hamong et Cᵉ, 13, rue Tronchet, Paris.
Klipffel (Charles-Frédéric-Auguste), à Aïn-Besom (Algérie).
Haumont (Elie), à Reims (Marne).
Loiseau (Paul), 59, rue Nationale, à Ivry-Port (Seine).
Marin (Charles), à Vannes (Morbihan).
Mathieu (André-Bernard), à Gaillac.
Mignot (Louis), à Belle-Rive, commune de Rochefort-sur-Loire (Maine-et-Loire).
Mournet, à la Nouvelle, canton de Sigean (Aude).
Péjouan (Jean), à Coulonges (Pyrénées-Orientales).
Popp (Auguste), à Épinal (Vosges).
Rebourseau-Philippon, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).
Répéré (Ludovic), à Gémozac (Charente-Inférieure).
Savin (Jules), à Prissé (Saône-et-Loire).
Simpée (Théodore), Val-de-Mercy, canton de Coulange-la-Vineuse (Yonne).
Solères (Benoît-Joseph), 3, place Jussieu, Paris.
Vergnes (Ernest), à Maureilhan et Raméjeau (Hérault).
Billaud frères (Léon et Georges), à Salazie (Réunion).

MÉDAILLES DE BRONZE

Beauchamps (Auguste-Adolphe), à Pont-Sainte-Maxence (Oise).
Boivin (Ferdinand), à Auxerre (Yonne).
Coudouy, à Eauze (Gers).
Dutauzin, à Landiras (Gironde).
Gaud (Joseph), 162, boulevard Voltaire, Paris.
Grou (A.), 22, rue Saint-Jean, Bayeux (Calvados).
Huillet, à Preignac (Gironde).
Joubert (Martin-Célestin), à Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).
Mouy (Léon), 19, avenue Gambetta, Béziers (Hérault).
Mutualité universelle, 7, rue Papillon, Paris.
Pic (Albert), à Chablis (Côte-d'Or).
Picard (A.) (maison Grados), 26 *bis*, avenue Daumesnil, Paris.
Poulet, à Voiteur (Jura).
Robinet-Dumont, à Chablis (Yonne).
Rochette (Alexandre), 16, rue de Chartres, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Rolland (François), 26, rue Saint-Louis, 3, 5, 7, rue du Manège, Rennes (Ille-et-Vilaine).
Dalaize (Adolphe), à Mustapha (Alger).
Dalmas (André), à Beni-Saf (Oran).
Delêtre (Marcel-Alexandre), à Tizi-R'Niff, arrondissement de Tizi-Ouzou (Alger).
Galtier (Auguste), à Bône (Constantine).
Jenoudet (Marc), à Margueritte (Alger).
Liautard (Firmin), à Boufarick-Bagatelle (Alger).
Pitolet (Charles), 1, rue de la Paix, à Oran.
Thorin (Émile), à Mont-Albin (Oran).
Vasserot (Auguste), à El-Kseur.
Vidal (Jean), à Douéra (Alger).

GROUPE 93. — SIROPS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX DISTILLÉS. ALCOOL COMMERCIAL.

HORS CONCOURS

Cazalis et Prats, à Cette (Hérault).
Chastenet frères, à Périgueux (Dordogne).
Société anonyme de la grande distillerie Cusenier fils aîné et Cᵉ, 226, boulevard Voltaire, Paris.
Société de la distillation française, 8, rue Drouot, Paris.

GRANDS PRIX

Aymard (J.), fils et Crozet, 47, cours d'Herbouville, à Lyon-Saint-Clair (Rhône).
Boverat (M.), 7, rue Coq-Héron, Paris.
Brard-Cocary, à Pontivy (Morbihan).
Clacquesin (Paul), 36, rue du Dragon, Paris.
Cointreau, à Angers (Maine-et-Loire).
Colas (Albert), 1, place Jussieu, Paris.
Collette (René), aux Moëres par Hondschoote (Nord).
Coulon (Anatole) et Cᵉ, 53, quai des Chartrons à Bordeaux (Gironde).
Coulon (Ch.) et frères, 6, rue de la Paix, au Havre.
Dubonnet et fils, 7, rue Mornay, Paris.
Dumas-Fillion (Alexandre), 9, rue Gasparin, Lyon.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Établissements Rouvière fils, à Dijon (Côte-d'Or).
Fourey (Paul), à Nangis (Seine-et-Marne).
Frémy fils, à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire).
Galland (Alexandre-J.-B.), à Saint-Denis (Seine).
Guéry (Frédéric), boulevard du Château, Angers.
Guy, Grasset et Lemaître, 29, quai Valmy, Paris.
Hartmann (G.) et C^e, 4, boulevard Henri-IV, Paris.
Lamiral (Henri), 15, rue de Meaux, Paris.
Legouey-Delbergue et Gagé, 75-77-79, rue Réaumur, Paris.
Marnier-Lapostolle, 80, boulevard Haussmann, Paris.
Meyer (Emmanuel-Fabien), à Coubert (Seine-et-Marne).
Moineaux et Bardin, 30, rue Montmartre, Paris.
Mouchotte, à Saint-Mandé (Seine).
Mourre (Simon) et C^e, 57, rue Breteuil, Marseille.
Pelletier (Émile-Jules), 33, rue de Belleville, Paris.
Galland, à Mesnil-Guillaume (Calvados).
Petit (Paul), à Auxerre (Yonne).
Peureux (A.), à Fougerolles (Haute-Saône).
Picon (H.), à Bordeaux (Gironde).
Premier fils, Charles Henry et C^e, à Romans (Drôme).
Requier frères, à Périgueux (Dordogne).
Simon aîné, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Violet frères, à Thuir (Pyrénées-Orientales).
Gradis (Henry), à Basse-Pointe (Martinique).
Crédit foncier colonial, à la Réunion.

GRAND PRIX EN COLLECTIVITÉ

Collectivité de la distillation.

Participants :

Albertin (Charles,) Bary (Charles), Bazinet (H.), Berthier frères, Bertrand (Louis-Victor), Beuzeville (Henri), Blanchet (Caron), Bosc (Charles), Boulanger (Fernand), Bourbonnais (Gustave), Bourcier frères, Brard, Brissot, Brunon-Chauvet (Jean-Baptiste), Buteau (Joseph), Callard jeune et C^e, Chassan et Blachère, Clacquesin (Paul), Clerc-Renaud (Paul), Colas (Albert), Collet Pintiaux, Colleu (Louis), Cornu (Alfred), Coulon (Ch.) et frères, Crémont-Mouquet (F.), Cusenier (Élisée) fils et C^e, Darizcuren (Georges), Debrise frères, Demarzé (Louis), Demay (A.), Denizet fils, Denois (Louis), Denuzière (Ch.), Deux (A.) et Leharle (G.), Dione (Georges), distillerie du Suprême Fécamp, Dolin et C^e, Droz (A.) et C^e, Dubonnet et fils, Dulac et C^e, Duplatre (J.), Dupuy (Léon), Durban (A.), Flageol et Lafon, Floquet, Fouchon (Albert), Fougères, Fourey (Paul-Casimir), Fournier (V.) et C^e, Fournier-Demars, Frémy (Lucien), Gaillard et C^e, Galland (Alex.) fils, Garnier (A.), Garnier (Pierre), Gers (Émile), Giron (Jean), Godard (Charles), Gouthiere (A.), Grau (J.-B.), Grenier (J.-Alfred), Guillier (Victor), Guillon (Théophile), Guillot (A.), Guy, Grasset et Lemaître, Hachette et Bernard, Hamot frères, Hartmann (G.), Jallon et Bonnard, Jandard (Alphonse), Javalet (veuve) et Vinot (E.), Jinot (Joanès), Joanne (Edmond), Job (Edouard), Jougounoux (Jules), Junod, Labbé (François), Labet (Louis et Jules), Lacroix (H.), Lafon (Odon), Lainé (Émile), Lamiral (Henri), Legouey, Delbergue et Gagé, Legrain et Stinville, Legras (Gaston), Lejeune, Lion (Paul), Louvet jeune, Macé fils et C^e, Maillioz (A.), Marchand père et fils, Martin (Henri), Martin (René), Massardier et Granjon, Mercier (Georges), Meunier mère et fils, Michiels (P.) et Hamy (G.), Moineaux et Bardin, Montérémal, Muller (Henri), Naltet-Menand et fils, Pagès-Ribeyre (Victor), Pain et Lecoq, Pelletier (Émile-Jules), Pellisson père et C^e, Périllier frères, Pernet (Léon), Perrier (Henri), Petit (Paul), Pichon, Picon et C^e, Pillet et d'Enfer, Rayer (Gabriel), Regnier (Louis), Rémy et C^e, Requier frères, Ricqlès (de) et C^e, Rivière (Charles), Rocher frères, Rolland (François), Rossignol-Lefebvre, Sarrazin-Javillier, Scheil (Louis), Sécrestat (J.-H.) aîné, Simon aîné, Société anonyme de l'usine « la Madone », Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Côte-d'Or, Thibault (Romain-Pierre), Thirion (Ph.), Triconnet (Arthur), Trogneux (Joseph), Valette (A.), Vasseur (Martin), Vialade (Auguste), Vialar, Vernhes (François), Veuillet (Claude-Marie), Vrignaud (H.), (le gendre de), Warenghem.

MÉDAILLES D'OR

Archambeaud frères, 9, rue de Bel-Orme, Bordeaux.
Bonnet (Francisque), aux Aggeyres-Renaissance, près du Puy (Haute-Loire).
Cornu (Alfred), 74, rue Gergovie, Paris.
Courthial (Siméon) à Montpellier (Hérault).
Delvaux (A.-A.), 12, boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine.
Demay (Adolphe), 32, allées Damour, Bordeaux (Gironde).
Dufour (E.), 2, place Petite-Hollande, Nantes.
Galibert et Varon (Les neveux de), 17, cours du Médoc, Bordeaux (Gironde).
Galland (Louis-A.), château de Tavers, à la Grande-Paroisse, par Montereau (Seine-et-Marne).
Gross (Gustave), à Gouhénans (Haute-Saône).
Laruelle et C^e, 45 et 52, faubourg Stanislas, Nancy.
Lillet frères, à Podensac (Gironde).
Mauprivez (O.), 27, rue Solférino, Compiègne (Oise).
Pagès-Ribeyre, au Puy (Haute-Loire).
Quénot (Henri) et Groffier, à Dijon (Côte-d'Or).
Rossignol-Lefebvre, 12, rue Nicolas-Leblanc, Lille (Nord).
Scheil (Louis), à Charleville (Ardennes).
Solères, 3, place Jussieu, Paris.
Sube (Ludovic), 55-57, boulevard Périer, Marseille.
Barnaud et Benejan, à Bougie (Constantine).
Bertrand (L.-Victor), à Constantine (Algérie).
Lagrange (L.-G. de) et G. Lethorre, à Saint-Leu.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bacot (Pierre-Émile), 13, rue Romiguières, Toulouse.
Bochirol (L.-J.), à Sarras (Ardèche).
Bourbonnais (Gustave), à Marolles-en-Hurepoix (Seine-et-Oise).
Cabanès (Th.), à Gourdon (Lot).
Compagnie générale pour la conservation des liquides, 20, rue Fourcroy, Paris.
Despradelle (Auguste), à Compiègne (Oise).
Fuchet fils aîné, à Dornecy (Nièvre).
Genetier (B.) et fils, à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Julien (Victor), à Lavaur (Tarn).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Laroche et Marc, 17, rue de Mâcon, Paris.
Leblanc et Monduit, à Evreux (Eure).
Prieur et Galloy, à Attigny (Ardennes).
Trogneux (J.), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Blondet, à la Martinique.
Pourquier (Eugène), Ile de la Réunion.
Prémont (Achille), à Saint-Paul.
Salmon (Mme veuve Alexandre), Ile de la Réunion.

MÉDAILLES DE BRONZE

Barde (Lucien), à Gourdon (Lot).
Baron (L.), à Fontaine-Heudebourg (Eure).
Boivert (Michel), à Saint-Aigulin (Charente-Inférieure).
Bouytaud (C.) et fils et de Fleurian (H.), 10, rue de Rivière, à Bordeaux (Gironde).
Brissot (Paul-Charles-Eugène), à Provins (Seine-et-Marne).
By-Marcelot (G.), à Cosne (Nièvre).
Dorsemaine (Eugène-Frédéric), 2, rue Saint-Nicolas, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise.)
Goyet (Stéphane), à Aurillac (Cantal).
Rocca (Alphonse), à Menton (Alpes-Maritimes).
Saurand (Armand), à Louviers (Eure).
Savary (Louis), 10, Grande-Place, Béthune (Pas-de-Calais).
Taste et Lagarde, à Gourdon (Lot).
Bellier de Villentroy et Ce, Ile de la Réunion.
Hervé, à la Martinique.
Braud (J.), à la Martinique.
Corneille, à la Martinique.
Campenon (J.), à Saint-Denis.
Chatel (Rémy), île de la Réunion.
Colson (Léon), ingénieur-directeur des établissements Colson et Ce, à Saint-Louis.
Magnan de Bellevue (Pierre-Christian-Fortuné-Claude), à Saint-Benoist.
Pierre (Auguste), à Saint-Denis (Réunion).
Pignolet (Auguste), à la Réunion.
Turpin de Morel, à Saint-Denis (Réunion).

GROUPE 94. — BOISSONS FERMENTÉES

GRANDS PRIX

Galland (A.), à Mesnil-Guillaume (Calvados).
Lemariey, à Neuilly-sur-Seine (Seine).
Dumesnil frères, 30, rue Dareau, Paris.
Société des brasseries de la Méditerranée, à Marseille.

MÉDAILLE D'OR

Arlen (Louis) et Ce, à Montbéliard (Doubs).

MÉDAILLES D'OR EN COLLECTIVITÉ

Collectivité des cidres.

Participants :

Bosnières.
Brasserie La Normande, à Caen (Calvados).

Collectivité des eaux-de-vie de cidre.

Participants :

Boudin et Bourné. — Canet (Désiré). — Dubos. Foulongne. — Gaillard (Henri-Philippe). — Govin. — Pain et Lecoq. — Pongny.

Collectivité des bières françaises.

Participants :

Besnier (Mlle Marie). — Bouvaist (Albert). — Brasserie l'Algérienne d'Oran. — Brasserie de Champigneulles-Nancy. — Brasserie de Châteaudun. — Brasserie coopérative du Virolois. — Brasserie de Fresnes-sur-Escaut (Nord). — Brasseries et glacières de Trévoux. — Brasserie de l'Espérance. — Brasserie de la Meuse. — Brasserie nationale. — Brasserie nouvelle Gallia. — Brasserie de Saint-Germain-en-Laye. — Brasserie de Savigny-sur-Orge. — Brucker (Mathias). — Cailhe (Pierre). — Champion et Trivier. — Chiris (Maurice) et Ce. — Chopard frères. — Cocheteux (F. et E.). — Corman Vandamme. — Durand et Battault. — Emonts (François). — Filley (veuve Ernest). — Flad (Léopold). — Foigne Guyot. — Gavot frères. — Grande brasserie alsacienne. — Grandes brasseries réunies de Maxéville. — Gruber et Ce. — Halb et Farion. — Haffner (Fritz) frères. — Hennebicque (René). — Hanus (Antoine) et Ce. — Hémerdinger et Lurck. — Hornung. — Karcher et Ce. — Le Fraper, Goux et Ce. — Lemoine (Félix). — Macqueron (Émile). — Mirand Devos. — Rouze (Léon). — Schœffer (Eugène). — Société anonyme de la brasserie de Pignoux. — Société anonyme de la brasserie du vingtième siècle. — Société anonyme des grandes brasseries et malteries de la Mouillère. — Société anonyme de la grande brasserie la Champenoise. — Société des brasseries de la Loire. — Société des brasseries de la Méditerranée. — Société industrielle des brasseries. — Société lyonnaise des anciennes brasseries Rinck. — Taillandier et Viallefond. — Thellier de Poncheville. — Thiry (Germain). — Tourtel. — Van der Broech (Gaston). — Walter (E.) et Ce. — Wabel (Ph.) et fils. — Weinmann (C.)

GROUPE 95. — PRODUITS AGRICOLES NON ALIMENTAIRES

GRAND PRIX

Barre (Gaston-Jules-François de la), à Armentières (Aisne).

MÉDAILLES D'OR

Camus-Viéville (Edouard), à Pontruet (Aisne).
Delacour (Edmond), à Gouzangrez par Us (Seine-et-Oise).
Des Combes, à la Réunion.

MÉDAILLES D'ARGENT

Hirsch frères, 5, rue Boccador, Paris.
Hoareau (Firmin), à Entre-Deux (Réunion).

GROUPE 96. — INSECTES UTILES ET LEURS PRODUITS. — INSECTES NUISIBLES ET VÉGÉTAUX PARASITAIRES.

MÉDAILLES D'ARGENT

Verssassi (Gaëtan), à Guyotville (Algérie).
Chef du service des eaux et forêts à Saint-Denis, la Réunion.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Département J. — Horticulture.

GROUPE 105. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE LA POMOLOGIE, DE LA FLORICULTURE ET DE L'ARBORICULTURE.

GRANDS PRIX

Tissot, 31, rue des Bourdonnais, Paris.
Touret, 30, avenue Henri-Martin, Paris.
Tatoux, à Paris et à Lille.
Ville de Paris, jardin de Trianon.

MÉDAILLES D'OR

Baltet (Charles), à Troyes (Aube).
Bellard, 91, boulevard Diderot, Paris.
Beusnier (Eugène), quai Président Carnot, à Saint-Cloud.
Murat-Bony, 36, rue de Lévis, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bouteillé, 17, rue Boileau, Paris.
Fontaine-Souverain, 9, rue des Roses, Dijon (Côte-d'Or).
Lhomme-Lefort, 38, rue des Alouettes, Paris.

GROUPE 106. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE LA VITICULTURE

GRAND PRIX

Fruhinsholz, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

MÉDAILLES D'OR

Simoneton, 41-43, rue d'Alsace, Paris.
Vermorel, à Villefranche (Rhône).

MÉDAILLE D'ARGENT

Daubron (Lucien), 210, boulevard Voltaire. Paris.

GROUPE 108. — ARBRES, ARBRISSEAUX, PLANTES D'ORNEMENT ET FLEURS

HORS CONCOURS

Chatenay (Abel), 1, rue Saint-Aubin, Vitry (Seine).
Vilmorin, Andrieux et C[e], 4, quai de la Mégisserie, Paris.

GRANDS PRIX

Boucher (Georges), 162-164, avenue d'Italie, Paris.
Croux et fils, à Châtenay (Seine).
Lévêque et fils, à Ivry (Seine).

MÉDAILLES D'OR

Balochard (Jules), à Farcy-les-Lys, près Melun (Seine-et-Marne).
Billiard et Barré, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
Cayeux et Le Clerc, 8, quai de la Mégisserie, Paris.
Defresne (Honoré) fils, à Vitry (Seine).
Duval (Georges), à Lieusaint (Seine-et-Marne).
Férard (Louis), 15, rue de l'Arcade, Paris.
Goyer (René), à Limoges (Haute-Vienne).
Leroy (André) (Société civile), à Angers (Maine-et-Loire).
Millet et fils, à Bourg-la-Reine (Seine).
Moser, à Versailles (Seine-et-Oise).

MÉDAILLES D'ARGENT

Magne (Georges), 207, boulevard Saint-Germain, Paris.
Molin (Charles), 8, place Bellecour, à Lyon (Rhône).
Ponce et fils, à Nogent-sur-Seine (Aube).
Rivoire fils, 16, rue d'Algérie, à Lyon (Rhône).
Robichon fils, à Orléans (Loiret).

GROUPE 110. — GRAINES, SEMENCES ET PLANTS DE L'HORTICULTURE ET DES PÉPINIÈRES.

HORS CONCOURS

Vilmorin, Andrieux et C[e], quai de la Mégisserie, Paris.

GRAND PRIX

Denaiffe, à Carignan (Ardennes).

MÉDAILLES D'OR

Chatel (Léon), à la Réunion.
Commission française (Pavillon national).

MÉDAILLES D'OR EN COLLECTIVITÉ

Participants :
Cayeux et Le Clerc, 8, quai de la Mégisserie, Paris.
Chouvet (veuve) et fils, 16, rue Etienne-Marcel, Paris.
Férard (Louis), 15, rue de l'Arcade, Paris.
Thiébaut (Émile), place de la Madeleine, Paris.
Thiébaut-Legendre, 8, avenue Victoria, Paris.

GROUPE 111. — ARBORICULTURE ET POMOLOGIE

GRAND PRIX

Nomblot-Bruneau, à Bourg-la-Reine.

MÉDAILLES D'OR

Lecointe aîné, à Paris.
Pinguet-Guindon, à Tours.

MÉDAILLE D'ARGENT

Leroy (Louis), à Angers.

MÉDAILLE DE BRONZE

Robert (Jocelyn), à Saint-Denis (Réunion).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Département K. — Forêts.

GROUPE 112. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES.

GRAND PRIX

Weitz (Jules-Camille), chemin des Culattes, Lyon (Rhône).

MÉDAILLE D'ARGENT

Demorlaine (Joseph), à Abbeville (Somme).

GROUPE 113. — PRODUIT DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES.

HORS CONCOURS

Poupinel et Parent, 37, quai de la Gare, Paris.

GRANDS PRIX

Dumont (Edouard), 1, avenue de la République, Paris.
Fender frères, 55, rue de Flandre, Paris.
Hollande (Jean) fils et Coré (Auguste), Paris.
Mougenot (L.) et Labouré, 32, rue de Charonne, Paris.
Salignat (Ch.), Simon et Loth, 31, avenue Daumesnil, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Brun (Lucien), 19, rue des Halles, Paris.
Carrega et Santini, à Bonifacio (Corse).
Huant-Hourdeaux, à Vouziers (Ardennes).
Loisel (Stéphane), 6, 8, 10, rue Basfroi, Paris.
Meurisse frères, à Lille (Nord).
Panchèvre (Louis), 235, rue de Vaugirard, Paris.
Rachet (Georges), 32, avenue Philippe-Auguste, Paris.
Rigaut (veuve Louis), 76, quai de la Loire, Paris.
Marill et Laverny, à Alger.
Miralès (Manuel) et Ce, à Oran.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bénex (Albert), 275, quai d'Ivry, Ivry-Port (Seine).
Lecœur et fils, 8, boulevard de la Bastille, Paris.
Poisson (Eugène), 61, rue d'Allemagne, Paris.
Société de secours mutuels des employés et ouvriers du commerce des bois, 6, boulevard Magenta, Paris.
Borgeaud (Alfred), à Alger.
Borgeaud (Jules), à Alger.
Frager, à Madagascar.
Bougeot, chef du service des mines à Madagascar.

MÉDAILLES DE BRONZE

Mongellas (veuve), à Arabadji-Ravigo, Alger.
Delignon et Ce, à Qui-Nhon (Annam). (Maison à Paris, 15, avenue de l'Opéra.)
Lagriffoul (E.), à Macoantsetra (Madagascar).

GROUPE 114. — ENGINS, INSTRUMENTS ET PRODUITS DE CUEILLETTES

MÉDAILLE D'OR

Guynet (Marie-André-William), 42, rue Boileau, Paris.

Département L. — Mines et Métallurgie

GROUPE 115. — EXPLOITATION DES MINES, MINIÈRES ET CARRIÈRES.

GRANDS PRIX

Bergès, Corbin et Ce, à Chedde (Haute-Savoie).
Schneider (Paul), 4, place des Saussaies, à Paris.

MÉDAILLES D'OR

Couriot (Henry), 3, rue Logelbach, Paris.
Rouy (Georges), Paris.

GROUPE 116. — MINERAIS, PIERRES, LEUR UTILISATION

GRANDS PRIX

Larivière et Ce, société de la commission des ardoisières d'Angers, 170, quai Jemmapes, Paris.
Société centrale des produits chimiques.

MÉDAILLES D'OR

Ardoisières réunies de Rimogne, à Rimogne (Ardennes).
Chatillon (Emmanuel), à Brioude (Haute-Loire).
Société anonyme des mines de fer de Beau-Soleil (Var), 17, boulevard Haussmann, Paris.
Gouvernement général de l'Algérie.
Paquier (Albert), à Paris.
Compagnie des minerais de fer magnétique, à Mokta-el-Hadid.

MÉDAILLES D'ARGENT

Aubry-Pachot (Eugène-Victor), à Gagny (Seine-et-Oise).
Éliot (Paul), 10, quai de Paris, Rouen.
Laur (Francis), 26, rue Brunel, Paris.
Pachy (Edmond), 212, Grande-Rue, Roubaix (Nord).
Faussemagne (A.), à Haïphong (Tonkin).
Société anonyme des mines de la Lucette, à La Genest (Mayenne).

MÉDAILLE DE BRONZE

Desouches, 30, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris.

GROUPE 117. — MODÈLES DE MINES, CARTES, PHOTOGRAPHIES.

GRAND PRIX

Comité des houillères de la Loire, 16, rue du Palais-de-Justice, Saint-Etienne (Loire).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES D'OR

Compagnie des mines de Béthune, à Mazingarbe (Pas-de-Calais).
Malissard-Taza, à Anzin (Nord).
Société des mines de Lens, à Lens (Pas-de-Calais).
Gouvernement général de l'Algérie.

MÉDAILLES D'ARGENT

Schneider (P.), à Paris.
Sohier (Louis-Ulrich-Napoléon), à Champigny-sur-Marne.

GROUPE 118. — MÉTALLURGIE

GRANDS PRIX

Dubois, Pinard et C[e], forges et fonderies de Sougland, 88, rue Amelot, Paris.
Pinchart-Deny (L.), 58, rue Saint-Sabin, Paris.
Société électro-métallurgique de Froges (Isère).
Société métallurgique du Périgord, 45, rue de Clichy, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Hinque, Marret et Bonnin, 220, rue Saint-Martin, Paris.
Hug (Paul), 37, rue de Lyon, Paris.
Plichon (Ed.) et ses fils, 107, rue du Chemin-Vert, Paris.
Regnard (Paul), 53, rue Bayen, Paris.
Société anonyme électro-métallurgique, à Albertville (Savoie).

MÉDAILLES D'ARGENT

Fouché (E.), à Paris.
Lemieu et Brunet, 125, rue Oberkampf, Paris.
Lemoine-Bies, 11, rue Godefroy-Cavaignac, Paris.
Thivet-Hanctin, 18, rue Ernest-Renan, Saint-Denis (Seine).
Nançon, à Albert (Somme).

GROUPE 119. — LITTÉRATURE MINIÈRE, MÉTALLURGIE, ETC.

HORS CONCOURS

Comité central des houillères de France, 55, rue de Châteaudun, Paris.
Gruner, secrétaire du comité des houillères de France, 55, rue de Châteaudun, Paris.
Haton de la Goupillière, membre de l'Institut, directeur honoraire de l'école nationale supérieure des mines, et Bès de Berc, ingénieur au corps des mines, 13, rue Scribe, Paris.

GRANDS PRIX

Carte géologique de France, 62, boulevard Saint-Michel, Paris.
Commission du grisou, 60, boulevard Saint-Michel, Paris.
École nationale des mines, à Saint-Etienne (Loire).
École nationale supérieure des Mines de Paris, 60, boulevard Saint-Michel.
Ministère des travaux publics, à Paris.
Société de l'industrie minérale, à Saint-Etienne (Loire).

MÉDAILLES D'OR

Béranger (librairie polytechnique), 15, rue des Saints-Pères, Paris.
Dunod (librairie veuve Ch.), 49, quai des Grands-Augustins, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bel (Jean-Marc), 4, place Denfert-Rochereau, Paris.
Ochs (Louis), 48, rue Laffitte, Paris.

Département M. — Pêches et chasses. Matériel de chasse.

GROUPE 120

GRANDS PRIX

Gastinne-Renette (Paul), 39, avenue d'Antin, Paris.
Manufacture française d'armes et de cycles, à Saint-Etienne (Loire).
Société française de munitions de chasse et de guerre, 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

MÉDAILLE D'OR

Aurouze (Etienne), 8, rue des Halles, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Chobert (Léon), 16, rue Lafayette, Paris.
Riéger (Louis-Henry), 37, rue Vivienne, Paris.

GROUPE 122. — ENGINS, INSTRUMENTS ET PRODUITS DE LA PÊCHE

MÉDAILLE D'OR

Fiant (Georges), 75, rue de Turenne, Paris.

MÉDAILLE D'ARGENT

Bellet (Adolphe), à Fécamp (Seine-Inférieure).

MÉDAILLE DE BRONZE

Altazin-Petyt, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

GROUPE 123. — PRODUIT DES PÊCHERIES

MÉDAILLES D'ARGENT

Gradvohl (Achille), 88, boulevard de Sébastopol, Paris.
Samuel (L.), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

GROUPE 124. — PISCICULTURE

MÉDAILLE DE BRONZE

Cosmann (Maurice), 95, rue de Maubeuge, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Département O. — Economie sociale.

GROUPE 129. — ENQUÊTE SUR LE RÉGIME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

GRANDS PRIX

Association polytechnique pour le développement de l'enseignement populaire, 28, rue Serpente, Paris.
Ministère du commerce de l'industrie, des postes et des télégraphes (direction du travail), 80, rue de Varenne, Paris.
Musée social, 5, rue Las-Cases, Paris.
Société de statistique de Paris, 28, rue Serpente, Paris.
Chambre de commerce de Paris, 2, place de la Bourse, Paris.
Office national du commerce extérieur, 3, rue Feydeau, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Collège libre des sciences sociales, 28, rue Serpente, Paris.
Écoles des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne, Paris.
Guillaumin et Ce, 14, rue de Richelieu, Paris.
Martin-Saint-Léon (Étienne), 7, rue de la Néva, Paris.
Revue politique et parlementaire (M. Fernand Faure, directeur), 63, rue de l'Université, Paris.
Rousseau (Arthur), 14, rue Soufflot, Paris.
Société anonyme du Recueil général des lois et arrêts (L. Larose), directeur de la librairie, 22, rue Soufflot, Paris.
Siegfried (André), Paris.
Blondel, Paris.
Rivière (Louis), Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Association des anciens élèves de l'école des hautes études commerciales, 108, boulevard Malesherbes, Paris.
Germain-Martin.
Vignes (Emmanuel), 42, boulevard Magenta, Paris.

MÉDAILLE DE BRONZE

Yvon (Jules), 17, rue Claude-Bernard, Paris.

GROUPE 130. ORGANISATION ÉCONOMIQUE

GRANDS PRIX

Comité central des houillères de France, 55, rue de Châteaudun, Paris.
Levasseur (Émile), 26, rue Monsieur-le-Prince, Paris.
Ministère de l'intérieur (direction de l'administration départementale et commerciale (service de la carte de France et de la statistique graphique), place Beauvau, Paris.
Ministère des travaux publics (école nationale des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères), Paris.

MÉDAILLES D'OR

Comité central des armateurs de France, 16, rue Chauveau-Lagarde, Paris.
Delagrave (Charles), 15, rue Soufflot, Paris.

GROUPE 131. — RÈGLEMENTATION OFFICIELLE DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL.

GRANDS PRIX

Association des industriels de France contre les accidents du travail, 3, rue de Lutèce, Paris.
Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes (direction du travail) 80, rue de Varenne, Paris.
Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures, 44, rue de Rennes, Paris.

MÉDAILLE D'OR

Association normande pour prévenir les accidents du travail, 20, quai du Havre, Rouen.

MÉDAILLE D'ARGENT

Société de protection des enfants du papier peint, 43, boulevard Diderot, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Gauger (Eugène), 10, rue Le Verrier, Paris.
Grillet (Louis), 7, boulevard Laënnec, Rennes (Ille-et-Vilaine).
Lagard (Jean-Pierre-Léopold-Léonce), 135, boulevard de Longchamps, Marseille.

GROUPE 132. — ORGANISATION DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS

GRANDS PRIX

Alliance syndicale du commerce et de l'industrie, 10, rue de Lancry, Paris.
Camelle (Calixte), à Bordeaux (Gironde).
Chambres syndicales de l'industrie et du bâtiment de la ville de Paris et du département de la Seine, 3, rue de Lutèce, Paris.
Comité central des chambres syndicales, 44, rue de Rennes, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Association générale des agents des postes, télégraphes et téléphones de France et des colonies, 28, rue Serpente, Paris.
Bourse du travail d'Alger, à Alger (Algérie).
Chambre syndicale patronale des coiffeurs de Paris, 52, rue d'Amsterdam, Paris.
Chambre syndicale ouvrière des pâtissiers de la Seine, 11, rue du Château-d'Eau, Paris.
Fédération nationale des chauffeurs-conducteurs mécaniciens automobilistes de toutes industries et parties similaires de France et des colonies, 32, rue de Bondy, Paris.
Syndicat des dames employées de commerce, des ouvrières de l'aiguille lyonnaise et de la soie, 34, rue Saint-Jean, Lyon.
Syndicat des employés de commerce et de l'industrie, 14, rue des Petits-Carreaux, Paris.
Syndicat de l'épicerie française, 22, rue du Renard, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Syndicat des typographes de Bordeaux, 42, rue de Lalande, Bordeaux.
Syndicat général du commerce et de l'industrie (Union des chambres syndicales de France), 8, rue des Pyramides, Paris.
Syndicat national du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de France, 52, rue Richer, Paris.
Syndicat national des ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, 35, rue J.-J.-Rousseau, Paris.
Union des chambres syndicales lyonnaises, 1, rue du Bât-d'Argent, Lyon (Rhône).
Union des chambres syndicales ouvrières du Var, place Louis-Blanc, Toulon (Var).
Union fraternelle des employés de commerce et d'industrie de la ville de Lyon, 5, rue de Jussieu, Lyon (Rhône).
Ville de Dijon (Côte-d'Or).

MÉDAILLES D'ARGENT

Association amicale des employés, voyageurs et dessinateurs de Saint-Quentin, 5, rue Jacquart, Saint-Quentin (Aisne).
Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et matières textiles, 6, rue d'Aboukir, Paris.
Chambre syndicale des maîtres tailleurs de Paris, 21, rue de Richelieu, Paris.
Chambre syndicale de la mercerie en détail, 38, rue de Sèvres, Paris.
Chambre syndicale des ouvriers en chapeaux de soie de Paris, 23, rue des Blancs-Manteaux, Paris.
Chambre syndicale des ouvrières en chapeaux de soie et feutre de Paris, 23, rue des Blancs-Manteaux, Paris.
Chambre syndicale des pâtissiers de Paris, Seine et Seine-et-Oise, 16, rue Hérold, Paris.
Chambre syndicale des restaurateurs et limonadiers, 24, rue de Richelieu, Paris.
La solidarité des coupeurs et brocheurs de chaussures du département de la Seine, 6, rue Julien-Lacroix, à Paris.
Syndicat de la boulangerie du département de la Seine, 23, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.
Syndicat du commerce en gros des vins, spiritueux et vinaigres d'Orléans, du Loiret et des départements limitrophes, à Orléans (Loiret).
Union générale des syndicats girondins, 2 *bis*, rue Guillaume-Brochon, à Bordeaux (Gironde).
Union philanthropique des employés de la ville et de l'arrondissement de Rouen, 4, rue Spork-Leprince, Rouen (Seine-Inférieure).
Union syndicale patronale des industriels forains, 26, rue de Saint-Quentin, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Association syndicale de la presse périodique de Bordeaux et du Sud-Ouest, 22, rue Tanesse, à Bordeaux (Gironde).
Chambre syndicale des négociants commissionnaires et du commerce extérieur, 40, rue de l'Echiquier, Paris.
Chambre syndicale des laitiers patentés de la ville de Lyon, 9, rue Cl.-J. Bonnet, à Lyon (Rhône).
Chambre syndicale des représentants en vins et spiritueux de Seine et Seine-et-Oise, 10, rue de Lancry, Paris.
École de meunerie boulangerie de Paris, à la bourse de commerce de Paris.
Syndicat des corporations ouvrières des usines du Creusot et de ses dépendances, 18, boulevard du Guide, au Creusot (Saône-et-Loire).
Syndicat de la presse de l'alimentation, 32, rue du Renard, Paris.
Syndicat général des courtiers, représentants de commerce et d'industrie de la France et de ses colonies, 10, rue de Lancry, Paris.
Union des syndicats de la boulangerie française, 23, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.
Association commerciale et industrielle de Nemours.

GROUPE 133. — MÉTHODE DE RÉMUNÉRATION INDUSTRIELLE

GRANDS PRIX

Association corporative des ouvriers tapissiers, 60, rue de Maistre, Paris.
Association générale des ouvriers ferblantiers réunis (Meneveau et C^e), 15, rue des Trois-Bornes, Paris.
Association des ouvriers menuisiers 2, rue Cruveilhier, à Limoges (Haute-Vienne).
L'Association ouvrière, 98, boulevard Sébastopol, Paris.
Banque coopérative des associations ouvrières de production de France, 98, boulevard Sébastopol, Paris.
Blais-Mousseron et L. Villeminot, 50, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris.
Chambre consultative des associations ouvrières de production, 98, boulevard Sébastopol, Paris.
Les charpentiers de Paris (association ouvrière), 24 et 28, rue Labrouste, Paris.
Compagnie des cristalleries de Baccarat, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle).
Goffinon (Édouard), 76, boulevard Magenta, Paris.
La lithographie parisienne, 27 *bis*, rue Corbeau.
Parfumerie Ed. Pinaud (Victor Klotz, successeur), place Vendôme, 18, Paris.
Société pour l'étude pratique de la participation du personnel dans les bénéfices, 20, rue Bergère, Paris.
Société stéphanoise de la « Mine aux mineurs » de Monthieux, à Monthieux, près Saint-Étienne (Loire).
Société des mines de Lens (M. Reumaux, agent général), à Lens (Pas-de-Calais).
Tassart, Balas, Barbas et C^e, 85, boulevard de Strasbourg, Paris.
Thuillier fils et Lassalle, 20, rue de Paradis, Paris.
Le travail (société ouvrière, entreprise générale de peinture), 50, rue de Maistre, Paris.
Tuleu (Charles), 58, rue d'Hauteville, Paris.
Valmé, Brugniot et C^e (maison Leclaire), 11, rue Saint-Georges, Paris.
La verrerie ouvrière, 223, rue de Bercy, Paris.

MÉDAILLES D'OR

L'ameublement et le bâtiment (société coopérative d'ouvriers ébénistes et menuisiers), 32, rue de Brest, à Morlaix (Finistère).
Association coopérative des menuisiers et charpentiers, 24, rue Rabelais, à Poitiers (Vienne).
Association coopérative des ouvriers lanterniers, 14, rue Poncelet, Paris.
Association corporative des ouvriers en voitures, 25, rue Lagille, Paris.
Association des ouvriers boutonniers en os, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, à Méru (Oise).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Association des ouvriers en instruments de précision, 6, impasse Sainte-Léonie, Paris.
Association des ouvriers piqueurs de grès de Paris et du département de la Seine, 38, rue du Moulinet, Paris.
L'avenir (association des biseautiers et polisseurs de glaces), 6 et 8, rue Basfroi, Paris.
L'avenir du bâtiment (société coopérative des ouvriers serruriers), 237, avenue Daumesnil, Paris.
Cazalet et fils, 8, rue Reignier, à Bordeaux (Gironde).
Les charpentiers réunis (association ouvrière), 117, rue de Tolbiac, Paris.
Goffinon (Edouard), 76, boulevard Magenta, Paris.
Huillard (Alph.) et Ce, à Suresnes (Seine).
L'imprimerie nouvelle (association ouvrière de production), 11, rue Cadet, Paris.
La laborieuse (association ouvrière d'imprimerie), 7, rue Godin, Nîmes (Gard).
La mutuelle (société ouvrière d'entreprise générale de peinture), 90, rue Caulaincourt, Paris.
Orphelinat de la coopération de production, 98, boulevard Sébastopol, Paris.
Piat (A.) et ses fils, 85, rue Saint-Maur, Paris.
La renaissance (société de biseautiers et polisseurs de glaces), 23, rue Mercœur, Paris.
Société anonyme coopérative des ouvriers horlogers, 10, rue de Saintonge, Paris.
Société coopérative d'ouvriers replanisseurs de parquets, 24, rue du Cloître-Saint-Merri, Paris.
Société des charbonniers du port (association ouvrière), 9, rue Palfray, le Havre (Seine-Inférieure).
Société française coopérative de sculpteurs décorateurs et ornemanistes, 54 *bis*, rue de l'Amiral-Roussin, Paris.
Le « Soleil » et « l'Aigle » (compagnies d'assurances contre l'incendie), 44, rue de Châteaudun, Paris.
Union des ouvriers serruriers, 7, rue Froissart, Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

La conciliation (association des ouvriers sabotiers), 14, rue de Paris, à Limoges (Haute-Vienne).
La fonderie de cuivre de Paris (association ouvrière), 125, rue Oberfample, Paris.
François (L.), Grellun (A.) et Ce, 43 rue des Entrepreneurs, Paris.
La laborieuse (association d'ouvriers peintres), 16, rue Rousselle, à Puteaux (Seine).
La maçonnerie parisienne (association ouvrière), 62, rue de Vouillé, Paris.
La ruche (association ouvrière de peinture et vitrerie), 150, boulevard de Grenelle, Paris.
Société coopérative ouvrière de la sellerie lyonnaise, 39, rue des Remparts-d'Ainay, à Lyon (Rhône).
Société lyonnaise d'ouvriers imprimeurs sur étoffes, 9, impasse Lassalle, à Lyon (Rhône).
Vichery (Pierre-François), à Neuville-sous-Montreuil (Pas-de-Calais).

MÉDAILLES DE BRONZE

Association coopérative d'ouvriers tailleurs de glaces, 119, rue Saint-Maur.
Association des maçons et ouvriers du bâtiment, à Dun-sur-Auron (Cher).
Caisse d'épargne de Coulommiers, à Coulommiers (Seine-et-Marne.)
Les fonderies réunies, société anonyme coopérative, rue de la Verrerie, Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Le progrès (société coopérative des biseautiers et polisseurs de glaces), 119, rue de Montreuil, Paris.
Royer (Louis), 58, rue Claude-Vellefaux, Paris.
L'union des fondeurs, association ouvrière, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

GROUPE 134
INSTITUTIONS COOPÉRATIVES
(Autres que celles des producteurs.)

GRANDS PRIX

Association centrale des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou, à Niort (Deux-Sèvres).
Centre fédératif du crédit populaire en France, 14, rue Montaux, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Fédération des sociétés coopératives des employés de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, 6, rue du 4-Septembre, Grenoble (Isère).
Groupe régional des associations coopératives du crédit mutuel de l'Ile-de-France, 95, avenue Kléber, Paris.
Société civile coopérative de consommation du 18e arrondissement, 12 et 14, rue Jean-Robert, Paris.
Union coopérative des sociétés françaises de consommation, 1, rue Christine, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bourse nationale des sociétés coopératives socialistes de France, place Dupleix, Paris.
Crédit mutuel agricole de Chartres, 4, rue Regnier, à Chartres (Eure-et-Loir).
L'Économie parisienne (société coopérative de consommation), 29, rue des Gravilliers, à Paris.
La Famille (société coopérative de consommation) 103, avenue de Paris, Saint-Denis (Seine).
Société coopérative de consommation des agents de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, 97, rue Berbisey, Dijon (Côte-d'Or).
Société coopérative des employés des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, à Cluny (Saône-et-Loire).
Société coopérative des employés des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, 24, rue Lacretelle, Mâcon (Saône-et-Loire).

MÉDAILLES D'ARGENT

Association de crédit mutuel des employés de chemins de fer français, 24, rue des Volontaires, Paris.
La coopérative stéphanoise de consommation, rue d'Arcole, Saint-Etienne (Loire).
Laiterie coopérative de Sainte-Hermine, à Sainte-Hermine (Vendée).
La Prévoyante (boulangerie coopérative), à Uzos, par Pau.
Soria (Lucien), 62, rue de Vitry, Alfortville (Seine).

GROUPE 135.
INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

GRANDS PRIX

Album d'économie sociale (Musée social), 5, rue Las-Cases, Paris.
Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, 56, rue de Lille, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Caisse patronale de retraites en faveur des ouvriers des forges de France, 11, rue de Milan, Paris.
Caisse syndicale d'assurance mutuelle des forges de France, contre les accidents du travail, 11, rue de Milan, Paris.
Caisse syndicale d'assurance mutuelle des industries sucrières de France contre les accidents du travail, 11, rue de Milan, Paris.
Caisse syndicale d'assurance mutuelle des industries textiles de France contre les accidents du travail, 11, rue de Milan, Paris.
Chemins de fer de l'État, 42, rue de Châteaudun, Paris.
Comité permanent du congrès international des accidents du travail et des assurances sociales, 20, rue Louis-le-Grand, Paris.
Compagnie des docks et entrepôts de Marseille, 21, rue de Londres, Paris.
Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, 20, rue de Rome, Paris.
Compagnie du chemin de fer métropolitain, 46, quai de la Rapée, Paris.
Compagnie des cristalleries de Baccarat, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle).
Compagnie des mines d'Anzin, à Anzin (Nord).
Comptoir national d'escompte, 14, rue Bergère, Paris.
Crédit foncier de France, 19, rue des Capucines, Paris.
Fédération nationale de la mutualité française, 5, rue Las-Cases, Paris.
Fillot, Ricois, Lucet et C[e], 135, rue du Bac, Paris.
Institut des actuaires français, 5, rue Las-Cases, Paris.
Institutions patronales des six grandes compagnies de chemins de fer français, 21, rue d'Alsace, Paris.
Maison Alfred Mame et fils à Tours (Indre-et-Loire).
Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes (direction de l'assurance et de la prévoyance sociales), Paris.
La Mutualité scolaire de France, 5, rue Las-Cases, Paris.
La Mutualité maternelle, 52, rue Saint-Sauveur, Paris.
Mutualité maternelle de Vienne et de l'Isère, à Vienne (Isère).
A. Piat et ses fils, 85, rue Saint-Maur, Paris et Soissons (Aisne).
Société du Louvre, 164, rue de Rivoli.
Société des raffinerie et sucrerie Say, 123, boulevard de la Gare, Paris.
Sous-secrétariat d'État des postes et des télégraphes et Caisse nationale d'épargne.

MÉDAILLES D'OR

L'alimentation, 24, rue de Richelieu, Paris.
Association amicale des anciens élèves du collège Chaptal, 13, rue du Mont-Thabor, Paris.
Association des comptables du département de la Seine, 39, rue de Rivoli, Paris.
Association des voyageurs du commerce et de l'industrie, 64, boulevard Sébastopol, Paris.
Association de secours mutuels des artistes dramatiques, 42, rue de Bondy, Paris.
Association de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Saintes, à Saintes (Charente-Inférieure).
L'Avenir, société de prévoyance et de secours mutuels des dames et demoiselles du commerce et de l'industrie, 37, rue de Rivoli, Paris.
Bellom (Maurice), 6, rue Daubigny, Paris.
Bureau municipal de placement gratuit du 17[e] arrondissement, mairie du 17[e], Paris.
Caisse des écoles et société de secours mutuels scolaire du 12[e] arrondissement de Paris, à la mairie du 12[e] arrondissement, Paris.
Caisse d'épargne de Lyon, 14, rue Gentil, Lyon (Rhône).
Caisse de réassurance du syndicat des sociétés mutuelles de la ville de Reims, 4, rue de l'Isle, Reims (Marne).
Caisse de retraites des commis d'agents de change de Paris, 10, rue Cambacérès, Paris.
Caisse de retraites des employés et ouvriers des deux sexes de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et des matières textiles, 6, rue d'Aboukir, Paris.
Chaufton (Albert), 20, rue Godot-de-Mauroi, Paris.
La Couturière, 32, rue Tronchet, Paris.
L'Emulation chrétienne, 5, rue des Halles, Rouen (Seine-Inférieure).
Fédération des sociétés de secours mutuels de Tarn-et-Garonne à Montauban (Tarn-et-Garonne).
La Fourmi, société en participation d'épargne la Fourmilière, société d'assurance mutuelle au décès et la Fourmi immobilière, 23, rue du Louvre, Paris.
La France prévoyante, 64, rue de Rivoli, Paris.
La Jeunesse prévoyante, société de mutualité scolaire de l'arrondissement de Douai (Nord).
Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité, 78, rue Bonaparte, Paris.
Maison D. Voelker-Coumes, à Bayon (Meurthe-et-Moselle).
Marie (Léon), 28, rue de Châteaudun, Paris.
La Marseillaise, 1, boulevard Dugommier, Marseille.
La Mutualité de Boulogne.
La Mutualité industrielle, 36, rue de Berlin, Paris.
La Mutualité de Montmédy.
La Mutualité scolaire, 19, rue Turbigo, Paris.
La Mutualité scolaire d'Issoudun.
Nicolas (Eugène), 80, rue Saint-Georges, Nancy.
Orphelinat des chemins de fer français, 147, rue du Temple, Paris.
Orphelinat de l'enseignement primaire de France, 47, boulevard Henri-IV, Paris.
Le Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.
La Prévoyance, 13, rue de Londres, Paris.
La Prévoyance commerciale, 9, rue du Caire, Paris.
La Prévoyance mutuelle de Rouen, 3, rue des Halles, Rouen (Seine-Inférieure).
Société amicale de prévoyance de la préfecture de police, 11, rue Soufflot, Paris.
Société d'assistance mutuelle entre les employés ambulants des postes, 51, boulevard Saint-Marcel, Paris.
Société des cuisiniers de Paris, 28, place du Marché-Saint-Honoré, Paris.
Société du dispensaire antituberculeux des mutualistes, fondation « Émile-Loubet », 89, rue de Richelieu, Paris.
Société de prévoyance et de secours mutuels des Alsaciens-Lorrains, 74, rue du Temple, Paris.
Société de prévoyance et de secours mutuels des ouvriers et employés de la maison Leclaire, 11, rue Saint-Georges, Paris.
Société de protection mutuelle des voyageurs de commerce, 13, boulevard de Strasbourg, Paris.
Société scolaire municipale de secours mutuels et de retraites, à Saint-Denis (Seine).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Société scolaire de secours mutuels et de retraites du 20e arrondissement de Paris, 15, rue Sorbier, Paris.
Société scolaire de secours mutuels et de retraites des deux cantons d'Arras, 3, rue des Ecoles, à Arras (Pas-de-Calais).
Société scolaire de mutualité et de retraite des écoles laïques de Rouen, à Rouen (Seine-Inférieure).
Société de secours mutuels des anciens militaires des armées de terre et de mer, 86, rue de Rivoli, Paris.
Société de secours mutuels des employés en librairie de Paris, 117, boulevard Saint-Germain, Paris.
Société de secours mutuels et de prévoyance des ouvriers et employés de la compagnie d'Orléans, 41, boulevard de la Gare, Paris.
Société de l'union fraternelle de l'enseignement primaire, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris.
Société de l'union fraternelle des facteurs des postes de Paris et de la Seine, 115, boulevard Port-Royal, Paris.
Syndicat général de garantie du bâtiment et des travaux publics contre les accidents du travail, 9, avenue Victoria, Paris.
L'union, 9, place Vendôme, Paris.
L'union de la charcuterie, 6, rue Turbigo, Paris.
L'union du commerce, 7, rue Bourg-l'Abbé, Paris.
Union des employés du commerce de commission et d'exportation, 5, cité Trévise, Paris.
Union fraternelle, 183, rue Saint-Denis, Paris.
Union fraternelle des gens de maison, 63, avenue Kléber, Paris.
Union générale des sociétés de secours mutuels de Maine-et-Loire, 10, rue Millet, Angers (Maine-et-Loire).
Union médicale et pharmaceutique des membres des sociétés de secours mutuels de prévoyance et de retraites de la Seine, 89, rue de Richelieu, Paris.
Union des sociétés de secours mutuels et de retraites approuvées du 1er collège, 2, rue Sainte-Isaure, Paris.
Union des sociétés de secours mutuels et de retraites approuvées du 2e collège, 53, rue J.-J.-Rousseau, Paris.
Union des sociétés de secours mutuels et de prévoyance de la Charente, Cognac (Charente).
Union des sociétés de secours mutuels de la Charente-Inférieure, 34, rue des Ballets, Saintes (Charente-Inférieure).
Union des sociétés de secours mutuels de la Seine-Inférieure et de l'Eure, 19, rue Maladrerie, Rouen.
Union des travailleurs du tour de France, 9, rue Chapon, Paris.
Vermont (H.), rue Maladrerie, Rouen (Seine-Inférieure).

MÉDAILLES D'ARGENT

L'Amicale des Haut-Marnais de Paris, 2, rue Sainte-Isaure, Paris.
Caisse d'Epargne d'Angers, rue Grandet, Angers (Maine-et-Loire).
Caisse d'Epargne de Reims, à Reims (Marne).
Caisse de prêts et d'épargne des ouvriers et employés des chemins de fer, 75, rue des Halles, à Tours.
Caisse des victimes du travail, 16, rue du Sommerard, Paris.
Delmas (Gabriel), 10, rue Saint-Christoly, Bordeaux.
Le Denier de la Veuve, 225, rue de Charenton, Paris.
Dotation de la jeunesse de France, 25, boulevard de Strasbourg, Paris.
L'épargne, 2, rue Favart, Paris.
La fraternelle de la 19e section des Vétérans des armées de terre et de mer, 15, rue de Joinville, Paris.
Grande cave du Lodevois, à Lodève (Hérault).
Mutualité scolaire de l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
Orphelinat des employés de banque et de bourse, 5, rue de Provence, Paris.
Ramé (P.-C.), à Sannois (Seine-et-Marne).
Société des commis marchands-tailleurs de Paris, 16, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris.
Société fraternelle de secours mutuels des employés des contributions indirectes, 11, rue de Cambrai, Paris.
Société de prévoyance en faveur de la vieillesse, place du Change, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Société de secours mutuels et de prévoyance des employés des administrations départementales et communales de France, 35, rue Le Peletier, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Association amicale des employés des compagnies d'assurances contre l'incendie et sur la vie « le Phénix », 33, rue Lafayette, Paris.
Association amicale des employés de banque et de bourse, 5, rue de Provence, Paris.
Association amicale de secours des employés du Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.
Association amicale des sourds-muets de la Champagne, 144, rue des Capucins, Reims (Marne).
Association amicale des sourds-muets de la Seine et de Seine-et-Oise, 91, boulevard Saint-Michel, Paris.
Association des employés de la ville d'Angers, 14, rue des Arènes, Angers (Maine-et-Loire).
Association fraternelle des huissiers de France à Paris.
Association fraternelle des receveuses et des dames employées des postes, des télégraphes et des téléphones, à Rosny-sous-Bois (Seine).
Association des officiers et assimilés de la réserve et de l'armée territoriale de Bordeaux, à Bordeaux.
Association amicale philanthropique des originaires du Gard résidant à Paris, 26, rue Duroc, Paris.
L'Avenir de Chatou, 1, impasse des Ecoles, Chatou (Seine-et-Oise).
Caisse d'Epargne de Coulommiers, à Coulommiers (Seine-et-Marne).
Caisse d'Epargne de Sézanne, à Sézanne (Marne).
Caisse d'Epargne d'Yvetot, à Yvetot (Seine-Inférieure).
Caisse philanthropique de prompts secours de la maison G. Codoni, 62, avenue Parmentier, Paris.
Caisse de retraites et de prévoyance du personnel du Comptoir national d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.
Caisse de retraites des employés de l'Annuaire Didot-Bottin, 54, rue Jacob, Paris.
Caisse de retraites des employés de banque, 5, rue de Provence, Paris.
Caisse des retraites des travailleurs du 1er arrondissement de Paris, 3, rue des Pyramides, Paris.
Chureau (Léon), rue du Calvaire à Nantes.
Le Conservateur, 18, rue Lafayette, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les Enfants de Japhet, 3, rue de Rivoli, Paris.
L'Espérance Rémoise, 20, rue de Vitry à Reims (Marne).
L'Étoile, 31, boulevard Aillaud-Saint-Pierre, à Marseille.
La Fraternelle rémoise, 22-24, place des Marchés, à Reims (Marne).
La Fraternité, à Ferrière-la-Grande (Nord).
La Fraternité de Nemours, à Nemours (Seine-et-Marne).
La Jeanne-d'Arc, 19, rue Eau-de-Robec, à Rouen.
Le Vasseur et Ce, 33, rue de Fleurus, Paris.
Le Pain gratuit, à Reims (Marne).
La Parfumerie et Savonnerie française, 69, rue Rivay, à Levallois-Perret.
La Poitevine, 100, rue de Cléry, Paris.
La Prévoyance, société de secours mutuels des agents de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, 1, rue de Villeneuve, à Clichy (Seine).
La Prévoyance, à la mairie du Vésinet (Seine-et-Oise).
La Prévoyance, 3, rue d'Hauteville, Paris.
La Prévoyance rémoise, 161, avenue de Laon, à Reims. (Marne).
La Saint-Michel, 15, rue du Bouloi, Paris.
La Sauvegarde, 44, rue de Maubeuge, Paris.
La Sécurité des Familles, 92, rue Nollet, Paris.
La Solidarité, 223, rue des Capucines, à Reims (Marne).
Société amicale et philanthropique de Saône-et-Loire, 11, place des Vosges, Paris.
Société municipale de secours mutuels du 1er arrondissement, 4, place du Louvre, Paris.
Société municipale de secours mutuels des quartiers de l'Arsenal et de Notre-Dame, mairie du 4e arrondissement, Paris.
Société municipale de secours mutuels du 9e arrondissement, 6, rue Drouot, Paris.
Société municipale de secours mutuels du 11e arrondissement, à Paris.
Société municipale de secours mutuels et de retraites du 5e arrondissement, 13, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.
Société de prévoyance mutuelle de l'atelier de construction de Puteaux, 23, rue Arago, à Puteaux.
Société scolaire de secours mutuels et de retraites de l'arrondissement d'Aurillac, à Aurillac (Cantal).
Société de secours mutuels la Mutualité scolaire de Champigny-sur-Marne, 29, rue de Bonneau, Champigny-sur-Marne (Seine).
128e société de secours mutuels, 1, place des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Rhône).
Société de secours mutuels en nature, 29, rue des Trois-Marchands, Blois (Loir-et-Cher).
Société de secours mutuels et de retraites des allumeurs de gaz de la Seine, 12, rue du Perche, Paris.
Société de secours mutuels des Amis de l'humanité, 7, rue du Sénégal, Paris.
Société de secours mutuels des Anciens militaires du Nord de la France, 15, rue Faidherbe, Lille (Nord).
Société de secours mutuels du 19e arrondissement de Paris, 169, rue de Crimée, Paris.
Société de secours mutuels d'Avon, à Avon (Seine-et-Marne).
Société de secours mutuels des Travailleurs réunis de l'arrondissement de Bar-sur-Seine, à Bar-sur-Seine (Aube).
Société de secours mutuels et de prévoyance de la ville de Bar-le-Duc, à Bar-le-Duc (Meuse).
Société de secours mutuels de Boulogne-sur-Seine, 43 *bis*, rue de Billancourt (Seine).
Société de secours mutuels des cantonniers du service vicinal de la Corrèze, à Tulle (Corrèze).
Société de secours mutuels de la corporation des tonneliers et ouvriers de caves, à Reims (Marne).
Société de secours mutuels des employés du greffe du tribunal de commerce de la Seine, 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.
Société de secours mutuels des garçons de magasin et professions similaires, 89, rue de Richelieu, Paris.
Société de secours mutuels des garçons de caisse et de recette de la ville de Paris, 18, rue Grange-Batelière, Paris.
Société de secours mutuels des employés et voyageurs de Nancy, 1, rue du Manège, à Nancy.
Société amicale de secours mutuels de la Montagne-Sainte-Geneviève, 28, avenue des Gobelins, Paris.
Société de secours mutuels la « Mutuelle agricole », à Monbéqui (Tarn-et-Garonne).
Société de secours mutuels des ouvriers réunis de Clichy (Seine).
Société de secours mutuels des ouvriers de l'usine Enault et Ce, 82, route d'Orléans, à Montrouge (Seine).
Société de secours mutuels des ouvriers et ouvrières de la manufacture des tabacs, 3, rue Sainte-Anne, Paris.
Société de secours mutuels dite « Philadelphique de Saint-Germain-en-Laye », 1, rue Henri-IV, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Société de secours mutuels des tapissiers, 48, boulevard Haussmann, Paris.
Société de secours mutuels des Ternes, 9, rue Saint-Ferdinand, Paris.
Société de secours mutuels de Saint-Jean-de-Grisolles (Tarn-et-Garonne).
Société de secours mutuels de Sèvres dite de Saint-Romain, avenue Lucie, villa Brancas, Sèvres (Seine-et-Oise).
Société de secours mutuels Saint-Vincent-de-Paul à Montauban (Tarn-et-Garonne).
Société de secours mutuels de Vrignes-aux-Bois (Ardennes).
Les Travailleurs de la ville de Chartres, Chartres.
La Tutélaire, 63, rue Boulainvilliers, Paris.
L'union de Chambéry, à Chambéry (Savoie).
L'union des employés et ouvriers de Fécamp.
Union fraternelle du personnel du gros camionnage, 142, rue du Chevaleret, Paris.
Union générale des gantiers, 22, rue des Halles, Paris.
L'Union des travailleurs, 107, rue Gambetta Reims.
L'union des travailleurs, à Souvigny (Indre-et-Loire).

GROUPE 136. — LOGEMENTS OUVRIERS

GRANDS PRIX

Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, 13, rue de l'Entrepôt, Paris.
Cacheux (Émile), 25, quai Saint-Michel, Paris.
Carmichaël et Ce, 15, rue du Louvre, Paris.
Comité des habitations à bon marché du département de la Seine, 2, rue Lobau, Paris.
Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes (direction de l'assurance et de la prévoyance sociales), 80, rue de Varennes, Paris.
Siegfried (Jules).
Société bordelaise des habitations à bon marché 8, rue Reignier, à Bordeaux (Gironde).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Société de crédit des habitations à bon marché, 4, rue Lavoisier, Paris.
Société de Passy-Auteuil pour les habitations ouvrières, 18, place Vendôme, Paris.
Société française des habitations à bon marché, 4, rue Lavoisier, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bliault (E.), 4, boulevard Pereire, Paris.
Le coin du feu (société coopérative de constructions ouvrières), 6, passage G.-Picot, Saint-Denis (Seine).
La famille (société coopérative d'habitations), 138, rue des Cinq-Arches, Suresnes (Seine).
Fonderies et laminoirs de Harfleur (Félix Hubin), 14, rue de Turenne, Paris.
Guyon (Georges), 74, avenue de l'Asile, Saint-Maurice (Seine).
Mines d'Anzin (Nord).
Schmoll (Émile).

MÉDAILLES D'ARGENT

Caisse d'Épargne de Béziers, 22, rue de Pézenas, Béziers (Hérault).
Caisse d'Épargne et de prévoyance de l'arrondissement de Compiègne, à Compiègne (Oise).
Le coin de terre et le foyer (société anonyme de constructions ouvrières à bon marché), 18, rue de la Gare, Orléans (Loiret).
La mutuelle habitation (société anonyme coopérative d'habitations à bon marché), 2, quai de Jemmapes, Paris.
Senet (Henri), 2, quai de Jemmapes, Paris.
Société anonyme des logements ouvriers de Valenciennes, 92, rue de Famars, Valenciennes (Nord).
Société des habitations économiques de la Seine, 22, rue de Rochechouart, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Le Foyer (société anonyme coopérative d'habitations à bon marché), à la Garenne-Colombes (Seine).
Société anonyme coopérative d'habitations à bon marché, 7, rue des Dames, Paris.
Société anonyme des habitations à bon marché du Pont-de-l'Arche, à Pont-de-l'Arche (Eure).

GROUPE 137.
QUESTION DES LIQUEURS

GRANDS PRIX

Ligue nationale contre l'alcoolisme, société française de tempérance, 28, rue Serpente, Paris.
Ville de Paris. — Administration générale de l'assistance publique (M. Mesureur, directeur).
Union féminine contre l'abus de l'alcool, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Association de la jeunesse française, tempérante, 115, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.
Belin frères, 52, rue de Vaugirard, Paris.
Edouard Cornély et Cᵉ, 101, rue de Vaugirard, Paris.
La Croix-Bleue, société française de tempérance, 91, rue Secrétan, Paris.
Delagrave (Charles), 15, rue Soufflot, Paris.
Les fils d'Émile Deyrolle, 46, rue du Bac, Paris.
Leclerc (Max) et Bourrelier, 5, rue de Mézières, Paris.
Nathan (Fernand), 18, rue de Condé, Paris.
Œuvre Bordelaise des débits de tempérance, 8, rue Reignier, Bordeaux (Gironde).
La prospérité, 107, boulevard Magenta, Paris.
Société de tempérance de la Croix-Blanche, 127, boulevard Raspail, Paris.

GROUPE 138. — MOUVEMENT GÉNÉRAL DU PROGRÈS SOCIAL

GRANDS PRIX

Association philotechnique, 47, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
Association polytechnique pour le développement de l'enseignement populaire, 28, rue Serpente, Paris.
Comité de direction et d'administration du musée social.
Compagnie des cristalleries de Baccarat, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle).
Société nationale d'encouragement au bien, 66, rue Caumartin, Paris.
Société pour l'éducation sociale, 28, rue Serpente, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Alliance nationale des unions chrétiennes de jeunes gens de France, 14, rue de Trévise, Paris.
Association amicale des anciens élèves du lycée Charlemagne, 14, rue Meslay, Paris.
Association amicale des anciens élèves de l'école Turgot, 9, rue Bertin-Poirée, Paris.
Association des anciens élèves de l'école commerciale de Paris, 39, avenue Trudaine, Paris.
Association pour l'éducation et le patronage de la jeunesse, mairie du 11ᵉ arrondissement, Paris.
Association pour favoriser le placement gratuit de Français à l'étranger et aux colonies, 13, boulevard Arago, Paris.
Association pour le placement en apprentissage et le patronage d'orphelins des deux sexes, 1, rue Ferdinand-Duval, Paris.
Ausseur et Hipp, 51 *bis*, avenue de Ségur, Paris.
La Bastidienne, société de gymnastique, 8, rue Reignier, Bordeaux.
Bibliothèque populaire des amis de l'instruction du 13ᵉ arrondissement, 59, avenue des Gobelins, Paris.
Cercle des maçons et tailleurs de pierres, 7, rue des Chantiers, Paris.
Filature d'Oissel, société anonyme à Oissel (Seine-Inférieure).
Groupe d'initiative pour l'éducation sociale, 46, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
Guyot (Yves), 95, rue de Seine, Paris.
Magasin pittoresque, 53, rue Monsieur-le-Prince, Paris.
Manufactures des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, rue des Saussaies, Paris.
L'Œuvre libératrice, 1, avenue Malakoff, Paris.
Parfumerie Ed. Pinaud (Victor Klotz, successeur), 18, place Vendôme, Paris.
Société antiesclavagiste de France, 11, rue du Regard, Paris.
Société de patronage des apprentis et jeunes employés des deux sexes du 9ᵉ arrondissement, 56, rue de Châteaudun, Paris.
Société de patronage des apprentis du 17ᵉ arrondissement, à la mairie du 17ᵉ arrondissement, Paris.
Union des sociétés régimentaires de Paris, 1, avenue de la République, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES D'ARGENT

Commission centrale des patronages et œuvres de la jeunesse de France, 7, rue Goëtlogon, Paris.
Conseil des prud'hommes de Nîmes, à Nîmes (Gard).
Ligue sociale d'acheteurs, 28, rue Serpente, Paris.
Marcard (Ernest), à Niort (Deux-Sèvres).
Œuvres des cercles catholiques d'ouvriers, 1, rue Martignac, Paris.
Orphelinat des sous-agents des postes et télégraphes, 125, rue de Turenne, Paris.
Société littéraire et populaire « les Cornéliens », 41, rue des Martyrs, Paris.
Société populaire des beaux-arts, 16, rue Grange-Batelière, Paris.
Vibert (Paul), 4, rue Le Chatelier, Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

École professionnelle d'imprimerie « Notre-Dame-des-Anges », à Autun (Saône-et-Loire).
Institut des frères des écoles chrétiennes, 27, rue Oudinot, Paris.
La Jeunesse vosgienne, association d'instruction populaire, à Épinal (Vosges).

GROUPE 139. — ASSISTANCE PUBLIQUE ET BIENFAISANCE PRIVÉE, INSTITUTIONS PÉNITENTIAIRES ET DE RELÈVEMENT.

GRAND PRIX

Collectivité des sociétés de prévention de l'enfance malheureuse et coupable, à Paris.

GRANDS PRIX EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Ministère de l'intérieur (administration pénitentiaire), place Beauvau, Paris.
Ministère de l'intérieur (direction de l'assistance et de l'hygiène publique), 7, rue Cambacérès, Paris.

Participants :

Société des crèches, 15, avenue d'Iéna, Paris.
Union des femmes de France, 29, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Participants :

Comité de défense des enfants traduits en justice, 12, cité Vaneau, Paris.
Patronage de l'enfance et de l'adolescence, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.
Le patronage familial, 14, place Dauphine, Paris.
Société générale des prisons, 14, place Dauphine, Paris.
Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative, 11 *bis*, rue de Milan, Paris.
Union française pour le sauvetage de l'enfance, 108, rue Richelieu, Paris.
Union des sociétés de patronages de France, 31, rue Washington, Paris.

Participants :

Comité international des congrès d'assistance publique et privée, 49, rue de Miromesnil, Paris.
Comité national des congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée, 49, rue de Miromesnil, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Ferdinand-Dreyfus, sénateur, 98, avenue de Villiers, Paris.
Ligue fraternelle des enfants de France, 50, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
Œuvre d'assistance de la ville de Bordeaux, à Bordeaux.
Œuvre nouvelle des crèches parisiennes, 113, avenue Victor-Hugo, Paris.
Œuvre philanthropique des jardins ouvriers, 5, rue des Écoles, à Sceaux (Seine).
Orphelinat de la bijouterie-joaillerie-horlogerie-orfèvrerie et industries qui s'y rattachent, 2 *bis*, rue de la Jussienne, Paris.
Pégard (M[me]), à Paris.
Société pour l'assistance paternelle aux enfants employés dans les industries des fleurs et des plumes, 90, boulevard de Sébastopol, Paris.
Société du refuge du Plessis-Piquet, 81, rue Monceau, Paris.
Société des visiteurs pour le relèvement des familles malheureuses, 5, rue de Poitiers, Paris.

MÉDAILLES D'OR EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Asile refuge, colonie agricole et patronage de Rouen, 33, route de Darnetal, Rouen (Seine-Inférieure).
Asile Saint-Léonard, Couzon, au Mont-Dore (Rhône).
École Bischoffsheim, 13, boulevard Bourdon, Paris.
Société de refuge de Plessis-Piquet, 81, rue de Monceau, Paris.

Participants :

Crèches de la Bastide, 8, rue Reignier, Bordeaux.
Fédération des patronages bordelais et des colonies scolaires de la ville de Bordeaux, 281, rue Sainte-Catherine, Bordeaux (Gironde).
Œuvre bordelaise de l'hospitalité de nuit : Asiles A et N. Brandenburg, 1, rue de Condé, Bordeaux.
Œuvre des enfants abandonnés de la Gironde, 24, allées Damour, Bordeaux (Gironde).
Office central de la charité bordelaise, 25, rue Porte-Basse, Bordeaux (Gironde).
Société du patronage des prisonniers de Bordeaux, 97, rue Malbec, Bordeaux (Gironde).

Participants :

Orphelinat de l'enseignement primaire de France, 47, boulevard Henri-IV, Paris.
Orphelinat maçonnique, 19, rue de Crimée, Paris.
Société de l'orphelinat de la Seine, 28, rue Saint-Lazare, Paris.
Orphelinat de la bijouterie, joaillerie, horlogerie, orfèvrerie et industries qui s'y rattachent, 2 *bis*, rue de la Jussienne, Paris.

Participants :

Assistance par le travail (fondation Mamos), 170, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.
Société pour le patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés du département de la Seine, 9, rue Mézières, Paris.
Société de patronage des prisonniers libérés protestants, 36, rue Fessart, Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MÉDAILLES D'ARGENT EN COLLECTIVITÉ

Participants :

Caisse des écoles du 5e arrondissement, mairie du 5e arrondissement, Paris.
Œuvre la soupe populaire du 3e arrondissement de Paris, 5, rue Volta, Paris.
Société de l'assistance par le travail, 5, place des Petits-Pères, Paris.
Société du dispensaire d'enfants du 2e arrondissement, 2, rue de la Jussienne, Paris.

Participants :

Crèches d'Argenteuil, rue des Augustins, Argenteuil (Seine-et-Oise).
Ligue française des mères de famille, 4, rue Richepanse, Paris.
Patronage des enfants en bas âge de Levallois-Perret, 64, rue Gide, Levallois-Perret (Seine).

Participants :

Hôpital-hospice Sainte-Marguerite, rue Marguerite-Renaudin, Sceaux (Seine).
Œuvre philanthropique des jardins ouvriers, 5, rue des Écoles, Sceaux (Seine).

Participants :

Œuvre du trousseau, 14, rue Riblette, Paris.
Œuvre du vestiaire de Montmartre « la Goutte de lait de Montmartre », 110, rue Ordener, Paris.

Participants :

Orphelinat des employés de banque et de bourse, 5, rue de Provence, Paris.
Société d'assistance aux orphelins de l'Imprimerie nationale, 87, rue Vieille-du-Temple, Paris.

Participants :

Société de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés Français, 9, rue de Provence, Paris.
Société de réintégration des Alsaciens-Lorrains, 2, boulevard de Strasbourg, Paris.

GROUPE 140. — SANTÉ PUBLIQUE

GRAND PRIX

Alliance d'hygiène sociale, 5, rue Las-Cases, Paris.

MÉDAILLES D'OR

Lafargue (Georges), 6, rue Goëtlogon, Paris.
Œuvre bordelaise des bains-douches à bon marché, 8, rue Reignier, Bordeaux (Gironde).

MÉDAILLES D'ARGENT

Dehaitre (Fernand), 6, rue d'Oran, Paris.
Le Blanc (Jules) et fils, 52, rue du Rendez-Vous, Paris.
Œuvre des dispensaires, sanatoria et autres établissements de l'arrondissement de Reims, 7, rue Jacquart, Reims (Marne).
Société française de désinfection, 14, rue des Pyramides, Paris.

MÉDAILLE DE BRONZE

Société française du nettoyage sanitaire par le vide (Taupenot, Soulie-Cottineau, Jouve et Ce), 80, rue Taitbout, Paris.

GROUPE 141. AMÉLIORATIONS MUNICIPALES

GRAND PRIX

Ville de Paris (documents historiques).

MÉDAILLES D'OR

Ville de Bordeaux.
Ville de Cambrai.
Ville de Cannes.
Ville du Havre.
Ville de Neuilly-sur-Seine (Seine).
Ville de Paris (collection de médailles et documents divers).
Ville de Pau.
Ville de Vichy (Allier).

MÉDAILLES D'ARGENT

Ville de Nice (Alpes-Maritimes).
Ville de Tourcoing (Nord).

MÉDAILLE DE BRONZE

Ville de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).

Département P. — Culture physique.

GROUPE 142. — EXERCICE DES ENFANTS ET DES ADULTES. THÉORIE ET PRATIQUE.

GRANDS PRIX COMMÉMORATIFS

Union des sociétés de gymnastique de France, 8, rue Reignier, à Bordeaux (Gironde).
Union des sociétés de tir de France, 61, rue Caumartin, à Paris.

MÉDAILLES D'OR

Carue, à Paris.
Docteur Paul Richer, 11, rue Garancière, Paris.
Société de tir l'Avenir du 17e arrondissement, 10, boulevard des Batignolles, à Paris.
Stade français, 34, rue Jouffroy, Paris.
Union des sociétés françaises de sports athlétiques, 229, rue Saint-Honoré, à Paris.
Union des sociétés de gymnastique de France, 8, rue Reignier, à Bordeaux (Gironde).
Union des sociétés de tir de France, 61, rue Caumartin, à Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Société de gymnastique la Bastidienne, 8, rue Reignier, Bordeaux (Gironde).
Société d'instruction militaire l'Avant-garde du 17e arrondissement, 6, rue Lecoste, Paris.
Société municipale de gymnastique et de tir union et avenir de Vincennes, 20, rue Massue, Vincennes.
Dominique et Baronie (Algérie).
Union des sociétés de gymnastique d'Algérie.

MÉDAILLES DE BRONZE

Féret (Alfred), 16, rue Étienne-Marcel, Paris.
Le tir illustré, 10, boulevard des Batignolles, Paris.
Société du tir à Paris.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Liste des Artistes exposants du Département B. — Beaux-Arts.

GROUPE 9. — PEINTURE ET DESSIN (1)

HORS CONCOURS

Abbema (M[lle] Louise).
Adan (Louis-Émile).
Adler (Jules).
Agache (Alfred-Pierre).
Alaux (Guillaume).
Alfasa (M[me] Mira).
Alleaume (Ludovic).
Allegre (Raymond).
Aman-Jean (Edmond).
Arus (Raoul).
Aubert (Jean-Ernest).
Aublet (Albert).
Auburtin (François).
Aviat (Jules-Charles).
Avigdor (René).
Avy (Joseph-Marius).
Bail (Franck).
Bail (Joseph).
Baily (M[lle] Caroline-Alice).
Baligant (Raoul-Marie).
Balouzet (Armand-Auguste).
Baralle (M[lle] Marie).
Barau (Émile).
Barillot (Léon).
Bartholdi (Frédéric-Auguste).
Baschet (Marcel).
Bellan (Henri-Ferdinand).
Bellemont (Léon).
Benard (Henri).
Benner (Jean).
Beraud (Jean).
Bergeret (Pierre-Denis).
Bermond (M[lle] Marie).
Berne-Bellecour (Etienne).
Beroud (Louis).
Berthelon (Eugène).
Bertier (Charles).
Bertram (Abel).
Bertrand (Paulin).
Besnard (Albert).
Besnard (Robert).
Besson (Jules-Gustave).
Bever (M[me] Marguerite Van).
Bienvetu (Gustave).
Billotte (René).
Binet (Victor-Barthélemy).
Bisson (Edouard).
Biva (Henri).
Blanchard (Pascal).
Bloch (Alexandre).
Bompard (Maurice).
Bonnat (Léon).
Bonnefoy (Henry).
Bonnencontre (Courtois de).
Boquet (Jules).
Borchard (Edmond).
Bouchard (Paul).
Bouché (Alexandre).
Bouchor (Joseph-Félix).
Boudin (Louis-Eugène).
Bouguereau (William-Adolphe).
Boulard (Émile).
Bourgeois (Eugène-Victor).
Bourgogne (Pierre).
Bourgonnier (Claude).
Bouvet (Henry).
Boyer (Pierre).
Braquaval (Louis).
Bréauté (Albert).
Bremond (Henry).
Brispot (Henri).
Brouillet (André).
Brugairolles (Victor).
Brunet (Jean).
Buland (Eugène).
Burggraff (Gaston de).
Busson (Charles).
Busson (Georges).
Cachoud (François-Charles).
Cagniard (Émile).
Caille (Léon).
Cain (Georges).
Callot (Henry-Eugène).
Caran-d'Ache (Emmanuel-Pierre)
Carolus-Duran (Émile-Auguste).
Carpentier (M[lle] Modeste).
Carpentier (M[lle] Marie-Paule).
Carrier-Belleuse (Pierre).
Carrière (M[me] Lisbeth Devolve).
Carrière (Eugène).
Castaigne (André).
Cayron (Jules).
Cazin (M[me] Marie).
Cesbron (Achille).
Chabas (Maurice).
Chabas (Paul).
Charpin (Albert).
Chartran (Théobald).
Chauchet (M[lle] Charlotte).
Chayllery (Eugène-Louis).
Chevalier (Ernest-Jean).
Chevilliard (Vincent).
Chigot (Eugène).
Chocarne-Moreau (Paul-Charles).
Chudant (Jean-Adolphe).
Clairin (Georges).
Claude (Eugène).
Claude (Georges).
Clavel (Émile).
Colin (Gustave).
Collin (Raphaël).
Comerre (Léon).
Cormon (Fernand).
Cornillier (Pierre-Émile).
Costeau (Georges).
Cot (Étienne-William).
Cottet (Charles).
Coulaud (Martin).
Courant (Maurice-François-Auguste).
Courtois (Gustave).
Crespel (M[lle] Berthe-Marie-Henriette).
Cresswell (Albert).
Dagnac-Rivière (Charles-Henri-Gaston).
Dagnaux (Albert).
Damoye (Pierre-Emmanuel).
Darien (Henry-Gaston).
Dauchez (André).
Dauphin (Eugène).
David-Nillet (Germain).
Dawant (Albert).
Debat-Ponsan (Édouard-Bernard).
Debillemont-Chardon (M[me] Gabrielle).
Debon (Edmond).
Delachaux (Léon).
Delacroix (Henry-Eugène).
Delacroix-Garnier (M[me] Pauline).
Delasalle (M[lle] Angèle).
Delobbe (François-Alfred).
Demont (Adrien-Louis).
Demont-Breton (M[me] Virginie).
Desvallières (Georges-Olivier).

(1) Liste établie d'accord avec MM. les Secrétaires généraux de la Société des Artistes français et de la Société Nationale des Beaux-Arts.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Detaille (Edouard).
Dethomas (Maxime).
Devambez (André).
Didier (Jules).
Dieterle (Mme Marie, née Van-Marke).
Dinet (Alphonse-Etienne).
Dubufe (Guillaume).
Dubufe-Wehrlé (Mme J.).
Dufau (Mlle Clémentine-Hélène).
Duffaud (Jean-Baptiste).
Dufour (Camille).
Duhem (Henri-Aimé).
Duhem (Mlle Marie).
Dupré (Julien).
Durst (Auguste).
Duval (Jean-Charles).
Duval (Jean-Maurice).
Eliot (Maurice).
Enders (Jean-Joseph).
Engel (José).
Estienne (Henry d').
Etcheverry (Hubert-Denis).
Faivre (Jules-Abel).
Faivre (Léon-Maxime).
Fath (René-Maurice).
Faux-Froidure (Mme Eugénie).
Ferrier (Marie-Augustin-Gabriel).
Filliard (Ernest).
Firmin-Girard (Marie-François).
Flameng (François).
Flandrin (Paul-Hippolyte).
Fleury (Mme Fanny).
Forain (Jean-Louis).
Foubert (Émile-Louis).
Fougerat (Emmanuel).
Frappa (José).
Gagliardini (Julien-Gustave).
Gagneau (Léon).
Gallet-Levadé (Mme Louise).
Galtier-Boissière (Mme Louise).
Garaud (Gustave-Césaire).
Gardier (Raoul du).
Garibaldi (Joseph).
Garnot (G. Saint-Fare).
Gautier-Antoni (Mme Marie).
Gelhay (Edouard).
Geoffroy (Jean).
Gervex (Henri).
Gilbert (Victor-Gabriel).
Gillot (E.-Louis).
Girardot (Louis-Auguste).
Glaize (Pierre-Paul-Léon).
Godon (Julien).
Gorguet (Auguste-Marie-François).
Gosselin (Albert).
Granchi-Taylor (Ach.).
Grau (Gustave-Adolphe).
Griveau (Georges).
Griveau (Lucien).
Grosjean (Henry).
Grün (Jules-Alexandre).
Guay (Gabriel).
Gueldry (Ferdinand).
Guery (Armand).
Guignard (Gaston).
Guiguet (François).
Guillaume (Albert).
Guillaume (Roger).
Guillemet (J.-B.-Antoine).
Guinier (Henri-Jules).
Guirand de Scevola (Victor-Lucien).
Guyon (Mme Maximilienne).
Hall (Richard).
Hareux (Ernest-Victor).
Havet (Henri).
Helleu (Paul).
Henner (Jean-Jacques).
Henry-Baudot.
Henry-Laurent (Edouard).
Herrmann-Léon.
Herrmann-Paul.
Hirsch (Auguste-Alexandre).
Hochard (Gaston).
Hodebert (Léon-Auguste-César).
Houbron (Frédéric).
Huard (Charles).
Humbert (Ferdinand).
Iwill (Marie-Joseph).
Jacque (Émile).
Jacquet (Gustave).
Jamin (Paul-Joseph).
Jan-Monchablon (Ferdinand).
Japy (Louis).
Jeannin (Georges).
Jobert (Paul).
Jourdain (Roger).
Jourdain (Francis).
Jourdeuil (Adrien).
Koenig (Jules-Raymond).
Koos (Victor).
Kreyder (Alexis).
Lagarde (Pierre).
La Haye (Alexis).
Laissement (Adolphe-Henri).
Lamy (P. Franc).
Landelle (Charles).
Lard (François-Maurice).
Larrue (Guillaume).
Latenay (Gaston de).
La Touche (Gaston).
Laugée (Georges).
Laurens (Jean-Pierre).
Laurens (Paul-Albert).
Lauvernay (Mlle Jeanne).
Lavergne (Georges).
La Villette (Mme Elodie).
Léandre (Charles-Lucien).
Lebasque (Henri).
Le Camus (Louis).
Leclercq (Louis-Antoine).
Leenhardt (Max).
Lefebvre (Georges-J.-J.).
Lefebvre (Jules-Joseph).
Le Fournis (Jean).
Le Gout-Gérard (Fernand).
Legrand (Louis).
Le Liepvre (Maurice).
Lemaire (Mme Madeleine).
Le Pan de Ligny (Joseph).
Lépine (Stanislas).
Le Quesne (Fernand).
Le Riche (Henri).
Lerolle (Henry).
Leroux (Auguste-Jules-Marie).
Leroy (Paul-Alexandre-Alfred).
Le Sénéchal de Kerdreoret (Gustave).
Le Sidaner (Henri).
Levy-Dhurmer.
Levy (Henri-Léopold).
Lhermitte (Léon-Augustin).
Loir (Luigi).
Lomont (Eugène).
Lottin (Frédéric-A.).
Lucas (Félix-Hippolyte).
Maillart (Diogène-Ulysse-Napoléon).
Marais (Adolphe).
Marcel-Beronneau (Pierre).
Marcel-Clément.
Marché (Ernest).
Marlef (Mme Claude).
Martin (Henri-Jules-Guillaume).
Maufra (Maxime).
Menard (Émile-René).
Mengin (Auguste-Charles).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Mercié (Antonin).
Meslé (Joseph-Paul).
Metivet (Lucien).
Meunier (Jules-Marie-Alexis).
Milcendeau (Charles).
Mirande (Henri).
Monet (Claude).
Montenard (Frédéric).
Morand (Eugène).
Moreau (Adrien).
Moreau-Nelaton (Etienne).
Moreau-Néret (Adrien).
Moret (Henry).
Morisset (Henri-François).
Moteley (Georges-Jules).
Motte (Henri-Paul).
Moullé (Albert).
Nezière (Joseph de la).
Nozal (Alexandre).
Pannemaker (Stéphane).
Patricot (Jean).
Pelez (Fernand).
Perboyre (Paul-Émile-Léon).
Perrault (Léon).
Petitjean (Edmond).
Picard (Louis).
Piet (Fernand).
Pinchon (Joseph-Porphyre).
Pines de Merbitz (M^me Marguerite).
Pinta (Henry).
Pissaro (Camille).
Planquette (Félix).
Pointelin (Auguste-Emmanuel).
Popelin (Gustave).
Prinet (René-Xavier).
Prins (Pierre).
Priou (Louis).
Puvis de Chavannes.
Quignon (Fernand-Just).
Ravanne (Gustave).
Ravaut (René-Henri).
Réalier-Dumas (Maurice).
Regamey (Frédéric).
Renard (Émile).
Renoir (Pierre-Auguste).
Retailliau (M^lle Yvonne).
Richard (M^me Hortense).
Richet (Léon).
Richon-Brunet (Richard).
Richter (Edouard).
Ridel (Louis-Marie-Joseph).
Rieder (Marcel).
Rigolot (Albert-Gabriel).
Rivoire (François).
Rixens (André).
Robert-Fleury (Tony).
Rochegrosse (Georges).
Roger (Guillaume).
Roll (Albert-Philippe).
Rondel (Henri).
Rosset-Granger (Edouard).
Roth (M^me Clémence).
Rëtig (Georges-Frédéric).
Roubille (Auguste).
Rousseau (Jean-Jacques).
Roussel (Charles).
Roybet (Ferdinand).
Royer (Henri).
Royer (Lionel).
Saglio (Edouard).
Sailly (M^lle Laure-Lucie).
Sain (Edouard).
Saint-Germier (Joseph).
Saint Pierre (Gaston-Casimir).
Sainville (Edouard de).
Saubès (Daniel-Léon).
Sauzay (Adrien).
Scalbert (Jules).
Scherrer (Jacques).
Schommer (François).
Schryver (Louis de).
Scott de Plagnolles (Georges).
Sebilleau (Paul).
Seignac (Guillaume).
Simon (M^me Jeanne).
Simon (Lucien).
Simonnet (Lucien).
Sisley (Alfred).
Smith (Alfred).
Souillet (Georges-François).
Stoltz (Lucien-Alix).
Suau (Edmond).
Surand (Gustave).
Sureda (André).
Tanzi (Léon).
Tattegrain (Francis).
Taupin (Jules-Charles).
Tenré (Henry).
Thierot (M.-J.-Henri).
Thirion (Eugène-Romain).
Thiry (Paul).
Thomas (Paul).
Thurner (Gabriel).
Toudouze (Edouard).
Tournès (Etienne).
Tranchant (Pierre-J.)
Trigoulet (Eugène).
Triquet (Jules).
Troncy (Émile).
Truchet (Abel).
Ulmann (Raoul-André).
Umbricht (Honoré).
Vauthier (Pierre-Louis).
Vayson (Paul).
Vaysse (Marie-Léonce).
Verdier (Jules-Victor).
Vignal (Pierre).
Villedieu (M^lle Marie).
Vollet (Henry-Émile).
Wagrez (Jacques).
Wallet (Albert-Charles).
Weerts (Jean-Joseph).
Weisz (Adolphe).
Wencker (Joseph).
Wery (Émile).
Zuber (Jean-Henri).
Zwiller (Marie-Auguste).

GROUPE 10
GRAVURE ET LITHOGRAPHIE

HORS CONCOURS

Annedouche (Alfred-Joseph).
Bahuet (Alfred).
Barré (Pierre-Frédéric).
Bazin (Léon).
Bazin (M^me Jacob-Marguerite-Jeanne).
De Beaune (Louis-Eugène).
Bejot (Eugène).
Bellanger (Camille-Félix).
Beurdeley (Jacques-Pierre-Victor).
De Billy (Charles-Bernard).
Bouisset (Firmin).
Bourgès (M^lle Léonide).
Boutet de Monvel (Bernard).
Bracquemond (Félix).
Broquelet (Alfred-Jean-Marie).
Brunet-Debaines (Louis-Alfred).
Burney (François-Eugène).
Cazin (Michel).
Chauvel (Théophile).
Cheffer (Henry-Lucien).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Chiquet (Eugène-Marie-Louis).
Clairet (Félix).
Claude (Georges).
Coppier (André-Charles).
Crauk (Adolphe).
Crosbie (Émile-Ferdinand).
Dauchez (Ferdinand).
Decisy (Eugène).
Deturck (Julien-Jules-Alphonse).
Dezarrois (Antoine-François).
Eliot (Maurice).
Faivre (Abel).
Fantin-Latour (Henri).
Flameng (Léopold).
Focillon (Victor-Louis).
Fonce (Camille).
Forain (Jean-Louis).
Fuchs (Gustave-Louis-Joseph).
Gautier (Lucien-Marcellin).
Gautier-Antoni (Mme Marie).
Germain-Thill.
Goursat (Georges) dit Sem.
Helleu (Paul).
Hodebert (Léon-Auguste-César).
Houdard (Charles-Louis).
Jacquet (Achille).
Jacquet (Jules).
Jourdain (Francis).
Journot (Louis-Isidore).
Joyan (Amédée).
Juillerat (Eugène).
Labat (Marius-Bernard).
Laguillermie (Frédéric-Auguste).
Lalauze (Adolphe).
Langeval (Jules-Laurent-Louis).
Latenay (de).
Lecocq (Mlle Henriette).
Le Couteux (Lionel).
Lefort (Henri).
Legrand (Louis).
Léon (Edouard).
Lepère (Auguste).
Leray (Auguste-Eugène).
Lesueur (François-Xavier).
Letoula (Jules).
Levy (Alphonse).
Lieure (Jules-Pierre-Émile).
Louveau-Rouveyre (Marcel).
Louveau-Rouveyre (Mme Marie).
Lunois (Alexandre).
Maurou (Paul).
Mayeur (Arthur-Jules).
Mignon (Abel-Justin).
Mordant (Daniel).
Neumont (Maurice).
Olivier (Mme Thérèse).
Paillard (Henry).
Pannemaker (Stéphane).
Patricot (Jean).
Payrau (Jules-Simon).
Poseler (Paul-Louis).
Profit (Georges).
Prunaire (Alfred).
Prunaire (Mme Fanny).
Rabouille (Charles-André-François).
Rapine (Maximilien).
Redon (Georges).
Renouard (Paul).
Rivière (Henri).
Robbe (Manuel).
Roux-Champion (V.-J.).
Rouxel (Philibert).
Ruffe (Léon-Henri).
Sevrin (Mme Jeanne).
Toussaint (Henri).
Trilleau (Gaston-Paul).
Truphème (Théodore-Auguste).
Veber (Jean).
Vernaut (Mlle Marguerite).
Villemsens (Jean-François-Adrien).
Vintraut (G.-Frédéric).
Voruz (Mlle E.).
Vyboud (Jean-Auguste).
Waltner (Charles-Albert).
Willette (Adolphe-Léon).

GROUPE 11. — SCULPTURE

HORS CONCOURS

Allouard (Henri-Émile).
Aubé (Jean-Paul).
Baffier (Jean).
Barreau (Georges).
Barrias (Ernest).
Barthe (Xavier).
Bartholdi (Frédéric-Auguste).
Bartholomé (Albert).
Bastet (Victorien-Antoine).
Béguine (Michel).
Benet (Eugène-Paul).
Berthoud (Paul-François).
Birot (Pierre-Albert).
Blanchard (Jules).
Bloch (Armand-Lucien).
Blondat (Max).
Boisseau (Émile-André).
Bonheur (Isidore-Jules).
Boucher (Alfred).
Bourdelle (Émile).
Boverie (Eugène-Jean).
Brach (Mme).
Carabin (François-Rupert).
Carlès (Antonin-Jean).
Carli (Auguste-Henri).
Carlier (Émile-Joseph).
Carlus (Jean).
Cazin (Mme Marie).
Champeil (Jean-Baptiste-Antoine).
Charpentier (Alexandre).
Charpentier (Félix-Marie).
Chauvet (Florentin).
Chrétien (Eugène-Ernest).
Cordier (Henri).
Coulon (Jean).
Coutan (Jules).
Dalou.
Dampt (Jean).
Debienne (Mme Noémie).
Demagnez (Mlle Marie-Antoinette).
Derré (Émile).
Desbois (Jules).
Dubois (Ernest).
Durand (Ludovic).
Escoula (Jean).
Faivre (Ferdinand).
Falguière (Alexandre).
Ferrand (Ernest-Justin).
Ferrary (Maurice).
Fix-Masseau.
Fouques (Henri-Amédée).
Fremiet (Emmanuel).
Frère (Jean).
Froment-Meurice (Jacques).
Gagneur de Patornay (Ange-Marie-Maurice).
Gardet (Georges).
Girardet (Mlle Berthe).
Gossin (Louis).
Granet (Pierre).
Greber (Henri-Léon).
Guillaume (Émile).
Guilloux (Alphonse-Eugène).
Hamar (Fernand).
Hannaux (Emmanuel).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Hugoulin (Émile).
Injalbert (Jean-Antonin).
Iselin (Georges).
Itasse (M^lle Jeanne).
Lafont (Émile-René).
Lami (Stanislas).
Laoust (André-Louis-Adolphe).
Larroux (Antonin).
Lecourtier (Prosper).
Le Duc (Arthur-Jacques).
Lefebvre (Hippolyte).
Legrand (Ernest).
Lemarquier (Charles-Paul-Alfred).
Leroux (Etienne).
Levasseur (Henri-Louis).
L'Hoest (Eugène-Léon).
Loiseau-Bailly (Georges).
Loiseau-Rousseau.
Lombard (Henry).
Lorieux (Julien).
Lormier (Edouard).
Loyseau (Amédée-Charles).
Maillard (Auguste).
Malric (Charles-Louis).
Marque (Albert).
Marqueste (Laurent-Honoré).
Mars-Vallett (Marius).
Mathet (Louis-Dominique).
Mengue (Jean-Marie).
Mercié (Antonin).
Michel (Gustave).
Michel-Malherbe (Ernest-Jules).
Monard (Louis de).
Moncel (Alphonse-Emmanuel).
Moreau-Vauthier (Paul).
Moria (M^lle Blanche-Adèle).
Muhlenbeck (Georges-Émile).
Mulot (Albert).
Navellier (Edouard-Félicien-Eugène).
Octobre (Aimé-Jérémie-Eugène).
Orléans (Paul-Julien).
Paulin (Paul).
Peène (Augustin).
Pendariès (Jean-Jules).
Perrin (Jacques).
Perron (Charles-Théodore).
Peter (Victor).
Peyrol (F.-A. Hippolyte).
Pompon (François).
Puech (Denys).
Riché (Louis).
Richer (Paul).
Ringel d'Illzach (Jean).
Roche (Pierre).
Rodin (Auguste).
Roger-Bloche (Paul).
Rosa Bonheur.
Saint-Marceaux (René de).
Sanson (Justin-Chrysostome).
Sarah-Bernhardt (M^me).
Savine (Léopold).
Schnegg (Gaston).
Schnegg (Lucien).
Segoffin (Victor-Joseph-Jean-Ambroise).
Seysses (Auguste).
Sicard (François).
Soulès (Félix).
Spicer-Simson (Théodore).
Tarrit (Jean).
Theunissen (Paul-Ludovic).
Thivier (Siméon-Eugène).
Valton (Charles).
Varenne (Henri).
Vasselot (Anatole, Marquet de).
Vidal (Henri).
Villeneuve (Jacques-Louis-André).
Vital-Cornu (Charles).

GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES

Aubé (Jean-Paul).
Baudichon (René).
Borrel (Alfred).
Cariat (Lucien-Jean-Henri).
Caron (Alexandre).
Cestex (Louis).
Cazin (Michel).
Charpentier (Alexandre).
Daussin (Émile-Léonard).
Deschamps (Léon-Julien).
Dropsy (Émile).
Dubois (Henri).
Fourcade (Dominique-Philippe-Jean).
Gaulard (Émile-Félix).
Granger (M^lle Geneviève).
Hildebrand (Bernard).
Lafleur (Abel).
Lechevrel (Alphonse-Eugène).
Le Double (Frédéric-Marie-Auguste-Aimé).
Lefebvre (Hippolyte).
Legastelois (Jules-Prosper).
Lemaire (Georges).
L'Hoest (Eugène-Léon).
Nocq (Henri).
Patey (Henri-Auguste-Jules).
Pillet (Charles-Philippe-Germain-Aristide).
Roger-Bloche (Paul).
Roiné (Jules-Edouard).
Vernier (Émile-Séraphin).
Vernon (Frédéric).
Yencesse (Ovide).

GROUPE 12. — ARCHITECTURE

HORS CONCOURS

Barbaud (Raymond) et Bauhain (Édouard).
Bassompierre et de Rutte.
Bernier (Stanislas-Louis).
Besnard (Jean-Alfred).
Brunel (Alexandre).
Bruneau (Eugène).
Chaussemiche (François-Benjamin).
Cordonnier (Alphonse-Amédée).
Daumet (Pierre-Jérôme-Honoré).
Defrasse (Alphonse-Alexandre).
Destailleur (André).
Dutocq (Victor-Antoine-Ferdinand).
Eustache (Henri).
Formigé (Jean-Camille).
Gromort (Georges).
Guedy (Henri).
Guilbert (Albert).
Guinot (Louis-Charles).
Hannotin (Henri-Paul).
Heraud (Gabriel) et Eichmuller (Guillaume).
Imbert (Charles) et Woog (Lucien).
Jourdain (Frantz).
Lameire (Charles-Joseph).
Legriel (Paul).
Louvet (Louis-Albert).
Loviot (Benoit-Edouard).
Marcel (Alexandre-Auguste-Louis).
Mayeux (Henri).
Munier (Gaston-Benjamin).
Pascal (Jean-Louis).
Pontremoli (Emmanuel).
Prudent (Henri) et Guadet (Paul).
Risler (Charles-Auguste).
Scellier de Gisors (Louis-Henri-Georges).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Tournaire (Joseph-Alb.).
Tronchet (Guillaume).
Vasnier (Charles-Albert).
Vaudremer (Joseph-Auguste-Émile).
Wable (Charles).

GROUPE 14
OBJETS D'ART DÉCORATIF

HORS CONCOURS

Allouard (Henri-Émile).
Aubert (Félix).
Augé (Mlle Mathilde).
Baffier (Jean).
Barré (Aristide-Magloire).
Baubien (Léon-Denis).
Baudoin (Mlle Marcelle).
Becker (Edmond-Henri).
Bigaux (Louis).
Blondat (Max).
Bonvallet (Lucien-Hugues).
Boucher (Alfred).
Boutet de Monvel (Charles).
Brateau (Jules-Paul).
Bremond (Jean-Louis).
Carabin (François-Rupert).
Caron (Alexandre).
Carrière (Ernest).
Cauvy (Léon).
Cazin (Michel).
Cazin (Mme Marie).
Charpentier (Alexandre-Louis-Marie).
Dammouse (Albert-Louis).
Dampt (Jean).
Delagrange (Léon).
Delaherche (Auguste).
Dellier (Mme Albert).
Desbois (Jules).
Doat (Taxil).
Dufreine (Maurice-Elysée).
Fauvin (Paul).
Ferrière (Émile de).
Feuillatre (Eugène).
Gaillard (Lucien).
Gallé (Émile).
Garnier (Alfred).
Grandhomme (Paul-Victor).
Guillaume (Émile).
Habert-Dys (Jules).
Hirtz (Lucien).
Jorrand (Antoine).
Lachenal (Edmond).
Lalique (René).
Lambert (Théodore).
Laporte-Blairsy (Léo).
Laumonnerie (Théophile-Hippolyte).
Lechevrel (Alphonse-Eugène).
Le Couteux (Lionel-Aristide).
Legrand (Louis).
Lelièvre (Eugène).
Lelièvre (Octave-Georges).
Lemaire (Mme Madeleine).
Le Riche.
Levasseur (Henri-Louis).
Majorelle (Louis).
Mangeant (Paul-Émile).
Mère (Clément) et Waldraff.
Methey (André).
Michel (Eugène).
Michel (Gustave).
Moreau-Nelaton (Etienne).
Moreau-Vauthier (Paul).
Morisset (Mlles Blanche et Henriette).
Naudot (Camille).
Peter (Victor).
Peureux (Francis).
Peureux (Mlle Francine).
Regius (Édouard).
Rivaud (Charles).
Robalbhen (Henri-Léon).
Robert (Émile) et Prouve (Victor).
Rollince (Mme Jeanne).
Ruff (Henri-Léon).
Saint-André de Lignereux.
Savine (Léopold).
Schneit (Stanislas).
Sieffert (Louis-Eugène).
Thesmar (Fernand).
Tourette (Etienne).
Vernier (Émile-).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITION UNIVERSELLE & INTERNATIONALE DE SAINT-LOUIS 1904

SECTION FRANÇAISE

Palmarès des Récompenses accordées aux Collaborateurs

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

I

ENSEIGNEMENT

Groupe 1 à Groupe 8

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITION INTERNATIONALE DE SAINT-LOUIS

SECTION FRANÇAISE

COLLABORATEURS (Enseignement)

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES	
GROUPE 1 à GROUPE 8.			
	MM.		
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.	Levasseur (Émile).	Grand Prix.	
—	Bliault, architecte.	—	
—	Leblanc (René).	—	
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.	Billotey (Mlle), directrice, Paris.	—	
—	Devinat, directeur, Paris.	—	
—	Mironneau, direct., Lyon.	—	
—	Porte (Mlle), directrice, à Lyon.	—	
—	Kieffer (Mlle), directrice, à Douai.	Médaille d'or.	
—	Bremond, directeur, à Versailles.	—	
—	Hauzist, directeur, Rouen.	—	Collectivité des Écoles Normales de France.
—	Menat (Mme), directrice, à Rouen.	—	
—	Quenardel (Mme), directrice, à Caen.	—	
—	Bord (Mme), directrice, à Bourges.	—	
—	Burot (Mme), directrice, à Dijon.	—	
—	Thiébault (Mme), directr., Dijon.	—	
—	Delorme (Mme), directrice, Clermont-Ferrand.	—	
—	Champomier (Mme), directrice, Clermont-Ferrand.	—	
—	Mathieu, directeur, Douai.	—	
—	Vellat (Jean), directeur, Paris.	—	

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES	
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :	MM.		
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.	Burget (Mlle), directrice, Clermont-Ferrand.	Médaille d'or.	
—	Petit, directeur, Nancy.	—	
—	Thériot, directeur, Le Havre.	—	
—	Tisseyre, directeur, Montpellier.	—	
—	Menat, directeur, Clermont-Ferrand.	—	
—	Bouchu, directeur, Besançon.	—	Écoles Primaires Supérieures.
—	Blain, directeur, Bourges.	—	
—	Crocheton, directeur, Onzain.	—	
—	Cornut, directeur, Bordeaux.	—	
—	Martel, directeur, Rouen.	—	
—	Martin, directeur, Dijon.	—	
—	Frixon, directeur, Douai.	—	
—	Gilles, inspecteur général.	—	
—	Les Inspecteurs et Inspectrices des Écoles Primaires et Maternelles de Paris.	—	
—	Avronsart, directeur, Marquette.	—	
—	Simon, directeur, Dreux.	—	
—	Debraine, directeur, Vésinet.	—	
—	Calais (Mme), directrice, Dreux.	—	
—	Jacquet (Mme), directrice Pongoin.	—	
—	Bastide (Mme), directrice, Cette.	—	
—	Chartier (Mme), directrice, Tours.	—	
—	Thervaux (Mme), directrice, Argenteuil.	—	Enseignement Primaire.
—	Brechot (Mme), directrice, Sens.	—	
—	Thomas (Mme), directrice, Marseille.	—	
—	Vittit, directeur, Besançon.	—	
—	Laville, directeur, Nîmes.	—	
—	Michel, directeur, Nîmes.	—	
—	Sempe (Mme), directrice, à Rueil.	—	
—	Lamotte (Mme), directrice, Rouen.	—	
—	Flechat (Mme), directrice, Boulogne.	—	
—	Écoles du département du Cher.	—	

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES	
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE:	MM.		
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. (*Suite.*)	Écoles du Musée de Carcassonne.	Médaille d'or.	
—	Écoles primaires de Dreux.	—	
—	Baron, instituteur, Leygues.	Médaille d'argent.	
—	Monneyron, instituteur, à Billom.	—	
—	Petitot, inspecteur, Issoudun.	—	
—	Vaquez, instituteur, Pantin.	—	
—	Lorentz, instituteur, Plougouvelin.	—	
—	Bérard, instituteur, à Roumolles.	—	
—	Loez, instituteur, Calais.	—	
—	Arnould, instituteur, Fleurie.	—	
—	Richard, instituteur, Le Mans.	—	
—	Truchon, instituteur, La Roche.	—	
—	Desnos (M[me]), institutrice, Beaufort.	—	
—	Montgotin (M[me]), institutrice, Pionsat.	—	Enseignement Primaire.
—	Loquet (M[me]), institutrice, Auchy-lez-Hesdin.	—	
—	Legendre, instituteur, à Langres.	—	
—	Koel, instituteur, Monceaux-les-Provins.	—	
—	Montfort, instituteur, à Langres.	—	
—	Français (M[lle]), institutrice, Villars-s.-Boège.	—	
—	Prudhon (M[lle]), institutrice, Creusot.	—	
—	Denis (M[lle]), institutrice, Barantin.	—	
—	Baudry (M[lle]), institutrice, Ville-Morgon.	—	
—	Perein-Sandras (M[lle]), institutrice, Saint-Germain-en-Laye.	—	
—	Hautecœur (M[lle]), institutrice, Montreuil-sur-Mer.	—	
—	Mariette (M[lle]), institutrice, Boulogne-sur-Mer.	—	
—	Batier (M[lle]), institutrice, Varzy.	—	
—	École de la Chanée.	—	
—	Guimard, instituteur, à Courlon.	—	

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES	
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE:	MM.		
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. *(Suite.)*	Seguy, instituteur, Saint-Armac.	Médaille d'argent.	
—	Koenig (Mlle), institutrice, Paris.	—	
—	Louis, instituteur, Auze-Notre-Dame.	—	
—	Lestocrat, instituteur, à Senlis.	—	
—	Lepointe, instituteur, à Verdun.	—	
—	Lefebvre, instituteur, Laval.	—	
—	Boutault, instituteur, Angers.	—	
—	Bouchard (Mme), institutrice, Mandes.	—	
—	Barthélemy, instituteur, à La Ferté-Saint-Aubin.	—	Enseignement Primaire.
—	Leymonnerie (Mme), institutrice, Benevent.	—	
—	Peyrical, instituteur, Saint-Geniez-o-Merle.	—	
—	Mechin, instituteur, Vierzon.	—	
—	Fagot, instituteur, Cognac.	—	
—	Reau, instituteur, Vierzon.	—	
—	Pudepiece, instituteur à Mouvaux.	—	
—	Bourdaloue, instituteur, à La Chapelle.	—	
—	Danflous, instituteur, à Céret.	—	
—	Magnin (Mme), institutrice, Beaume-les-Dames.	—	
—	Écoles Delafarrage, à Cannes.	—	
—	Écoles de Piousat.	—	
—	Écoles du département d'Eure-et-Loir.	—	
ÉCOLES PRIMAIRES AGRICOLES (*V. lettre du Ministère de l'Instruction p. datée du 20 sep. 1906.*)	Hoabaut (Mme), directrice, Ceintrey (M.-et-M.).	—	
—	Reverseau, instituteur, à Nesmy (Vendée).	—	Écoles Primaires Agricoles de France.
—	Bouvier, instituteur, Saint-Gingolph (Haute-Savoie)	—	
—	Chevalier, instituteur, à Bonne (Haute-Savoie).	—	
—	Bouteloup, instituteur, à Mayet (Sarthe).	—	
—	Vercouttre, instituteur, à Loon-Plage (Nord).	—	
—	Meulet, instituteur, Le Carlaret (Ariège).	—	

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES	
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :	MM.		
ÉCOLES PRIMAIRES AGRICOLES. (*Suite.*)	Raoul, instituteur, Villeneuve-de-la-Rivière (Pyrénées-Orientales).	Médaille d'argent.	
—	Fricotti, instituteur, à Heudicourt (Eure, Meuse ou Somme)?	—	
—	Gouyand (M^lle), institutrice, Saint-Léger.	—	Écoles Primaires Agricoles de France.
—	Roubert, direc., de l'École de Menton.	—	
—	Castanier (Justin), Baixas (Pyrénées-Orientales).	—	
VILLE DE PARIS :			
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.	Chigaray (M^lle), directrice École Sophie-Germain.	Médaille d'or.	
—	Guebin, inspect. de dessin.	—	
—	Janin (M^me), directrice École Edgar-Quinet.	—	
—	Tully, insp. inst., manuelle.	—	
—	Levigne, directeur École J.-B.-Say.	—	
—	Boitel, direct. École Turgot	—	
LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE. (41, rue Gay-Lussac.)	Langlois.	—	
CONSERVATOIRE NATIONAL.	Perrot.	Médaille d'or.	
ARTS ET MÉTIERS.	Éloy.	Médaille d'argent.	
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :			
CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS	Angles H.-E.-C.	Médaille d'or.	
ÉCOLES DE LA CHAMBRE DE COM.	Cheilan.	Médaille d'argent.	
—	Guirand.	—	
—	Valode.	—	
—	Liddell (M^me).	—	Écoles fondées par la Chambre de Commerce,
—	Chrétien.	—	
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE :			
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.	Vigneron (M^lle).	Médaille d'or.	
—	Vallat.	—	
—	Lebois.	—	
ÉCOLES NATIONALES PROFESSIONNELLES.	Perrin.	—	
—	Gaschet, à Nantes.	Médaille d'argent.	Écoles Nationales Profession.
—	Costard, à Armentières.	—	
—	Salles, à Voiron.	—	
ÉCOLES D'HORLOGERIE.	Poncet.	Médaille d'or.	Écoles N^les d'Horlogerie.
—	Mayoux, à Besançon.	Médaille d'argent.	
ÉCOLES DES ARTS ET MÉTIERS.	Richard.	Médaille d'or.	
—	Corre, à Lille.	Médaille d'argent.	
—	Aulagnier, à Cluny.	—	Ecoles Nationales des Arts et Métiers.
—	Bonis, à Châlons.	—	
—	Boulanger, à Angers.	—	
—	Jouglet, à Aix.	—	
—	Widdmann, à Aix.	—	

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES	
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.			
ÉCOLES PRATIQUES DE COMMERCE DE GARÇONS.	MM. Tramard, à Vienne.	Médaille d'argent.	
—	Moniot, à Reims.	—	
—	Lebre, Port-de-Beauvoisin.	—	
—	Girard, Narbonne.	—	
—	Legeay, à Fourmies.	—	
—	Menat, Clermont.	—	
—	Jayet, Boulogne.	—	
—	Gaillard, Grenoble.	—	Écoles pratiques de Commerce, de garçons.
—	Colas, Grenoble.	—	
—	Warniez, Le Mans.	—	
—	Beaufils, Saint-Étienne.	—	
—	Dupin, Montbéliard.	—	
—	Creton, Brives.	—	
—	Spetebrodt, Elbeuf.	—	
—	Baudoin, Elbeuf.	—	
—	Julien, Firminy.	—	
—	Reine, Le Havre.	—	
—	Cornetet, Le Havre.	—	
—	Bousquet, Marseille.	—	
—	Gallois, Reims.	Médaille de bronze.	
—	Lamoril, Boulogne.	—	
—	François, Rouen.	—	
ÉCOLES PRATIQUES DE COMMERCE DE FILLES.	Mmes Beuffe-Gousset.	Médaille d'argent.	
—	Gallemand, Dijon.	—	Écoles pratiques de Commerce, de Filles.
—	Kirschbaum, Le Havre.	—	
—	Lorin, Boulogne.	—	
—	Fritsch, Reims.	—	
—	Gremont, Saint-Étienne.	—	
—	Degruelle, Rouen.	—	
—	Teissier, Nantes.	Médaille de bronze.	
VILLE DE PARIS : DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.	MM. Fontaine.	Médaille d'or.	Écoles profession. Garçons
—	Albert.	—	
—	Moulie.	—	
	Mmes		
—	Bourgeois.	—	Écoles profession. (Filles)
—	Carles.	—	
—	Delaunay.	—	
—	Kaan.	—	
—	Lajotte.	—	
—	Henry.	—	
CHAMBRE SYNDICALE DU PAPIER.	MM. Landrin.	—	Éc prof. de la Ch. Synd.
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE BORDEAUX.	Breitmayer.	Médaille d'argent.	
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE MARSEILLE.	Mourry.	—	
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE REIMS.	Hugueny.	—	
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE SAINT-QUENTIN ET DE L'AISNE.	Plomion.	Médaille d'or.	
	Bertaux (Mlle).	—	

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

II

GROUPES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Groupe 15 à Groupe 124.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

COLLABORATEURS

(Groupes Industriels et Commerciaux)

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
GROUPE 15.		
	MM.	
CH. SCHMAUTZ ET Cie.	Touprey (J.).	Médaille d'or.
—	Muret (H.).	— d'argent.
CH. TULEU.	Dagonet.	— d'argent.
PRIEUR, DUBOIS ET Cie.	Bostani (Laurent).	— d'argent.
IMPRIMERIE NATIONALE.	Suzanne (Paul).	— d'argent.
—	Puel (Louis).	— d'argent.
GROUPE 16.		
	MM.	
CH.-HENRI BELLIENI.	Crépin (Jules).	Médaille d'or.
—	Bietzer (Daniel).	— d'or.
JULES RICHARD.	Toussaint.	— de bronze.
SOCIÉTÉ ANONYME DES APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES A RENDEMENT MAXIMUM.	Cabary (J.-B.).	— de bronze.
CH. GERSCHELL.	Kugel (Robert).	— de bronze.
—	Grand (Marttie).	— de bronze.
CH. INFROIT.	Wideman (Blanche).	— de bronze.
—	Guyoton (Paul).	— de bronze.
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE PHOTOGRAPHIE DE RUEIL.	Prellwitz (Rudolphe).	— de bronze.
DEMARIA FRÈRES.	Perin (Alfred).	— d'or.
—	Wasser (Marius).	— d'or.
—	Benoit (Louis).	— d'argent.
—	Bardin (Eug.).	— d'argent.
—	Lardin (Georges).	— d'argent.
—	Benois (Aug.).	— de bronze.
—	Truffault (Georges).	— de bronze.
SOCIÉTÉ ANONYME LA PHOTOGRAPHIE.	Thuillier (F.).	— d'or.
SOCIÉTÉ PLAQUES ET PELLICULES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES, A PARIS.	Cretin (Paul).	— d'or.
F. JARRET.	Vaillant (Radiographe).	— de bronze.
P. NADAR.	Manuel (Georges).	— d'argent.
—	Bass (Mlle Cécile).	— d'argent.
—	Heck (Ch.).	— d'argent.
—	Burgeois (Jules).	— d'argent.
SOCIÉTÉ ANONYME PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES, A. LUMIÈRE.	Charottier.	— d'argent.
—	Chavanon.	— d'argent.
—	Planchon (Victor).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
L. Gaumont et Cie.	Guy (Mlle Alice).	Médaille d'argent.
—	Verax (Charles).	— d'argent.
Ern. Le Deley.	Molière (Joseph).	— d'argent.
Adolphe Girandon.	Fleury (Mme Annette).	— d'argent.
Jules David.	Hemard (Louis).	— d'argent.
—	Anevenet (Aug.).	— d'argent.
GROUPE 17.		
	MM.	
François Pichon.	Lechartier.	Médaille d'argent.
—	Pain.	— de bronze.
Fernand Nathan.	Fau.	— d'argent.
—	Minchard.	— de bronze.
Ch. Delagrave.	De Pachteré.	— d'or.
—	Feuillatre.	— d'or.
—	Estebe.	— d'argent.
—	Hubert.	— d'argent.
—	Pacotte.	— d'argent.
—	Daubin.	— de bronze.
R. Chapelot et Cie.	His.	— d'or.
—	Allesse.	— d'or.
—	Soulas.	— d'argent.
—	Viet.	— d'argent.
—	Hulsmann.	— d'argent.
Pierre Dauze.	Cotard.	— d'argent.
—	Alleau.	— d'argent.
—	Bloch.	— d'argent.
L. Danel, a Lille.	Beutard.	— d'or.
—	Cartelain.	— d'or.
—	Lagneau.	— d'or.
—	Six.	— d'or.
—	Gras.	— d'argent.
—	Blanquart.	— d'argent.
—	Facomprez.	— d'argent.
—	Smeers.	— d'argent.
—	Quertimer.	— d'argent.
Joseph Depelley.	Charbrier (Vve).	— d'argent.
—	Maury (Vve).	— d'argent.
—	Indien.	— d'argent.
—	Ducourtioux.	— d'argent.
—	Depic.	— d'argent.
—	Rouyer (J.).	— d'argent.
—	Genest.	— d'argent.
—	Chadelas.	— d'argent.
—	Dessassures.	— de bronze.
—	Dubouche.	— de bronze.
—	Thiebaut.	— de bronze.
—	Labaneix.	— de bronze.
—	Clément.	— de bronze.
—	Fumet (Vve).	— de bronze.
Fr.-Vict. Ducloz.	Duport.	— d'argent.
—	Ducloz (Marie).	— d'argent.
—	Ducloz (Antoine).	— d'argent.
—	Peclet.	— d'argent.
—	Berodu.	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
SYNDICAT PATRONAL DE LA RELIURE.	Lemale.	Médaille d'or.
—	Lortic.	— d'argent.
—	Domont.	— d'argent.
—	Meyssonnier.	— de bronze.
—	Viandon.	— de bronze.
MAME (A.) ET FILS.	Mame (A.).	— d'or.
—	Monplanet (A. de).	— d'or.
—	Lavergne de Cerval (de).	— d'or.
PLON, NOURRIT ET C^ie.	Duivon.	— d'or.
—	Chausselle.	— d'or.
—	Thuillier.	— d'or.
—	Gueyp-Sionnest.	— de bronze.
REVUE ILLUSTRÉE.	Lacroix (de).	— d'or.
—	Flicher.	— de bronze.
ROMAGNOL.	Romagnol (M^me).	— d'argent.
—	Tournier.	— d'argent.
PAUL AFFOLTER.	Chevalet.	— de bronze.
—	Dubosq.	— de bronze.
—	Tournie (M^me).	— de bronze.
ALCIDE PICARD ET KAAN.	Picard (C.).	— d'or.
—	Musel.	— d'argent.
—	Nicoud.	— d'argent.
A. DURAND ET FILS.	Jourdaine.	— d'or.
—	Auchier.	— d'or.
—	Lucas.	— d'argent.
—	Suimot.	— d'argent.
ÉMILE TERQUEM.	Devot (P.).	— d'or.
—	Ameline (A.).	— d'argent.
—	Rocheron (D.).	— de bronze.
LA MODE ILLUSTRÉE.	Joly.	— d'or.
—	Sauvalle (M^me).	— d'argent.
—	Cuichard.	— d'argent.
—	Van Hoff (M^lle).	— de bronze.
H. LE SOUDIER.	Kun.	— d'or.
—	Taschko.	— d'argent.
—	Gautier.	— d'argent.
FÉLIX ALCAN.	Adam.	— d'or.
—	Lisbonne.	— d'argent.
—	Ligarde.	— d'argent.
ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.	Nicolle.	— d'or.
—	Poulalion.	— d'or.
—	Ronvinet.	— d'argent.
L. CARTERET ET C^ie.	Delilo.	— d'or.
—	Farageau.	— d'argent.
ÉMILE MERCIER.	Maylander.	— d'argent.
—	Roux.	— de bronze.
—	Ghyssens.	— de bronze.
—	Caille.	— de bronze.
RENÉ CHAMBOLLE-DURU.	Merienne (M^me).	— d'argent.
—	Le Sieur.	— d'argent.
—	Pilon.	— de bronze.
—	Demangel.	— de bronze.
GAUTHIERS-VILLARS.	Morin.	— d'or.
OCTAVE DOIN.	Terroux.	— d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
JULES TAILLANDIER.	Riroux.	Médaille d'argent.
PAUL SOUZE.	Lorne.	— d'argent.
HENRI HÉNON.	Neel.	— d'argent.
CAMILLE COULET.	Coulet (Élie).	— d'argent.
HENRI FLOURY.	Falet.	— de bronze.
PIERRE LAFITTE.	Heurleux (Mme L.).	— de bronze.
BAHON-RAULT.	Beaulieu.	— de bronze.
A. TARIDE.	Binepeau.	— de bronze.
ÉMILE THEZARD, A DOURDAN.	Bertin.	— de bronze.
JULES GLEIZE.	Drapier.	— de bronze.
PETRUS RUBAN.	Lanoé.	— de bronze.
CH. BÉRANGER.	Marcq.	— d'or.
—	Monroty.	— d'or.
—	Letourneur.	— d'or.
—	Goery.	— d'or.
—	Darimont.	— d'or.
—	Coquillard.	— d'argent.
—	Verna.	— d'argent.
GROUPE 18.		
	MM.	
MINISTÈRE DES COLONIES.	Dejoux.	Médaille d'or.
—	Maurey.	— d'argent.
—	Cherouvrier.	— d'argent.
—	Chemin-Dupuotas.	— de bronze.
GROUPE 19.		
	MM.	
LOUIS-HENRI HUET.	Huet.	Médaille de bronze.
—	Guiffard.	— de bronze.
GROUPE 20.		
	MM.	
PAUL LEQUEUX.	Mousselot (Camille).	Médaille d'or.
—	Dion (Louis).	— de bronze.
G. ET H. WICKHAM.	Thouanard (Mme Adolph.).	— de bronze.
CH. VERDIN.	Cœurdevache (Albert).	— d'or.
L. RONDEAU (MAISON DELAMOTTE).	Gautier (Alphonse).	— d'argent.
GABRIEL MATHIEU.	Perdue (Eug.).	— d'argent.
—	Bruneau (Joseph-Michel).	— d'argent.
LUCIEN GIROUX.	Dalloz (Henri).	— d'argent.
WULFING-LUER.	Ledroux (Eug.).	— de bronze.
FERN. ET JULES FORGES.	Requier (Jean).	— de bronze.
GROUPE 21.		
	MM.	
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES OUVRIERS EN INSTRUMENTS DE MUSIQUE.	Fumagalli (P.).	Médaille d'or.
—	Petit (H.).	— d'or.
—	Jacquemet.	— d'or.
—	Fonclause.	— d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES OUVRIERS EN INSTRUMENTS DE MUSIQUE. (*Suite.*)	Camille (Henri).	Médaille d'argent.
—	Boireau (Gast.).	— d'argent.
—	Sedillot (Édouard).	— d'argent.
—	Protais-Spiegel.	— de bronze.
—	Gode (Joseph).	— de bronze.
—	Vanderhaegen (Adrien).	— de bronze.
—	Juint (Louis).	— de bronze.
—	Loth (Lucien).	— de bronze.
—	Gravier (Gédéon).	— de bronze.
—	Simond (Joseph).	— de bronze.
—	Skridlick (Ernest).	— de bronze.
—	Potherat (Henri).	— de bronze.
GROUPE 23.		
	MM.	
PAUL MALLET.	Corcoaral (Pierre).	Médaille de bronze.
HENRI BELLANGER.	Vernazobres (A.).	— de bronze.
CH. LORILLEUX ET C^ie.	Renoult (Honoré-Obrecht).	— d'or.
ÉTABLISSEMENT POULENC FRÈRES.	Fourneau (Ern.).	— d'or.
ASTIER (P.)	Lavenir.	— d'or.
PAUL COLLETTE.	Pichot (Pierre).	— d'argent.
C.-L. BORREL ET FILS.	Debut (Ern.).	— d'argent.
—	Wagner (Henri).	— d'argent.
ROUSSELOT ET C^ie.	Naviaux (Henri).	— d'argent.
—	Cavalier (Paul).	— d'argent.
HUGUES AINÉ.	Morena (Jacques).	— d'argent.
PAUL JEANCARD.	Satie.	— d'argent.
CH. BUCHET ET C^ie.	Garsonnin (Georges).	— d'or.
—	Wuateau (Jacques).	— d'or.
—	Bocave (Jacques).	— d'or.
LOUIS ROURE.	Richard (Léon).	— d'or.
GROUPE 24.		
	MM.	
SOCIÉTÉ ANONYME. PAPIERS ABADIE.	Abadie.	Médaille d'or.
GEORGES PUTOIS.	Beaujamain (Louis).	— d'or.
—	Costa-Torro (Camille).	— d'or.
BRAUNSTEIN ET C^ie.	Boutout (Jean).	— d'argent.
—	Dubus (L.).	— de bronze.
PAUL KESTNER.	Huillard (Adolphe).	— d'argent.
EUG. BARDOU ET C^ie.	Ripol (Fern.).	— d'argent.
—	Faigt (Jean).	— d'argent.
—	Masola (Jean).	— de bronze.
—	Ramonot (Marie).	— de bronze.
—	Bouchy (Pierre).	— de bronze.
—	Barthélémy Salies.	— de bronze.
ANTOINE DURIF.	Pachoud (Baptiste).	— de bronze.
—	Romer (Émile).	— de bronze.
—	Follain (Henri).	— de bronze.
—	Sarges-Durif (Jules).	— de bronze.
—	Delabarre (Paul).	— de bronze.
—	Renoult (Georges).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
TOCHON-LEPAGE.	Ridoux (Victor).	Médaille d'argent.
—	Pellion (Julien-Marie).	— d'argent.
—	Fauquet (Léon).	— d'argent.
—	Laroque (Léon-Aug.).	— d'argent.
GROUPE 25.		
VILLE DE PARIS :	MM.	
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.	Pontich (de).	Grand Prix.
—	Bordeau.	—
—	Lauriol (Mme).	—
—	Chrétien.	Médaille d'or.
—	Couderchon.	— d'or.
—	Plainchamp.	— d'or.
—	Bastie.	— d'or.
—	Hervé.	— d'or.
—	Lacotte.	— d'or.
—	Pelle.	— d'or.
—	Bret.	— d'or.
—	Hénaut.	— d'or.
—	Austett.	— d'or.
—	Josse.	— d'or.
—	Mazerolle.	— d'or.
—	Eur.	— d'or.
BARBIER-BENARD ET TURENNE.	Barbier (F.).	Grand Prix.
—	Baird (Marcellin).	Médaille d'or.
—	Pierre (Félix).	— d'or.
—	Richert (Henri).	— d'argent.
GROUPE 26.		
	MM.	
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.	Lallemand.	Grand Prix.
—	Dubruel.	Médaille d'or.
ÉCOLE NAT. PONTS ET CHAUSSÉES.	Le Directeur et les Professeurs de l'École Nationale des Ponts et Chaussées.	Grand Prix.
—	Kaleski.	Médaille d'or.
VILLE DE PARIS :		
SERVICE DES EAUX.	Bechmann.	Grand Prix.
—	Bienvenue.	—
—	Biette.	Médaille d'or.
—	Cohnet-Daage.	— d'or.
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.		
COLONIES.	Krafft d'Escamp.	— d'or.
—	Robert (l'Ingénieur).	— d'or.
—	Colonel Roques.	— d'or.
SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS CIVILS.	Dox (A. de).	— d'or.
SOCIÉTÉ DES ATELIERS MOISANT-LAURENT-SAVEY.	Garnier.	— d'or.
DAYDÉ ET PILLÉ.	Collin (Joseph).	— d'or.
—	Cazeau.	— d'or.
—	Girard (Gustave).	— d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
JULES LEBLANC ET FILS.	Gisiger (Fernand).	Médaille d'or.
—	Befort (Joseph).	— d'argent.
—	Davril (Ch.).	— d'argent.
—	Arrarye (Louis).	— de bronze.
A. DUMESNIL.	Cheminais (G.).	— d'or.
GROUPE 27.		
VILLE DE PARIS:	MM.	
SERVICE D'ARCHITECTURE.	Bouvard (J.).	Grand Prix.
—	Mallevoue (de).	—
—	Minot (Paul).	—
—	Girault (Ch.).	—
—	Hermant (Jacques).	—
—	Formigé (Jean-Camille).	—
—	Rouyer (Eug.).	—
—	Moreau (Ern.).	—
—	Quellain (Eug.).	—
—	Salard (Germain).	—
—	Heneux (Paul).	—
—	Durand (Antonin).	—
—	Bonnier (Louis).	—
—	Maréchal (Henri).	—
ROGER BOUVARD ET G. UMBDENSTOCK.	Association Coopérative des Ouvriers de Limoges.	Médaille d'or.
—	Société Ouvrière « Charpentiers de Paris ».	— d'or.
EXPOSITION COLLECTIVE DU GÉNIE ARCHITECTURAL FRANÇAIS.	Geraud (G.-C.).	— d'argent.
—	Meilland (Louis).	— d'argent.
GROUPE 28.		
CHARTIER, MARTEAU FRÈRES ET BOUDIN.	MM. Saint (Adolphe).	Médaille d'argent.
—	Landot (Émile).	— d'argent.
—	Dapallu (Joseph).	— d'argent.
—	Prudhomme (Gust.).	— d'argent.
—	Alliot (Ambroise).	— de bronze.
—	Montchanin (Paul).	— de bronze.
—	Richard (Christophe).	— de bronze.
—	Tettard (Félicien).	— de bronze.
CARPENTIER ET C[ie].	Plateau (Jean-Marie).	— d'argent.
MARGUEROND.	Roland (Joseph).	— d'argent.
—	Maire (Désiré).	— d'argent.
—	Brandin (Angélique).	— de bronze.
CLÉMENT.	Minard (Sophie).	— d'argent.
—	Denorus (Eugène).	— d'argent.
—	Perrotte (Zélie).	— d'argent.
ETABLISSEMENTS BACHOLLET.	Hayer (Louis).	— de bronze.
—	Leclerc (Jules).	— de bronze.
ADOLPHE JOURDAN.	Nivard (Théophile).	— de bronze.
—	Bastelica (Louis).	— de bronze.
—	Carbonel.	— de bronze.
CHARLES CHEVALIER.	Nollet (Hippolyte).	— de bronze.
—	Pasquini (Victor).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
GROUPE 29.		
	MM.	
PAGE FRÈRES.	Préau (Jules).	Médaille d'or.
—	Réau (Jules).	— d'argent.
—	Loulier (Henri).	— d'argent.
—	Berlaud (Félix).	— d'argent.
—	Vésieu (Henri).	— d'argent.
—	Marcel (André).	— de bronze.
—	Vandeleau (Rémy).	— de bronze.
—	Roux (Désiré).	— de bronze.
—	Vésieo (Hippolyte).	— de bronze.
GROUPE 30.		
	MM.	
CHRISTOFLE ET Cie.	Rozet (R.).	Grand Prix.
—	Mallet (L.).	Grand Prix.
—	Arnoux (A.).	Médaille d'or.
RISLER ET CARRÉ.	Lelièvre (O.).	— d'or.
—	Dudicourt.	— d'or.
—	Viton.	— de bronze.
—	Philippon.	— de bronze.
HENRI HARLEUX.	Vézien.	— d'argent.
GROUPE 31.		
	MM.	
GUSTAVE-ROGER SANDOZ.	Belongh (Pierre).	Médaille d'or.
—	Ganné (Émile).	— d'or.
—	Rougeron (Louis).	— d'argent.
—	Henry (Émile).	— d'argent.
—	Maison (Mme).	— de bronze.
—	Ablonet (Henry).	— de bronze.
—	Breuillot (André).	— de bronze.
GROSS LANGOULANT ET Cie.	Paucl.	— d'or.
—	Dutcher Frances.	— d'argent.
—	Riout (Alphonse).	— d'argent.
—	Blauzac (G.).	— d'argent.
PAISSEAU-FEIL.	Fau-Nalaicher.	— d'or.
—	Grobert (Paul).	— d'or.
—	Blauzet (Gast.).	— d'argent.
—	Reant (Alph.).	— d'argent.
ALEXANDRE ROYE ET Cie.	Derouet (Mme Marguerite).	— d'or.
—	Kungler (François).	— d'argent.
—	Jegou (Jean).	— de bronze.
—	Cornu (Olivier).	— de bronze.
—	Bretonneau (Mme Eugénie).	— de bronze.
—	Moriceau (Mme Rose).	— de bronze.
—	Levoyez (Léon).	— de bronze.
—	Castilla (C.).	— de bronze.
—	Barbier (Nicolas).	— de bronze.
—	Leroux (Mme Marie).	— de bronze.
—	Maillard (Mme Joséphine).	— de bronze.
—	Doulain (Mme Maria).	— de bronze.
—	Paquereau.	— de bronze.
—	Lecorcier.	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
ALEXANDRE ROYE ET C^ie. (*Suite.*)	Lossouarn.	Médaille de bronze.
—	Soulard.	— de bronze.
—	Éveneau.	— de bronze.
—	Morvan.	— de bronze.
—	Brunet.	— de bronze.
—	Bellet.	— de bronze.
—	Renaud.	— de bronze.
—	Pinaudeau.	— de bronze.
—	Castilla (M^lle Calixte).	— de bronze.
—	Pricet (Pierre).	— de bronze.
—	Arthaud (Alex.).	— de bronze.
—	Chauvelon (Édouard).	— de bronze.
LOUIS AUCOC FILS.	Barbrel (Émile).	— d'argent.
—	Corette (Achille).	— d'argent.
—	Delephine (Aug.).	— d'argent.
—	Mentel (Léon).	— d'argent.
—	Veau (Pierre).	— d'argent.
GUSTAVE ROUZÉ.	Guillaumeau (Paul).	— d'argent.
—	Magnin (Justin).	— d'argent.
—	Rouzé (Gustave fils).	— d'argent.
V^e BERQUIN-VARANGOZ.	Lisch (Pierre).	— d'argent.
—	Fourrier (Aristide).	— d'argent.
—	Langlois (Hippolyte).	— de bronze.
—	Simonet.	— de bronze.
—	Lombard.	— de bronze.
—	Fourrier-Rosay (Arthur).	— de bronze.
—	Fary (Camille).	— de bronze.
—	Lisch (Georges).	— de bronze.
—	Langlois (Alex.).	— de bronze.
PAUL-LOUIS PLUMET.	Hammerick (René).	— d'argent.
—	Jacot (M^me Bertha).	— d'argent.
—	Lecourt (Clément).	— d'argent.
—	Payen (M^me Amélie).	— d'argent.
—	Plumet (P.-P.).	— d'argent.
GASTON LEMAITRE.	Mezerette (Louis).	— d'argent.
—	Barbarot (Eug.).	— d'argent.
—	Mariot.	— d'argent.
LÉON VAGUER.	Kraemer (M^me Jeanne).	— d'argent.
—	Besnaux (Ch.).	— de bronze.
—	Girard (Alphonse).	— de bronze.
—	Spot (Émile).	— de bronze.
—	Poisenet (M^me Alice).	— de bronze.
—	Marchand (M^me Gabrielle).	— de bronze.
—	Cotret (M^me Marie).	— de bronze.
ATANIK EKNAYAN.	Grabmann.	— d'argent.
—	Harentz (D.).	— d'argent.
—	Gray (A.).	— d'argent.
—	Regnier (Edward).	— d'argent.
—	Éloy (Ch.).	— d'argent.
—	Tirone (Aug.).	— d'argent.
LÉON-LOUIS CHALIN.	Roche (Ferd.).	— d'argent.
—	Berthier (Adrien).	— d'argent.
—	Dropsy (Émile).	— d'argent.
—	Lefevre (Paul).	— de bronze.
—	Zuffall (Eug.).	— de bronze.
LOUIS VUILLERMOZ.	Boucher (Louis-Camille).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
LOUIS VUILLERMOZ (*Suite.*)	Schutz (Émile).	Médaille de bronze.
—	Carouge.	— de bronze.
—	Parquinaud (Alfred).	— de bronze.
—	Guillet (Ch.).	— de bronze.
—	Grimaud (Paul).	— de bronze.
—	Fuchs (Eug.).	— de bronze.
PAUL TEMPLIER.	Lefebvre (J.-P.).	— d'or.
DAVID FRÈRES.	Bareoux (Émile).	— d'argent.
ARTHUR-FERD. FRANCHET.	Warne (Louis-Clovis).	— d'argent.
L. GAUTHIER FILS.	Leziat (Ulysse-Grass).	— d'argent.
GAILLARD.	Requier.	— d'argent.
NUSSBAUM et HEROLD.	Groviller (Louis).	— d'argent.
CHARLES BOURCIER.	Drouillot (Gust.).	— de bronze.
LOUIS GEORGES CŒUR.	Terrien (M^me^ Anna).	— de bronze.
—	Ducateau (Ch.).	— de bronze.
ALFRED FASNACHT.	Fasnacht (Élisabeth).	— de bronze.
MARTIN-LOW ET TAUSSIG.	Deville (Eug.).	— de bronze.
ZOUKERMANN ET C^ie^.	Racollet (Victor).	— de bronze.
GROUPE 32.		
	MM.	
JOSEPH AURICOSTE.	Chartier (Édouard).	Médaille d'or.
—	Ausin (Alexandre).	— d'or.
—	Beillard.	— d'argent.
—	Bertrand (Aug.).	— d'argent.
—	Duchesne (Ch.).	— de bronze.
O. CARRY.	Varon (E.).	— d'argent.
—	Schleby (S.).	— de bronze.
—	Ulmann (T.).	— de bronze.
LES FILS DE HENRI PICARD.	Mélanjoie (Ulysse).	— d'argent.
—	Dreyfus (Max).	— de bronze.
ARTHUR LOISEAU.	Tissot Walther.	— d'argent.
—	Muller (Samuel).	— d'argent.
—	Billamboz (Justin).	— de bronze.
L. LEROY ET C^ie^.	Maillard-Salin (Émile).	— d'or.
—	Gillon (Jules).	— d'or.
—	Greict.	— d'argent.
GOLAY FILS ET STAHL.	Brunet (David)	— d'argent.
—	Thiébaud (Ch.).	— de bronze.
GROUPE 33.		
	MM.	
ALBERT LAPOINTE.	Godeau (Léon).	Médaille d'argent.
—	Lempereur (Léon).	— d'argent.
—	Pagnon (François).	— d'argent.
—	Leduc (Gust.).	— de bronze.
—	Grosjean (Léon).	— de bronze.
—	Hanus (Jean).	— de bronze.
—	Thierry (Émile).	— de bronze.
—	Pantonnier (Félicien).	— de bronze.
—	Gandart (Alexis).	— de bronze.
—	Rigaud (Émile).	— de bronze.
—	Zenner (Eug.).	— de bronze.
—	Nottinger (Ch.).	— de bronze.
—	Ruprechthuber (Eug.).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
ÉMILE PINEDO.	Foutet (J.-B.).	Médaille d'argent.
—	Allain (J.-B.).	— d'argent.
—	Lemercier (Jules).	— d'argent.
—	Galtier (Eug.).	— d'argent.
—	Rollek (Aristide).	— de bronze.
—	Boncœur (Julien).	— de bronze.
—	Émile (père).	— de bronze.
—	Toussaint (Alfred).	— de bronze.
A. JOURDAN.	Sylvin (Jean-Maurice).	— de bronze.
—	Richermoz (Ferd.).	— de bronze.
—	Jourdan (Jean-Maurice).	— de bronze.
E. GUINIER.	Paul (Victor).	— d'argent.
—	Armengel.	— d'argent.
BOUHON FRÈRES.	Lelièvre (frères).	— d'argent.
—	Caron (M^me).	— de bronze.
—	Munier.	— de bronze.
—	Bordoux (Lucien).	— de bronze.
LÉON VIRLET.	Segueir (Henry).	— de bronze.
—	Dupain (Louis).	— de bronze.
JABEUF ET ROUARD.	Ledroit (Armand).	— d'or.
PAUL LOUCHET.	Cambournac (J.-B.).	— d'or.
L. ET S. ETTLINGER FRÈRES.	Revert (Ern.).	— de bronze.
CH. BOULANGER.	Ferville.	— de bronze.
BERNARD LYON.	Barracan (J.).	— de bronze.
LA FONDERIE DE CUIVRE DE PARIS.	Freysch (Ch.).	— de bronze.
F. CAMUS.	Guilleme (Émile-Victor).	— de bronze.
COLIN ET C^ie. MOTHEAU.	Bouquet.	— d'argent.
SIOT DECAUVILLE.	Pellerin.	— d'argent.
COLLECTIVITÉ.	Cretolle.	— d'argent.
—	Gagnot (G.).	— d'argent.
—	Delattre (M^me Augusta).	— d'argent.
—	Vernon (A.).	— de bronze.
—	Laurengon.	— de bronze.
—	Olivier (C.).	— de bronze.
—	Naginot (E.).	— de bronze.
—	Lecomte (G.).	— de bronze.
—	Chaigneau (E.).	— de bronze.
—	Delattre (A.).	— de bronze.
—	Housset-Bordenave.	— de bronze.
—	Nouchoux.	— de bronze.
GROUPE 34.		
	MM.	
E. CARRIÈRE.	Tetaert (Eug.).	Médaille d'argent.
—	Larcher (M^me).	— d'argent.
ROOLF ET C^ie.	Bouteiller (Émile).	— de bronze.
—	Leverd (Édouard).	— de bronze.
—	Lefrançois (Jules).	— de bronze.
—	Terat (Ambroise).	— de bronze.
—	Jardin (Henri).	— de bronze.
LOUIS-ACHILLE GENTY.	Boury (Camille).	— d'argent.
—	Jouan (Émile).	— de bronze.
—	Rouse (Richard).	— de bronze.
E. PROFFIT.	Armand (Guillaume).	— d'argent.
—	Thomann (Louis).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
E. PROFFIT (*Suite.*)	Pele (Léon-Victor).	Médaille de bronze.
—	Merit (Félix).	— de bronze.
NICOLAS LUCAS FILS.	Verney (Eug.).	— d'argent.
—	Magar (Nicolas).	— de bronze.
—	Schneider (Pierre).	— de bronze.
—	Febre (Mme).	— de bronze.
—	Kauffer.	— de bronze.
—	Lepine (Albert).	— de bronze.
—	Perein (Jean).	— de bronze.
—	Danian (Mme Sironie).	— de bronze.
HENRY OLLIVON.	Bligny (Hubert).	— d'argent.
—	Pingrin (Jules).	— de bronze.
HENRY BAUDRY FILS.	Fort (Alfred).	— d'argent.
—	Benechet (Alexis).	— de bronze.
—	Coppuyns (Mme Julie).	— de bronze.
—	Carré (Léon).	— de bronze.
—	Hennion (A.).	— de bronze.
—	Poitoux (A.).	— de bronze.
AMSON FRÈRES.	Forgelot (Louis).	— d'or.
—	Dominique Dumay.	— d'or.
—	Droit (Henri).	— d'or.
—	Roussan (Octave).	— d'argent.
—	Falek (Ch.).	— d'argent.
—	Frelling (Henri).	— d'argent.
—	Rouppert (Ch.).	— d'argent.
—	Diort (Ch.).	— de bronze.
—	Bellot (Jules).	— de bronze.
—	Rouillon (Eug.).	— de bronze.
PITET AINÉ ET Cie.	Lebeke-Liévin.	— d'or.
—	Coronge (Ch.).	— d'argent.
—	Coronge (Pierre).	— d'argent.
—	Harts (Hubert).	— d'argent.
—	Sylvestre (Mme Marie).	— de bronze.
—	Quemard (Mme Marie).	— de bronze.
—	Hotellier (Mme L. jeune).	— de bronze.
—	Penamhoel (Mme S.-Marie)	— de bronze.
EDMOND-SALOMON ROSENWALD.	Vedette (Léon).	— d'argent.
—	Lefebure (J.-B.).	— d'argent.
—	Lamourdedieu (Raoul).	— d'argent.
—	Lemasle (Aug.).	— de bronze.
—	Richard (Pierre).	— d'argent.
—	Paul (Julien).	— de bronze.
FRANÇOIS ET ERN. THOMAS.	Autun (Albert).	— de bronze.
—	Liehn (Mme H.).	— de bronze.
FÉLIX-ARM. MAUREY-DESCHAMPS	Maurey (Robert).	— d'or.
—	Lesobre (Achille).	— d'argent.
—	Bizet (Jules).	— d'argent.
—	Boutrelle (Hippolyte).	— d'argent.
—	Levolay (Paul).	— d'argent.
—	Forel (Hippolyte).	— d'argent.
—	Bizet (Joseph).	— d'argent.
—	Baer (Mme Ernestine).	— d'argent.
—	Karcher (Anne).	— d'argent.
—	Cantrel (Julien).	— d'argent.
—	Échande (Henri).	— d'argent.
—	Dumesnil (Henri).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
FÉLIX-ARM. MAUREY-DESCHAMPS (*Suite.*)	Bizet (Léonard).	Médaille d'argent.
—	Crucifix (M^me Flore).	— de bronze.
—	Georget (Anatole).	— de bronze.
—	Piaud (M^me Palmyre).	— de bronze.
—	Blavet (Alexis).	— de bronze.
—	Blavet (M^me Marie).	— de bronze.
—	Fuchet (Camille).	— de bronze.
—	Bellard (Alfred).	— de bronze.
—	Gossein (Gast.).	— de bronze.
ÉMILE JOANNOT FILS.	Noé (Gaston).	— d'argent.
—	Noé (Albert).	— de bronze.
—	Masselin.	— de bronze.
—	Bisson (Gas.).	— de bronze.
—	Cherrier (Vic.).	— de bronze.
G. LATOUCHE JEUNE.	Querite (Adolphie).	— d'argent.
—	Tauvent (Émile-C.).	— d'argent.
—	Trichard (Laurent).	— d'argent.
—	Fauveau (Constant).	— de bronze.
—	Balley (Eug.).	— de bronze.
—	Bondeville (Edmond).	— de bronze.
—	Feuillet (Gabriel).	— de bronze.
—	Baudauin (Louis).	— de bronze.
—	Goujon (Jules).	— de bronze.
EUG.-VICTOR HOULET.	Becheval (Pierre).	— d'argent.
—	Gellion (Louis).	— d'argent.
—	Léger (Ern.).	— de bronze.
VAQUIN ET SCHWEITZER.	Boulet (M^me).	— de bronze.
—	Lefrançois (Fern.).	— de bronze.
CLAUDE BONNET (MAISON ISAKOF).	Rotival (Alexandre).	— de bronze.
—	Guy (Éli).	— de bronze.
—	Penzel (Henri).	— de bronze.
LOUIS-CONSTANTIN PREVOST.	Soetant (Jules).	— d'argent.
SAINT-ANDRÉ DE LIGNEREUX.	Lignereux (M^me S. de).	— d'or.
E. DUPONT ET C^ie.	Decaix (Octave).	— d'or.
—	Dupont (Jean).	— d'or.
—	Richer (Jules).	— d'or.
—	Seigre (Lucien).	— d'or.
—	Dolbec (Arthur).	— d'or.
—	Denoroy (Isaïe).	— d'argent.
—	Gamot (Charles).	— d'argent.
—	Bouteiller (Jules).	— d'argent.
—	Batut (J.-Bap.).	— d'argent.
—	Cartier (Auguste).	— de bronze.
—	Cartier (Amédée).	— de bronze.
—	Béroude (Henri).	— de bronze.
—	Raye (Félix).	— de bronze.
—	Leclerc (Evremond).	— de bronze.
—	Guillot (M^me Rosalie).	— de bronze.
—	Bougenier (Ernest).	— de bronze.
—	Desliens (Émile).	— de bronze.
—	Couffrant (Eug.).	— de bronze.
—	Petit (Léon).	— de bronze.
—	Delepine (Clovis).	— de bronze.
—	Cugnot (J.-B.).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
GROUPE 35.		
	MM.	
FALCONNET-PERODEAUD.	Lefebvre (Octave).	Médaille d'or.
—	Meunier (Georges).	— d'argent.
—	Prudhomme (Pauline).	— d'argent.
—	Faisan (Alphonse).	— d'argent.
—	Discher (Henri).	— d'argent.
L. FRANÇOIS, A. GRELLOU ET Cie.	Carpenter (Ferd.).	— d'or.
—	Nicolli (Alexis).	— d'argent.
—	Hilt (Jules).	— d'argent.
LÉON PORTE.	Poullain (Emmanuel).	— d'or.
—	Picard (Mme Léontine).	— d'argent.
—	Beaufrère (Aline).	— d'argent.
ÉTABLISSEMENT L. ÉDELINE.	Worms (Louis-Georges).	— d'or.
—	Joyeux (Arthur).	— d'argent.
—	Bane (Camille).	— d'argent.
—	Clairambault (Louis).	— d'argent.
—	Parrizot (Ch.).	— d'argent.
—	Dousse (François).	— de bronze.
—	Rolles (Pierre).	— de bronze.
GROUPE 36.		
	MM.	
L. LAMBERT.	Maury (Mme Jeanne).	Médaille d'or.
FERNAND MARTIN.	Bickel (Edouard).	— d'or.
—	Colle (Louis).	— d'argent.
H. LACHAMBRE.	Boloch (Mme).	— d'argent.
—	Roger (Mme).	— d'argent.
G. BAULANT.	Collimont (Nicolas).	— d'argent.
—	Pravelt (Pierre).	— de bronze.
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS GARNIER.	Lansalot (Félix).	— d'or.
—	Roure (Émile).	— d'argent.
—	Paillard (Ern.).	— de bronze.
—	Bellanger (Henri).	— de bronze.
ALEXIS CHAUVIN.	Vix (Léon).	— d'or.
—	Lasalle (Ch.).	— d'argent.
—	Reichert (Ch.).	— de bronze.
GROUPE 37.		
	MM.	
JOSEPH LE CŒUR.	Bigaux.	Médaille d'or.
AUSSEUR ET HIPP.	Guion (L.).	— d'argent.
ACHILLE-LOUIS BUSSON.	Lintzer (H.).	— de bronze.
—	Cuittier.	— de bronze.
—	Monneau (H.).	— de bronze.
—	Rassinier (G.).	— de bronze.
—	Gallais (P.).	— de bronze.
—	Riche (J.).	— de bronze.
—	Enderlin (C.).	— de bronze.
CH.-JOSEPH LAMEYRE.	Lequieu (R.).	— de bronze.
—	Piazza (A.).	— de bronze.
AUG.-LÉON FOURNIER.	Célestin (C.).	— de bronze.
—	Bourgounier (C.).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
GEORGES TURCK.	Ricci (Virgile).	Médaille d'or.
—	Wartelle (Ed.).	— d'argent.
—	Fonquergne (Marcel).	— d'argent.
FONTAINE ET VAILLANT.	Lamial (Ch.).	— d'or.
—	Bourgonnier (Claude).	— d'or.
LOUIS-JULES BERGEOTTE.	Ruffin.	— d'or.
—	Ginbourg (P.).	— de bronze.
—	Fréchu (H.).	— de bronze.
—	Perot (E.).	— de bronze.
GROUPE 38.		
	MM.	
FRANÇOIS LINKE.	Coujon (Aug.).	Médaille d'or.
—	Gustafson (Ch.).	— d'or.
—	Lange (Gust.).	— d'or.
—	Marceillier (Émile).	— d'argent.
—	Toulang (Louis).	— d'argent.
—	Krumbisgel (Paul).	— d'argent.
MAJORELLE FRÈRES.	Yung (Ch.).	— d'argent.
—	Levy (Alfred).	— d'argent.
—	Steiner (F.).	— d'argent.
—	Gatelet (Eug.).	— de bronze.
—	Lognon (Gust.).	— de bronze.
—	Louis (F.).	— de bronze.
MAXIME CLAIR.	Schamber (Albert).	— d'or.
—	Paget (Victor).	— d'or.
—	Bordier (Léon).	— de bronze.
—	Delaitre (Denis.)	— de bronze.
—	Schmidt (Antoine).	— de bronze.
—	Barraud (Eug.).	— de bronze.
COMMISSION FRANÇAISE DE L'EXPOSITION.	Umbdenstock.	— d'or.
—	Bouvard.	— d'or.
—	Lecœur.	— d'or.
G. CHEVREL ET PIED CHEVREL.	Poulain (Georges).	— d'or.
A. DAMON ET COLIN.	Courcier (Alex.).	— d'or.
SILVAIN JEMONT.	Tourmayre (Louis).	— d'or.
HENRI MERCIER.	Legendre (Gus.).	— de bronze.
PAUL ARNAVIELHE.	Cauvy (Léon).	— de bronze.
—	Theroud (Louis).	— de bronze.
GROUPE 39.		
	MM.	
FÉLIX GAUDIN.	Hermann (Alphonse).	Médaille d'or.
GROUPE 41.		
	MM.	
Vve LONGUEMARE.	Longuemare (Georges).	Médaille d'argent.
—	Longuemare (Fern.).	— d'argent.
MARCADET.	Parizel (Constant).	— d'argent.
—	Viget (Jules).	— d'argent.
—	Pilard (Jules).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
LETANG THÉODORE-J.-B.	Medinger (Léopold).	Médaille d'argent.
—	Letang (Léon).	— de bronze.
PAUL FLEURY-DEPOILLY.	Point (Étienne).	— d'argent.
—	Duquennoy (Achille).	— d'or.
PINOT-ROZIER ET Cie. MAISON FICHET.	Touraine (Louis-L.).	— d'or.
LOUIS MAISON.	Chatillon (Amédée).	— d'or.
—	Lecomte (Georges).	— d'or.
—	Bertrand (Georges).	— d'argent.
—	Stempli (Rodolphe).	— d'argent.
GROUPE 42.		
	MM.	
F. FOLLOT ET FILS.	Follot (Eug.-François).	Médaille d'argent.
—	Moulin (Léon).	— de bronze.
JOSEPH PETITJEAN.	Seigneuret.	— d'argent.
—	Gilliet.	— de bronze.
SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DESFOSSE ET KARTH.	Fauconnier (E.).	— d'argent.
GROUPE 43.		
	MM.	
MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS.	Desroy.	Médaille d'argent.
—	Beoubreuf.	— d'argent.
—	Hocheid.	— d'argent.
—	Cochery.	— d'argent.
LAINE EDMOND ET Cie.	Carbonnier.	— d'or.
—	Lefebvre (R.).	— d'or.
—	Deshayes (F.).	— d'argent.
—	Bouillard.	— d'argent.
—	Aurit (A.).	— d'argent.
—	Feutrel (A.).	— d'argent.
—	Jacob (X.).	— d'argent.
—	Leduc (E.).	— de bronze.
—	Géthen.	— de bronze.
MANUFACTURE NATIONALE DE BEAUVAIS.	Badin.	Grand Prix.
—	Cantrel (Léon).	— d'or.
—	Pecheret (M.).	— d'or.
—	Héad.	— d'or.
—	Carbournier.	— d'or.
—	Cartier.	— d'argent.
—	Huet.	— d'argent.
—	Mohn-Daul.	— d'argent.
—	Livire.	— d'argent.
—	Boutte.	— de bronze.
—	Pesier (Edmond).	— de bronze.
E. PARISON ET Cie.	Mont (Jules).	— d'or.
—	Gelsen (F.).	— d'argent.
—	Douben (D.).	— de bronze.
—	Boucher (L.).	— de bronze.
LORTHIOIS LAURENT ET FILS.	Grimonprez (E.).	— d'or.
—	Boenders (J.).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
LORTHIOIS LAURENT ET FILS (*Suite.*)	Descamps (J.).	Médaille d'argent.
—	Dutat (A.).	— d'argent.
—	Destailleurs (H.).	— de bronze.
—	Masure (L.).	— de bronze.
—	Catteau (Alfred).	— de bronze.
—	Duriez (E.).	— de bronze.
—	Cormorant (Henri).	— de bronze.
CORNILLE FRÈRES.	Ducret (B.).	— d'argent.
—	Berton (J.).	— d'argent.
—	Butty (F.).	— d'argent.
—	Barret (L.).	— d'argent.
—	Barbier (F.).	— de bronze.
—	Gonin (E.).	— de bronze.
CHANÉE LÉON ET C^ie.	Legrand (C.).	— d'argent.
—	Riehl (P.).	— d'argent.
—	Grand.	— d'argent.
—	Peneau (H.).	— de bronze.
—	Magne (E.).	— de bronze.
BRAQUENIE ET C^ie.	Peemans (Jules).	— d'or.
—	Leclerc (Charles).	— d'or.
—	Quantin (Étienne).	— d'or.
—	Denouault (Olivier).	— d'argent.
—	Barbot.	— d'argent.
—	Deveaux.	— d'argent.
MAURICE BERCHOUD.	Berchoud (Jules).	— d'or.
—	Ducreux (A.).	— d'argent.
—	Gouin (A.).	— de bronze.
COMBE ET DELAFORGE.	Peltier (Paul).	— d'or.
—	Reche (Henri).	— d'argent.
LEGRAND FRÈRES.	Ancelle (A.).	— d'or.
—	Dubois-Dupont (A.).	— d'or.
—	Catte (E.).	— d'or.
—	Leculle.	— de bronze.
—	Liard (E.).	— de bronze.
R. ET L. HAMOT.	Jabin (Louis).	— d'or.
DUQUESNE ET C^ie.	Duquesne (M^me L.).	— d'argent.
—	Desmettre (Auguste).	— d'argent.
NICOLAS PIQUÉ ET FILS.	Fisseau.	— d'argent.
GROUPE 44.		
P. H. RÉMON.	Goyard (Émile).	Médaille d'argent.
AUG.-LÉON FOURNIER.	Cadet.	— d'argent.
—	Bouvande (Eug.).	— de bronze.
—	Lointier (Ern.).	— de bronze.
CHARLES BROT.	Graffion (Émile).	— de bronze.
—	Spenker (Édouard).	— de bronze.
—	Cullot (Géo).	— de bronze.
JEAN-HENRI JANSEN.	Jansen (Jean-Pierre).	— de bronze.
GASTON CODONI.	Mutte (Albert).	— de bronze.
GUSTAVE BAY.	Vavasseur (Gast.).	— de bronze.
SOCIÉTÉ DES OUVRIERS TAPISSIERS.	Loriot (M^lle).	— de bronze.
—	Hachin (Ch.).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
GROUPE 45.		
	MM.	
MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES.	Bieuville.	Médaille d'or.
—	Fournier.	— d'or.
—	Gébleux.	— d'or.
—	Lasserre.	— d'or.
—	Sandoz.	— d'or.
—	Sandier (Alexandre).	— d'or.
—	Hocquet.	— de bronze.
—	Delanney (R.).	— de bronze.
—	Demory.	— de bronze.
—	Bourquin (G.).	— de bronze.
CH. AHRENFELDT.	Grob (Arnold).	— d'or.
—	Richardin (Louis).	— d'argent.
—	Proutaud (Ch.).	— d'argent.
A. LACROIX ET Cie.	Fournier (Ch.).	— d'argent.
—	Gardaire (Louis).	— d'argent.
—	Schneider (Charles).	— d'argent.
—	Jardone (Louis).	— de bronze.
GROUPE 47.		
	MM.	
DAUM FRÈRES.	Claude (Adolphe).	Médaille d'or.
—	Gall (Eug.).	— d'or.
—	Winklen.	— d'argent.
—	Encl (Camille).	— d'argent.
—	Daurmonn.	— d'argent.
HARANT ET GUIGNARD.	Tanjeron.	— d'or.
—	Mickel (Eug.).	— d'or.
—	Théaneount (Émile).	— d'argent.
—	Dieffert.	— d'argent.
STUMPF, TOUVIER, VIOLLET ET Cie.	Jourier (Lucien).	— d'or.
BOUCHER.	Boucher (James).	— d'or.
CHARLES BARREZ.	Defrayenne (Arthur).	— d'or.
A. LACROIX ET Cie.	Schneider (Ch.).	— d'argent.
—	Hurnier (Ch.).	— d'argent.
GROUPE 49.		
	MM.	
E.-A. JAVAL.	Hublin (Edmond).	Médaille d'or.
—	Buvelot (Jules).	— d'argent.
CH. PIGEON.	Peculier (Pierre).	— d'or.
—	Boinny (Léon).	— d'or.
—	Crutel (Gast.).	— d'argent.
—	Cholmandier (Louis).	— d'argent.
—	Riedenger (Georges).	— d'argent.
—	Ristrophe (François).	— d'argent.
MENEVEAU ET Cie.	Dauphin (Albert).	— d'or.
—	Levrier (Joseph).	— d'argent.
—	Villesoublu (Louis).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
GROUPE 54.		
	MM.	
M. le Président du Syndicat Normand de la Filature de Coton a Rouen.	Destailleurs (Paul).	Médaille d'or.
M. le Directeur de la Blanchisserie et Teinturerie de Thaon (Vosges).	Moreillon (Henri).	— d'or.
—	Piehl (Édouard).	— d'or.
—	Lederlin (Henry).	— d'or.
—	Sperissier (Ruffin).	— d'or.
—	Grosjean (Eug.).	— d'argent.
—	Meny (Joseph).	— d'argent.
—	Urlacher (Alfred).	— d'argent.
—	Weber (Joseph).	— d'argent.
—	Grunenwald (Joseph).	— d'argent.
—	Meininger (Ch.).	— d'argent.
—	Saget (Gast.).	— d'argent.
—	Schoellkopf (Aimé).	— d'argent.
—	Grandmougin (Paul).	— de bronze.
—	Luthringer (Joseph).	— de bronze.
—	Resch (Joseph).	— de bronze.
—	Delahaye (Esq.-Émile).	— de bronze.
—	Discher (Joseph).	— de bronze.
—	Koehl (Édouard).	— de bronze.
—	Granier (Joseph).	— de bronze.
—	Mathieu (Prosper).	— de bronze.
—	Sohn (Valentine).	— de bronze.
—	Kirchoffer (Félix).	— de bronze.
—	Huy (M^me Philomène).	— de bronze.
—	Ernest (M^me Rosalie).	— de bronze.
—	Christmauss (M^me Isabelle).	— de bronze.
Prosper Ancel-Seitz.	Perrin (Alphonse).	— d'or.
—	Gerazine-Colle.	— d'or.
—	Claude (Désiré).	— d'argent.
—	Etter (Alfred).	— d'argent.
—	Christen (J.).	— d'argent.
—	Eugène (Antoine).	— de bronze.
—	Munsch (Joseph).	— de bronze.
—	Grandguillaume (M^me).	— de bronze.
—	Marchal.	— de bronze.
—	Jeandon.	— de bronze.
—	Valter (Joseph).	— de bronze.
—	Sticker (Charles).	— de bronze.
—	Kientzy (Jérôme).	— de bronze.
—	Ernest (Pierre).	— de bronze.
David et Maigret.	Bertaux (Lucien).	— d'or.
—	Waldspurger (Eug.).	— d'or.
—	Briatte (François).	— d'or.
—	Joumart (Louis).	— d'argent.
—	Dormoy (Paul).	— d'argent.
—	Fauveau (Louis).	— d'argent.
—	Delaby (Henri).	— d'argent.
—	Duperrey (J.).	— d'argent.
—	Chrétien (Eug.).	— d'argent.
—	Verrière (Pétrus).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
DAVID ET MAIGRET. (*Suite.*)	Braun (Xavier).	Médaille d'argent.
—	Drancourt (André).	— d'argent.
—	Bailly (Paul).	— d'argent.
—	Chariol (Glandius).	— d'argent.
—	Honoré (Georges).	— d'argent.
—	Delfaur (Mlle Marie).	— de bronze.
—	Gilles (Mme).	— de bronze.
—	Noyel (Mme).	— de bronze.
—	Homayer (Ch.).	— de bronze.
—	Dulcher (Camille).	— de bronze.
—	Grisard (Claude).	— de bronze.
—	Stahl (Max.).	— de bronze.
G. ET E. MOTTE.	Joly (Aug.).	— d'or.
—	Deblonde (Ch.).	— d'or.
MANCHON LEMAITRE ET Cie.	Soudair (Edmond).	— d'or.
—	Hatinguais (Georges).	— d'argent.
—	Hatinguais (Aimable).	— d'argent.
—	Dragon (Édouard).	— d'argent.
KEITTINGER ET FILS.	Bitschner.	— d'or.
—	Kœchlin.	— d'or.
—	Ménard.	— d'argent.
JALLA.	Giroy.	— d'argent.
—	Binder (Pierre).	— de bronze.
—	Wallart.	— de bronze.
—	Robiquet (Henri).	— de bronze.
CH. LAEDERICH ET Cie.	Maire (Georges).	— de bronze.
—	Catala (Joseph).	— de bronze.
—	Schirer (Henri).	— de bronze.
DÉSIRÉ WIBAUX-FLORIN FILS.	Lefebvre (Alexandre).	— de bronze.
GROUPE 56.		
	MM.	
PROUVOST ET Cie.	Cogney (Paul).	Médaille d'argent.
—	Méro (Henri).	— d'argent.
LOUIS HUBINET.	Mahy (Léon).	— d'or.
—	Lemaire (Jules).	— d'or.
—	Bailleux (Michel).	— d'argent.
—	Stuval (Édouard).	— d'argent.
—	Descarpentries (Oscar).	— d'argent.
FRAENKEL-BLIN.	Brecheissen (Frédérick).	— d'or.
—	Brecheissen (Ch.).	— d'or.
—	Demuche (Édouard).	— d'argent.
—	Boos (Frédéric).	— d'argent.
—	Ostermann (Ch.).	— de bronze.
BLIN ET BLIN.	Ramet (Julien).	— d'or.
—	Ramet (François).	— d'or.
—	Duny (Joannès).	— d'argent.
FRANÇOIS ROUSSEL PÈRE ET FILS.	Sayet (Gilbert).	— d'or.
—	Otrage (Édouard).	— d'or.
—	Lesage (Maurice).	— d'or.
—	Delaperche (Ch.).	— d'or.
—	Yardes (Henri).	— d'or.
—	Bonenfant (Jules).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
FRANÇOIS ROUSSEL FÈRE ET FILS (*Suite*).	Rasneur (Henri).	Médaille d'argent.
HANNART FRÈRES.	Lussiez (Jules).	— d'or.
—	Mathon (Henri).	— d'or.
—	Vincre (Justin).	— d'or.
—	Leblanc (Alphonse).	— d'argent.
LOUIS GLORIEUX ET FILS.		— d'or.
—	Deperchin (Jules).	— d'argent.
—	Lecherf (Albert).	— d'argent.
—	Dehaye (Pierre).	— de bronze.
—	Desmet (Joseph).	— de bronze.
DÉSIRÉ WIBAUX-FLORIN ET FILS.	Dhondt (Henri).	— d'argent.
—	Spender (Jules).	— de bronze.
—	Lamant (Louis).	— de bronze.
EUG.-JOSEPH BARTHE.	Pailhe (Paulin).	— d'or.
—	Hulin (Eug.).	— d'argent.
—	Fontes (Alphonse).	— d'argent.
—	Barthes (Pierre).	— de bronze.
HENRY TERNYNCK ET FILS	Cuvelier (Paul).	— d'or.
—	Desbarbieux (François).	— d'argent.
—	Gouverneur (Léonce).	— d'argent.
A. DENIS ET BENOIST.	Buhrer (Émile).	— d'or.
—	Benoist (Ch.).	— d'argent.
JULES ROUSSEAU.	Day (Eug.).	— d'or.
—	Plichard (Gast.).	— d'argent.
—	Fabre (Jules).	— d'argent.
—	Fritte (Alfred).	— d'argent.
—	Prin (Edmond).	— d'argent.
Cie SOCIALE DES INDUSTRIES TEXTILES DE ROUBAIX.	Levougle (Lucien).	— d'or.
—	Rousseau (Louis).	— d'or.
LUCIEN BEER.	Fossard (Jules).	— d'or.
—	Decaux.	— d'or.
—	Crespin-Roze.	— d'argent.
MASUREL-LECLERCQ (G.).	Plouvies (Louis).	— d'or.
—	Duquenne (Alphonse).	— d'or.
—	Turquand (Alexandre).	— d'argent.
F. ET H. CARISSIMO.	Cornet (Henri).	— d'or.
—	Derrevaux (Henri).	— d'or.
—	Fury (Eug.).	— d'argent.
—	Dubar (Cyr).	— d'argent.
—	Debruyne (Ch.).	— de bronze.
GUST. BERHEIM ET Cie.	Baralle (Jules).	— d'argent.
—	Léger (Ferd.).	— d'argent.
—	Tordoit (Ars.).	— d'argent.
—	Garde (Édouard).	— de bronze.
GROUPE 57.		
	MM.	
DELIGNON (A.) ET Cie.	Lambert (Julien).	Médaille de bronze.
ANT. GUINET ET Cie.	Soudain (Antoine).	— d'argent.
—	Garnier (Pierre).	— d'argent.
—	Garnier (Mme Olympe).	— de bronze.
—	Martin (Mlle Franceline).	— de bronze.
—	Martin (Mlle Estelle).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
P. Staron jeune et Cie.	Laurent.	Médaille d'argent.
—	Catton.	— d'argent.
—	Brossier.	— de bronze.
—	Berger (Mlle Jenny).	— de bronze.
L. Clavel.	Boiterin (Mlle Joséphine).	— d'argent.
—	Reddouche (Louis).	— de bronze.
—	Issert (Jules).	— de bronze.
Giron frères.	Frappa (Joannès).	— d'or.
—	Girerd (Adrien).	— d'or.
—	Péragut (J.-B.).	— d'argent.
—	Cizeron (Louis).	— d'argent.
—	Chenouf (Joannès).	— de bronze.
Honoré Vinson.	Baraille (J.-M.).	— d'argent.
Édouard Hesse.	Inguimbert (Marcellin).	— d'argent.
Albin Tromparent.	Chieze (Urbain).	— d'argent.
—	Demars (Désiré).	— d'argent.
—	Blanc (Louis).	— d'argent.
—	Fort (Samuel).	— d'argent.
Alfred Antoine et Cie.	Campredon (Émile).	— d'or.
—	Granier (Frédéric).	— d'or.
—	Capdur (Mme Maria).	— d'argent.
—	Raffin (Mme Marie).	— d'argent.
—	Rozier (Mme Élisa).	— d'argent.
—	Coulet (Mme Eulalie).	— de bronze.
—	Roucante (Mlle Julia).	— de bronze.
—	Pascal (Mlle Caroline).	— de bronze.
—	Pastorel (Mlle Louise de).	— de bronze.
—	Campredon (Mme Marie).	— de bronze.
—	Pariol (Mme Félicie).	— de bronze.
—	Touret (Mme August.).	— de bronze.
—	Larguier (Mlle Sylv.).	— de bronze.
—	Monnier (Mme Louise).	— de bronze.
Ollagnier, Fructus et Descher.	Billiet (Joseph).	— d'or.
—	Taverne (Francisque).	— d'or.
—	Laprais (Claudius).	— d'argent.
Les Successeurs de G. Montessuy.	Paton (Jean).	— d'or.
—	Tronel (Auguste).	— d'or.
—	Ulliet (Pierre).	— d'argent.
—	Bouverat (Eugène).	— d'argent.
Bulletin des Soies et Soieries de Lyon.	Mazeirac (Antonin).	— d'argent.
—	Falatieu (Pierre).	— de bronze.
H. Génin et fils.	Perrin (E.).	— d'argent.
V. Rochier et A. Riot.	Leyris (Mlle Antonine).	— de bronze.
Paul Kinsbourg.	Coffiney (Auguste).	— de bronze.
A. Fougeirol.	Calombe (Louis).	— d'or.
Louis Blanchon.	Marche (Émile).	— d'or.
E.-M. Béranger.	Périnet (Émile).	— de bronze.
J.-M. Piotet et J. Roque.	Guillot (Pierre-Benoît).	— d'argent.
—	Laroche (Louis).	— d'argent.
—	Clément (Louis).	— d'argent.
J. Chabert et Cie.	Saint-Étienne (Léon).	— d'or.
—	Largeron (Louis).	— d'or.
—	Braisse (Marius).	— d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
J. CHABERT ET C^ie. (*Suite.*)	Coendo (Émile).	Médaille d'argent.
—	Audouard (Félix).	— d'argent.
—	Faugier (Édouard).	— d'argent.
—	Chareyre (Marius).	— d'argent.
—	Faure (Éloi).	— d'argent.
—	Unal (Élie).	— d'argent.
—	Léouzon (Adrien).	— d'argent.
—	Martel (Auguste).	— de bronze.
—	Villedieu (Henri).	— de bronze.
—	Téoule (Louis).	— de bronze.
—	Prat (Marius).	— de bronze.
—	Brueysse (François).	— de bronze.
—	Ladreyt (Gast.).	— de bronze.
—	Fauritte (Louis).	— de bronze.
—	Télémaque (Bernard).	— de bronze.
—	Charrier (Léopold).	— de bronze.
—	Lascouche (Marius).	— de bronze.
—	Audouard (Gaston).	— de bronze.
V^e ARMANDY ET C^ie. (BOUTET FRÈRES, SUCCESSEURS.)	Doyon (Augustin).	— d'or.
—	Bourboussard (César).	— d'or.
—	Bouvet (Paul).	— d'or.
—	Taudieu (Léon).	— d'argent.
—	Sœur (M^me Gabriel).	— d'argent.
—	Freyssin.	— d'argent.
—	Giry (M^me Thérésine).	— d'argent.
—	Leydier (Victor).	— d'argent.
—	Sœur Borgia (M^me).	— de bronze.
—	Gleyze (M^lle Julia).	— de bronze.
LES FILS DE JARROSSON.	Barral (Auguste).	— d'argent.
—	Briat (Jules).	— d'argent.
—	Frioud (Vincent).	— de bronze.
—	Micod (Jean).	— de bronze.
BOUVARD ET P. BUREL.	Guicherd (Benoît).	— d'or.
—	Greppo (Pierre).	— d'or.
—	Carra (Claude-Joseph).	— d'argent.
—	Volay (Élie).	— d'argent.
—	Magnat (Michel).	— de bronze.
—	Rancurel (Auguste).	— de bronze.
—	Duperret (Émile).	— de bronze.
—	Morel (A.).	— de bronze.
—	Pillois (Benoît).	— de bronze.
—	Bessy (Claude-Émile).	— de bronze.
L. PERMEZEL ET C^ie.	Isoard (René).	— d'or.
—	Million (Jean-Claude).	— d'or.
—	Boudon (Ulysse).	— d'or.
—	Biscarrat (Victor).	— d'argent.
—	Rousset (Antoine).	— d'argent.
—	Phily (Raoul).	— d'argent.
BRUNET-LECOMTE DEVAY.	Garnier (Vincent).	— d'or.
GERIN ET PAULE.	Chaboud (Jean-Marie).	— d'argent.
—	Donna (Jean).	— d'argent.
HENRY BERTRAND.	Chaboud (Louis).	— d'argent.
—	Jeanin (André).	— d'argent.
—	Charachon (Louis).	— d'argent.
—	Roudet (Élie).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
HENRY BERTRAND (*Suite*).	Perroncel (Louis).	Médaille de bronze.
—	Gauvin (Léon).	— de bronze.
—	Benoît (Daniel).	— de bronze.
A. BÉLINAC.	Griffon (Philippe).	— d'argent.
—	Gattet (Jean).	— de bronze.
—	Marchand (Mme Maria).	— de bronze.
—	Payre (Mlle Célina).	— de bronze.
SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES SAINT-JOSEPH.	Lacroix (Mlle Gabrielle).	— de bronze.
—	Lacroix (Mlle Thérèse).	— de bronze.
—	Lacroix (Augustin).	— de bronze.
DUPLAN ET Cie.	Kulm (Jacques).	— d'argent.
—	Devignes (Antoine).	— d'argent.
—	Grand (Jules).	— d'argent.
—	Antoine (Mlle Anna).	— de bronze.
—	Linage (Mme Antonia).	— de bronze.
—	Saugeay (Jean-Marie).	— de bronze.
—	Gaudart (Ch.).	— de bronze.
CARRIÈRE (ÉMILE) ET PAULE.	Espaze (Henry).	— d'or.
—	Chabailler (M.).	— d'or.
—	Courmit (Adolphe).	— d'or.
—	Nougnier (Mme Louise).	— d'argent.
—	Vidallier (Mme Aline).	— d'argent.
—	Gross (Mme Héloïse).	— d'argent.
GROUPE 58.		
	MM.	
HENRI BEQUET.	Bridelaine (Émile).	Médaille d'or.
—	Guibal (Mme Marie).	— d'argent.
—	Paoli (Mme Charlotte).	— d'argent.
—	Denessieux (Mme Marie).	— de bronze.
ROBERT WEST.	Magnièz-West.	— d'or.
—	Dugez (Ch.).	— d'or.
—	Hermele (Eug.).	— d'argent.
—	Boin (Louis).	— de bronze.
—	Lefebvre (Louis).	— de bronze.
—	Sergeant (Léon).	— de bronze.
EUGÈNE GOULETTE.	Anthine-Duchêne.	— d'or.
—	Nusbaumer (Mme).	— d'argent.
—	Daumas (Mme).	— de bronze.
GEORGES MARTIN.	Hurignard (Georges).	— d'or.
—	Gérant (Hippolyte).	— d'or.
—	Turplin (Mme Bertha).	— d'or.
—	Walser (Mme Anna).	— d'or.
—	Gonas (Mme Marie).	— d'argent.
—	Cumont (Hermine).	— d'argent.
—	Lerinvillois (Mme).	— d'argent.
—	Haldebrique (Mlle).	— d'argent.
—	Baron (Mme Élisa).	— de bronze.
—	Daniel (Mme Virginia).	— de bronze.
—	Manoury (Mme Louise).	— de bronze.
—	Vilette.	— de bronze.
DAVENIÈRE ET Co Ltd.	Leroy (Henri).	— d'or.
ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES PUPILLES DE LA SEINE.	Engel (Mlle Élisa).	— d'or.
—	Pannetier (Marie).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
LÉOPOLD BELLAN.	Leroy (Mme Aline).	Médaille d'or.
E. SINS.	Sins (Gustave).	— d'or.
—	Grimmer (Georges).	— d'argent.
—	Colombo (Alène).	— de bronze.
HENRI HÉNON.	Vuillot (Georges).	— d'or.
—	Carpot (Eugène).	— d'or.
—	Carpentière (Henri).	— d'or.
—	Chevalier (Marius).	— d'or.
—	Charpentier (Mlle H.).	— d'argent.
IKLÉ FRÈRES.	Madeleine (Victor).	— d'argent.
DELATTRE FRÈRES.	Campiègne (Alphonse).	— d'argent.
JULES LE BAS.	Boulanger (Ch.).	— d'argent.
—	Champenois (Édouard-Lucien).	— d'argent.
ED. DUCHENE FILS.	Braun (Ch.).	— de bronze.
—	Boidin (Albert).	— de bronze.
—	Dagbert (Jules).	— de bronze.
DARQUER-BACQUET.	Boot (Henri).	— d'argent.
—	Boot (Georges).	— d'argent.
—	Boot (Thomas).	— de bronze.
—	Vasseur (Eug.).	— de bronze.
—	Gavelle (Edmond).	— de bronze.
—	Dérender (Alphonse).	— de bronze.
FRANCES FRÈRES.	Concy (Abel).	— d'argent.
—	Lefebvre (Gast.).	— d'argent.
—	Lockwood (Georges).	— d'argent.
—	Briche (Ern.).	— de bronze.
—	Sergeant (Émile).	— de bronze.
DELANGHE DELAHAYE.	Delanghe (Gast.).	— d'argent.
—	Tyler (Ch.).	— d'argent.
GABET-DEVOUGE.	Bricout (Eug.).	— d'argent.
—	Dubois (Henri-Léon).	— de bronze.
—	Chas-Déjardin (Paul-Jean).	— de bronze.
A. REICHENBACH.	Sannier (Georges).	— d'argent.
GAILLARD ET Cie.	Guerlain (Mme).	— de bronze.
—	Leroy (Auguste).	— de bronze.
—	Cattez (Achille).	— de bronze.
—	Leclerc (Albert).	— de bronze.
—	Noël (Mlle Julia).	— de bronze.
F. DESPRES.	Quenez (Aimé).	— de bronze.
WANECQ-CARPENTIER.	Bazain (César).	— de bronze.
—	Bazain (Clotaire).	— de bronze.
—	Benoit (Achille).	— de bronze.
—	Devillers (Ézéchiel).	— de bronze.
—	Gabet (Victor).	— de bronze.
—	Louty (Théophile).	— de bronze.
—	Bacquet (Mme Augustine).	— de bronze.
BODHUIN-LARIVIÈRE.	Bricout (Louis).	— de bronze.
—	Mairette-Dubois (Mme).	— de bronze.
GROUPE 59.		
	MM.	
TH. COGNACQ « LA SAMARITAINE ».	Weiller (Amile).	Médaille d'or.
—	Hérault (Henry).	— d'argent.
—	Beauquis (Pierre).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
TH. COGNACQ « LA SAMARITAINE ». (*Suite*).	MM. Chas-Ehret.	Médaille d'argent.
—	Mogenet (Mme).	— d'argent.
—	Crequigne (Prosper).	— d'argent.
—	Trenil (Gabriel).	— de bronze.
PAUL KAHN.	Frécault (Mme Fanny).	— d'or.
—	Evrard (Paul).	— d'or.
—	Card (Joseph).	— d'argent.
—	Brodebeker (Louis).	— d'argent.
—	Lazarus (Mme Léontine).	— d'argent.
—	Zimmer (Albert).	— de bronze.
BLOCH ET BEHR.	Dalsace (Georges).	— d'argent.
—	Nasse (Adolphe-Clément).	— d'argent.
—	Onzon (Jos.-Gilbert).	— de bronze.
BLANCHE LEBOUVIER.	Langnebieu (Mme).	— d'argent.
—	Lagache (Mme).	— d'argent.
—	Hulot (Mme).	— d'argent.
GEORGES CARRETTE.	Maubaut (Émile).	— d'or.
—	Suite.	— d'or.
—	Grange (Léon).	— d'or.
GUSTAVE BEER.	Hoerter (Mme).	— d'or.
—	Rupp (Mlle Nelly).	— d'argent.
SOCIÉTÉ DU LOUVRE (J. MEYER, DIRECTEUR).	Rémy (Benjamin).	— d'or.
—	Jozereau.	— d'or.
—	Brun.	— d'argent.
—	Moreau (Édouard).	— d'argent.
—	Lefort (Émile).	— d'argent.
—	Thienot (Maurice).	— d'argent.
ÉTABLISSEMENTS HALIMBOURG - AKAR.	Tantot (Armand-Gilbert).	— d'or.
—	Jacquet (Jules).	— d'argent.
—	Delsaux (Émile).	— d'argent.
—	Magny (Pierre).	— d'argent.
FILLOT, RICOIS, LUCET ET Cie.	Heuline (F.-V.-L.).	— d'or.
—	Thurot (Georges-Joseph).	— d'or.
—	Gousset (Mlle).	— d'argent.
PAQUIN.	Delarus (Mme Aline).	— d'or.
—	Berger (Mme Thérèse).	— d'or.
—	Paquet (René).	— d'argent.
HIPP. DUCHER.	Maurine.	— d'or.
—	Chalou.	— d'argent.
—	Hebrero.	— de bronze.
REDFERN.	Bane (Mme).	— d'or.
—	Mosnier (Mme Méline).	— d'or.
—	Surewitch (Mme de).	— d'argent.
LÉON STORCH.	Ambrum (Mme Rosalie).	— d'or.
O. STROM ET FILS.	Phal (Henri).	— d'argent.
—	Fréderiksen.	— d'argent.
—	Koenen.	— de bronze.
GEORGES BOGLER.	Lambert (Dominique).	— d'argent.
—	Plocq (Alfred).	— d'argent.
J.-C. LUNEAU ET Cie.	Dirix (Jean).	— d'argent.
—	Decarpentries (Émile).	— de bronze.
LAFERRIÈRE.	Saint (Mme Marie).	— d'or.
—	Garnier (Mme Marie).	— d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
MYRTHIL SALOMON, L. LÉVY ET C^ie.	Lambert (M^lle Blanche).	Médaille d'argent.
—	Lambert (M^lle Léonie).	— d'argent.
—	Normand (M^me Clémence).	— de bronze.
—	Treset (Armand).	— de bronze.
MARÉCHAL.	Rives (Lucien).	— de bronze.
—	Choquard (Victor).	— de bronze.
HUBERT DE VAUTIER ET C^ie.		— d'or.
—		— d'argent.
—		— d'argent.
—	Dourland.	— de bronze.
—	Bourilhon (M^me).	— de bronze.
BESSAND PÈRE ET FILS.	Lefranc (Gast.-Auguste).	— d'or.
STASSE ET C^ie.	Capdevielle (Henry).	— d'or.
—	Ruffin (Achille).	— d'argent.
—	Ruffin (Georges).	— d'argent.
—	Vanpeteghen (Jules-Louis).	— de bronze.
—	Bataillard (Ch.-François).	— de bronze.
GROUPE 60.		
	MM.	
REVILLON FRÈRES.	Christmann (Frédéric).	Médaille d'or.
—	Masselot (Georges).	— d'argent.
—	Fessat (J.-B.).	— de bronze.
—	Orange (Aug.).	— de bronze.
—	Berroyer (M^me Thérèse).	— de bronze.
—	Tinchon (M^me Léonie).	— de bronze.
—	Noël (M^me Marie).	— de bronze.
RONDET ET VALLIER.	Behey (Marius).	— d'or.
—	Manifica (Félix).	— d'or.
—	Paquet (Alfred).	— d'or.
—	Rosset (Louis).	— d'or.
—	Aymard (M^lle Émilie).	— d'or.
—	Sirand (M^me Eug.).	— d'argent.
—	Allard (Eug.).	— d'argent.
—	Comte (Adolphe).	— d'argent.
—	Dubois (M^me Marie).	— d'argent.
—	Allard (Marius).	— d'argent.
—	Bonnel (M^lle Aug.).	— d'argent.
—	Bouchain (Louis).	— d'argent.
—	Jouardet (M^me Blanche).	— d'argent.
—	Muet (M^me Julie).	— d'argent.
—	Duca (Séverin).	— d'argent.
—	Guilland (M^lle Céline).	— d'argent.
—	Durif (Léon).	— de bronze.
—	Bernard (Henri).	— de bronze.
—	Peyrin (François).	— de bronze.
—	Satre (Jules).	— de bronze.
—	Girard (Ernest).	— de bronze.
—	Marcou (Pierre).	— de bronze.
—	Prat (Xavier).	— de bronze.
—	Nevou (Paul).	— de bronze.
—	Peyronnard (Ern.).	— de bronze.
—	Janot (Louis).	— de bronze.
—	Michalet (Louis).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
RONDET ET VALLIER. (*Suite.*)	Martin (Alexis).	Médaille de bronze.
—	Brun (Mme Eugénie).	— de bronze.
—	Lamet (Mme Laurence).	— de bronze.
—	Castillon (Hipp.).	— de bronze.
A. RAYMOND.	Perret (Aug.).	— d'argent.
—	Magnoux (Joseph).	— d'argent.
—	Guillot (Alfred).	— d'argent.
—	Sorrel (Ch.).	— d'argent.
—	Moriau (Claude).	— d'argent.
—	Bois (Joseph).	— d'argent.
—	Perret (Mme Clémence).	— d'argent.
ALFRED HUNEBELLE.	Crimoni (Sylvain).	— d'or.
—	Beauvais (Fernand).	— d'or.
—	Colin (Anatole).	— d'or.
—	Broquet (Jules).	— d'or.
—	Guilbert (Alphonse).	— d'argent.
—	Laudry (Louis).	— d'argent.
—	Jourdain (Georges-Louis).	— d'argent.
FÉLIX JUNGMANN.	Hanan (Ch.).	— d'or.
—	Jungmann (A.).	— d'argent.
—	Blinette (L.).	— de bronze.
—	Josselin (Mme Z.).	— de bronze.
—	Charlay (Mme Paul).	— de bronze.
AUG. GIBAULT.	Garnier (Louis).	— d'or.
—	Regouin (Aug.).	— d'or.
—	Gasnier (Émile).	— d'or.
—	Migout (Jean).	— d'or.
—	Carabin (François).	— d'argent.
—	Chevy (François).	— d'argent.
PAUL MAUREY FILS.	Vercrusse (Henri).	— d'or.
—	Collard.	— d'or.
—	Remande (Mme).	— d'or.
—	Remande (Aug.).	— d'or.
—	Biermant (Ch.).	— d'argent.
—	Aegerter (Émile).	— d'argent.
ALFRED BOISSELIER.	Garnier (Émile).	— d'argent.
—	Mauget (Mlle).	— de bronze.
—	Vigneron (Jacques).	— de bronze.
—	Guillemont (Clovis).	— de bronze.
CONSTANT HELLSTERN.	Houzard (Raoul).	— d'or.
—	Nehlig (Chrétien).	— d'or.
—	Saquet (Joseph).	— d'argent.
CHAPAL FRÈRES ET Cie.	Garaude (Antoine).	— d'or.
—	Malterre (J.).	— d'argent.
—	Louchard (Mme Madeleine)	— de bronze.
—	Cougny (Louis).	— de bronze.
A. ENAULT ET Cie.	Allard (Aug.).	— d'or.
—	Boucher (Eug.).	— d'or.
SOCIÉTÉ ANONYME DES CHAUSS. F. PINET.	Loup (B.).	— d'or.
—	Croux (Jules).	— d'or.
—	Péan (Alfred).	— de bronze.
—	Faure (Ern.).	— de bronze.
A. DEMANGE ET FILS.	Saget (Ern.).	— d'or.
—	Morel (Jules).	— d'or.
—	Jaffin (Louis).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
René-Julien-Martin Pillais.	Durand (J.-R.-F.).	Médaille d'argent.
—	Marège (Antoine).	— d'argent.
—	Boudin (Pierre-L.).	— d'argent.
—	Jamet (P.-R.-A.).	— d'argent.
—	David (T.-L.-A.).	— d'argent.
Alph. Huillard et C^ie.	Fleury (Paul).	— d'or.
—	Chaquet (Louis).	— d'argent.
—	Duvallet (Paul).	— d'argent.
Eug.-Franç.-Const. Rogie.	Confrère (Joseph).	— d'argent.
—	Hennebelle (Pascal).	— d'argent.
—	Renausart (Armand).	— d'argent.
—	Martin (Pierre).	— d'argent.
Masurel et Caen.	Viaule (Clément).	— d'or.
Chollet Neveu et C^ie.	Germenais (Félix).	— d'or.
—	Duvirier (A.).	— d'argent.
—	Murena (A.).	— d'argent.
Combe et fils et C^ie.	Kintzelle (J.-L.).	— d'or.
G. Jossier et C^ie.	Pinta (M^lle Gabrielle).	— d'or.
Dressoir, Pemartin, Pulin et C^ie.	Garfinkel (Salomon).	— d'or.
—	Depardon (Victor).	— d'or.
—	Dilette (Jean).	— d'argent.
Georges Tourin.	Malle (Laurent-Eug.).	— d'or.
—	Cauby (Mary).	— d'or.
Jules Hervé.	Massat (Théophile).	— d'argent.
—	Noblet (Élie).	— d'argent.
—	Thuillier (Raoul).	— de bronze.
Henri Villette-Gaté.	Hardy (Camille).	— d'argent.
—	Richard (Louis).	— d'argent.
Établissements V^e J. Lechat et C^ie.	Barit (Eug.).	— d'argent.
J.-B. Matrod.	Nicolas (Michel-J.-B.).	— d'argent.
GROUPE 61.		
	MM.	
Anglade et Debauge.	Ridelle (Léon).	Médaille d'or.
—	Lami (Jules).	— d'or.
—	Chateau (Émile).	— d'argent.
—	Jeunet (Louis).	— de bronze.
—	Béraud (François).	— de bronze.
—	Lafaurie (Octave).	— de bronze.
—	Roudolf.	— de bronze.
Ch. Falcimaigne.	Rhibault (Jules).	— d'or.
—	Delcourt (M^me).	— d'argent.
—	Vidal (M^me).	— de bronze.
—	Nicolin (M^me).	— de bronze.
Établissements Kampmann.	Laurent (G.).	— d'or.
—	Kampmann (Paul).	— de bronze.
Oct. de Langenhagen.	Murer (Eug.).	— d'or.
—	Collignon (Jos.).	— d'argent.
—	Gachot (Georges).	— d'argent.
—	Eberhardt (Ch.).	— de bronze.
—	Gerber (Georges).	— de bronze.
—	Schmidt (Joseph).	— de bronze.
—	Dollemeyer (Michel).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
OCT. DE LAGENHAGEN. (*Suite.*)	Klepper (Pierre).	Médaille de bronze.
—	Muller (Aug.).	— de bronze.
—	Itzstein (Albert).	— de bronze.
MOSSANT FRÈRES ET VALLON.	Jacquet (Henri).	— d'or.
—	Pinet (père Victor).	— d'argent.
—	Lacroix (Mme Pauline).	— d'argent.
—	Beaudoin (Eug.).	— de bronze.
—	Chamoux (Victor).	— de bronze.
—	Berger (Aug.).	— de bronze.
MYRTHIL MAYER ET FRÈRES.	Dalsace (Mme).	— d'argent.
—	Broch (Mme Julie).	— d'argent.
—	Borel (Paul).	— d'argent.
—	Gillieron (Mme Élisa).	— de bronze.
—	Houssiaux (Mme Alexandrine).	— de bronze.
—	Pichat (Ch.).	— de bronze.
BLAIS-MOUSSERON ET L. VILLEMINOT.	Fourman (Mme Pauline).	— d'argent.
—	Hénous (Mme Estelle).	— d'argent.
—	Martin (Frédéric).	— de bronze.
—	Bedelsberger (Mme Blanche)	— de bronze.
—	Oswald (Mme Jeanne).	— de bronze.
—	Legallais (Mme Marie).	— de bronze.
MOUILBAU ET CHEVREAU.	Troisvallets (Mme).	— de bronze.
—	Duchiron (Bertrand).	— de bronze.
—	Fixary (Georges).	— de bronze.
—	Laffitte.	— de bronze.
THÉODORE BOILEAU.	Clément (Cristide).	— d'argent.
—	Boutillier (Henri).	— d'argent.
—	Clément (Gustave).	— de bronze.
—	Lecouve (Frédéric).	— de bronze.
SAVOURE FILS AINÉ.	Hesse (Léon).	— d'argent.
—	Combe (Ern.).	— d'argent.
—	Boulange.	— de bronze.
GUST. MARCHAND-HÉBERT.	Braure (Aimé).	— d'argent.
—	Leconte (Alexandre).	— d'argent.
—	Leconte (Albert).	— d'argent.
—	Bastard (Georges).	— de bronze.
—	Famin (Edmond).	— de bronze.
AURÉLIEN BENOISTON.	Tasfet (Mme Joséphine).	— d'argent.
—	Lavaud (J.-B.).	— d'argent.
—	Plot (Émile).	— d'argent.
—	Giroud (Mme Clotilde).	— d'argent.
—	Gage (Mme Marie).	— d'argent.
—	Lejeune (Hipp.).	— de bronze.
—	Lenfant (Henri).	— de bronze.
DÉSIRÉ LEPRINCE.	Jouvaux (Édouard).	— de bronze.
—	Lemaire (Albéric).	— de bronze.
ÉTABLIS. REY, COUSINS ET Cie.	Limouzin (Mme Maria).	— d'argent.
—	Rey (Henri).	— d'argent.
—	Brunet (Georges).	— d'argent.
P. BAILLY ET Cie.	Latarte (Mme).	— d'argent.
—	Mathieu (Jean).	— d'argent.
EUG. MERMILLIOD.	Nicolas (Philippe).	— d'argent.
—	Bourgeois (Paul).	— d'argent.
—	Bérard (Antonio).	— de bronze.
—	Dubois (Francis).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
JAVEY ET C^ie.	Crispoul (Victor).	Médaille d'argent.
—	Hœntle (Jules).	— d'argent.
—	Barre.	— d'argent.
—	Morillon (Émile).	— de bronze.
PEYRACHE FRÈRES.	Bergeron (M^me Marguerite).	— d'argent.
—	Mazenot (Antonin).	— d'argent.
—	Court (J.-B.).	— d'argent.
—	Rascle (M^me Marie).	— de bronze.
—	Colombet.	— de bronze.
—	Bienvenu (Ferdinand).	— de bronze.
DEHESDIN ET FILS.	Lassenet (M^lle Antoinette).	— d'argent.
—	Leroy (Olivier).	— d'argent.
FILLOT, RICOIS, LUCET ET C^ie.	Lanez (Hector).	— d'or.
—	Dulontet (François).	— d'or.
—	Binder (M^me Marie).	— d'argent.
C. CHABANNE.	Vincent (M^me Aug.-V.).	— d'or.
—	Laine (M^me Louise).	— d'or.
—	Arnoux (M^me Madeleine).	— d'argent.
—	Lanneau (M^me Aug.).	— d'argent.
—	Persennet (M^me Delphine).	— de bronze.
STOCKMANN FRÈRES.	Hamoy (François).	— d'argent.
—	Stoffer (Henri).	— d'argent.
BLAISE MAGNENANT. PARIS.	Boileau (M^me Jeanne).	— de bronze.
—	Gaymard (Eug.).	— de bronze.
—	Blotière (Charles).	— de bronze.
R. GAUDRION FILS.	Gibelou (Edouard).	— d'or.
SOCIÉTÉ G^ie DE BONNETERIE.	Hannaire (Paul).	— d'argent.
—	Comuat (Louis).	— de bronze.
LÉON VIMONT.	Coltman (M^me Pauline).	— d'argent.
SOCIÉTÉ ANONYME. ÉTABLISSEMENTS MAUCHAUFFÉE.	Paulus (Ch.).	— d'argent.
—	Petit (Aug.).	— d'argent.
—	Goutorbe (Eug.).	— de bronze.
D. DUCARIN.	Anckaert (Jules).	— d'argent.
—	Ducarin (Ch.).	— d'argent.
—	Vens (Ch.).	— de bronze.
M. BOUNAIX JEUNE.	Moulinier (M^me Ern.).	— d'argent.
—	Dijon (M^me Joseph).	— d'argent.
M. BROSSARD JEUNE.	Crucifix (Henri).	— d'argent.
—	Feret (Anrike).	— d'argent.
DENIS ET FILS.	Denis (Émile).	— d'argent.
—	Dolizy (M^lle Juliette).	— d'argent.
ÉTABLISSEMENTS LANGE.	Bardoux (Ch.).	— d'argent.
ÉTABLISSEMENTS DESGREZ.	Viconte (Henri).	— d'argent.
GEORGES DUVELLEROY.	Moens.	— d'argent.
V^ve ALFRED LESIEUR.	Pincet (Ulysse).	— d'argent.
H.-P.-F. LEPRINCE.	Comte (M^me Emma).	— d'argent.
—	Proisy (Ern.).	— d'argent.
—	Laroche (Henri).	— de bronze.
SOCIÉTÉ ANONYME DES GRANDS MAGASINS DES GALERIES « LA FAYETTE ».	Lefebvre (M^me Marie).	— d'argent.
—	Pellardey (M^me Julienne).	— de bronze.
—	Gourdon (M^me Jeanne).	— de bronze.
GAST. VERDIER.	Gaudion.	— d'or.
—	Gounelle.	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
COANET.	Frieker (Jos.).	Médaille d'argent.
—	Scaffe (Henri).	— d'argent.
—	Raffaelly (Edward).	— de bronze.
PICARD ET MINIER.	Minier (Maurice).	— d'or.
OCT.-FRANÇ. TRIQUET.	Soupiron (Albert).	— d'argent.
A. BERTOUT ET GOT.	Gauthier (Jules).	— d'argent.
—	Cournier (Louis).	— de bronze.
J.-B. D'ENNETIÈRES.	Debrume (Paul).	— d'argent.
ÉMILIE DHEILLY.	Berthout (A.).	— d'argent.
J. ET M. LÉON.	Lablanche (Joseph).	— d'argent.
—	Jodeau (Prosper).	— de bronze.
—	Dietsch (Mme Jeanne).	— de bronze.
VITOUX DERREY.	Coulon.	— d'argent.
—	Septier (Paul).	— d'argent.
—	Chevallier (Eug.).	— d'argent.
AUG. CLAVERIE.	Biaude (Jules).	— de bronze.
—	Bos (Georges).	— de bronze.
—	Puel (Louis).	— de bronze.
G. LATOUCHE JEUNE.	Lemay (Mme Marguerite).	— de bronze.
—	Laffrai (Victor).	— de bronze.
LIBRON ET FILS.	Solliet-Pernet (Mme Joseph)	— de bronze.
—	Forgeais (Joseph).	— de bronze.
AMÉDÉE-GEORGES ROUSSEAU.	Dautremer (Arthur).	— d'argent.
—	Conde (Mme August.).	— de bronze.
—	Fascard (Léon).	— de bronze.
ALBERT-RENÉ LOLLIOT.	Lacaze (Mme Armide).	— de bronze.
—	Krusot (Mme Zélia).	— de bronze.
MAURICE SCHWOB.	Horn (Lucien).	— d'argent.
LOUIS BONBON.	Vone (Aug.).	— d'argent.
ALBERT TAFFONNEAU ET CHOLLET.	Riallaud (Alfred).	— d'argent.
—	Riallaud (Louis).	— de bronze.
ALBERT DELION.	Caron (Louis).	— d'argent.
Vve TONNEL ET Cie.	Chéron (A.).	— d'argent.
E. FOURNIER.	Deleen (Joseph).	— de bronze.
LAVANOUX ET VERAN.	Irei (Mme Emma).	— de bronze.
QUANTIN ET DELMOTTE. PARIS.	Cassin (Mme).	— de bronze.
ÉMILE-EDMOND VALLENTIN.	Renard (Mme).	— de bronze.
JEAN CHARLES AINÉ.	Bouche (Mme).	— de bronze.
DESPRÉAUX JEUNE.	Boudin (Jules).	— de bronze.
L. CROIZIER.	Dage (Mme).	— de bronze.
ÉMILE CHAUDELET.	Pernot (Mme Jeanne).	— de bronze.
CONVARD-MERCIER.	Mercier (Mme Marguerite).	— de bronze.
GROUPE 62.		
	MM.	
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS DELAUNAY - BELLEVILLE.	Delaunay-Belleville (L.).	Grand Prix.
FRÉDÉRIC FOUCHÉ.	Bochet (Louis).	Médaille d'or.
ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR.	Compère.	— d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
GROUPE 64.		
	M.	
A. DOMANGE ET FILS.	Domange (A.).	Médaille d'or.
GROUPE 65.		
	M.	
A. SAVY, JEANJEAN ET C^ie.	Savy (Émile).	Médaille d'or.
GROUPE 67.		
	MM.	
SOCIÉTÉ ALSACIENNE DES CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES.	Zweifel (Gaspard).	Médaille d'or.
—	Roth (Édouard).	— de bronze.
—	Zambeaux (Ch.).	— de bronze.
SOCIÉTÉ L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE.	Labour (E.).	— d'or.
—	Courtier (A.).	— de bronze.
—	Gaudet (H.).	— de bronze.
SOCIÉTÉ ANONYME « LE CARBONE ».	Street (Ernest).	— d'argent.
—	Tonnart (André).	— de bronze.
GROUPE 69.		
	MM.	
COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ.	Azaria (Pierre).	Médaille d'argent.
—	Boussard (Jules).	— de bronze.
—	Bizet (Paul).	— de bronze.
APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE GRIVOLAS.	Zetter (Ch.).	— d'argent.
BARDON LOUIS.	Paulin (Ch.).	— de bronze.
—	Mathieu (Louis).	— de bronze.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE GRIVOLAS.	Bargoin (Gabriel).	— de bronze.
SOCIÉTÉ GRAMME PARIS.	Barbou (Alfred).	— d'argent.
—	Nysten (Fernand).	— de bronze.
—	Chauvin (Paul).	— de bronze.
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES TÉLÉPHONES.	Risler.	— d'argent.
GROUPE 70.		
	MM.	
ADMINISTRATION DES POSTES, DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES.	Chappey.	Médaille d'argent.
—	Pasquet.	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
EUG. DUCRETET.	Roger (Ernest).	Médaille d'argent.
CH. MILDÉ FILS ET Cie.	Borius (Alexandre).	— de bronze.
—	Michéa.	— de bronze.
ALPHONSE DARRAS.	Savey (Maurice).	— de bronze.
GEOFFROY ET DELORE.	Mongalvy.	— de bronze.
PAZ ET SILVA.	Siepmann (Henri).	— de bronze.
GROUPE 71.		
	MM.	
COMPAGNIE POUR LA FABRICATION DES COMPTEURS ET MATÉRIEL D'USINES A GAZ.	Blanchet (Arthur).	Médaille d'argent.
—	Meylan (Eug.).	— d'argent.
—	Laurain (Henri).	— de bronze.
RADIGUET ET MASSIOT.	Leguay (Ern.).	— d'argent.
—	Hure (Gast.).	— de bronze.
RICHARD JULES.	Faure (Alfred).	— de bronze.
ROUX GASTON.	Hamm (Lucien).	— de bronze.
CHAUVIN ET ARNOUX.	Le Merle (Jules).	— de bronze.
GROUPE 72.		
	MM.	
DE DIETRICH ET Cie.	Esser (Henri).	Médaille d'or.
—	Bonnet.	— d'or.
LE TOURING-CLUB DE FRANCE.	Barrère.	— d'or.
—	Cubille.	— d'or.
SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GEORGES RICHARD.	Brasier (Henri).	— d'or.
—	Perrenoud (Adolphe).	— d'or.
MICHELIN ET Cie.	Saliasco (François-A.).	— d'or.
—	Gerbert (Maximilien).	— d'or.
LEMOINE.	Chambre.	— d'argent.
—	Savary.	— d'argent.
—	Vachez.	— d'argent.
—	Clément.	— d'argent.
—	Liévin.	— d'argent.
—	Bloch.	— d'argent.
—	Desmont.	— d'argent.
—	Lanson.	— d'argent.
—	Bitry.	— d'argent.
—	Marchessau.	— d'argent.
—	Honoré.	— d'argent.
—	Guimont.	— d'argent.
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS MALICET ET BLIN.	The Workmen Collectivity.	— d'argent.
SOCIÉTÉ ANONYME « L'ASTER ».	Monard (A.).	— d'argent.
—	Desaukez.	— d'argent.
—	Bertault (G.).	— d'argent.
—	Getti (L.).	— d'argent.
—	Favron.	— d'argent.
—	Bonnet.	— d'argent.
—	Trahay.	— d'argent.
—	Fete.	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ ET D'AUTOMOBILES MORS.	Haarbleicher (Lucien).	Médaille d'argent.
—	Subra.	— d'argent.
—	Lillie (E.).	— d'argent.
SOCIÉTÉ ANONYME « LA MÉTROPOLE ».	Moute.	— d'argent.
—	Poulain.	— d'argent.
—	Goger.	— d'argent.
—	Obrecht.	— d'argent.
—	Varino.	— d'argent.
—	Billaud.	— d'argent.
—	Pitel.	— d'argent.
—	Rousserie.	— d'argent.
—	Steff.	— d'argent.
—	Martischang.	— d'argent.
—	Bert.	— d'argent.
J. GROUVELLE ET H. ARQUEMBOURG.	Wareau (Gabriel).	— d'argent.
GABRIEL DUCELLIER.	Willoeg (Désiré).	— d'argent.
SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PANHARD ET LEVASSOR.	Nisson.	— d'argent.
—	Devantery (Joseph).	— d'argent.
—	Freminville (Ch. de).	— d'argent.
—	Dieude (D.-Paul).	— d'argent.
—	Mormiot (Jules).	— d'argent.
—	Mertz (Adolphe).	— d'argent.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS BERGOUGNAN ET C[ie].	Vidal (Jean-Joseph).	— d'argent.
—	Maurice (B.).	— d'argent.
—	Darrot (M[me]).	— d'argent.
—	Mouchonnier (Joseph).	— d'argent.
VAUZELLE MOREL ET C[ie].	Piat (M[me] Valentine).	— d'argent.
—	Petit (Aug.).	— d'argent.
—	Foulon (Adolphe).	— d'argent.
M[me] V[e] ÉDELINE.	Nittis (Georges-H. de).	— d'argent.
—	Worms (Louis.-G.).	— d'argent.
SOCIÉTÉ ANON. WESTINGHOUSE.	Lienhardt.	Médaille de bronze.
—	Schmid (Albert).	— de bronze.
—	Friedmann.	— de bronze.
SOCIÉTÉ ANONYME « LA GALLIA ».	Delabrie (J.).	— de bronze.
—	Dufat.	— de bronze.
—	Chambard (B.).	— de bronze.
—	Bertin (J.).	— de bronze.
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS FALCONNET - PERODEAUD.	Lefebvre (Octave).	— de bronze.
—	Thevenin.	— de bronze.
—	Valle (Pierre).	— de bronze.
—	Geoffroy (Jules).	— de bronze.
—	Weber (Louis).	— de bronze.
ANTOINE WOLBER.	Gate (Edouard).	— de bronze.
—	Pesron (Henri).	— de bronze.
TH. BOTIAUX ET C[ie].	Botiaux (Ch.).	— de bronze.
FÉLIX BROSSE ET C[ie].	Nugues (Claude).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
GUST. FOUILLARON.	Jousse (Victor).	Médaille de bronze.
ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES OUVRIERS LANTERNIERS.	Liebrand (Émile).	— de bronze.
—	Lejeune (Adolphe).	— de bronze.
ED.-CH. MORIN.	Thiron (Paul).	— de bronze.
—	Poisson (Eug.).	— de bronze.
—	Lemaire (Casimir).	— de bronze.
—	Branquart (Amédée).	— de bronze.
—	Pernier (Mme Madeleine-M.)	— de bronze.
—	Chenu (Édouard).	— de bronze.
GROUPE 74.		
	MM.	
Cie DES WAGONS-RÉSERVOIRS.	Boissieu (A.).	Médaille de bronze.
JEAN-VINCENT-EM. THIOLLIER.	Caraman.	— de bronze.
GROUPE 78.		
	MM.	
LOUIS-LÉON CHAUDORA.	Métant (Edouard).	Médaille d'or.
—	Lemaur (Constant).	— d'argent.
—	Caillot (Ernest).	— de bronze.
—	Caillot (Léon).	— de bronze.
GROUPE 79.		
	MM.	
AUG. HIDIEN.	Gobert (Ch.).	Médaille d'or.
—	Perdriget (Adrien).	— d'argent.
—	Mornet (Léon).	— de bronze.
—	Huet (Henri).	— de bronze.
—	Chaugne (Aristide).	— de bronze.
MAGNIER-BÉDU.	Magnier (Aimé).	— d'argent.
—	Quidville (Émile).	— de bronze.
MAROT (ÉMILE) ET Cie.	Garnier (Joseph).	— d'argent.
—	Étien (Gust.).	— de bronze.
—	Parlot (Henri).	— de bronze.
—	Poplineau (Gustave).	— de bronze.
—	Bertrand (Maurice).	— de bronze.
SOUCHU-PINET.	Guy (Louis).	— d'argent.
—	André Constant.	— d'argent.
ADRIEN B. SENET.	Mayer (Oscar).	— d'argent.
—	Maniez (Albert).	— de bronze.
—	Lecomte (Henri).	— de bronze.
—	Humbert (Eugène).	— de bronze.
E. MABILLE FRÈRES.	Rabier (Sylvain).	— d'argent.
—	Bilbault (Philibert).	— d'argent.
—	Oudry (Émile).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
E. MABILLE FRÈRES (*Suite*).	Véron (Pierre).	Médaille de bronze.
—	Couamet (Gustave).	— de bronze.
—	Archambault (Alphonse).	— de bronze.
LOUIS DARD.	Dard (Louis).	— d'argent.
—	Meunier (Gonzalve).	— d'argent.
—	Klein (Joseph).	— d'argent.
ALEXANDRE GUICHARD.	Petit (André).	— de bronze.
—	Cézard (Paul).	— de bronze.
SOCIÉTÉ GAUTIER ET C^ie.	Cadiot (Pierre).	— d'argent.
—	Lemel (Jules).	— de bronze.
—	Le Noges (Alph.).	— de bronze.
—	Caudan (Joseph).	— de bronze.
EUGÈNE DARLEY.	Guerre (Rosange).	— d'argent.
—	Liégeois (Adolphe).	— de bronze.
—	Boué (Paul).	— de bronze.
—	Gilson (Nicolas).	— de bronze.
LOTZ ALFRED.	Lotz (Ernest-Hippolyte).	— d'argent.
—	Aupart (Eugène-Paul).	— d'argent.
GROUPE 82.		
	M.	
L. LANG ET SES FILS.	Pinson (A.).	Médaille de bronze.
GROUPE 83.		
	M.	
SYNDICAT AGRICOLE DE MEAUX.	Duclos (Léon).	Médaille d'or.
GROUPE 84.		
	MM.	
LOUIS DREYFUS ET C^ie.	Dreyfus (Louis).	Médaille d'or.
—	Dreyfus (Robert-Louis).	— d'or.
GROUPE 85.		
	M.	
LOUIS DUPONT.	Boucher (Ern.).	Médaille d'or.
GROUPE 86.		
	MM.	
ROSE FRÈRES.	Bazille (Jules).	Médaille d'or.
DURAFORT ET FILS.	Bonjour (Eug.).	— d'argent.
—	Rouselle (François).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
DURAFORT ET FILS (*Suite*).	Menant (Fern.).	Médaille d'argent.
LOUIS-AUG. ANTHOINE.	Chopic (Aimé).	— d'argent.
LEFÈVRE ET LEGRAIN.	Motch (J.-B.).	— d'argent.
CUSSON FRÈRES ET C^ie^.	Pidoux (Ambroise).	— d'argent.
—	Sarrazin (Théodore).	— de bronze.
—	Jandon (Arthur).	— de bronze.
PAUL KESTNER.	Vasseux (L.).	— de bronze.
GROUPE 87.		
	MM.	
BOZON-VERDURAZ.	Monovon (J.-B.).	Médaille d'or.
ANTOINE OLIVARI.	Mégri (Camille).	— d'argent.
—	Mellano (François).	— d'argent.
SOCIÉTÉ ANONYME DES AMIDONNERIES ET RIZERIES DE FRANCE.	Mechelviede (Léon).	— d'argent.
BERTRAND ET C^ie^.	Mollard (Louis).	— d'argent.
L. ET T. BLOCH FILS.	Chausier (Émile).	— d'argent.
ANTONIN BRUSSON.	Gardette (Paul-G.).	— d'argent.
P. ET R. BERR FRÈRES.	Paiya (Joseph).	— d'argent.
JOSEPH BURELLE.	Fassenda (Jean).	— de bronze.
GROUPE 89.		
	MM.	
CHARLES PREVET ET C^ie^.	Duluat (Ch.).	Médaille d'or.
—	Chaumette (Louis).	— d'argent.
—	Manoncourt (Antoine).	— d'argent.
OUIZILLE ET C^ie^.	Caradec (Edouard).	— d'or.
—	Édelin (Edouard).	— d'or.
LUCIEN FONTAINE.	Badin (Louis).	— d'argent.
—	Driat (Jules).	— d'argent.
EUG. HOTTOT.	Yarry (Henry).	— d'argent.
—	Vaillard (Eug.).	— d'argent.
LÉOPOLD-ALBERT PRICE.	Martin (J.).	— d'argent.
DANDICOLLE ET GAUDIN L.-T.-D.	Stevenin (Jean).	— d'argent.
GROUPE 90.		
	MM.	
MENIER.	Pauline (Edouard).	Médaille d'or.
—	Logre (Jules).	— d'or.
—	Sabatier (Alfred).	— d'or.
—	Muller (Henri).	— d'or.
—	Fussy (Aug.).	— d'or.
—	Mouchet (Ch.).	— d'argent.
GREY-POUPON.	Mathieu (Pierre).	— d'or.
—	Brocard (Lucien)	— de bronze.
J. BRETON AINÉ ET GENDRE.	Laurean (Adolphe).	— d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
VILHMART FILS.	Hardy (A.).	Médaille d'or.
SOCIÉTÉ DES RAFFINERIES ET SUCRERIES SAY.	Pelissier (Raoul).	— d'or.
E. REBOULIN FILS ET C^ie.	Reboulin (M.).	— d'or.
SOCIÉTÉ DES RAFFINERIES DE SUCRE DE SAINT-LOUIS.	Canelle (Joseph).	— d'or.
—	Sicard (J.-B.).	— d'argent.
—	Faye (André).	— d'argent.
ÉMILE REBOURS.	Pedausat (Paul).	— d'argent.
SYNDIC. DES CONFIT. FRANÇAISES.	Gardelle (J.-B.).	— d'argent.
BANSSILLON ET C^ie.	Berger (Pierre).	— d'argent.
LOUIS ROBERT.	Chaline (Jules).	— d'argent.
GROUPE 92.		
MM. NATH. JOHNSTON ET FILS, à Bordeaux (Vins). (Exposant du groupement de l'Union Syndicale des Négociants en Vins de Bordeaux du Département de la Gironde.)		Grand Prix (*Collectif.*)
A. VERNEUIL, à Cozes.		Grand Prix.
GAUTRET FILS, à Jonzac.	MM.	Grand Prix.
BISQUIT-DUBOUCHE ET C^ie.	Favraud (J.).	Médaille d'or.
GUSTAVE KESTER.	Kester (Lucien).	— d'or.
ÉDOUARD GODOT.	Caille (Léon).	— d'argent.
—	Caille (Pierre).	— d'argent.
EMMANUEL GES.	Tesseyre (B.).	— d'argent.
VICTOR SCALIET.	Fourrier (Ch.).	— d'argent.
F. BESNARD.	Besnard (G.).	— d'argent.
ALBERT BRENOT FILS.	Bouchard (Denis).	— d'argent.
—	Vollot (Ed.).	— d'argent.
M. BULTEAUX PÈRE ET C^ie.	Suss (Otto).	— d'argent.
CLAUDIUS CARALY.	Mehu.	— d'argent.
—	Descombes.	— d'argent.
—	Bernard (Claude).	— d'argent.
CHANSON PÈRE ET FILS.	Sequin (Joseph).	— d'argent.
—	Garnier (Pierre-Louis).	— d'argent.
CURLIER ET C^ie.	Droudeaux (père Henri).	— d'or.
—	Droudeaux (fils Henri).	— d'argent.
C. DUVERGEY-TABOUREAU.	Habert (Jules).	— d'argent.
JEAN FOUGERAT.	Rambaud.	— d'argent.
ALFRED LEQUEUX.	Collard (Émile).	— d'argent.
CLÉMENT MASSOL.	Soujol (Noël).	— d'argent.
E. MERCIER ET C^ie.	Chauvet (Aimable).	— d'argent.
—	Huart (Isidore).	— d'argent.
PAUL POTIN.	Rocques (Xavier).	— d'or.
—	Gauvry (Amel).	— d'argent.
LOUIS SOUALLE.	Gasquet (Alfred).	— d'argent.
JÉROME MAUVIGNEY.	Andran.	— d'argent.
—	Ducasse.	— d'argent.
—	Baque.	— d'argent.
REGNIER, MOSER ET C^ie.	Charcouchet (Philippe).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
LÉON RAGUIN.	Maréchal (Henri).	Médaille d'argent.
AUG. GALTIER.	Partida (Célestin).	— de bronze.
ÉMILE GILLES-DEPERRIÈRE.	Deperrière (Gilles).	— de bronze.
LUCIEN FRÉMY.	Oger (Pierre).	— de bronze.
—	Piron (Jules).	— de bronze.
—	Ménard (Louis).	— de bronze.
PIERRE DUSSEUX.	Castera (Joseph).	— de bronze.
—	Dusseux (Aîné).	— de bronze.
A. DEMANGE.	Pecchi (Laurent).	— de bronze.
LOUIS DARZENS.	Guilheur (Pons).	— de bronze.
ADRIEN COUDOUY.	Dubon (Jules-Marie).	— de bronze.
FROMY ROGÉE ET Cie.	Quérou.	— d'argent.
—	Dussaut.	— de bronze.
COLCOMBET FRÈRES.	Racherot (F.).	— de bronze.
—	Jadeau (Ch.).	— de bronze.
RENÉ-MICHEL CATROUX.	Cambon (Alexandre).	— de bronze.
CH.-EUG. BARON.	Gasgnier (A.).	— de bronze.
—	Maillard (Henry).	— de bronze.
ROBINET-DUMONT.	Cerveau (Louis).	— de bronze.
—	Beque (Paulin).	— de bronze.
GUILLABERT FRÈRES.	Fleury-Langier.	— de bronze.
—	Barty (Épipham).	— de bronze.
DUPRÉ-NEVEU ET Cie.	Niguet (Victor).	— de bronze.
ALEXANDRE JOSSERAND.	Drain (Antonin).	— d'argent.
—	Montaugerand (M.).	— de bronze.
LOUIS MIGNOT.	Cottenceau (Antoine).	— d'or.
HAMONG ET Cie.	Hamong (Comte Louis).	— d'argent.
—	D'Adnnemar (Ch.).	— d'argent.
—	Goerend.	— de bronze.
—	Claude (A.).	— de bronze.
GUICHARD POTHERET ET FILS.	Brugneaux (J.).	— d'argent.
—	Virot (J.).	— de bronze.
GROUPE 93.		
	MM.	
PAUL CLACQUESIN.	Mary (Léon).	Médaille d'or.
LEGOUEY DELBERGUE ET GAGE.	Reguigaud.	— d'or.
—	Gage (Victor).	— d'or.
PREMIER FILS, CHARLES HENRY ET Cie.	Romains (F.-Henry).	— d'or.
—	Settières.	— d'argent.
—	Belle.	— de bronze.
J. AYMARD FILS ET CROZET.	Gagel (Claudius).	— d'or.
—	Gros (Rolland).	— d'argent.
—	Artus (Louis).	— de bronze.
FREMY FILS.	Ménard (Louis).	— d'argent.
—	Fremont (André).	— de bronze.
—	Piron (Jules).	— de bronze.
—	Pasquin (Jean).	— de bronze.
—	Clément (Bertrand).	— de bronze.
RENÉ COLLETTE.	Lecomte (Joachin).	— d'argent.
—	Brunet (Edmond).	— de bronze.
VICTOR JULIEN.	Gélis (Henri).	— d'argent.
—	Rey (Marie).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
C^ie GÉNÉRALE POUR LA CONSERVATION DES LIQUIDES.	Kuhn.	Médaille d'argent.
—	Vervel.	— de bronze.
—	Charmat.	— de bronze.
—	Levy (A.).	— de bronze.
CH. COULON ET FRÈRES.	Ledoue (Aug.).	— d'argent.
—	Lebreton (Eug.).	— d'argent.
—	Verdière (Aug.).	— d'argent.
—	Cardie (Thomas).	— d'argent.
ALEXANDRE-J.-B. GALLAND.	Chipaut (Constant).	— d'argent.
ADOLPHE DEMAY.	Barreyre (Jules), 9, avenue de Mirmont, à Caudéran, Bordeaux.	— d'argent.
PRIEUR ET GALLOY.	Dignac (Léon).	— d'argent.
PIERRE-ÉMILE BACOT.	Loze (Médard).	— de bronze.
—	Fourcade (Gast.).	— de bronze.
ANATOLE COULON ET C^ie.	Curan (Pierre).	— de bronze.
PAUL-CH.-EUG. BRISSOT.	Chevron (Alexandre).	— de bronze.
BELLIER DE VILLENTROY ET C^ie.	Mirandor (Pierre).	— de bronze.
—	Chisel (Jules).	— de bronze.
EUG.-FRÉDÉR. DORSEMAINE.	Biénocan (P.).	— de bronze.
ARMAND SAURAND.	Denelle (Léopold).	— de bronze.
L.-J. BOCHIROL.	Pourrat (Louis).	— de bronze.
—	Cartoux (Antonin).	— de bronze.
LEBLANC ET MONDUIT.	Lehland (Séraphin).	— de bronze.
FRANCISQUE BONNET.	Desvignes (Régis).	— de bronze.
—	Feynel (Jacques).	— de bronze.
—	Platret (Paul).	— de bronze.
—	Richard (Aug.).	— de bronze.
PAGES-RIBEYRE	Liabeuf (Pierre).	— de bronze.
LOUIS SCHEIL.	Fouquet (Léon).	— de bronze.
GUST. GROSS.	Faivre (Aug.-Louis).	— de bronze.
FRÉDÉRIC GUÉRY.	Bourtauld (Ch.).	— de bronze.
PAUL FOUREY.	Corbette (Eug.).	— de bronze.
EMMANUEL-FABIEN MEYER.	Contrat (Victor).	— de bronze.
ALBERT COLAS.	Rousseau (Lucien).	— de bronze.
GROUPE 105.		
	MM.	
LANDSCAPE Department-City Of Paris. Grounds of French Pavilion.	Turc (Pierre-Ch.).	Médaille d'or.
	Bourdet (Jules).	— d'argent.
—	Dujardin (Louis).	— de bronze.
E. TOURET. Parks and Gardens Plans.	Fouché (Paul).	— d'or.
TISSOT. Garden and Vineyard tools.	Oostenbroeck (William).	— d'or.
BELLARD. Watering apparatus.	Poullailler (Arsène).	— d'argent.
CH. BALTET, Horticultural Books.	Baltet (Lucien).	— d'argent.
FONTAINE-SOUVERAIN.	Alexandre (Alfred).	— de bronze.
GROUPE 106.		
	MM.	
SIMONETON. Filtering apparatus.	Evrard (Alfred).	Médaille d'argent.
VICTOR VERMOREL.	Migeon (Pétrus).	— d'argent.
LUCIEN DAUBRON, WINE PUMPS.	Hochedez.	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
GROUPE 108.		
	MM.	
ABEL CHATENAY.	Girard (Emmanuel).	Médaille d'or.
GEORGES BOUCHER, Rosebushes and Shrubs.	Bertrand (Émile).	— d'or.
—	Niel (Arthur).	— d'argent.
BILLIARD ET BARRE.	Poifel (Honoré).	— d'argent.
MILLET ET FILS.	Piquard (Jean).	— d'argent.
RENÉ GOYER.	Perguet (Jean).	— d'argent.
HONORÉ DEFRESNE FILS.	Pelmoine (Henri).	— d'argent.
CROUX ET FILS.	Muller (Alfred).	— d'argent.
M. MOSER.	Moser (Marcel-René).	— d'argent.
GEORGES DUVAL.	Mauroy (Fern.).	— d'argent.
LOUIS FERARD.	Fortain (Paul).	— d'argent.
CAYEUX ET LE CLERC.	Bonvalet (M.).	— d'argent.
VILMORIN, ANDRIEUX ET Cie.	Enerich (Alfred).	— d'or.
—	Deveaux (Henri).	— d'argent.
—	Barthel (Joseph).	— d'argent.
ANDRÉ LEROY.	Noël (Alexis).	— de bronze.
CH. MOLIN.	Coraz (Louis).	— de bronze.
GROUPE 110.		
	MM.	
DENAIFFE.	Carré (Lucien).	Médaille d'or.
—	Foucher (Georges).	— d'argent.
GROUPE 111.		
	MM.	
NOMBLOT-BRUNEAU.	Lapalud (Jules).	Médaille d'or.
—	Léger (Alphonse).	— d'argent.
J.-H. LECONTE AINÉ.	Jost (Frederick).	— d'argent.
PINGUET-GUINDON.	Fusil (Jean).	— d'argent.
GROUPE 113.		
	MM.	
L. MOUGENOT ET LABOURE.	Maille (Eug.-Victor).	Médaille d'or.
—	Deriot (Étienne).	— d'or.
CH. SALIGNAT, J. SIMON ET LOTTE.	Simon (Eug.).	— d'or.
ÉDOUARD DUMONT.	Guilletin (André).	— d'argent.
—	Menou (Justinien).	— d'argent.
—	Fougères (Louis).	— d'argent.
—	Beuzeron (Édouard).	— d'argent.
—	Huant (Pierre).	— d'argent.
—	Barré (Mme Ernestine).	— de bronze.
—	Boquereau (Mme Elvina).	— de bronze.
—	Boquereau (Mme Marie).	— de bronze.
—	Lot (Mme Élie).	— de bronze.
—	Boquereau (Ern.).	— de bronze.
—	Huvey (Henry).	— de bronze.
—	Requier (Alexandre).	— de bronze.
—	Turng (Léon).	— de bronze.
—	Beuzeron (Édouard fils).	— de bronze.
—	Ferret (Ern.).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
FENDER FRÈRES.	Meyer (François).	Médaille d'argent.
—	Artogast (M.).	— d'argent.
—	Kuntz (Chrétien).	— d'argent.
—	Sellier (Ch.-Gast.).	— d'argent.
Mme LOUIS RIGAUT.	Allaud.	— d'argent.
—	Deltier (H.).	— d'argent.
—	Dumonteil (Henri).	— d'argent.
LUCIEN BRUN.	Glack (Joaquin).	— d'argent.
—	Maurin (M.).	— d'argent.
—	Corréga (Jos.).	— d'argent.
MEURISSE FRÈRES.	Grive (Paul).	— d'argent.
—	Level (Fern.).	— d'argent.
HUANT-HOURDEAUX.	Jeanty (Léon).	— d'argent.
—	Hussenet (Prosper).	— d'argent.
MARILL ET LAVERNY.	Banjarel (M.).	— d'argent.
CARREGA ET SANTINI.	Santini (Erasme).	— d'argent.
—	Carrega (Joseph).	— d'argent.
—	Lorenze (M.).	— de bronze.
GEORGES RACHET.	Chrétien (Léon).	— d'argent.
—	Ranchoux (Eug.-E.).	— de bronze.
GROUPE 115.		
	MM.	
Cie DES MINES DE DOUCHY.	Bar (Auguste).	Médaille d'or.
—	Deverne (François).	— d'argent.
—	Le Bel (Gaston).	— d'argent.
GROUPE 116.		
	MM.	
Cie DES MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOTKA-EL-HADID. PARIS.	Beigbeder (M.).	Médaille d'or.
ARDOISIÈRES RÉUNIES DE RIMOGNE.	Gilotaux (M.).	— d'or.
EMMANUEL CHATILLON.	Brunet (Léon).	— d'argent.
SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE LA LUCETTE.	Portier (Henri).	— d'argent.
ÉDOUARD PACHY.	Sommerlinck (Pierre).	— de bronze.
—	Sandius (M.).	— de bronze.
GROUPE 117.		
	MM.	
Cie DES MINES DE BÉTHUNE.	Pircklier (Émile).	Médaille d'or.
—	Malatray (Antoine).	— d'or.
—	Marchand (Alexandre).	— d'argent.
SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS.	Laffitte (Henri).	— de bronze.
—	Bollaers (Félix).	— de bronze.
GROUPE 118.		
	MM.	
SOCIÉTÉ ÉLECTRO - MÉTALLURGIQUE DE FROGES.	Séjournet (Paul).	Médaille d'or.
—	Heroult (Paul).	— d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
SOCIÉTÉ ÉLECTRO-MÉTALLURGIQUE DE FROGES (*Suite*).	Vielhomme (E.).	Médaille d'argent.
—	Moulard (Paul).	— d'argent.
—	Arnould (Victor).	— d'argent.
DUBOIS-PINARD ET Cie.	Dormoy (Albert).	— d'or.
—	Richard (Georges).	— d'argent.
SOCIÉTÉ ANONYME ÉLECTRO-MÉTALLURGIQUE D'ALBERTVILLE.	Girod (Paul).	— d'or.
SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DU PÉRIGORD.	Patry (Denis).	— d'or.
—	Jacquin (Eug.).	— d'or.
—	Mathieu (C.).	— d'argent.
—	Fabart (Évariste).	— d'argent.
HINQUE, MARRET ET BONNIN.	Girieu (Ch.).	— d'argent.
—	Conter (Jean).	— d'argent.
—	Valette (Armand).	— de bronze.
PAUL HUG.	Lavelle (Alexandre).	— d'argent.
—	Chopin (Louis).	— d'argent.
—	Barretti (Alexandre).	— de bronze.
—	Loth (François).	— de bronze.
LEMIEU ET BRUNET.	Coutin (Mme Pauline).	— de bronze.
—	Bouvet (Mme Henriette).	— de bronze.
—	Blin (Henri).	— de bronze.
—	Bandel (Mme Marie).	— de bronze.
ÉDOUARD PLICHON ET SES FILS.	Genet (Jacques).	— d'argent.
—	Leseau (Victor).	— de bronze.
PAUL REGNARD.	Esiembre (E.).	— de bronze.
GROUPE 119.		
	MM.	
COMMISSION DU GRISOU.	Le Chatelier.	Grand Prix.
—	Chesneau.	Médaille d'or.
—	Canville (Ed.).	— d'argent.
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.	Termier.	— d'or.
—	Mariel Bertrand.	— d'or.
—	Thomas.	— d'argent.
SOCIÉTÉ DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.	Du Rousset.	— d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

III

ÉCONOMIE SOCIALE

(Groupe 129 à Groupe 141)

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

COLLABORATEURS (Économie Sociale)

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
GROUPE 129.		
	MM.	
ASSOCIATION POLYTECHN. POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE.	Mardelet (Ch.).	Médaille d'or.
—	Malétras (Alph.).	— d'argent.
LE MUSÉE SOCIAL.	Lichtenberger.	— d'or.
—	Rousseau.	— d'or.
ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES.	Langelot (Louis).	— d'argent.
ARTHUR ROUSSEAU.	Laboureau (Edmond).	— d'argent.
GROUPE 130.		
	MM.	
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.	Cheysson (E.).	Grand Prix.
COMITÉ CENTRAL DES HOUILLÈRES DE FRANCE.	Fuster (Edouard).	Médaille d'or.
—	Cauville (Edouard).	— d'argent.
GROUPE 132.		
	MM.	
GROUPE DES CHAMBRES SYNDICALES DE L'INDUSTRIE DU BATIMENT DE PARIS ET DE LA SEINE.	Guimond (Gabriel-Arthur).	Grand Prix.
UNION FRATERNELLE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON.	Besse (Aug.-Louis).	Grand Prix.
—	Nicolet (Julien).	Médaille d'argent.
—	Escoffier (Claude).	— d'argent.
—	Devirieux (Aug.).	— d'argent.
—	Patronillat.	— de bronze.
—	Raymond (Claude).	— de bronze.
—	Néant (Aug.).	— de bronze.
—	Bertrand (M.).	— de bronze.
UNION DES CHAMBRES SYNDICALES LYONNAISES.	Pey (Joanny).	— d'or.
SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. PARIS.	Berdin (Edouard).	— d'or.
—	Haumann (Louis).	— d'argent.
—	Guillebert (Henri).	— d'argent.
—	Zirnheld (Jules).	— d'argent.
—	Viennet (Ch.).	— d'argent.
—	Vanhooren (Ch.).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
SYNDICAT DE LA BOULANGERIE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.	Crochard (Aug.).	Médaille d'or.
—	Biaury.	— d'or.
—	Virat (Gust.).	— d'or.
—	Lory.	— d'argent.
—	Bougogne.	— d'argent.
—	Féry.	— de bronze.
—	Lebouc.	— de bronze.
—	Cordier (Paul).	— de bronze.
—	Berlin.	— de bronze.
UNION DES CHAMBRES SYNDICALES OUVRIÈRES DU VAR.	Daspres (Jules).	— d'or.
—	Blanqui (Dominique).	— d'or.
—	Doria (Marius).	— d'or.
CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS EN CHAPEAUX DE SOIE DE PARIS.	Fouyeul (Ferdinand).	— d'or.
—	Dauvion (Mme).	— d'argent.
—	Caste (Henri).	— d'argent.
—	Guilmard (Émile).	— d'argent.
—	Baujon (Jules).	— de bronze.
CALIXTE CAMELLE.	Forastié (Louis).	— d'or.
—	Allemane (Aug.).	— d'or.
SYND. DE L'ÉPICERIE FRANÇAISE.	Mazand (Lucien).	— d'or.
—	Piétrin.	— d'or.
BOURSE DU TRAVAIL D'ALGER.	Soulery.	— d'or.
—	Degoany.	— d'argent.
—	Estille.	— de bronze.
SYNDICAT GÉNÉRAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.	Dury.	— d'or.
—	Muzet.	— d'or.
—	David.	— d'or.
—	Hulot.	— d'or.
—	Jolly.	— d'or.
—	Poupinel.	— d'or.
SYNDICAT DES TYPOGRAPHES DE BORDEAUX.	Chapeau (Pierre-Léon).	— d'or.
—	Grenet (Jean-Lucien-Eug.).	— d'argent.
ASSOCIATION GÉNÉR. DES AGENTS DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES DE FRANCE ET DES COLONIES.	Morisot (Eug.).	— d'or.
—	Bertal (Louis).	— de bronze.
FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES CHAUFFEURS ET CONDUCTEURS DE FRANCE ET DES COLONIES.	Gauthier.	— d'or.
UNION DES SYNDICATS DE LA BOULANGERIE FRANÇAISE.	Liénard (Émile).	— d'argent.
—	Lancelle.	— de bronze.
—	Cosset.	— de bronze.
—	Derennes.	— de bronze.
—	Chamard (Jean).	— de bronze.
ÉCOLE DE MEUNERIE-BOULANGERIE DE PARIS.	Descourty (Étienne).	— d'argent.
—	Shield-Tréherne (William-Georges).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
UNION PHILANTHROPIQUE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE ET ARRONDISSEMENT DE ROUEN.	Lefebvre (Paul).	Médaille d'argent.
—	Gondoin (Pierre).	— de bronze.
CHAMBRE SYNDICALE OUVRIÈRE DES PATISSIERS DE LA SEINE.	Gondon (Louis).	— d'argent.
—	Collet (Antoine).	— d'argent.
—	Cauchois (Émile).	— d'argent.
—	Triboulot (Pierre).	— d'argent.
SYNDICAT NATIONAL DES OUVRIERS DES POSTES ET TÉLÉPHONES.	Bergeron (Jean).	— d'argent.
—	Demars (Victor).	— d'argent.
UNION SYNDICALE PATRONALE DES INDUSTRIELS FORAINS.	Betriou (Jean).	— d'argent.
—	Chabot (Eug.).	— d'argent.
—	Pianet (Émile).	— d'argent.
SYNDICAT NATIONAL DU COMMERCE EN GROS DES VINS, SPIRITUEUX ET LIQUEURS DE FRANCE.	Villamaux (Henri-Alph.-Louis).	— d'argent.
ALLIANCE SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.	Lévy (Émile).	— d'argent.
—	Grodet.	— d'argent.
ASSOCIATION SYNDICALE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST.	Laurent (Edgard).	— d'argent.
—	Lestage (Alcide).	— de bronze.
ASSOCIATION AMICALE DES EMPLOYÉS, VOYAGEURS ET DESSINATEURS DE SAINT-QUENTIN.	Delaporte (Fern.).	— d'argent.
—	Betems (Eug.).	— d'argent.
—	Odist.	— de bronze.
SYNDICAT DES PATISSIERS DE PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE.	Charabot (Ant.).	— de bronze.
—	Sonder (Albert).	— de bronze.
CHAMBRE SYNDICALE DE LA MERCERIE EN DÉTAIL.	Ruffin (Jules).	— d'argent.
—	Jadot.	— de bronze.
—	Duru (Léon).	— de bronze.
VILLE DE DIJON.	Borne (Louis-Ern.).	— d'argent.
—	Verdin (Eug.-Aug.).	— d'argent.
CHAMBRE SYNDICALE DES RESTAURATEURS ET LIMONADIERS DES DÉPARTEMENTS DE LA SEINE ET SEINE-ET-OISE.	Drouant (Alph.).	— de bronze.
—	Milon (Arthur).	— de bronze.
—	Kieffer (Joseph).	— de bronze.
—	Malaquin (Émile).	— de bronze.
GROUPE 133.		
	MM.	
ORPHELINAT DE LA COOPÉRATION DE PRODUCTION DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.	Barré (Raphaël).	Médaille d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
ORPHELINAT DE LA COOPÉRATION DE PRODUCTION DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE *(Suite)*.	Favaron (Louis).	Médaille d'or.
—	Petit (docteur).	— d'or.
CHAMBRE CONSULTATIVE DES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES DE PRODUCTION.	Vila (Alexandre).	Grand Prix.
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES OUVRIERS FERBLANTIERS RÉUNIS.	Meneveau.	Grand Prix.
—	Levrier (Joseph).	Médaille d'argent.
—	Graff (Émile).	— d'argent.
—	Villesoubre (Louis).	— de bronze.
« LA RENAISSANCE », SOCIÉTÉ DE BISEAUTIERS ET POLISSEURS DE GLACES.	Saintève (Aug.).	— d'argent.
—	Bourget (Eug.).	— d'argent.
« LA LITHOGRAPHIE PARISIENNE » (ASSOCIATION D'OUVRIERS LITHOGRAPHES).	Romanet.	Grand Prix.
—	Delaruvière.	Médaille d'argent.
SOCIÉTÉ DES CHARBONNIERS DU PORT. (ASSOCIATION OUVRIÈRE, Le Havre.)	Harmanlins.	— de bronze.
—	Allard.	— de bronze.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE COOPÉRATIVE DES SCULPTEURS, DÉCORATEURS, ORNEMANISTES DE PARIS.	Petrement (Julien).	— d'or.
—	Bersin (Louis).	— d'argent.
—	Romée (Chaix).	— de bronze.
THUILLIER FILS ET LASALLE.	Mathieu (Eug.).	— d'argent.
—	Busteau.	— de bronze.
—	Lafourcade.	— de bronze.
BANQUE COOPÉRATIVE DES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES DE PRODUCTIONS DE FRANCE.	Barré (Raphaël).	Grand Prix.
—	Masson (Ch.).	Médaille d'argent.
—	Cavin (Alexandre).	— d'argent.
—	Gatulle (Georges).	— de bronze.
ASSOCIATION OUVRIÈRE, à Paris.	Laurent (F.).	— d'argent.
ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES OUVRIERS LANTERNIERS.	Petit.	— d'or.
—	Liébrad.	— d'argent.
—	Lejeune.	— de bronze.
SOCIÉTÉ STÉPHANOISE DE « LA MINE AUX MINEURS » DE MONTHIEUX.	Prudhomme.	— d'or. — d'argent.
—	Jour.	
ASSOCIATION DES OUVRIERS MENUISIERS.	Duche.	— d'or.
ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES OUVRIERS TAPISSIERS.	Ladousse.	— d'or.
—	Morant (Gust.).	— d'argent.
CAZALET ET FILS.	Dejean (Ferdin.).	— d'or.
—	Cornet (Fern.).	— d'or.
—	Rey (Mlle J.-Lucie).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
CAZALET ET FILS. (*Suite.*)	Brun (Jules).	Médaille d'argent.
—	Géry (Gust.).	— d'argent.
—	Prativel (Henri).	— d'argent.
« L'AVENIR », ASSOCIATION DES BISEAUTIERS ET POLISSEURS DE GLACES.	Krumeich (L.).	— d'argent.
—	Haye (Edouard).	— de bronze.
ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES MENUISIERS, CHARPENTIERS, à Poitiers.	Maistre.	— d'argent.
L'AMEUBLEMENT ET LE BATIMENT (Société Coopérative d'Ouvriers Ébénistes et Menuisiers).	Prigent (Y.).	— d'argent.
ASSOCIATION DES MAÇONS ET OUVRIERS DU BATIMENT, à Dun-sur-Auron.	Taupin.	— d'argent.
CAISSE D'ÉPARGNE DE COULOMMIERS.	Bruneau (Lucien).	— d'argent.
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE LA SELLERIE LYONNAISE.	Romain (Claude).	— d'argent.
—	Pechet (Ch.).	— d'argent.
—	Mabille (Pierre).	— d'argent.
—	Scherer (Gabriel).	— d'argent.
ASSOCIATION DES OUVRIERS EN INDUSTRIE. PRÉCISION.	Viardot (Ch.).	— d'or.
UNION DES OUVRIERS SERRURIERS, Paris.	Pasquier.	— d'or.
SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE DES OUVRIERS HORLOGERS.	Févrot.	— d'or.
—	Desvaux.	— d'argent.
ÉDOUARD GOFFINON.	Menotti-Demorcq.	— d'or.
CHARLES TELEU.	Malher.	— d'or.
SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS.	Laffitte (Henri).	— d'or.
—	Bollaert (Félix).	— d'or.
—	Cailleaux (Arthur).	— d'argent.
—	Lecul (Fulgence).	— d'argent.
ASSOCIATION DES OUVRIERS PIQUEURS DE GRÈS DE PARIS.	Boulin (C.).	— d'argent.
—	Pagant (J.).	— d'argent.
« LE TRAVAIL » SOCIÉTÉ OUVRIÈRE D'ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE.	Senatens-Thuillier.	Grand Prix.
—	Buisson.	—
—	Essilinger.	Médaille d'or.
—	Miraud.	— d'argent.
—	Berjotin.	— d'argent.
ASSOCIATION OUVRIÈRE DES BOUTONNIERS EN OS.	Violette.	— d'argent.
LA FONDERIE DE CUIVRE DE PARIS (Association ouvrière).	Cazes (Antoine).	— d'argent.
—	Freysch.	— d'argent.
—	Simon.	— de bronze.
—	Wernert.	— de bronze.
—	Vigne.	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
L'AVENIR DU BATIMENT (Société Coopérative des Ouvriers Serruriers).	Le Corre (Jules).	Médaille d'or.
—	Miallion (Ferdin.).	— d'argent.
—	Gollet (Franç.).	— de bronze.
—	Durier (Aimé).	— de bronze.
L'IMPRIMERIE NOUVELLE (Association ouvrière de Production).	Mangeot (Alexis).	Grand Prix.
—	Raoul (Michel).	Médaille d'or.
—	Cognez (Victor).	— d'or.
—	Maréchal (Isidore).	— d'or.
—	Méorisset (Marie-Georges).	— d'argent.
—	Vatinel (Gust.).	— d'argent.
—	Coupard (Armand).	— d'argent.
—	Camia (Ange).	— d'argent.
—	Grimberghs (Lucien).	— de bronze.
—	Baronnet (Jean).	— de bronze.
LA LABORIEUSE (Association ouvrière d'Imprimerie).	Gignoux.	— d'or.
—	Bonnet (Camille).	— d'argent.
—	Vignaud (Joseph).	— de bronze.
LA MUTUELLE (Société ouvrière d'Entreprise générale de Peinture).	Delieuze (Fern.).	— d'argent.
—	Prevost (Eug.).	— d'argent.
—	Maury (Élie).	— d'argent.
—	Buadrier (Lucien).	— de bronze.
—	Martin (Joseph).	— de bronze.
—	Tournadre (Édouard).	— de bronze.
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES OUVRIERS REPLANISSEURS DE PARQUETS.	Serre.	— d'argent.
—	Roussel.	— d'argent.
—	Mace.	— de bronze.
« LE PROGRÈS » (Association Coopérative des Biseautiers, Polisseurs de Glaces).	Prudhomme (Alexandre).	— de bronze.
« LA RUCHE » (Association ouvrière de Peinture et Vitrerie).	Bonnard (Rodolphe).	— d'argent.
—	Fogle (Jean).	— de bronze.
—	Farrera (Augustin).	— de bronze.
LA MAÇONNERIE PARISIENNE (Association ouvrière).	Portal.	— d'argent.
—	Maduit.	— de bronze.
« LA LABORIEUSE » (Association des Ouvriers Peintres).	Rousseau (Ch.).	— d'or.
—	Pineau (Joseph).	— d'argent.
—	Mérigot (Joseph).	— d'argent.
—	Coulon (Clément).	— d'argent.
—	Rousseau (Jules).	— de bronze.
—	Rousseau (Louis).	— de bronze.
L. FRANÇOIS, A. GRELLOU ET Cie.	François (Maxime).	— d'argent.
—	Nicolle (Alexis).	— d'argent.
—	Carpentier (Ferdin.).	— de bronze.
—	Mazure (François).	— de bronze.
—	Lhuillier (Henri).	— de bronze.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
LES CHARPENTIERS DE PARIS.	Favaron (Jean-Louis).	Grand Prix.
—	Deslous (Pierre).	Médaille d'argent.
—	Quement (Jean).	— d'argent.
—	Fillion-Robin (Ch.).	— d'argent.
—	Lormant (Jean-Paul).	— d'argent.
—	Mazerolle (Paul).	— d'argent.
—	Gardes (Jean).	— d'argent.
—	Lefort (Philbert).	— d'argent.
—	Chiffoleau (Prosper).	— d'argent.
—	Courteix (Gabriel).	— d'argent.
—	Marchand (René).	— d'argent.
—	Genot (Louis).	— d'argent.
—	Bonnet (Pierre).	— d'argent.
—	Laniez (Myrtile.)	— d'argent.
—	Metzger (Gabriel).	— d'argent.
—	Rateau (Louis).	— d'argent.
—	Lefebvre (Pierre).	— d'argent.
—	Parisien (Louis).	— d'argent.
—	Toulouse (François).	— d'argent.
—	Berthault (Zacharie).	— d'argent.
—	Turenne (Jules).	— d'argent.
—	Villemur (Vernard).	— d'argent.
GROUPE 134.		
	MM.	
ASSOCIATION CENTRALE DES LAITERIES COOPÉRATIVES DES CHARENTES ET DU POITOU.	Sagot (Delphine).	Médaille d'or.
—	Dormic (Pierre).	— d'or.
CRÉDIT MUTUEL AGRICOLE DE CHARTRES.	Mercier (Henri).	— d'or.
L'ÉCONOMIE PARISIENNE (Société Coopérative de Consommateurs).	Marie (Armand).	— d'or.
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS DES AGENTS DE LA Cie P.-L.-M. (Dijon).	Richy (Jules).	— d'or.
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES EMPLOYÉS DE CHEMIN DE FER P.-L.-M. (Cluny).	Fournier (Nicholas).	— d'argent.
—	Guénot (Ern.).	— d'argent.
—	Galland (Joanny).	— de bronze.
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DES EMPLOYÉS DE LA Cie P.-L.-M. (Grenoble).	Chiousse (Casimir).	Grand Prix.
—	Ginet (Joseph).	Médaille d'or.
—	Maurel (Émile).	— d'argent.
CENTRE FÉDÉRATIF DU CRÉDIT POPULAIRE EN FRANCE (Marseille).	Raynerie (Ch.).	Grand Prix.
—	Dufourmantelle.	Médaille d'or.
LA COOPÉRATIVE STÉPHANOISE DE CONSOMMATEURS (St-Étienne).	Bouche (Hippolyte).	— d'or.
—	Rivet (Henri).	— d'argent.
—	Macle (J.).	— d'argent.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
SOCIÉTÉ CIVILE COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS DU XVIIIe ARRONDISSEMENT DE PARIS.	Fitsch.	Grand Prix.
« LA FAMILLE », SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS, à Saint-Denis.	Halle (François).	Médaille d'argent.
UNION COOPÉRATIVE DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE CONSOMMATION (Comité Central, Paris).	Tutin (Émile).	— d'or.
—	Chabert (Marius).	— d'or.
—	Buffet (Léon).	— d'or.
—	Daude (Antoine).	— d'or.
—	Legrand (G.).	— d'or.
—	Bonnot.	— d'or.
GROUPE 135.		
	MM.	
UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS ET RETRAITES, APPROUVÉ DU Ier COLLÈGE.	Keller (Louis).	Médaille d'or.
UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS ET RETRAITES, APPROUVÉS DU IIe COLLÈGE.	Ledoux (Raphaël).	— d'or.
UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DE SEINE-INFÉRIEURE ET EURE.	Vermont.	— d'or.
SOCIÉTÉ DE PROTECTION MUTUELLE, VOYAGE, COMMERCE.	Bonjean (Victor).	— d'or.
SOCIÉTÉ SCOLAIRE MUNICIPALE DE SECOURS.	Thivet-Hanctin.	— d'or.
UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS ET PRÉVOYANCE DE CHARENTE.	Brisson (Jules).	— d'or.
UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DE CHARENTE-INF.	Laurent (Justin).	— d'or.
—	Rullier (A.).	— d'argent.
—	Béliard (R.).	— d'argent.
FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE.	Pourquesy de Boisserin Miroville.	— d'or.
—	Pretet-Haver-Bontet.	— d'argent.
CAISSE DE RÉASSURANCES DU SYNDICAT DES SOCIÉTÉS MUTUELLES DE REIMS.	Schnetzler.	— d'or.
COMITÉ PERMANENT DU CONGRÈS INTERNATIONAL DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES ASSURANCES SOCIALES, à Paris.	Fuster (Edouard).	— d'or.
—	Cauville.	— d'argent.
ALBUM D'ÉCONOMIE SOCIALE. (Musée Social).	Mabilleau (profes. Léopold).	Grand Prix.
—	Barran-Montet.	Médaille d'argent.
LA MUTUALITÉ MATERNELLE, à Paris.	Poussineau (Félix).	Grand Prix.
—	Barberet.	—

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
	MM.	
LA MUTUALITÉ COMMERCIALE DE FRANCE.	Cavé (J.-C.).	Grand Prix.
LA MUTUALITÉ DE VIENNE ET DE L'ISÈRE.	Bonnier (Francisque).	—
LIGUE NATIONALE DE LA PRÉVOYANCE ET DE MUTUALITÉ.	Lourties (Victor).	Médaille d'or.
—	Arboux.	— d'argent.
INSTITUTIONS PATRONALES DES SIX GRANDES C[ies] DE CHEMIN DE FER FRANÇAIS.	Lemercier.	— d'or.
SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS MUTUELS DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DE LA MAISON LECLAIRE.	Valine.	— d'or.
—	Brugniot.	— d'argent.
UNION MÉDICALE ET PHARMACEUTIQUE DES MEMBRES DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS ET RETRAITES DE LA SEINE.	Collin (Émile).	— d'or.
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DE TARN-ET-GARONNE.	Hébrard (Jean).	— d'or.
LA MARSEILLAISE (Caisse de Retraites).	Pages (Paul).	— d'or.
SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS MUTUELS DES ALSACIENS-LORRAINS, Paris.	Bies.	— d'or.
GROUPE 136.		
	M.	
COMITÉ DE PATRONAGE DES HABITATIONS A BON MARCHÉ DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.	Strauss (Paul).	Grand Prix.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

IV

COLLABORATEURS DÉPARTEMENT P.

(Culture physique)

NOMS DES EXPOSANTS	NOMS DES COLLABORATEURS	RÉCOMPENSES
GROUPE 142.		
SOCIÉTÉ D'INSTRUCTION MILITAIRE.	M. Stuart (L.).	Médaille d'argent.

V

COLLABORATEURS du COMMISSARIAT GÉNÉRAL FRANÇAIS et du COMITÉ de la SECTION FRANÇAISE

Diplômes commémoratifs

MM. de Brevans.
Bayle.
Dufour.
Hodienne.
Montroy.
Reville.

Mme Blanche Crouzat.

Mlles Marie Gosselin.
Lucienne Gosselin.

Mme Verdier.

MM. Muzet (Henri).
Gobert (Edouard).
Farrey (Léon).
Mosbach (Edouard).

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

LÉGION D'HONNEUR

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

LÉGION D'HONNEUR

LOI RELATIVE AUX RÉCOMPENSES A DÉCERNER A L'OCCASION DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE SAINT-LOUIS

« Le Sénat et la Chambre des Députés ont adopté,

» Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

» ARTICLE PREMIER. — A l'occasion de l'Exposition universelle et internationale de Saint-Louis, en 1904, et d'Expositions organisées en France sous le patronage du Gouvernement, comme l'Exposition d'Arras, le Gouvernement de la République est autorisé à faire, dans l'ordre national de la Légion d'honneur et en dehors des limites et des dispositions de la loi du 28 janvier 1897, des promotions et nominations dont le nombre ne pourra dépasser trois croix de commandeur, quarante-deux croix d'officier et cent soixante-cinq croix de chevalier.

» ART. 2. — Ces décorations ne pourront, lors des extinctions par décès, promotion ou radiation des titulaires, donner lieu à remplacement.

» ART. 3. — Les membres du Parlement ne pourront être, à quelque titre que ce soit, l'objet d'aucune nomination ou promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

» La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des Députés, sera exécutée comme loi de l'État.

» Fait à Paris, le 18 juillet 1906.

» A. FALLIÈRES.

» Par le Président de la République :

» *Le ministre du Commerce,*

» *de l'Industrie et du Travail,*

» Gaston DOUMERGUE.»

» *Le ministre de l'Instruction publique,*

» *des Beaux-Arts et des Cultes,*

» A. BRIAND. »

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITION DE SAINT-LOUIS 1904
PROMOTIONS ET NOMINATIONS
DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Extrait du *Journal officiel* du 13 octobre 1906 :

« Le Président de la République française,

» Sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail, et du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes;

» Vu les lois du 25 juillet 1873 et 18 juillet 1906;

» Vu les déclarations du Conseil de l'Ordre, en date des 2 et 8 octobre 1906, portant que les nominations et les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur :

DÉCRÈTE :

» ARTICLE PREMIER. — Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur à l'occasion des Expositions de Saint-Louis, Lille et Arras :

AU GRADE DE COMMANDEUR

MM.

CHEYSSON (Émile), membre de l'Institut. Membre du jury. Officier du 11 juillet 1881.

BOUCHER (Alfred), sculpteur. Exposant hors concours. Officier du 3 avril 1894.

HUMBERT (Charles-Ferdinand), peintre. Exposant hors concours. Officier du 11 juillet 1885.

AU GRADE D'OFFICIER

MM.

ALTAZIN (Victor-Achille-Napoléon), administrateur délégué de la Société des produits céramiques de Boulogne-sur-Mer. Grand prix. Chevalier du 10 juin 1896.

ANGLADE (Paul-Auguste-Achille), fabricant de fournitures pour équipements militaires, à Paris. Grand prix. Chevalier du 7 mai 1895.

BERGER (Casimir-Joseph). Filateur de coton, à Rouen. Grand prix en collectivité. Chevalier du 20 octobre 1878.

BOVERAT (Constant-Maurice), courtier assermenté près le tribunal de commerce de la Seine. Négociant en alcools, à Paris. Grand prix. Chevalier du 7 février 1871.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

BUCHET (Charles-François), directeur de la pharmacie centrale de France, à Paris. Grand prix. Chevalier du 10 juin 1896.

BUISSON (Henri-Pierre), directeur de la Société ouvrière d'entreprise générale de peinture « LE TRAVAIL ». Grand prix. Chevalier du 31 décembre 1898.

CHASSAING (Jean-Baptiste-Alexis-Eugène), fabricant de produits chimiques, à Paris. Grand prix. Chevalier du 3 janvier 1892.

CHATENAY (Louis-Abel), horticulteur, à Vitry (Seine). Vice-président de jury de Groupe. Chevalier du 30 juillet 1897.

CHAUFTON (Albert-Anatole), avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Médaille d'or. Chevalier du 29 octobre 1889.

DEUTSCH (de la Meurthe), (Henri), fabricant d'huiles minérales et végétales. Médaille d'argent. Chevalier du 29 octobre 1889.

DREYFUS (Paul-Louis, dit Dreyfus-Bing), éditeur publiciste, à Paris. Grand prix en collectivité. Chevalier du 10 juin 1896.

FALCO (Alphonse), négociant en perles fines, à Paris. Grand prix. Chevalier du 29 octobre 1889.

FERDINAND-DREYFUS (Ferdinand), avocat à la Cour d'appel de Paris. Médaille d'or. Chevalier du 29 juillet 1896.

FOURET (Étienne-René), libraire-éditeur, à Paris. Membre du jury. Chevalier du 10 avril 1877.

GOGUENHEIM (Émile), mégissier à Chaumont. Grand prix. Chevalier du 2 avril 1894.

GUILLEMIN (Jean-Marie-Auguste-René), secrétaire d'ambassade de première classe. Délégué du Ministère des Affaires étrangères auprès du Commissariat français. Chevalier du 4 septembre 1897.

HAMELLE (Henri-Édouard), fabricant d'appareils de graissage, à Paris. Vice-président de jury de Groupe et rapporteur général. Chevalier du 14 août 1900.

HOENTSCHEL (Georges), architecte décorateur et céramiste, à Paris. Membre du jury et rapporteur de Groupe. Chevalier du 14 août 1900.

KESTER (Gustave), négociant en vins et eaux-de-vie, à Paris. Membre du jury supérieur. Chevalier du 10 juillet 1899.

LALLEMAND (Jean-Pierre, dit Charles), ingénieur en chef au corps des mines, à Paris. Grand prix de collaborateur. Chevalier du 12 juillet 1890.

LEGRAS (François-Théodore), maître de verreries, à Saint-Denis (Seine). Membre du jury. Chevalier du 27 décembre 1888.

LEMERCIER (Marcel-Émile-Joseph-Louis-Abel), secrétaire général de la Compagnie des chemins de fer de l'Est à Paris. Membre des Comités d'Admission et d'Installation. Médaille d'or de collaborateur. Chevalier du 30 décembre 1898.

LUMIÈRE (Claude-Antoine), fabricant d'appareils photographiques, à Lyon. Membre du jury. Chevalier du 2 avril 1894.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

MAISON (Louis-Ernest-Adolphe), serrurier d'art, aux Riceys (Aube). Grand prix. Chevalier du 2 avril 1894.

MALESSET (Joseph-Marie-Émile), administrateur-directeur des usines de construction d'automobiles Darracq, à Suresnes (Seine). Grand prix. Chevalier du 14 août 1900.

MARMOTTAN (Pierre-Joseph-Henri), président du Conseil d'administration des mines de Bruay. A participé à l'Exposition d'Arras. Chevalier du 25 février 1899.

MARTEL (Jean-Jacques-Marie), manufacturier en fils et toiles, à Paris. Grand prix. Chevalier du 16 mai 1900.

PANHARD (Louis-François-René), administrateur de la Société anonyme des établissements Panhard et Levassor à Paris. Grand prix. Chevalier du 20 octobre 1878.

PARAF (Gustave), fabricant de tissus pour l'industrie du caoutchouc à Paris. Grand prix. Chevalier du 29 octobre 1889.

PERDOUX (Léon-Émile), fabricant de vêtements à Paris. Vice-président de Groupe. Chevalier du 31 décembre 1897.

POTIN (Paul-Charles-Ernest), viticulteur en Tunisie. Grand prix. Chevalier du 14 mai 1895.

VUIBERT (Henri-Désiré), éditeur et publiciste scientifique, à Paris. Membre des Comités d'admission et d'Installation. Chevalier du 31 décembre 1895.

ADAM (Paul), homme de lettres. Chargé d'une mission spéciale et de conférences à l'Exposition de Saint-Louis. Chevalier du 12 janvier 1900.

ALLOUARD (Henri-Émile), sculpteur. Exposant hors concours. Chevalier du 5 septembre 1889.

ANDRÉ (Charles-Louis-François), directeur de l'Observatoire de Lyon. Grand prix décerné à l'université de Lyon. Chevalier du 20 octobre 1878.

BAREAU (Georges-Marie-Valentin), sculpteur. Exposant hors concours. Chevalier du 31 décembre 1897.

BROUILLET (Pierre-Aristide-André), peintre. Exposant hors concours. Chevalier du 3 avril 1894.

DEJEAN (Étienne-Marie-Gabriel), directeur des archives. Grand prix décerné à l'Exposition des Archives nationales.

DUFFAUD (Jean-Baptiste), peintre. Exposant hors concours. Chevalier du 26 juillet 1896.

RIVIÈRE (Théodore-Louis-Auguste), sculpteur. Exposant hors concours. Chevalier du 10 août 1899.

VAYSON (Paul-Hippolyte), peintre. Exposant hors concours. Chevalier du 9 juillet 1886.

ZUBER (Jean-Henri), peintre. Exposant hors concours. Chevalier du 9 juillet 1886.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

AU GRADE DE CHEVALIER

MM.

Aboucaya (Léon), fabricant de cuirs vernis, à Paris. Grand prix.

Allemagne (Henri-René d'), archiviste paléographe. Membre du jury et rapporteur.

Antoine (Émile-Marie-Louis), filateur, à Alais. Grand prix en collectivité.

Auscher (Léon), ingénieur des Arts et Manufactures, carrossier à Neuilly-sur-Seine. Membre du jury.

Aymard (Jules-Joseph), distillateur, à Lyon-Saint-Clair. Grand prix.

Azarua (Pierre), ingénieur des Arts et Manufactures, à Paris. Grand prix.

Barthe (Eugène-Joseph), manufacturier en draperie, à Labastide-Rouairoux (Tarn). Grand prix.

Bauguil (Jean-Baptiste-Théophile), chef des services sanitaire, vétérinaire et pastoral de l'Algérie. Membre des Comités d'Admission et d'Installation.

Belinac (Albert), fabricant de rubans, à Saint-Étienne. Grand prix.

Bellard (Alfred-Gaston-Victor), ingénieur des Arts et Manufactures. Constructeur de serrurerie d'art, à Paris. Médaille d'or.

Benoiston (Aurélien-Honoré), fabricant de chapeaux, à Paris. Médaille d'or.

Bequet (Henri-Eugène), fabricant de broderies, à Paris. Grand prix.

Beraud (Étienne), fabricant de dentelles et broderies, à Paris. Membre du jury.

Bernard (François-Constant, dit Constant Bernard), architecte à Paris. Grand prix.

Bes de Berc (Jean-Emmanuel), ingénieur des Mines, à Paris. Membre du jury et rapporteur.

Bidermann (Jacques-Antoine-André), constructeur de machines à imprimer, à Paris. Membre du jury.

Blachon (Pierre), codirecteur de la manufacture française d'armes et de cycles de Saint-Étienne. Grand prix.

Blin (Eugène-Émile), directeur administrateur de la Société des établissements Malicet et Blin, à Paris. Membre du jury.

Blum (Isidore), négociant en lingerie, soieries et broderies à Paris. Membre du jury.

Boutet (Georges-Charles-Léon), fabricant de soies, à Paris. Membre du jury.

Brun (Paul-Émile), directeur de la colonie des Douaires, près Gaillon (Eure). Grand prix.

Calvet (Aimé-Jean), négociant en vins, chef de la maison J. Calvet et C[ie], à Bordeaux. Membre du jury.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

CARISSIMO (Florant-Ignace-Hebri), tisseur-filateur à Roubaix. Grand prix.

CARRIÈRE (François-Émile), filateur et moulinier de soies, à Ganges. Membre du jury et rapporteur.

CAZALIS (Marie-Joseph-Gaston), fabricant exportateur de spiritueux associé de la maison CAZALIS et Prat, de Cette. Membre du jury et rapporteur.

CHAPAL (Clément-Marien), lustreur-pelletier, chef de la maison C. et E. Chaptal frères et C^ie, à Montreuil-sur-Seine. Grand prix.

CHARTIER (Charles-Louis-Marie), fabricant de cartes à jouer et de cartons bristol pour la photographie à Paris. Grand prix.

CHASTENET (Maurice), négociant exportateur, à Périgueux. Membre du jury et rapporteur.

CHAUVIN (René-Henri), fabricant de papiers, à Poncé (Sarthe). Grand prix.

CHEDEVILLE (Armand-Auguste), fabricant de papiers et imprimeur, à Paris. Médaille d'or.

CHEDVILLE (Désiré-Armand), manufacturier, à Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Grand prix.

CHOMIENNE (Claudius), ingénieur, directeur des établissements Arbel, à Rives-de-Gier. Membre du jury.

CLÉMENT (Eugène), constructeur d'instruments d'optique et de précision, à Paris. Médaille d'or.

COLLEDEBŒUF (Louis-Émile), administrateur des grands magasins du « Bon Marché », à Paris, qui ont obtenu trois Grands prix.

COLLOT (Charles-Armand), ingénieur des arts et manufactures, constructeur d'instruments de précision, à Paris. Grand prix.

CORÉ (Jean-Baptiste-Auguste), négociant en bois, à Paris. Grand prix.

COSTE (Jules-Lucien), négociant en soieries, directeur de la maison Rémond et C^ie, à Paris. Membre du jury.

DELTENRE (Edmond-Jules-Léon), fabricant de dentelles et broderies, à Paris. Président de jury de Groupe.

DEMARIA (Jules-Joseph), constructeur d'appareils photographiques, à Paris. Grand prix.

DENAIFFE (Henri-Joseph-Léon), horticulteur, négociant en grains, directeur de la Société agronomique de Carignan. Grand prix.

DOUGE (Jules-Alexandre-Louis), directeur de la Société anonyme pour la fabrication de la soie de Chardonnet, à Besançon. Grand prix.

DUBOIS (Paul-Louis-Henri), administrateur de la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy-État. Grand prix.

DUPLAN (Jean-Léopold), fabricant de soieries à Lyon. Grand prix.

ENOCH (Wilhem), éditeur de musique, à Paris. Grand prix.

FALCONNET (Henri), administrateur directeur général de la Société Falconnet-Pérodeau, à Paris (manufacture de caoutchouc). Médaille d'or.

FLAUGERGUES (Jean-Joseph-Léon de), négociant à Neuilly-sur-Seine. Médaille d'or.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

FRAENCKEL (Henri), fabricant de draps et tissus de laine, à Elbeuf. A pris une part spéciale dans l'Exposition de la draperie d'Elbeuf qui a obtenu un Grand prix.

GALLAND (Alexandre-Jean-Baptiste), distillateur, à Saint-Denis. Grand prix.

GENTY (Louis-Achille), fabricant de brosserie, à Paris. Médaille d'or.

GIARD (Gustave), ingénieur en chef des établissements Daydé et Pillé. Médaille d'or de collaborateur.

GLEIZE (Jules-Henri), publiciste, à Paris. Grand prix spécial.

GUARY (Gabriel-Auguste-Joseph), ingénieur des Arts et Manufactures, gérant de la Société Ch. Lorilleux et C[ie], à Paris. Grand prix.

GUILLAUMET (Émile-Henri), teinturier apprêteur sur tissus, à Suresnes. Grand prix.

HÉROULT (Paul-Louis-Toussaint), ingénieur, administrateur de la Société électro-métallurgique de Froges (Savoie). Grand prix en participation.

HESSE (Maurice-Édouard), fabricant de soies, à Paris. Grand prix.

HOLZSCHUCH (Jacques-Joseph), inspecteur technique de l'exploitation au chemin de fer du Nord. Membre du jury et rapporteur.

HOULET (Eugène-Victor), fabricant de bronzes et d'orfèvrerie, à Paris. Grand prix.

HUBERT (Denis-Marie), fournisseur d'habillements et d'équipements militaires, à Paris. Membre du jury.

ITHIER (Eugène), chef du contrôle commun des sept grands réseaux de chemins de fer français. Grand prix en collectivité.

JONES (John-Frédéric), entrepreneur de publicité, à Paris. Membre du jury.

KLOTZ (Lucien-Henri), directeur associé de la parfumerie Ed. Pinaud, à Paris. Membre du jury.

LA BARRE (Jules-François-Gaston de), propriétaire-agriculteur, à Château-Thierry. Grand prix.

LAFITTE (Pierre), éditeur d'art, à Paris. Grand prix en collectivité.

LANG (Ernest), manufacturier en filature et tissage à Paris. Grand prix.

LANG (Léon-Hirzel), entrepreneur de maçonnerie et de travaux publics, à Paris. Grand prix collectif et médaille d'or.

LAROSE (Louis-Émile), libraire-éditeur, à Paris. Médaille d'or.

LECOURT (Pierre-François), fabricant de conserves alimentaires, à Sèvres. Membre du jury.

LEDERLIN (fils Paul), directeur de la Société anonyme de blanchisserie et teinturerie de Thaon (Vosges). Grand prix.

LE GARREC (Romain-Marie), fabricant de robinetterie et d'appareils sanitaires, à Paris. Médaille d'or.

LEMERRE (Désiré-Jean-Alphonse), libraire-éditeur, à Paris. Grand prix collectif.

LEROY (Louis-Henri), fabricant de chronomètres, à Paris. Grand prix.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

LEROY (Paul-René), chef de bureau au Ministère de l'Agriculture. Secrétaire général et trésorier des classes de l'agriculture.

LE SOUDIER (Félix-Henri-Clément), libraire-éditeur, à Paris. Membre du jury.

LEVEN (Charles), fabricant de cuirs, à Saint-Denis. Médaille d'or.

LEVERDIER (Georges-Édouard), filateur et commissionnaire en cotons filés, à Rouen. Médaille d'or.

LINKE (François), fabricant de meubles, à Paris. Grand prix.

LOEBNITZ (Jules-Alphonse), fabricant de faïence et terre cuite, à Paris. Grand prix.

LOUIS-DREYFUS (Charles), négociant-armateur et banquier, à Paris. Grand prix.

MACHIN (Louis-Aimé, dit Auguste), boulanger-pâtissier, à Paris. Membre du jury.

MAIGRET (Henri-Léon), ingénieur des Arts et Manufactures, manufacturier en filature et tissage de cotons, à Paris. Grand prix.

MANQUEST (Pierre), agent principal des papeteries d'Essonnes (Seine-et-Oise). Grand prix.

MAROT (Hilaire-Emile), ingénieur-constructeur de machines agricoles, à Niort. Grand prix.

MASCRÉ (Étienne-Louis), fabricant de toiles fines et tissus de fantaisie, à Saint-Hilaire-lès-Cambrai (Nord). Membre du jury.

MASSE (Paul-Jean-Oscar), manufacturier en filature, retordages et teinture, à Corbie (Somme). Membre du jury.

MATHIS (Lucien-Marie-Joseph), entrepreneur de travaux publics, à Paris. Médaille d'or.

MATIGNON (Jean-Auguste-Ferdinand), directeur de la Compagnie d'assurances « le Phénix », à Paris. Médaille d'or.

MAUCHAUFFÉE (Maurice), président du Conseil d'administration de la Société anonyme des Établissements Mauchauffée, à Troyes (Aube). Grand prix.

MERMILLIOD (Eugène-Charles-Ferdinand-Maurice), fabricant de chapellerie, à Paris. Membre du jury.

METIN (Émile-Georges-Albert), professeur agrégé à l'école coloniale et à l'école des hautes études commerciales, à Paris. Rapporteur des Comités d'Installation et d'Admission et chargé de mission.

MIGNOT (Édouard-Victor), négociant en produits alimentaires, à Reims. Membre du jury.

MILLET (Théodore), fabricant de bronzes, meubles et objets d'art, à Paris. Membre du jury.

MONPROFIT (Alfred), publiciste, administrateur de la *Nouvelle Revue*, à Paris. Grand prix.

MUSTEL (Alphonse-Laurent), facteur d'orgues, à Paris. Grand prix.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Olivari (Antoine-Francis), fabricant de pâtes alimentaires à Nice. Grand prix.

Pagé (Marie-Charles-Camille), fabricant de coutellerie, à Naintré (Vienne). Médaille d'or.

Pageaut-lavergne (Eugène-Louis-Lissy), administrateur et vice-président de la Société métallurgique du Périgord. Grand prix en collectivité.

Panchèvre (Louis), négociant en bois et charbons, à Paris. Médaille d'or.

Parison (Henri-Jean-François), fabricant de tissus d'ameublement à Paris. Grand prix.

Perrin (Marie-Paul-Ernest), manufacturier en filature et tissage, gérant principal de la maison les héritiers de Georges Perrin, à Cornimont (Nord). Membre du jury.

Pfeiffer (Bernard-François), fourreur-pelletier, à Paris. Membre du jury.

Picon (Gaëtan), viticulteur-négociant, à Bordeaux. Grand prix.

Pigeon (Charles-Joseph), fabricant de lampes et réchauds, à Paris. Médaille d'or.

Prévost (Louis-Constantin-Félix-Lucien), fabricant de fermoirs, cadres et boîtes métalliques, à Paris. Médaille d'or.

Renault (Louis), constructeur d'automobiles, à Paris. Grand prix.

Richard (Lucien-Claude-Justin), administrateur de la manufacture des biscuits Pernod, à Dijon. Grand prix.

Richard (Pierre-Marie), consul général de France, à Odessa. Grand prix et médaille d'or.

Rigal (Louis-Jean-Marie), fabricant de fromages, à Roquefort (Aveyron). Grand prix.

Risler (Gustave-Henri), directeur de l'usine des câbles électriques de la Société industrielle des Téléphones, à Bezons (Seine). Grand prix.

Rose (Georges), ingénieur-constructeur et fondeur, à Poissy (Seine-et-Oise). Grand prix.

Roure (Louis-Claude-Jean-Joseph), fabricant de matières premières pour la parfumerie, à Grasse (Alpes-Maritimes). Membre du jury.

Roy (Édouard-Jean-Baptiste-François), fabricant d'extrait de bois, à Paris. Médaille d'or.

Sachot (René-Félix), fabricant de produits céramiques, à Montereau (Seine-et-Marne). Membre du jury.

Sarriau (Jean-Émile-Henri), publiciste, à Paris. Grand prix.

Sauvez (Émile-Gontran-Robert), docteur en médecine, directeur adjoint de l'école dentaire de Paris. Membre du jury.

Savy (Alfred-Henri), ingénieur-constructeur, chef de la maison Savy, Jeanjean et C[ie], à Paris. Membre du jury supérieur.

Schmol (Émile), publiciste, à Paris. Médaille d'or.

Sins (Émile), chef de la maison Sins (dessins industriels pour tissus), à Paris. Grand prix.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

SOUBRIER (François-Ernest), fabricant de meubles à Paris. Membre du jury.

SUBE (Ludovic), distillateur, à Marseille. Médaille d'or.

TAFFONNEAU (Albert-Joseph), fabricant de passementeries, à Paris. Médaille d'or.

TRICOCHE (Ernest), distillateur-exportateur à Jarnac (Charente). Grand prix.

TURCK (Georges-Louis-Joseph), fabricant d'ameublements artistiques, à Lille. Grand prix.

Mlle VIGNERON (Anna), inspectrice des écoles pratiques de commerce et d'industrie de jeunes filles. Médaille d'or de collaboratrice.

VILLEMIN (Auguste-Jean-Baptiste), entrepreneur de maçonnerie et de travaux publics, à Paris. Médaille d'or en collectivité.

VILLETTE-GATÉ (Henri-Charles), tanneur-corroyeur, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). Grand prix.

VINET (Alfred-Louis), fabricant de minoterie, à Paris. Membre du jury.

WEILL-GOUDCHAUX (Élie), exportateur à Paris. Vice-président de jury.

WELLHOF (Édouard), professeur à l'École nationale supérieure des mines et administrateur général des écoles Berlitz. Membre du jury.

BARIT (Eugène-Adonis), ingénieur des arts et manufactures, chef des établissements veuve Lechat, à Lille (fabrication de tissus de coton). Président de Groupe et rapporteur du jury supérieur à l'Exposition de Lille.

BAUVIN (Narcisse-Charles), fabricant d'huiles à Arras. Président du Comité exécutif de l'Exposition d'Arras.

DOUTREMEPUICH (Amédée-Émile), minotier à Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais). Vice-président du Comité exécutif de l'exposition d'Arras.

DUBRON (Victor-Augustin), avocat à la cour d'appel de Douai. Organisateur et président du jury de la classe d'hygiène sociale à l'Exposition d'Arras.

ESCALLE (Jean), directeur technique des aciéries d'Isbergues (Pas-de-Calais). Médaille d'or à l'Exposition d'Arras.

LATTES (Lucien-Joseph), banquier à Paris. Membre du jury à l'exposition de Lille.

MASSON (Clément-Augustin-Florent), ingénieur des ponts et chaussées. Médaille d'or de collaborateur à l'exposition d'Arras.

MICHONNEAU (Paul-Henri), fabricant d'huiles, à Arras. Membre du jury supérieur à l'Exposition d'Arras.

VAILLANT (Eugène-Charles-Alfred), négociant en produits chimiques à Lille. Membre du jury et rapporteur à l'Exposition de Lille.

Mlle ABBÉMA (Louise-Catherine-Léonie), peintre. Exposante hors concours.

ARUS (Raoul), peintre. Exposant hors concours.

Mlle BAILLAUD (Marie-Françoise-Emma-Joséphine), directrice du lycée de jeunes filles de Toulouse. Médaille d'or décernée à cet établissement.

BORREL (Alfred), graveur en médailles et en pierres fines. Exposant hors concours.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

BOUVARD (Charles-Louis-Roger), architecte diplômé du Gouvernement. Grand prix.

BOVERIE (Eugène-Jean), sculpteur. Exposant hors concours.

CAGNIART (Emile), peintre. Exposant hors concours.

CHADU (Louis-Constant-Marie), professeur au lycée de Bordeaux. Médaille d'or décernée à cet établissement.

CHARPENTIER (Pierre-Marie-Augustin), professeur à la faculté de médecine de l'université de Nancy. Grand prix.

CHAVANNES (Emmanuel-Edouard), membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Médaille d'or décernée à cet établissement.

CHOCARNE dit Chocarne-Moreau (Paul-Charles), peintre. Exposant hors concours.

FATH (René-Maurice), peintre. Exposant hors concours.

GAUTIER (Ange-Louis-Jean-Henri), professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris. Médaille d'or.

GOUY (Georges-Louis), professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Lyon. Grand prix décerné à cette Université.

GUNTZ (Nicolas-Antoine), professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Nancy. Grand prix.

HEBRARD (Adrien-Aurélien-Marie), fondeur d'art. Exposant hors concours.

JOUBIN (Louis-Marie-Adolphe-Olivier-Edouard), professeur au Muséum d'histoire naturelle. Grand prix décerné à cet établissement.

LANGLOIS (Charles-Victor), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Directeur du musée pédagogique. Médaille d'or.

LAUDE (Aristide), professeur au collège du Quesnoy. Médaille d'argent décernée à cet établissement.

LE DOUBLE (Frédéric-Marie-Auguste-Aimé), peintre, graveur, sculpteur. Exposant hors concours.

LE DUC (Arthur-Jacques), sculpteur. Exposant hors concours.

MIRONNEAU (Adolphe), directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de Lyon. Grand prix décerné à cet établissement.

PELLISSON (Jacques-Eugène-Maurice), inspecteur d'Académie, détaché au musée pédagogique. Grand prix décerné à cet établissement.

RIVOIRE (François), peintre. Exposant hors concours.

M^lle SALOMON (Mathilde), directrice de l'école Sévigné. Médaille d'or décernée à cet établissement.

SAUZAY (Adrien), peintre. Exposant hors concours.

TOUSSAINT (Henri), professeur à l'école Lavoisier. Grand prix décerné aux écoles primaires supérieures de la ville de Paris.

VILLENEUVE (Jacques-Louis-Robert), sculpteur. Exposant hors concours.

» ART. 2. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail, le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes et le

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Grand Chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

» Fait à Rambouillet, le 11 octobre 1906.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

» *Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail,*

» Gaston DOUMERGUE.

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes,

A. BRIAND.

PROMOTIONS AMÉRICAINES :

GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. DAVID-R. FRANCIS, président de la Louisiane Purchase Exhibition.

COMMANDEUR

M. FRÉDÉRIC-J. W.-SKIFF, directeur général de l'Exploitation de l'Exposition.

OFFICIERS

MM.

TAYLOR, chef du Département de l'Agriculture.
MIL H. HULBERT, chef du Département des Manufactures.
HOWARD J. ROGERS, chef du Département de l'Education.
RUNZIO, commissaire général du Mexique.
BOYLE, avocat, membre du Comité de Direction.
SMITH, chef du Département des Transports.

CHEVALIERS

MM.

HIRSCHBERG, président du Comité des Fêtes.
RICARDO DIAZ ALBERTINI, secrétaire du Comité des Fêtes.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

NOMINATIONS :

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MM.

KING (Goodman), du Conseil des Directeurs de l'Exposition de Saint-Louis, membre du jury, négociant à Saint-Louis, 78, Vendeventer Place.

LAIDLEY (Leonidas-H.), directeur du Service Médical de l'Exposition à Saint-Louis.

MARKHAM (George-D.), chef de Bureau de Musique à l'Exposition de Saint-Louis; 4981, Berlin Avenue, Saint-Louis.

STEVENS (Walter-Barlow), publiciste, secrétaire général de l'Exposition à Saint-Louis.

CALHOUN (David-R.), négociant, à Saint-Louis.

RICARDO (Diaz Albertini), secrétaire du Comité des Fêtes.

EXPOSITION DE SAINT-LOUIS 1904

Rapport général. — Palmarès définitif.

En vue de l'établissement du Rapport général et du Palmarès définitif, le Conseil de Direction du Comité français des Expositions à l'Étranger avait pris les décisions suivantes :

1°. — Quelles que soient les erreurs du *Journal Officiel* qui a publié le Palmarès des exposants de Saint-Louis, il ne peut y être fait aucune adjonction, ni suppression; seules peuvent être corrigées les erreurs d'orthographe ;

2°. — Suivant l'usage, il y sera ajouté la liste des Exposants " Hors concours " des Beaux-Arts ;

3°. — Le Comité américain de l'Exposition de Saint-Louis n'ayant jamais donné aucun Palmarès pour les Collaborateurs, le dit Palmarès a été établi, tant au moyen des diplômes de Collaborateurs que le Comité américain a envoyés, sans bordereaux, qu'au moyen des listes communiquées par les Présidents de Groupes.

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

TABLE GÉNÉRALE DES ILLUSTRATIONS

TOME PREMIER

PREMIÈRE PARTIE

Pages

M. Th. Roosevelt, Président de la République des États-Unis (1901-1909) 2
M. Émile Loubet, Président de la République Française (1899-1906) ... 3
Les lagunes devant le Palais de l'Électricité..... 13
L'Entrée de l'Exposition par la porte Lindell, les Alpes tyroliennes.... 17
Un coin de Forest Park à Saint-Louis..... 19
Une pièce d'eau dans Forest Park..... 23
King's Highway à Saint-Louis..... 26
Palais des Manufactures..... 33
Le Palais de l'Électricité et les lagunes..... 35
Une rue commerçante à Saint-Louis..... 37
Fleurs aquatiques, dans Forest Park..... 39
Les grandes Résidences à l'entrée de Forest Park..... 43
M. Taft, Ministre de la Guerre, délégué du Président Roosevelt à l'inauguration de l'Exposition, Président des États-Unis (1909) 45
La foule pénétrant dans l'Exposition..... 49
R.-D. Francis, Président de l'Exposition de Saint-Louis..... 52
Palais de l'État de New-York..... 53
Palais de l'État de l'Illinois..... 54
Palais de l'État de Californie..... 56
La Station Terminus de l'Intra-Mural..... 63
L'Avenue de Saint-Louis et le Monument de la Louisiane..... 67
Façade principale du Pavillon de l'Administration..... 70
Général H. Porter, ambassadeur de la République des États-Unis en France 73
Chaussée inachevée le long de la Roue Ferris..... 75
J.-J. Jusserand, ambassadeur de la République Française à Washington 76
Le Restaurant Viennois 78
L'Auberge américaine..... 82

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

L'Avenue de Saint-Louis 84
M. Bœufvé, consul de France aux États-Unis 86
L'Irlande au bas du Pike 88
M. Masqueray, architecte en chef de l'Exposition de Saint-Louis 90
Le bas de New-York. — Les Sky Scrapers 94
Vue à vol d'oiseau du haut de la Roue Ferris 101
Festival Hall et les Grands Palais 104
L'Asie Mystérieuse (Pike) 107
M. Michel Lagrave, commissaire général du Gouvernement français, parlant au nom de tous les pays étrangers 109
A l'intérieur de Jérusalem 112
Commissaires généraux et Délégation française, le jour de l'ouverture de l'Exposition 113
Deux Indiens dans les Jardins français 118
L'Hôtel Buckingham à Saint-Louis 128
Palais des fêtes et Colonnade (Grand bassin) 133
Les Éoliennes près du Palais de l'Agriculture 137
Grande allée centrale. Les kiosques à musique 143
Un défilé de troupes 147
Un tour d'Exposition en automobile 152
Les Jardins à l'Exposition 156
Statue d'indien 158

DEUXIÈME PARTIE

M. Millerand, ministre du Commerce 163
M. Trouillot, ministre du Commerce 165
M. Michel Lagrave, commissaire général du Gouvernement français aux États-Unis pour l'Exposition de Saint-Louis (15 avril 1902) 169
M. A. Picard, président de Section au Conseil d'État, membre de l'Académie des Sciences, délégué général du Gouvernement français à l'Exposition de Saint-Louis (17 juillet 1904) 173
M. Geo Gérald, député, commissaire général adjoint à l'Exposition de Saint-Louis 174
M. Émile Dupont, président de la Section française à l'Exposition de Saint-Louis, vice-président du Comité français des Expositions à l'Étranger 177
M. Gustave Kester, vice-président du Bureau central du Comité d'organisation de la Section française, membre du Jury supérieur. 183
M. Paul Bourgeois, secrétaire général du Comité d'organisation de la Section française 187

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

M. Maurice Estieu, trésorier du Comité d'organisation de la Section française 189
M. Henri Hamelle, rapporteur général de la Section française à l'Exposition de Saint-Louis..... 191
Vue à vol d'oiseau du haut de la Tour Forest..... 195
M. Maurice Ganne, rapporteur général adjoint de la Section française.. 197
M. P.-H. Rémon, rapporteur général adjoint de la Section française... 199
La Résidence française Lindell Boulevard..... 201
M. Alfred Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'Étranger, membre de la Commission supérieure de la Section française..... 207
M. G.-Roger Sandoz, secrétaire général du Comité français des Expositions à l'Étranger, délégué à l'Inauguration de l'Exposition de Saint-Louis..... 209
M. Perdoux, délégué au Jury de l'Exposition de Saint-Louis..... 212
M. de Montarnal, architecte en chef de la Section française..... 215
M. Roger Bouvard, architecte des Palais français à l'Exposition de Saint-Louis 216
M. Umbdenstock, architecte du Palais français..... 217
M. Vacherot, architecte-paysagiste de la Section française, jardinier en chef de la Ville de Paris..... 220
M. Henri Marcel, directeur des Beaux-Arts, délégué à l'Organisation du Groupe français des Arts à l'Exposition de Saint-Louis.. 231
M. Henry Roujon, directeur des Beaux-Arts, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, délégué à la préparation du Groupe français des Beaux-Arts, président de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie..... 234
M. Léon Bonnat, membre de l'Institut, directeur de l'École nationale des Beaux-Arts, président de la Section de Peinture à l'Exposition de Saint-Louis..... 235
M. Saglio, commissaire français de la Section des Beaux-Arts à l'Exposition de Saint-Louis..... 237
M. Guillaume Dubufe, président de la Société des Artistes décorateurs, délégué à l'Exposition de Saint-Louis 239
M. Sandier, délégué de la Manufacture nationale de Sèvres..... 241
Réunion des Membres français du Jury, le 7 août 1904..... 360, 361

TROISIÈME PARTIE

Les colonnades. — Les cascades. — Les lagunes..... 375
Les tourniquets en bois de la Porte Lindell..... 377

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Festival Hall et les cascades 378
Vue à vol d'oiseau 379
Les Grands Palais à vol d'oiseau 381
La Roue Ferris 382
Le dôme de Festival Hall 383
Allée des Palais nationaux 387
Sur le plateau des États 389
Le Palais du Gouvernement Fédéral 397
Palais des Manufactures 399
Un Pavillon d'État 402
Le Pavillon de Missouri 403
Le Pavillon de San Francisco 404
Le Pavillon de New-York 406
L'Horticulture aux Philippines 407
Vue générale du Village des Philippines 408
L'Hôpital dans l'Exposition des Philippines 409
Le Village Moro dans l'Exposition des Philippines 410
Town Hall 411
Casino de Kansas City 412
Vue générale de l'Exposition de Sauvetage 413
Les animaux vivants à l'Exposition 414
Le bâtiment des Sports 415
Le campement des Sociétés Athlétiques 415
L'Avenue des Pavillons Nationaux 418
Le Pavillon allemand 421
Le Pavillon japonais 422
Le Pavillon belge 424
Le Pavillon autrichien 425
Le Pavillon du Brésil 425
Le Pavillon italien 426
Le Pavillon anglais 427
Le Pavillon du Canada 428
La grille du Pavillon français 429
Le Pavillon National français 430
La décoration du Pavillon français : le plafond de M. Geo Roussel 432
Vue générale prise de la Place Saint-Louis 435
La Palais des Industries variées 441
Le Pôle Nord et le Palais des Machines 448
Le Palais des Mines et de la Métallurgie et le Pavillon allemand 451
Le Palais de l'Agriculture 455
Vue en bout du Palais de l'Agriculture 457
Le Palais de l'Horticulture 458
Le Palais des Forêts, pêche et chasse 463

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Commission de Pêcherie 464
Le Pavillon de l'Administration 467
Le Bureau du Jury supérieur, dit Comité supérieur des Cinq. De gauche à droite : MM. Géo Gérald, Judge Boyle, David Francis, Dr Lewald, Frédéric W. Skiff 473
Vue générale du Pike 497
Devant l'attraction : Massacre de Custer 499
Dans le Pike 500
L'Exposition Navale (Attraction) 501
Jérusalem, vue extérieure 503
Une Fanfare à l'Exposition 504
La Bataille de Collenso 505
Les Pompiers de Kansas City 512
Sur les lagunes 514
Le Bâtiment des chaudières 516
L'Éclairage de Festival-Hall. — Les cascades 523
Les canots électriques 524
Les Alpes Tyroliennes 525

TOME II

TROISIÈME PARTIE (*Suite.*)

Le Palais des Beaux-Arts 37
Ateliers de la Eastman Kodak Co 49
Ensemble de l'Exposition de la Maison Barbier, Bénard et Turenne ... 70
Grue Titan électrique de 80 tonnes 71
Société des Ingénieurs Civils 72
Magasins « A Réaumur » achevés. — M. Constant Bernard, architecte .. 76
Asile de la Maison Blanche (Ville Evrard) M. Morin Goustiaux, architecte 77
Service à thé et Guéridon, style Empire, en vermeil, exécutés par la Maison A. Aucoc 85
Aiguière et son plateau, exécutés par la Maison Gorham et Cie, de New-York 87

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Une vitrine de la Joaillerie française 89
Collectivité de la Bijouterie 90
Quelques vitrines de la Bijouterie française 91
Un des nombreux modèles du « Wardrobe Trunk » 103
Un des nombreux modèles du « Wardrobe Trunk » 104
L'Ameublement français 113
Dans la Section française 125
Panneau Louis XVI, ornements, fleurs. (Anciens établissements Desfossé et Karth.) 127
Vue de la Section française 129
L'Ameublement français 133
Chauffage à eau, système Henry Hamelle 146
Exposition de la Société Anonyme des Fourneaux Briffault 147
Exposition de la Western Gas Construction Cº. — Vue générale 149
Vitrine de la Maison Mascré 161
Vue d'ensemble de l'Exposition des Soies du Japon 169
Section française. — Exposition des Fleurs et Plumes 181
Section française. — Exposition de la Lingerie 183
Illumination du Palais de l'Électricité et du Grand Bassin 201
Groupe électrique de 3.500 chevaux de la station génératrice de l'Exposition 205
Vue d'un atelier de montage de la Bullock Mfg Cº 209
Vue d'un atelier d'assemblage de la Bullock Mfg Cº 209
Locomotive type *Atlantic* 227
Pressoir Mabille frères 241
Appareil Hidien 241
Appareil Moline 242
Commission des Ardoisières d'Angers. — Exploitation par la méthode montante 300
Société Électro-Métallurgique de Froges. — Four électrique rotatif de la Praz 301

CINQUIÈME PARTIE

Palais de l'Électricité 335
Un ménage de couleur à l'Exposition 343
Un coin de l'Exposition des Philippines 359
Vue sur le Palais des Machines 363
Union Station de Saint-Louis 393

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

INDEX GÉNÉRAL

TOME PREMIER

PREMIÈRE PARTIE

Pages

L'ouverture de l'Exposition. — Introduction. — Préface à la Préface ..... 13 à 15
La Louisiane ..... 17 à 32
Découverte 17
L'Œuvre de La Salle 22
Law 25
Les deux dernières étapes 26
Cession par Napoléon 28
Historique de l'Exposition. — Choix de Saint-Louis ..... 35 à 47
Situation géographique 35
Importance et ressources 36
Forest Park 42
Organisation de l'Exposition ..... 47 à 53
Préliminaires 47
Organisation définitive 48
Fonctionnement 50
R. D. Francis et ses collaborateurs 51
Statuts 53
Budget ..... 55 à 58
Gouvernement fédéral 56
Liste des Crédits 57
Le Règlement Général 58
Administration de l'Exposition ..... 59 à 74
Services généraux 60
Direction des Travaux 60
Direction des Départements 61
Services spéciaux 61
Transport et Manutention 62
Magasinage 65

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Douanes 66
Formalités d'envoi 68
Police et surveillance 69
Gardiennage 70
Assurances 71
Incendie 71
Service des Entrées 72
Entrées gratuites 72
Concessions ..... 74 à 81
Concessions particulières 74
Monopoles 75
Intra-Mural 77
Produit des concessions 77
Liste de décomposition du revenu 78
Liste générale des Concessions 79
Classification ..... 81 à 84
Départements 82
Recrutement des exposants américains 84
Jury ..... 85 à 91
Qui dit Exposition dit concours 85
Nomination 85
Fonctionnement 87
Époque des opérations 87
Protection de la propriété industrielle et artistique 91
Catalogues ..... 96 à 99
Conception du catalogue américain 96
Conception des catalogues étrangers 97
Brochures des États 98
Transport, Douane ..... 99 à 102
Tarifs de faveur des Compagnies de navigation et des Chemins de fer américains 99
Formalités d'expédition et de douane 99
La Dédicace ..... 102 à 105
Ajournement de l'ouverture ..... 105 à 106
L'Europe en dix-neuf jours ..... 107 à 108
La Propagande ..... 108 à 111
L'Inauguration ..... 111 à 116
Fêtes et Solennités ..... 117 à 119
Les Congrès ..... 119 à 120
Visiteurs ..... 120 à 127
Facilité d'accès aux portes de l'Exposition 120
Mouvement des visiteurs 120
Liste générale des entrées payantes et gratuites 121

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Récapitulation des entrées par mois 124
Comparaison avec Chicago 123
Prix et produit des entrées 126
Comparaisons entre les diverses Expositions 126
Hôtels . . . . . 127 à 130
Prix 129
Maisons particulières 130
Acte des Congrès des États-Unis décidant la célébration du centième anniversaire de l'acquisition du Territoire de la Louisiane par les États-Unis par l'ouverture de l'Exposition . . . 131 à 139
Règlement général . . . . . 139 à 150
Règlement concernant l'organisation du Jury international et le système d'attribution des récompenses . . . . . 150 à 158
Proclamation du Président des États-Unis autorisant l'ajournement de l'ouverture de l'Exposition 159

DEUXIÈME PARTIE

Organisation de la Section française. — Historique . . . . . 167 à 175
Invitation officielle du Gouvernement des États-Unis 167
Acceptation du Gouvernement français 168
Nomination du Commissaire général 172
Décret relatif à l'organisation de la Participation française 172
Comité français des Expositions à l'Étranger. — Son choix officiel. — Organisation nouvelle . . . . . 175 à 194
Le Comité français 178
Le Comité français (Statuts) . . . . . 185 à 192
Décret reconnaissant le Comité français des Expositions à l'Étranger comme Établissement d'utilité publique 192
Budget voté par le Parlement. — Budget sommaire de chaque Ministère . . . . . 194 à 198
Projet de loi relatif à la participation de la France . . . . . 198 à 205
Exposé des motifs 198
Projet de loi 202
Loi 203
Décret relatif à l'organisation de la participation de la France . . 204
Décret nommant le Commissaire général du Gouvernement français . . . 205
Projet de loi relatif à la participation de l'Instruction publique et des Beaux-Arts . . . . . 206 à 210
Exposé des motifs 206
Projet de loi 208
Loi 210

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Projet de loi portant ouverture au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'un crédit extraordinaire de 150.000 francs. ..... 211 à 213
Exposé des motifs 211
Projet de loi 211
Loi 213
Projet de loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 50.000 fr., sur l'exercice 1903 ..... 214 à 218
Exposé des motifs 214
Projet de loi 217
Loi 218
Projet de loi portant ouverture au Ministre des Travaux publics sur l'exercice 1904, d'un crédit de 15.000 francs pour la participation de son Ministère ..... 219 à 222
Exposé des motifs 219
Projet de loi 221
Loi 221
Constitution du Comité de la Section française. — Son fonctionnement. Ses membres. — Le bureau ..... 222 à 230
Constitution des Comités d'admission ..... 230 à 232
Constitution des Comités départementaux 232
Comité d'Admission et d'Installation ..... 232 à 254
Comités spéciaux ..... 254 à 259
Beaux-Arts 254
Économie sociale 257
Éducation et Enseignement 258
Agriculture 258
Sports. — Culture physique 258
Conférence de M. Michel Lagrave à la Société d'Économie Industrielle et Commerciale 259
Circulaire de M. Ancelot aux Membres du Comité français des Expositions à l'étranger, le 15 octobre 1902 266
Circulaire adressée par M. G. Trouillot, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, à tous les Préfets ... 267
Circulaire adressée par M. Michel Lagrave à tous les Exposants de 1900, le 18 novembre 1902 269
Circulaire adressée par M. E. Dupont à tous les Présidents de Groupes, le 14 mars 1903 271
Circulaire adressée par M. E. Dupont aux Membres des Comités n'ayant pas encore souscrit au Capital de garantie le 19 mars 1903 273
Circulaire adressée par M. Michel Lagrave aux Membres des Comités, le 15 août 1903 273

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Circulaire adressée par M. E. Dupont, aux Présidents de Groupes, le 9 novembre 1903 274
Circulaire adressée par M. E. Dupont aux Présidents de Groupes, le 11 janvier 1904 275
Circulaire adressée aux Présidents de Groupes, le 19 janvier 1904 276
Circulaire aux Exposants français donnant les indications utiles pour l'expédition de leurs produits 276
Circulaire adressée par le président Dupont aux Présidents de Groupes, 18 février 1904 280
Circulaire adressée par le président Dupont aux Présidents de Groupes, 27 février 1904 281
Lettre adressée par M. Michel Lagrave à M. Emile Dupont, le 19 mars 1904 282
Circulaire adressée par M. E. Dupont aux candidats aux fonctions de Membres du Jury, le 22 mars 1904 283
Circulaire adressée par M. Emile Dupont à tous les exposants, le 15 avril 1904 283
Circulaire adressée par M. Michel Lagrave, aux Exposants de l'Economie sociale 284
Demande d'admission (fac-simile) 286
Certificat d'admission définitive (fac-simile) 287
Le Pavillon national. — Crédits alloués. — Sa construction. — Dépenses prévues. — Dépenses faites. — Exécution. 288 à 296
Classification des Exposants français, leur nombre par Groupes 290
Voyage du Commissaire général à Saint-Louis :
Délégation. — Fête de Rochambeau. — Réception du Commissaire général. — Son œuvre. — Le premier rang à la France ..... 296 à 300
Voyage du président Francis en France :
Réception à Paris. — Visite au Président de la République. — Aux Affaires étrangères. — Au Comité français. — Réception à la Bourse de Commerce. — Déjeuner à l'Hôtel Continental ..... 301 à 313
Discours de M. Ancelot 304
Discours de M. Emile Dupont 305
Discours de M. Georges Trouillot 307
Discours de M. Henry Cachard 308
Discours de M. Francis 309
Deuxième voyage du Commissaire général à Saint-Louis. — Cérémonie de la Commémoration de la Cession de la Louisiane 313
Constitution des Comités d'Installation ..... 314 à 318
Distribution des emplacements 315
Nombre d'exposants 316

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Répartition des Groupes entre les architectes..... 317
Transport des Marchandises françaises..... 319
Inauguration. — Délégation française. — Discours du Commissaire général. —Visite de M. Jusserant à la Section française. 322 à 331
Nomination de MM. A. Picard, délégué du Gouvernement et G. Gérald, commissaire général adjoint..... 331 à 333
Décret..... 332
Le Jury : Nomination des Jurés français. — Leur nombre. — Les noms par Groupes. — Déjeuner offert par le Comité français. — Départ des Jurés. — Départ de M. Géo Gérald. — Départ de M. Alfred Picard, des Délégués, etc... 333 à 353
Jurés titulaires..... 336
Jurés suppléants..... 345
Allocution de M. Ancelot..... 349
Discours de M. Trouillot..... 351
Discours de M. Alfred Picard..... 352
Rapport général et Rapports de Groupes..... 353 à 362
Les Rapporteurs..... 353
Les Rapporteurs généraux..... 354
Liste des Rapporteurs de Groupes..... 355
Délégations ouvrières. — Diverses délégations ouvrières..... 362
Congrès. — Délégations françaises aux divers congrès..... 363
Voyage des Députés et Sénateurs français. — Crédits votés par les États-Unis. — Réception. — Congrès..... 363
Voyage des délégués du Conseil Municipal de la Ville de Paris..... 364
Missions : Missions françaises diverses..... 365
Réception au Commissariat général, Fêtes..... 366
Discours de M. Géo Gérald..... 367
Discours de M. Roosevelt..... 368
Résumé : Dépenses, statistiques. — Comparaison avec les autres Expositions. — Le vote du Comité français..... 369 à 372

TROISIÈME PARTIE

Description de l'Exposition..... 375 à 392
Impression générale..... 376
Répartition globale des Emplacements, des Palais entre les diverses nations. — Tableau..... 390 à 391
Concessions particulières et Expositions diverses..... 393 à 396
Coût des bâtiments, des concessions et divers..... 393
Le Gouvernement Fédéral..... 397

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Pavillons des États ..... 401 à 405
Tableau des dimensions et prix de la plupart de ces édifices 401
Pavillons des Villes 404
Expositions particulières en dehors des Palais ..... 405 à 416
Les Philippines 405
Model City 410
Le Life Saving Exhibition 412
Le Live Stock 413
Les Champs athlétiques 414
Les nations exposantes ..... 416 à 420
Emplacement total occupé par la France 419
Nombre des Exposants étrangers 419
Pavillons nationaux étrangers ..... 420 à 428
Pavillon national allemand 420
— japonais 422
— belge 423
— autrichien 424
— italien 426
— anglais 427
Le Palais national. — Trianon ..... 428 à 433
La grande Galerie d'honneur 429
Salon de la Manufacture de Sèvres 430
Salon des Arts décoratifs 431
Salon des artistes décorateurs 432
Salon de la Ville de Paris 432
Salon de la Chambre de Commerce de Paris 433
Exposition française de la Louisiane ..... 433 à 437
Les Grands Palais ..... 438 à 465
Palais des Arts libéraux 438
Palais des Transports 440
Palais des Industries diverses 444
Palais des Manufactures 445
Palais des Machines 447
Palais des Mines et de la Métallurgie 449
Palais de l'Électricité 452
Palais de l'Agriculture 454
Palais de l'Horticulture 457
Palais de l'Éducation 459
Palais des Sports 461
Palais des Forêts, de la Chasse et de la Pêche 462
Bâtiments édifiés par la C^ie de l'Exposition et ce qu'ils ont coûté. 465 à 467
Opérations des Jurys ..... 467 à 488

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Extrait du Rapport général de M. G.-Roger Sandoz, à l'Assemblée générale du 14 avril 1905 ..... 489 à 495
Attractions diverses ..... 495 à 506
Le Pike 495
Jérusalem 502
La Musique 503
La Guerre du Transvaal 505
Jardins et Restaurants 505
Le Pot-au-feu 506
Moyens de transport des visiteurs à l'intérieur de l'Exposition 506
L'Intra-Mural 507
Règlements de Police ..... 508 à 509
Ventes 508
Aménagements spéciaux : Différents travaux publics nécessités par l'Exposition ..... 510 à 515
Routes 510
Conduites d'eau 510
Protection contre l'incendie 511
Drainage des eaux de pluie 512
Lacs et lagunes 513
Égouts 514
Usine crématoire 515
Bâtiments pour la force motrice ..... 515 à 521
Chaudières : Steam, Gas and Fuel Building 516
Machines à vapeur 517
Tableau des Moteurs à vapeur à piston 520
Tableau des Chaudières à l'Exposition 521
Éclairage électrique des cascades et des Palais 521
Voitures automobiles électriques 523
Canots électriques 524
Installation électrique de l'Intra-Mural 525
Conclusion 526

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

TOME II

ANALYSES DES RAPPORTS DE GROUPES

Groupe	1. M. Buisson, Enseignement primaire	6 à 10
—	2. M. Cordier, Enseignement secondaire	10 à 14
—	3. M. Gautier, Enseignement supérieur	14 à 18
—	4. Enseignement spécial artistique (pas d'analyse)	18
—	5. Enseignement spécial agricole (pas d'analyse)	18
—	6. M. Welhoff, Éducation et enseignement	19 à 21
—	7. M. L. Meunier, Enseignement pour les infirmes	22 à 26
—	8. Formes spéciales de l'Enseignement et de l'Éducation (pas d'analyse)	26
—	9 à 14. M. Horteloup, Beaux-Arts	26 à 45
—	15. M. R. Emmanuel, Typographie	45 à 48
—	16. M. Demaria, Photographie	48 à 51
—	17. M. Le Soudier, Livres et Publications, Reliure	52 à 57
—	18. M. Le Soudier, Cartes et Appareils de Géographie et de Cosmographie. — Topographie	
—	19. M. Gérin-Lajoie, Instruments de Précision, Appareils de Physique, Monnaies, Médailles	57 à 59
—	20. M. Gérin-Lajoie, Médecine et Chirurgie	
—	21. M. Mustel, Instruments de Musique	60 à 63
—	22. Matériel de l'Art théâtral (pas de rapport)	64
—	23. Arts chimiques et pharmaceutiques (pas de rapport)	64
—	24. M. Abadie, Fabrication du Papier	64 à 68
—	25. M. Mathis, Génie Civil	69 à 74
—	26. M. Mathis, Génie Civil	
—	27. M. Besdel, Génie architectural	74 à 78
—	28. M. J. Jones, Papeterie	79 à 82
—	29. M. Henry, Coutellerie	82 à 83
—	30. M. Henry, Orfèvrerie	83 à 87
—	31. M. E. Weill, Joaillerie, Bijouterie	88 à 93
—	32. M. H. Hébert, Horlogerie	93 à 97
—	33. M. Millet, Reproductions en marbre, Bronze, Fonte, etc	97 à 99
—	34. M. Saint-André de Lignereux, Brosserie, Maroquinerie, etc	99 à 102
—	35. M. Vuitton, Articles pour le Voyage et le Campement, Industrie du Caoutchouc et de la Gutta	103 à 105

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Groupe 36. M. D'Allemagne, Bimbeloterie ..... 105 à 109
— 37. M. Hœntschell, Décoration et Mobiliers des édifices publics et des habitations ..... 110 à 112
— 38. M. Soubrier, Ameublement de bureaux et d'habitation 115 à 116
— 39. M. de Luze, Vitraux ..... 116 à 120
— 40. Monuments mortuaires et Matériel funéraire (pas de rapport) 120
— 41. M. Maison, Quincaillerie ..... 120 à 123
— 42. M. Desfosse, Papiers peints ..... 123 à 127
— 43. M. Cornille, Tapis, Tapisseries, etc ..... 128 à 135
— 44. M. Vinet, Décoration de tapissier ..... 135 à 138
— 45. M. Sachot, Céramique ..... 138 à 139
— 46. M. Mathis (Voir analyse, 25-26-46) ..... 73 à 74
— 47. M. Appert, Verres et Cristaux ..... 140 à 144
— 48. M. Fourchotte, Appareils et procédés du Chauffage et de la Ventilation ..... 145 à 151
— 49. M. Fourchotte, Appareils et procédés d'Éclairage non électrique .....
— 50, 51, 52, 53. M. Richourg, Section des Manufactures .... 151 à 157
— 54. MM. Perrin et Ancel, Fils et Tissus de coton ..... 158 à 160
— 55. M. E. Mascré, Fils et Tissus de lin, de chanvre, etc. Produits de la Corderie ..... 160 à 164
— 56. MM. Masse et Bonnier, Fils et Tissus de laine ..... 165 à 168
— 57. MM. Charbin et Carrière, Soies et Tissus de soie ..... 169 à 171
— 58. M. Sins, Dentelles, Broderies, Passementeries ..... 171 à 172
— 59. M. Hubert de Vautier, Industrie de la Confection et de la Couture pour hommes, femmes et enfants ..... 172 à 176
— 60. Cuirs, bottines et souliers, Fourrures et peaux, Vêtements de fourrures ..... 176 à 179
— 61. M. Mermilliod, Industries diverses du Vêtement ..... 180 à 184
— 62, 63, 64, 65, 66. MM. Compère, Sosnowski, Piaud, Savy et Chouanard, Machines à vapeur, Machines motrices diverses, Appareils divers de la mécanique générale, Machines-Outils, Outillage des Arsenaux ..... 185 à 200
— 67, 68, 69, 70 et 71. MM. Holzschuch, Roux et Silva, Département de l'Électricité ..... 200 à 221
— 72. M. Kellner, Carrosserie et Charronnage, Automobiles et Cycles 222
— 73. M. Kellner, Sellerie et Bourrellerie 222
— 74. M. de Grièges, Matériel des Chemins de fer et Tramways 225 à 232
— 75. M. Piaud, Matériel de la Navigation de commerce ...
— 76. M. Piaud, Armement et matériel des Services navals et de guerre maritime ..... 233 à 236

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Groupe 77.	Navigation aérienne (pas de rapport)			236
— 78.	M. Marot, Matériel et procédés des Exploitations rurales			236 à 240
— 79.	M. Pecard Mabille, Appareils et Machines agricoles.			240 à 243
— 80.	M. Marot, Engrais			243 à 246
— 82.	Matériel et Procédés des Industries agricoles (pas de rapport)			247
— 83.	Agronomie. — Statistiques agricoles			247
— 81	M. de Vilmorin	Tabacs		247 à 259
— 84		Céréales		
— 85		Produits agricoles		
— 95		Plantes textiles		
— 86.	M. Lecourt, Matériel et méthodes pour la Préparation des produits alimentaires			259 à 261
— 87	M. Machin,	Produits farineux et leurs dérivés.		262 à 266
— 88		Produits de la Boulangerie et de la Pâtisserie		
— 89.	M. Lecourt, Conserves de Viandes, Poissons, Légumes et Fruits			267 à 269
— 90.	M. Mignot, Sucres et produits de la Confiserie, Condiments et stimulants			270 à 274
— 91.	M. L. Meunier, Eaux minérales et gazeuses			274 à 278
— 92.	MM. Mandeix, Calvet, Boutelleau : Vins et Eaux-de-vie			279 à 284
— 93.	M. Chastenet, Sirops et Liqueurs, Spiritueux distillés.			284 à 288
— 94.	M. Cazalis, Boissons fermentées			288 à 291
— 96 à 111	(Pas de rapport)			291 à 293
— 112	MM. Gruner et Bès de Berc,	Matériel et procédés des Exploitations et des Industries forestières		294 à 298
— 113		Produit des Exploitations et Industries forestières		
— 114		Engins, instruments et produits de cueillettes		
— 115		Exploitations des Mines, Minières et carrières		298 à 302
— 116		Minerais, Pierres, leur utilisation		
— 117		Modèles de Mines, Cartes photographiques		
— 118		Métallurgie		
— 119		Littérature minière		
— 120	M. Mimard,	Matériel de Chasse		302 à 306
— 121		Produits de la Chasse		
— 122		Engins, instruments et produits de la pêche		
— 123		Produit des pêcheries		
— 124		Pisciculture		

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Groupe 125. Littérature
— 126. Somatologie
— 127. Ethnologie
— 128. Ethnographie
Pas d'analyse 306
— 129 à 141, M. L. Mabilleau. Économie Sociale ..... 306 à 313
— 142 à 144, M. Sauphar, Culture Physique ..... 314 à 315

QUATRIÈME PARTIE

Clôture de l'Exposition ..... 317 à 329
Liquidation et Expédition des Produits ..... 320 à 321
Formalités de douane 321
Services financiers de l'Exposition ..... 322 à 328
Tableau des recettes de la Louisiana Purchase Co 322
Tableau des dépenses 323
Nombre de bâtiments construits 324
Produit des entrées 325
Produit des concessions 325
Recettes diverses 325
Subvention du Gouvernement 325
Revente des matériaux 326
Capital de la Société 327
Dépenses des Services administratifs 327
Souscription publique 327
Dépenses de la Compagnie de l'Exposition 328
Conclusions ..... 328 à 329

CINQUIÈME PARTIE

Situation économique des États-Unis ..... 331 à 333
Démographie ..... 333 à 336
Immigration ..... 336 à 344
La question de couleur 340
Agriculture ..... 344 à 358
Régions agricoles 345
Céréales 345
Surfaces cultivées de 1890 à 1900 347
Production des céréales de 1890 à 1900 348
Les villes de blé 348
Produits forestiers 354
Cultures animales 356

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Les Colonies des États-Unis ..... 358 à 362
Industrie ..... 362 à 369
Production carbonifère des Etats-Unis de 1890 à 1900..... 364
Production sidérurgique des Etats-Unis de 1890 à 1900 365
Produits métallurgiques des Etats-Unis de 1891 à 1900..... 366
Cuivre, Plomb, Or, Argent..... 366
Pétrole 367
Production pétrolifère universelle de 1890 à 1900..... 367
Commerce ..... 370 à 377
Commerce extérieur des Etats-Unis de 1890 à 1900..... 371
Commerce Franco-Américain..... 372
Régime douanier..... 375
Budget 377
Répartition de la fortune..... 378
Les salaires et l'organisation ouvrière..... 381 à 385
Marine marchande..... 385
Constructions navales..... 388
Mouvement des Ports..... 389 à 392
Mouvement maritime entre les Etats-Unis et les pays du dehors. 391
Chemins de fer..... 393 à 396
Trusts ..... 396 à 400
Labour-Unions ..... 401 à 402
La Politique étrangère des Etats-Unis et la doctrine de Monroe. 403 à 409
Le Génie des Affaires..... 410 à 417
Conclusion 417

SIXIÈME PARTIE

RÉCOMPENSES

Palmarès des Exposants..... 421 à 490
Liste des Récompenses décernées par le Jury international..... 421
Département A. — Education et Enseignement..... 421
Département B. — Beaux-Arts..... 434
Département C. — Arts Libéraux..... 434
Département D. — Manufactures..... 441
Département E. — Machines à vapeur..... 452
Département F. — Electricité..... 453
Département G. — Transports 454
Département H. — Agriculture..... 455
Département J. — Horticulture..... 473
Département K. — Forêts..... 474

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

Département L. — Mines et Métallurgie 474
Département M. — Pêches et chasses. — Matériel de chasse 475
Département O. — Economie sociale 476
Département P. — Culture physique 484
Liste des noms du Département B, Beaux-Arts 485
Palmarès des Récompenses accordées aux Collaborateurs ..... 491 à 558
I. Enseignement (Groupe 1 à Groupe 8) 493
II. Groupes industriels et commerciaux (Groupe 15 à Groupe 124) 501
III. Economie sociale (Groupe 129 à Groupe 141) 547
IV. Collaborateurs Département P. (Culture physique) 558
V. Collaborateurs du Commissariat général français 558
Légion d'Honneur ..... 559 à 573
Loi relative aux Récompenses à décerner à l'occasion de l'Exposition Universelle et Internationale de Saint-Louis 561
Exposition de Saint-Louis 1904. — Promotions et Nominations dans l'ordre de la Légion d'Honneur 562
Promotions américaines 572
Table générale des illustrations 575
Index général 581
Table des Héliogravures (hors texte) 595

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires

TABLE DES HÉLIOGRAVURES (hors texte)

TOME PREMIER

Les Jardins Français 50
Palais des Manufactures 98
Pavillon d'Honneur de la France 146
Cascades Centrales 194
Salle des Fêtes du Pavillon de la France 258
Palais des Industries diverses 306
Pavillon de Ceylan 354
Palais de l'Enseignement 402
Les Grands Hôtels 450
Palais des Transports 498

PLANS ET CARTES

Amérique du Nord (I) 1
Plan de l'Exposition (I) 12
Plan de la Ville de Saint-Louis (I) 18

Droits reservés au Cnam et à ses partenaires